A
0000 046 611 0
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY

ORPHEUS

HISTOIRE GÉNÉRALE DES RELIGIONS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Manuel de Philologie classique, 2 vol. 1883-1884. (Nouveau tirage, 1907.)

Traité d'épigraphie grecque, 1885.

Grammaire latine, 1886.

La colonne Trajane, 1886.

Conseils aux voyageurs archéologues, 1886.

Catalogue sommaire du musée de Saint-Germain, 1887. (3e éd., 1899.)

E. Pottier et S. Reinach, *La nécropole de Myrina*, 2 vol., 1887.

Atlas de la province romaine d'Afrique, 1888.

Voyage archéologique de Le Bas en Grèce et en Asie Mineure, 1888.

Esquisses archéologiques, 1888.

Epoque des alluvions et des cavernes, 1889.

Minerva, 1889 (6e éd., 1907).

Les Gaulois dans l'art antique, 1889.

L'histoire du travail en Gaule, 1890.

Peintures de vases antiques, 1891.

Kondakof, Tolstoï. S. Reinach, *Antiquités de la Russie méridionale*, 1891.

Chroniques d'Orient, 2 vol., 1891, 1896.

Antiquités du Bosphore cimmérien, 1892.

L'origine des Aryens, 1892.

A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes*, 1894.

Bronzes figures de la Gaule romaine, 1894.

O. Montelius et S. Reinach, *Les temps préhistoriques en Suède*, 1895.

Epona, la déesse gauloise des chevaux, 1895.

Pierres gravées, 1895.

La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines 1896.

Répertoire de la statuaire grecque et romaine, 4 vol., 1897-1910.

Répertoire des vases grecs et étrusques, 2 vol., 1899-1900.

Guide illustré du musée de Saint-Germain, 1899. (Nouv. éd., 1908.)

H. C. Lea, *Histoire de l'Inquisition*, trad. par S. Reinach, 3 vol., 1900-1902.

La représentation du galop, 1901.

L'album de Pierre Jacques, 1902.

Recueil de têtes antiques, 1903.

Le Musée chrétien de Saint-Germain, 1903.

Un manuscrit de la Bibliothèque de Philippe le Bon à Saint-Pétersbourg, 1904.

Apollo, histoire générale des arts, 1904. (7e éd., 1913.)

Répertoire des peintures antérieures à la fin de la Renaissance, 4 vol., 1905-1918.

Tableaux inédits ou peu connus, 1906.

Album des moulages et modèles en vente à Saint-Germain, 1908.

Cultes, mythes et religions, 4 vol., 1904-1912.

La Connaissance des choses divines

Fresque de Raphaël au Vatican

(Cliché Anderson)

SALOMON REINACH

ORPHEUS

HISTOIRE GÉNÉRALE DES RELIGIONS

Veniet felicior aetas.
(LUCAIN, VIII, 869.)

DIXIÈME MILLE

PARIS
PUBLICATIONS ALCIDE PICARD
9, RUE HAUTEFEUILLE, 9

1921

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

Cinquante exemplaires numérotés à la presse sur papier de Hollande.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Published Paris, February 27th 1909, privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March 3, 1905, by Salomon Reinach.

A la Mémoire

de

tous les Martyrs

2095254

PRÉFACE

*Pourquoi le nom d'*Orpheus, *« le premier chantre du monde», comme disait Lefranc de Pompignan, figure-t-il en tête de cet ouvrage? C'est qu'il ne fut pas seulement « le premier chantre », bien que les Grecs connussent de lui des poèmes qu'ils croyaient fort antérieurs à ceux d'Homère. Orpheus était, aux yeux des anciens, le « théologien » par excellence, l'instituteur des mystères qui assuraient le salut des hommes et, chose essentielle, l'interprète des dieux. Horace le désigne ainsi :* Sacer interpresque deorum. *C'est lui qui révéla aux Thraces d'abord, puis aux autres Grecs ce qu'il faut savoir des choses divines. Bien entendu, il n'a jamais existé, mais peu importe; l'orphisme a existé et, suivant la juste expression de Jules Girard, ce fut le fait le plus intéressant de l'histoire religieuse de la Grèce. Ce fut même quelque chose de plus et de mieux.*

Non seulement, en effet, l'orphisme a pénétré profondément la littérature, la philosophie et l'art du monde antique, mais il leur a survécu. L'image d'Orphée, charmant les animaux aux sons de sa lyre, est le seul motif

mythologique qui paraisse plusieurs fois dans les peintures des catacombes chrétiennes. Les Pères de l'Église se sont persuadé qu'Orphée avait été l'élève de Moïse; ils ont vu en lui une « figure », ou plutôt une « préfiguration » de Jésus, parce que lui aussi, venu pour enseigner les hommes, avait été à la fois leur bienfaiteur et leur victime. Un empereur plaçait la statue d'Orphée dans son laraire, à côté de celle du Messie chrétien. C'est qu'entre l'orphisme et le christianisme il y avait des analogies si évidentes, si précises même qu'on ne pouvait les attribuer au hasard; on supposa une ancienne communauté d'inspiration.

La critique moderne cherche l'explication de ces ressemblances ailleurs que dans l'hypothèse aventureuse d'une intimité entre Moïse et Orphée. Elle reconnaît, d'ailleurs, que l'orphisme n'a pas seulement des traits communs avec le judaïsme et le christianisme, mais avec d'autres religions plus lointaines, comme le buddhisme, et même avec les croyances tout à fait primitives de sauvages actuels. Si l'on trouve, en y regardant de près, un peu d'orphisme dans toutes les religions, c'est que l'orphisme a mis en œuvre des éléments qui leur sont communs à toutes, puisés au tréfond de la nature humaine et nourris de ses plus chères illusions.

Un petit livre qui prétend résumer les religions et leur histoire ne saurait invoquer de meilleur patron qu'Orphée, ce fils d'Apollon et d'une Muse, poète, musicien, théologien, mystagogue et interprète autorisé des dieux.

Après avoir motivé mon titre, quelques mots suffiront pour indiquer la méthode que j'ai suivie.

Il existe deux savants manuels de l'histoire des religions, dus à Conrad von Orelli et à Chantepie de la Saussaye. L'un et l'autre de ces grands ouvrages, dont le second a été traduit en français, laissent de côté le christianisme. Pour connaître l'histoire des religions chrétiennes, il faut recourir à d'autres livres, la plupart très volumineux et remplis de détails sur les controverses et les sectes qui intéressent seulement les érudits.

Je ne comprends pas qu'on fasse au christianisme une place à part. Il compte moins de fidèles que le buddhisme; il est moins ancien que lui. L'isoler ainsi peut convenir à des apologistes, non à des historiens. Or, c'est en historien que je m'occupe des religions. J'y vois des produits infiniment curieux de l'imagination des hommes et de leur raison encore dans l'enfance; c'est à ce titre qu'elles méritent notre attention. Elles ne nous intéressent pas toutes également, car celles qui ont occupé la plus grande place dans l'histoire sont naturellement les plus dignes d'être étudiées; et c'est pourquoi, dans ce modeste volume, j'ai insisté sur le judaïsme et sur le christianisme plus que sur les religions de l'Assyrie, de l'Égypte et de la Chine. Ce n'est pas ma faute si l'histoire du christianisme se confond un peu, depuis deux mille ans, avec l'histoire universelle et si, en esquissant celle-là, j'ai été amené, dans une certaine mesure, à raconter brièvement celle-ci.

*La plus lisible, la plus spirituelle, la moins pédante des histoires générales,—je ne dis pas la plus exacte ni la plus complète,—est l'ensemble formé par l'*Essai sur les Mœurs *de Voltaire, suivi de son* Siècle de Louis XIV *et de son* Siècle de Louis XV. *Je ne partage*

pas les idées de Voltaire sur les religions; mais j'admire, comme il convient, son incomparable talent de narrateur. Exposant les mêmes faits après lui, je ne pouvais que les exposer plus mal. Aussi lui ai-je fait beaucoup d'emprunts textuels (entre guillemets, s'entend). Ceux qui m'accuseront d'avoir découpé mon livre dans Voltaire prouveront qu'ils n'ont lu ni Voltaire ni mon livre; mais je ne me fâcherai pas de si peu.

Comme j'ai la prétention et l'espoir de trouver autant de lectrices que de lecteurs, je me suis imposé une certaine réserve, surtout dans l'exposé des anciennes religions orientales. J'affirme aux mamans qu'elles peuvent donner ce livre à leurs filles, pour peu que la lumière de l'histoire ne les effraie pas. Les sacrifices que j'ai dû faire ne sont pas, à tout prendre, bien regrettables; mais si la bienveillance du public répond à mes efforts, je ferai paraître quelque jour une édition plus complète — pour les mamans.

Je prie qu'on ne me soupçonne pas de badiner sur des choses sérieuses. Je sens profondément la responsabilité morale que j'assume en présentant pour la première fois un tableau d'ensemble des religions, considérées comme des phénomènes naturels et non autrement. Je le fais parce que je crois que les temps sont révolus et que, sur ce domaine comme sur tous les autres, la raison laïque doit revendiquer ses droits. Je me suis efforcé de ne blesser aucune conscience; mais j'ai dit ce que je crois être la vérité et l'ai dit avec l'accent de la vérité. Je ne pense pas que la persécution des Bacchanales par le sénat romain, que celle du christianisme naissant par les empereurs, que les fureurs de l'Inquisition, que la

Saint-Barthélemy et les dragonnades doivent être relatées avec froideur, comme des épisodes insignifiants de l'histoire. J'exècre ces meurtres juridiques, fruits maudits de l'esprit d'oppression et du fanatisme; je l'ai laissé voir. Il existe encore des enragés qui glorifient ces crimes et voudraient qu'on en continuât la série (1); *s'ils disent du mal de mon livre, ils lui feront honneur.*

SALOMON REINACH.

(1) On lit dans la *Théologie de Clermont*, par le R. P. Vincent, rééditée avec approbations épiscopales en 1904 : « L'Église a reçu de Dieu le pouvoir de réprimer ceux qui s'écartent de la vérité, non seulement par des peines spirituelles, mais encore par des peines corporelles. » (T. I, p. 401.) Ces peines sont la prison, la flagellation, la mutilation, la mort (p. 403-404). Dans plusieurs conférences, tenues à Paris après 1900, on a crié : « Vive la Saint-Barthélemy ! » et M. V... a dit encore, le 9 février 1906 : « La Saint-Barthélemy fut une nuit splendide pour l'Église et la patrie ! » La civilisation moderne ne doit pas s'alarmer de ces survivances; mais elle n'a pas le droit de les ignorer.

AVERTISSEMENT

Cette nouvelle édition a été corrigée avec grand soin; beaucoup de lecteurs compétents m'y ont aidé.

La critique, en faisant bon accueil à mon livre, a parfois regretté de n'y point trouver ce que je n'avais ni l'intention ni le devoir d'y mettre : une suite d'études sur l'évolution du sentiment religieux. J'ai indiqué ce que je crois être les principes communs de toutes les religions à leur origine et j'ai essayé d'en retracer brièvement l'histoire; mais comment aurais-je pu, en quelques pages, exposer la religion complexe de Platon, celle de Spinoza, de Pascal et de Lamennais?

*Il me semble, d'ailleurs, que tout sentiment religieux, tout mysticisme, quoi qu'y ajoutent la philosophie et la littérature, révèle, à l'analyse, la présence des facteurs que j'ai mis en lumière dans l'*INTRODUCTION *: l'animisme, les scrupules et la magie. Si la magie est la science non encore laïcisée, il n'est pas étonnant que la religion ait longtemps paru promettre aux hommes ce que la science leur fait espérer plus timidement aujourd'hui : « un idéal de société bonne et de conscience satisfaite », suivant l'expression de l'abbé Loisy dans sa leçon d'ouverture au Collège de France (3 mai 1909).*

Mai 1914. S. R.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE VII

INTRODUCTION

L'Origine des Religions

DÉFINITIONS ET PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX

Religion et mythologie.—Étymologie du mot religion. —La religion est un ensemble de scrupules, c'est-à-dire de *tabous*.—Exemples de *tabous*.—L'animisme.—Survivances poétiques de l'animisme.—Théorie de la révélation primitive.—Théorie de l'imposture.—Idées fausses du XVIIIe siècle.—Le fétichisme.—Idées justes de Fontenelle.—Le totémisme, hypertrophie de l'instinct social.—Le culte des plantes et des animaux; les métamorphoses.—Les ours de Berne.—Le totémisme et les fables.—Domestication des animaux.—Le sacrifice du *totem*.—Prohibitions alimentaires.—Le sabbat.—Le *maigre*.—Le sacerdoce codifie et restreint les *tabous*.—Laïcisation progressive de l'humanité.—La magie et la science.—Les religions sont la vie même des sociétés primitives.—Explication des régressions apparentes.—Avenir des religions; nécessité d'en étudier l'histoire 1

BIBLIOGRAPHIE 37

CHAPITRE PREMIER

Égyptiens, Babyloniens, Syriens

I. Complexité des phénomènes religieux en Égypte.—Traits essentiels de l'évolution religieuse.—Expansion des cultes égyptiens.—L'animisme.—Croyance à la vie future. —La magie.—Le totémisme.—Rôle religieux du Pharaon:

les prêtres et le rituel.—Mythe d'Osiris.—Cosmogonie égyptienne.

II. Babylonie et Assyrie.—Code d'Hammurabi.—Dieux babyloniens.—Animisme.—Cosmogonie : le déluge.—Le dieu Thamuz.—Légendes d'Ishtar et de Gilgamesh.—Rituel, psaumes et incantations.—Divination.—Calendrier.—Croyance à la vie future.—Astrologie et astronomie.—Influence durable des idées babyloniennes.

III. Antiquité de la civilisation phénicienne.—Dieux et déesses.—Culte des animaux, des arbres, des pierres.—Baal, Melkart, Eshmun.—Adonis et le sanglier.—Sacrifices.—Idées sur la vie future et sur la création.—Cultes syriens.—Atergatis, le poisson et la colombe.—Les cultes syriens à Rome.—Stèle de Mésa. 39

BIBLIOGRAPHIE. 65

CHAPITRE II

Aryas, Indous, Perses

I. Les Aryas et les langues aryennes.—Diffusion du type physique européen.—Dieux indous et perses.—Histoire de l'Inde.—Animisme et totémisme.—Migration des âmes et ascétisme.—Culte des morts.—Cosmogonies : le déluge.—Les Védas.—Le sacrifice védique.—Les dieux védiques.—Le rituel.—Les Brahmanes et les Brahmanas.—Les Upanishads.—Les lois de Manu.—Systèmes philosophiques.—Le jaïnisme et le buddhisme.—Vie du Buddha.—Les livres buddhiques.—Le *nirvâna*.—Buddhisme et christianisme.—Le roi Açoka.—Conquêtes du buddhisme en Asie.—Le lamaïsme.—L'indouisme : Siva et Vishnu.—Réformateurs en Inde : les Sikhs.—Avenir des religions de l'Inde.

II. Unité indo-iranienne.—Perses et Mèdes.—Le Zend-avesta.—Zoroastre.—Les Mages.—Animisme ; culte des animaux et des plantes.—Conflit du bien et du mal.—Souci de la pureté rituelle.—Croyance à la vie future : la pesée des âmes.—Culte du feu.—Caractères du mazdéisme.—Mithra et la diffusion du mithraïsme dans l'Empire romain.—Analogies avec le christianisme.—Le manichéisme.—Les Mandéens. 67

BIBLIOGRAPHIE. 108

CHAPITRE III

Les Grecs et les Romains

I. Mythes et rites.—Religions égéenne et mycénienne.—La Crète.—Invasion des Doriens.—L'anthropomorphisme grec.—Animisme.—Personnifications.—Culte des morts.—Croyance à la vie future.—Totémisme.—Métamorphoses.—Métempsychose.—Orphée.—Sacrifice du dieu.—Actéon, Hippolyte, Phaéthon, Prométhée.—Lamentations sur les dieux morts.—Rites de la moisson.—Magie.—Hiérogamies.—Mascarades.—Influence des œuvres d'art sur les mythes.—Épithètes divinisées.—Les dieux étrangers en Grèce.—Tolérance des Grecs : la mort de Socrate.—Prêtres et devins; oracles.—L'incubation.—Les sacrifices.—Les purifications.—Les fêtes.—Les mystères.

II. Romains et Étrusques.—Influences grecques.—Animisme; multiplicité des dieux.—Lares et Pénates.—Personnifications.—Fétiches.—Arbres et animaux sacrés.—Tabous.—Noms secrets.—Magie.—Temples.—Le Panthéon romain : les douze grands dieux.—Croyance à l'autre vie.—Rites funéraires.—Collèges de prêtres.—Sacrifices.—Livres sibyllins.—Introduction de divinités étrangères.—L'affaire des Bacchanales.—Influence des sacerdoces orientaux.—Réaction religieuse et nationale sous Auguste; le culte impérial.—L'astrologie babylonienne et le paganisme romain.—Le mysticisme. 111

BIBLIOGRAPHIE. 159

CHAPITRE IV

Celtes, Germains, Slaves

I. Conquêtes des Celtes.—Les premiers habitants de la Gaule.—L'art des cavernes; ses origines magiques.—Ossements recouverts d'ocre rouge.—Dolmens, menhirs et cromlechs.—Culte de la hache.—Rareté des idoles.—Culte des montagnes, des rivières, des arbres; le gui du chêne.—Culte des animaux et survivances du totémisme.—*Tabou* du butin; *tabou* guerrier.—Esus, Teutatès et Taranis.—Jupiter à la roue.—Dispater, le dieu au maillet.—Ogmios.—Les Mères ou Matrones.—Triades celtiques.—Dieux celtiques et dieux romains.—Noms et épithètes.—Culte impéral.—Temples.—Les Druides et les sacrifices.—Croyance à la vie future.—

Décadence du druidisme; le druidisme en Irlande.—Mythologie irlandaise.—Survivances des religions celtiques.

II. La religion des Germains d'après César.—Culte du Soleil.—La Lune identifiée à Diane.—La religion des Germains d'après Tacite.—Les jours de la semaine.—Dieux des Germains.—Culte de Mars et de Mercure.—Culte d'Hercule.—Les déesses.—Les sorcières.—Animisme.—Animaux sacrés.—Culte du cheval.—Rois et prêtres.—Idoles.—Irminsul.—Rites funéraires.

L'Islande et la Norvège.—Les poésies des Scaldes et les runes.—L'Edda; poésie et mythologie des Vikings.—La *Voluspa;* le crépuscule des dieux.—Poèmes anglo-saxons et germaniques du moyen âge.

III. La religion des Slaves suivant Procope.—Le Jupiter slave.—Le dieu-cheval.—Idoles à plusieurs têtes.—Le dieu des troupeaux.—Le dieu Trajan.—Le dieu noir.—Les nymphes.—Les dieux domestiques.—Arbres sacrés.—Culte des morts.—Démons voraces et épidémies. 161

BIBLIOGRAPHIE. 215

CHAPITRE V

Chinois, Japonais, Mongols, Finnois, Africains Océaniens, Américains

I. Tolérance des Chinois.—Rationalisme.—Les *King*.—Confucius et Laotsé.—Le *feng-shui*.—Optimisme et pessimisme.

II. Peu de religion au Japon.—Le *Shinto*.—Animaux sacrés—Temples et rituel.—Croyance à la vie future.—Le buddhisme et la réaction shintoïste.—Tolérance des Japonais.

III. Le chamanisme mongol.—Doctrine dualiste.—Usage rituel du sang.—Les chants populaires finnois.

IV. Cafres et nègres.—Religion des Africains méridionaux.—Fétichisme des nègres.—Culte des ancêtres et sacrifices humains.—Totémisme en Afrique.

V. Tabous et totémisme en Océanie.—Rites d'initiation.—Cosmogonie polynésienne.—Rites et sociétés secrètes.—Le *mana*.

VI. Totémisme américain.—Le Grand Manitou.—Le Mexique : Toltèques et Aztèques.—Sacrifices humains.—Culte du Soleil au Pérou.—Totémisme et magie chez les Mexicains actuels. 217

BIBLIOGRAPHIE. 233

CHAPITRE VI

Les Musulmans

L'Arabie avant l'Islam.—Les *djinn*.—Allâh et Al-Lât.—Fétiches et sacrifices totémiques.—Chrétiens et Juifs en Arabie.—Vie de Mahomet.—Institutions religieuses de l'Islam.—Fatalisme.—La « jeune Turquie ».—Le Koran.—Extension rapide de l'islamisme.—Tolérance des Musulmans.—Schisme des schiites.—Sectes schiites; le suffisme.—Sociétés secrètes; le *madhi*.—Tendances libérales.—La franc-maçonnerie en Turquie.—Le bâbisme en Perse. 235

BIBLIOGRAPHIE. 247

CHAPITRE VII

Hébreux, Israélites et Juifs

Hébreux, Israélites, Juifs.—Caractère mythique de leur histoire primitive.—Le canon biblique; les traditions de la Bible.—Inspiration, concordisme.—Valeur morale de l'Ancien Testament.—Noms divins.—Création et péché originel.—Polythéisme et Jahvéisme.—Baal, Sebaoth, Teraphim.—Tabous.—Totems.—Magie.—Eschatologie.—Fêtes.—Le Pentateuque.—Les Prophètes.—Le messianisme.—Psaumes, Proverbes, Job.—La Restauration et la fin de l'indépendance juive.—Le judaïsme depuis la ruine du temple de Jérusalem. 248

BIBLIOGRAPHIE 312

CHAPITRE VIII

Les origines chrétiennes

Le canon du Nouveau Testament.—Traditions orthodoxes sur les Évangélistes.—Conclusions de la critique à ce sujet.—Date de nos Évangiles.—Les Évangiles synoptiques.—Témoignages de Papias.—Composition des Évangiles synop-

tiques.—Le quatrième Évangile.—Les Évangiles manquent d'autorité historique.—L'idée du Messie.—Silence des textes profanes.—Témoignage de Tacite.—Incertitudes sur la chronologie de la vie de Jésus.—Incertitudes sur sa mort. —Les Docètes.—Le Christ de saint Paul.—L'accomplissement prétendu des prophéties.—Valeur morale des Évangiles.—Théologie de saint Paul.—Évangiles apocryphes.—Paroles de Jésus.—Les Actes des apôtres.—Actes apocryphes.—Les Épîtres de Paul.—Chronologie de l'apostolat de Paul.—Les Épîtres catholiques.—L'épître de Jean et le verset des trois témoins.—L'Apocalypse de Jean.—L'Apocalypse de Pierre.—Lettres diverses.—Le Pasteur d'Hermas.—Le Symbole et la Doctrine des Apôtres.—Écrits pseudo-clémentins.—Simon le Magicien.—L'Antichrist. . . 315

BIBLIOGRAPHIE. 359

CHAPITRE IX

Le Christianisme

DE SAINT PAUL A JUSTINIEN

Premières communautés chrétiennes.—Prédication de saint Paul.—Particularisme et universalisme.—Les gnostiques.—Organisation des communautés.—Don des langues ou glossolalie.—Rôle des synagogues juives.—Persécutions des chrétiens à Rome.—La lettre de Pline à Trajan.—Motifs des persécutions.—Les martyrs.—Vertus chrétiennes.—Les hérésies; influence des hérétiques sur l'Église.—Concentration du pouvoir spirituel.—Le montanisme.—Persécutions de Décius et de Dioclétien.—Constantin et l'édit de tolérance.—Persécution des païens par les chrétiens.—Schisme des donatistes.—Monachisme chrétien.—Changements survenus dans l'Église.—Arius et Athanase; le dogme de la Trinité.—Le premier meurtre pour délit d'opinion : Priscillien.—Hérésie monophysite.—L'Église copte.—Saint Augustin et la doctrine du Purgatoire.—Saint Jérôme.—Saint Grégoire de Naziance. —Saint Basile.—Saint Chrysostome.—Saint Ambroise.—Progrès du luxe dans l'Église. . . 363

BIBLIOGRAPHIE. 389

CHAPITRE X

Le Christianisme

DE JUSTINIEN A CHARLES-QUINT

Services rendus par l'Église à la société du moyen âge. —Conversion des peuples païens.—Charlemagne ouvre l'ère des conversions violentes.—Pèlerinages : les Croisades.— Constitution du pouvoir temporel des papes.—Fausses décrétales.—Exactions du Saint-Siège.—L'excommunication.—La simonie.—Querelles des empereurs et des papes : Grégoire VII; l'empereur à Canossa.—Les papes et l'Angleterre.—Innocent III.—L'empereur Frédéric II.—Le grand schisme d'Occident.—Décadence de la papauté au XVe siècle.

Les ordres monastiques.—Franciscains et Dominicains. —Hospitaliers et Templiers.

Le culte de la Vierge.—L'Immaculée Conception.—Le culte des saints et la Légende Dorée.—La Messe.—L'Eucharistie.—La fête du Saint Sacrement.—La confession et le trafic des indulgences.—Les Jubilés.—Le célibat des prêtres.

L'Église et les hérésies.—Briseurs d'images ou iconoclastes.—Les Cathares ou Albigeois.—Dévastation du midi de la France.—Les Vaudois.

Anselme de Cantorbéry et Abélard; la scolastique.— R. Bacon et saint Thomas d'Aquin.—L'Imitation de Jésus-Christ.—L'humanisme : Reuchlin et Érasme.—Wycleff et Jean Huss.—Jérôme Savonarole.

Organisation de l'Inquisition.—Crimes de l'Inquisition.— La torture et les bûchers.—Persécution des prétendues sorcières.

Les Églises chrétiennes détachées de Rome : l'Église dite orthodoxe 392

BIBLIOGRAPHIE 449

CHAPITRE XI

Le Christianisme

DE LUTHER A L'ENCYCLOPÉDIE

Causes de la Réforme.—Martin Luther.—Diète de Worms. —Les anabaptistes et la guerre des paysans.—Zwingli.— Calvin à Genève.—Michel Servet.—Henri VIII et l'Église

anglicane.—Marie Tudor.—Élizabeth.—La Réforme en France.—Massacre des Vaudois.

La Contre-réformation.—Nouvelle politique du catholicisme.—Le concile de Trente.—Progrès du catholicisme.—Les jésuites.—Sectes protestantes.—Philippe II et Guillaume le Taciturne.

Charles Ier et la Révolution d'Angleterre.—Jacques II et Guillaume d'Orange.—Persécutions en Irlande.—Les « Pères pèlerins ».—Les quakers.

Guerre de Trente Ans.—Le piétisme allemand.—Socin.

La France sous les derniers Valois.—Massacre de la Saint-Barthélemy.—L'Édit de Nantes.—La Révocation de l'Édit de Nantes.—Les dragonnades.—Les Camisards.—Responsabilité de l'Église romaine.—Premières idées de tolérance.—Nouveaux ordres religieux.—Les libertés de l'Église gallicane : la régale.—Les quatre articles de 1682.—Le jansénisme : Port-Royal.—La Constitution *Unigenitus*.

Le quiétisme : Fénelon et Bossuet.

L'Inquisition en Espagne : Torquemada.—Expulsion des Juifs et des Mores.—Conquête et christianisation de l'Amérique.

Condamnation de Giordano Bruno.—Rétractation imposée à Galilée par l'Inquisition. 454

BIBLIOGRAPHIE. 510

CHAPITRE XII

Le Christianisme

DE L'ENCYCLOPÉDIE A LA CONDAMNATION DU MODERNISME

Du XVIe au XXe siècle : affranchissement de la pensée et réaction.—Persistance du sentiment religieux en France au XVIIIe siècle.—L'Encyclopédie.—Les philosophes.—Hostilité de Voltaire au christianisme.—« Écrasons l'infâme ».—Calas.—Expulsion des jésuites de Portugal et de France; suppression de l'ordre.—La sécularisation des biens du clergé par l'Assemblée Nationale.—La Constitution civile du clergé.—L'abolition des cultes par la Convention.—La déesse Raison.—Les Théophilanthropes.

Les *Réveils* dans les pays protestants et les sectes.—Les sectes en Écosse.—Les baptistes.—Les méthodistes.—Darbystes et Irvingiens.—Christian scientists.—British Israe-

lites.—Le tractarianisme, le puseyisme et le ritualisme.—Les unitaires.

Liberté des cultes aux États-Unis.—Les Mormons.

Joseph II et la réaction catholique en Autriche.—Le protestantisme en Autriche.—Les sectes en Russie; persécution des Polonais et des Uniates.—Mme de Krüdener.

Renaissance catholique sous le Directoire.—Le Concordat et ses suites.—Réaction commencée par Pie VII, continuée par Pie IX.—Le Syllabus et le Concile du Vatican.—Fin du pouvoir temporel.—La réaction dans la littérature en France : Chateaubriand, Bonald, J. de Maistre et leurs successeurs.—Le catholicisme libéral : Lamennais, Lacordaire, Montalembert.—La réaction politique en France : la Terreur blanche, la Congrégation, la loi du sacrilège.—Indifférence religieuse.—La liberté d'enseignement et la loi Falloux.—Les affaires religieuses sous Napoléon III.—Les réactions cléricales après 1871.—Le boulangisme.—L'antisémitisme.—L'affaire Dreyfus.—La séparation de l'Église et de l'État.—Le protestantisme français.—La Suisse : guerre du Sonderbund.—Les jésuites depuis 1814; leur influence en France et dans le monde catholique.—Les vieux catholiques allemands.—H. Loyson.—Politique de Léon XIII.—Pie X.—Le Sacré-Cœur, la Salette, Lourdes.—L'Église et le mysticisme.—Les médiums.—Condamnation du spiritisme.—Les néo-buddhistes.—Les Francs-Maçons.—L'Église et le socialisme.

La philosophie religieuse : Schleiermacher, Vinet.—Le catholicisme évolutionniste : l'américanisme, le modernisme.—Les Missions étrangères.—L'Église et l'esclavage.—L'Église et la société polie.—Conclusion. 514

BIBLIOGRAPHIE 592

INDEX ALPHABÉTIQUE 597

ORNEMENTS ET GRAVURE

Tête d'Orphée mourant, d'après un vase attique du vᵉ siècle (*Journal of Hellenic Studies*, 1888, pl. 6). Inscription : ορφευ . . . . . PLAT DU TITRE.

La Connaissance des choses divines ou Théologie, d'après la fresque de Raphaël au Vatican (1508-1511). . FRONTISPICE.

Colonne d'acanthe de Delphes (*Bulletin de Correspondance hellénique*, 1908, p. 225). . . . . Dos.

ORPHEUS

INTRODUCTION

L'Origine des Religions.

Définitions et Phénomènes généraux

Sommaire.—*Religion et mythologie.—Étymologie du mot religion.—La religion est un ensemble de scrupules, c'est-à-dire de* tabous.—*Exemples de* tabous.—*L'animisme.—Survivances poétiques de l'animisme.—Théorie de la révélation primitive.—Théorie de l'imposture.—Idées fausses du XVIIIe siècle.—Le fétichisme.—Idées justes de Fontenelle.—Le totémisme, hypertrophie de l'instinct social.—Le culte des plantes et des animaux; les métamorphoses.—Les ours de Berne.—Le totémisme et les fables.—Domestication des animaux.—Le sacrifice du* totem.—*Prohibitions alimentaires.—Le sabbat.—Le* maigre.—*Le sacerdoce codifie et restreint les* tabous.—*Laïcisation progressive de l'humanité.—La magie et la science.—Les religions sont la vie même des sociétés primitives.—Explication des régressions apparentes.—Avenir des religions; nécessité d'en étudier l'histoire.*

I

1. On confond souvent, dans le langage ordinaire, la religion et la mythologie. Quand je parle de la religion des Grecs, par exemple, je sais que j'éveille l'idée des fables tantôt charmantes, tantôt grossières

que les poètes grecs ont racontées sur leurs dieux, leurs déesses et leurs héros. Cette confusion a sa raison d'être et son excuse, parce qu'il y a de la religion à la base de toute mythologie; mais, quand on est sur le terrain scientifique, il faut l'éviter.

2. La mythologie est un ensemble d'histoires controuvées—non pas inventées, mais combinées et enjolivées à plaisir—dont les personnages échappent au contrôle de toute histoire positive. La religion est, au premier chef, un sentiment, et l'expression de ce sentiment par des actes d'une nature particulière qui sont les rites.

3. Définir la religion est d'autant plus difficile que le mot est fort ancien, qu'il a beaucoup servi et que l'étymologie du latin *religio* ne nous éclaire que faiblement sur la signification primitive de ce terme. C'est à tort qu'on a voulu dériver *religio* de *religare* « relier », comme si la religion était essentiellement le lien qui rattache la divinité à l'homme. La linguistique oblige d'écarter cette étymologie; en revanche, elle adopte volontiers celle que recommandait déjà Cicéron : *religio* vient de *relegere*, qui s'oppose à *neglegere*, comme le soin vigilant (nous disons : un *soin religieux*) au laisser-aller et à la négligence. La *religio* serait donc l'observation fidèle des rites; cela est bon à savoir, mais nous laisse dans une complète ignorance sur la nature du sentiment religieux.

4. On ferait un volume en énumérant et en discutant les définitions de la religion qui ont été proposées par les savants modernes. « La religion, dit Schleiermacher, consiste en un sentiment absolu de notre dépen-

dance.» «C'est, dit Feuerbach, un désir qui se manifeste par la prière, le sacrifice et la foi.» Kant voulait y voir « le sentiment de nos devoirs en tant que fondés sur des commandements divins».—«La religion, dit Max Müller, est une faculté de l'esprit qui, indépendamment des sens et de la raison, met l'homme en état de saisir l'infini.» Plus modestement, le grand ethnographe anglais Tylor admet, comme définition *minima* du mot religion, « la croyance à des êtres spirituels». Le premier peut-être, en 1887, Marie-Jean Guyau a introduit, dans la définition de la *religion*, un élément essentiel à toutes les religions, le caractère social : « La religion, dit-il, est un *sociomorphisme* universel... Le sentiment religieux est le sentiment de la dépendance par rapport à des volontés que l'homme primitif place dans l'univers.» De toutes les définitions que j'ai citées jusqu'à présent, celle-là est incontestablement la meilleure.

5. On peut pourtant lui en préférer une autre. Le mot de *religion* étant ce que l'a fait l'usage, il est nécessaire qu'une définition *minima*, comme dit Tylor, convienne à toutes les acceptions où on l'entend. Or, les Romains parlaient déjà de la religion du serment, *religio juris jurandi ;* nous en parlons à notre tour, ainsi que de la religion de la patrie, de la famille, de l'honneur.

Employé ainsi, le mot de religion ne comporte ni l'idée de l'infini, ni le désir dont parle Feuerbach, ni même une croyance arrêtée à des êtres spirituels. En revanche, il implique, sans contrainte matérielle, une limitation de la volonté individuelle, ou plutôt de l'activité humaine en tant qu'elle

dépend de la volonté. Comme il y a de multiples religions, il y a des limitations multiples, et je propose de définir la religion : *Un ensemble de scrupules qui font obstacle au libre exercice de nos facultés.*

6. Cette définition est grosse de conséquences, car elle élimine, du concept fondamental de la religion, Dieu, les êtres spirituels, l'infini, en un mot tout ce qu'on a l'habitude de considérer comme l'objet propre du sentiment religieux. J'ai montré qu'elle convient à la religion de la famille, à celle de l'honneur; je vais essayer d'établir qu'elle ne convient pas moins à ce qui constitue le fond irréductible des religions.

7. Le terme *scrupule* a le tort d'être un peu vague et, si j'ose dire, trop *laïcisé*. Nous avons scrupule à parler haut dans une chambre mortuaire; mais nous avons aussi scrupule à entrer avec un parapluie dans un salon. Les scrupules dont il est question, dans la définition que j'ai proposée, sont d'une nature particulière; à l'exemple de beaucoup d'anthropologistes contemporains, je les appellerai des *tabous*, mot polynésien qui a reçu droit de cité dans la langue de l'ethnographie et même dans celle de la philosophie.

8. *Tabou*, en polynésien, signifie, à proprement parler, ce qui est soustrait à l'usage courant : un arbre qu'on ne peut toucher ou abattre est un arbre *tabou*, et l'on parlera du *tabou* d'un arbre, pour désigner le scrupule qui arrête l'homme tenté de toucher cet arbre ou de l'abattre. Ce scrupule n'est jamais fondé sur une raison d'ordre pratique, comme le serait, dans le cas d'un arbre, la crainte de se meurtrir ou de se piquer. Le caractère distinctif d'un *tabou*, c'est que

l'interdiction n'est pas motivée et que la sanction prévue, en cas de violation du *tabou*, n'est pas une pénalité édictée par la loi civile, mais une calamité, telle que la mort ou la cécité, qui frappe l'individu coupable.

9. Le mot est polynésien, mais l'idée qu'il exprime nous est très familière; elle l'est surtout dans les pays où l'on n'a pas encore désappris à lire la Bible. Dès le début de ce livre, Adam est averti par l'Éternel qu'il ne doit pas manger le fruit d'un certain arbre sous peine de mort; c'est un *tabou* caractérisé, car l'Éternel ne dit point pourquoi Adam ne doit pas manger le fruit de l'arbre.

10. Plus loin, dans la législation religieuse des Hébreux, il est défendu, sous peine de mort, de prononcer le nom sacré de l'Éternel. Voilà un nom *tabou*. Un autre exemple de *tabou* paraît dans le second livre de Samuel (6, 4-7). L'arche d'alliance ne devait pas être touchée, sinon par les membres d'une famille privilégiée. Quand David voulut la transporter à Jérusalem, il la fit placer sur un chariot traîné par des bœufs; ceux-ci ayant glissé, au cours du voyage, un certain Huza s'élança vers l'arche du Seigneur et la retint. A l'instant, il fut frappé de mort. C'est que l'arche était *tabou* et que la peine de mort est la sanction d'un *tabou* violé. Sous la forme qu'elle a reçue dans notre texte de la Bible, cette histoire est bien choquante, car il est dit que la colère du Seigneur s'alluma contre Huza et qu' « il le frappa sur place pour cette faute »; or, dans la balance de la morale d'aujourd'hui, ce n'en était pas une. Mais éliminez la notion du Seigneur;

considérez l'arche comme un réservoir plein à déborder d'une force invisible et redoutable : Huza, en y portant la main, expie son imprudence, comme un homme qui mourrait foudroyé pour avoir touché une pile électrique. La preuve que cette histoire est très ancienne, c'est que le rédacteur du livre de Samuel, tel que nous le possédons, ne l'a plus comprise et l'a quelque peu dénaturée en la racontant.

11. La notion du *tabou* est une des plus fécondes que nous ait enseignées l'ethnographie au XIXe siècle. Le passage du *tabou* à l'interdiction motivée, raisonnée, raisonnable, c'est presque l'histoire des progrès de l'esprit humain. Non seulement, les *tabous* sont communs à tous les hommes et se constatent chez tous les peuples de la terre, mais on peut observer quelque chose d'analogue chez les animaux. Les animaux supérieurs, pour ne parler que de ceux-là, obéissent au moins à un scrupule, puisque, à de rares exceptions près, ils ne mangent pas leurs petits et ne se mangent pas entre eux. Une espèce de mammifères que ces scrupules n'arrêteraient pas est non seulement impossible à découvrir, mais à concevoir. S'il a existé des animaux dénués du scrupule du sang de l'espèce, ils se sont dévorés entre eux et n'ont pu constituer une espèce. La sélection n'a pu se faire qu'au profit des groupes d'animaux qui, menacés de la guerre étrangère, comme ils le sont tous, étaient du moins à l'abri de la guerre civile.

12. Dans l'humanité primitive ou sauvage, que nous commençons à bien connaître, le scrupule du sang paraît moins général que chez certains animaux; Hobbes a pu dire, sans émettre un paradoxe, que l'homme

était un loup pour l'homme : *homo homini lupus.* Toutefois, ce que révèle l'observation des sauvages actuels n'est pas, *a priori*, valable pour l'humanité primitive; on a du reste signalé certains peuples, comme les Esquimaux, qui ne savent même pas ce qu'est la guerre et n'ont pas de mot pour désigner ce fléau. Il est donc possible que les hommes primitifs ne se soient ni tués ni mangés entre eux. En France du moins, l'exploration des plus anciennes cavernes de l'âge du mammouth, où l'on trouve d'immenses accumulations d'os d'animaux, n'a jamais permis de constater l'anthropophagie. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de cette humanité si éloignée de la nôtre, il est certain qu'aux époques historiques le scrupule du sang se manifeste avec une intensité singulière dans certains groupes unis par les liens d'une descendance commune, vraie ou supposée, familles, clans, tribus, peuplades. Le meurtre, même involontaire, d'un membre de la famille ou du clan est un crime difficile à expier. C'est ainsi que doit s'interpréter le précepte du Décalogue : *Tu ne tueras point.* Il faut sous-entendre : l'homme de ta tribu ou de ton clan. Cela est d'autant plus évident que, dans la Bible, on trouve nombre de massacres épouvantables commandés par le Seigneur (1); ce sont les modernes qui, lisant la Bible avec des yeux de civilisés,

(1) Par exemple la tuerie des Madianites (Nombres, 31, 7) : « Ils firent donc la guerre à ceux de Madian comme l'Éternel l'avait commandé, et ils en tuèrent tous les mâles...» § 15 « Et Moïse leur dit : « N'avez-vous pas laissé vivre toutes les femmes?...» § 17 : « Tuez donc maintenant les mâles d'entre les petits enfants et tuez toute femme qui aura eu compagnie d'homme. » Voir les belles notes de Voltaire à sa tragédie *Les lois de Minos.*

ont voulu découvrir dans ce précepte la condamnation absolue de la guerre, à quoi les rédacteurs du Pentateuque n'ont jamais songé.

Ainsi le scrupule ou *tabou*, cette barrière opposée aux appétits destructeurs et sanguinaires, est un héritage transmis à l'homme par l'animal.

Ce n'est pas le seul.

13. L'animal, autant que nous pouvons en juger, ne distingue pas les objets extérieurs suivant qu'ils ont une volonté ou n'en ont pas. Les amis des chiens sont unanimes là-dessus; le *Riquet* de M. Bergeret est animiste. Mais les animaux ne nous font pas de confidences; leur psychologie nous est mal connue. Il n'en est pas de même des enfants et des sauvages. Tout le monde n'a pas l'occasion d'aller observer les sauvages; mais nous en avons presque l'équivalent auprès de nous : ce sont les enfants. Nous pouvons affirmer que l'enfant et le sauvage sont animistes, c'est-à-dire qu'ils projettent au dehors la volonté qui s'exerce en eux, qu'ils peuplent le monde, en particulier les êtres et les objets qui les entourent, d'une vie et de sentiments semblables aux leurs. Les exemples de cette tendance animiste sont innombrables; il nous suffit, pour en trouver de concluants, de réveiller nos plus lointains souvenirs d'enfance.

14. Ce fait a été reconnu et mis en pleine lumière dès le XVIIIe siècle. Le philosophe Hume écrivait, dans son *Histoire naturelle des religions :* « Il existe chez l'homme un penchant général à admettre que tous les êtres lui ressemblent. Les causes inconnues occupant incessamment sa pensée, il ne tarde pas à leur prêter,

pour les mieux assimiler à lui, la pensée, la raison, la passion et quelquefois même des membres et des traits identiques aux siens. »

15. L'animisme est si naturel à l'homme, si difficile à déraciner, qu'il a laissé des traces dans le langage de tous les peuples, même dans celui des individus en apparence les plus civilisés. Je viens de dire que l'*animisme a laissé des traces;* n'est-ce pas une façon de parler animiste, comme si l'animisme, cette abstraction de mon esprit, était un petit génie, un lutin dont les pas s'impriment dans le sol humide ou dans la poussière? Les personnifications de la poésie ne sont pas autre chose qu'une survivance de l'animisme; l'homme civilisé y prend d'autant plus de plaisir qu'elles lui rappellent la plus chère, la plus ancienne de ses illusions. Écoutez Lamartine parlant au lac du Bourget :

> O lac, l'année à peine a fini sa carrière...
> Regarde, je viens seul m'asseoir sur cette pierre,
> Où tu la vis s'asseoir!

L'année est un char qui roule dans une carrière autour du ciel, ou plutôt le conducteur de ce char; le lac a *vu* s'asseoir l'amie de Lamartine et le poète s'adresse à lui, en le priant de *regarder*. Y a-t-il bien loin de l'état d'esprit qu'accusent ces vers à celui du Peau-Rouge à qui l'on demande : « Pourquoi l'eau de la rivière coule-t-elle? » et qui répond : « C'est l'esprit de l'eau qui fuit! » En lisant un ouvrage moderne quelconque, même sans prétentions littéraires, on s'aperçoit que la grande difficulté à laquelle se heurtent nos langues, qui sont loin d'être des instruments scientifiques d'analyse, n'est

pas celle de personnifier les objets pour les rendre plus sensibles, mais celle de les dépouiller de leur personnalité pour les empêcher de parler à l'imagination—c'est-à-dire de mettre en éveil, aux dépens de la logique, ce qu'on a si bien appelé « la folle du logis ».

16. L'animisme d'une part, les *tabous* de l'autre, tels sont les facteurs essentiels des religions. A l'action naturelle, on dirait presque physiologique de l'animisme, sont dues les conceptions de ces génies invisibles qui fourmillent dans la nature, esprits du soleil et de la lune, des arbres et des eaux, du tonnerre et de l'éclair, des montagnes et des rochers, sans parler des esprits des morts qui sont les âmes et de l'esprit des esprits qui est Dieu; à l'influence des *tabous*, qui créent la notion du sacré et du profane, des choses et des actions interdites ou permises, sont dues les lois religieuses et la piété. Le Jéhovah des rochers et des nuées du Sinaï est un produit de l'animisme; le Décalogue est le remaniement d'un vieux code de *tabous*.

***

17. La doctrine que je viens d'exposer brièvement est en opposition absolue avec deux explications longtemps reçues et qui trouvent encore çà et là des partisans. La première est celle de la *révélation;* la seconde est celle de l'*imposture*. La première a été admise par tout le moyen âge et conserve pour défenseurs ceux qui cherchent leurs enseignements dans le passé; la seconde a été, d'une manière générale, celle des philosophes du XVIIIe siècle. Avant d'aller plus loin, il faut dire quelques mots de l'une et de l'autre.

18. La théorie de la révélation se fonde sur la Bible; pour n'être point accusé d'en offrir une caricature, j'emprunte le plus possible les expressions mêmes d'un théologien libéral, l'abbé Bergier, qui écrivit les articles théologiques pour l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke (1789).—En donnant l'être à nos premiers parents, Dieu leur enseigna par lui-même ce qu'ils avaient besoin de savoir; il leur révéla qu'il est le seul Créateur du monde, en particulier de l'homme; qu'ainsi il est leur seul bienfaiteur et leur législateur suprême. Il leur apprit qu'il les avait créés à son image et à sa ressemblance, qu'ils étaient, par conséquent, d'une nature très supérieure à celle des brutes, puisqu'il soumit à leur empire tous les animaux. Il leur accorda la fécondité par une bénédiction particulière, et il fut bien entendu qu'ils devaient transmettre à leurs enfants les mêmes leçons que Dieu daignait leur donner. Malheureusement, les hommes, à l'exception d'un très petit nombre de familles, furent infidèles aux leçons divines et, abandonnant le culte d'un Dieu unique, tombèrent dans les égarements du polythéisme. Toutefois, le souvenir d'un si haut enseignement ne se perdit pas entièrement. Ainsi s'explique que l'idée même d'une divinité tutélaire se retrouve, sous des formes diverses, chez tous les peuples. Ce n'est pas aux lumières naturelles de la raison, mais à la révélation seule que l'humanité est redevable de la connaissance de Dieu et de la religion.

19. Quelque étrange que soit cette doctrine, elle a pour elle l'autorité de tous les grands théologiens de l'Église et il s'est même trouvé, au XIXe siècle, un sa-

vant laïc, un excellent helléniste, Creuzer, pour la renouveler sous une forme un peu différente. Creuzer enseignait qu'à une époque très lointaine, en Asie ou en Égypte, une caste sacerdotale s'était trouvée en possession de hautes idées religieuses et morales (l'unité divine, l'immortalité de l'âme, les sanctions ultra-terrestres), mais qu'elle avait cru, pour les rendre plus accessibles au vulgaire, devoir les exprimer par des symboles. Ces symboles avaient bientôt été pris à la lettre et considérés à tort comme la formule adéquate des connaissances de l'humanité sur le monde invisible. De là les fables absurdes du polythéisme grec; de là aussi l'enseignement secret des mystères, où les initiés étaient admis aux bienfaits d'une religion plus pure, celle de l'âge d'or de l'humanité. Moins d'un siècle nous sépare de l'époque où un professeur de l'Université de Heidelberg pouvait propager, du haut de sa chaire et dans ses ouvrages, d'aussi extravagantes fantaisies (1).

20. Creuzer, qui écrivait vers 1810, au milieu de la renaissance religieuse dont Chateaubriand avait été le prophète, croyait réfuter ainsi les doctrines sèches et prosaïques du XVIIIe siècle. En réalité, il lui arriva ce qui arrive toujours aux hommes qui, élevés dans un certain milieu intellectuel, ne peuvent pas, quoi qu'ils fassent, se dégager des préjugés qu'ils y ont reçus. Creuzer attribue, dans son explication de l'origine des mythes et des cultes, un grand rôle au sacerdoce. Les prêtres, en possession de vérités supérieures, les auraient habillées avec art pour en assurer la diffusion.

(1) Voir Léo Joubert, *Essais de critique*, p. 110 sq.

Or, l'erreur du XVIIIe siècle consistait précisément à exagérer au delà de toute mesure le rôle du sacerdoce primitif, à méconnaître que la religion est bien antérieure aux prêtres et à considérer ceux-ci comme des fourbes habiles—des fourbes bienfaisants, suivant quelques-uns—qui auraient inventé les religions et les mythologies comme un instrument de domination. De là cette conséquence absurde que la religion, loin d'être contemporaine des premiers débuts de l'humanité, lui aurait été apportée ou imposée à une époque déjà avancée de son évolution; c'est ce qu'enseignait encore de nos jours, à l'École d'Anthropologie de Paris, un des fondateurs de la science préhistorique, Gabriel de Mortillet.

21. Au fond de cette doctrine, il y a un anachronisme ridicule, que le XVIIIe siècle a commis d'autant plus volontiers que l'état du christianisme dans l'Europe occidentale semblait quelque peu l'y autoriser. Parce qu'on voyait alors des cardinaux athées, comme Dubois, Tencin et tant d'autres, et des prêtres galants qui, suivant une formule connue, « dînaient de l'autel et soupaient du théâtre », on se figurait qu'il en avait été ainsi dès l'origine. Voltaire, tout jeune encore, faisait applaudir ces vers de son *Œdipe* (1718) :

> Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense;
> Notre crédulité fait toute leur science.

En 1742, il fait dire à Mahomet, qui personnifie, à ses yeux, la fourberie plutôt que le fanatisme :

> Je viens mettre à profit les erreurs de la terre...
> Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers,
> Il faut un nouveau Dieu pour l'aveugle univers.

22. Plus tard, il continua, même dans ses ouvrages les plus sérieux, à considérer les prêtres comme des imposteurs et les religions comme une sorte d'accident dans la vie des peuples. « Qui fut celui qui inventa l'art de la divination? Ce fut le premier fripon qui rencontra un imbécile. » (*Essai sur les mœurs*, t. I, p. 133, Kehl.) Et ailleurs (t. I, p. 14) : « Il a fallu des forgerons, des charpentiers, des maçons, des laboureurs, avant qu'il se trouvât un homme qui eût assez de loisir pour méditer. Tous les arts de la main ont sans doute précédé la métaphysique de plusieurs siècles. » Ce que Voltaire entend ici par la métaphysique, c'est l'idée de l'âme distincte du corps, c'est-à-dire, en somme, une conséquence directe de cet animisme qui est la croyance universelle des primitifs. « Lorsque, après un grand nombre de siècles, quelques sociétés se furent établies, poursuit Voltaire, il est à croire qu'il y eut quelque religion, quelque espèce de culte grossier. » Ainsi, la civilisation matérielle d'abord, une civilisation plus que rudimentaire, comprenant la connaissance de l'agriculture, le travail du bois, de la pierre et même des métaux; la religion ne serait venue que plus tard. Cette manière de voir a pu sembler à Voltaire conforme au bon sens; elle nous paraît aujourd'hui presque puérile, tant il est vrai que nous avons progressé depuis l'*Essai sur les mœurs*.

23. Rousseau fut l'ennemi de Voltaire et bien des gens qui ne l'ont pas lu s'imaginent qu'il a soutenu contre Voltaire les droits du sentiment religieux. Il n'en est rien; sur ce point essentiel, la priorité de la civilisation matérielle sur la religion, le caractère factice

et adventice de celle-ci, Rousseau et Voltaire sont d'accord, comme Creuzer est d'accord avec Voltaire pour exagérer le rôle des prêtres dans la création et la diffusion des dogmes. Rousseau écrivit, en 1753, son fameux *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, où il s'efforce de reconstituer, par la seule logique, l'histoire primitive de toutes les sociétés humaines. Il montre d'abord le sauvage isolé, découvrant les rudiments de l'industrie et de la culture, puis le sauvage bâtissant une cabane et fondant ainsi la famille; vient ensuite un ambitieux qui met des bornes autour d'un champ et déclare que ce champ est à lui. D'autres suivent son exemple; il y a bientôt des riches et des pauvres; enfin les riches, craignant pour leur sécurité, s'entendent pour tromper les pauvres en promulguant des constitutions et des lois.

De religion, dans tout ce roman, il n'est pas question; mais on sent que Jean-Jacques s'est abstenu d'en parler par prudence. Ces riches imposteurs qui abusent le peuple, en faisant consacrer par lui leurs usurpations, devaient, dans sa pensée, être des prêtres, ou du moins être secondés par des prêtres, de sorte que Rousseau et Voltaire ont en commun l'idée singulière que l'homme, animal religieux par excellence, a pu vivre pendant de longs siècles sans religion et que les sociétés humaines ont été laïques avant que l'esprit de domination et de fraude y introduisît le culte des dieux.

24. Voltaire et Rousseau ne résument pas toute la pensée du XVIIIe siècle; si j'avais à exposer ici les idées de cette époque sur la religion, je parlerais avec détail

du remarquable ouvrage du président De Brosses (1), qui introduisit dans la science des religions l'idée et le mot de *fétichisme*.

Les navigateurs portugais, qui entretinrent les premières relations de commerce avec l'Afrique occidentale, avaient remarqué que les nègres de ces pays rendaient une sorte de culte à des dieux matériels, tels que pierres ou coquilles, que les Portugais appelèrent des *fétiches*, d'un mot de leur langue dérivé du latin *factitius* (fabriqué) qui désignait de menus objets de piété.

De Brosses crut que le culte des fétiches était l'origine de toutes les religions et rapprocha de ces fétiches de nègres les pierres sacrées de la Grèce et de l'Égypte; le fétichisme aurait été le premier pas vers le culte des idoles. Il n'ignorait pas que le fétiche du nègre ne vaut pas par lui-même, mais par l'esprit qui est censé y résider; le fétichisme n'est, en effet, qu'un cas particulier, un développement de l'animisme, et nous savons aujourd'hui que les nègres de l'Afrique occidentale, loin d'être exclusivement fétichistes, connaissent des esprits généraux ou locaux qui sont de véritables dieux et reçoivent un culte en conséquence,

Malgré des erreurs alors inévitables, De Brosses eut le mérite de chercher l'origine des religions dans l'étude des tribus sauvages de nos jours. Voltaire et Rousseau parlent aussi volontiers des sauvages, mais ils les connaissent fort mal.

25. Quatre-vingts ans avant De Brosses, un

(1) De Brosses, *Du culte des dieux fétiches*, 1760.

homme d'esprit assez superficiel, Fontenelle, qui devait mourir centenaire en 1757, avait écrit (1689) un petit essai sur l'origine des fables qui resta inaperçu, mais qui contient plus d'idées justes que tous les ouvrages du XVIIIe siècle à ce sujet. C'est de nos jours seulement que l'éminent ethnographe anglais Andrew Lang, instruit par le hasard d'une lecture, a mis en lumière l'importance et le mérite de ces quelques pages. Fontenelle admet qu'il y a eu de la « philosophie », c'est-à-dire la curiosité de rechercher la cause des phénomènes, même dans les siècles les plus grossiers:

« Cette philosophie roulait sur un principe si naturel qu'encore aujourd'hui notre philosophie n'en a point d'autre, c'est-à-dire que nous expliquons les choses inconnues de la nature par celles que nous avons devant les yeux et que nous transportons à la physique les idées que l'expérience nous fournit... Nous ne faisons agir la nature que par des leviers, des poids et des ressorts..... De cette philosophie grossière, qui régna nécessairement pendant les premiers siècles, sont nés les dieux et les déesses. Les hommes voyaient bien des choses qu'ils n'eussent pas pu faire, lancer les foudres, exciter les vents, agiter les flots de la mer..... Ils imaginèrent des êtres plus puissants qu'eux et capables de produire ces grands effets.

« Il fallait bien que ces êtres-là fussent faits comme les hommes; quelle autre figure eussent-ils pu avoir ? De là vient une chose à laquelle on n'a peut-être pas encore fait de réflexion : c'est que, dans toutes les divinités que les païens ont imaginées, ils ont fait

dominer l'idée du pouvoir et n'ont eu presqu'aucun égard ni à la sagesse, ni à la justice, ni à tous les autres attributs qui suivent la nature divine. Rien ne prouve mieux que ces divinités sont fort anciennes... Il n'est donc pas surprenant qu'ils aient imaginé plusieurs dieux, souvent opposés les uns aux autres, cruels, bizarres, injustes, ignorants... Il fallait bien que ces dieux se sentissent du temps où ils avaient été faits... Les païens ont toujours copié leurs divinités d'après eux-mêmes; ainsi, à mesure que les hommes sont devenus plus parfaits, les dieux le sont devenus aussi davantage... Les premiers hommes ont donné naissance aux fables, sans qu'il y eût pour ainsi dire de leur faute. »

Nous voici loin des prêtres fourbes de Voltaire! Tout, dans cet essai, n'a pas la même valeur; mais combien Fontenelle est en avance sur son temps—que dis-je? sur la plupart des savants du XIXe siècle—lorsqu'il reconnaît la spontanéité des créations mythiques et explique, par la nature même de l'esprit humain, les analogies qu'elles présentent chez les peuples les plus éloignés et les plus divers!

« On attribue ordinairement l'origine des fables à l'imagination vive des Orientaux; pour moi, je l'attribue à l'ignorance des premiers hommes... Je montrerais, s'il le fallait, une conformité étonnante entre les fables des Américains et celles des Grecs... Puisque les Grecs, avec tout leur esprit, lorsqu'ils étaient encore un peuple nouveau, ne pensèrent point plus raisonnablement que les Barbares de l'Amérique, il y a sujet de croire que les Américains seraient venus

à la fin à penser aussi raisonnablement que les Grecs, si on leur en avait laissé le loisir. »

On trouve en germe, dans ces lignes, toute la théorie des anthropologistes modernes, qui voient dans les fables, comme dans les outils en pierre ou en os, les produits comparables des civilisations de divers peuples à des périodes comparables de leur évolution.

26. Fontenelle termine par quelques mots sur les emprunts faits par les Grecs aux Phéniciens et aux Égyptiens, sur les malentendus qui devaient résulter, pour les Grecs, de leur ignorance des langues étrangères, enfin sur l'influence de la littérature qui tantôt conserve, tantôt développe les fables et même en crée de nouvelles : « Ne cherchons donc autre chose dans les fables, conclut-il, que l'histoire des erreurs de l'esprit humain. Ce n'est pas une science de s'être rempli la tête de toutes les extravagances des Phéniciens et des Grecs, mais c'en est une de savoir ce qui a conduit les Phéniciens et les Grecs à ces extravagances. Tous les hommes se ressemblent si fort qu'il n'y a point de peuple dont les sottises ne nous doivent faire trembler. »

Cette dernière phrase en dit long sur ce que Fontenelle n'a pas osé dire; lui aussi, comme d'Alembert écrivant à Voltaire, pensait que « la peur des fagots est rafraîchissante »; mais les citations que j'ai faites suffisent, je crois, pour convaincre tout lecteur que Fontenelle, le léger et sémillant Fontenelle, doit compter parmi les fondateurs de cette méthode anthropologique dont j'essaie ici de donner un aperçu.

II

27. J'ai cherché à établir, dans ce qui précède, que l'animisme d'une part, les *tabous* de l'autre, peuvent être considérés comme les principaux facteurs des religions et des mythologies. Mais ces facteurs ne sont pas les seuls. Il en est deux autres qui, pour être moins primitifs, n'ont pas agi d'une façon moins générale : je veux parler du *totémisme* et de la *magie*.

28. Définir le totémisme est très difficile. On peut dire, quitte à préciser ensuite, que c'est une sorte de culte rendu aux animaux et aux végétaux, considérés comme alliés et apparentés à l'homme. Quelle est l'origine de cette conception et comment s'est-elle développée?

29. Les anciens ont déjà remarqué que l'homme est essentiellement un animal social. Vainement Jean-Jacques Rousseau, au XVIIIe siècle, voulut-il méconnaître ce caractère et voir dans la société humaine l'effet d'une convention, d'un contrat; Voltaire lui donna tort et tout le monde pense aujourd'hui comme Voltaire. A l'état le plus primitif où nous puissions l'étudier, l'homme ne vit pas seulement en hordes, en troupeaux, comme beaucoup de mammifères supérieurs, mais il constitue des groupes sociaux, obéissant à divers scrupules, qui sont l'embryon de la moralité et des lois.

30. L'instinct social de l'homme primitif, comme

celui de l'enfant, franchit volontiers les limites de l'espèce et même celles du monde organique auquel il appartient. L'illusion de l'animisme lui fait reconnaître partout des esprits semblables au sien; il lie commerce avec eux, il en fait ses amis et ses alliés. Cette tendance de l'esprit humain se reflète dans le fétichisme, commerce amical de l'homme avec les esprits qui sont censés habiter dans ces objets. Tout enfant, n'ayant jamais entendu parler de fétichisme, j'avais un coquillage bleu clair qui était pour moi un vrai fétiche, car j'y logeais, par la pensée, un esprit protecteur; tant il est vrai que la confiance, non moins que la crainte, est un élément du sentiment religieux.

31. Si l'on s'avisait à l'improviste de fouiller nos poches, d'examiner nos chaînes de montre ou nos bijoux, quelle belle moisson de fétiches on y pourrait faire! Nous protesterions peut-être qu'il ne s'agit pas de fétiches, mais de souvenirs, de colifichets; pourtant, il est certain que le sentiment qui nous attache à ces objets n'est, sous des formes plus ou moins laïcisées et littéraires, qu'une survivance du vieux fétichisme préhistorique, de l'animisme de nos ancêtres les plus lointains.

32. Une fois que l'homme primitif cède ainsi à la tendance d'élargir presque indéfiniment le cercle de ses relations vraies ou supposées, il est naturel qu'il y englobe certains animaux et certains végétaux, auxquels il assigne une place dans le groupe offensif et défensif formé par les membres de son clan. Bientôt un même scrupule protège hommes et *totems* contre ses caprices et sa violence, et semble, pour les uns et les

autres, attester une communauté d'origine, puisque les membres du clan, qui s'épargnent entre eux, se réclament d'une mère commune ou d'un père commun.

33. Ce respect de la vie d'un animal, d'un végétal, forme primitive du culte des animaux et des végétaux, que nous trouvons, plus ou moins mêlé d'anthropomorphisme, en Égypte, en Grèce et dans bien d'autres pays, n'est pas autre chose qu'une exagération, une *hypertrophie de l'instinct social*. Les animaux s'y prêtent plus que les végétaux et les végétaux plus que les objets inertes. Il suffit de mener un jeune enfant dans un jardin zoologique pour s'assurer que cette hypertrophie est très naturelle à l'homme. La civilisation ne la fait pas disparaître, mais lui met un frein.

34. Le culte des animaux et celui des arbres ou des plantes se rencontrent, à l'état de survivances, dans toutes les sociétés antiques. Ils y sont à l'origine des fables que l'on appelle les *métamorphoses*. Quand les Grecs nous racontent que Jupiter—Zeus—s'est transformé en aigle ou en cygne, il faut voir là des mythes contés à rebours. L'aigle dieu et le dieu cygne ont cédé la place à Zeus, lorsque les dieux des Grecs ont été adorés sous figure humaine; mais les animaux sacrés sont restés les attributs ou les compagnons des dieux, qui parfois se dissimulent sous forme animale. Leurs métamorphoses ne sont qu'un retour à leur état primitif. Ainsi, la fable nous raconte que Jupiter se métamorphosa en cygne pour plaire à Léda. Cela signifie pour nous qu'à une époque très ancienne une tribu grecque avait pour dieu un cygne sacré et qu'elle croyait que ce cygne trouvait accès auprès des mor-

telles. Plus tard le cygne fut remplacé par un dieu à forme humaine, Jupiter; mais la fable ne fut pas oubliée et l'on imagina que ce Jupiter s'était métamorphosé en cygne pour engendrer Hélène, Castor et Pollux, les enfants du cygne divin et de Léda.

35. Les missionnaires, dès le début du XVIIIe siècle, ont observé, chez les Indiens du nord de l'Amérique, une forme plus générale et plus rigoureuse du culte des arbres et des animaux. De ces Indiens est venu le nom de *totem*, plus exactement *otam* (marque ou enseigne), qui désigne l'animal, le végétal ou, plus rarement; le minéral ou le corps céleste en qui le clan reconnaît un protecteur, un ancêtre et un signe de ralliement. Le totémisme paraît avoir été aussi répandu que l'animisme dont il dérive; on l'observe un peu partout, sinon à l'état pur et sans mélange de conceptions religieuses plus récentes, du moins à l'état de survivances plus ou moins nettement accusées. Les religions de l'Égypte, de la Syrie, de la Grèce, de l'Italie et de la Gaule même sont tout imprégnées de totémisme.

36. Voici un exemple d'une survivance du totémisme en nos pays. La ville de Berne, de temps immémorial, entretient des ours; on raconte, pour expliquer cet usage, l'histoire d'un grand ours tué au IXe siècle près de Berne par un chasseur dont on dit même le nom. Cette histoire, comme beaucoup de fables antiques, a été inventée de toutes pièces pour expliquer à la fois le nom de Berne (1) et le respect traditionnel des Bernois

(1) Ours, en allemand, se dit *Bär*.

pour les ours. En réalité, la cause de cette sorte d'alliance est bien plus ancienne; la preuve en a été faite de notre temps. Tout près de Berne, on a découvert un groupe en bronze, datant du Ier ou du IIe siècle de l'ère chrétienne, qui représente un ours de très grande taille s'approchant, comme pour lui rendre hommage, d'une déesse assise; l'inscription gravée sur la base du bronze nous apprend que c'est une offrande pieuse, un ex-voto à la déesse *Artio*. *Artio* est un nom celtique qui est apparenté de très près au nom grec de l'ours, *arktos*; la déesse *Artio* était alors une déesse ursine, une déesse ayant l'ours pour attribut ou pour compagnon. Donc, avant l'époque des divinités à figure humaine, Artio était une déesse-ourse, une ourse sacrée; le souvenir du culte de l'ours s'est maintenu dans la ville de l'ours (Berne) à travers les siècles, et c'est seulement de nos jours qu'une découverte heureuse a permis d'y reconnaître une survivance du totémisme préhistorique.

37. Le totémisme primitif n'a pas laissé moins de traces dans la littérature. La fable animale, si répandue, est la forme la plus ancienne des littératures populaires, et les enfants d'aujourd'hui la préfèrent encore à toutes les autres; c'est par elle que l'on commence leur éducation. Or, la fable n'est que le résidu des récits que combinait l'imagination et qu'acceptait la crédulité des hommes au temps lointain où les bêtes parlaient. Nos enfants s'y complaisent, parce qu'ils sont totémistes sans le savoir. Dans la Bible, telle que nous la lisons, les bêtes ne parlent qu'exceptionnellement; mais rappelez-vous le serpent de la Genèse et

l'ânesse de Balaam! Les récits primitifs qui ont été combinés et corrigés pour former la Bible devaient fourmiller d'histoires d'animaux. Dans les Évangiles, nous trouvons encore la colombe, oiseau sacré en Syrie, qui joue un rôle caractéristique dans la scène du Jourdain; mais les Évangiles et les Actes dits apocryphes, qui sont des produits de la littérature populaire, offrent de nombreux exemples d'animaux qui parlent, d'arbres qui parlent. Quand il n'y a pas de totémisme dans un monument des anciennes littératures, c'est que les traces en ont été effacées par des reviseurs.

38. L'animal *totem*, considéré comme le protecteur du clan, est, en principe, inviolable; aujourd'hui encore, on connaît des peuples chasseurs, ayant pour *totem* l'ours, qui demandent pardon à un ours avant de le tuer. Aux époques les plus lointaines auxquelles nous reporte le totémisme pur, il est probable que chaque clan avait au moins un *totem* qui ne pouvait être ni tué, ni mangé, pas plus que les individus humains du même clan. Le *totem* était donc protégé par un *tabou*. Les conséquences de ce fait ont été immenses et se font encore sentir aujourd'hui. La première a été la domestication des animaux et des plantes, c'est-à-dire la vie agricole. Supposons une tribu composée de deux clans, dont l'un a pour *totem* le sanglier, l'autre une variété de céréale sauvage. Il est dans l'intérêt de chacun de ces clans et des hommes qui le composent d'entretenir, auprès de leur campement, au moins un couple de sangliers, qui se reproduiront sous la sauvegarde de l'homme, et une petite plantation de céréales

que renouvellera la culture. Même s'ils sont pressés par la faim, les chasseurs ne mangeront pas leur *totem*, que préserve un *tabou* religieux, et ils ne se permettront qu'à titre exceptionnel de manger ou de détruire le *totem* du clan voisin. Au bout de quelques générations, les sangliers divins seront devenus des sangliers domestiques, c'est-à-dire des porcs, et le blé sauvage sera devenu une plante cultivée.

39. Comment et pourquoi cet état de choses a-t-il pris fin? Ici encore, c'est la religion qui intervient et qui fournit seule une explication satisfaisante. Le *totem* est sacré; en cette qualité, il est considéré comme un réservoir de force et de sainteté. Vivre auprès de lui, sous sa protection, est déjà chose salutaire; mais ne pourrait-on pas se fortifier davantage—au cas d'une épidémie, par exemple, ou de quelque désastre naturel—en s'assimilant la substance même du *totem?* Ainsi, exceptionnellement d'abord et pour se sanctifier, les hommes d'un clan se permirent de tuer et de manger leur *totem* en cérémonie. Peu à peu, en se multipliant, ces festins religieux devinrent des ripailles; puis, avec les progrès du rationalisme, on oublia la sainteté des animaux et des plantes, pour ne songer qu'à leur utilité. Il est permis de penser que la communion, telle que l'a pratiquée et comprise tout le moyen âge, est une survivance de cette superstition infiniment ancienne qui consiste à se fortifier et à se sanctifier par la manducation d'un être divin. Si le christianisme primitif, avec ses pratiques de théophagie, a si rapidement conquis l'Europe, c'est que cette idée de la manducation du dieu n'était pas nouvelle et ne faisait que revêtir

d'une forme moins grossière un des instincts religieux les plus profonds de l'humanité.

40. D'autre part, dans les milieux conservateurs, l'idée qu'il fallait s'abstenir de manger certains *totems* survécut longtemps aux progrès de la civilisation matérielle. L'animal ou le végétal dont il est convenu qu'on doit s'abstenir est tantôt considéré comme sacré, tantôt comme immonde; en réalité, il n'est ni l'un ni l'autre : il est *tabou*. La vache est *tabou* chez les Indous, le porc est *tabou* chez les Musulmans et les Juifs, le chien est *tabou* dans presque toute l'Europe, la fève était *tabou* en Grèce, dans les sectes des Pythagoriciens et des Orphiques. Au XVIIIe siècle, les philosophes propagèrent l'idée fausse que si certains législateurs religieux avaient interdit tel ou tel aliment, c'était pour des motifs hygiéniques. Renan lui-même croyait encore que la crainte de la trichine et de la lèpre avait fait défendre aux Hébreux l'usage de la viande de porc. Pour montrer combien cette explication est peu raisonnable, il suffit d'observer que, dans toute la Bible, on ne trouverait pas un seul exemple d'une épidémie ou d'une maladie attribuée à la consommation de viandes impures; l'idée de l'hygiène n'a pris naissance que très tard, dans le monde grec. Pour les auteurs bibliques, comme pour les sauvages actuels, la maladie est surnaturelle; *c'est un effet de la colère des esprits*. Les juifs pieux s'abstiennent de manger du porc, parce que leurs lointains ancêtres, cinq ou six mille ans avant notre ère, avaient pour *totem* le sanglier. L'explication hygiénique d'une prohibition alimentaire doit être considérée aujourd'hui comme

une marque d'ignorance; il y a longtemps déjà (1889) que la vérité, telle que je l'expose, a été reconnue par un illustre orientaliste anglais, Robertson Smith.

41. En général, rien n'est plus absurde que d'expliquer les lois et pratiques religieuses d'un passé lointain par des considérations tirées de la science moderne.

On entend dire, par exemple, que les juifs observent le Sabbat parce que leur législateur, Moïse, a su que l'homme avait besoin d'un jour de repos. Moïse, s'il a existé, n'a rien su de tel; il n'a fait que codifier un vieux *tabou*, suivant lequel un jour de la semaine était considéré comme néfaste, comme impropre au travail utile et productif. Si l'Hébreu préhistorique ne travaille pas le samedi, c'est parce que le samedi est un *mauvais jour*, exactement comme on voit aujourd'hui des gens, de ceux même qui se piquent d'être libres-penseurs, ne pas vouloir partir en voyage le 13 du mois ou un vendredi, parce que le 13 et le vendredi sont de *mauvais jours*. On peut ainsi, pour expliquer des usages très anciens, chercher des points de comparaison dans les temps modernes, mais à la condition de les demander aux survivances de la superstition, non à la science.

42. Je me hâte d'ajouter que, dans notre civilisation intense, l'hygiène du corps et celle de l'esprit conseillent de consacrer au repos un jour par semaine; c'est pourquoi l'usage sabbatique, reporté au dimanche, s'est maintenu et a même été consacré par les législations laïques. On pourrait citer bien d'autres exemples de *tabous* superstitieux qui, se trouvant par hasard conformes aux exigences de l'hygiène ou de la raison, ont

survécu dans nos civilisations modernes et, une fois laïcisés, méritent d'y survivre.

43. Pourquoi les chrétiens du moyen âge et ceux des églises grecque et romaine mangent-ils du poisson le vendredi? Ils n'en savent rien eux-mêmes, et les juifs ne savent pas davantage pourquoi ils doivent manger du poisson le vendredi soir. Ce dernier usage est tellement enraciné chez les juifs pieux, qu'on voit en Galicie des familles juives, réduites à la plus profonde misère, se procurer le vendredi un unique goujon, afin de le manger, par menus fragments, à la tombée de la nuit. Le *maigre* des chrétiens, avec sa tolérance du poisson, n'est peut-être que la coutume religieuse de manger du poisson le vendredi.

44. Si cette coutume est commune aux juifs et aux chrétiens, c'est apparemment que la date hebdomadaire de la mort du Sauveur n'y est pour rien. Le poisson est un ancien *totem* syrien. Parmi les tribus syriennes, quelques-unes s'abstenaient de certains poissons—c'est le cas des juifs; d'autres entretenaient des poissons sacrés dans des étangs et mangeaient des poissons sacrés pour se sanctifier. Cette dernière pratique fut adoptée par les premiers chrétiens, qui allèrent jusqu'à identifier le Christ à un très grand poisson (1) et à se qualifier eux-mêmes de petits poissons. « Nous sommes de petits poissons, disait

(1) Cela n'a rien à voir avec le fameux acrostiche *Ichthus* (poisson), dont les lettres forment les initiales de la phrase *Jesous Christos Theou uios sôter* (Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur). Cet acrostiche a été imaginé après coup, à Alexandrie, pour expliquer et pour justifier le culte du poisson chez les chrétiens.

Tertullien, qui naissons dans les eaux du baptême; » et une inscription chrétienne de l'an 180 de notre ère qualifie Jésus de *grand poisson*. Manger le poisson sacré fut une forme primitive du repas eucharistique, parce que cet usage était très antérieur à la venue du Christ. Il persiste, sous des formes diverses, chez les juifs qui le pratiquent sans le comprendre et chez les chrétiens qui, pour en rendre compte, ont inventé mille raisons contradictoires, dans le détail desquelles il est inutile d'entrer ici.

45. Si le système des *tabous* et celui des *totems* expliquent bien des choses dans les religions et les mythologies, tant anciennes que modernes, il faut se garder de croire qu'ils expliquent tout. Quelque abus que l'on ait fait, par exemple, des mythes solaires, des mythes de l'orage et du tonnerre, il est certain qu'une interprétation naïve des grands phénomènes de la nature a donné naissance à un certain nombre de fables. Mais ces fables ont revêtu et conservé un caractère plus littéraire que religieux; ce qu'il y a d'essentiel et de profond dans les religions dérive de l'animisme, dont le culte des morts est une conséquence, et du totémisme qui a précédé les religions anthropomorphiques et les a pénétrées de ses éléments.

Revenons un instant à nos *tabous*.

46. L'origine de ces scrupules religieux n'est certainement pas raisonnable, au sens moderne de ce mot; enfants de la peur, fruits de généralisations hâtives et de rapprochements arbitraires comme les enfants et les ignorants en font tous les jours —rappelez-vous toutes les superstitions contemporaines sur le sel versé, les

fourchettes croisées, les actes et les paroles de mauvais augure—les *tabous* sont particulièrement nombreux et rigoureux dans les civilisations les plus arriérées, comme celle des Australiens actuels, où ils se transmettent par la tradition orale et constituent presque toute la science de ces sauvages. L'idée, chère au XVIIIe siècle, du sauvage libre, affranchi de toute contrainte, est inconciliable avec les données les plus élémentaires de l'ethnographie. Le sauvage libre de Rousseau n'est pas un vrai sauvage; c'est un philosophe qui s'est mis tout nu.

47. Si la race blanche était restée emprisonnée dans un réseau de *tabous*, d'interdictions portant sur la nourriture, les jours ouvrables, la liberté d'aller et de venir, le mariage, l'éducation des enfants, nous ne jouirions pas aujourd'hui de la civilisation qu'elle nous a donnée. Heureusement, chez les peuples énergiques et bien doués, il s'est produit une sélection dans le domaine des *tabous :* ceux dont l'expérience a montré l'utilité sociale ont subsisté, tantôt sous la forme de règles d'étiquette, tantôt sous celle de préceptes moraux et de lois civiles; les autres ont disparu ou ne survivent qu'à l'état de basses superstitions. Cette œuvre d'émancipation progressive a été secondée par les législateurs religieux, par les prêtres, qui, en codifiant les *tabous*, en ont empêché la multiplication abusive et en ont supprimé beaucoup, du fait même qu'ils ne les sanctionnaient pas tous. Là encore, et sur une question d'importance capitale, le rationalisme du XVIIIe siècle a fait fausse route; alors qu'il considérait les premiers prêtres comme des oppresseurs et des

fourbes, nous devons reconnaître en eux les artisans d'une émancipation relative, qui s'est poursuivie plus tard *malgré le sacerdoce* et a ouvert la voie d'une émancipation plus complète. Mais le rôle bienfaisant du sacerdoce, dans la répression des superstitions gênantes, des *tabous* puérils, n'est pas seulement un des grands faits du passé. Aujourd'hui même, on sait que les prêtres catholiques ont souvent le devoir, en confession, de rassurer leurs fidèles contre des scrupules vains, héritage de *tabous* préhistoriques, dont l'ignorance est toujours prompte à s'embarrasser.

48. L'histoire de l'humanité est celle d'une laïcisation progressive, qui est loin encore d'être accomplie. A l'origine, toute l'atmosphère où elle se meut est comme saturée d'animisme; partout voltigent des esprits dangereux, sinon malfaisants par principe, qui pèsent sur l'activité de l'homme et la paralysent. La sélection des *tabous* fut un premier progrès, mais ce ne fut pas le seul. L'humanité n'est pas restée passive en présence des mille forces spirituelles dont elle se croyait environnée. Pour réagir contre elles, pour les dompter et les asservir à ses fins, elle a trouvé un auxiliaire dans une fausse science qui est la mère de toutes les vraies sciences, la magie. J'ai proposé de définir la magie *la stratégie de l'animisme*, et je crois que cette définition vaut mieux que celle de Voltaire : *le secret de faire ce que ne peut faire la nature*, car le primitif n'a aucune idée de ce que peut faire la nature, et la magie aspire précisément à la contraindre. Grâce à la magie, l'homme prend l'offensive contre les choses, ou plutôt il devient comme le chef d'orchestre dans le grand

concert des esprits qui bourdonnent à ses oreilles. Pour faire tomber de la pluie, il verse de l'eau; il donne l'exemple, il commande et croit se faire obéir. Évidemment, dans l'exemple cité, le magicien perd son temps et sa peine; mais rappelez-vous le mot profond de Bacon : « *Natura non vincitur nisi parendo* »—« on ne peut vaincre la nature qu'en lui obéissant ». Cette idée d'une solidarité des phénomènes, d'une action réciproque de la volonté de l'homme sur les volontés des esprits ambiants, est déjà, malgré les illusions où elle s'égare, un principe scientifique.

49. Une fois la magie devenue une profession, une institution nécessaire du corps social, il a bien fallu que le magicien s'ingéniât à réaliser des effets heureux qui fissent reconnaître et respecter sa puissance; le charlatan se fit astrologue, médecin, métallurgiste, et, comme l'astrologue et l'alchimiste du moyen âge, accrut le capital humain de découvertes utiles qui devaient finir par le rendre inutile lui-même. Je pourrais montrer que toutes les grandes inventions de l'humanité primitive, y compris celle du feu, ont dû être faites sous les auspices de la religion et par l'infatigable ministère de la magie. Assurément, la magie n'a pas produit partout les mêmes résultats; il y fallait un terrain propice; mais si elle ne subsiste plus aujourd'hui dans les pays civilisés qu'à l'état de survivance, exactement comme le totémisme, c'est à elle et au totémisme que le monde moderne doit les éléments de la civilisation dont il jouit.

Ainsi, et cela me semble un résultat essentiel de notre enquête, l'origine des religions se confond avec les

origines mêmes de la pensée et de l'activité intellectuelle des hommes; leur décadence ou leur limitation est l'histoire des progrès qu'elles ont seules rendus possibles.

50. Les religions ne sont pas, comme le croyaient Voltaire et, plus près de nous, des hommes comme Carl Vogt et Mortillet, des chancres greffés par l'avidité et la fraude sur l'organisme social, mais la vie des sociétés elles-mêmes à leur début. Avec le temps, la religion a donné naissance à des branches spéciales des connaissances humaines, aux sciences exactes, à la morale, au droit, qui se sont naturellement développés à ses dépens.

Sous nos yeux encore, les *tabous* tendent à se codifier en lois raisonnables; l'animisme perd le terrain que gagnent la physique, la chimie, l'astronomie, et se réfugie, aux confins de la science, dans le spiritisme. Enfin la magie, dont le rôle est si grand dans certains rites, abdique son caractère, et ces rites tendent à devenir des symboles, comme la communion dans les églises chrétiennes réformées.

*
* *

51. Les régressions vers l'animisme et la magie, que croient constater les historiens et qu'ils qualifient de « renaissances religieuses », ne sont, en vérité, qu'apparentes; elles tiennent au mélange d'esprits émancipés, mais peu nombreux encore, avec une foule restée ignorante et superstitieuse. C'est ce qui s'est passé à la

fin du XVIIIe siècle, lorsque la Révolution, préparée par les classes libérales et libérées, brisa les barrières qui les séparaient de ce que Voltaire appelait *la canaille* et élargit démesurément la cité française. Il en résulta, au bout de peu d'années, la réaction catholique qui triompha de 1815 à 1830 et prolongea ses effets jusqu'à notre temps.

De même, après 1848, l'établissement prématuré du suffrage universel, dans un pays où l'enseignement primaire existait à peine, eut pour effet la régression apparente de la société française, non seulement sous le second Empire, qui en fut le produit, mais pendant les vingt-cinq ou trente premières années de la troisième République, qui furent le « beau temps » du cléricalisme.

52. Nous avons assisté à une recrudescence de la thaumaturgie, de la médecine miraculeuse, du culte des idoles bariolées, à la vogue du spiritisme, du démonisme et de l'occultisme. Il est à craindre que pareils phénomènes ne s'observent dans l'Europe orientale, si le mouvement libéral actuel vient à y réussir avant que les masses profondes des nations aient été instruites et éclairées.

53. Ceux qui parlaient, il y a cent cinquante ou cinquante ans, ceux qui parlent, aujourd'hui encore, d'en finir, comme par une mesure de police, avec les religions, ceux-là, qu'ils s'appellent Voltaire, d'Holbach ou Edgar Quinet, n'ont jamais médité sur les conditions du progrès intellectuel, ni sur la force des survivances qui lui font obstacle. Non seulement les religions, qui se partagent actuellement l'Europe, ont devant elles un avenir indéfini, mais on peut être certain qu'il en restera

toujours quelque chose, parce qu'il restera toujours du mystère dans le monde, parce que la science n'aura jamais accompli toute sa tâche, parce que les hommes apporteront toujours dans la vie les illusions de l'animisme ancestral, tour à tour exaltées par la douleur qui cherche une consolation, par le sentiment de notre faiblesse, par l'admiration émue des magnificences ou des terreurs de la nature. Mais les religions elles-mêmes tendent à se laïciser, comme les sciences auxquelles elles ont donné naissance. Depuis trois siècles à peine, l'alchimie est devenue la chimie, l'astrologie est devenue l'astronomie, le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet a été récrit, dans un esprit laïc, par Voltaire, par Michelet et par d'autres. Un courant invincible vers la laïcisation entraîne la pensée humaine tout entière. Il en était déjà ainsi en Grèce au ve siècle, du temps d'Hippocrate et d'Anaxagore; il en sera de même encore longtemps après nous.

54. Parmi les tâches multiples qui incombent à la science, une des plus importantes est de constituer l'histoire des religions, d'en retracer les origines et d'en expliquer les vicissitudes. Ce sont là des études très fécondes et qui ne datent pour ainsi dire que d'hier. L'enseignement de l'histoire des religions, dans les diverses universités, est encore dans l'enfance. Mais le besoin commence partout à s'en faire sentir, le public s'y porte avec un vif intérêt et l'on peut croire que le xxe siècle ne manquera pas d'encourager des études qui se proposent non seulement d'élever et d'instruire, mais de libérer l'esprit humain.

BIBLIOGRAPHIE (1)

Le meilleur manuel général de l'histoire des religions est celui de Chantepie de la Saussaye (plusieurs éd. allem.; trad. fr., 1904), qui laisse toutefois de côté le christianisme. Pour l'histoire du christianisme, on peut avoir recours à Funck, *Kirchengeschichte* (5e éd. all., 1907; trad. fr., 1895), ouvrage exact et clair, mais très partial pour l'Eglise romaine. Hastings a commencé une Encyclopédie générale des religions (en anglais; t. I, 1908).

Il est impossible d'être au courant sans lire les revues spéciales : en France, la *Revue de l'Histoire des Religions*; en Allemagne, l'*Archiv für Religionswissenschaft;* en Angleterre, le *Hibbert Journal*, *Folklore*, *Man*, etc.

Ouvrages généraux.—Durkheim, *Formes élémentaires de la vie religieuse*, 1912; R. Dussaud, *Introduction à l'histoire des religions*, 1914; M. Guyau, *L'Irréligion de l'avenir*, 1887; M. Hébert, *Le Divin*, 1907; M. Jastrow, *The study of religion*. 1902; Jevons, *Introd. to the hist. of religion*, 1896; Lang, *Myth, Ritual and Religion*, 1899; J. Leuba, *A pschological study of religion*, 1912; Mac-Lennan, *Studies in ancient history*, nouv. éd., 1886; W. Mannhardt, *Wald-und Feldculte*, 3 vol., 1875-1877; *Mythol. Forschungen*, 1884; Max Müller, *Introd. to the science of religion*, 1875 (trad. fr.); F. Ratzel, *Völkerkunde*, 2e éd., 1894; S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, 4 vol., 1904-1912; A. Réville, *Prolégom. à l'hist. des religions*, 1881; A. Sabatier, *Esquisse d'une philos. de la religion*, 1897; H. Schurtz, *Urgeschichte der Kultur*, 1900; Tylor, *Primitive culture*, 2 vol., 4e éd., 1903 (trad. fr.).

3.—Bréal et Bailly, *Dictionn. étymol. latin*, 1885, p. 157; Jastrow, *Study of religion*, p. 131.

8.—S. R., *Cultes*, t. I, p. 1; t. II, p. 18; L. Marillier, *Tabou mélanésien* (in *Études de critique*, 1896, p. 35); Frazer, *Golden Bough*, 3 vol., 2e éd., 1900 (capital; trad. française); 4e éd., 11 vol., 1913.

13.—E. Clodd, *Animism*, 1905.

17.—O. Gruppe, *Griechische Culte und Mythen*. t. I, 1887 (histoire des études d'exégèse mythologique); J. Réville, *Phases de l'hist. des religions*, 1909.

(1) Cette bibliographie est à l'usage des lecteurs du présent volume; elle renvoie à beaucoup d'ouvrages et d'articles de bonne vulgarisation et ne renvoie qu'exceptionnellement aux recueils ou traductions de textes (sauf quand ils sont précédés d'introductions à la portée du public lettré).

Les numéros sont ceux des paragraphes du texte auxquels se rapporte la bibliographie.

18.—N. Bergier, *Dictionnaire théologique*, dans l'*Encyclopédie méthodique* (plusieurs fois réimprimé à part), art. *Révélation.*

20.—Sur le sacerdoce, S. R., *Cultes*, t. II, p. 3, 22.

24.—Haddon, *Magic and fetishism*, 1906.

34.—M. W. de Visser, *Die nichtmenschengestaltigen Götter der Griechen*, 1903 (capital). Sur les métamorphoses, S. R., *Cultes*, t. III, p. 32, 76.

35.—Frazer, *Le totémisme*, 1898 (trad. augmentée); *Totemism* 4 vol., 1910; Rob. Smith, *The religion of the Semites*, nouv. éd., 1906 (trad. all., 1899); A. Lang, *The secret of the totem*, 1895; S. R., *Cultes*, t. I, p. 9, 79 (exogamie).

36.—Ours de Berne : S. R., *Cultes*, t. I, p. 55.

38.—Interdictions alimentaires : S. R., *Cultes*, t. II, p. 12.—Domestication des animaux : *Ibid.*, t. I, p. 85.

39.—G. d'Alviella, *La théorie du sacrifice et Rob. Smith*, in *Rev. Université de Brux.*, 1897, p. 499; Hubert et Mauss, *Le sacrifice*, in *Année sociol.*, 1898, p. 29; S. R., *Cultes*, t. I, p. 97.

41.—Sabbat : S. R., *Cultes*, t. I, p. 16, 429.

43.—Poisson : *Ibid.*, t. III, p. 43, 103; Dölzer, *Röm. Quartalschrift*, 1909, p. 3.

48.—Hubert et Mauss, *Théorie générale de la magie*, in *Année sociol.*, 1904, p. 1 et suiv.; Van Gennep, *Les rites du passage*, 1909.

50.—Origine de la morale : S. R., *Cultes*, t. II, p. 7; Frazer, *Psyche's task*, 2e éd., 1913 (trad. fr.).

53.—Sur le paradoxe de Quinet (que la Révolution aurait dû déchristianiser de force la France), voir Peyrat, *La Révolution*, 1866,

*
* *

Sous le titre : *Religionsgeschichtliches Lesebuch*, M. Bertholet a publié (1908) un recueil de traduction des textes les plus importants relatifs aux religions de la Chine, de l'Inde, de la Perse et de l'Islam; ces textes sont précédés d'introductions et accompagnés de bibliographies. Il existe un recueil analogue pour les religions dites sémitiques par Gressmann, *Altorientalische Texte und Bilder*, 1909.

CHAPITRE PREMIER

Égyptiens, Babyloniens, Syriens.

SOMMAIRE.—I. *Complexité des phénomènes religieux en Égypte.—Traits essentiels de l'évolution religieuse.—Expansion des cultes égyptiens.—L'animisme.—Croyance à la vie future.—La magie.—Le totémisme.—Rôle religieux du Pharaon; les prêtres et le rituel.—Mythe d'Osiris.—Cosmogonie égyptienne.*

II. *Babylonie et Assyrie.—Code d'Hammurapi* (1).*—Dieux babyloniens.—Animisme.—Cosmogonie : le déluge.—Le dieu Thamuz.—Légendes d'Ishtar et de Gilgamesh.—Rituel, psaumes et incantations.—Divination.—Calendrier.—Croyance à la vie future.—Astrologie et astronomie.—Influence durable des idées babyloniennes.*

III. *Antiquité de la civilisation phénicienne.—Dieux et déesses.—Culte des animaux, des arbres, des pierres.—Baal, Melkart, Eshmun.—Adonis et le sanglier.—Sacrifices.—Idées sur la vie future et sur la création.—Cultes syriens.—Atergatis, le poisson et la colombe.—Les cultes syriens à Rome.—Stèle de Mésa.*

I

Les Égyptiens.

1. Les textes et les monuments qui nous font connaître la religion égyptienne s'échelonnent sur une durée de quarante siècles. A l'origine de ce dévelop-

(1) J'imprime *Hammurapi, Manu, Vishnu,* etc., et non *Hammourapi, Manou,* etc.; le lecteur français est averti que *u*, dans les noms propres étrangers, se prononce *ou*.

pement, il n'y a pas une religion unique, codifiée comme l'est le catholicisme, mais une foule de cultes locaux qui, peu à peu, s'agrégèrent, dont beaucoup sans doute disparurent, éliminés par la sélection religieuse, dont beaucoup d'autres s'accrurent d'éléments étrangers—libyens, arabes, syriens, grecs—ou prirent de l'importance à la faveur des Pharaons qui les professaient.

2. Comme les Égyptiens étaient, de leur nature, très conservateurs, ils se préoccupèrent de garder les conceptions des différents cultes plutôt que de choisir entre elles et de constituer un ensemble logique de croyances. Leurs théologiens ajoutèrent à la confusion en se livrant, depuis les temps les plus reculés, à toutes sortes de spéculations—identifications, mélanges, mariages de dieux, créations de groupes divins (triades, ennéades) et de généalogies, introduction d'idées philosophiques ou de données historiques dans les mythes qui leur semblèrent trop déraisonnables ou trop vides. Acceptant, d'après la tradition, la pluralité infinie des dieux, ils tendirent à les constituer en hiérarchie, à la façon de l'Égypte elle-même, et à y voir comme l'émanation d'un dieu plus puissant; de là une aspiration imparfaite vers le monothéisme, qui est comme le reflet de la politique égyptienne sur le monde des dieux.

3. De tout cela est résultée une confusion à peu près inextricable; on peut parler, non d'une religion égyptienne, mais de l'évolution des religions de l'Égypte. Encore est-on loin d'y voir clair, même aujourd'hui.

4. Les traits essentiels de cette évolution sont les suivants. D'une masse innombrable de dieux locaux, produits de l'animisme et du totémisme, se dégagent de bonne heure trois personnes divines appelées à une haute fortune : Horus, Râ et Osiris. Horus, souvent identifié à Râ, le dieu solaire d'Héliopolis, est un faucon ou un épervier; Osiris, le dieu d'Abydos, semble avoir été, à la fois ou successivement, un arbre et un taureau. Vers 1550, les Pharaons thébains firent prévaloir dans toute l'Égypte le culte du dieu-bélier de Thèbes, Ammon, aussi appelé Ammon-Râ, par identification au dieu du soleil; puis ce fut le culte du disque solaire qui l'emporta sur celui d'Ammon et tendit à absorber les autres. Il y eut là, du temps d'Aménophis IV (1370), un remarquable effort dans le sens monothéiste. Ensuite le culte d'Ammon reprit le dessus, sans pourtant faire disparaître celui de Râ. Osiris devint et resta le dieu par excellence des morts. A l'époque saïte (VIIe-VIe siècle av. J.-C.), les plus vieilles conceptions furent remises en honneur; l'animisme et le totémisme refleurirent dans l'Égypte décadente que nous ont dépeinte les historiens grecs. Enfin, au début de la domination hellénique, un dieu gréco-asiatique, analogue à Pluton et identifié à Osiris, Sérapis, fut introduit par les Ptolémées à Alexandrie et resta le grand dieu jusqu'au triomphe de la religion chrétienne. Du temps des Antonins, il y avait en Égypte quarante-deux temples de Sérapis.

5. Alors que, sous les Pharaons, les cultes égyptiens étaient confinés aux pays soumis à leur puissance, ils montrèrent, dès l'époque de la domination grecque,

mais surtout sous l'Empire romain, une force d'expansion extraordinaire. Depuis l'Asie Mineure jusqu'à la Gaule et à la grande Ile Britannique, on rencontre des statuettes égyptiennes ou des imitations locales d'images de dieux égyptiens; des prêtres ambulants colportèrent partout les cultes consolateurs d'Isis, de Sérapis, d'Anubis et d'Harpocrate (Horus l'enfant). Malgré la résistance du Sénat, l'hostilité d'Auguste et de Tibère, ces cultes jouirent en Italie et à Rome d'un crédit croissant. Les prêtres isiaques étaient des guérisseurs, des devins, des exorcistes; autour d'eux se formèrent des confréries qui célébraient un culte extatique, où l'on pleurait, aux sons du sistre, la mort d'Osiris, où l'on fêtait bruyamment sa résurrection, prototype de celle de ses fidèles. Il est probable que Paris même, vers le IIIe siècle, eut un temple d'Isis. Cette religion reçut un coup terrible, à la fin du IVe siècle, lorsque le patriarche chrétien Théophile fit brûler le Sérapéum d'Alexandrie; mais le paganisme ne disparut d'Égypte qu'à l'époque de Justinien.

6. L'animisme était, en Égypte, aussi développé que chez les sauvages les plus primitifs. Tous les objets naturels, depuis les corps célestes et le Nil jusqu'aux humbles sycomores, prenaient forme de dieux; l'imagination populaire peuplait de démons fantastiques les déserts qui bordent la vallée du Nil. A cet animisme quasi universel s'associait naturellement la croyance à la survie de l'âme; mais, aux yeux des Égyptiens, le corps devait servir de support à l'esprit, même après la mort, et une condition essentielle pour assurer la félicité de l'âme était de veiller sur sa dépouille. De là

les pratiques d'embaumement, de momification, l'usage de sarcophages, souvent emboîtés les uns dans les autres, le soin avec lequel on construisait les tombeaux, énormes pyramides royales ou hypogées creusés dans le roc.

7. Les idées des Égyptiens sur la condition et le séjour des esprits ont beaucoup varié et se sont mêlées de bonne heure : on trouve des conceptions contradictoires et pourtant contemporaines, dont la théologie s'accommodait tant bien que mal. L'âme est un oiseau qui monte au ciel; elle est un homme semblable au mort qui va cultiver les champs d'*Ialou*, quelque part vers l'ouest, avec les serviteurs qui peuplent sa tombe sous forme de statuettes ou de *répondants;* l'âme doit accomplir un long voyage vers le pays des morts. Ce voyage est semé de périls et de pièges auxquels elle échappe en suivant les instructions très compliquées d'un guide, le *Livre des Morts*, qu'on place dans les tombes ou dont on transcrit les passages essentiels sur leurs parois, sur les cartonnages des momies, sur les statuettes. Nous possédons beaucoup de rédactions différentes de ce livre, recueil d'incantations et de formules magiques, monument d'extravagance et d'imposture. Enfin, à côté de l'âme de l'homme, il y a ce qu'on appelle son *double*, le *ka*, sorte de génie protecteur de l'individu ou d'ange gardien. Le *ka* s'incarne dans un ou plusieurs objets matériels (statuettes), qui doivent rester dans la tombe et y représenter le support matériel de l'âme, alors même que la momie aura disparu par l'effet du temps ou d'une violation de sépulture.

Pendant longtemps, la croyance à la survie des âmes ne fut pas compliquée d'idées morales; mais celles-ci finirent par revendiquer leurs droits : il fallut que l'âme du mort comparût devant Osiris, qu'elle fût pesée, qu'elle affirmât, devant quarante-deux juges, n'avoir pas commis toute une série de fautes spécifiées. Les âmes coupables étaient précipitées on ne sait où, dans un enfer au sujet duquel les détails manquent. Les âmes des bons devenaient des Osiris, s'identifiaient au dieu-roi du monde infernal.

8. Le principe du culte des morts est la magie, la vertu des images et des formules. C'est elle qui assure au mort la jouissance des réalités correspondantes aux objets qu'on place ou qu'on figure dans sa tombe : nombreux domestiques, riches pâturages, champs fertiles, aliments, vêtements et meubles de toute espèce. Les scènes représentées sur les parois des grandes tombes ne sont pas seulement l'image des occupations du mort, mais leur support matériel, leur condition magique. Diodore disait avec raison, vers le temps d'Auguste, que les Égyptiens considéraient leurs maisons comme des lieux de passage et leurs tombeaux seuls comme des demeures éternelles. Ce n'est point qu'ils n'aimassent la vie, tout au contraire : ils l'aimaient si passionnément qu'ils voulaient la conserver après la mort, dans une condition aussi semblable que possible à celle des vivants les plus heureux.

9. Le totémisme se présente en Égypte sous trois formes. Il y a d'abord un nombre considérable d'arbres et d'animaux sacrés, les uns honorés dans toute l'Égypte, comme le chat, les autres dans certaines

régions seulement. Ces arbres et ces animaux sacrés sont des dieux, représentés d'abord sous forme végétale ou animale, puis, avec les progrès de l'anthropomorphisme, comme des divinités logées dans des arbres, des divinités à tête d'animaux ou portant des dépouilles d'animaux. Osiris, probablement taureau à l'origine, est toujours représenté comme un homme; mais sa sœur et épouse Isis a conservé des cornes de génisse comme marque de sa nature primitive. Enfin, à côté des espèces sacrées, qui caractérisent les cultes totémiques, l'Égypte a adoré des animaux individuels, spécimens choisis à certains signes naturels, mais rares : tels sont le taureau Apis de Memphis et le bouc de Mendès. Les animaux sacrés, devenus vieux, étaient immolés rituellement. On embaumait les animaux sacrés comme les hommes; il existe d'énormes nécropoles de taureaux Apis, de chats, de béliers, d'ibis, de crocodiles.

10. Comme partout, le totémisme en Égypte eut pour conséquence des interdictions alimentaires, souvent restreintes à certaines parties de l'animal ou imposées seulement aux prêtres; ainsi, du temps d'Hérodote, ceux-ci ne pouvaient manger de porc. L'interdiction de tuer les animaux sacrés était absolue; sous un des Ptolémées, un Romain manqua déchaîner une révolte pour avoir tué accidentellement un chat. Les Égyptiens tenaient tellement à leurs chats qu'ils en prohibaient l'exportation et envoyaient périodiquement des missions pour racheter ceux qui avaient été enlevés clandestinement; c'est seulement lors du triomphe du christianisme que les chats égyptiens

purent se répandre à travers l'Europe. Ils y furent d'autant plus nécessaires que l'invasion des Huns asiatiques venait d'y introduire à sa suite les rats.

11. Le Pharaon d'Égypte, assimilé à un dieu, est un grand prêtre et un grand magicien; ses prières, ses invocations assurent la marche des phénomènes naturels; il est le seul intercesseur auprès d'Osiris en faveur des morts. Les prêtres des différents temples ne formaient pas de castes, comme on l'a cru; mais le sacerdoce, fort considéré, était souvent héréditaire. Les cérémonies, les sacrifices, les prières étaient toutes empreintes de magie; de même que les religions égyptiennes sont sorties de l'animisme, leur culte est issu de la magie, qui est la technique et la stratégie de l'animisme. Talismans de tout genre, remèdes extravagants, incantations, maléfices, toutes les fourberies étaient du domaine des prêtres. Mais, comme il arrive toujours, la science naît de la religion et, fille pressée, hérite de sa mère encore vivante; la science égyptienne sortit des temples, tendit à se laïciser et exerça une influence bienfaisante sur la science hellénique à ses débuts.

12. Les inscriptions hiéroglyphiques et les papyrus font connaître les détails du rituel, en particulier de celui des morts; mais les mythes des dieux nous échappent en grande partie et le seul qui nous soit familier, celui d'Osiris, a été conservé par un auteur grec. Osiris est un héros civilisateur de la haute antiquité; il règne sur l'Égypte, il lui assure la paix et la richesse, il y supprime l'anthropophagie. Son méchant frère, Set ou Typhon, le met à mort par jalousie et

déchire son corps en quatorze morceaux. Sa sœur et épouse Isis recherche partout les fragments de ce corps chéri, les retrouve un à un et érige sur chaque débris une tombe magnifique. Son fils Horus, devenu grand, venge son père et, par des formules magiques, le rappelle à la vie. Osiris règne désormais sur l'empire des morts. Ainsi Osiris, comme Adonis, Actéon, Hippolyte, Dionysos Zagreus, Orphée, Jésus, est un héros souffrant, un héros pleuré et ressuscité; son mythe implique un très vieux rituel de sacrifice, probablement le sacrifice d'un taureau sacré, découpé en quatorze parts, mangé en communion par les fidèles, puis remplacé par un autre taureau sacré, c'est-à-dire ressuscité. Les Grecs étaient déjà frappés de l'analogie de la légende d'Osiris avec celle de Dionysos Zagreus, le jeune taureau dévoré par les Titans, que Zeus fait renaître à une vie glorieuse. Issues l'une et l'autre de rites sacrificiels, ces légendes se ressemblent sans s'être fait mutuellement des emprunts.

13. Dans les plus vieilles tombes de l'Égypte, remontant à trois ou quatre mille ans avant notre ère, avant que la pratique de l'embaumement n'eût commencé, on trouve des corps dépecés comme le fut, d'après la légende, celui d'Osiris. Le mort, en effet, est un Osiris, sujet du dieu auquel on l'identifie; ses membres épars doivent être réunis pour ressusciter. C'est plus tard seulement qu'on cessa de dépecer les corps, pour les soustraire le plus possible à la destruction, et qu'on les enveloppa de bandelettes serrées, peut-être d'abord par crainte des *revenants*; mais la survie de l'âme ne pouvait être assurée que par la

piété des descendants, par leurs hommages, leurs offrandes, leurs formules; de même, la résurrection d'Osiris était due à l'art magique de son fils Horus. La haute antiquité du mythe osirien est ainsi attestée par l'influence constante qu'il paraît avoir exercée sur les usages funéraires de l'Égypte.

14. Les idées des Égyptiens sur la création du monde ne sont pas moins confuses et contradictoires que leurs idées sur la mort. Une des plus répandues explique l'origine des choses par l'union du dieu de la terre et de la déesse du ciel, conception commune à beaucoup de peuples. Une légende mal connue faisait de Râ le créateur du monde et des hommes; irrité de la méchanceté de ceux-ci, il aurait détruit l'humanité pour ordonner à nouveau le ciel et la terre. Une autre doctrine attribuait la création à la puissance magique du dieu Thot d'Hermopolis, dont la voix « aux justes intonations » avait fait sortir le monde du néant. On se souvient du Verbe créateur, de la « parole féconde » du Dieu de la Bible. Le soleil Râ, sorti d'un œuf, navigue dans une barque sur le fleuve Océan; c'est tantôt un faucon au vol rapide, tantôt un scarabée étincelant. Cet humble insecte, reproduit sans relâche par l'art, était un des talismans les plus répandus. Ainsi les conceptions inconciliables se juxtaposaient sans se fondre et la religion égyptienne, malgré les progrès de la royauté pharaonique, conservait l'image de la primitive anarchie.

II

Les Babyloniens et les Assyriens.

1. En religion comme en art, l'Assyrie n'a fait que continuer la Babylonie, si ce n'est qu'elle a donné le premier rang à son dieu national, le dieu-aigle Ashur.

2. Dès une époque très reculée, les Babyloniens avaient une cosmogonie, une mythologie, un rituel; mais comme l'unité politique n'a été réalisée que vers 2100 av. J. C., il est naturel que bien des cultes locaux aient contribué à former leur panthéon.

3. Marduk, le dieu d'Hammurapi, premier roi de la Babylonie unifiée, fut placé par lui à la tête du panthéon. C'est dans son temple, à Babylone, que le roi dédia le Code de lois en 282 articles qui a été retrouvé à Suse à la fin de 1901. Hammurapi prétendait tenir ce code du dieu solaire Shamash, qui joue ici le même rôle que le Dieu biblique du Sinaï. Les lois d'Hammurapi présentent avec les lois mosaïques des analogies qu'on ne peut expliquer par le hasard. Or, le code babylonien est de *six siècles* antérieur à la date assignée par la tradition au code mosaïque; si donc ce dernier avait été dicté par Dieu à Moïse, Dieu aurait plagié Hammurapi. Cette conclusion parut à bon droit inadmissible au plus universel des savants allemands, l'empereur Guillaume II; dans une lettre fameuse adressée à un amiral, il décida que Dieu avait inspiré tour à tour plusieurs hommes éminents, Hammurapi,

Moïse, Charlemagne, Luther et son grand-père Guillaume Ier. Cette opinion ne manqua pas de prévaloir dans les cercles de la cour.

4. Plusieurs dieux babyloniens forment des groupes de trois dits *triades*, comme Anu, dieu du ciel, Bel, dieu de la terre, et Ea, dieu de l'abîme. Les déesses jouent un rôle moins important que les dieux, à l'exception de la célèbre Ishtar, déesse de la guerre et de l'amour, de la mort et de la vie.

5. L'animisme babylonien a de bonne heure prêté une vie au soleil (*Shamash*), à la lune (*Sin*), ainsi qu'à l'étoile du matin et du soir (*Ishtar*), à la terre (*Bêl*), au feu (*Gibil*), à l'eau (*Ea*). Mais il n'est pas moins certain que les Babyloniens ont connu des dieux animaux, un lion (*Nergal*), un taureau (*Ninib*), un poisson (*Ea* ou *Oannès*), une colombe (*Ishtar*). Les dieux issus de totems terrestres ont une tendance à élire domicile dans le ciel; or, la mythologie grecque suffit à prouver que ces deux conceptions, inégalement anciennes, peuvent coexister sans gêne pour la foi.

6. Grâce aux fragments qui nous sont restés du prêtre babylonien Bérose (IIIe siècle av. J.-C.) et surtout aux milliers de documents cunéiformes exhumés en Babylonie et en Assyrie, nous sommes assez bien instruits de ce qui touche aux dieux babyloniens. Nous avons des récits de la création, du déluge, de la descente d'Ishtar aux Enfers. Le caractère général de ces récits est la subordination des hommes aux dieux; ceux-ci n'exigent pas seulement la piété, mais la pureté et la justice. Les rédacteurs de la Bible juive, qui ont connu, du moins indirectement, les légendes

sur la création et le déluge, n'ont fait qu'un pas de plus dans la même voie, en imprimant un caractère moral à tous leurs récits.

7. Les premiers dieux sortirent du chaos conçu comme la mer sans limites, le dragon *Tiamat*. Pour mettre de l'ordre dans le monde, il leur fallut combattre et vaincre Tiamat. Marduk conduit la guerre et, après sa victoire, devient le chef des dieux; puis il pose des bornes infranchissables à la puissance de la mer. Les hommes ne sont créés qu'après, peut-être avec de l'argile. Mais ils répondent mal au bienfait des dieux, qui décident de les détruire par l'eau. Ea révèle ce dessein en songe au Noé babylonien, Utnapishtim, qui construit une arche et s'y enferme avec les siens. Une crise terrible éclate, qui effraye même les dieux. Après sept jours, l'arche s'étant arrêtée sur une montagne, Utnapishtim envoie une colombe, puis une hirondelle; elles reviennent, ne trouvant pas où se poser. Un corbeau, lâché peu après, ne revient pas. Alors Utnapishtim sort de l'arche et offre un sacrifice dont le fumet attire les dieux « comme des mouches ». Cette version, comparée à celle de la Bible, est marquée de caractères plus primitifs, notamment le désaccord entre les dieux : Bel, qui a déchaîné le déluge, reproche à Ea d'avoir sauvé une famille. Dans la Bible monothéiste, Dieu s'adresse à lui-même le reproche contraire : il promet de ne plus déchaîner de déluge, aveu déplacé d'une rigueur excessive, d'ailleurs inutile, comme l'a prouvé la suite, à la réforme morale de l'humanité.

8. Le dieu Thamuz, l'Adonis des Syriens, est l'époux

d'Ishtar. Il meurt au printemps et descend aux Enfers. Ishtar y descend à son tour pour le retrouver et pour découvrir la source d'eau vive qui permettra de lui rendre la vie. A chaque porte qu'elle doit franchir, les gardes exigent d'elle une pièce de son vêtement; à la fin elle arrive nue dans l'Empire des morts. La terre, privée d'Ishtar, devient stérile; tout se dessèche et meurt. Les dieux tiennent conseil et décident de contenter la déesse. Malgré la colère de la déesse des morts, Allatu, ils envoient un messager qui s'empare de l'eau vive : Thamuz est ranimé et revient sur terre avec Ishtar.

A lire ce mythe, qui ressemble à celui de Déméter et Proserpine en Grèce, on songe naturellement à la végétation, brûlée par le soleil de Babylonie, qui renaît avec les premières pluies. Mais l'analogie avec l'histoire d'Isis et d'Osiris n'est pas moins frappante et porte à croire qu'il s'agit d'un mythe sacrificiel. Nous le retrouverons en parlant des Phéniciens.

9. Gilgamesh, roi d'Uruk, protégé de Shamash, a pour compagnon un être poilu, Engidu (nom autrefois lu *Eabani*), vainqueur d'un lion—sans doute un lion lui-même. Sur le mont du Cèdre, vers l'Orient, Ishtar s'éprend de Gilgamesh et lui offre son amour; mais Gilgamesh la repousse, car il sait qu'Ishtar tue ses amants. Alors elle se plaint à son père, le dieu Anu, qui suscite contre Gilgamesh un taureau divin; Gilgamesh et Engidu le tuent. Mais la malédiction d'Ishtar dépitée pèse sur eux; Engidu meurt; Gilgamesh est frappé de la lèpre et part pour l'île des Bienheureux, consulter son ancêtre Utna-

pishtim. Sur son chemin, il doit vaincre des lions, des scorpions; enfin il parvient à la mer où une déesse marine lui montre la route; au bout est un passeur qui conduit à l'île. Gilgamesh aborde et Utnapishtim lui raconte l'histoire du déluge; puis il le guérit de la lèpre par une drogue magique. Le héros se fait alors purifier à la source de purification et essaie d'atteindre la plante de vie, mais un serpent la lui arrache. Désolé de n'avoir pas retrouvé Engidu, il revient à Uruk. Du moins il obtient que son ami lui apparaisse en songe et s'entretienne avec lui. La fin de l'histoire manque encore.

10. Nous avons quelques autres fragments de légendes relatives à des dieux et à des héros, où des animaux qui parlent—aigle, serpent, renard—jouent un rôle important comme dans nos contes. Un mythe mi-historique, mi-légendaire raconte la naissance de Sargon Ier, fils d'un père inconnu que sa mère expose dans un panier de roseaux sur l'Euphrate, que sauve un paysan et qu'aime Ishtar; grâce à la déesse, il parvient à la royauté. La donnée générale est celle des légendes de Moïse et de Romulus.

11. La Babylonie et l'Assyrie avaient beaucoup de dieux. Un roi assyrien, vers 860, comptait plus de 7 000 dieux et génies. On les représentait sous forme humaine, les dieux beaucoup plus souvent que les déesses; le roi est le premier de leurs fidèles. Le rituel était compliqué à plaisir et comportait de longues formules qu'il fallait débiter sans erreur; les sacrifices passaient pour nourrir les dieux. En Babylonie, il y avait des prêtres puissants, maîtres

des secrets de la magie, qui, autour des temples enrichis par les dévots, formaient un clergé héréditaire; les jeunes prêtres étaient élevés dans des écoles annexées aux temples, qui avaient aussi des bibliothèques et des archives. L'Assyrie, État militaire, réduisit le prêtre à peu de chose ou plutôt fit du roi le chef des prêtres, souverain temporel et spirituel à la fois.

12. Il nous reste un grand nombre d'hymnes, séries d'incantations et de formules magiques. Beaucoup sont des *psaumes de pénitence :* un malade, un affligé s'adresse au grand dieu qu'il ne nomme pas, par l'entremise d'un dieu qu'il nomme, confesse ses péchés et demande miséricorde. Ces hymnes ont une portée morale incontestable; ils marquent que les dieux ne s'irritent pas seulement quand un homme leur a manqué d'égards, mais quand il a mal agi envers ses semblables.

Les incantations et exorcismes, qui ont pour objet de guérir les maladies, c'est-à-dire de mettre en fuite les démons, comportent l'emploi de plantes médicinales, de fumigations et d'ablutions où l'on peut saluer, parmi d'effroyables inepties, une timide aurore de science.

13. C'est aussi à la divination babylonienne que furent dues les premières notions d'anatomie. L'objet étudié était un foie de mouton, parce que la vie semblait résider dans le foie, non dans le cerveau ou dans le cœur. Ce n'était pas le foie d'un mouton quelconque, mais d'un mouton consacré par un long rituel; ce foie, devenu divin, offrait comme un raccourci de l'univers. La même conception porta les Babyloniens

à demander les secrets de l'avenir au ciel étoilé; nous verrons que leur fausse science a été la mère de l'astronomie.

14. Les Babyloniens distinguaient, dans leur calendrier, les jours fastes et néfastes, ceux qui étaient ouvrables de ceux qui ne l'étaient pas. Parmi ceux-ci étaient, semble-t-il, les premiers jours de chaque septénaire, au nombre de 4 par mois lunaire : c'est le *shabbatum* babylonien, analogue au sabbat biblique, qui a conservé quelques caractères du jour *tabou*, impropre à toute entreprise, à côté du caractère plus récent d'un jour de repos.

15. Le monde de la mort est sous terre, en un lieu d'épouvante d'où personne ne peut revenir : c'est une immense prison entourée de murs, éternellement sombre, où retentissent des gémissements. Allatu, la maîtresse de cet Empire, reçoit les morts tout nus. Pour les rendre à la vie, il faudrait parvenir à la source de la vie, à la plante de vie, qui sont cachées dans le monde infernal. Quelques privilégiés seulement, comme Utnapishtim et sa femme, ont pu franchir les eaux de la mort et atterrir à l'Ile des Bienheureux.

16. Le rite habituel paraît avoir été l'inhumation; on offrait des libations sur les tombes et l'on considérait le manque de sépulture comme un grand malheur. Mais tout ce qui touche au culte des morts nous est mal connu; à l'inverse de l'Égypte, la Babylonie et l'Assyrie nous ont rendu beaucoup plus de temples que de tombeaux.

17. En Babylonie, où le ciel est très pur, l'observation des astres remonte à une haute antiquité. On

se persuada que cette société divine était en harmonie avec la société humaine et qu'on pouvait demander à l'une les secrets de l'autre. De là cette fausse science de l'astrologie qui, introduite en Égypte, en Grèce, à Rome, a conservé, jusqu'à la fin de l'antiquité, le nom de science *chaldéenne*. Souvent persécutés, les Chaldéens ou astrologues revenaient toujours et faisaient même des dupes en haut lieu. Depuis le VIIe siècle environ avant Jésus-Christ, l'astrologie avait acquis des connaissances précises sur les mouvements et les occultations des corps célestes; ces éléments de science sérieuse fructifièrent chez les Grecs à partir du IIIe siècle. Aristarque de Samos et Séleucus de Babylone firent plus qu'entrevoir le système de Copernic; ils reconnurent que le soleil est le centre du monde planétaire et que la terre est une planète emportée autour du soleil.

18. Les Babyloniens distinguèrent sept planètes divines et donnèrent leurs noms aux jours de la semaine. Comme les Grecs et les Romains suivirent leur exemple, il se trouve que l'astronomie babylonienne survit dans les noms encore usités des jours : *lundi* est le jour de la Lune, *mardi* celui de Mars, *jeudi* celui de Jupiter, etc. Bien plus, les astrologues admirent que le caractère de chaque divinité planétaire marque de son empreinte celui qui naît tel ou tel jour : c'est pourquoi nous parlons encore d'un caractère *lunatique*, *martial*, *jovial*, faisant ainsi de l'astrologie sans le savoir. Enfin, nos cartes célestes inscrivent des noms d'animaux ou d'autres objets, le lion, le taureau, les poissons, la balance, sous lesquels les

Babyloniens avaient groupé les constellations, « restes fossiles, dit Franz Cumont, d'une luxuriante végétation mythologique. »

19. Ce transfert des puissances célestes dans le ciel eut deux conséquences. D'abord, on y fixa le séjour des héros divinisés, devenus des étoiles, puis celui des âmes des morts; la conception chrétienne du ciel est venue de là, car, dans les Évangiles encore, tous les morts sont censés résider sous la terre, comme dans la vieille doctrine biblique (Luc, 16, 22). En second lieu, le soleil, chef du chœur des planètes, devint la manifestation du dieu suprême, et il en résulta, vers le IIIe siècle de notre ère, une sorte de monothéisme auquel l'empereur Aurélien donna son adhésion, en construisant à Rome le magnifique temple du *Soleil Invincible;* ce fut aussi la religion de l'empereur Julien.

20. Par l'intermédiaire de la Bible et par celui de la science grecque, nous sommes les héritiers de la religion babylonienne; elle n'est pas morte tout entière et ses illusions les plus tenaces ont porté des fruits de vérité.

III

Les Phéniciens et les Syriens.

1. Les Phéniciens étaient les habitants de la côte chananéenne au nord de la Palestine. Ils parlaient une langue presque identique à l'hébreu. Leurs ports,

Tyr, Sidon, Byblos, étaient déjà florissants vers 1500, au témoignage des tablettes cunéiformes découvertes dans la Moyenne Égypte à Tel-el-Amarna. Longtemps avant cette époque reculée, la région côtière de la Syrie avait déjà subi les influences de la Babylonie et de l'Égypte. Depuis 1450 environ, la Phénicie fut vassale des Pharaons; elle redevint indépendante vers l'an 1000. Alors commença, dans la Méditerranée, la suprématie de la marine phénicienne, dont la fondation de Carthage est un épisode (vers 800).

2. La Phénicie regorgeait de petits dieux, appelés *el* (chef?), *baal* (pluriel *baalim*), *melek* (roi), *adon* (seigneur), etc. Les dieux des peuples limitrophes des Phéniciens, Chananéens, Philistins, etc., étaient désignés par les mêmes mots sémitiques, parfois légèrement modifiés. De *Melek* on a tiré le *Moloch* de la Bible, resté populaire, mais qui n'a jamais été honoré sous ce nom. Les déesses s'appellent *baalat*, *milkat*, *ilât*, *ashtoret* (l'*Ishtar* babylonienne, l'*Astarté* des Grecs). Ces divinités se manifestent dans les hauts lieux, les rochers, les arbres, sous la forme de poteaux équarris (*ashera*), d'animaux, de pierres. *Bait-el*, « demeure du dieu », est devenu en grec *bétyle*, mot qui désigne des pierres levées analogues à nos menhirs; on leur donnait généralement une forme conique, comme on le voit sur les monnaies de Byblos.

3. Un *baal* et une *baalat* forment un couple, qui règne à la fois sur le ciel et sur la terre, qui fertilise la terre par les eaux du ciel. C'est de l'association de ces deux principes, mâle et femelle, que dépendent la fécondité et la vie.

4. A l'époque où les textes commencent à nous éclairer, le culte des animaux, comme celui des arbres et des pierres, n'est plus qu'une survivance. Toutefois, nous pouvons encore en mesurer l'importance à celle des animaux sacrés, attributs des dieux, tels que le taureau, le lion, le sanglier, l'aigle et la colombe. Un *baal*-mouche d'Ekron en Philistide, *Baal-zebub*, a pénétré par la Bible dans le langage moderne : c'est le fameux diable *Belzebub*. Les *Baalim*, après avoir été des animaux, sont devenus des dieux solaires; les déesses ont été identifiées à l'étoile du matin et à la lune.

5. L'Aphrodite *Ourania* (céleste) des Grecs n'est autre que la déesse céleste ou *Astarté* phénicienne, particulièrement honorée à Carthage, où les Romains l'appelèrent *Virgo Caelestis*. La *Tanit* lunaire de Carthage, dont le vrai nom était peut-être *Taint*, a été assimilée à l'Artémis grecque et à la Diane des Romains. Les *Baalim*, aux yeux des Grecs et des Romains, étaient généralement considérés comme des formes locales de Zeus ou de Jupiter, plus rarement de Poseidon ou d'Héraklès.

6. La Phénicie n'ayant jamais formé une unité politique, il n'y a pas de grand dieu Baal. Le dieu de Sidon est *Baal-Sidon*, celui du Liban est *Baal-Libanon*, etc. Les véritables noms divins sont très rares : *Melkart*, le Baal de Tyr, assimilé par les Grecs à Héraklès, est simplement *Melek-Kart* (le roi de la ville); quant à *Eshmun*, assimilé à l'Asklépios grec, on n'a pas encore expliqué son nom. Lorsqu'un Phénicien parlait de Baal, il pensait à son dieu

local; c'est ce qui apparaît dans les nombreux noms dits *théophores* (porte-dieu), où intervient la mention d'un dieu protecteur, comme *Hannibal* « faveur de Baal », *Adonibal* « Baal est le seigneur ». Les Grecs crurent à tort que Baal était un nom générique et adoptèrent un dieu *Bêlos*, identifié à Zeus. Le dieu *Bel* de Babylone est un Baal devenu grand dieu; en revanche, quoi qu'on en ait dit, le dieu celtique *Belenus* (Apollon) n'a rien de commun avec un Baal.

7. *Adonis* (le seigneur) est un dieu de Byblos. La légende fait de lui un jeune chasseur aimé d'Aphrodite (Astarté); il est tué à la chasse par un sanglier et pleuré par son amante. Chaque année, à l'anniversaire de sa mort, la rivière de Byblos se teint en rouge et les femmes pleurent le jeune héros; on expose son corps sur un lit de fleurs qui se fanent vite, la fête se célébrant au cœur de l'été, et ces parterres de fleurs sont appelés les « jardins d'Adonis ». Ce culte, également connu en Babylonie, passa de Phénicie à Chypre et de là en Grèce et à Rome. Alors que le porc était considéré comme un animal sacré ou impur (ce qui, primitivement, revient au même), des sangliers étaient sacrifiés à Aphrodite de Chypre en mémoire d'Adonis. C'était, disait-on, pour venger la déesse; mais la vraie explication est toute différente. Le seigneur Adonis est lui-même, à l'origine, un sanglier sacré, objet du culte d'un clan de femmes qui, pour s'assimiler à leur dieu, se disent et se croient des laies; une fois par an, le sanglier est tué, déchiré et mangé dans un repas de communion; puis les femmes pleurent Adonis et, après quelques jours, célèbrent sa résurrec-

tion, c'est-à-dire la capture ou l'achat d'un nouveau sanglier sacré qui sera, jusqu'à l'été suivant, leur dieu tutélaire. Le nom véritable ou sacré d'Adonis est Thamuz, époux de l'Ishtar babylonienne; il ressemble fort à celui du sanglier en osmanli (*domuz*). Ce nom divin n'était prononcé que dans les lamentations sur la mort d'Adonis. Sous le règne de Tibère, les passagers grecs d'un bateau égyptien, dont le pilote s'appelait par hasard Thamus, entendirent crier pendant la nuit, sur la côte d'Épire : « *Thamuz, Thamuz, Thamuz, panmegas tethnêké* », c'est-à-dire « Thamuz, le très grand est mort! » Le pilote crut qu'on l'appelait et qu'on annonçait ainsi mystérieusement la mort du grand Pan (*Pan megas*). Sur quoi l'on fit un rapport à Tibère, qui ordonna une enquête sur la mort du dieu. On a cru jusqu'à nos jours que ces cris de Syriens, pleurant la mort d'Adonis, avaient annoncé aux hommes la fin prochaine du paganisme au moment de la mort de Jésus; j'ai donné l'explication qu'on vient de lire en 1906.

8. Les dieux phéniciens, maîtres en principe de toutes choses, en exigent les prémices; cela revient à dire qu'on *désècre* la récolte, le butin, etc., en sacrifiant la partie pour le tout. Les Phéniciens ont-ils conservé jusqu'à l'époque historique l'affreuse coutume, que leur attribuaient les Hébreux et les Grecs, d'immoler aux dieux leurs premiers-nés? On hésite à le croire; il pouvait s'agir le plus souvent de simulacres, de comédies rituelles, comme celle qui consistait à faire *passer les enfants par le feu*. Quand Diodore (XX, 14) raconte que les Carthaginois, en 310, pla-

cèrent, sur les bras d'une idole en bronze, 200 enfants nobles qui furent précipités de là dans un brasier, qui nous garantit qu'il a suivi un bon auteur, ou que cet auteur a bien compris ce qu'on lui rapportait? Neuf fois sur dix, ou plutôt toujours, les rites cruels d'un peuple ou d'une secte religieuse ne sont attestés que par ses ennemis. On dit souvent que la circoncision, commune aux Phéniciens, aux Hébreux, aux Arabes et à beaucoup d'autres peuples (même en Océanie), prouve l'existence antérieure de sacrifices d'enfants, rachetés par ce sacrifice d'une partie de leur personne; mais ce sacrifice partiel peut fort bien être le simulacre d'un sacrifice total *qui n'a jamais été pratiqué*. Le baptême est bien le simulacre d'une noyade, après quoi l'on naît à une vie nouvelle; mais a-t-on jamais immergé un initié jusqu'à ce que la mort s'ensuivît?

9. Le mort habite sous la terre, parmi les ombres; on ne sait rien de précis sur les idées que se faisaient les Phéniciens de la vie future. Leur cosmogonie est également obscure. Ils ont peut-être admis un être primitif réunissant les sexes, comme la « Vénus barbue », dont un auteur romain signale une image à Chypre; d'où l'on peut rapprocher le texte biblique où Dieu, pour créer la femme, prend une côte (ou *un côté*) du premier homme. Les récits phéniciens de la création que nous ont transmis les Grecs laissent entrevoir des traditions assez semblables à celles de la Babylonie. Le chaos, fécondé par un souffle divin, produisit deux principes, mâle et femelle, d'où sortit un œuf, lequel, en se brisant, constitua le ciel et la terre. Les détails sont contradictoires et incertains.

10. En dehors des temples, il y avait, en pays phéniciens, beaucoup de sanctuaires à ciel ouvert, les « hauts lieux » de la Bible, avec un autel, souvent en pierre brute, des pierres et des poteaux sacrés. La Phénicie connaissait des prêtres et des prêtresses; certains sacerdoces étaient héréditaires dans les familles royales.

*
* *

11. Ce que j'ai dit de la Phénicie me dispense d'insister sur la Syrie araméenne, son *Hinterland*. Il n'est pas très utile de savoir qu'il y avait là un dieu *Hadad* (taureau) et une déesse *Gad*, qui fut assimilée par les Grecs à la Fortune, ou encore qu'on adorait à Palmyre *Malakbel*, *Jarhibol* et *Aglibol*. La déesse syrienne d'Hiérapolis, nommée *Atergatis* ou *Derceto*, est plus digne d'attention, à cause de la description détaillée que le grec Lucien, au IIe siècle, nous a laissée de son culte. Dans un étang voisin du temple on entretenait des poissons sacrés, que les prêtres seuls pouvaient manger rituellement; la statue de la déesse était couronnée d'une colombe, animal sacré en Syrie comme le porc et le poisson. Atergatis était donc à la fois poisson et colombe. Le culte était célébré par des hommes habillés en femmes qui voulaient ainsi s'assimiler à la déesse. Cette assimilation, je l'ai déjà dit, est le but essentiel des cultes primitifs; si les légendes humanisent les dieux, les rites tendent à diviniser les hommes.

12. Le culte de la déesse syrienne s'introduisit en Grèce et en Italie, où il fut propagé par des prêtres

vagabonds et mendiants, par des soldats, des marchands et des artisans qui formèrent des confréries jusqu'en Gaule. A côté de la déesse syrienne, d'autres dieux de ce pays trouvèrent des fidèles, en particulier les *Baalim* ou Jupiters d'Héliopolis et de Doliché (en Commagène). Les impératrices syriennes favorisèrent ces cultes à Rome au IIIe siècle et l'empereur Elagabal, prêtre de la Pierre noire d'Émèse, fit adorer ce fétiche jusque dans le palais des Césars.

13. A Ascalon, en Philistide, Atergatis était honorée sous la forme d'une femme à queue de poisson; son époux Dagon était figuré de même. Ces dieux-poissons rappellent l'Oannès babylonien et la légende de Jonas. Gaza, également en Philistide, possédait un temple de *Marna* (« notre seigneur »), dieu auquel on demandait surtout la pluie et qui était identifié, par la tradition, à Zeus « né en Crète »; c'est un des arguments que l'on fait valoir pour établir l'origine crétoise des Philistins.

14. Dans la célèbre inscription de Mésa, roi de Moab, découverte en 1868 près de Dhiban et conservée au Louvre, ce prince, mentionné par la Bible (vers 860), se vante d'avoir battu les Israélites avec l'aide de son dieu Kemosch, dont il parle comme les Hébreux eux-mêmes de leur Jahveh : c'est un dieu souverain, dont dépend son bonheur et son malheur. On voit que le dieu guerrier d'une tribu de pillards peut frayer la voie au *monothéisme*, dont la *monolâtrie*, ou adoration d'un seul dieu, est une forme inférieure. Une compagne ou épouse de ce Kemosch est mentionnée dans le même texte; elle s'appelle *Ashtar*, variante du nom d'Astarté.

BIBLIOGRAPHIE

I.—Budge, *Gods of the Egyptians*, 2 vol., 1902; Erman, *Die ägyptische Religion*, 1095; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 3 vol, 1895-1899; *Études de mythol. et d'archéol. égyptienne*, 3 vol. 1893-1898; E. Naville, *La religion des Égyptiens*, 1906; Fl. Petrie, *Religion of ancient Egypt*, 1906; Moret, *Au temps des Pharaons*, 1908; *Les mystères égyptiens*, 1913; Petrie, art. *Egyptian religion* dans l'*Encycl.* de Hastings, 1912.

4.—Sérapis : S. R. *Cultes*, t. II, p. 338.

5.—Lafaye, *Culte des divinités d'Alexandrie*, 1884; Roscher, *Lexicon der Mythol.*, articles *Isis*, *Osiris*, etc.

7.—Budge, *The book of the Dead*, 1895 (cf. Maspero, *Études*, t. I, p. 325).

9.—Loret, *L'Égypte au temps du totémisme* (in *Conf. Guimet*, 1906, p. 151).

10.—Chats : S. R., *Cultes*, t. I, p, 95.

11.—Moret, *Caractère religieux de la royauté pharaonique*, 1902; *Le rituel du culte divin journalier*, 1902.

12.—Frazer, *Adonis*, *Attis*, *Osiris*, 3e éd., 1914; Loisy, *Isis et Osiris* (*Rev. hist. et litt. rel.*, 1913, p. 385).

13.—A.-J. Reinach, *L'Égypte préhistorique*, 1908.

II.—Toutes les questions relatives à la religion babylonienne sont traitées dans les grands dictionnaires bibliques et théologiques de Cheyne, Hastings, Hauck, Vigouroux, ainsi que dans le *Lexikon der Mythologie* de Roscher.—M. Jastrow, *Die Religion Babyloniens und Assyriens*, 1902 et suiv.; Zimmern, art. *Babylonians and Assyrians* dans l'*Encycl.* de Hastings, 1909; P. Dhorme, *Relig. assyr. babylonienne*, 1910.

3.—Jeremias, art. *Marduk*, *Nebo*, etc., dans le *Lexikon* de Roscher. —S.-A. Cook, *The laws of Moses and the Code of Hammurabi*, 1903; art. *Hammurabi*, dans le *Dict.* de Hastings, t. V; Lagrange, *Rev. biblique*, 1903, p. 27; Dareste, *Le Code d'Hammourabi*, in *Journal des Sav.*, 1902, p. 517, 586; Dhorme, *Hammourabi et Amraphel*, in *Rev. bibl.*, 1908, p. 205; cf. H. de Genouillac, *Hammourabi*, in *Revue des Idées*, 1908, p. 351. — Sur la controverse dite *Bibel und Babel*, voir *Rev. archéol.*, 1903, I, p. 419.

6.—P. Dhorme, *Choix de textes religieux assyro-babyloniens*, 1907.—Sur les mythes : Delitzsch, *Das babyl. Weltschöpfungsepos*, 1896; Gunkel, *Schöpfung und Chaos*, 1895; Jeremias, *Iqdubar*, 1891; *Höllenfahrt der Istar*, 1886; Loisy, *Les mythes babyl. et la Genèse*, 1901. En général : Lagrange, *Études sur les relig. sémitiques*, 2e éd., p. 342 et suiv.

7.—On lit aujourd'hui *Utnapishtim* (au lieu d'*Umnapishtim*), *Hammurapi* (au lieu de *Hammurabi*).

8.—Frazer, *Adonis, Attis, Osiris*, 3e éd., 1914.

11.—Fossey, *Magie assyrienne*, 1902; King, *Babylonian magic and sorcery*, 1895; W. Schrank, *Babyl. Sühnriten*, 1908.

13.—Divination : *Rev. arch.*, 1906, II, p. 446; 1908, II, p. 139.

14.—Sabbat : S. R., *Cultes*, t. II, p. 443.

17.—Astrologie : voir l'article *Astrology*, dans Hastings, *Encycl. of Religion*, t. II; Cumont, *Relig. orientales dans l'Empire romain*, 1907.

III, 1.—Voir les articles *Phœnicia*, *Syria*, dans Cheyne, Hastings, Hauck, ainsi que les articles concernant les différents dieux (surtout dans Hauck).—Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, 2e éd., 1905 (mythes phéniciens, p. 396 sq.); P. Vincent, *Chanaan*, 1907; Dhorme, *Les pays bibliques au temps d'El-Amarna*, in *Rev. bibl.*, 1908, p. 500; Baudissin, *Adonis und Esmun*, 1911.

2.—Articles *Astarté*, *Baal*, *Moloch*, etc., dans Hauck.—F. Lenormaut, article *Baetylia*, dans le *Dict. des antiq.* de Saglio.—Sur les noms *El*, etc., *Rev. hist. litt. relig.*, 1913, p. 455.

5.—Sur la déesse TNT (inscr. latine de Carthage, *Taintida*) : *Bull. archéol. du Comité*, 1886, p. 13.

7.—Grand Pan : S. R., *Cultes*, t. III, p. 1.

9.—Idées des Phéniciens sur la vie future : J. Halévy, *Revue sémitique*, 1894, p. 31 sq.

11.—R. Dussaud, *Notes de mythol. syrienne*, 1903; article *Atergatis*, dans l'*Encyclop.* de Hauck.

12.—Cumont, *Les religions orientales*, 1907.

14.—R. Dussaud, *Monuments palestiniens du Louvre*, p. 4 (avec ac-similé, trad. et commentaire du texte).

CHAPITRE II

Aryas, Indous, Perses.

SOMMAIRE.—I. *Les Aryas et les langues aryennes.—Diffusion du type physique européen.—Dieux indous et perses.—Histoire de l'Inde.—Animisme et totémisme.—Migration des âmes et ascétisme.—Culte des morts.—Cosmogonies : le déluge.—Les Védas.—Le sacrifice védique.—Les dieux védiques.—Le rituel.—Les Brahmanes et les Brahmanas.—Les Upanishads.—Les lois de Manu.—Systèmes philosophiques.—Le jaïnisme et le buddhisme.—Vie du Buddha.—Les livres buddhiques.—Le* nirvâna.*—Buddhisme et christianisme.—Le roi Açoka.—Conquêtes du buddhisme en Asie.—Le lamaïsme.—L'indouisme : Siva et Vishnu.—Réformateurs en Inde : les Sikhs.—Avenir des religions de l'Inde.*

II. *Unité indo-iranienne.—Perses et Mèdes.—Le Zendavesta.—Zoroastre.—Les Mages.—Animisme; culte des animaux et des plantes.—Conflit du bien et du mal.—Souci de la pureté rituelle.—Croyance à la vie future : la pesée des âmes.—Culte du feu.—Caractères du mazdéisme.—Mithra et la diffusion du mithraïsme dans l'Empire romain.—Analogies avec le christianisme.—Le manichéisme.—Les Mandéens.*

I

Les Aryas et les Indous.

1. *Arya*, signifiant « noble », est le nom que se donnaient les Iraniens et les Indous, par opposition aux populations indigènes qu'ils subjuguèrent. Les langues

des Iraniens et des Indous, le vieux-perse et le sanscrit, sont apparentées à celles des Slaves, des Germains, des Grecs, des Italiens, des Celtes, comme l'italien, le français, l'espagnol le sont entre eux. La parenté de ces derniers idiomes s'expliquant par leur dérivation commune du latin, on a conclu, de la parenté des premières, à l'existence d'une langue disparue, dite indo-européenne et (abusivement) aryenne. Cette conclusion est légitime; celle qui consiste à postuler une *race aryenne* l'est d'autant moins qu'il n'existe pas davantage de *race latine* ou *romaine*, mais un agrégat politique de peuples qui ont parlé et répandu le latin.

2. Les savants cherchaient autrefois dans l'Asie Centrale le foyer des langues indo-européennes; on incline aujourd'hui à le placer en Europe, quelque part au nord ou au sud de la Baltique. Dans l'Europe du nord, les hommes qui parlent des langues indo-européennes sont encore, en bonne partie, de grande taille et blonds; or, ce type se retrouve, du moins dans l'aristocratie guerrière, là où ont été parlées anciennement les langues indo-européennes. L'Arya de l'Inde, dans les plus vieux textes, se vante d'être blond et d'avoir de beaux traits; les indigènes, qu'il appelle *Dasyus* (ennemis), avaient la peau basanée, la face plate (1). On peut donc parler, en Inde comme en Perse, de l'invasion d'un type européen septentrional, qui s'est introduit dans ces contrées en même temps que les langues indo-européennes et qui s'est mêlé peu

(1) Max Müller, *Essais sur la Mythologie*, p. 374.

à peu, sans tout à fait disparaître, avec l'élément indigène préexistant.

3. Le nom du ciel et, par extension, celui du dieu du ciel, *Dyaus pitar* (sanscrit), *Zeus pater* (grec), *Jupiter* (latin), se rencontre dans plusieurs langues indo-européennes; mais ce sont seulement les Iraniens et les Indous, encore réunis vers 1400 (1), qui possèdent en commun plusieurs noms de dieux : Indra, Mitra, les Asuras, les Dévas, ainsi que celui d'une plante sacrée, *sôma* (sanscrit), *haoma* (iranien). Il faut donc admettre que les Indous et les Iraniens avaient un rudiment de mythologie commune; mais on manque d'éléments suffisants pour parler d'une mythologie ou d'une religion indo-européenne.

4. Notre connaissance des religions de l'Inde se fonde sur un très grand nombre de livres en vers et en prose, rédigés en sanscrit, en pâli, en prâcrit, en tibétain, en chinois, etc. La chronologie de ces textes est très incertaine et il s'en faut que les plus anciens en date nous révèlent les idées les plus anciennes; cela est particulièrement vrai des livres védiques et brahmaniques, œuvres de prêtres qui, pareils en cela aux prophètes d'Israël, n'ont emprunté aux conceptions populaires que ce qui convenait à leur doctrine et à leurs desseins. On peut même dire que la littérature religieuse de l'Inde montre l'avènement progressif des idées populaires les plus anciennes dans les systèmes philosophiques et religieux. Ces idées nous sont surtout révélées par la littérature indoue de basse époque, et

(1) Voir plus loin, p. 91.

aussi par les relations des voyageurs modernes, qui ont étudié les superstitions des Indous et leurs coutumes.

5. Les textes religieux les plus importants sont les hymnes appelés *Védas*, avec les commentaires dits *Brâhmanas*, les lois dites de Manu, les manuels théologiques dits *Sûtras* et *Upanishads*, les livres buddhiques, les grandes épopées et les *Purânas* ou recueils de légendes. Je m'abstiendrai, dans cet exposé très sommaire, d'abuser de mots indous et je ne parlerai des textes originaux que dans la mesure strictement indispensable.

6. Les seules dates à peu près certaines de l'histoire de l'Inde sont fournies par les peuples étrangers qui ont été en contact avec elle. Les Indous n'ont presque pas de littérature historique. Ils vivent volontiers dans le rêve. Leur art, comme leur poésie et leur philosophie, se meut dans le domaine d'une fantaisie souvent exubérante, comparable à celle de la végétation dans ce pays tropical. La pensée est comme étouffée par le monde et ne s'en distingue pas; d'où la tendance panthéiste de tous leurs systèmes. Les peuples qui ont habité l'Inde sont de souche très diverse, mais tous ont acquis rapidement les mêmes caractères, en conséquence, semble-t-il, de l'influence du climat et du milieu.

7. Voici quelques dates bonnes à retenir :

— 1500-1000. Les Aryas dans le Pendjab.
— 520-440. Le Buddha.
— 327-325. Alexandre le Grand en Inde.

—	300.	Mégasthène à la Cour de Palibothra (Patna).
—	264-227.	Açoka, le Constantin du buddhisme.
—	120.	Établissement de hordes scythes et tartares en Bactriane.
+	Vers 50.	Kanishka, roi scythe, se fait buddhiste.
+	65.	Le buddhisme en Chine.
+	535.	Les Huns dans le nord de l'Inde.
+	629-645.	Voyage du pèlerin chinois Hiuen-Tsang en Inde.
+	711.	Commencement de la conquête arabe.
+	1398.	Invasion de Tamerlan.
+	1527.	Baber fonde l'empire mongol, qui dure jusqu'en 1857.
+	1672.	Les Français à Pondichéry.
+	1757.	Commencement de la conquête anglaise.
+	1857.	Révolte des Cipayes.
+	1858.	L'Inde rattachée à la Couronne d'Angleterre.
+	1877.	La reine Victoria impératrice de l'Inde.

8. Toutes les superstitions ont régné et règnent en Inde. L'animisme se manifeste par le culte des ancêtres, des corps célestes, des montagnes, des fleuves—du Gange surtout—des arbres, des plantes, des coquillages, des pierres, des outils, etc. Le totémisme a laissé des traces non seulement dans certaines inter-

dictions alimentaires—la vache—, mais dans le culte très répandu d'une foule de dieux sous forme animale, dans les mythes de la création et du déluge. Aujourd'hui encore, quelques tribus non aryennes de langue se partagent en clans à noms d'animaux, à l'intérieur desquels le mariage est prohibé; il y avait autrefois, dans la caste des Brahmanes, certaines classes où les unions étaient interdites, ce qui peut marquer une survivance du totémisme. La magie, qui fait le fond des rituels, n'a pas cessé de fleurir en Inde jusqu'à nos jours. Ce sont là des caractères communs à toutes les civilisations primitives. Mais il existe, en Inde, deux conceptions populaires, se rattachant l'une à l'autre par un lien logique, qu'on ne trouve aussi développées nulle part ailleurs. Ce sont celles de la *migration des âmes* et de l'*ascétisme libérateur*.

9. L'idée de la *migration des âmes* répond à la *métempsychose* des Pythagoriciens grecs. Comme le totémisme, elle est le produit d'une exagération de l'instinct social; l'Indou se sent apparenté à tout ce qui l'entoure et pense que son âme, avant d'animer son corps, a pu exister dans des êtres de toute espèce, organiques et même inorganiques, et qu'elle passera, après sa mort, dans les corps les plus divers. Cette incessante migration des âmes (*samsâra*) est ce que les Orphiques grecs appelaient le « cercle de la naissance » (*kyklos tês généséôs*). Très sensible aux misères de l'existence, l'énergie brisée par un climat humide ou de feu, l'Indou voudrait se soustraire à cette loi fatale qui le condamne à ne jamais connaître le repos; d'où la seconde idée très répandue en Inde, celle

de l'efficacité de l'ascétisme, de la contemplation muette, de l'extase. En réduisant le plus possible sa vie matérielle, ses jouissances, sa pensée même, l'Indou croit détruire le germe qui se manifeste dans la série infinie des renaissances (*karman*). Il y a déjà de l'ascétisme (*tapas*) dans les Védas; si la doctrine de la métempsychose ne s'y rencontre pas, c'est peut-être qu'elle fut d'abord celle des indigènes plutôt que de leurs conquérants européens.

10. A côté des croyances si répandues à la migration des âmes, on trouve en Inde des idées très semblables à celles des Grecs et des Romains : les âmes des ancêtres (*pitris*) habitent le ciel auprès du premier homme (*Yama*); elles restent en communication avec les mortels, viennent prendre part aux sacrifices et aux repas qu'on leur offre; les oblations (*srâddhas*) sont un devoir strict auquel le fils ne peut se soustraire. Cette croyance était celle des envahisseurs aryens et sans doute aussi d'une partie des indigènes, qui construisaient pour leurs morts de grands tombeaux de pierre analogues à nos dolmens. Le rite de l'inhumation céda bientôt à celui de la crémation, qui avait pour but apparent de faciliter l'ascension des âmes vers le ciel, mais dont la cause première fut plutôt le désir d'anéantir le corps considéré comme dangereux, c'est-à-dire la crainte des *revenants*. Les rites funéraires se prolongent pendant un an, afin d'apaiser l'âme du mort qui est censée voltiger encore autour des vivants et qui, ce temps écoulé, va résider au ciel. L'idée d'un enfer pour les délinquants ne paraît très développée que dans les religions dites indouistes; mais

on en trouve déjà quelques traces dans les Védas.

11. La coutume de la *satî*, qui obligeait une veuve à se brûler sur la tombe de son mari et qui n'a été abolie par les Anglais qu'en 1829, semble être extrêmement ancienne, bien que les Védas n'en fassent pas mention.

12. Les légendes sur l'origine du monde et des hommes sont nombreuses et confuses. Il en est de mystiques, comme celle qui fait sortir les choses de l'Unité primitive scindée par la puissance du Désir; il en est beaucoup de puériles et d'extravagantes. Un géant aurait été sacrifié par les dieux et, de ses membres séparés, seraient issus tous les êtres; la même conception se retrouve chez les Scandinaves et chez les Iroquois; quelques Peaux-Rouges substituent, dans cette histoire, un chien au géant. L'âme primitive du monde se serait dédoublée en un homme et une femme, puis en un taureau et une vache, puis en un étalon et une jument, et ainsi de suite, pour produire tous les êtres « jusqu'aux fourmis ». Le dieu Brahma aurait « pêché » le monde au fond des eaux, avec l'aide d'un sanglier, d'un poisson et d'une tortue; il aurait créé tour à tour les autres dieux, puis les hommes et enfin le reste des êtres. La nature entière serait sortie d'un œuf d'or, qui produisit le premier homme, lequel créa les dieux par sa parole. La version la plus simple, commune à nombre de peuples, parle du mariage primitif du ciel et de la terre, *Dyaus* et *Prithivî*.

13. L'Inde connaît une histoire du Déluge : Manu, le Noé indou, est sauvé par le dieu Vishnu qui, sous forme d'un poisson, traîne la barque de Manu jusqu'au

sommet d'un rocher. Cette légende est peut-être d'origine babylonienne; Vishnu poisson rappelle le dieu babylonien Oannès.

14. Les textes appelés Védas (de *vid*, « savoir ») sont des recueils d'hymnes et de prières constituant un rituel de sacrifices, que l'on attribuait à d'anciens poètes divinement inspirés (les *Rishis*). Le plus ancien est le *Rig-Véda* (« Véda de la louange »); le plus récent est l'*Atharvavéda* (du nom d'une famille mythique de prêtres, les *Atharvans*). Dans ce recueil, la magie tient une grande place; mais la substance en était déjà familière aux poètes du Rig. La première rédaction des Védas se place approximativement entre 1500 et 1000 avant notre ère. Ils ont été composés pour les envahisseurs aryens, encore dans le nord-ouest de l'Inde, mais déjà en mouvement vers la vallée du Gange, malgré la résistance des indigènes auxquels ils font la guerre. La civilisation dont ils témoignent est assez avancée; elle connaît les animaux domestiques, les chars, les armes de bronze; mais il n'y a pas encore de temples. Les occupations sont surtout guerrières et agricoles; la richesse est déjà très inégalement répartie. Les prêtres, exclusivement chargés des sacrifices, sont rétribués par les fidèles; les princes ont des prêtres attachés à leur service et qui, parfois, le prennent de haut avec eux (1). Au-dessous des prêtres et des guerriers sont les travailleurs ou laboureurs, plus estimés, naturellement, que les indigènes; il y a là le rudiment des quatre castes des *Brahmanes*, des *Ksha-*

(1) Max Müller, *Essais sur la Mythologie*, p. 379.

triyas, des *Vaisyas* et des *Sûdras*, qui ont subsisté en Inde jusqu'à nos jours (1).

15. Un des caractères du sacrifice védique est la haute efficacité magique qu'on lui attribue. Avec les paroles qui l'accompagnent, il prétend exercer une contrainte sur les bons génies de la nature, sur les dieux. Ceux-ci sont censés non seulement y prendre part, mais y puiser des forces indispensables à leur action bienfaisante; ainsi la liqueur jaune du *sôma*, plante asclépiade, répandue en libations, est comme un feu terrestre qui ravive le feu du ciel. Ce qui se passe sur terre a dans le ciel un écho; le monde visible et le monde invisible sont soumis l'un et l'autre à la magie du sacrifice et de l'incantation.

16. Les forces naturelles qu'il s'agit ainsi de concilier ou de contraindre sont personnifiées sous des noms divins. Les dieux védiques ont des contours assez vagues; ils ne constituent pas une hiérarchie, comme ceux du panthéon grec, mais plutôt une confrérie de dieux. Au nombre de 33, ils se partagent, par groupes de 11, le ciel, la région intermédiaire et la terre. Celui qu'on invoque le plus souvent est le feu, *Agni*, nécessairement assimilé au soleil; puis vient *Indra*, le dieu belliqueux du ciel, qui tue le serpent *Ahi* ou *Vritra* et délivre les eaux qu'Ahi tient enchaînées dans les montagnes ou dans les nuages. *Dyaus pater*, le vieux dieu du ciel, *Prithivî*, la terre, *Brahma* et *Vishnu*, les grands dieux de l'indouisme, ne jouent plus ou ne jouent encore qu'un rôle effacé. *Varuna*, dieu céleste et peut-

(1) Max Müller, *Ibid.*, p. 354.

être lunaire, est le gardien de l'ordre cosmique et de l'ordre moral. *Rudra*, dont les flèches déchaînent la peste, est le père des génies du vent ou *Maruts* ; *Ushas* est l'Aurore. Les deux *Asvins* sont des héros analogues aux Dioscures grecs, qu'on a identifiés à l'étoile du matin et à celle du soir.

17. Le sacrifice par excellence est celui du cheval, considéré probablement comme un adjuvant du feu céleste. Les traces qu'on a cru découvrir de sacrifices humains sont douteuses. En général, le rituel védique est empreint de douceur; les idées morales, celles du péché et de la pénitence, commencent à se faire jour (1). Cependant, l'objet essentiel de la prière est d'obtenir des biens terrestres : la pluie, le soleil, la santé. Ce qu'il y a de grossièrement magique ou naturaliste a été laissé dans l'ombre par les Rishis, ou plutôt par les prêtres auxquels nous devons le texte actuel des Védas. Le fonds religieux primitif est partout voilé par le ritualisme, en voie d'évolution vers un panthéisme mystique. La spéculation philosophique n'est pas absente : « D'où vient le monde? Est-il créé ou incréé? Celui-là seul le sait qui voit toutes choses, et peut-être l'ignore-t-il lui-même. » Il y avait déjà des sceptiques, des hommes qui niaient Indra parce qu'il était invisible (2).

18. Les savants, depuis Bergaigne surtout, ont cessé d'admirer dans les Védas les premières hymnes de l'humanité ou de la « race aryenne » en présence des

(1) Max Müller, *Ibid.*, p. 357.
(2) Bergaigne, *Religion védique*, t. II, p. 167.

splendeurs et des terreurs de la nature. C'est de la poésie savante, sacerdotale, compliquée et obscure à dessein, parce que les prêtres, qui vivaient de l'autel, entendaient s'en réserver le monopole; à parler franc, les trois quarts et demi du Rig-Véda sont du galimatias. Les indianistes le savent et en conviennent volontiers entre eux.

19. Les *Brâhmanas*, explication en prose du rituel, sont l'œuvre des Brahmanes constitués en caste, successeurs des prêtres védiques. Ce sont des commentaires sur les Védas, considérés comme divins et infaillibles, mais que les Brahmanes comprenaient déjà moins bien que nous. On y trouve des légendes qui manquent aux Védas, par exemple celle du déluge. L'importance du sacrifice est encore accrue : il ne fortifie pas seulement les dieux, il les crée. Les Brahmanes sont censés posséder le *brahma*, force magique qui leur donne pouvoir sur les esprits; les honneurs qu'ils revendiquent pour eux-mêmes sont quasi divins. « Il y a deux espèces de dieux : d'abord les dieux et puis les Brahmanes, qui ont appris le Véda et le répètent. » (1) Les quatre classes sociales sont constituées, sans pourtant que cette division offre encore la rigueur intolérante qu'elle affecte dans la législation de Manu. Entre les Brahmanes et les guerriers se dessine une rivalité d'où naîtront plus tard les grandes hérésies.

20. S'il y a mille extravagances dans les Brâhmanas, il n'en manque pas dans les *Upanishads* (« séances »),

(1) Max Müller, *Ibid.*, p. 387.

spéculations théosophiques fondées sur les Védas, que l'on crut divins d'un bout à l'autre. Les *Upanishads* n'en restent pas moins à la source de tous les mouvements intellectuels de l'Inde, même de notre temps.

21. La même foi dans l'infaillibilité des Védas « racine de la loi, œil impérissable, soutien de toutes les créatures » (1), se manifeste dans le code dit de Manu, compilation du droit coutumier du nord de l'Inde, rédigée en vers après l'ère chrétienne. Ces lois insistent sur les devoirs envers les morts et sur les sanctions futures résultant de la migration des âmes : les bons s'élèveront dans l'échelle des êtres, tandis que les méchants seront abaissés. Par exemple, un homme vertueux renaîtra dans la caste des Brahmanes; un voleur de blé deviendra un rat.

22. Au brahmanisme se rattachent encore deux systèmes philosophiques qui ont exercé une grande influence sur la pensée de l'Inde. Le *Vedânta* (accomplissement du Véda), systématisé au VIIIe siècle après Jésus-Christ par Sankara, affirme l'identité de l'âme individuelle avec l'âme universelle; le monde extérieur n'est qu'une illusion (*mâyâ*); le but de la vie n'est pas la vertu, mais la connaissance, car elle seule peut élever l'homme jusqu'à l'esprit divin. A ce panthéisme s'oppose le réalisme de l'école dite *Sânkhya*, fondée, disait-on, par Kapila, qui reconnaît la pluralité des individus et l'existence de la matière comme celle de l'esprit. Lorsque celui-ci comprend son essence, il peut se dégager de la matière et remplir sa destinée.

(1) *Ibid.*, p. 350.

De dieux, il n'est plus question; mais comme le Sânkhya admettait l'autorité infaillible des Védas, son athéisme fut considéré par les Brahmanes comme inoffensif.

23. Du sein de la classe des guerriers s'élevèrent, au VIe siècle avant Jésus-Christ, deux réformateurs inégalement célèbres : Mahâvîra, le fondateur du jaïnisme (*jina*, « vainqueur ») et Gautama, le fondateur du buddhisme (*buddha*, « l'éveillé »). Mahâvîra est le plus ancien des deux, mais paraît avoir encore vécu à l'époque de la prédication du Buddha. Les deux doctrines se ressemblent beaucoup, parce qu'elles sont l'une et l'autre hostiles au ritualisme brahmanique et qu'elles s'inspirent également de la théorie populaire de la migration. La différence la plus importante, c'est que le jaïnisme fait une grande part à l'ascétisme, à la cruauté envers soi-même, tandis que la religion du Buddha est toute de douceur. Il y a encore des jaïnistes dans l'ouest de l'Inde, alors que le buddhisme n'existe plus qu'à Ceylan. Nous ne nous arrêterons ici que sur le buddhisme, mais présenterons une observation importante sur l'art du jaïnisme. Seuls de tous les Indous, les jaïnistes représentent, dans la sculpture, des hommes entièrement nus; ce sont les saints jaïnistes. Or, il n'y a pas le moindre doute que le modèle de toutes ces images est une statue grecque du type dit d'Apollon archaïque, des environs de l'an 520 avant Jésus-Christ. Une de ces statues a pu parvenir d'Ionie en Inde et y être indéfiniment imitée. D'autres indices semblent témoigner, au VIe siècle, de rapports assez étroits entre l'Ionie et l'Inde, où les Grecs ont toujours été appelés *Yavanas* (*Iavones*); or, c'est précisément l'époque où

une légende, qui recouvre peut-être quelque vérité, fait voyager Pythagore jusqu'en Inde.

24. Bien que l'existence même de Gautama, dit le Buddha Sakyamuni, ait été mise en doute par des indianistes autorisés, il semble qu'il y ait pourtant quelque fondement dans les traditions que l'on possède sur sa vie. Mais il faut avertir, dès le début, que le recueil des écrits sacrés du buddhisme, beaucoup plus volumineux que notre Bible, ne contient pas une ligne qu'on soit en droit d'attribuer au Buddha lui-même ou à l'un de ses disciples immédiats. Les buddhistes prétendent, il est vrai, qu'aussitôt après sa mort se réunit un concile de 500 religieux, où les enseignements du Buddha furent chantés en chœur; mais ce concile est un mythe et celui qu'on place cent ans après en est un autre. En revanche, l'histoire doit enregistrer le concile de 244, réuni par le roi Açoka, le Constantin de l'Inde, qui se convertit au buddhisme et en poursuivit pacifiquement la diffusion; pour cette époque, nous avons de nombreuses inscriptions, espèces de sermons lapidaires, qui nous placent sur un terrain très solide. Étant donnée la mémoire des Indous et leur habitude de s'assimiler de très longs textes (on voit encore des Brahmanes qui récitent tous les Védas sans les comprendre), il est très probable que les livres buddhiques nous ont conservé quelques données authentiques sur la vie et les enseignements du fondateur.

25. Fils d'un roi ou plutôt d'un guerrier, Gautama naquit vers 520, près de Kapilavastu, à 100 milles au nord de Bénarès. Il descendait peut-être d'une de ces

tribus scythiques qui ont continuellement pénétré dans l'Inde par le nord-ouest. On a trouvé de nos jours dans le Népal, aux pieds de l'Himalaya, une inscription d'Açoka qui dit être venu en pèlerinage à Lumbini, le lieu de la naissance de Buddha.

26. Adonné aux plaisirs de son rang et de son âge, jusqu'à l'âge de 29 ans, Gautama s'en détourna subitement à l'aspect de trois misères humaines : un vieillard impotent, un malade abandonné, un cadavre. En vain le Tentateur lui apparut et lui offrit l'empire du monde, s'il voulait renoncer à sa vocation; abandonnant tout, même sa femme et son jeune fils, il se fit moine mendiant et, pendant un demi-siècle, parcourut l'Inde du nord, prêchant et recrutant des disciples. On admet l'authenticité, du moins partielle, d'un beau sermon qu'il prononça à Bénarès. Il mourut à 80 ans d'une indigestion de riz et de porc; son corps fut brûlé et ses reliques, partagées entre ses disciples, furent dispersées un peu partout par leurs soins. La date de sa mort peut être fixée à 440 environ par des témoignages combinés avec la chronologie connue d'Açoka; l'incertitude porte tout au plus sur 20-30 ans.

27. Lors de l'apparition de Gautama, l'Inde du nord était soumise à la double tyrannie du formalisme des Brahmanes et du régime des castes. Le pays était gouverné par des roitelets dont les rivalités profitaient aux prêtres. Incapables de s'introduire dans la caste des Brahmanes, certains guerriers se faisaient moines ou ascètes et cherchaient ainsi à gagner la vénération du peuple. Gautama fut de ceux-là. Le schisme qu'il créa fut essentiellement anticlérical, antiritualiste;

il n'admit ni sacerdoce, chacun devant faire son salut lui-même, ni sacrifices, parce qu'il n'y a pas de dieux à qui les offrir. Les Brahmanes, lésés dans leurs intérêts, le poursuivirent et tentèrent même de l'assassiner. Si le Buddha ne condamna pas le régime des castes, il l'abolit du moins implicitement en ouvrant les rangs de sa confrérie à tous les hommes sans distinction de naissance. Sa religion, comme le christianisme de saint Paul, fut universaliste.

28. L'idée qui la domine n'est pas nouvelle : c'est celle du vieil ascétisme indou. La vie est une souffrance, entre des existences passées et des existences futures qui furent et seront aussi pleines de tristesse. Le suicide ne nous délivrerait pas, car il n'empêcherait pas la renaissance. Ce qu'il faut, c'est tuer par le renoncement le désir de vivre; ceux qui le tuent complètement ne renaîtront pas; ceux qui le suppriment à moitié renaîtront sous une forme moins matérielle et pourront alors travailler à ne plus renaître. Point n'est besoin des tourments que s'infligent les ascètes : il suffit de réduire au minimum ce qui nous attache à la vie. La vertu, la charité envers les hommes et les animaux ne sont pas des biens en soi, mais des formes du renoncement à l'égoïsme; il faut donc les pratiquer sans relâche, car l'affranchissement est un des fruits de l'amour. Quand toute volonté de vivre est épuisée, l'homme entre dans le *nirvâna;* il peut y entrer, comme le Buddha lui-même, de son vivant; donc le *nirvâna* n'est pas la mort matérielle : c'est le détachement absolu, la mort dans la vie, le non-être.

29. Pour atteindre cet idéal, l'état de moine men-

diant est le meilleur; mais un laïc plein de foi et de charité (surtout envers les moines) est « sur le chemin du salut ». Il peut prendre femme, à la différence des moines, et posséder des biens, ce qui leur est interdit; mais il doit se conformer aux commandements suivants : ne pas tuer (ni homme ni animal), ne pas voler, ne pas mentir, ne pas commettre d'impureté, ne pas boire de vin. Ainsi l'empire sur soi-même et la charité sont les deux clefs de voûte du buddhisme.

30. Gautama, comme Pythagore, prétendait se souvenir de ses incarnations antérieures et les racontait à ses disciples sous forme d'histoires et de fables édifiantes. Ce sont les *Jâtakas* (histoires de naissance), qu'on a appelées « l'épopée de la transmigration ». Il y a là des choses touchantes et charmantes, l'explication en images de cette fraternité des êtres, de cette solidarité de l'univers que le génie indou avait senties d'instinct et dont le sentiment profond lui fait tant d'honneur (1)

31. Les analogies du buddhisme avec le christianisme ont donné lieu à des hypothèses aventureuses. A vrai dire, les ressemblances des légendes portent sur des épisodes d'un caractère assez banal, comme ceux de la naissance miraculeuse du Buddha, du saint vieillard et des pèlerins venus de loin pour le saluer au berceau. En revanche, le christianisme s'appropria la légende du Buddha et la mit en œuvre dans le conte pieux du moine chrétien Barlaam, qui convertit, en Inde, le fils du roi Josaphat

(1) S. Lévi, *Conférences du musée Guimet*, 1906, p. 13 et suiv.

(VIe siècle?). Quant à la parenté intime des doctrines, elle est assurément remarquable; on sait d'ailleurs que le roi Açoka, vers 250 av. J.-C., se vantait d'avoir envoyé des missionnaires chez les rois grecs ses voisins, en Syrie et en Égypte. Une influence buddhiste sur les Esséniens et même sur l'hellénisme alexandrin n'est pas inadmissible; c'est par hasard sans doute que la première mention du nom du Buddha dans un texte grec (Clément d'Alexandrie) est postérieure de deux siècles à l'ère chrétienne.

32. Les communautés d'hommes et de femmes fondées par Gautama se multiplièrent rapidement et reçurent de grands domaines qu'elles possédèrent à titre indivis. L'afflux des nouveaux venus, souvent de mœurs suspectes, obligea de créer une hiérarchie et de formuler des règles sévères, qui furent plus ou moins observées; en même temps, la vénération des reliques du Buddha et plus tard celle de ses images, pour lesquelles on construisit d'innombrables monuments (*stûpas*), ouvrit la porte à l'idolâtrie et à un nouveau ritualisme.

33. Le fait capital dans l'histoire de la religion fut la conversion du sage roi Açoka (264-227 av. J. C.), dont le fils et la fille introduisirent le buddhisme à Ceylan, où il s'est conservé avec une pureté relative. Dans l'Inde même, il dégénéra vite; une école dite *du grand véhicule* y donna accès à l'ascétisme stérile et au charlatanisme magique (*yogi* et *tantra*). Les querelles des sectes et l'hostilité tenace des Brahmanes aggravèrent le mal. En vain, au premier siècle après

Jésus-Christ, le buddhisme trouva un nouveau protecteur dans le roi scythe Kanishka, dont les monnaies, d'inspiration grecque, portent l'image du Buddha. Vers l'an 630, lorsque le pèlerin Hiuen-Tsang, venant de Chine, visita l'Inde, il y trouva le buddhisme en pleine décadence. Des inscriptions attestent qu'il y survécut jusqu'au XIIIe siècle; puis, pour des causes encore obscures, il s'éteignit dans son foyer primitif.

34. Hors de l'Inde, il avait fait une extraordinaire fortune. Passé, vers l'époque de l'ère chrétienne, au Kashmir, puis au Népal, au Tibet, en Chine, en Birmanie, dans le Siam (650), il compte aujourd'hui un demi-milliard de fidèles; Ceylan, le Siam, la Birmanie, etc., constituent le groupe du sud; le Népal et le Tibet, la Chine et le Japon le groupe du nord.

35. Partout, en acquérant de la puissance, le buddhisme s'est corrompu, par l'inévitable absorption, consommée d'abord sur le sol de l'Inde, des religions indigènes, par la cupidité et le charlatanisme de ses moines. Relativement fidèle à ses principes en Chine, où la loi civile a sagement mis un frein à la multiplication des couvents et où l'influence du confucianisme a surtout développé le culte des ancêtres, le buddhisme a imposé au Tibet une théocratie monstrueuse, qui met obstacle à toute civilisation, à toute pénétration des idées européennes. Cette forme du buddhisme est le lamaïsme (*lama*, le supérieur), ainsi nommé des deux papes ou *lamas* qui gouvernent d'innombrables couvents et tout le pays. La religion primitive du Tibet était extrêmement grossière, avec des conceptions totémiques comme celle du dieu-ciel chevauchant un

chien, du singe vénéré à titre d'ancêtre, des chiens sacrés entretenus dans les lamaseries pour dévorer les morts, avec un développement inouï de la sorcellerie la plus basse. Le buddhisme qui s'y introduisit vers 650 était lui-même infecté de magie et de pratiques ascétiques. Le lamaïsme diffère surtout du buddhisme par la croyance à l'incarnation permanente de buddhas célestes dans les deux lamas; quand l'un de ces papes vient à mourir, le sort désigne un enfant né neuf mois après, qui doit succéder à sa dignité. Au XIXe siècle, le gouvernement chinois a substitué son choix à la voix du sort; mais ni sa suzeraineté, ni l'expédition des Anglais à Lhâssa (1904) n'ont fait disparaître les extravagances du lamaïsme. On a dit souvent qu'avec ses prêtres rasés, ses cloches, ses rosaires, ses moulins à prières, ses idoles, son eau bénite, ses papes et évêques, ses abbés et moines, ses processions et fêtes, ses confessionaux, son Purgatoire, son Enfer, son culte de la Vierge, le lamaïsme est une caricature du romanisme.

36. La littérature buddhique du Tibet comprend deux énormes collections, le Kandjour et le Tandjour, l'une de 108, l'autre de 225 volumes in-folio. Quelques grandes bibliothèques en possèdent des exemplaires, dont on a traduit de longs extraits, suffisants pour donner une idée de l'ensemble.

37. Si le buddhisme est l'avènement, dans l'histoire religieuse de l'Inde, de la croyance populaire à la transmigration, le groupe confus de sectes que l'on appelle l'*indouisme* marque celui du polythéisme et de la magie populaire, des croyances peu évoluées des indigènes, superficiellement convertis au brahmanisme.

Il est probable que les Brahmanes, par haine des buddhistes, firent alliance avec ces cultes dégradés, à la seule condition que leur autorité fût reconnue.

38. On croit en général que l'indouisme est essentiellement le culte de la *Trimourti* ou Trinité, composée de Brahma, l'esprit créateur, de Siva, l'esprit destructeur, et de Vishnu, le dieu conservateur. En réalité, cette trinité est fort peu accréditée en Inde, où Brahma, dieu abstrait, n'a jamais été populaire. En revanche, Siva et Vishnu sont de grands dieux, célébrés dans les épopées indoues du moyen âge, le *Mahâbhârata* et le *Râmâyana*, ainsi que dans la littérature chaotique des *Purânas* (« antiquités»), qui racontent les diverses transformations de Vishnu en animaux et mille autres choses Siva, « le miséricordieux », est une épithète (par euphémisme) du terrible Rudra des Védas. Malgré son nom, il reste un dieu redoutable, enlacé de serpents, le cou orné d'un collier de crânes, avec un troisième œil sur le front comme les Cyclopes grecs. Il a pour épouses *Kâlî* (la noire), *Durgâ* (l'inaccessible), *Pârvatî* (la fille de la montagne), tour à tour amoureuses et sanguinaires. Lui-même est à la fois créateur et destructeur, tantôt emporté par des passions sensuelles, tantôt plongé dans les pratiques de l'ascétisme. Des taureaux lui sont consacrés, et, idoles ambulantes, errent librement par les rues des villes. Le Grec Mégasthène, ambassadeur de Séleucus Nicator à Palibothra, vers 300, dit que les Indous adorent Dionysos et Héraklès. Dionysos est Siva, dont le culte est orgiastique. L'Héraklès de Mégasthène est Krishna, le tueur de monstres, incarnation ou *avatar* de Vishnu. Ce dernier, quelquefois

nommé dans les Védas, ne s'est pas seulement incarné en Krishna, mais en Râma, le héros du Râmâyana. Sîtâ, épouse de Krishna, a été enlevée par Râvana, le prince des démons, et conduite à Ceylan. Râma la reprend, grâce à son alliance avec le singe Hanuman et à l'armée de singes qu'il commande. Hanuman est un dieu très populaire dans l'Inde actuelle; Râma l'est plus encore.

39. Le vishnuïsme, par sa conception même, était plus austère que le sivaïsme; mais on incorpora l'amour (*bhakti*) dans l'épouse de Vishnu, Lakhsmî, et il en résulta un développement de mysticisme sensuel qui a énervé et dégradé le vishnuïsme.

40. L'indouisme s'est divisé en d'innombrables sectes, s'est peuplé de dieux, de déesses, de démons, au point de ressembler à une forêt tropicale. Le culte consiste en une vénération trop souvent désordonnée de fétiches et d'idoles, accompagnée de sonneries de cloches, d'illuminations, de jonchées de fleurs; la musique hurle ou soupire, les bayadères dansent, les têtes s'égarent et l'horrible tableau des supplices de l'enfer indouiste ne suffit pas pour inspirer aux fidèles le respect des mœurs.

41. Un lieu de pèlerinage favori est Bénarès, « le lotus du monde », avec ses 2000 temples; un autre est le sanctuaire de Vishnu à Jagannath (Orissa), où cent mille imbéciles viennent assister à la sortie de l'idole sur son char et où beaucoup, disait-on, se font écraser sous ses roues. L'habitude de se baigner en masse dans les eaux sacrées du Gange, souvent infectées des germes du choléra, est une des superstitions qui entretiennent ce fléau en Inde et qui, avec le pèlerinage des

musulmans à La Mecque, menace sans cesse de la contagion les pays civilisés.

42. En présence de ces religions retardataires et dégradantes, les réformateurs n'ont heureusement pas manqué. Dès le xve siècle, un simple tisserand, Kabir, avait enseigné la croyance à un dieu unique, qui n'exigeait pas de sacrifices, mais seulement la pureté et la vérité. Le Grand Mogol Akbar (1556-1605), qui était musulman, essaya de concilier les religions de l'Inde, y compris le christianisme et le judaïsme, dans un monothéisme plus philosophique que religieux. La plus intéressante de ces tentatives fut celle d'un marchand de Lahore, nommé Nânak, qui, né en 1465, fonda la secte des Sikhs (disciples), sur la base d'un monothéisme inspiré du Koran, bien qu'il repoussât à la fois l'autorité du Koran et celle des Védas. Ses successeurs donnèrent à la secte une organisation militaire, chose nouvelle en Inde, et où l'imitation de l'Islam est apparente. De longs conflits avec les musulmans aguerrirent les Sikhs qui, de 1800 à 1839, eurent un roi à Lahore. En 1849, après une guerre malheureuse, ils se soumirent aux Anglais, qui leur ouvrirent les rangs de l'armée britannique; mais ils subsistent à l'état de sectaires et vont en pèlerinage au temple d'Amritsar, où est conservé leur livre saint.

43. Si la réforme de Nânak fut due au contact des musulmans, celle de Rammohun Roy, né d'une famille de Brahmanes du Bengale, trahit l'influence du protestantisme (1774-1833). Établi à Calcutta, Rammohun apprit les langues étrangères, même le grec et l'hébreu, et s'efforça de concilier l'indouisme

avec le christianisme dans une large synthèse monothéiste. Mort prématurément à Bristol, au cours d'un voyage presque triomphal aux Iles Britanniques, il eut des successeurs, dont un surtout, Keshab Chander Sen, fut l'ami du savant indianiste d'Oxford Max Müller et prêcha avec succès à Londres. Mais ces tendances unitaires n'ont abouti qu'à la création de nouvelles sectes ; l'attitude à prendre envers les Védas dits infaillibles et surtout la question des castes restent toujours des pierres d'achoppement.

44. Que nous réserve l'avenir? « La religion des Indous, écrivait en 1858 Max Müller, est une religion décrépite et qui n'a plus beaucoup d'années à vivre. »(1) L'Inde ne deviendra cependant pas chrétienne; elle ne veut pas non plus être musulmane, bien que l'Islam y compte environ 60 millions de fidèles contre 210 millions d'indouistes et 2 millions et demi de chrétiens. La régénération morale et intellectuelle de ce grand pays dépend de l'école primaire qui, tout en inspirant le respect d'un long passé, enseignera à tous l'idée de l'évolution, plus scientifique que celle de la métempsychose, et les élèvera peu à peu au niveau des Européens instruits, à qui suffit la religion du devoir social.

II

Les Perses et les Iraniens.

1. Un texte cunéiforme, découvert au centre de l'Asie Mineure, à Pterium, nous apprend que vers 1400

(1) M. Müller, *Essais sur la Mythologie*, p. 345.

avant Jésus-Christ, des tribus, en relations avec l'Empire hittite, avaient pour dieux Mitra, Indra, Varuna et les Nâsatyas. Les deux premiers noms se rencontrent à la fois en Inde et en Perse; les deux derniers sont propres à l'Inde. Il semble résulter de là qu'à cette époque les ancêtres des Indous et des Iraniens n'étaient pas encore séparés. Pourquoi se séparèrent-ils? Ce fut peut-être, comme on l'a supposé il y a longtemps, par suite d'un schisme religieux, car le mot *déva*, qui désigne les dieux en Inde, désigne les démons dans l'Iran, tandis qu'*asura*, nom des dieux bienfaisants en Perse, est celui des démons en Inde.

2. L'Iran—la Perse moderne—était habité, vers 800, au nord par les Mèdes, proches parents des Scythes, au sud par les Perses. Vers 600, les Mèdes firent de grandes conquêtes; mais ils furent subjugués en 560 par le Perse Cyrus, qui fonda un vaste empire asiatique. Le fils de Cyrus, Cambyse, étant occupé à conquérir l'Égypte, les prêtres des Mèdes, nommés *Mages*, essayèrent de reprendre le pouvoir; mais le Perse Darius, fils d'Hystaspe, détrôna leur créature, le faux Smerdis, et rétablit, au profit des Perses, le royaume de Cyrus (523). L'Empire perse fut détruit à son tour en 330 par Alexandre et passa sous la domination des Séleucides, descendants d'un général macédonien; en 256 avant Jésus-Christ, la Perse fut conquise par les Parthes arsacides; puis l'élément perse reprit le dessus, en l'an 226 de notre ère, par la fondation de l'Empire sassanide, auquel les Arabes mirent fin en 652.

3. Le plus ancien recueil des livres sacrés de la Perse s'appelle le *Zendavesta* (commentaire de la

révélation), dont nous n'avons conservé qu'une partie. Il en est de plus récents comme le *Bundehesh* (création première), rédigé après la conquête arabe, et de plus récents encore comme l'épopée de Firdoûsi, le *Shah Nameh* (livre des rois), vaste recueil de toutes les légendes iraniennes.

4. Le Zendavesta est une compilation, mise par écrit, lors de la renaissance sassanide (vers 230), de documents appartenant à diverses époques. On croit que les hymnes du sacrifice appelées *Gâthâs* (chants) sont les plus anciens et que le droit sacerdotal dit *Vendidad* (donné contre les démons) est le plus récent.

5. A l'Avesta est attaché le nom de *Zarathustra* (Zoroastre), le législateur religieux de l'Iran. Nous ne savons rien de positif sur sa vie; on a même pu révoquer en doute son existence, comme celle de Moïse et du Buddha. D'après la légende sacrée, il aurait été conduit par des anges à Ahura Mazda (seigneur grand-sage), qui s'entretint longuement avec lui et lui révéla ses lois; d'où le nom de *zoroastrisme* donné à la religion de l'Avesta. Ceux qui considèrent Zoroastre comme un personnage historique font de lui un Mède ou un Bactrien, fondateur, vers 1100, d'une religion qui aurait été adoptée par les Perses. Ce qui est sûr, c'est que Cyrus s'est conformé à une prescription de l'Avesta relative à la pureté des eaux, quand il a détourné le cours du Gyndanès pour retrouver le corps d'un cheval qui s'y était noyé, et que Darius Ier invoque, dans ses inscriptions, Ormazd (Ahura Mazda), qui est le grand dieu de l'Avesta.

6. On s'étonne pourtant, dans cette hypothèse,

que l'Avesta ne mentionne jamais les Mages; il appelle les prêtres d'un autre nom plus ancien, *Athravans* (prêtres du feu). Il y a là peut-être un archaïsme voulu; peut-être aussi évitait-on le nom des Mages, à cause des fâcheux souvenirs laissés par leur rébellion sous Cambyse (cf. p. 92).

7. Ces prêtres de l'Avesta forment une caste héréditaire, dont les membres sont seuls compétents pour sacrifier ou purifier; on naissait prêtre, on ne le devenait pas. Ils vivent des revenus du culte, que la loi religieuse stipule avec soin, et aussi des amendes nombreuses qu'ils encaissent en échange de « pénitences ». C'est donc un véritable clergé.

8. L'étude même de l'Avesta prouve que ce livre contient des éléments de dates très diverses, quelques-uns très primitifs, beaucoup d'autres relativement modernes. L'animisme y est fort développé; le monde entier paraît peuplé de démons, les uns bons, les autres mauvais; les éléments, les animaux, les plantes, même les ustensiles du culte sont personnifiés. Les âmes des morts sont considérées comme les protectrices des vivants, des anges gardiens (*Fravashis*). Le totémisme a laissé des souvenirs évidents dans le caractère sacré attribué à certaines plantes, au taureau, à la vache, au cheval, au chien, au serpent. Les tabous sont innombrables et les purifications, qui sont destinées à les lever, tiennent une place prépondérante dans le rituel. Le culte est tout imprégné de magie : la plante sacrée, récoltée sur l'Elbruz, fournit la boisson divine, le liquide du sacrifice par excellence (*haoma*, en sanscrit *sôma*); les prêtres opèrent avec des faisceaux de

baguettes magiques dites *baresmân*, dont la cueillette est faite suivant certains rites, comme celle du gui chez les Celtes; une puissance magique est attachée à l'œil du chien, à l'urine du bœuf. D'autre part, beaucoup de divinités ont déjà un caractère abstrait qui semble attester une longue évolution religieuse; la morale, le désir du progrès, l'hygiène même se dégagent nettement des tabous; dans certaines prescriptions, les germes magiques de l'impureté sont devenus des principes de contagion. La science laïcise tout, même les microbes; il y a déjà une tendance de ce genre dans l'Avesta.

9. L'idée dominante est celle du conflit du bien et du mal. Le dieu de bonté, Ahura Mazda ou Ormazd, a créé le monde; mais à chacun de ses bienfaits a répondu un méfait d'Ahriman ou Angra Mainyu, « l'esprit qui détruit ». Il en a été et il en sera ainsi pendant de longs siècles. Ahura Mazda est puissant, mais sa puissance n'est pas infinie; il est aidé, dans sa lutte contre Ahriman et les myriades de génies malfaisants (*Dévas*, *Drujs*), par des génies bienfaisants, par des archanges (*Ameshas spentas*, immortels bienfaisants); l'un d'eux, *Sraosha*, est le juge des âmes dans le voyage d'outre-tombe. De même que toute mauvaise action, toute impureté est une aide fournie par l'humanité à Ahriman, toute existence vertueuse sert la cause d'Ahura Mazda, dont les forces sont aussi accrues par les prières et les sacrifices des hommes. La conséquence de ce dualisme n'est pas seulement, dans la pratique, l'exactitude rituelle et la pureté—le plus grand bien de l'homme après la naissance, dit le *Ven-*

didad—mais la vertu active, la véracité, le courage, la charité (même envers les animaux), l'humilité. Défricher un champ, creuser un canal, jeter un pont, détruire des bêtes nuisibles comme fourmis et grenouilles, c'est servir la cause du dieu bon; une existence bien remplie est un perpétuel exorcisme. A la fin des siècles, Ahura Mazda engagera une lutte décisive contre Ahriman et l'emportera grâce à l'archange *Sraosha* (l'obéissant), vainqueur du démon *Aêshma* (peut-être l'*Asmodée* du livre de Tobie). Une vierge concevra alors de Zoroastre un Messie, le Victorieux, le *second Zoroastre*, qui fera ressusciter les morts, et d'abord le premier mort, l'homme primitif *Gayomart*. Les bons seront séparés des méchants; mais les peines de ceux-ci ne seront pas éternelles; après un embrasement général qui purifiera le monde, toute l'humanité se réunira dans l'adoration d'Ormazd.

10. L'impureté par excellence est celle qui souille les éléments sacrés, le feu, la terre ou l'eau. Brûler, immerger ou ensevelir des cadavres est une abomination; il faut les exposer à l'air, comme le font encore, sur leurs *tours du silence*, les Parsis ou Guèbres de Bombay, ces derniers fidèles du mazdéisme. Un mage, sous l'Empire romain, refusait de voyager par eau, par peur de souiller la mer de ses déjections (1). Mais le nombre des impuretés que l'homme peut commettre est infini et le rituel des purifications avestiques est d'une complication telle, qu'on se demande si jamais une société active a pu s'en accommoder. Beaucoup

(1) Pline l'Ancien, XXX, 6.

de purifications consistent en pénitences : 2.000 coups de verge pour une offense involontaire à la pureté, 10.000 pour le « meurtre » d'une louche. Ces flagellations pouvaient être rachetées par des amendes payées au trésor des temples, suivant un tarif. D'autres punitions obligent à de bonnes œuvres, ou à la destruction d'êtres impurs. « Il liera 1.000 faisceaux de baresmân, il tuera 1.000 serpents, il tuera 1.000 grenouilles de terre, 2.000 grenouilles d'eau; il tuera 1.000 fourmis voleuses de grains et 2.000 de l'autre espèce. » (1) Il y a d'ailleurs des péchés inexpiables et il en est beaucoup d'autres dont le poids ne peut être allégé que par le repentir et la confession, sans préjudice de la peine temporelle que le repentir n'abolit pas.

11. La lutte d'Ahura et d'Ahriman remplit à tel point la scène que les autres dieux du mazdéisme sont au second plan. *Mithra*, destiné à une si haute fortune, ne prend de l'importance, comme dieu lumineux, garant des contrats et des serments, que dans les parties les plus récentes de l'Avesta. La déesse *Anâhita* (l'*Anaïtis* lydienne) est d'origine étrangère. En général, le panthéon iranien manque de déesses; la femme est toujours suspecte et la loi religieuse aggrave encore les misères de son sexe par les purifications compliquées et cruelles qu'elle lui impose.

12. La mort est un état d'impureté, qui exige des précautions minutieuses pour écarter les esprits du mal, en particulier la « mouche des cadavres », la « *druj*

(1) Darmesteter, *L'Avesta*, t. II, p. 254.

charogne ». Quand le terme approche, le prêtre fait réciter au moribond une confession de pénitence, il verse le *haôma* dans sa bouche et dans ses oreillse : c'est une véritable extrême-onction et peut-être une des sources de ce rite chrétien. Après l'exposition du cadavre dans un lieu isolé, sur une sorte de tour, où il est dévoré par les oiseaux de proie, on célèbre pendant trois jours des fêtes funéraires pour faciliter le voyage de l'âme. Ces fêtes comprennent une offrande de pain sacré, qui est partagé entre les assistants. Pendant ce temps, Sraosha conduit l'âme et la protège contre les démons, lorsqu'elle est assez pure pour leur échapper; la *pesée des âmes* a lieu ensuite sur une haute montagne; celles qui sont légères franchissent le pont qui mène au Paradis; les autres sont précipitées dans l'Enfer. Toutes ces conceptions sont tellement voisines de celles du judéo-christianisme que l'hypothèse d'une influence de la Perse sur la Palestine paraît s'imposer; mais, vu la rédaction tardive d'une partie de l'Avesta, on peut parfois se demander de quel côté est l'emprunt.

13. Les temples sont sans images; l'ancienne religion les interdit. C'est Artaxerxès Mnémon qui, le premier, vers 398, éleva des statues d'Anahita. Le culte principal est celui du feu. Chaque temple contient une chambre du feu, abritée de la lumière du jour, où brûle une flamme éternelle que personne ne doit toucher ni même souiller de son haleine. Le prêtre du feu a des gants aux mains et un voile devant sa bouche. L'entretien du feu et le choix des éléments qu'il consume sont minutieusement réglés.

14. Par sa simplicité relative, par son aversion pour l'ascétisme et la contemplation stérile, comme par l'élévation de sa morale sociale et personnelle, le mazdéisme est, de toutes les religions antiques, celle qui se rapproche le plus du judaïsme. S'il a quelques noms de divinités en commun avec l'Inde, l'esprit qui l'anime est tout différent. Son influence sur le judaïsme et par lui, ou même directement, sur le christianisme a été d'autant plus forte qu'il y avait, dès l'origine, entre ces doctrines, comme une sorte d'affinité et de sympathie. Mais la littérature avestique est incomparablement inférieure à la Bible. Elle est pleine d'effroyables inepties. Voici un spécimen d'une conversation entre le prophète et son dieu (1) : « Zarathustra demanda à Ahura Mazda : Esprit très bienfaisant, créateur du monde des corps! Saint! Quel est l'acte le plus énergiquement mortel par lequel les mortels sacrifient aux démons?—Ahura Mazda répondit : C'est quand ici les hommes, se peignant et se taillant les cheveux, ou se coupant les ongles, les laissent tomber dans des trous ou dans une crevasse. Alors, par cette faute aux rites, il sort de la terre des *Daêvas*, des *Khrafstas* que l'on appelle des pous et qui dévorent le grain dans les greniers, les vêtements dans la garde-robe. Toi donc, ô Zarathustra, quand tu te peignes ou te tailles les cheveux, ou que tu te coupes les ongles, tu les porteras à 10 pas des fidèles, à 20 pas du feu, à 50 pas des faisceaux consacrés du *baresmân*. Et tu creuseras un trou profond et tu y déposeras tes

(1) Darmesteter, *L'Avesta*, t. II, p. 237.

cheveux en prononçant à haute voix ces paroles... Puis tu creuseras à l'entrée avec un couteau de métal trois sillons, six sillons ou neuf sillons, et tu prononceras ces paroles, etc. » C'est une idée très répandue, ailleurs qu'en Perse, qu'il faut enterrer les cheveux coupés et les rognures d'ongles, de peur qu'un sorcier n'en abuse en vue de maléfices. Mais quelle prolixité et quel pédantisme dans l'énoncé d'une simple prohibition! On citerait des centaines de passages plus stupides encore. Si donc la doctrine qui se dégage de l'Avesta est une leçon d'activité, de progrès et même de justice, l'ouvrage où il la faut chercher n'en mérite pas moins ce jugement de Voltaire, qui connaissait l'Avesta par la traduction d'Anquetil : « On ne peut lire deux pages de l'abominable fatras attribué à ce Zoroastre sans avoir pitié de la nature humaine. Nostradamus et le médecin des urines sont des gens raisonnables en comparaison de cet énergumène. »

15. Mithra est une divinité des Indous et des Iraniens dès avant leur séparation (p. 92). Dans la religion de l'Avesta, il joue un rôle important, mais non prépondérant; il est le dieu lumineux, bon pour les hommes, garant de la fidélité, avec quelques traits aimables de l'Apollon grec. Mais Mithra paraît avoir été le dieu principal d'une autre secte perse, différente de celle dont les croyances devinrent la religion officielle des Sassanides. C'est ce culte populaire que les soldats romains et leurs auxiliaires orientaux ont répandu dans tout l'Occident à partir du 1er siècle et qui a semblé, pendant quelque temps, balancer la fortune du christianisme.

16. Le mithraïsme nous est surtout connu par des monuments figurés qui en laissent entrevoir les mythes et les mystères. Au sommet de la hiérarchie divine est le Temps infini, identifié au Kronos grec, qu'on représente par des figures ailées à tête de lion, tenant les deux clefs du ciel et entourées des replis d'un serpent. Le fils du Temps est Ormazd (Ahura Mazda), assimilé à Zeus et nommé *Cœlus* par les Romains. Le génie malfaisant, Ahriman, devient *Arimanius* dans les inscriptions latines; on l'identifie à Pluton. Le lion est le symbole du feu sacré; le serpent, celui de la terre; le cratère ou vase, celui de l'eau. Mithra naît d'un rocher; il en fait jaillir une source en le frappant d'une flèche, conclut une alliance avec le Soleil et entre en lutte contre un taureau qu'il dompte et qu'il sacrifie. Cette dernière scène est souvent représentée au fond des temples souterrains ou cavernes de Mithra; un chien et un serpent lèchent le sang qui sort de la blessure du taureau. Une tradition perse veut que tous les êtres vivants soient nés du sang du taureau sacré qu'immole Mithra. Non seulement Mithra est le créateur, mais il est le médiateur entre le dieu suprême et les hommes, le vainqueur du mal, le sauveur des âmes. L'initiation aux mystères mithriaques assurait le bonheur sur terre et le salut posthume. Les initiés (*sacrati*) s'appelaient, suivant leur rang hiérarchique, corbeaux, lions, etc.; le grade le plus élevé était celui de *père* et ils se désignaient entre eux sous le nom de *frères*. Tertullien (vers 200) appelle *sacrements* les cérémonies d'initiation mithriaque, qui comportaient un baptême, une purification par le miel, l'usage d'eau, de pain et de vin

consacrés; elles étaient réglées par des prêtres dits « pères », dont le « père des pères » était le chef.

17. Adopté par l'empereur Commode, le mithraïsme fut d'autant plus combattu par les chrétiens qu'il ressemblait davantage au christianisme; mais, malgré l'appui de Julien qui introduisit les mystères de Mithra à Constantinople, la seconde capitale de l'Empire, il ne put résister aux assauts de la religion nouvelle. Dès l'an 400, les *mithraea* étaient détruits, le culte proscrit; peut-être traîna-t-il longtemps encore une existence obscure, pour contribuer plus tard à la renaissance du manichéisme, iranien comme lui.

18. Le sacrifice du taureau paraît indiquer que le culte de Mithra, sous sa forme la plus ancienne, était celui d'un taureau sacré, assimilé au soleil, que l'on immolait comme un dieu et dont la chair et le sang étaient mangés dans un repas de communion. Mithra, le tueur du taureau, est le résultat d'un dédoublement, comme on en trouve dans toutes les religions qui ont passé du totémisme à l'anthropomorphisme.

19. Les analogies avec le christianisme peuvent se résumer ainsi : Mithra est le médiateur entre Dieu et l'homme; il assure le salut des hommes par un sacrifice; son culte comporte le baptême, la communion, des jeûnes; ses fidèles s'appellent *frères;* dans le clergé mithriaque, il y a des hommes et des femmes voués au célibat; sa morale est impérative et identique à celle du christianisme. Les Pères de l'Église n'étaient pas moins frappés de ces rapprochements que les païens. Saint Augustin raconte qu'un prêtre asiatique (1)

(1) Prêtre d'Attis ou de Mithra (*pileatus*.)

-ui dit un jour qu'ils adoraient le même Dieu. Vers 200, Tertullien, pour expliquer les ressemblances du mithraïsme et du christianisme, allègue les artifices du diable. C'est donc qu'il ne pouvait admettre un plagiat, vu l'antériorité certaine des rites mithriaques. D'autre part, les païens n'ont pas accusé non plus les chrétiens d'avoir plagié le mithraïsme. La conclusion qui s'impose, c'est que le christianisme et le mithraïsme ont pour source commune, en partie du moins, une ou plusieurs de ces vieilles religions asiatiques dont nous ne connaissons que les formes relativement modernes et qui avaient pour caractères essentiels le sacrifice du dieu et la communion. Quant à l'identité de la morale des deux religions, nul ne l'a mieux et plus simplement expliquée qu'Anatole France : « Chaque époque a sa morale dominante, qui ne résulte ni de la religion, ni de la philosophie.... Parce que la morale est la somme des préjugés de la communauté, il ne saurait exister deux morales rivales en même temps et en même lieu. » Il s'agit, bien entendu, de la morale qu'on exige des autres; à l'époque où triompha le christianisme, chrétiens et païens étaient d'accord sur celle-là et s'entendaient aussi, sauf exceptions rares, à ne la point pratiquer.

*
* *

20. Des confins de la Babylonie et de la Perse partit une nouvelle religion *universaliste*, c'est-à-dire qui, à l'exemple du christianisme et du mithraïsme, s'offrait aux hommes de toute condition et de toute race comme la voie du salut. C'est le *manichéisme* qui, depuis le

IVe siècle, s'étendit du Turkestan et de la Chine jusqu'à l'Afrique du nord et à l'Espagne et qui succomba seulement, après une longue et héroïque résistance, sous de meurtrières persécutions.

21. Mani ou Manichée, né en Babylonie, mais d'une mère de souche arsacide, fut instruit par les mages et se présenta, comme réformateur du zoroastrisme, au roi de Perse Sapor Ier (mars 242 ap. J.-C.). Mal reçu, il fit de longs voyages pour recruter des disciples; il se disait l'envoyé de Dieu, à l'exemple de Zoroastre, de Buddha et de Jésus. Revenu en Perse, il y convertit le frère du roi; mais le clergé zoroastrien jeta feu et flamme contre lui, et, à l'âge de 60 ans, il fut mis en croix et écorché (276).

22. La doctrine de Mani, prêchée par des disciples enthousiastes, a puisé ses dogmes essentiels dans les religions de la Babylonie et de la Perse; mais le buddhisme et le christianisme y ont également contribué.

23. L'idée dominante est l'opposition de la lumière et des ténèbres, qui sont le bien et le mal. Le monde visible résulte du mélange de ces éléments éternellement hostiles. Dans l'homme, l'âme est lumineuse, le corps obscur; dans le feu, la flamme et la fumée représentent les deux principes ennemis. De là découle toute la morale manichéenne, qui a pour but l'affranchissement des parties lumineuses, celui des âmes qui souffrent dans la prison de la matière. Quand toute la lumière captive, quand toutes les âmes des justes seront remontées au soleil, la fin du monde arrivera à la suite d'une conflagration générale. Dans la pratique, les hommes se divisent en *parfaits* ou *élus* et en simples

fidèles ou *auditeurs*. Les premiers forment une sorte de clergé, doivent s'abstenir du mariage, de la chair des animaux (sauf quelquefois des poissons), du vin, de toute cupidité et de tout mensonge. Les fidèles sont soumis aux mêmes règles morales, mais ils peuvent se marier et travailler comme les autres hommes; seulement, ils ne doivent ni accumuler des biens, ni pécher contre la pureté. Les chrétiens ont, il est vrai, attribué aux Manichéens des mœurs infâmes; mais la preuve que ce sont là des calomnies, inspirées par la haine théologique, c'est que saint Augustin, qui fut manichéen pendant neuf ans, ne se confesse d'aucune turpitude commise parmi eux.

24. La religion manichéenne est très simple. Pas de sacrifices, pas d'images, mais des jeûnes fréquents, quatre prières par jour au soleil et à la lune, considérés non comme des dieux, mais comme les manifestations visibles de la lumière; ces prières, dont il nous reste des spécimens, sont très voisines de certains hymnes babyloniens. Les Manichéens pratiquaient le baptême, la communion et une sorte d'initiation, souvent donnée à l'article de la mort, qui comportait la remise des péchés et s'appela, dans l'Occident latin, « consolation ».

25. Aux yeux des Manichéens, le vrai Jésus avait été un messager de la lumière, dont le corps, la naissance et la mort sur la croix ne furent que de trompeuses apparences. Ils rejetaient comme erronée une grande partie des Évangiles, mais admettaient et admiraient les discours et les paraboles du Seigneur. Quant à l'Ancien Testament, ils le condamnaient

entièrement. Moïse et les prophètes avaient été des diables. Le Dieu des juifs n'était qu'un prince des ténèbres. Dès l'an 150 de notre ère, on trouve une opinion identique chez le chrétien schismatique Marcion, fondateur de la secte des marcionistes à laquelle les Manichéens ont fait des emprunts.

26. Ils admettaient encore, comme les Perses, toute une armée de bons et de mauvais génies, de dieux et de diables; le chef de ces derniers, Satan, avait une tête de lion et un corps de dragon. Sur l'origine de l'humanité, la lutte des puissances lumineuses avec les ténèbres, on racontait des histoires compliquées, dérivant de la cosmogonie babylonienne et trop absurdes pour qu'il y ait intérêt à les résumer.

27. Les Manichéens furent des gens doux et paisibles; c'était l'opinion du philosophe grec Libanius. Mais comme ils repoussaient les rites des Églises existantes et prétendaient se contenter de leurs prêtres à eux, ceux des autres religions les poursuivirent avec acharnement et ameutèrent contre eux les foules par des calomnies. Persécuté d'abord en Perse, le manichéisme se répandit vers le Turkestan, l'Inde et la Chine, en même temps que vers l'Afrique à travers la Syrie et l'Égypte. Dès 290, Dioclétien le prohiba; depuis 377, les empereurs chrétiens légiférèrent contre lui; les Vandales brûlèrent les Manichéens ou les exilèrent. Le manichéisme africain nous est surtout connu par saint Augustin, qui écrivit de longs traités contre ses docteurs, après avoir été leur élève. En Orient, la secte fut presque extirpée par les sévices de Justinien; mais elle se reforma en Asie Mineure. On

trouve les *Pauliciens* en Arménie (VIIe-XIIe siècle), les *Bogomiles* en Thrace (Xe-XIe siècle). Les empereurs byzantins, surtout Alexis Comnène, poursuivirent ces sectaires inoffensifs par le fer et le feu. Au XIe siècle, le manichéisme, apporté par le commerce du Levant, pénétra dans la France méridionale et y donna naissance à la puissante secte des Cathares que l'Inquisition extermina. Nous raconterons plus loin cette douloureuse histoire, en exposant celle du christianisme médiéval.

28. Un mélange extravagant d'idées babyloniennes, perses, juives et chrétiennes caractérise la secte des *Mandéens*. Leur nom vient de *Manda*, « science », mot qui répond au grec *gnosis;* les Mandéens sont donc des « gnostiques». Mani, dans sa jeunesse, avait appartenu à cette secte; Mahomet la mentionne, à côté du judaïsme et du christianisme; il en existe encore des adeptes au sud de Bagdad. Les Mandéens ont un corps de livres sacrés, le *Ginzâ*, dont le fond remonte à l'époque sassanide. Leur rite essentiel est le baptême, qu'ils prodiguent, ce qui les a fait appeler « Sabéens baptistes » ou même « Chrétiens de saint Jean », malgré leur hostilité pour le christianisme. Dans le *Ginzâ*, ils se nomment d'ordinaire *Nâsôrâjé* (Nazaréniens), vocable qui paraît se rattacher à une racine *nsr* signifiant « secourir, protéger », que l'on retrouve dans le nom actuel des *Nos'airi* syriens. Aux yeux des Mandéens, saint Jean était le vrai prophète et Jésus un imposteur. Leur morale condamne le célibat et toute espèce d'ascétisme; ils pratiquent une sorte de communion avec du pain sans levain et de l'eau, à laquelle on

ajoute quelquefois du vin. Les temples ne sont accessibles qu'aux prêtres et toujours à proximité d'une eau courante qu'on appelle « Jourdain ». Il n'est pas impossible que saint Jean-Baptiste ait appartenu à une secte primitive de Mandéens; s'ils se qualifiaient, dès cette époque, de Nazaréniens, on aurait là une explication de la tradition qui fait naître le Messie, qualifié de Nazarénien lui-même, à Nazareth.

29. Ce qui fait surtout l'intérêt du mandéisme, c'est qu'il a conservé, du moins en partie, ses anciens livres, où l'on peut découvrir, en élaguant les emprunts, quelques restes des conceptions demi-savantes qui prévalaient, avant l'ère chrétienne, en Perse, en Babylonie et peut-être en Syrie. C'est là et ailleurs encore que se sont alimentées les sectes dites *gnostiques* contre lesquelles l'Église a soutenu de longues luttes et qui, à l'exception des Mandéens, ne nous sont guère connues que par les écrits des théologiens leurs adversaires, c'est-à-dire par des calomnies et des injures.

BIBLIOGRAPHIE

I.—La source d'informations la plus riche est Bühler, *Grundriss der indo-arischen Philologie*, 1896 et suiv.

1.—Hirt, *Die Indogermanen*, 1905; Zaborowski, *Les peuples aryens*, 1908; S. Reinach, *L'origine des Aryens*, 1892.

4.—Barth, *Les religions de l'Inde*, 1879 (nombr. éd. et trad.); E. Hardy, *Indische Religionsgeschichte*, 1904; E. W. Hopkins, *Religions of India*, 1895; M. Müller, *Essays* (trad. fr., 1872, 1873).

7.—S. Lévi, *Histoire ancienne de l'Inde*, in *Journ. des Sav.*, 1905, p. 534.

8.—V. Henry, *La magie dans l'Inde antique*, 1904.

9.—L. de Milloué, *Métempsychose et ascétisme* (in *Conf. Guimet*, 1901, p. 135); cf. S. R., *Cultes*, t. I, p. 47 (*métempsychose et totémisme*).

14.—Bergaigne, *La religion védique*, 3 vol., 1878-1883: *Dieux souverains de la relig. védique*, 1877; Oldenberg, *Die relig. des Veda*, 1894 (trad. fr.; cf. Barth, *Journ. des Sav.*, 1896, p. 133); Bloomfield, *The Atharvaveda*, 1899 (cf. *J. des Sav.*, 1906, p. 657); L. von Schroeder, *Mysterium und Mythus im R. V.*, 1908.

20.—Gough, *The philosophy of the Upanishads*, 1882.

21.—Bühler, *The laws of Manu*, 1886 (cf. Dareste, *Journ. des Sav.*, 1884, p. 45).

22.—Deussen, *Gesch. der Philosophie*, t. I, 1894; Max Müller, *Six Systems of Indian philosophy*, 1900.

23.—G. Bühler, *Die Jainas*, 1881.

24.—Eug. Burnouf, *Introd. à l'hist. du bouddhisme*, 1844 (1876); Rhys Davids, *Early buddhism*, 1908; E. Hardy, *Buddha*, 1903; H. Oldenberg, *Buddha*, 4e éd., 1903; Senart, *La légende de Bouddha*, 1876; *Origines bouddhiques* (in *Conf. Guimet*, 1907, p. 115); A. Fouché, *L'Art gréco-bouddhique du Gandhâra*, 1905 (cf. Perrot, *Journ. des Sav.*, 1906, p. 345).

25.—Sénart, *La légende de Bouddha*, 1876 (1882); cf. Renan, *Journ. des Sav.*, 1883, p. 177.

27.—Sénart, *Castes dans l'Inde*, 1896; Bouglé, *Régime des castes* (in *Année sociol.*, 1900).

31.—Edmunds, *Buddhist and christian Gospels* (Tokyo), 1905; L. de la Vallée Poussin, *Rev. bibl.*, juill. 1906; G. Faber, *Buddhist. und* N. T. *Erzahlungen*, 1913; E. Kuhn, *Barlaam u. Joasaph*, 1897 (cf. Saintyves, *Les Saints*, 1907, p. 178); S. Lévi, *Rev. des Études grecques*, 1891, p. 28 (édits d'Açoka).

33.—Stan. Julien, *Voyages des pèlerins bouddhistes*, 3 vol., 1853-1858; Vincent A. Smith, *Asoka*, 1901.

34.—Edkins, *Chinese buddhism*, 1880.

35.—Grünwedel, *Mythol. du buddhisme en Tibet et en Mongolie*, 1900; *Der Lamaismus* (in *Die oriental. Religionen*, 1906, p. 136); L. de Milloué, *Le Tibet* (in *Conf. Guimet*, 1901, p. 1); Goblet d'Alviella, *Moulins à prières* (in *Rev. Univ. Brux.*, 1895, p. 641.)

36.—L. Feer, in *Annales du Musée Guimet*, t. II et V.

37.—Barnett, *Hinduism*, 1906; Monier-Williams, *Brahmanism and Hinduism*, 4e éd., 1891; A. Lyall, *Asiatic Studies*, 2e éd., 1899 (trad. fr.).

38.—Dahlmann, *Das Mahâbhârata*, 1895 (cf. Barth, *J. des Sav.*, 1897, p. 221); Jacobi, *Das Râmâyana*, 1893; E. W. Hopkins, *The epic of India*, 1903.

42.—E. Trumpp, *Die Religion der Sîkhs*, 1881.

43.—G. d'Alviella, *L'évol. relig. chez les... Hindous*, 1884; L. de Milloué, in *Conf. Guimet*, 1901, p. 81; S. Lévi, *Ibid.*, 1907, p. 193; Auzuech, in *Rev. clergé français*, 1er juin 1908, p. 563.

II.—Geiger et Kuhn, *Grundriss der iranischen Philologie*, 1895-1904; J. Darmesteter, *Ormazd et Ahriman*, 1876; *Le Zendavesta*, 3 vol., 1892; V. Henry, *Le Parsisme*, 1905.

1.—Première apparition des Aryens: *L'Anthropologie*, 1908, p. 314.

3.—Bréal, *Le Zendavesta*, in *J. des Sav.*, 1894, p. 5; J. Mohl, *Le livre des Rois*, 7 vol., 1836-1855.

5.—W. Jackson, *Zoroaster*, 1899.

8.—Söderblom, *Les Fravashis*, in *Rev. hist. relig.*, 1899.

12.—Söderblom, *La vie future d'après le mazdéisme*, 1901.

15.—Cumont, *Mystères de Mithra*, 2 vol., 1890-1896 (aussi en abrégé, 3e éd., 1913; du même, les art. *Mithra*, dans Roscher et Saglio); Loisy, *Mithra* (*Rev. d'hist. litt. relig.*, 1913, p. 497).

19.—Morale du mithraïsme : S. R., *Cultes*, t. II, p. 220.

20.—Art. *Mani*, dans l'*Encycl.* de Hauck; Cumont, *Cosmogonie manichéenne*, 1908; De Stoop, *La diffusion du manichéisme dans l'Empire romain*, Gand, 1909. Sur la découverte récente de textes manichéens en chinois, voir Chavannes et Pelliot, *Journal asiatique*, janvier 1913.

28.—Art. *Mandäer*, dans Hauck; V. Brandt, *Die mandäische Religion*, 1889.

CHAPITRE III

Les Grecs et les Romains.

SOMMAIRE.—I. *Mythes et rites.—Religions égéenne et mycénienne.—La Crète.—Invasion des Doriens.—L'anthropomorphisme grec.—Animisme.—Personnifications.—Culte des morts.—Croyance à la vie future.—Totémisme.—Métamorphoses.—Métempsychose.—Orphée.—Sacrifice du dieu.—Actéon, Hippolyte, Phaéthon, Prométhée.—Lamentations sur les dieux morts.—Rites de la moisson.—Magie.—Hiérogamies.—Mascarades.—Influence des œuvres d'art sur les mythes.—Épithètes divinisées.—Les dieux étrangers en Grèce.—Tolérance des Grecs : la mort de Socrate.—Prêtres et devins; oracles.—L'incubation.—Les sacrifices.—Les purifications.—Les fêtes.—Les mystères.*

II. *Romains et Étrusques.—Influences grecques.—Animisme; multiplicité des dieux.—Lares et Pénates.—Personnifications.—Fétiches.—Arbres et animaux sacrés.—Tabous.—Noms secrets.—Magie.—Temples.—Le Panthéon romain : les douze grands dieux.—Croyance à l'autre vie.—Rites funéraires.—Collèges de prêtres.—Sacrifices.—Livres sibyllins.—Introduction de divinités étrangères.—L'affaire des Bacchanales.—Influence des sacerdoces orientaux.—Réaction religieuse et nationale sous Auguste; le culte impérial.—L'astrologie babylonienne et le paganisme romain.—Le mysticisme.*

I

Les Grecs ou Hellènes.

1. Les religions de la Grèce nous sont connues, par les monuments et les textes, pendant une durée de plus de vingt siècles. C'est assez dire qu'elles ont

beaucoup varié et qu'on en peut raconter l'histoire plutôt qu'en présenter le tableau.

2. Depuis Homère et Hésiode, les poètes ont travaillé à embellir les fictions du passé, les mythographes à les coordonner, les philosophes à les expliquer et à les détruire; mais le fond même de la religion est très antérieur à la littérature. Il se révèle à nous par des œuvres de l'art primitif, plus encore par l'analyse des usages religieux, des rites, qui survivent souvent aux conceptions dont ils sont l'écho et, pendant qu'elles se transforment, restent immuables. Les rites à leur tour, devenus inintelligibles, ont donné naissance à des mythes nouveaux. Cela s'est vu partout, mais en Grèce plus qu'ailleurs, parce que les Grecs, curieux et ingénieux, ont voulu expliquer par des historiettes les usages qu'ils ne comprenaient plus et en ont imaginé souvent de charmantes.

On peut laisser à l'histoire littéraire l'étude détaillée de ces mythes, dus à l'imagination des poètes et à la subtilité des mythographes. La connaissance des contes helléniques, dont s'inspirent encore la littérature et l'art, est indispensable à tout homme cultivé; ici, je devrai me contenter d'en citer quelques exemples en passant.

3. Les fouilles de Troie, de Mycènes, d'Amorgos, de Mélos, de Crète, exécutées de 1870 à 1900, ont jeté quelques lumières sur les idées religieuses qui prévalurent dans les pays grecs plus de dix siècles avant l'épopée homérique. Il importe peu que les hommes de ces temps reculés parlassent le grec ou une autre langue; leurs croyances n'ont pas été perdues pour leurs

successeurs, non plus que celles des habitants de Chanaan pour les conquérants hébreux.

4. De petites statues plates d'une déesse nue, en marbre, se sont rencontrées dans des tombes des environs de l'an 2500; on y voit, assez arbitrairement, des images de la Terre Mère, hospitalière aux morts. Une figure analogue paraît sur les cylindres babyloniens, généralement à plus petite échelle que les autres personnages, debout sur un piédestal; je crois qu'il s'agit d'une statue conquise par quelque roi babylonien sur un peuple de l'Asie Mineure et rapportée à Babylone avec le butin.

5. A Troie, dans des couches très anciennes (vers 2500 av. J.-C.), on a trouvé des vases d'argile, ornés d'une tête surmontant des seins très grossièrement figurés; la tête ressemble tellement à celle d'une chouette qu'elle fit penser d'abord à l'épithète d'Athéna dans Homère, « la déesse aux yeux ou à la face de chouette », *glaukôpis*. A Mycènes, on a exhumé une tête de génisse en argent qui rappelle également la Héra *boôpis* d'Homère, « aux yeux ou à la face de génisse ». Bien d'autres indices, monuments et textes, témoignent de survivances du culte des animaux, comme en Égypte, où les divinités à tête animale et à corps humain ont longtemps été représentées par l'art.

6. La Crète et les îles ont fourni de nombreuses pierres gravées des environs de l'an 2000, où figurent des démons à têtes d'animaux. Quelques types analogues ont persisté jusqu'à l'époque classique; il suffit de rappeler le Minotaure crétois, les Sirènes et les Centaures, images animales incomplètement humanisées.

7. Un progrès ultérieur émancipa l'homme de l'animal et transforma celui-ci en compagnon ou en attribut du dieu; c'est le cas d'une déesse crétoise entre deux lions, analogue à la Cybèle classique, d'une autre qui tient deux serpents, comme l'Artémis arcadienne, d'une troisième qu'accompagnent deux colombes, comme l'Aphrodite-Astarté de Chypre. Le culte des arbres et des piliers sacrés est attesté dans les îles de l'Archipel comme en Phénicie; la colonne entre deux lionnes, qui couronne la porte de Mycènes, est peut-être une de ces divinités sans traits humains dites *aniconiques*.

8. Dans le palais de Cnossos, en Crète, on a trouvé des piliers sacrés, ne servant pas de soutiens, sur lesquels sont gravées des doubles haches; le même objet s'est rencontré ailleurs, tantôt gravé ou peint, tantôt en métal. La double hache se disait *labrys;* on a pensé que le célèbre *Labyrinthe* de Cnossos était le « palais de la double hache ». Ce nom se retrouve en Carie, où, jusqu'au triomphe du christianisme, fleurit le culte de Zeus à la double hache, le Zeus du sanctuaire de *Labranda* en Carie. On a même proposé de voir une transformation du nom et du signe de la hache *labrys* dans le *labarum* ou étendard crucifère donné par Constantin à ses troupes en 312.

9. Une chapelle du palais de Cnossos contenait une croix équilatérale en marbre, preuve du caractère religieux de ce symbole plus de quinze siècles avant Jésus-Christ. Une autre forme de la croix, dite croix gammée ou *svastika* (mot sanscrit), se rencontre très souvent à Troie (sur des objets votifs) et à Chypre; elle repa-

raît sur la poterie grecque vers l'an —800, puis sur des monnaies archaïques et devient rare à l'époque classique pour se montrer de nouveau à l'époque chrétienne dans les catacombes de Rome et sur les stèles funéraires d'Asie Mineure. Le *svastika* est encore fréquemment employé dans l'art buddhique de l'Inde et de la Chine. Peut-être ce signe mystérieux, auquel la littérature de l'Inde attribue une valeur magique, s'est-il formé par la stylisation de l'image d'un grand oiseau, comme la cigogne, dont le caractère sacré survit dans nos pays au point qu'on ne tue jamais ces volatiles. Dans la Grèce du nord, du temps d'Aristote, tuer une cigogne passait pour un crime capital.

10. Les fouilles de Crète nous ont encore appris l'existence de grottes sacrées, d'autels ornés de cornes, comme ceux dont il est question dans l'Exode, de tables d'offrandes, d'ex-voto d'argile et de métal. Les sacrifices comportaient la crémation des offrandes. Le rite funéraire le plus répandu était l'inhumation. Les tombes royales découvertes sur l'acropole de Mycènes étaient remplies d'objets précieux, attestant, comme les tombes à coupole voisines, le soin religieux qu'on prenait des morts.

11. Vers l'an 1100, des invasions de tribus septentrionales, dont les plus belliqueuses étaient celles des Doriens, mirent fin presque brusquement à cette civilisation brillante qu'on appelle *égéenne* à ses débuts, *minoenne* à son apogée et *mycénienne* vers la fin. Il est incontestable que le fond des poèmes homériques remonte à l'époque mycénienne, bien qu'ils n'aient

reçu leur forme définitive que vers 800. Par le fait des invasions, l'art plastique subit une éclipse assez longue. Les premières idoles grecques, vers 750, sont presque aussi grossières que celles de Troie, vingt siècles plus tôt. Deux siècles et demi après les nouveaux débuts de l'art, la Grèce produisait déjà des chefs-d'œuvre, sous l'influence des tribus qui, chassées de Grèce par les envahisseurs, avaient conservé, sur la côte d'Asie et à Chypre, quelques traditions de l'art mycénien, sous l'influence aussi de l'Égypte dont les petites idoles, en faïence et en bronze, étaient répandues par le commerce dans le monde grec.

12. Depuis l'époque d'Homère, la religion grecque est caractérisée par ce qu'on appelle *l'anthropomorphisme*. Les dieux ont figure humaine et se mêlent familièrement aux mortels. Même irrités, ils ne sont pas inexorables; même surhumains, ils ne sont pas monstrueux. Les contes dont ils sont l'objet leur prêtent un caractère bienveillant et sociable. Assurément, il y a des exceptions, des mythes sanguinaires ou grotesques, héritage accepté à regret d'un passé lointain; mais, en général, ce sont des croyances d'hommes doux et raisonnables, qui s'acquittent avec conscience des rites ancestraux, restent étrangers à tout sombre fanatisme et ont toujours l'air de dire à leurs dieux, comme le Spinoza de Voltaire au sien :

> Mais je crois, entre nous, que vous n'existez pas.

13. Gardons-nous, toutefois, de juger la religion grecque, dans son ensemble, d'après les poètes et les philosophes des siècles littéraires. Elle n'a pas, nous

l'avons déjà vu, débuté par l'anthropomorphisme, et si l'art et le rationalisme l'ont profondément pénétrée, elle a commencé par être une religion sans images et sans sourire, une vraie religion de primitifs.

14. Lorsqu'on explore le fonds le plus ancien des religions grecques, à la lumière des survivances et des vieux rites, on est tout étonné de voir que ce fonds est identique à celui de toutes les religions, même les plus sauvages. Seulement, là où l'Australien s'arrête, le Grec cultivé et libre n'a fait que passer.

Les facteurs de la religion et de la mythologie sont, ici comme ailleurs, l'animisme, le totémisme et la magie.

15. L'animisme prête une âme et une volonté aux montagnes, aux fleuves, aux rochers, aux arbres, aux pierres, aux corps célestes, à la terre et au ciel. Un arbre, un poteau, un pilier, le creux d'un rocher sont le siège ou le trône d'esprits invisibles. Ces esprits sont plus tard conçus et figurés sous forme animale, puis sous forme humaine. Une source est un cheval : c'est Pégase, le cheval d'Apollon, qui fait jaillir sur le Parnasse la source Hippocrène. Une rivière est un taureau à face humaine, bien que les Grecs n'aient guère aimé ces images ambiguës. Le laurier est Daphné que poursuit Apollon; le chêne est Zeus, avant d'être l'arbre de Zeus, et Dionysos est censé résider *dans* l'arbre, quand il a cessé d'être l'arbre lui-même. La terre est Gê, sortant à moitié du sol sous la forme d'une femme qui supplie le ciel de l'arroser. Le ciel est Ouranos, fils du Temps et père des dieux.

16. Secondé par l'art, l'animisme grec donne « un

corps, un esprit, un visage » à toutes les conceptions même les plus abstraites, et cette tendance ne s'est pas démentie jusqu'à la fin du paganisme; c'est la Grèce qui a créé les images de la Paix, de la Concorde, de la Clémence, etc. Après avoir prêté une pensée à tous les corps, elle prêta un corps à toutes les pensées.

17. L'idée de l'âme séparée de la matière est une conséquence de l'animisme. L'instinct la suggère, le rêve la confirme. Les Grecs ont figuré les âmes des morts comme de petits êtres ailés, comme des oiseaux, des serpents, des papillons (le mot grec *psyché*, âme, désigne aussi le papillon). Sur la destinée des morts ils ont eu des doctrines contradictoires et qui, d'ailleurs, ne se sont pas développées toutes à la fois. La plus ancienne, semble-t-il, admet que le mort continue sous terre une existence obscure, mais qu'il faut rendre agréable pour que son esprit ne devienne pas malfaisant. On place à côté de lui ses objets familiers, ses armes, des représentations sculptées ou peintes de sa vie terrestre; surtout on lui offre des libations, des sacrifices, et ce culte rendu aux ancêtres a formé les liens de la famille et de la cité. Les morts restent les amis de leurs héritiers, ils leur donnent des conseils : c'est auprès des tombes des chefs, des ancêtres de familles puissantes qu'ont été rendus les premiers oracles. Ces morts qu'on invoque, comme le christianisme invoque les saints, s'appellent les *héros*. Les rites funéraires continuent à impliquer qu'ils habitent leurs tombes, alors même que d'autres idées se sont fait jour et leur assignent des demeures plus éloignées.

18. L'âme, affranchie du corps par le feu du bûcher,

monte vers le ciel, vers les astres; ou bien elle commence sous terre un long voyage, conduite par Hermès psychopompe (conducteur des âmes); ou enfin elle s'envole, sous la forme d'un oiseau, vers une région lointaine située à l'ouest, là où le soleil se couche, où sont les îles Fortunées. Une croyance répandue veut qu'elle pénètre dans les Enfers, après avoir passé le fleuve infernal du Styx sur la barque du vieux nocher Charon, qui exige, pour prix du passage, l'obole qu'on place dans la bouche du mort. Aux Enfers, elle paraît devant les trois juges de ce lieu, Minos, Eaque, Rhadamanthe, qui furent, de leur vivant, des juges équitables; condamnée pour ses crimes, elle souffrira dans le Tartare; récompensée de ses vertus, elle habitera les Champs-Élysées, qui sont tantôt sous terre, auprès des Enfers, tantôt quelque part au loin, là où règne un printemps éternel. On avait même imaginé des *limbes*, séjour des âmes des enfants morts tout jeunes, et un Purgatoire où des traitements peu rigoureux purifiaient les âmes. Les Grecs avaient beaucoup d'autres idées sur l'au-delà et ne se sont jamais appliqués à en tirer un corps de doctrine, peut-être parce qu'à l'époque où ils auraient pu le faire ils ne croyaient plus sérieusement à l'autre vie.

19. Le totémisme a laissé en Grèce plus que des traces. Il y a, d'abord, les animaux familiers des dieux qui, à une époque plus ancienne, étaient des dieux eux-mêmes—l'aigle de Zeus, la chouette d'Athéna, la biche d'Artémis, le dauphin de Poseidon, la colombe d'Aphrodite, etc.—L'animal sacré peut devenir, par la suite, le compagnon du dieu, mais aussi son ennemi ou

sa victime. Ainsi l'Apollon *Sauroctone* est, comme l'indique cette épithète, un tueur de lézards; mais, à l'origine, c'est le lézard lui-même qui est divin. Nous avons déjà vu que le sanglier, avant d'être le meurtrier d'Adonis, avait été Adonis lui-même. Un animal peut être consacré à la fois à plusieurs dieux, dont chacun a hérité de plusieurs cycles de légendes animales : ainsi le loup est à la fois l'animal d'Apollon et d'Arès; le taureau représente Zeus aussi bien que Dionysos. Les Grecs ont réparti leurs totems entre leurs dieux.

20. La mythologie grecque connaît de nombreuses légendes de dieux et de héros transformés en animaux, en arbres, en pierres : c'est ce qu'on appelle des *métamorphoses*. Les métamorphoses sont de l'histoire religieuse contée à rebours. Ainsi, suivant la tradition, Zeus prend la forme d'un cygne pour séduire Léda, qui met au monde des œufs. Cette fable a dû naître dans un groupe de tribus qui avaient le cygne pour totem, lui attribuaient un caractère sacré et admettaient qu'un cygne divin pût être le père d'un enfant humain. Les jumeaux de Léda, les Dioscures Castor et Pollux, fendent les airs sur des chevaux sans ailes et paraissent inopinément parmi les hommes : c'est qu'à l'origine ils ont été conçus comme des cygnes et que les récits de leurs *théophanies* (apparitions) ont tenu compte de leur nature primitive. Daphné, poursuivie par Apollon, se transforme en laurier; c'est que Daphné, l'esprit divin du laurier dont les feuilles excitent le délire prophétique, est intimement liée au culte d'Apollon. Niobé, pleurant

ses enfants, devient un rocher d'où suintent des larmes; c'est que la roche Niobé, sur le Sipyle, était une roche divine qui *pleurait* et que l'anthropomorphisme dut imaginer une légende pour motiver sa douleur.

21. Enfin, non seulement beaucoup de clans grecs, devenus des peuples, portent des noms d'animaux—comme les *Myrmidons* ou fourmis, les *Arcadiens* ou ours—mais la Grèce a conservé le souvenir de tribus qui, se croyant alliées à des animaux nuisibles, passaient pour être épargnées par eux. Les *Ophiogènes* de Phrygie se disaient les descendants d'un héros-serpent et prétendaient guérir les morsures des serpents. On connaît beaucoup de légendes grecques sur des animaux secourables, comme le dauphin qui sauve Arion. Même après le triomphe de l'anthropomorphisme, l'art grec a figuré quelques divinités, comme l'ont fait régulièrement les Égyptiens, avec une tête, un corps et une dépouille d'animal qui révèle leur nature particulière; les Tritons ont des corps de poisson, la Déméter de Phigalie a une tête de cheval, Héraklès, conçu sous l'aspect d'un lion en Lydie, porte une dépouille de lion, comme le renard Orphée une peau de renard.

22. L'idée de la métempsychose, conséquence extrême du totémisme, existait en Grèce comme en Inde à l'état de croyance populaire : elle trouva son expression mystique et poétique dans l'orphisme; philosophique, dans la secte de Pythagore. Ce personnage étrange qui, par certains côtés, ressemble aux « hommes-médecins » des Peaux-Rouges, prétendait se souvenir de ses précédentes incarnations : il

avait habité, entre autres corps, celui d'un paon. Orphée, que les Grecs croyaient plus ancien qu'Homère, était, à leurs yeux, un héros civilisateur, qui avait détourné les Thraces de l'anthropophagie et leur avait enseigné les arts utiles. C'était, en vérité, un vieux dieu totémique de la Grèce du Nord, dont la mort violente et la résurrection étaient les articles de foi d'un culte mystique. Ce culte eut un succès extraordinaire; non seulement il se répandit dans tout le monde grec et dans l'Italie méridionale, mais il inspira des philosophes comme Pythagore et Platon, qui donnèrent une forme plus ou moins scientifique à ses conceptions.

23. L'orphisme avait une doctrine du péché originel. L'âme était enfermée dans le corps comme dans un tombeau ou une prison, et cela en punition d'une faute très ancienne commise par les Titans, ancêtres des hommes, qui avaient traîtreusement tué le jeune dieu Zagreus.

24. On colportait, sous le nom d'Orphée, de longs poèmes, entre autres une *Descente aux Enfers*. L'initiation aux mystères orphiques, que conféraient des prêtres charmeurs et guérisseurs, avait pour objet d'épargner aux âmes le « cycle de la renaissance », idée identique à celle du buddhisme, sans qu'on ait besoin d'admettre une influence de la Grèce sur l'Inde. Il fallait, pour ne point renaître, avoir appris certaines formules magiques; le mort, admis à boire l'eau d'une source vive, dépouillait sa nature charnelle, où résidait le péché, et, purifié ainsi, « régnait parmi les héros ». Ces idées, qu'on a crues chrétiennes, sont exprimées dans la IVe églogue de Virgile et, plus

nettement encore, dans des fragments de petits poèmes gravés sur des tablettes d'or qu'on a découvertes, en Crète et dans l'Italie méridionale, auprès de squelettes d'initiés. Il y a une analogie évidente entre ces tablettes, guides du mort dans son voyage d'outre-tombe, et le verbeux *Livre des Morts* de l'Égypte; mais, ici encore, rien n'oblige à admettre une influence; la route du charlatanisme est si étroite qu'on s'y rencontre aisément sans se chercher.

25. Le sacrifice primitif du dieu, généralement accompagné de la manducation du dieu ou communion, se perpétua dans les rites et, devenu incompréhensible, provoqua l'éclosion de nombreuses légendes. Pour en bien comprendre la genèse, il faut tenir compte de deux éléments essentiels des rites totémiques : la *mascarade* et la *prise du nom*. Comme le but du sacrifice du totem est de diviniser les fidèles qui y participent et de les rendre aussi semblables que possible au dieu, les fidèles cherchent à accroître cette ressemblance en prenant le nom du dieu et en se couvrant avec des peaux d'animaux de la même espèce. Ainsi les jeunes filles athéniennes, qui célèbrent le culte de l'Artémis-ourse, s'habillent en ourses et se disent des ourses; les Ménades, qui sacrifient le faon Penthée, s'habillent de peaux de faon. Même dans les cultes postérieurs, on voit les fidèles de Bakkhos prendre le nom de Bakkhoi.

26. Il y a tout un ensemble de légendes qui peuvent s'interpréter aujourd'hui comme d'anciennes explications semi-rationalistes de sacrifices de communion. Actéon est un grand cerf sacrifié par des femmes, qui se

disent la grande biche et les petites biches; on en fit le chasseur imprudent qui, pour avoir aperçu Artémis au bain, est transformé en cerf par la déesse et dévoré par ses chiens. Les chiens sont un *euphémisme;* dans la légende primitive, ce sont les fidèles du cerf sacré qui le déchirent et le mangent à belles dents. Ces repas religieux, dont la viande crue fait les frais, s'appellent en Grèce des *omophagies;* ils subsistèrent dans les cultes mystérieux, longtemps après que les hommes eussent renoncé à manger de la viande sans la cuire. Orphée (*ophreus*, le sourcilleux), qui paraît dans l'art avec une peau de renard sur la tête, n'est qu'un renard sacré, dépecé par les femmes du clan du renard; ces femmes s'appellent, dans la légende, les *Bassarides;* or, *bassareus* est un des vieux noms du renard. Penthée est un faon déchiré de la même manière; on inventa plus tard des histoires pour expliquer en punition de quelle faute il avait été traité ainsi; mais le désaccord de ces histoires suffit à montrer qu'elles sont tardives et que le seul fait certain, attesté par le rituel, est le meurtre et la manducation du dieu. Zagreus est un fils de Zeus et de Perséphone qui, pour échapper aux Titans qu'excite contre lui la jalousie de Héra, se transforme en taureau; les Titans, adorateurs du taureau divin, le tuent et le mangent; dans le rite de Zagreus, on continua à l'invoquer sous le nom de « bon taureau » et quand Zagreus, par la grâce de Zeus, renaît sous le nom de Dionysos, le jeune dieu porte au front des cornes qui témoignent encore de sa nature animale.

Hippolyte, dans la fable, est le fils de Thésée qui repousse l'amour de Phèdre, sa marâtre, et meurt

victime de ses chevaux emportés, parce que Thésée, trompé par Phèdre, a invoqué contre lui la colère d'un dieu. Or, Hippolyte signifie en grec « déchiré par les chevaux ». Hippolyte est lui-même un cheval, que les fidèles du cheval, déguisés en chevaux et s'appelant eux-mêmes chevaux, déchirent et mangent.

Phaéthon (le brillant) est un fils d'Apollon qui a demandé à conduire le char du soleil, le conduit mal, risque d'embraser le monde et finit par s'abîmer dans les flots. Cette légende est l'écho d'un vieux rite de Rhodes, l'île du Soleil, où chaque année on précipitait un cheval blanc et un char embrasé dans la mer, comme *adjuvants* du soleil fatigué; la chute annuelle *du Phaéthon* dans les flots fut expliquée par une légende, c'est-à-dire par le récit d'un événement unique, localisé dans l'espace et dans le temps.

Prométhée, dit-on, est un Titan rusé qui déroba au ciel le feu et en fit présent aux hommes. Zeus se vengea de ce larcin en le clouant sur un rocher où un aigle dévore son foie sans cesse renaissant. Mais l'aigle, dans les mythologies primitives, est l'oiseau qui s'est élevé jusqu'au soleil, pour y prendre le feu et l'apporter aux hommes; d'autre part, l'aigle est épargné par la foudre et on l'emploie comme paratonnerre en le clouant au sommet des édifices. De là le nom d'*aigles* (*aetoi*) donné aux frontons des temples grecs; de là aussi la légende de Prométhée, qui répond au dialogue naïf que voici : « Pourquoi cet aigle est-il crucifié?—C'est sa punition pour avoir volé le feu du ciel. » A l'origine, la légende est celle du châtiment de l'aigle; quand on substitua à l'aigle *prométhée*

(« le prévoyant », nom de l'aigle comme oiseau d'augure) le Titan Prométhée, l'aigle resta dans la légende, mais, de victime, il devint bourreau. Je pourrais multiplier ces exemples; ceux que j'ai cités suffisent à indiquer la méthode, proposée par moi, qui s'applique, dans bien des cas, avec une surprenante facilité.

27. Un animal divin sacrifié ne meurt jamais complètement, car, après quelques jours de deuil, on lui trouve un successeur, animal de même espèce qui restera sacré et intangible pendant une année. Ainsi s'explique la résurrection de tant de dieux et de héros, le fait qu'on montre leur tombeau, qu'on les honore d'un culte, qu'on les représente comme vivants parmi les dieux. C'est le cas de tous ceux que je viens de nommer; pour la plupart d'entre eux, la tradition nous a conservé le souvenir des lamentations qui suivaient leur mort, de la joie qui marquait l'annonce de leur résurrection. Quand on rapproche ces faits de ce qui se passe en Europe entre le vendredi saint et le dimanche de Pâques, on comprend que la notion d'un dieu mort et ressuscité ait d'autant plus facilement trouvé créance qu'elle était très répandue dans les couches inférieures de la société. On comprend aussi l'idée de la manducation du dieu, de l'union mystique des fidèles au dieu par la communion, toutes choses qui, dans le christianisme de nos jours, ne sont que des survivances épurées des plus anciens rites totémiques, des pratiques théophagiques d'un lointain passé.

28. L'anthropomorphisme eut pour résultat d'affaiblir l'idée de l'immolation du dieu pour fortifier celle

de l'immolation de la victime à titre de présent ou d'expiation. Le sacrifice-don, dans la religion grecque classique, est au premier plan; le sacrifice de communion n'est plus célébré que dans les plus vieux cultes et toujours en secret, entre initiés. Dans les plus célèbres des mystères grecs, ceux d'Éleusis près d'Athènes, il y a des vestiges d'un repas de communion, consistant non pas à partager le corps d'un animal, mais dans l'absorption rituelle d'une farine sacrée et d'une boisson divine. Peut-être, à une époque antérieure, quand on ignorait la culture des céréales, les fidèles ou les initiés mangeaient et buvaient la chair et le sang de gorets sacrés; le sacrifice des gorets tient encore une grande place, à l'époque classique, dans le rituel des divinités d'Éleusis. Quelque singulier que cela paraisse, Déméter et sa fille Perséphone, comme l'Astarté de Byblos, ont été primitivement des laies.

29. Quand les ancêtres des Grecs devinrent agriculteurs, les rites totémiques des nomades et des pasteurs ne disparurent pas, mais reçurent une interprétation nouvelle. Ainsi, les moissonneurs prennent le dernier animal réfugié parmi les dernières gerbes, ou fabriquent avec de la paille un simulacre de cet animal, pour le tuer, le brûler et en disperser les cendres, dans la pensée que l'*esprit de la récolte*, ainsi préservé de la décrépitude hivernale, restera dans les champs à l'état de force fertilisante. Les animaux sacrifiés de la sorte, en réalité ou en effigie, sont d'anciens totems, et l'usage persiste de les pleurer après les avoir tués, de les rappeler à la vie par des prières. C'est le mérite de Mannhardt († 1876) d'avoir montré la géné-

ralité de ces rites dans toute l'Europe et même au delà; rapprochés des rites du sacrifice totémique, que mit en lumière Robertson Smith (†1894), ils permettent d'expliquer une foule d'usages religieux qui étaient lettre close pour nos devanciers.

30. La magie, en Grèce comme partout, est le principe du culte; les cultes de l'époque classique ne sont que des cérémonies magiques, épurées d'une part par le rationalisme et, de l'autre, modifiées dans le détail par l'idée relativement récente du sacrifice-don. Mais la magie a aussi été la mère de légendes. Un exemple curieux est celui de Danaé, cette princesse enfermée par son père dans une tour et que Zeus vint y visiter sous la forme d'une pluie d'or. Allégorie, disait-on autrefois; cela prouve qu'on arrive toujours, avec de l'or, à forcer verrous et grilles. Ceux que satisfont des explications aussi stupides ne devraient pas s'occuper de mythologie. *Danaé*, en grec, signifie la terre ou la déesse de la terre. Aujourd'hui encore, en Roumanie, en Serbie, dans certains pays d'Allemagne, quand la pluie tarde trop à tomber, on la sollicite par un rite qui relève de la magie sympathique : une jeune fille est dépouillée de ses vêtements et on l'arrose en cérémonie avec de l'eau. La nature, piquée d'émulation, traite alors la terre altérée comme les hommes ont traité la jeune fille. Cette pluie du ciel est bien une pluie d'or; c'est le ciel Zeus qui, sous cette forme liquide, vient rendre visite à la terre Danaé. Très anciennement, sans doute en Argolide, la jeune fille ainsi arrosée en cérémonie était appelée la Terre, Danaé, afin que la conformité du nom s'ajoutât à

celle du rite pour solliciter la pluie du ciel; il y a là, comme dans les rites totémiques, un exemple de « prise de nom ».

31. Bien d'autres rites agraires s'inspirent de la magie sympathique. Le mariage d'un dieu et d'une déesse, représentés par le prêtre et la prêtresse, constitue une *hiérogamie* annuelle, dont on suppose que l'exemple ne sera pas perdu pour la nature; ainsi, à Athènes, la femme de l'archonte-roi feint de se marier au prêtre de Dionysos pour assurer la fécondité de la vigne. Il se passait quelque chose d'analogue à Éleusis et en d'autres lieux; de ces rites on avait tiré des mythes, par exemple ceux de l'union de Déméter, errante à la recherche de sa fille, avec des héros locaux de l'Attique. Les anciens croyaient et les modernes ont cru longtemps que les rites commémoraient des mythes, alors qu'en réalité beaucoup de mythes ont été inventés pour expliquer les rites, lorsque leur signification primitive fut oblitérée.

32. Un des procédés de la magie imitatrice est la simulation, la mascarade : les hiérogamies, dont nous venons de parler, étaient des simulacres. En Afrique et ailleurs, les enfants qui doivent être initiés aux mystères de la tribu sont l'objet d'un simulacre de sacrifice, ou se retirent au fond de la brousse, d'où ils reviennent, quelque temps après, en prétendant qu'ils y sont morts, qu'ils sont revenus à la vie, qu'il leur faut rapprendre à parler. Le baptême est, à l'origine, le simulacre d'une noyade. Quand un prêtre chrétien dit à des enfants qui viennent de communier pour la première fois, ou à un couple qui se marie, *qu'ils*

naissent à une vie nouvelle, il use d'une formule conventionnelle et qui a perdu son sens profond ; mais, primitivement, toute initiation comprend deux actes, la mort apparente et le retour à la vie. Ainsi s'expliquent la « prise de voile » des initiés, le voilement des mariés et des mourants. Malgré la rareté de nos informations sur les mystères grecs, il est certain qu'à Éleusis les initiés étaient plongés dans les ténèbres, effrayés par des visions lugubres de la mort, puis soudain inondés d'une lumière éclatante et comme rappelés à la vie. C'était, disait-on, l'image de la mort inévitable et de la vie glorieuse qui devait la suivre ; mais ce n'était pas seulement une image. L'initiation comprenait certains gestes, certaines paroles qu'il fallait prononcer après la mort et qui devaient assurer le salut des âmes. Pindare et Cicéron nous disent qu'on rapportait d'Éleusis de quoi mourir avec de bonnes espérances ; on y faisait, sous la direction de prêtres charlatans, l'apprentissage de la mort et de la vie d'outre-tombe. Les mystères orphiques se proposaient un but analogue, avec cette différence qu'ils donnaient aux crédules des recettes magiques pour éviter la renaissance dans un nouveau corps.

33. Un autre facteur de la mythologie, chez un peuple aussi artiste que les Grecs, est l'œuvre d'art, la sculpture et le tableau dont la signification primitive s'est obscurcie. C'est ce que Clermont-Ganneau a appelé la mythologie « iconologique » ; encore au moyen âge, les images ont fait naître des contes pieux. Ainsi la légende de saint Denis portant sa tête s'explique par la représentation de ce saint sous l'aspect d'un homme

décapité qui porte dans ses bras sa tête en mémoire de son martyre, comme sainte Lucie, à qui l'on avait crevé les yeux, porte ses yeux dans un plat, ou comme sainte Apolline, que l'on avait édentée, porte ses dents. En Grèce, les légendes naquirent de l'interprétation d'œuvres égyptiennes ou phéniciennes introduites par le commerce, mais aussi de l'explication, donnée par les *ciceroni* ou guides, de vieux tableaux conservés dans les temples. Pourquoi raconte-t-on, dès l'époque d'Homère, que Sisyphe aux Enfers est condamné à rouler éternellement une grosse pierre qui retombe avant d'avoir atteint le sommet d'une colline? Pourquoi dit-on que les Danaïdes sont obligées de remplir sans cesse des vases troués dont le contenu coule à terre? Les *ciceroni* avaient inventé des explications morales : Sisyphe s'était souillé par des brigandages, les filles de Danaüs avaient tué leurs époux. Autant de sornettes. Voici, je crois, la vérité. Sisyphe passait pour avoir construit un énorme édifice *presque* au sommet de l'Acrocorinthe; on le représenta roulant une pierre vers le haut de cette montagne. Les Danaïdes avaient, sans doute par des procédés magiques, amené des chutes de pluie en Argolide; on les représenta arrosant le pays à l'aide de vases percés. Ces images, tout à la gloire des défunts, figurèrent dans les temples et furent copiées par ceux qui composèrent des tableaux des Enfers, c'est-à-dire des réunions de morts illustres. Quand l'idée s'accrédita que les hommes étaient soumis à des peines infernales en raison de leurs fautes, on expliqua ces images de *l'activité bienfaisante* comme celles de *supplices éternels :*

d'où l'idée de Sisyphe roulant en vain son rocher, des Danaïdes remplissant sans fin leurs vases qui fuient. Notez que ces malentendus graphiques sont plus anciens qu'Homère; les images dont ils sont le fruit devaient donc appartenir à l'époque mycénienne, où la peinture, comme nous l'ont appris les fouilles récentes, était un art déjà très développé.

34. Bien d'autres causes ont donné naissance à des mythes. Nous avons déjà vu que Phaéthon « le brillant », épithète du soleil ou du cheval solaire, avait fini par devenir, dans la mythologie, le fils d'Apollon. C'est là le modèle d'un procédé dont on peut citer de nombreux exemples. Les adjectifs ont une tendance à se séparer des noms divins qu'ils qualifient et à revêtir une existence propre; une épithète rituelle en disponibilité, à la recherche d'un corps, devient un héros ou même un dieu.

35. Quoique très riche de son propre fonds en dieux et héros, la Grèce se montra hospitalière aux dieux du dehors. L'Égypte, l'Assyrie, la Syrie, la Phénicie, la Perse lui en prêtèrent; elle en reçut surtout des pays moins civilisés de l'Asie Mineure, où l'hellénisme ne prévalut qu'à la fin de l'époque romaine et qui, chose importante, fournissaient le plus d'esclaves aux marchés grecs. Avec ces dieux la Grèce vit arriver des cultes qui, à la différence des cultes officiels, étaient accessibles aux étrangers, aux esclaves, aux femmes. Pour les célébrer, on formait des sociétés appelées *thiases*, où des cérémonies mystérieuses exaltaient les imaginations. Dès le IVe siècle, Athènes s'alarma de cette invasion, et Phryné, l'amie

de Praxitèle, fut poursuivie pour affiliation à des cultes étrangers. Mais l'afflux des commerçants du dehors, l'augmentation du nombre des esclaves, la décadence du rationalisme sous la poussée des classes inférieures restées ignorantes, toutes ces causes furent plus puissantes que le frein des lois. Athènes fut envahie par le Sabazios phrygien, par l'Aphrodite syrienne, par la déesse thrace Cotytto. Ces cultes, à la fois bruyants et mystérieux, autorisaient des soupçons et furent taxés, sans doute à tort, d'immoralité. Les choses allèrent de mal en pis après la conquête de l'Asie par Alexandre, qui fut plutôt la conquête de la Grèce par l'Asie et ouvrit la Grèce aux influences asiatiques plus encore que l'Asie à l'hellénisme. Cette invasion des cultes orientaux ne doit pas être jugée trop sévèrement. Ils satisfaisaient aux besoins religieux des foules restées pieuses, comme le culte des dieux officiels avait suffi au rationalisme d'une élite. L'élite, débordée, subit la peine de son indifférence et de son égoïsme. Le châtiment fut complet le jour où le christianisme, entré dans le monde hellénique à la suite des cultes orientaux, ordonna, par la plume des fils de Théodose, la destruction des temples et quand Justinien, en 529, ferma l'école d'Athènes, dernier asile de la philosophie hellénique, de la pensée libre.

36. Les Grecs se sont montrés, en général, fort tolérants; les persécutions religieuses ne tiennent aucune place dans leur histoire. Cependant Anaxagore fut poursuivi pour avoir douté des dieux et Socrate condamné à la ciguë pour les avoir raillés. La mort de Socrate est une tache dans l'histoire d'Athènes; mais

il semble que l'intolérance dogmatique n'y fut pour rien. La religion officielle était une affaire de bon rapport; les temples et les prêtres vivaient des sacrifices; les paysans, sûrs de vendre leurs bestiaux aux sacrificateurs, y trouvaient leur compte. Le premier qui ait publiquement attaqué Socrate, Aristophane le Comique, fut l'organe, comme l'a montré M. Croiset, des classes rurales de l'Attique, devant lesquelles se jouaient ses comédies. Les hommes ne pardonnent pas aux doctrines qui mettent en péril leurs intérêts, mais ils ne les attaquent pas en avançant ce motif : ils en cherchent et en découvrent aisément d'autres. Nous voyons Jésus aux prises avec les marchands du temple de Jérusalem, saint Paul poursuivi par ceux qui vendaient des objets de piété à Éphèse, les chrétiens de Bithynie dénoncés au gouverneur romain, Pline le Jeune, parce qu'il y avait *mévente* des bestiaux, enfin Zola, de nos jours, objet de la haine implacable des moines pour avoir parlé sans respect du commerce de Lourdes. Quelque chose d'analogue dut se passer à Athènes. Socrate fut une victime des prêtres « d'affaires » et de ceux qu'on appelle aujourd'hui les *agrariens*.

*
* *

37. Il y eut toujours en Grèce une tendance très nette à subordonner le spirituel au temporel, le prêtre au magistrat. Les premiers rois furent en même temps des prêtres; les magistrats et les chefs de famille continuèrent à accomplir des rites religieux; mais, dès

l'époque d'Homère, si les princes s'acquittent encore de certains rites, il y a des prêtres attachés à des temples, qui n'ont d'autre puissance que la protection supposée de leur dieu. Dans les États grecs de l'époque classique, on trouve des prêtres et des prêtresses, toujours ministres d'un dieu, jamais groupés en communauté, ni ambulants comme les prêtres des cultes non reconnus, ni préposés, comme les Druides de la Gaule, à l'enseignement. Il n'y avait pas non plus de séminaires pour l'éducation des prêtres; chaque prêtre apprenait le rituel d'un dieu en le servant. Ainsi, les prêtres grecs n'ont jamais formé de clergé comme ceux de l'Inde, de la Perse, de la Gaule; la seule tentative en sens contraire, que Grote a rapprochée de la formation de la compagnie de Jésus, fut faite dans l'Italie méridionale par Pythagore et ne réussit pas.

38. Le prêtre athénien devait être un citoyen jouissant de tous ses droits, physiquement intact et de mœurs pures. Quelquefois, le célibat était exigé; mais les prêtresses elles-mêmes étaient souvent mariées. On choisissait pour certains sacerdoces des jeunes filles qui cessaient d'être prêtresses en se mariant. Si un prêtre ou une prêtresse perdaient un enfant, ils devenaient *tabous* et devaient se démettre de leurs fonctions pour ne pas souiller l'autel.

39. Il n'y avait pas de règles fixes pour l'ordination. Les charges se transmettaient par hérédité, ou par achat, ou par élection et tirage au sort. Beaucoup de fonctions religieuses importantes étaient héréditaires dans les grandes familles; de ce nombre étaient les sacerdoces d'Éleusis.,

40. Le costume des ministres du culte était fixé par le rituel. Souvent le prêtre représentait le dieu lui-même, dont il prenait le nom et imitait l'apparence; il y a là une survivance d'un état de choses fort ancien qui, chez les Indiens de l'Amérique du nord, est en relations étroites avec le totémisme.

41. Les prêtres étaient très respectés. Leurs revenus, souvent considérables, dérivaient surtout des sacrifices, de la vente des peaux et de la viande des victimes, dont ils partageaient les bénéfices avec l'État.

42. La divination était exercée, dans les temples, par des prêtres ou des prêtresses attitrés, ailleurs par des devins ambulants, qu'il ne faut pas confondre avec les prêtres. Il y a deux espèces de divination, suivant que la volonté du dieu se révèle immédiatement ou que l'interprétation doit se dégager de faits contingents. A Dodone, oracle de Zeus, le dieu faisait connaître sa volonté au frémissement des chênes agités par le vent, ou bien au son que rendait un vase d'airain frappé par une lanière. Les prêtresses ou prophétesses de Dodone s'appelaient *colombes*, comme celles d'Artémis à Éphèse s'appelaient *abeilles;* cela prouve que ces oracles furent autrefois fondés sur l'observation du vol des colombes et des abeilles, et sans doute aussi qu'il s'agissait, à l'origine, de cultes totémiques dont ces animaux étaient l'objet.

43. L'oracle le plus célèbre de l'antiquité, celui de Delphes, avait pour interprète une jeune fille dite *Pythie*, qui, inspirée d'Apollon, vaticinait dans des accès de délire. Plus anciennement, ceux qui venaient

consulter l'oracle se plaçaient eux-mêmes sur un trépied et recevaient l'inspiration du dieu, avec les vapeurs qui s'exhalaient de l'antre prophétique. Il parut sans doute dans la suite qu'une jeune fille maladive était plus docile à l'inspiration du dieu et de ses prêtres que leurs clients.

44. On trouvera, dans les manuels d'antiquités grecques, des détails sur les diverses sortes de devins, les enchantements, les sortilèges. Il me suffit de dire ici quelques mots de l'*incubation*, procédé qui consistait à coucher dans un temple, ou dans un dortoir annexé à un temple, pour y jouir de visions, recevoir les conseils du dieu ou ses bienfaits. L'incubation se pratiquait sur la terre nue, demeure des esprits, ou sur la peau d'un animal sacré. De longues inscriptions, découvertes à Épidaure, racontent un grand nombre de guérisons obtenues par des malades, grâce à l'intervention nocturne d'Asklépios et des animaux attachés à son culte, le chien, le serpent et l'oie. « Euphanès, enfant d'Épidaure, souffrait de la pierre; il s'endormit et il lui sembla que le dieu lui apparaissait. « Que me donneras-tu si je te guéris? » demanda-t-il. L'enfant répondit : « Dix osselets. » Le dieu se mit à rire et dit qu'il guérirait l'enfant. Le jour venu, il sortit guéri. » Dans plusieurs cas, ceux qui expriment un doute, ou se moquent des ex-voto des malades guéris, sont affligés de maux complémentaires ou condamnés par le dieu à une offrande plus forte; en revanche, la foi est une vertu très appréciée et le dieu la récompense. Nous entrevoyons ainsi l'industrie bien organisée de prêtres qui agissent par suggestion sur

les malades, mais leur donnent aussi parfois des conseils raisonnables. A l'époque où furent gravées les inscriptions d'Épidaure, la science de guérir avait, depuis longtemps, été sécularisée par Hippocrate; mais la vieille médecine sacerdotale, d'où était sortie la médecine laïque, continua à faire des dupes jusqu'à la fin de l'antiquité. On sait assez qu'elle en fait encore.

45. Les sacrifices différaient des offrandes par la destruction de l'objet offert, soit qu'on le brûlât tout entier—c'est l'holocauste—soit qu'on le privât seulement de la vie. On sacrifie aux dieux pour les remercier, pour les rendre propices, pour apaiser leur colère. L'idée générale, à l'époque classique, est celle d'un repas auquel le dieu est convié; mais il subsiste quelques rites où l'animal sacré du dieu est sacrifié à ce dieu lui-même, ce qui laisse entrevoir la forme primitive du sacrifice de l'animal divin, mangé rituellement par ses fidèles. Ces sacrifices totémiques étaient, à l'origine, des rites d'exception et entourés de précautions minutieuses dont les cultes ont conservé quelques souvenirs. Aux *Bouphonies* d'Athènes, on présentait au bœuf des gâteaux sacrés, pour qu'il parût, en les mangeant, mériter la mort (en réalité, pour accroître sa sainteté); après l'immolation du bœuf, on intentait au sacrificateur un procès fictif; puis on déclarait que la hache seule était coupable et on la jetait à la mer. A Ténédos, le prêtre qui offre un jeune taureau à Dionysos est poursuivi à coups de pierres; à Corinthe, le sacrifice annuel d'une chèvre à Héra était accompli par des ministres étrangers, engagés à cet effet, et ceux-ci s'arrangeaient pour placer le couteau de telle

sorte que la victime parût se tuer par accident.— L'étude détaillée des sacrifices grecs me conduirait trop loin; je me borne à ces rapides indications.

46. Pour les purifications, on se servait volontiers d'eau courante; l'eau de mer passait pour plus efficace encore; à défaut, on jetait du sel dans l'eau douce. On purifiait aussi par la fumée, par la ventilation, par la suspension à l'air, qui était usitée, disait-on, même aux Enfers. Le bruit de l'airain passait pour purificateur; de là l'usage des tympans et plus tard des cloches. Chez beaucoup de peuples, pendant les éclipses de lune, on fait un affreux tintamarre pour délivrer l'astre nocturne des démons qui l'attaquent; cet usage n'était pas inconnu des Grecs et des Romains. Dans la pensée de ceux qui pratiquent ces rites bruyants, il s'agit toujours de « mettre en fuite » les démons.

47. Les fêtes étaient communes à toute la Grèce ou particulières à chaque peuple. Les fêtes *panhelléniques* sont les Olympiques à Olympie, les Pythiques à Delphes, les Néméennes à Némée, les Isthmiques à Corinthe. Toutes les villes célébraient en outre des fêtes locales, comme les Panathénées, les Éleusinies, les Dionysies à Athènes. Le théâtre grec est sorti de la célébration des Dionysies. A l'origine, on y sacrifiait un bouc totem, c'est-à-dire Dionysos lui-même; on le pleurait, puis on célébrait sa résurrection avec des transports de joie. Les lamentations ont donné naissance à la tragédie, les réjouissances à la comédie. La même évolution se produisit au moyen âge, où le théâtre moderne sortit des *mystères* de la Passion.

48. Les mystères grecs sont essentiellement des

initiations. Quelques-uns, comme ceux d'Éleusis, étaient sous la tutelle de l'État. Il semble que les mystères subsistant encore à l'époque classique ne sont que des survivances, car, à l'origine, l'admission de tout mâle au culte de sa tribu comportait des épreuves, la communication de gestes ou de formules sous le sceau du secret. L'objet de ces cultes primitifs était d'exercer une action stimulante sur quelque phénomène naturel; même dans les mystères de l'époque classique, à côté de l'initiation qui doit assurer le salut des individus, on trouve des rites magiques d'un intérêt général, destinés à promouvoir la fertilité des champs. A Éleusis, c'est l'union du dieu et de la déesse (Pluton et Déméter), dont le fruit symbolique, un épi moissonné en silence, était présenté par l'hiérophante aux initiés.

II

Les Italiens et les Romains.

1. La religion romaine est une vieille religion italique, accrue plutôt que modifiée, au cours de douze siècles, par les apports de l'Étrurie, de la Grèce propre et des pays d Orient.

2. Le seul peuple dont Rome ait subi la loi, les Étrusques, ne lui a pas imposé sa religion; elle n'a guère reçu d'eux qu'une fausse science, l'aruspicine ou divination par l'inspection des viscères, peut-être aussi la déesse Minerve et l'idée d'un *Conseil* de dieux. Très

pénétrée d'influences helléniques, l'Étrurie a plutôt communiqué à Rome les idées des Grecs que les siennes. Ainsi l'on ne trouve pas de trace, chez les Romains, du dieu civilisateur étrusque, Tagès, qui était venu au monde avec des cheveux blancs. D'ailleurs, le caractère sombre et mystique de la religion étrusque, où l'on démêle des éléments orientaux, n'était pas fait pour attirer les vieux Romains.

3. Vers l'an 1200 ou même plus tôt, la Sicile et l'Italie méridionale avaient été visitées par des Crétois; la légende conduit en Sicile et à Cumes le constructeur du labyrinthe de Cnossos, Dédale, et Virgile appelle la Crète le « berceau » du peuple romain. La science moderne constate à son tour des analogies entre les cultes de la Crète, de l'Arcadie et de Rome, entre les institutions religieuses attribuées au pieux roi Numa et celles qu'on mettait, dans l'Italie méridionale, sous le patronage du philosophe Pythagore. Si la légende du Troyen Enée, arrivant à Lavinium et fondant Albe, ne paraît pas résister à la critique, il n'en est pas de même de celles d'Évandre l'Arcadien et de l'Étolien Diomède, que les récits des Grecs faisaient aborder en Italie. Il est donc probable qu'à l'aurore même de l'histoire, l'Italie centrale subit des influences venues de la Grèce et des îles de l'Archipel, peut-être même des côtes de Phénicie, dont les navigateurs commerçaient avec les Étrusques.

4. Le fonds italique de la religion est surtout connu par des rituels et des légendes sacrées. Nous possédons des fragments des chants saliens et des chants arvales; le rituel de la confrérie ombrienne d'Iguvium a été

conservé par sept longues inscriptions; enfin, nous avons des calendriers de fêtes, dont les *Fastes* d'Ovide fournissent un excellent commentaire (pour six mois de l'année) et des extraits considérables du grand ouvrage de Varron sur les *choses divines* (vers—50). Varron était à la fois un érudit et un théologien; sa théologie n'a rien de scientifique, mais les emprunts que saint Augustin et les grammairiens romains ont faits à son érudition sont parmi les restes les plus précieux de l'antiquité.

5. L'animisme italien diffère de celui des Grecs par l'absence de toute imagination. Il créa moins des dieux et des déesses que des puissances, *numina*, sans liens généalogiques, sans histoire. Pour nous, ce ne sont guère que des noms, dont l'exubérance stérile est peu instructive. Rome devait d'autant plus adopter les légendes des dieux grecs qu'elle en avait moins tiré de son propre fonds.

6. « Il n'y a pas de lieu sans génie », écrit Servius, et le même grammairien, inspiré de Varron, dit que des dieux spéciaux président à tous les actes de la vie. Ces dieux forment de longues listes d'épithètes, imparfaitement personnifiées, qui figuraient dans les litanies ou prières : *Cuba* gardait l'enfant couché au lit, *Abeona* lui apprenait à marcher, *Farinus*, à parler. Tout homme avait un *Génie*, toute femme une *Juno;* sous l'Empire, on rendit un culte aux génies des Empereurs et l'on parla même des génies des dieux. Les génies des champs et de la maison s'appelaient *Lares;* le lare familier était celui du foyer et de la famille; on adora plus tard le lare impérial. Les *Pénates* étaient les

génies du garde-manger (*penus*). Les génies des morts étaient les *mânes* (signifiant « les bons », sans doute par euphémisme), objets par excellence du culte familial; avant d'habiter les tombes en dehors des maisons, ils servirent de protecteurs à la maison même, parce que les morts étaient ensevelis primitivement sous le foyer. Les *Larves* et les *Lémures* sont de la même nature que les Mânes, mais considérés plutôt comme hostiles; ce sont des esprits qu'il faut apaiser par des offrandes ou tenir à l'écart par des artifices de magie.

7. L'État, à l'exemple de la famille, avait aussi ses Pénates, dont le culte était célébré dans le temple de Vesta, gardienne du feu, c'est-à-dire du foyer public. Ce foyer ne devait jamais s'éteindre; des vierges dites *Vestales* étaient préposées à son service. Épouses du feu, elles lui appartenaient tout entières et ne pouvaient se marier qu'après avoir obtenu leur congé. Celles qui se laissaient séduire étaient enterrées vives et condamnées à mourir de faim.

8. A la classe des génies sans légende aucune, produits de l'animisme et de la tendance à l'abstraction, se rattachent les personnifications telles que le Salut, la Fortune, la Jeunesse, qui ne font pas défaut dans la mythologie grecque, mais dont celle des Romains est encombrée. Les revers des monnaies frappées sous l'Empire forment un véritable musée de froides abstractions.

9. Un objet matériel où réside un esprit est un fétiche. La Rome primitive eut des fétiches au lieu d'idoles. Une lance fut la première image du dieu de

la guerre, un silex celle de Jupiter. Les Féciaux immolaient un porc avec un silex pour conclure une alliance, de même que, pour déclarer la guerre, ils jetaient une lance sur le territoire ennemi. Le mystérieux objet appelé le Palladium de Rome, rappelant plus ou moins le type d'une Minerve armée (*Pallas*), était un fétiche confié à la garde des Vestales; on raconta plus tard qu'il avait été rapporté de Troie par Énée.

10. Les légendes romaines, que Tite-Live et Denys donnent pour de l'histoire, attestent le caractère sacré du figuier, de l'oignon, de la fève. Il y avait des arbres formant des bois sacrés, comme ceux des Arvales et de la déesse de Nemi. Parmi les animaux, le plus respecté était le loup. L'association de ce carnassier à Mars, en qualité de « victime favorite », ne laisse pas de doute sur la nature primitive du dieu. C'est un loup qui servit de guide à des Samnites cherchant un territoire où s'établir, et ces Samnites s'appelaient *Hirpi* ou *Hirpini*, c'est-à-dire « loups ». Romulus et Remus, fils du loup Mars et de la louve Silvia (la forestière), sont nourris par une louve. Le vieux dieu Silvain (le forestier) est probablement, à l'origine, un loup; il passa plus tard pour un chasseur de loups et porta comme vêtement la dépouille d'un loup.

11. Le cheval, qu'on sacrifie et qu'on dépèce à Rome au mois d'octobre, n'est pas moins divin que le taureau blanc, immolé aux *Féries latines*, dont on partage les morceaux entre les villes du Latium.

12. Les Romains prétendaient qu'en élevant des oies sur le Capitole ils rendaient hommage à la vigilance de ces oiseaux, qui avaient déjoué une attaque

nocturne des Gaulois; c'est là l'explication tardive d'un usage fondé sur le caractère sacré de l'oie. La poule, que les Bretons insulaires du temps de César élevaient encore, comme l'oie, sans oser s'en nourrir, était également sacrée à Rome, témoin le rôle joué par les poulets sacrés dans la divination; même en campagne, on leur offrait à manger et, s'ils refusaient, des revers étaient à craindre. Tous les animaux d'augure de l'époque classique sont d'anciens animaux sacrés; le totem est le protecteur et le guide de la tribu. Il en est de même des loups, des sangliers et des aigles qui surmontaient les enseignes romaines. Tacite savait encore que les animaux des enseignes étaient sacrés. Assurément, il n'y a là que des survivances du totémisme, mais il n'est pas possible d'en contester l'origine. De même, l'existence de familles romaines dites *Porcii*, *Fabii*, etc., s'explique aisément si l'on admet que le sanglier et la fève (*porcus*, *faba*) étaient les totems et les ancêtres mythiques de ces clans. Les Pythagoriciens considéraient comme un crime de manger ou même de fouler aux pieds une fève. A Rome, où l'on croyait que Numa avait été le disciple de Pythagore, le culte de la fève a laissé des traces, en particulier dans la vieille cérémonie des *Lemuralia* : le père de famille, craignant les Lémures, jette des fèves derrière son dos, pour que ces démons les mangent et le laissent en paix, lui et les siens.

13. Le mot latin *sacer* correspond exactement à *tabou*, car il signifie à la fois *sacré* et *impur*. Tout ce qui est *sacer* est soustrait à l'usage commun; quand on dit d'un homme « qu'il soit sacré », cela veut dire

qu'il doit être retranché de la société, exilé ou mis à mort. On rend un objet ou un être sacré par les rites de la *consecratio;* on le *désècre* par la *profanatio*, mot qui, à l'origine, n'implique nullement une impiété. Il y a des jours tabous, où l'on ne doit rien entreprendre; le calendrier les appelle *néfastes*, parce qu'on ne peut pas prononcer alors (*fari*) les paroles sacramentelles du culte et de la justice; les jours où cela est permis sont dits *fastes*. Pendant les fêtes (*feriae*) tout travail est suspendu; certains dieux ne doivent pas être nommés. Le prêtre de Jupiter, *flamen dialis*, et sa femme la *flaminica* étaient soumis à des tabous nombreux et vexatoires; le *flamen* ne doit ni manger, ni toucher une fève, ni toucher un cheval, ni porter un anneau qui ne soit pas brisé, ni marcher sur une vigne. Le butin fait sur l'ennemi est tabou; on l'empila longtemps sur un point consacré du Capitole, la roche tarpéienne, et cette accumulation de boucliers et d'autres armes y donna naissance à la légende de la vierge Tarpeia, écrasée sous un monceau d'armes pour avoir livré le Capitole à l'ennemi. A l'époque classique, le butin fait à la guerre est suspendu à des chênes sacrés, aux parois des temples ou des maisons; sauf en cas d'extrême péril, personne ne peut y toucher. C'est qu'il porte le poids des malédictions qui ont été prononcées, au début de la guerre, contre l'ennemi.

14. Les noms véritables des divinités étaient tabous, parce que leur révélation aurait permis de les « évoquer ». C'est pourquoi nous connaissons surtout des épithètes, qui font fonction de noms divins. Rome même avait un nom secret, employé dans les invocations

les plus solennelles; il a été si bien gardé que nous l'ignorons.

15. La plus ancienne législation séculière de Rome, celle dite des Douze Tables, est très sévère pour la magie; il s'agit de la magie malfaisante, ayant pour but de nuire au prochain. Cette magie *noire* ne cessa d'être réprimée et pourtant pratiquée; l'État lui-même n'y avait recours que lorsque des formules d'exécration devaient être prononcées contre un citoyen rebelle ou un ennemi. Mais la magie sympathique est le principe même du culte. Pour obtenir de la pluie, on jetait des mannequins dans le Tibre; pour rendre les femmes fécondes, les prêtres dits *Luperques* (loups-cerviers) les frappaient avec des lanières, peut-être en peau de bouc ou de loup. Le vieux Caton, si hostile aux innovations, nous a laissé une foule de formules magiques dont l'agriculture et la médecine faisaient emploi et croyaient tirer profit.

16. Le premier temple construit à Rome, sous Tarquin Ier, fut celui de Jupiter Capitolin, siège des trois divinités Jupiter, Junon et Minerve qui formèrent la *triade capitoline*. Jusqu'à cette époque, pendant 170 ans, Rome, dit Varron, n'avait eu ni temples, ni images. Le mot *templum*, dans la langue archaïque, ne désignait pas un édifice, mais un emplacement consacré, délimité par les augures en vue de certains actes religieux.

17. Aux environs de —550, le Panthéon romain commença à se constituer. Jupiter, dieu du ciel et du tonnerre, est à la fois le protecteur de Rome et le gardien de la foi jurée; Mars ou Quirinus est le dieu de la

guerre; Faunus est celui de l'élevage des troupeaux. Le dieu à double visage, Janus, possède un temple dont on ouvre la porte au début d'une guerre; c'est que ce dieu vigilant est censé sortir avec les guerriers. Nous avons déjà parlé de Vesta, la déesse du foyer. Ce premier panthéon fut modifié par l'identification des dieux romains avec les dieux grecs, qui paraît avoir été accomplie avant l'an 200. Les douze dieux sont énumérés dans ces deux vers d'Ennius :

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovis, Neptunus, Volcanus, Apollo.

Jovis (Jupiter) est le dieu céleste indo-européen, *Zeus pater;* Apollo a été emprunté aux Grecs, Minerva aux Étrusques; les autres divinités ne correspondent qu'approximativement aux dieux grecs, Hestia, Déméter, Artémis, Arès, etc. Vénus, simple abstraction marquant le désir—son nom manque dans les listes anciennes de divinités latines—fut tirée de son obscurité quand il fallut trouver un pendant à l'Aphrodite grecque, dont la légende d'Enée devait faire l'ancêtre des Romains.

18. Les douze grands dieux, auxquels on offrait quelquefois des banquets ou *lectisternia*, furent considérés comme un « conseil » divin (*di consentes*). De grossières copies des statues en bois de ces dieux, qui existaient sur le Forum, nous ont été conservées sur un autel gallo-romain de Mavilly (Côte-d'Or). On y voit Diane tenant des serpents, comme la déesse de Cnossos en Crète et la vieille Artémis arcadienne; ce n'est pas un motif de l'art grec classique. On y voit aussi Mars

figuré comme le Mars étrusque et Mercure avec des ailes dans le dos, suivant un modèle également étrusque et non grec. Mais la figure la plus curieuse est celle de Vesta, se cachant les yeux de ses mains pour éviter la fumée du foyer, dans l'attitude qu'Ovide prête aux images de Vesta dans un temple d'Albe et qu'il signale sans en comprendre le sens.

19. Les Romains n'adoptèrent pas seulement les légendes mythologiques des Grecs, mais leurs opinions touchant l'origine du monde et l'autre vie. Sur ce dernier point, ils avaient des conceptions populaires qui survécurent. Un dieu du monde infernal, Orcus, avaleur de cadavres, peut-être un loup à l'origine, est devenu l'*orco* des Italiens, l'ogre de nos contes. Le Pluton romain, *Dis Pater*, est figuré avec un maillet, comme un assommeur de morts, probablement à l'imitation du Charon étrusque, plutôt bourreau que nocher. Comme Dispater paraît aussi revêtu d'une peau de loup, j'incline à y voir une autre figure du loup infernal. Dans la littérature, les légendes grecques prirent le dessus, mais ne paraissent pas avoir trouvé beaucoup de crédit : Lucrèce les méprise et Juvénal nous dit que, de son temps, les tout jeunes enfants, ceux qu'on n'admet pas encore aux bains publics, croient seuls au monde souterrain et à la barque de Charon.

20. Les rites funéraires étaient la crémation et l'inhumation qui, dès le IIIe siècle de l'Empire, tendit à dominer exclusivement, sous l'influence des religions orientales. Les enfants en bas âge ne devaient jamais être brûlés, mais confiés à la terre, d'où l'on croyait

qu'ils renaissaient dans un nouveau corps. Quelques autres traces d'une doctrine de la métempsychose se laissent entrevoir dans les religions populaires de l'Italie.

21. Le culte officiel est un ritualisme positif et sec, étroitement associé à la vie politique. Comme la religion est affaire d'État, non de sentiment, il ne peut y avoir conflit entre le spirituel et le temporel. Les trois grands collèges de prêtres, préposés au culte public, sont les pontifes, les décemvirs des sacrifices et les augures. Le Collège des pontifes comprenait, outre les pontifes, le roi des sacrifices, auquel incombaient les anciennes fonctions sacerdotales du roi, les flamines et les vestales. Le nom des pontifes se rapporte évidemment à la construction de ponts (*ponti-fex*) ; mais s'agit-il des premiers ponts jetés sur le Tibre, comme le Pons Sublicius, ou des ponts beaucoup plus anciens qui, dans les bourgades carrées de l'Italie préhistorique, traversaient les fossés pleins d'eau qui les protégeaient? Les pontifes présidaient à tout le culte national et avaient, en outre, la surveillance du culte privé, des offrandes aux morts, des mariages. Le chef du Collège des pontifes était autrefois le roi, puis ce fut un grand pontife; d'Auguste à Gratien, tous les empereurs se firent attribuer cette dignité et Constantin même, protecteur du christianisme, voulut en être investi.

22. Les décemvirs (plus tard quindécemvirs) des sacrifices sont les prêtres des dieux étrangers et du rite grec. Les augures sont chargés de la divination par les oiseaux; les aruspices, à la demande des pon-

tifes, inspectent les entrailles des victimes. D'autres Collèges moins importants, mais tout aussi respectés, veillaient aux cultes de Mars (les Saliens), de la Dea Dia (les Arvales), de Faunus Lupercus (les Luperques). Les Saliens ou *sauteurs*, flamines de Mars, avaient la garde des *anciles* ou boucliers sacrés, dont le premier, modèle des douze autres, était tombé du ciel dans le palais de Numa. Nous connaissons la forme de ces boucliers, identique à celle des boucliers en 8 de l'époque minoenne; il y a là encore, dans la Rome des rois, une influence de la Grèce préhistorique.

23. Certains cultes étaient dévolus à des familles (*gentes*) et à des confréries publiques ou privées. Les corporations professionnelles avaient un caractère religieux et un culte commun. Les Collèges dits funéraires eurent pour objet d'assurer à leurs membres une sépulture honorable; on a supposé que les premiers chrétiens formèrent des associations de ce genre pour exercer leur culte à l'abri des lois.

24. Dans les sacrifices, mille détails puérils, comme le sexe et la couleur des victimes, étaient minutieusement fixés par les rituels. Pour consacrer une victime au dieu, on répandait sur sa tête de la farine sacrée et du sel. La victime était ainsi *divinisée*, assimilée au dieu par le rite préliminaire; c'était donc, en réalité, le dieu que l'on sacrifiait, et l'inspection des entrailles était d'autant plus instructive qu'elle portait sur l'intérieur d'un corps divin. Ces idées sont babyloniennes et ont peut-être passé de Babylone à l'Étrurie, puis de l'Étrurie à Rome. Comme en Babylonie, c'était surtout le foie de la victime qu'on examinait. Le

sacrifice principal était celui d'un porc, d'une brebis et d'un taureau; l'ordre dans lequel sont énumérés ces animaux et qu'atteste le vieux mot désignant ce groupe de victimes (*suovetaurilia*) est remarquable, car l'importance religieuse du porc, c'est-à-dire du sanglier, y est indiquée très nettement.

25. Tarquin II, dit le Superbe, passait pour avoir acheté les livres sibyllins, gardiens des destinées de Rome, qui furent confiés aux décemvirs et consultés, dans les occasions graves, par ordre du Sénat. Ils périrent en —82 dans l'incendie du Capitole; une nouvelle collection fut alors formée en Asie et en Égypte. Le peu que nous savons de ces derniers textes prouve que c'étaient, pour la plupart, des vers grecs fabriqués par des juifs hellénisants, pleins de menaces voilées contre l'Empire; c'est ce qui explique que Stilicon, à la veille des grands désastres, ait ordonné de les détruire (vers 405). Les oracles sibyllins que nous possédons circulaient librement et ont été cités comme des textes inspirés par quelques Pères de l'Église; ils sont encore allégués dans la liturgie catholique des funérailles (*teste David cum Sibylla*). Ce n'en sont pas moins, en grande partie, des falsifications au second degré, des contrefaçons judéo-chrétiennes de ces contrefaçons juives qui formèrent les livres sibyllins officiels de l'Empire; la haine de Rome s'y exprime sans mesure, comme dans l'Apocalypse de saint Jean.

26. Dans la collection (également frauduleuse) des oracles brûlés en 82, on crut trouver, à plusieurs reprises, l'avis d'introduire à Rome des divinités helléniques et de leur construire des temples. Les Dioscures furent

ainsi admis par le culte officiel en 488 Apollon vers 430, Asklépios (Esculape) vers 290. La Grande Mère Asiatique de l'Ida, Cybèle, arriva de Pessinonte à Rome en 204. A l'époque de Mithridate, on alla chercher la déesse sanguinaire de Comana en Cappadoce, assimilée à la *Bellona* (guerrière) italique, avec son cortège de prêtres exaltés, derviches tourneurs et hurleurs que l'on appela *fanatici* (de *fanum*, temple). Ainsi le fanatisme, qui répugnait si fort aux Romains, fit son entrée à Rome sous les auspices du Sénat ; avec le temps, il n'y prospéra que trop.

27. Quand il n'en prenait pas l'initiative lui-même, le Sénat s'inquiétait de l'introduction des cultes nouveaux, non par intolérance religieuse, mais par crainte que ces confréries pussent cacher des associations politiques. Par là s'explique la persécution dirigée contre les Bacchanales (186). Ces rites de Dionysos, très répandus dans l'Italie méridionale, avaient conquis à Rome une grande clientèle, de femmes surtout. On allégua, sur de faux témoignages payés, que leurs cérémonies étaient un prétexte à des désordres et à des crimes de tout genre; les Bacchanales furent prohibées en Italie; des milliers d'hommes et de femmes furent mis à mort pour y avoir participé. En réalité, le Sénat voulut affaiblir l'hellénisme italien, à un moment où il lui semblait menaçant au dehors; les crimes imputés aux initiés ne sont pas moins imaginaires que ceux dont les Romains de l'Empire chargèrent les chrétiens et que les chrétiens, à leur tour, attribuèrent aux schismatiques et aux infidèles. Si les prêtres de Bacchus étaient des illuminés ou des fourbes, le

Sénat de Rome fit contre eux une politique d'assassins.

28. Malgré ces rigueurs, que d'autres suivirent, les cultes étrangers envahirent l'Italie et y trouvèrent grand crédit auprès des foules; ils répondaient aux besoins de ferveur et de piété mystique que ne pouvaient contenter les cultes officiels. Non seulement, en effet, les prêtres de ces cultes étaient sceptiques— deux aruspices, disait Caton, ne peuvent se regarder sans rire,— mais c'étaient des fonctionnaires préposés à certains rites qui, leur tâche accomplie, ne s'inquiétaient plus de rien. Quelle différence avec le prêtre oriental qui va droit au fidèle, l'appelle son frère et le traite en conséquence, éveille et nourrit les élans de sa dévotion, lui enseigne l'extase, l'espérance d'un monde meilleur, la résignation aux misères de la vie terrestre! Ces prêtres ambulants trouvaient une clientèle assurée dans la population étrangère, servile ou simplement pauvre, alimentée par une immigration continuelle des pays d'Orient. Juvénal se plaint que l'Oronte de Syrie se soit déversé dans le Tibre; il aurait pu en dire autant du Nil, du Jourdain et de l'Halys. Imparfaitement hellénisées, sauf sur les côtes, l'Asie Mineure et l'Égypte étaient restées les deux grands pays religieux du monde antique. L'Empire romain se remplit des adorateurs d'Attis, d'Isis, d'Osiris, de Sérapis, de Sabazios, de Zeus Dolichenos, de Mithra. Les pratiques les plus étranges, empreintes d'un sombre mysticisme, remplacèrent les froides et sévères coutumes romaines. Dans le sacrifice du taurobole, qui fait partie du culte de Cybèle, un prêtre immolait un taureau dont le sang dégouttait à travers les ouvertures d'un plancher sur la tête de celui qui

offrait le sacrifice et qui croyait ainsi se diviniser. C'est en vain qu'Auguste et Tibère prirent des mesures contre les cultes égyptiens, que plusieurs empereurs poursuivirent les astrologues chaldéens et syriens. Caligula autorisa le culte d'Isis à Rome, Commode se fit initier aux mystères de Mithra et la superstition orientale s'installa dans le palais même des Césars lorsque Bassianus, prêtre de la Pierre noire d'Emèse, devint empereur sous le nom d'Elagabal (218).

29. Elagabal ne fut pas une exception. La dynastie des empereurs syriens, depuis Septime Sévère (193-235), ouvrit la porte toute grande aux cultes orientaux, favorisés par la dévotion des impératrices. Les empereurs eux-mêmes n'étaient pas hostiles à des croyances qui flattaient leurs instincts despotiques; le culte des empereurs déifiés n'avait-il pas été, dès l'origine de l'Empire, un emprunt fait à l'Orient? A cela se joignait la tendance superstitieuse à concilier, à fondre les religions, dans la pensée qu'il pouvait y avoir du bon dans tous les dieux. Alexandre Sévère réunit dans sa chapelle privée les images d'Apollonius de Tyane, d'Orphée et de Jésus; il songea même à construire un temple au dieu des juifs. Les progrès du christianisme, implanté à Rome depuis l'an 50 environ, furent si rapides à cette époque, que la persécution subséquente, œuvre surtout des empereurs militaires, ne fit que hâter le dénouement de la crise au profit du parti le plus actif et, tout au moins dans les villes, le plus nombreux.

30. Il est remarquable que les cultes de la Gaule, de la Germanie, même ceux de l'Afrique du Nord

(hormis l'Égypte) ont trouvé peu de faveur à Rome. La seule divinité gauloise qui y devint populaire, grâce à la cavalerie des légions recrutée en Gaule, est Epona, la protectrice des chevaux. La raison de ce fait doit être cherchée dans le monde des esclaves et des affranchis. Gaulois, Germains et Africains étaient employés dans les exploitations rurales; les Orientaux et les Orientales, plus raffinés, de mœurs plus douces, s'attachaient aux familles, y propageaient leurs idées et convertissaient leurs maîtresses, sinon leurs maîtres. Il faut ajouter que l'Orient envoyait sans cesse en Occident des missionnaires enthousiastes. De ce nombre fut Apollonius de Tyane († 97), qui prétendait avoir été l'élève des Brahmanes de l'Inde et dont Philostrate, au IIIe siècle, écrivit une biographie édifiante, pleine de miracles; on a cru qu'il avait eu l'intention d'opposer ce thaumaturge à Jésus.

*
* *

31. La vieille religion était déjà si décrépite au temps de César, qu'on s'étonne de la voir durer encore pendant quatre siècles. Cette survie est due à son caractère politique et national. Le culte des divinités romaines devint une forme du patriotisme, surtout depuis la réaction instituée par Auguste. Libre penseur lui-même, comme César, il s'efforça, pour combattre les tendances subversives, de remettre en honneur le passé et il trouva, pour le seconder dans sa tâche, des hommes graves comme Virgile et Tite-Live, même des épicuriens comme Properce, Horace et Ovide.

L'*Énéide*, devenue l'épopée nationale de Rome, est un poème religieux; les *Décades* de Tite-Live, le *Chant séculaire* d'Horace, les *Fastes* d'Ovide sont inspirés du même esprit et simulent, à défaut de foi, une sorte de piété. Le trône cherche un appui sur les autels; c'est du règne d'Auguste que date le type de l'homme « bien pensant », qui ne croit à rien, mais envoie ses serviteurs à la messe. Enfin, le culte public rendu aux empereurs, surtout aux empereurs morts et divinisés, dont le Sénat avait donné l'exemple en élevant un temple à César, fut adjoint au culte de la Déesse Rome et devint, dans les provinces, comme la formule religieuse du *loyalisme*. C'est parce qu'ils refusaient de s'associer à ce culte, que les juifs et les chrétiens furent toujours suspects au pouvoir; les chrétiens le furent d'autant plus, qu'ils ne formaient pas les débris d'une nation vaincue, mais un État dans l'État. « Nous sommes d'hier, écrivait Tertullien vers 200, et déjà nous remplissons le monde; nous ne vous laissons que vos temples! »

32. Le paganisme gréco-romain, avant de mourir, fut vivifié par l'astrologie babylonienne. Une sorte de panthéisme solaire, aux allures à la fois scientifiques et mystiques, remplaça, même dans les classes élevées, le culte des vieux dieux. L'astrologie fit oublier les procédés plus grossiers de la divination et contribua au silence des oracles. Déjà, sous Auguste, le poète Manilius avait exposé les doctrines astrologiques; au IIIe et au IVe siècle, toute la haute société païenne en raffola. C'était, en somme, une application de l'idée de sympathie universelle : le pouvoir souverain était

attribué aux astres qui, du haut des cieux, dominent et gouvernent le monde. La conséquence de cette doctrine était le fatalisme, resté endémique en Orient et auquel le christianisme lui-même, avec l'idée de la grâce, a fait sa part. Pour échapper à la contrainte de l'horoscope, il fallait une magie raffinée, pseudo-savante, qui allât de pair avec l'astrologie officielle et celle des astrologues de carrefour. Tout cela, comme l'a montré M. Franz Cumont, contribua plutôt à favoriser le christianisme qu'à en arrêter les progrès, car, d'une part, l'astrologie achevait de discréditer les anciens cultes et rites nationaux, et, de l'autre, elle tendait au monothéisme par la place prépondérante qu'elle assignait, dans le système du monde, au dieu céleste manifesté par le soleil.

33. L'histoire des doctrines philosophiques n'appartient pas à notre sujet; mais il est impossible de ne pas dire un mot des écoles mystiques, en particulier du néo-platonisme, qui, depuis l'Alexandrin Plotin († 290) et surtout depuis son disciple Porphyre († 305), servirent inconsciemment la diffusion du christianisme par l'abus qu'elles firent des constructions dogmatiques et par leur hostilité au rationalisme. L'action de ces écoles fut parallèle à celle des religions orientales et de l'astrologie, dont elles subirent d'ailleurs l'influence. Aussi le rationalisme devint-il rare dès la seconde moitié du IIe siècle; déjà Plutarque († 140) est à moitié mystique. Le XVIIIe siècle s'est imaginé que Julien et Constantin avaient été des politiques incroyants, l'un hostile, l'autre favorable au christianisme; ce furent, en réalité, des dévots, l'un du

Soleil, l'autre de toutes les religions dont il pouvait attendre son salut, compromis par une longue série de crimes. Le christianisme n'a pas eu à triompher du paganisme romain officiel, mort ou exsangue depuis longtemps, mais d'autres religions orientales, ses concurrentes. Issu du prophétisme juif, il leur était supérieur par la simplicité et la pureté; ce sont ces qualités qui lui assurèrent la victoire et qui lui ont permis de durer jusqu'à nos jours.

BIBLIOGRAPHIE

Toutes les questions relatives aux religions de la Grèce et de Rome sont traitées dans le *Dictionnaire* de Saglio, la *Real-Encyclopaedie* de Pauly-Wissowa et surtout le *Lexikon der Mythologie* de Roscher (depuis 1882). La plupart des idées indiquées dans ce chapitre ont été développées dans mes quatre volumes, *Cultes, mythes et religions* (1904-1912).

I, 1.—Farnell, *Cults of the Greek states*, 4 vol., 1896-1907; P. Decharme, *Mythol. de la Grèce*, 2e éd., 1886; O. Gruppe, *Griechische Mythologie*, 1906 (capital); P. Stengel, *Griech. Sakralalterthümer*, 2e éd., 1899: J. Harrison, *Religion of ancient Greece*, 1905; *Themis, social origins of Greek religion*, 1912; H. Steuding, *Griech. und röm. Mythologie*, 1905; J. Girard, *Le sentiment religieux en Grèce*, 1869.

2.—Decharme, *Traditions religieuses des Grecs*, 1904 (cf. Cumont, *J des Sav.*, 1908, p. 113).

3.—Hogarth, *Aegean religion*, in *Encycl.* de Hastings, t. I (1908); Evans, *Mycenaean tree and pillar cult.*, 1901; Burrows, *Discoveries in Crete*, 1907; R. Dussaud, *Civilisations préhelléniques*, 1910.

4.—S. R., *Les déesses nues dans l'art oriental* (in *Chron. d'Orient*, t. II).

7.—L'Artémis arcadienne et la déesse aux serpents : S. R., *Cultes*, t. III, p. 210.

9.—G. d'Alviella, *Migration des symboles*, 1891 ; S. R., *Oiseaux et swastikas* (in *Cultes*, t. II, p. 234).

15.—De Visser, *Die nicht menschengestaltigen Gœtter der Griechen*, 1903: C. Bötticher, *Baumcultus der Hellenen*, 1856.

17.—Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, 1865 (nombreuses éd.); E. Rohde, *Psyché*, 2e éd., 1898; Dieterich, *Nekyia*, 1893.

20.—Léda et les Dioscures : S. R., *Cultes*, t. II, p. 42.

22.—Burnet, *Early Greek philosophy*, 1892.—Sur l'orphisme, l'ouvrage capital (en latin) reste celui d'A. Lobeck, *Aglaophamus*, 2 vol., 1829; voir aussi l'art. *Orpheus* de Gruppe dans le *Lexikon* de Roscher et S. R., *Cultes*, t. II, p. 85 (mort d'Orphée).—Sur Zagreus, outre Lobeck, voir S. R., *Cultes*, t. II, p. 58.—Orphisme dans Virgile : *Ibid.*, t. II, p. 66.—Formules orphiques : *Ibid.*, t. II, p. 123, et Jane Harrison, *Prolegomena to the Study of Greek religion*, 1903 (textes et trad. complètes).

26.—Actéon : S. R., *Cultes*, t. III, p. 24.—Hippolyte : *Ibid.*, t. III, p. 54.—Phaéthon : *Ibid.*, t. IV, p. 45.—Prométhée : *Ibid.*, t. III, p. 68.

28.—Foucart, *Les mystères d'Éleusis*, 1914; Anrich, *Das antike Mysterienwesen*, 1904; Reitzenstein, *Hellenistische Mysterienreligionen*, 1909.

30.—Hubert, art. *Magia*, dans Saglio.

33.—Sisyphe aux Enfers : S. R. *Cultes*, t. II, p. 159.

34.—Usener, *Gœtternamen*, 1896 (autre thèse).

35.—P. Foucart, *Assoc. relig. chez les Grecs*, 1873.

36.—M. Croiset, *Aristophane et les partis*, 1906. (L'explication du procès de Socrate est de moi.)

37 et s.—Voir les ouvrages sur les antiquités grecques de Schœmann, Gardner, Hermann, etc.

43.—Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination*, 4 vol., 1879-1881.

44, 45.—Deubner, *De incubatione*, 1900; Lechat et Defrasse, *Epidaure*, 1896; P. Stengel. *Opferbräuche der Griechen*, 1910.

47.—A. Mommsen, *Heortologie*, 1883; *Feste der Stadt Athen*, 1898; M. P. Nilsson, *Griechische Feste*, 1906; Foucart, *Le culte de Dionysos en Attique*, 1904.

II, 1.—Wissowa, *Relig. der Römer*, 2e éd., 1912; W. Fowler, *Relig. experience of the Rom.*, 1911; Toutain, *Cultes païens dans l'Empire romain*, 1907 et suiv.

2.—Art. *Etrusci*, dans Pauly-Wissowa et dans Saglio.

6.—Art. *Indigitamenta*, dans Saglio.

7.—R. Cagnat, *Les Vestales* (in *Conf. Guimet*, 1906, p. 61); S. R., *Cultes*, t. III, p. 191 (sur Vesta).

23.—M. Besnier, *Les catacombes de Rome*, 1908, p. 44 (collèges funéraires).

24.—Warde Fowler, *The Roman festivals* (époque républicaine). 1899.

27.—Bacchanales : S. R., *Cultes*, t. III, p. 254.

29.—Cumont, *Religions orientales dans le paganisme romain*, 1907; *Astrology and religion*, 1912.

30.—S. R., *Epona*, 1895. et *Cultes*, t. IV, p. 54.

31.—G. Boissier, *Religion romaine, d'Auguste aux Antonins*, 2 vol., 1874; Beurlier, *Le culte impérial*, 1891.

32.—Boll, *Sphāra*, 1903; Cumont, *ouvr. cité* (29); Bouché-Leclercq, *Astrologie grecque*, 1899.

CHAPITRE IV

Celtes, Germains, Slaves.

SOMMAIRE.—I. *Conquêtes des Celtes.—Les premiers habitants de la Gaule.—L'art des cavernes; ses origines magiques.—Ossements recouverts d'ocre rouge.—Dolmens, menhirs et cromlechs.—Culte de la hache.—Rareté des idoles.—Culte des montagnes, des rivières, des arbres; le gui du chêne.—Culte des animaux et survivances du totémisme.*—Tabou *du butin;* tabou *guerrier.—Esus, Teutatès et Taranis.—Jupiter à la roue.—Dispater, le dieu au maillet.—Ogmios.—Les Mères ou Matrones.—Triades celtiques.—Dieux celtiques et dieux romains.—Noms et épithètes.—Culte impérial.—Temples.—Les Druides et les sacrifices.—Croyance à la vie future.—Décadence du druidisme; le druidisme en Irlande.—Mythologie irlandaise.—Survivances des religions celtiques.*

II. *La religion des Germains d'après César.—Culte du Soleil.—La Lune identifiée Diane.—La religion des Germains d'après Tacite.—Les jours de la semaine.—Dieux des Germains.—Culte de Mars et de Mercure.—Culte d'Hercule.—Les déesses.—Les sorcières.—Animisme.—Animaux sacrés.—Culte du cheval.—Rois et prêtres.—Idoles.—Irminsul.—Rites funéraires.*

L'Islande et la Norvège.—Les poésies des Scaldes et les runes.—L'Edda; poésie et mythologie des Vikings.—La Voluspa; *le Crépuscule des dieux.—Poèmes anglo-saxons et germaniques du moyen âge.*

III. *La religion des Slaves suivant Procope.—Le Jupiter slave.—Le dieu-cheval.—Idoles à plusieurs têtes.—Le dieu des troupeaux.—Le dieu Trajan.—Le dieu noir.—Les nymphes.—Les dieux domestiques.—Arbres sacrés.—Culte des morts.—Démons voraces et épidémies.*

I

Les Celtes ou Gaulois.

1. Les Celtes dont parlent les historiens classiques sont des conquérants qui, venus de la rive droite du Rhin, ont envahi tour à tour la Gaule, une partie de l'Allemagne, les Iles Britanniques, l'Espagne, le nord de l'Italie, la vallée du Danube; quelques-unes de leurs tribus guerrières ont passé jusqu'en Asie Mineure et y ont occupé une province qui leur doit son nom (la Galatie). Ces Celtes, Gaulois ou Galates n'ont pas conquis des pays déserts; partout ils ont trouvé des populations plus anciennes dont ils ont adopté la civilisation et sans doute aussi les idées religieuses. Déterminer ce qu'ils y ont ajouté est impossible; peut-être n'y ont-ils pas ajouté grand'chose. Quand on parle des religions celtiques, il ne faut donc pas oublier que l'on entend par là des religions dont les éléments essentiels sont certainement antérieurs aux Celtes de l'histoire et qu'on pourrait aussi bien appeler ligures, ibères, ou même, sans préciser davantage, *ouest-européennes*.

2. A l'époque du mammouth et du renne, quinze ou vingt mille ans avant notre ère, la Gaule avait déjà des artistes qui, dans le Périgord et la région des Pyrénées, sculptaient et gravaient des figures d'animaux, les peignaient sur les parois de leurs cavernes habitées. Ces animaux ne sont pas quelconques : ils sont comes-

tibles, ils sont désirables; les fauves font presque défaut. Parfois on a figuré l'animal percé de flèches, en prévision d'une chasse heureuse, ou plutôt dans l'idée que la réalité se conformerait à l'image. C'est la même conception qui se retrouve au moyen âge, lorsqu'on *envoûte* un ennemi en perçant d'une épingle son effigie figurée en cire.

3. Nous saisissons ici les origines magiques de l'art, qui a pour but d'attirer, par une sorte de fascination, les animaux dont se nourrit la tribu. Il est très probable que ces animaux étaient les totems des différents clans, que les cavernes étaient le théâtre de cérémonies totémiques et que les objets en bois de renne gravés ou sculptés, que l'on appelle des bâtons de commandement, jouaient un rôle magique dans le culte.

4. Quelques sépultures remontant à l'époque quaternaire et beaucoup d'autres plus récentes ont livré des squelettes qui, décharnés à l'air avant l'inhumation définitive, ont été recouverts d'une couche d'ocre rouge. Cet usage se rencontre depuis l'Espagne jusqu'en Russie; on l'a constaté aussi en Océanie et dans l'Amérique du Sud. Il répond certainement à une idée religieuse, le rouge étant la couleur de la vie, par opposition à la pâleur de la mort. On trouve aussi des têtes séparées du tronc, peut-être par crainte du « vampire ». Ainsi s'explique la découverte singulière, faite à Milan en 386, d'une sépulture contenant deux grands squelettes décapités et peints en rouge. Saint Ambroise, alors évêque de Milan, crut et fit croire que c'étaient des martyrs chrétiens du temps de Néron,

Gervais et Protais, encore couverts du sang que leur supplice avait fait répandre, comme si le sang, matière organique, avait pu se conserver avec sa couleur pendant trois siècles! Cette prétendue trouvaille des corps de deux martyrs fut exploitée comme un miracle au profit des intérêts catholiques, menacés alors par une secte qui se réclamait d'Arius et que l'impératrice Justine protégeait.

5. A l'époque de la pierre polie, la Gaule, l'Espagne et les Iles Britanniques se couvrirent de dolmens, de menhirs, de cromlechs. Les dolmens, énormes tombeaux en pierres brutes, attestent le culte des morts; ils attestent aussi la domination d'une aristocratie sacerdotale assez puissante pour imposer des travaux pénibles à la multitude. Les dolmens contiennent des objets de luxe et d'usage, des armes, des amulettes, témoignages de croyances sur l'autre vie analogues à celles des Grecs et des Romains. Parmi les amulettes, il y a des rondelles empruntées à des crânes *trépanés* avant ou après la mort et que l'on plaçait quelquefois dans d'autres crânes. Certains dolmens sont fermés par une dalle percée d'un trou; c'est une particularité qui se rencontre aussi dans les dolmens de la Crimée, de la Syrie, de l'Inde, et qui peut avoir quelque relation avec la « sortie » périodique des esprits. Les menhirs ne paraissent pas être funéraires, mais ils annoncent souvent le voisinage des dolmens et, quand ils sont alignés en grand nombre, formant des cercles (cromlechs) ou des avenues, ils marquent l'emplacement ou les limites d'un territoire sacré, réservé à l'accomplissement de rites religieux. Isolés,

ils rappellent les pierres debout, demeures d'un esprit ancestral ou d'un dieu (bétyles), dont il est question dans la Bible et les auteurs grecs. Les menhirs, aujourd'hui encore, sont l'objet d'un culte populaire que l'Église a cru rendre inoffensif en les surmontant de croix. Ce culte est attesté, dès l'époque romaine, par un texte de César qui appelle les menhirs « simulacres de Mercure » et par l'existence d'un menhir, à Kernuz en Bretagne, où des figures de dieux ont été sculptées en relief vers le Ier siècle.

6. Quelques monuments en grosses pierres, notamment en Bretagne et en Irlande, portent des signes d'un caractère religieux, haches, serpents, lignes enroulées qui ressemblent aux plis des doigts de la main. A cette époque, où les métaux étaient rares ou ignorés, la hache polie était un objet d'usage, mais, comme beaucoup d'armes chez les peuples anciens et modernes, elle était aussi un objet de culte et peut-être un talisman contre la foudre. Le culte de la hache est attesté en Babylonie, en Asie Mineure, en Crète, à Rome; il a également existé en Gaule. Des haches sont gravées sur les parois des grottes funéraires du Petit-Morin (Marne), où paraît aussi, en relief, l'image grossière d'une divinité féminine. Un peu plus tard, vers le début de l'âge du bronze, on trouve, notamment dans l'Aveyron et dans le Tarn, des statues primitives, espèces de menhirs anthropoïdes, qui représentent des femmes à demi vêtues; on les a rapprochées des idoles féminines de l'Archipel. Toutefois, ce sont là des raretés; la représentation de la figure humaine ne se développa pas, en Gaule, avant la conquête romaine. Vers 280, le chef gaulois Brennus

se moquait des idoles de marbre et de bronze qu'il voyait devant le temple de Delphes. Faut-il conclure à l'existence d'une prohibition religieuse, analogue à celle qui subsiste chez les juifs et chez les musulmans? Comme les anciens ont rapproché la doctrine des Druides, ou prêtres gaulois, de celle des Pythagoriciens, qui proscrivaient les idoles, il est possible que le druidisme soit responsable de l'absence presque totale de statues dans l'ancienne Gaule, depuis le milieu de l'âge du bronze. Nous avons déjà vu que les « simulacres de Mercure » dont parle César, ne sont, suivant toute vraisemblance, que des menhirs, analogues aux piliers sacrés que les Grecs appelaient *hermès*.

7. De toute la littérature religieuse des Celtes qui, d'ailleurs, était plutôt orale qu'écrite, il ne nous reste pas une ligne; nos informations, dérivées des textes classiques, des monuments figurés et des inscriptions, datent presque toutes de l'époque de la Gaule romaine. Si pourtant on en retranche ce qui est romain et que l'on fasse appel à des sciences auxiliaires, comme l'étymologie des noms de personnes et de lieux, on arrive à se former une idée assez nette des cultes de la Gaule avant la conquête. Ces religions étaient très variées, essentiellement locales; il n'y avait pas de religion unique, pas plus que de gouvernement centralisé. Ajoutons que les cultes primitifs de la Gaule, comme ceux de tous les autres pays, étaient d'origine animiste et totémiste; l'anthropomorphisme ne s'y est développé que tard.

8. Les Gaulois adoraient les hautes montagnes, le Grand Saint-Bernard, le Donon, le Puy de Dôme.

Les fleuves et les sources étaient sacrés à leurs yeux. Suivant un texte d'ailleurs contesté, un Gaulois du IIIe siècle, Virdomar, se serait dit descendant du dieu Rhin, *Rhenogenos*. Certains Gaulois, riverains de ce fleuve, y plongeaient leurs nouveau-nés; s'ils surnageaient, ils passaient, à leur tour, pour des descendants du Rhin, protégés par l'ancêtre commun et, par suite, fils légitimes. C'est là une de ces *ordalies* que le moyen âge a conservées sous le nom de *jugements de Dieu*. Beaucoup de rivières et de sources étaient dites « divines », d'où la fréquence de noms comme *Dive* et *Divonne*. Les sources thermales étaient les demeures de génies dits *Bormo* ou *Borvo* (c'est-à-dire « bouillonnant »), d'où les noms de *Bourbon*, de *Bourbonne*, de la *Bourboule*, etc. L'activité des sources jaillissantes suggéra l'idée d'un animal sacré : c'était un taureau ou un cheval ou un daim. Le taureau devint l'attribut d'Apollon, le dieu guérisseur et solaire. Le nom de la déesse équestre, Epona, signifiant « source chevaline » (*epos*, *ona*), est exactement comparable à celui de la source du Parnasse que fit jaillir le cheval d'Apollon, Pégase (*Hippocrène*, de *hippos* et de *krêné*).

9. Il y avait en Gaule des forêts sacrées, composées surtout de chênes, dont les arbres étaient protégés par un respect religieux. Ces forêts servirent de lieux de réunion, de temples; leurs « esprits » étaient l'objet d'un culte; telles sont *Abnoba*, la forêt Noire, et *Arduinna*, celle des Ardennes. Le chêne était tellement vénéré qu'un auteur grec en fait le dieu suprême, le Zeus des Gaulois. Le gui du chêne-rouvre, qui est une végétation assez rare, était cueilli en grande cérémonie par

les Druides, vêtus de robes blanches; ils le détachaient avec une serpe d'or, après avoir sacrifié aux dieux des taureaux blancs, et le recueillaient dans une étoffe blanche également. Aujourd'hui encore, le gui ou *mistletoe* est l'objet d'un respect superstitieux en Angleterre. Une autre plante, le samole, remède contre les maladies des bestiaux, devait être cueillie à jeun, de la main gauche; celui qui la cueillait ne devait pas la regarder. Dans la région des Pyrénées, on trouve des dédicaces en latin au dieu Rouvre, au dieu Hêtre, aux Six-Arbres; on connaît aussi un Mars *Buxenus*, c'est-à-dire un dieu du buis sacré, identifié, nous ne savons pourquoi, au Mars romain.

10. Le culte des animaux, plus important encore, a laissé des traces nombreuses. D'abord, dans les noms mêmes des tribus : les *Taurisci* sont les gens du Taureau, les *Brannovices* ceux du Corbeau, les *Eburons* ceux du Sanglier (ou de l'If?). Puis, dans beaucoup de noms de villes et d'individus : *Tarvisium*, la ville du Taureau; *Lugudunum*, qui serait la colline du Corbeau; *Deiotarus*, le Taureau divin; *Artogenos*, le descendant de l'Ours. En troisième lieu, nous avons les enseignes gauloises, surmontées de l'image d'un sanglier. Les revers des monnaies, frappées en Gaule depuis 250 environ av. J.-C., portent des chevaux, des taureaux, des sangliers dont le caractère sacré est incontestable. Nous avons déjà vu que la déesse Epona fut une cavale avant d'être une écuyère; il est aussi question d'un dieu étalon, *Rudiobus*, dont une grande image en bronze, sans cavalier, a été trouvée près d'Orléans avec des figures de sangliers et celle d'un cerf.

11. Il existe de nombreux petits bronzes représentant des taureaux *à trois cornes* (donc, surnaturels) ; on connaît aussi un sanglier de bronze à trois cornes. Quand l'anthropomorphisme prévalut en Gaule, on identifia les animaux sacrés à des dieux et, dès lors, on représenta les animaux en compagnie des dieux, ou l'on figura les dieux avec des cornes ou des peaux d'animaux. Ainsi la déesse *Artio* (ourse), trouvée près de Berne, est figurée auprès d'une ourse ; une déesse analogue à la Diane romaine, découverte dans les Ardennes, chevauche un sanglier; le dieu gaulois de l'autel de Reims, entre Apollon et Mercure, porte des cornes de cerf; un dieu à cornes, sculpté sur un autel de Paris, est appelé Cernunnos, c'est-à-dire « cornu », par l'inscription. Exceptionnellement, sur des autels d'époque romaine, l'animal sacré est encore figuré seul : ainsi le taureau aux trois grues (inscription : *Tarvos Trigaranus*) de l'autel découvert à Notre-Dame de Paris. Bien qu'un bas-relief analogue ait été exhumé près de Trèves, on ne sait pas au juste ce que signifie le taureau aux trois grues; mais il est certain que les grues n'étaient pas moins sacrées que le taureau, car des grues sont figurées, à titre d'emblèmes religieux, sur des boucliers gaulois, parmi les reliefs triomphaux de l'arc d'Orange.

12. Sur un autel du Ier siècle après Jésus-Christ, où sont représentés les douze dieux romains, est sculpté un serpent à tête de bélier, qui doit être un grand dieu gaulois; le même animal fantastique se rencontre ailleurs comme attribut de Mercure, preuve qu'on essaya plus tard de l'identifier à ce dieu,

après l'avoir d'abord, semble-t-il, assimilé à Mars.

13. Du totémisme dérivent toujours des interdictions alimentaires. Nous n'en connaissons pas dans la Gaule propre, sinon la grande répugnance des Celtes à manger du cheval; mais les Bretons insulaires, du temps de César, élevaient des poules, des oies et des lièvres sans oser les manger. Le caractère sacré du coq, de la poule et du poulet sont attestés, en Gaule et en Italie, par beaucoup d'usages : qu'on se rappelle les poulets sacrés des augures romains, les coqs de nos clochers, d'où ils sont censés écarter la foudre. L'oie était sacrée sur le Capitole à Rome. Quant au lièvre, nous savons qu'on s'en servait, en Bretagne même, pour connaître l'avenir, c'est-à-dire comme animal d'augure; or, les animaux d'augure, comme les animaux d'enseignes, sont toujours, à l'origine du moins, des totems.

14. Parmi les autres interdictions ou *tabous* qui prévalaient en Gaule, il en est deux qui méritent une mention. Le butin fait sur l'ennemi était intangible; on en faisait des amas auxquels personne, sous peine de mort, n'osait toucher; d'autres fois, on le jetait dans des lacs, comme les fameux trésors que le Romain Cépion repêcha dans les étangs de Toulouse, sacrilège qu'il expia bientôt par la défaite et la mort. Une interdiction singulière, qui appartient à la classe des *tabous de majesté*, défendait à un enfant de s'approcher de son père en armes; il en résultait que les jeunes gens étaient élevés dans des familles étrangères ou par les Druides, coutume bizarre qui a duré longtemps en Irlande et dont on pourrait voir une survivance

lointaine dans la pratique française et anglaise de l'internat.

15. J'ai déjà parlé de plusieurs divinités gauloises qui, n'ayant pas d'équivalentes en Grèce et à Rome, peuvent être considérées comme indigènes. En voici quelques autres exemples. Sur le même autel découvert à Notre-Dame de Paris, où paraît le taureau aux trois grues, on trouve un dieu bûcheron nommé Esus, associé aux dieux romains Vulcain et Jupiter. Cet Esus est mentionné par Lucain (vers l'an 60), en compagnie de Teutatès et de Taranis : ce sont, suivant le poète, trois dieux sanguinaires, qui exigent des sacrifices humains. On a cru que ces trois dieux constituaient une trinité commune aux Celtes : en réalité, et le passage de Lucain le prouve, ce sont des divinités honorées par quelques peuplades au nord de la Loire, entr'autres par les Parisii. Esus (Hesus) pourrait être apparenté au latin *herus*, autrefois *hesus* (seigneur); Teutatès est le « dieu de la cité »; Taranis, celui du tonnerre. Le motif qui a fait représenter Esus comme bûcheron n'a pas encore été déterminé avec certitude.

16. Dans les œuvres d'art gallo-romaines, Jupiter paraît quelquefois portant une roue, ou avec une roue à ses pieds; cette roue figure sans doute le soleil. Sur des autels pyrénéens, on trouve la roue associée à la croix gammée, qui semble aussi avoir représenté, en Gaule, le soleil ou le feu. Nous possédons des rouelles de bronze ayant servi d'amulettes, qui répondent à la même idée. Encore aujourd'hui, aux fêtes champêtres de la Saint-Jean (24 juin), une roue enflammée figure le soleil; on la roule vers une rivière voisine et on l'im-

merge, peut-être pour servir d'*adjuvant* au feu du ciel.

17. Les Druides enseignaient que les Gaulois avaient pour ancêtre commun un dieu infernal ou nocturne que César appelle *Dis Pater*. Ce dieu, dont il existe de nombreuses images, est représenté vêtu d'une peau de loup, tenant un vase et un maillet à longue hampe. Le maillet rappelle celui du Charon étrusque. Un bas-relief de Sarrebourg en Lorraine prouve que l'une des épithètes de ce dieu gaulois était *Sucellus*, signifiant « le bon frappeur ». La peau de loup fait présumer que ce dieu nocturne était originairement un loup, fauve qui rôde et qui exerce ses ravages pendant la nuit. A l'époque romaine, on l'a aussi identifié au dieu *Silvanus* (le forestier), qui passait pour un chasseur de loups, ancien loup lui-même. Ainsi les Gaulois, ou du moins une partie des Gaulois, avaient une légende nationale identique à celle des Romains : comme Romulus, ils étaient « les enfants du loup » et c'est peut-être pour cela que les Arvernes se disaient les frères des Latins.

18. Lucien (vers 170) a parlé d'un Hercule celtique, Ogmios, représenté sous les traits d'un vieillard à cheveux blancs, portant une peau de lion, une massue, un arc, et traînant à sa suite, par de petites chaînes d'ambre et d'or, une grande multitude de fidèles; la chaîne est suspendue à la langue du dieu, qui personnifie ainsi l'éloquence. Ogmios est une épithète apparentée au nom d'Ogmé, qui, en Irlande, passe pour l'inventeur de l'écriture *oghamique*. L'Hercule Ogmios, dont Lucien ou l'auteur qu'il suit a pu voir une image chez les Allobroges (Dauphiné), était un « héros civilisateur »;

quelques textes font penser, en effet, qu'un rôle analogue était attribué à l'Hercule celtique, fondateur d'Alésia.

19. Les monuments nous font connaître des déesses-mères, généralement groupées par trois, qui s'appellent *Matres* ou *Matronae* et portent des épithètes locales très variées, celtiques ou germaniques. Elles répondent aux fées du folklore celtique, nom dont la forme latine, *fatae*, leur est quelquefois appliquée par les inscriptions.

20. Ce groupement de divinités par trois paraît avoir été familier aux Celtes. Nous avons déjà parlé d'Esus, Taranis et Teutatès, du dieu cornu entre Apollon et Mercure; sur plusieurs monuments on rencontre un dieu à trois têtes, identifié plus tard à Mercure, qui semble résumer en lui une *triade*. La triade était aussi une formule religieuse; ainsi Diogène Laërce attribue aux Druides ce triple précepte : « Honore les dieux, ne fais pas le mal, sois brave. » Le genre littéraire de la triade est très développé chez les Bretons du pays de Galles; les savants locaux, au XVIIIe siècle, ont fabriqué de longues litanies composées de triades philosophiques et morales, sur quelques modèles qui leur étaient connus par la tradition. D'autre part, beaucoup de dieux gaulois formaient, avec des déesses, non pas des triades, mais des couples; ainsi Sucellus est associé à Nantosvelta, Mercure à Rosmerta, Borvo à Damona, Apollon à Sirona, Mars à Nemetona. Nous ne savons pas si ces déesses étaient conçues, dans la légende, comme les épouses, les sœurs ou les mères des dieux; nous les appelons prudemment leurs compagnes ou leurs *parèdres*.

21. César dit que les Gaulois sont un peuple très superstitieux; pourtant, dans son récit de la guerre des Gaules, il ne fait aucune part à la religion. Libre-penseur lui-même, il a, si l'on peut dire, *laïcisé* cette histoire; Camille Jullian a eu raison de réagir contre l'impression qui s'en dégage à cet égard.

22. Dans un passage célèbre (VI, 17), César nous apprend que les Gaulois ont, sur les dieux, à peu près les mêmes idées que les autres peuples; que leur dieu principal est Mercure, inventeur des arts et guide des voyageurs; qu'après lui ils adorent Apollon, guérisseur des maladies, Mars, dieu de la guerre, Jupiter, dieu du ciel, Minerve, qui préside à l'industrie. Ces assertions sommaires ne doivent pas faire illusion. César dit lui-même (I, 1) que les tribus gauloises diffèrent entre elles par la langue, les mœurs et les lois; il semble donc se contredire en leur attribuant un panthéon bien défini de cinq dieux. En outre, il est certain que l'identification de certains dieux gaulois aux dieux romains a été un résultat de la conquête et ne l'a pas précédée. César s'est exprimé très brièvement et a résumé, à l'intention de ses lecteurs romains, l'impression d'ensemble qu'il avait gardée des religions de la Gaule. Il trouva dans ce pays un grand nombre de dieux, analogues à ceux de la vieille religion romaine dont s'était dégagé, par sélection et sous l'influence de la Grèce, le panthéon romain. Indiquant et, par là même, provoquant une évolution analogue, il groupa les divinités sous cinq chefs principaux. Son exemple fut si bien suivi que, dans les inscriptions de la Gaule romaine, on trouve précisément ces cinq noms collectif,

de dieux, suivis d'épithètes qui sont tantôt locales, tantôt caractéristiques de la fonction des dieux indigènes. Ainsi Mars paraît, dans les textes épigraphiques, avec 40 épithètes, Mercure avec 20, Apollon avec 12, Jupiter et Minerve avec quelques-unes seulement. Dans les monuments figurés, Mercure se trouve beaucoup plus souvent que Mars. Ce dernier, représentant le groupe des divinités guerrières, était naturellement plus en honneur à l'époque de l'indépendance celtique; mais, dès le temps de César, la Gaule s'étant enrichie et calmée, Mercure, dieu du négoce, avait pris le dessus et son importance s'accrut d'autant plus sous la domination romaine, qu'il n'était pas suspect aux Romains. Le Mars celtique fut assimilé au Mars du Capitole, ce qui le rendait inoffensif, le *romanisait*, tandis que le bon Mercure est souvent représenté encore avec le caractère et le costume d'un dieu gaulois.

23. César a raison d'attribuer aux Gaulois un Apollon médecin : c'est le dieu des eaux thermales, dont le nom romain paraît associé à de nombreuses épithètes comme *Bormo* ou *Borvo* (le bouillonnant), *Grannus* (le brillant), *Maponus* (l'enfant), *Toutiorix* (le roi de la cité). L'Apollon du Norique (sur le Danube) s'appelle *Belenus;* les soldats répandirent son culte sous l'Empire comme ceux de *Grannus*, qu'adorait Caracalla en 215, et de la déesse équestre *Epona*.

24. On voit que les prétendus noms des dieux gaulois, dont on connaît plusieurs centaines, ne sont, en réalité, que des épithètes; si ces dieux avaient des noms, il faut croire qu'ils étaient tenus secrets.

25. L'organisation de la religion gallo-romaine, sur le modèle du panthéon romain, fut un effet de l'organisation politique de la Gaule et aussi de l'industrie des faiseurs d'images, qui se développa très rapidement. Des divinités spécialement romaines, comme Neptune, Vénus, Tutela, Concordia, s'introduisirent en Gaule; les marchands et les soldats y apportèrent des cultes étrangers, comme ceux d'Isis, de Mithra, d'Attis, de Belos. Toutes ces religions étaient dominées par le culte politique de Rome et d'Auguste, qui fut institué en — 12 au confluent de la Saône et du Rhône à Lyon. Le loyalisme des Gaulois, comme celui d'autres peuples conquis, s'affirma aussi par l'addition du surnom d'*Augustus* aux noms de leurs divinités, par exemple dans la formule « consacré à Mercure Auguste » qui paraît souvent dans les inscriptions.

26. Alors que la Gaule cisalpine et la Provence avaient seules, avant la conquête, possédé des temples, la Gaule transalpine, dès le Ier siècle, se couvrit d'édifices somptueux, comme le sanctuaire de Mercure Dumias sur le Puy de Dôme, dont la statue colossale en bronze était l'œuvre du Syrien Zénodore. Il est inutile d'insister ici sur la religion gallo-romaine; les détails qui concernent son organisation, ses prêtres et ses fêtes sont du ressort des manuels d'antiquités.

27. Les Druides formaient le clergé national gaulois; on les trouve dans les Iles Britanniques et en Gaule, mais non pas dans la Gaule cisalpine, ni en Germanie, ni en Galatie. Leur nom paraît signifier *dru-vid*, « le très voyant »; l'étymologie qui le rattache

au nom grec du chêne, *drus*, est discréditée. Suivant César, les Druides venaient de l'île de Bretagne et on a souvent supposé qu'ils n'avaient pénétré en Gaule, à titre de missionnaires, que vers 500 avant notre ère. A quoi l'on peut objecter que les monuments mégalithiques attestent déjà la puissance d'un sacerdoce et que le foyer de l'association druidique a pu se trouver en Bretagne au temps de César, sans que les Druides soient nécessairement venus de cette île à une époque récente. J'incline, pour ma part, à penser que le druidisme a fleuri d'abord à l'époque néolithique, surtout en Irlande, que son influence s'est étendue de bonne heure sur le continent et que les Druides ont rejoint leurs confrères d'Irlande, après la conquête romaine, pour finir là où leur confrérie avait commencé.

28. Le clergé druidique se recrutait parmi l'élite de la jeunesse ; le noviciat durait vingt ans et comportait de grands efforts de mémoire, la littérature sacrée des Druides étant orale. Le chef des Druides, nommé à vie, était remplacé par voie d'élection. La doctrine embrassait la théologie, la divination, l'astrologie, la physique. Le culte exigeait, dit-on, des sacrifices humains ; en réalité, la justice criminelle n'étant pas encore laïcisée, les Druides présidaient à l'exécution des condamnés de droit commun et y procédaient suivant leurs rites, dont l'un prescrivait de brûler à certaines époques des mannequins où étaient enfermées les victimes. Il y avait aussi des initiations avec simulacres de sacrifices : les Druides tiraient de leurs dévots quelques gouttes de sang.

29. Les Druides avaient le monopole des sacrifices,

tant publics que privés; ils étaient exclus du service militaire; ils jugeaient les contestations entre peuples et particuliers et excommuniaient ceux qui refusaient d'accepter leur sentence, en les excluant des sacrifices. Devins, magiciens, médecins, les Druides cueillaient le gui du rouvre, dont ils vantaient la puissance magique; ils attribuaient les mêmes vertus à nombre de plantes et à des oursins fossiles, qualifiés d'œufs de serpents (sans doute de serpents sacrés). Leurs opinions sur les dieux nous sont mal connues; les anciens les soupçonnaient de ne pas croire à ceux du vulgaire. S'il faut ajouter foi à un texte irlandais (1), d'ailleurs de très basse époque, les Druides racontaient que trois d'entre eux avaient créé le ciel et la mer, dont étaient issus les dieux; peut-être y a-t-il là une allusion à la puissance créatrice du sacrifice, analogue à celle que nous trouvons en Inde. Les Druides ont dû, anciennement, enseigner la métempsychose, doctrine qui se réduisit plus tard à celle de la migration des âmes vers une région sise à l'Occident; la mort n'était ainsi qu'un incident entre deux existences, et les Gaulois en étaient si persuadés, qu'ils faisaient des prêts remboursables dans une autre vie. Suivant la cosmogonie druidique, analogue, sur ce point, à celle des stoïciens grecs, le monde que nous habitons devait périr par l'eau et le feu.

30. Les Druides et les chevaliers forment, d'après César, les deux classes de la haute société gauloise; la plèbe ne compte pas. Il parle souvent d'un Éduen,

(1) *Revue archéol.*, 1878, I, p. 384.

Divitiac, sans dire qu'il fût Druide, alors que nous apprenons ce détail par Cicéron, qui vante sa science des présages. Après avoir dit que les Druides sont très puissants, César ne leur attribue aucun rôle pendant la conquête. Ammien Marcellin, traduisant le grec Timagène, rapproche les associations druidiques des confréries pythagoriciennes, ce qui implique non seulement des analogies doctrinales, mais un genre de vie cénobitique. César ne souffle mot de cela. Il y a là matière à des controverses qui n'ont pas manqué. Je crois qu'il faut distinguer d'abord entre les nobles ayant reçu l'éducation druidique, comme était sans doute ce Divitiac, et le corps sacerdotal proprement dit, lié par une discipline sévère, qui tenait ses assises annuelles au pays chartrain. Ces derniers étaient-ils mariés? Vivaient-ils en commun? On ne peut ni l'affirmer, ni le nier. Mais ce qui paraît évident, c'est qu'à l'époque de César la puissance des Druides avait déjà décliné; la Gaule n'était plus une théocratie.

31. A côté des Druides, deux auteurs grecs mentionnent les bardes, dont César ne dit rien, mais qu'on retrouve en Irlande. Le prêtre du culte local en Gaule s'appelait *gutuater*. Il n'est pas sûr qu'il y eût des prêtresses, du moins à l'époque de César, car les prophétesses de l'île de Sena, magiciennes et sorcières, peuvent fort bien n'être qu'un mythe poétique recueilli par le géographe Méla. Quant aux Druidesses dont il est question parfois sous l'Empire, ce sont des diseuses de bonne aventure; rien ne prouve que les femmes aient joué un rôle dans l'institut druidique avant son déclin.

32. Ce déclin ne résulta pas d'une persécution religieuse, mais de mesures de police, par lesquelles l'Empire prohiba les sacrifices druidiques, et de la fondation des grandes écoles romaines, comme celle d'Autun, qui privèrent les Druides de leurs élèves. Aprés un dernier effort sous Vespasien, lors de l'incendie du Capitole, qui leur semblait présager la fin de la puissance romaine, les Druides émigrèrent en Grande-Bretagne, puis en Irlande, où ils se maintinrent pendant quatre siècles encore. En Irlande, ils ont leur place à table auprès des rois, dont ils élèvent les enfants; un roi n'ose pas parler avant un Druide; ils sont sorciers, devins et conseillers d'État. Même après le triomphe du christianisme, le druidisme irlandais se maintint en face du clergé chrétien; il ne disparut que vers 560, après l'abandon de Tara, la capitale du roi suprême de l'île.

33. Ce que nous savons des Druides irlandais nous vient de la littérature épique et historique de ce pays, transmise, dans un état profondément remanié, par des manuscrits dont les plus anciens sont du XIe siècle. Ces textes ont conservé des légendes bien antérieures, certainement païennes, dont on a voulu tirer parti pour compléter le peu que nous savons touchant les traditions mythologiques des Celtes. Il est certain que *Nuadu*, roi à la main d'argent dans la légende irlandaise, peut être identique au Mars *Nodon*, connu par une inscription romaine de Grande-Bretagne; il est possible aussi que le nom du dieu *Lug*, artiste et médecin, se retrouve dans celui des génies celtiques dits (au pluriel) *Lugoves* et dans celui des villes appelées *Lugdunum*, bien qu'un auteur grec explique le mot *Lug* par

« corbeau » (p. 168). M. d'Arbois a interprété, par la mythologie irlandaise, certains monuments figurés de la Gaule. Ainsi, dans un bas-relief de Paris, le bûcheron serait Cûchulainn, qui coupe des arbres pour arrêter l'ennemi; le taureau serait l'animal divin qui s'appelle en irlandais *Donn*, et les trois grues seraient trois formes d'une déesse qui, sous l'aspect d'un oiseau, vient prévenir le taureau du danger qui le menace (1). Toutefois, on ne peut dire que la preuve soit faite; on s'attendrait à des contacts beaucoup plus nombreux et plus précis.

34. L'épopée irlandaise comprend trois cycles. Le premier raconte l'invasion de l'île par des gens à tête de chèvre, les *Fomoré*. Le second a pour sujet l'enlèvement d'un taureau divin et des vaches dont il est comme le chef; les personnages principaux sont le roi Conchobar, son neveu Cûchulainn, fils de Lug et d'une mortelle, et la sage reine Medb (la Mab de Shakespeare). Les mœurs sont à peu près celles des héros homériques; les guerriers combattent sur des chars. Le troisième cycle est celui qui, passant d'Irlande en Écosse, y a donné naissance à la littérature dite *ossianique*. Macpherson, en 1760-63, publia en anglais des poèmes attribués au vieil aveugle Ossian, racontant les exploits de Finn mac Cumail (Fingal) et de ses *Fianna* ou *fénians*. Ossian (Ossin) est le fils de Finn. Ces poèmes, soi-disant traduits du gaélique, eurent un succès immense. Gœthe, Napoléon, Chateaubriand les lurent avec passion; Musset et bien d'autres les

(1) *Revue celtique*, 1907, p. 41-42.

imitèrent; mais il est aujourd'hui avéré que, si le fond est bien irlandais, tout ce que le XIXe siècle y a trouvé de sublime est l'œuvre de Macpherson.

35. Dans le cycle de Cûchulainn, il y a des éléments très archaïques, que les remaniements chrétiens n'ont pas fait disparaître, bien qu'ils aient effacé toute mention des cultes païens. Le taureau sacré est la septième incarnation d'un porcher des dieux qui avait été successivement corbeau, phoque, guerrier, fantôme et ver (1); c'est là un vestige curieux de la métempsychose celtique. Le nom de Cûchulainn signifie le chien de « Culann », forgeron dont Cûchulainn avait tué le chien; le héros irlandais ne doit pas manger de chien, ce qui est un tabou probablement totémique. Bien qu'également païen par ses origines, le cycle ossianique a conservé moins de traces des vieilles croyances; toutefois, il y est aussi question des Druides. La tradition païenne est encore plus effacée dans les romans gallois dits *Mabinogion* (2) (XIIe siècle); pourtant, la magie et les métamorphoses y tiennent une grande place. Quoique remaniée, cette littérature n'est pas frauduleuse. Il n'en est pas de même des prétendus « mystères bardiques » que publièrent des Gallois au XVIIIe siècle et qui ont trompé Michelet et Henri Martin. La dernière fraude littéraire commise dans le domaine celtique est le *Barzaz-Breiz* (3), publié par Hersart de la Villemarqué (1839); tout n'y

(1) *Revue celtique*, 1907, p. 17.
(2) *Mabinogi*, jeune barde (suivant Rhys).
(3) *Barzaz-Breiz*, chants des bardes bretons.

est pas apocryphe, mais ce qu'il y a d'intéressant est interpolé ou faux.

36. Cette esquisse rapide des religions de la Gaule serait trop incomplète, si je ne faisais du moins allusion aux survivances païennes qui, malgré les défenses des conciles (depuis 567) et les efforts de l'Église, se sont maintenues dans nos campagnes. Sylphes, gnomes, feux follets, farfadets, nains, crions, poulpiquets, fées, loups-garous, etc., sont autant de souvenirs vivants du passé celtique et même préceltique; le plus populaire des géants français, Gargantua, est probablement celte et la popularité qu'il doit à Rabelais n'est qu'un renouveau. Les pierres, les sources, les animaux ont leurs légendes, parfois pénétrées d'éléments chrétiens, mais dont le fond païen reste reconnaissable. Les chênes *bénits*, les herbes cueillies à la Saint-Jean, les ex-voto suspendus aux branches, les guérisons obtenues en passant à travers le trou d'une pierre ou la fente d'un arbre, tout cela, avec mille autres croyances du même ordre, prolonge jusqu'à nous les illusions tenaces du passé. Quand les paysans sautent ou font sauter leurs bêtes à travers les flammes des feux de la Saint-Jean, ils pratiquent un vieux rite celtique, comme lorsqu'à Paris, au XVIe siècle, on jetait des chats dans les bûchers, ou qu'à Tours, en 1900 encore, on brûlait à la même date un mannequin de paille appelé *babouin*. Le panthéon romain est bien mort, parce qu'il n'a jamais vécu que d'une vie artificielle; mais le polydémonisme de la vieille Gaule est toujours vivace, parce qu'il a poussé des racines profondes dans notre sol.

II

Les Germains et les Scandinaves.

1. Le paganisme germanique a survécu de cinq siècles au paganisme celtique; nous sommes, par suite, bien mieux informés à son sujet. Malheureusement, la qualité de nos documents laisse à désirer, surtout pour la période finale, où ils sont d'ailleurs les plus abondants.

2. Ces documents peuvent se classer en trois groupes : 1° les textes des auteurs classiques, en particulier de César et de Tacite; 2° les œuvres qui nous font connaître la mythologie scandinave ou norroise, *Sagas* et *Eddas;* 3° les traditions et les usages populaires, les uns recueillis et observés à une époque relativement récente, les autres connus par les prohibitions de l'Église et par des espèces d'interrogatoires compilés à l'usage des prêtres qui confessaient les Germains convertis au christianisme. On demandait à l'un d'eux : « Avez-vous fait ou cru telle ou telle chose, observé tel ou tel rite païen? » Ces *manuels pénitentiels* sont très instructifs; on y prend, comme sur le fait, le paganisme germanique dans sa ténacité populaire, survivant à la prédication chrétienne.

3. César ne connaît que trois dieux germaniques, le Soleil, la Lune et Vulcain. Le dieu guerrier des Celtes ayant parfois été identifié à Vulcain, il est probable que César a entendu parler du Mars germanique, dont

il sera question plus loin. Le culte du Soleil chez les Germains est attesté par un très ancien groupe en bronze découvert dans l'île de Seeland; il représente un cheval attaché à un char, sur lequel est placé verticalement un grand disque orné d'incisions. Cet ex-voto, de fabrication locale, a certainement été jeté dans un marais pour servir d'*adjuvant* au soleil, comme les chevaux blancs que l'on précipitait dans la mer, à Rhodes et ailleurs.

4. Germains et Celtes sont d'accord pour *venir en aide* au soleil en allumant des brandons, surtout au début du printemps et aux solstices, en promenant et en immergeant des roues enflammées. Le feu du foyer est assimilé au soleil et participe de sa sainteté; en cas d'épidémie on l'éteint, pour le remplacer par un *feu nouveau*, produit en frottant deux morceaux de bois.

5. La lune fut identifiée à la Diane des Romains, chasseresse nocturne et reine des sabbats. Une des questions posées par Burchard, évêque de Worms, en l'an 1000, est ainsi conçue : « As-tu cru qu'il y a quelque femelle qui, pareille à celle que la folie du vulgaire appelle Holda, chevauche la nuit sur certaines bêtes, en compagnie de démons transformés en femmes? C'est ce qu'affirment certaines créatures trompées par le diable. » La même question est répétée dans d'autres recueils, avec cette différence que Holda—la *Frau Holle* ou *Holde* des légendes allemandes—y est appelée « Diane, déesse des païens ». *Hold*, en allemand, signifie « bienveillant » ou « propice »; mais c'est là un euphémisme, comme celui qui a fait appeler la

Mer Noire « Pont Euxin », c'est-à-dire « mer hospitalière », ou les terribles Euménides grecques « déesses bienveillantes ». Dans les textes populaires, Holle est un génie des eaux et de l'atmosphère. En été, à midi, on peut la surprendre, comme l'Artémis grecque, se baignant nue dans une source; en hiver, c'est elle qui fait tomber la neige, en secouant l'édredon de son lit de plumes. Mais c'est surtout une sorcière, la reine des sorcières, redoutable et cruelle, qui emporte les âmes des enfants morts sans baptême. A ce titre, elle fut encore identifiée à Hérodiade, la petite-fille d'Hérode, qui fit décapiter saint Jean-Baptiste. Burchard la mentionne en ces termes : « Quelques femmes scélérates, séduites par les sortilèges des démons, croient qu'aux heures de la nuit elles chevauchent avec Diane, déesse des païens, ou avec Hérodiade et une innombrable troupe d'autres femmes, et qu'elles franchissent des espaces immenses. » En 1280, un évêque écrit : « Qu'aucune femme ne prétende chevaucher la nuit avec Diane, déesse des païens, ni avec Hérodiade, aussi appelée *Bensozia*. » Ce dernier nom est peut-être une corruption de *Bona socia*, « bonne compagne ». Vers 680, lorsque saint Kilian travaillait à convertir les Francs orientaux, leur chef Gozbert lui demandait avec insistance si le dieu qu'il prêchait « valait mieux que sa Diane à lui ».

6. Tacite, à l'exemple de César parlant des Gaulois, identifie les dieux germaniques à ceux du panthéon gréco-romain. Le dieu principal des Germains est Mercure : « Ils lui donnent à certains jours des victimes. Ils adorent aussi Hercule et Mars, mais ils

les apaisent par des offrandes moins barbares. » Les chroniqueurs du moyen âge disent que le Mercure des Germains s'appelait *Vodan*, *Woden* ou *Odin*. Du reste, les noms assignés aux jours de la semaine sont très significatifs à cet égard. L'usage de la semaine de 7 jours, désignés par les noms des planètes, était déjà général, sous l'Empire romain, à la fin du IIe siècle; les Germains l'adoptèrent au IVe siècle, en substituant les noms des divinités germaniques à ceux des divinités romaines. Le mardi, *dies Martis*, devint *Tuesday* en anglais (jour de *Tiu* ou de *Tyr*, le Mars germanique); l'allemand *Dienstag* se rattache à un surnom de ce Mars, *Thingsus*, que l'on trouve sur des dédicaces latines de soldats germains. Le mercredi, *dies Mercurii*, est en anglais *Wednesday*, jour de Woden; les Allemands disent *Mittwoch*, « le milieu de la semaine. » Le jeudi, *Jovis dies*, anglais *Thursday*, allemand *Donnerstag*, atteste que Thor ou Donar, le dieu du tonnerre, est identique à Jupiter. Le vendredi, *Veneris dies* (*Friday*, *Freytag*), prouve que Freya a été identifiée à Vénus. Bien entendu, ces identifications sont des *à peu près* et ne nous éclairent pas beaucoup sur la nature primitive des dieux germaniques.

7. Dans les Eddas, Tyr-Mars est le fils d'Odin-Mercure; comme lui, c'est un dieu guerrier. Il faut remarquer que le nom de Tyr (*Tius* en gothique, *Ziu* en haut-allemand) est étymologiquement identique au *Dyaus* sanscrit, au *Zeus* grec; c'est donc, à l'origine, le dieu céleste. Quant à Woden, son nom, analogue à celui du vent en allemand (*Wind*), montre qu'il était un dieu du vent et sans doute, plus anciennement encore,

le dieu des esprits et le conducteur des morts, à la façon de l'Hermès psychopompe des Grecs. L'armée des esprits, conduite par Odin, parcourt les airs et le bruit qu'elle fait éveille l'idée d'une « chasse sauvage ». La nuit, quand souffle l'ouragan, le paysan dit encore que « la chasse sauvage court dans le ciel ». Odin est donc à la fois un dieu atmosphérique, nocturne et infernal. Si l'on se rappelle que, d'après César, les Gaulois se croyaient les descendants d'un dieu nocturne, assimilé à Pluton, il est difficile de ne pas établir un lien entre cette conception celtique et celle des Germains.

8. Dans un certain nombre de tribus, Tyr-Mars doit avoir eu le pas sur Odin-Mercure. Ainsi, Tacite (*Ann.*, XIII, 57) raconte la fin d'une guerre entre les Hermundures et les Cattes; l'armée vaincue fut massacrée, en suite d'un vœu fait à *Mars* et à *Mercure* (remarquons que Mars est nommé ici en tête). De même, dans les *Histoires* de Tacite (IV, 64), les Tenctères adressent des actions de grâce à *Mars*, « le premier des dieux ». Dans un grand pays qui n'était pas centralisé, qui n'avait encore ni clergé, ni littérature écrite, de pareilles divergences n'ont rien d'étonnant.

9. Au chap. XXXIX de sa *Germanie*, Tacite donne une description des cérémonies du culte de Mars. Il en place la scène chez les Semnons, les plus anciens et les plus nobles des Suèves. « Ils ont, nous dit-il, des délégués qui se réunissent à des époques marquées dans un bois vénérable (donc, pas d'édifices du culte, mais des forêts sacrées et des réunions cultuelles ayant un caractère politique). Nul ne peut entrer dans ce bois

sans être attaché, marque de sa dépendance et hommage public à la puissance du dieu. Vient-on par hasard à tomber, il n'est pas permis d'être relevé ni de se relever soi-même; il faut sortir en se roulant par terre... En ce bois, berceau de la nation, réside la divinité souveraine. » On entrevoit, dans ces lignes trop concises, l'idée que les Germains se croyaient nés des arbres sacrés, qui se rencontre chez d'autres peuples, et celle que le contact de la Terre-Mère est bienfaisant; car il s'agit évidemment de gens qui se laissent choir et roulent à terre, non de gens qui tombent par accident. Nous savons d'ailleurs que, chez les Germains, un enfant nouveau-né était couché sur le sol nu, et que son père le relevait, comme s'il était à l'instant sorti de la terre, la mère commune des mortels.

Tacite n'a pas dit que le dieu des Semnons fût Mars; mais comme les Suèves s'appelaient *Cyuvari*, c'est-à-dire adorateurs de Ziu, il est probable qu'il s'agit bien de ce dieu-là.

10. A côté de Mercure et de Mars, Tacite distingue un troisième grand dieu qu'il identifie à Hercule, alors qu'il ne parle pas de Jupiter. Il est certain que le même dieu germanique, Thor ou Donar, était assimilé tantôt à Jupiter, tantôt à Hercule. Thor, dans les Eddas, est un guerrier redoutable, tueur de monstres, qui a une taille, une vigueur, un appétit extraordinaires comme Hercule; son marteau divin, *Mioellnir*, rappelle la massue du héros grec, qui lui-même, d'ailleurs, est le fils de Zeus, le dieu tonnant. Il arriva une fois à Donar, malgré sa longue barbe rousse, de s'habiller en femme comme l'Hercule grec; ce n'était pas, il est

vrai, pour obéir au caprice d'une Omphale, mais pour reprendre par ruse son marteau volé.

11. Les documents latins du moyen âge attribuent généralement à Jupiter ce que les documents germaniques attribuent à Thor. Le chêne de Jupiter est le *Donares eih*, que saint Boniface fit abattre à Geismar. Saxo qualifie de *lapides* ou *mallei joviales* (pierres ou marteaux de Jupiter) les haches polies que l'on regardait comme des « pierres de foudre » et que les Grecs, pour ce motif, appelaient *céraunies;* les Allemands les appellent encore « coins de Thor » (*Donnerkeile*) et y voient des talismans contre la foudre. Enfin, la plante dite *Donnerbart* en Allemagne est notre *Joubarbe* (*Jovis barba*); on croyait qu'elle préservait de la foudre les murs sur lesquels elle poussait spontanément.

12. A côté de Mercure, d'Hercule et de Mars, Tacite croit distinguer chez les Germains la déesse Isis (*Germ.*, chap. IX). Une partie du grand peuple des Suèves offre, suivant lui, des sacrifices à cette divinité étrangère; il ajoute que la figure d'un vaisseau, qui en est le symbole, atteste que ce culte est venu d'outre-mer. Tacite songe évidemment à la *barque d'Isis*, que l'on offrait chaque année à la déesse dans le culte romain de cette divinité égyptienne. Des coutumes analogues se rencontrent au moyen âge germanique (XIIe siècle). Le peuple, dansant et chantant, suit un navire monté sur roues, qui porte, dit un chroniqueur, « on ne sait quel malin génie ». L'hypothèse de l'introduction du culte d'Isis en Germanie doit être laissée à Tacite; il s'agit d'une de ces *promenades divines*, en

char ou en bateau, comme on en trouve dans divers pays, par exemple dans le culte gréco-romain de Cybèle. Une déesse de l'Abondance, adorée sur le bord de la mer, pouvait fort bien avoir pour attribut un bateau ou une rame, comme la *Nehalennia* germanique dont on a trouvé des autels sculptés en Hollande, près des bouches du Rhin.

13. Tacite parle d'une autre divinité traînée dans un char (*Germ.*, XL) : « En une île de l'Océan est un bois sacré et, dans ce bois, est un char couvert, destiné à la déesse. Le prêtre seul a le droit d'y toucher; il connaît le moment où elle est présente dans le sanctuaire; elle part, traînée par des génisses blanches; il la suit avec une vénération profonde. Ce sont alors des jours d'allégresse; c'est une fête pour tous les lieux qu'elle daigne honorer de sa présence. Les guerres sont suspendues (*trêve de Dieu*); toute arme est soigneusement écartée. C'est le seul temps pendant lequel les Barbares acceptent le repos et cela dure jusqu'à ce que la déesse, rassasiée du commerce des mortels, est ramenée à son temple par le même prêtre. Alors le char et le voile qui le couvre et, si on les croit, la divinité elle-même sont baignés dans un lac solitaire. Des esclaves s'acquittent de cet office et, aussitôt après, ils sont précipités dans le lac. De là une religieuse terreur et une sainte ignorance sur cet objet superstitieux qu'on ne peut apercevoir sans périr. »

Le tabou visuel, la promenade et le bain de la déesse —rite servant à provoquer la pluie—sont des idées très répandues dans le monde antique. Le calendrier romain marque un bain de la Mère des dieux (*lavatio*

Matris deûm) au 6e jour des calendes d'avril. Ovide nous montre un prêtre qui, vêtu d'une robe de pourpre, lave la déesse et les objets sacrés dans les eaux de l'Almon.

14. Tacite a donné le nom de cette déesse du Schlesvig : elle s'appelait *Nerthus* (la souterraine), et l'historien romain l'identifie avec raison à la Terre-Mère, la Cybèle ou Mère des dieux des Grecs d'Asie. Sa procession a le caractère d'une fête agraire, destinée à seconder le réveil de la nature au printemps. On observe encore en Allemagne des rites analogues; la divinité bienfaisante est représentée par des mannequins, le *roi* et la *reine de mai*, que l'on salue avec des danses et des chants. A l'époque de Tacite, il est probable que la déesse était censée présente, mais qu'il y avait seulement, sur le char, un siège sans idole. On connaît une pierre gravée de Mycènes qui représente une procession de femmes s'avançant vers un trône vide. Le *culte du trône*, analogue à celui de l'arche sainte chez les Hébreux, a été mis en pleine lumière pour la Grèce archaïque. Ainsi, l'on a montré que les accidents de terrain, qualifiés de « trônes » de divinités ou de héros, par exemple le rocher dit « trône de Pélops » près de Smyrne, n'étaient que d'anciens lieux de culte. Reichel a très ingénieusement retracé le passage du trône naturel au trône mobile, sur lequel la divinité, fixée par le culte même qu'on lui rend, accompagne la tribu dans ses migrations. Hérodote, décrivant l'armée de Xerxès au sortir de Sardes, y signale un char traîné par huit chevaux blancs; ce char est vide, mais personne n'y doit monter, car c'est celui du maître des dieux.

15. La Freya germanique, épouse d'Odin, identifiée à Vénus dans le nom du vendredi (*Veneris dies, Freytag*), n'est probablement qu'une déesse de la fécondité, dont la Nerthus de Tacite et la prétendue Isis sont des désignations locales ou des épithètes.

16. Tacite a mentionné encore quelques dieux de second ordre, par exemple dans un bois sacré du Waldgebirge (*Germ.*, XLIII) : « Le soin du culte, dit-il, est remis à un prêtre en habit de femme. Ce culte s'adresse à des dieux qui, dans l'Olympe romain, seraient Castor et Pollux. Point de statues, nulle trace d'une origine étrangère : mais ce sont bien deux frères, tous deux jeunes, qu'on adore. » Diodore dit aussi que « les Celtes des bords de l'Océan » (entendez les Germains) vénèrent les Dioscures. Un couple divin analogue existait en Gaule; les images des Dioscures romains, associées à des dieux gaulois, se voient sur un autel parisien du temps de Tibère. Le nom que Tacite donne aux Dioscures germains, *Alcis*, est encore inexpliqué.

17. On ne sait presque rien sur d'autres divinités germaniques comme la *Tanfana* et la *Baduhenna* de Tacite, comme les nombreuses *déesses-mères*, aux noms barbares, que révèlent par centaines les inscriptions de la vallée du Rhin. Ceux de ces noms où paraît la lettre *h* sont certainement germaniques et non celtiques; mais la conception de ces déesses, généralement groupées par trois, paraît originaire de la Gaule, où les fées jouent un grand rôle et d'où elles ont passé dans le folklore germanique.

18. En revanche, les Germains croyaient beaucoup

aux sorcières. Tacite dit qu'ils attribuaient un caractère sacré aux femmes et qu'ils s'inspiraient de leurs avis. Cela n'implique pas, comme on l'a cru, une sorte de respect chevaleresque pour le sexe faible, mais l'idée, malheureusement trop répandue, que les femmes ont des dons naturels pour la prophétie et pour la magie. Velléda, qui souleva les Bataves contre les Romains en 70, est la plus célèbre des prophétesses germaniques. Devenus chrétiens, les Germains continuèrent à écouter leurs sorcières; mais l'Inquisition leur enseigna à les brûler. Ce sont des dominicains allemands qui écriront le livre infâme intitulé *Marteau des sorcières*, et c'est pour l'Allemagne surtout, contre les sorcières allemandes, que le pape Innocent VIII lancera une bulle, affirmation solennelle et infaillible du pouvoir des sorcières, signal d'un carnage hideux qui, au cours de deux siècles, fit brûler vives plus de cent mille innocentes.

19. Suivant Tacite, les Germains croyaient indigne de leurs dieux de leur élever des temples et des statues; ils se contentaient de les adorer. Mais Tacite n'a rien dit du culte des Germains pour les eaux, les montagnes, les rochers; il n'a fait qu'indiquer en passant leur culte des arbres et des animaux, autrement important que leur panthéon. Les Germains étaient profondément animistes. Toute la nature était peuplée de génies, *elfes* et *trolls;* ceux des eaux sont des *nixes*, ceux des montagnes des géants et des nains. Le génie du Riesengebirge est le fameux géant Rubezahl. Les géants sont les architectes de constructions colossales, forteresses ou châteaux des dieux. Les nains (*Zwerge*) sont d'habiles forgerons et fabriquent des

armes divines; leur chef est le forgeron *Wieland*. Comme les âmes errant dans les airs sont assimilées aux vents et que les vents soufflent des montagnes, celles-ci sont devenues le séjour des âmes; c'est dans l'une d'elles, le Kyffhaüser, que l'empereur Frédéric Ier est endormi et c'est là qu'il doit se réveiller un jour. Ainsi s'expliquent les sacrifices funéraires offerts sur les hauteurs, en dépit des prohibitions de l'Église. Le culte des sources et des fleuves était aussi développé qu'en Gaule; on y jetait des offrandes et même, dit-on, des victimes humaines. Pour obtenir de la pluie, on versait de l'eau, parfois sur une jeune fille nue. Les sources sont peuplées d'esprits mâles et femelles, les *nixes*, qui se présentent sous l'aspect de taureaux ou de chevaux et attirent méchamment les hommes dans les abîmes. Le démon féminin de la mer est *Ran*, dont l'époux est *Aegir*; la mer qui entoure le monde a l'aspect d'un énorme dragon. Dans les forêts sacrées, tout arbre a son génie, qui prend la forme d'un hibou, d'un vautour, d'un chat sauvage. L'esprit protecteur d'une famille habite un arbre près de sa demeure; les dieux de l'Edda ont eux-mêmes leur arbre sacré et tutélaire, *Yggdrasill*. Qui abat un arbre tue un génie.

Les animaux sacrés jouent un très grand rôle. Plutarque a parlé d'un taureau sur lequel juraient les Cimbres, Tacite de chevaux d'augure et de sangliers-enseignes; d'autres enseignes étaient surmontées de serpents ou de dragons. Pour nuire à leurs semblables, hommes et femmes pouvaient se transformer en serpents, en loups et en ours. Le loup-garou, chez les

Germains, est le pendant masculin de la sorcière; en Norvège, on croit aussi à des *ours-garous*. Sorcières, géants et trolls, déguisés en corbeaux ou en corneilles, chevauchent les nuées d'orage. Dans le sommeil ou lorsque la mort survient, l'âme sort de la bouche sous la forme d'un serpent ou d'une souris; comme « revenant », elle peut prendre la forme d'un quadrupède ou d'un oiseau. Les esprits des champs cultivés sont conçus sous l'aspect de loups, de taureaux, de chiens, de sangliers; on considère comme sacrés ceux de ces animaux qui, au moment de la récolte, sont pris avec les dernières gerbes où ils ont cherché asile. Mais nous pouvons alléguer, du vieux totémisme germanique, des indices plus probants encore que ceux-là.

20. Au commencement du VIIIe siècle, les papes Grégoire III et Zacharie recommandent à Boniface, l'apôtre des Germains, de veiller à ce que les convertis s'abstiennent de manger des chevaux, des geais, des corneilles, des cigognes, des castors et des lièvres. Manger du cheval est un « crime immonde et exécrable », ajoute Grégoire III. Évidemment, les papes ne s'inquiètent pas de l'hygiène des Germains, mais de leur religion; les viandes qu'ils proscrivent sont celles d'animaux sacrés, qui étaient mangés *rituellement*. Or, nous savons que les Islandais, jusqu'à leur conversion (997), mangeaient du cheval « en de certaines occasions »; nous savons aussi que les Germains sacrifiaient des chevaux, qu'ils plantaient les têtes des chevaux sacrifiés sur des troncs d'arbre, que des chevaux blancs, exempts de tout travail, étaient nourris

dans les bois sacrés comme animaux d'augure, qu'un cheval blanc passait pour servir de monture au dieu dans les expéditions militaires des Germains. Tous les neuf ans, les Danois de Sélande immolaient des chevaux, des chiens et des coqs. Ces sacrifices étaient suivis de repas sacrés, dont les victimes faisaient les frais et qui avaient pour but de sanctifier les fidèles par la communion. Les Normands chrétiens appelaient les Suédois « mangeurs de chevaux »; les géants des légendes germaniques et les sorcières sont réputés hippophages. Ces faits attestent, en Germanie, des survivances peu déguisées de totémisme; ce ne sont pas les seules.

21. D'après Bède (vers 700), les premiers chefs des Anglo-Saxons s'appelaient *Hengist* et *Horsa* et descendaient d'Odin, auquel on sacrifiait des chevaux. Or, *hengist* signifie « étalon » et *horsa* « cheval », et Grimm a reconnu que, dans les listes de Bède, les autres rois mythiques ont des noms qui dérivent d'un nom anglo-saxon du cheval (*vicg*). Il semble donc que ces vieilles généalogies, remontant au dieu Odin, impliquent l'existence de clans ayant pour ancêtre mythique un dieu-cheval, comme le Poseidon Hippios des Arcadiens : c'est là un indice manifeste de totémisme.

22. César observe qu'il n'y a pas de Druides en Germanie. Primitivement, le roi était aussi prêtre et passait pour incarner la divinité. Quand la nature semblait irritée, on s'en prenait au roi, comme on dit encore aujourd'hui, en cas de disette ou de mévente, que « c'est la faute du gouvernement ». Un roi pouvait être tué pour *incapacité magique* et remplacé par un

chef plus jeune. Tacite connaît déjà des prêtres en Germanie; ils semblent avoir été nommés à vie et investis d'une autorité très haute. Le prêtre préside aux assemblées populaires, et, exécuteur de la volonté divine, prescrit les peines afflictives. Il offre le sacrifice, dont le nom germanique, *Opfer*, dérive du latin *operari*, marque d'une influence romaine là où l'on s'attendrait le moins à la constater. Les premiers temples, remplaçant les bois sacrés, s'élevèrent en Germanie peu de temps avant le triomphe du christianisme. Alors aussi on y plaça des idoles. Dans la seconde moitié du IVe siècle, un historien grec raconte qu'Athanaric, roi des Goths, voulant arrêter les progrès de la religion nouvelle, fit promener l'image d'une divinité païenne sur un char. Grégoire de Tours fait dire à Clotilde, qui veut convertir Clovis : « Les dieux que vous adorez sont de pierre et de bois. » En 612, à Bregenz, saint Colomban et saint Gall virent trois images en bronze doré auxquelles le peuple offrait des sacrifices et qu'il considérait comme ses patrons; à l'appel des saints apôtres, ces statues furent brisées à coups de pierres et leurs débris jetés dans le lac. Ce pouvaient être des statues romaines; mais, chez les Saxons, il existait certainement, au VIe siècle, des statues de fabrication indigène. Widekind de Corvey raconte la victoire des Saxons sur les Thuringiens, en 530, et parle, à propos de leur triomphe, de trois statues représentant Mars, Hercule et Apollon. Au XIe siècle, Adam de Brême, décrivant le temple païen d'Upsal, y signale également trois images de Thor, de Wodan et de Fricco, l'époux de Freya.

23. Les annales franques de 772 racontent que Charlemagne, vainqueur des Saxons, détruisit un centre de leur culte près de Heresbourg, qui s'appelait *Ermensul*. Un renseignement plus précis est donné par le chroniqueur Rudolf de Fulda : « Les Saxons, dit-il, vénèrent en plein air un tronc d'arbre de grande dimension, qu'ils appellent *Irminsul*, ce qui signifie *colonne du monde, colonne qui soutient tout.* » Cette explication, qui attribue à *irmin* le sens d' « universel », paraît bonne; le nom du roi des Goths, *Ermanaric*, est probablement identique à *irmin-rix*, signifiant « le roi suprême ». Il y a apparence qu'une relation s'était établie entre l'*Irminsul* et le dieu Mercure, soit à cause de l'analogie des noms (grec *Hermès*), soit parce que le Mercure classique était quelquefois vénéré sous forme de pilier. D'autre part, le Mercure germanique étant Odin, il faut croire qu'Odin était figuré sous l'aspect d'un pilier ou d'un tronc d'arbre qui supportait le monde. Nous trouvons une conception analogue dans les Eddas : c'est le grand arbre cosmique, le frêne *Yggdrasill*.

24. Dans le nord de l'Allemagne, vers la fin du moyen âge, il est question de « colonnes de Roland »; en Suède, il y a des « colonnes de Thor »; chez les Anglo-Saxons, des « colonnes d'Athelstane ». Ce sont là autant de variantes et de survivances des cultes primitifs de l'arbre et du pilier, que l'on rencontre aussi chez beaucoup d'autres peuples, en Grèce et en Italie comme en Gaule.

25. Les rites funéraires des Germains, avec oblations aux morts, ressemblent à ceux de leurs voisins.

La demeure des âmes est tantôt sous terre, dans le royaume de Hel, fille de Loki, tantôt dans un pays du nord ou une île lointaine, tantôt et plus souvent dans les airs. Les âmes des morts fréquentent surtout parmi les hommes, au moment des grandes tempêtes de l'automne; il faut alors les apaiser par des rites que l'Église a christianisés en plaçant à cette date le *Jour des morts*. Aujourd'hui encore, même en France, on appelle *vent des morts* celui qui souffle dans les premiers jours de novembre et fait tourbillonner les feuilles mortes. L'Église prohiba de célébrer ces rites par des mascarades où l'on revêtait des peaux d'animaux, autre indice d'une survivance totémique.

*
* *

26. En 872, le gain d'une seule bataille fit d'Harald Harfagri le maître de la Norvège. Bon nombre de petits chefs de ce pays se réfugièrent en Islande, qui devint un foyer du vieil esprit germanique et resta indépendante jusqu'au XIIIe siècle. De 900 à 1250 environ, des relations actives existèrent entre la Norvège et l'Islande. Vers l'an 1000, le roi Olaf Tryggvason, qui avait converti la Norvège au christianisme, envoya prêcher l'Évangile en Islande. La mission réussit, mais les Islandais n'en demeurèrent pas moins attachés à leurs traditions. La poésie des *Scaldes*, née en Norvège, fleurit en Islande plus longtemps et avec plus d'éclat qu'ailleurs. Une prose classique naquit à côté de la poésie nationale; ce fut

l'origine de la littérature norroise, qui a fini par exercer une grande influence sur les littératures de l'Europe.

27. Les débris de la poésie des Scaldes sont surtout des poèmes à l'éloge des princes Vikings, les rois des mers du nord. Cette poésie de cour est loin d'être simple. Une de ses formules favorites, dite *kenningar*, consiste à répéter deux ou trois fois la même chose sous une forme compliquée. Les Scaldes donnaient au dieu Odin 115 épithètes; il est le patron des poètes, auxquels il communique le nectar divin, le *met*, qu'il a volé, sous la forme d'un serpent, à la fille d'un géant. Quoique raffinée, la poésie des Scaldes conserve des marques de son origine magique; le *lied*, comme le *carmen* romain, a été d'abord une incantation. Les premiers caractères usités en Scandinavie, les *runes*, écriture créée vers l'an 200 sur le bas Danube et dont on attribuait l'invention à Odin, ont servi longtemps de grimoire magique et sont encore employés sur des talismans.

28. Voici ce qu'on enseigne couramment au sujet de l'Edda, dont la littérature des Scaldes est inséparable (1). Au XIIe siècle, lorsque le christianisme triompha enfin en Islande, Sæmund Sigfusson recueillit les chants qui servaient de théologie et de littérature aux ancêtres païens de son peuple. Sæmund était un prêtre, qui mourut en 1133. Il appela son recueil l'*Edda*, ce qui signifie l'*aïeule*, comme si le tout avait été raconté par une grand'mère. Au siècle suivant, l'exemple de Sæmund fut suivi par Snorri Sturluson, auteur d'une Edda en prose qui est à la fois le commen-

(1) Heinrich, *Histoire de la littérature allemande*, t. I, p. 6.

taire de la première Edda et le recueil de la science poétique des Scaldes, auteurs des *Sagas*.

29. Tout cela doit être revisé. D'abord, l'Edda en vers, qui aurait été écrite par Sæmund vers 1130, n'a été découverte qu'en 1643 par l'évêque Brynjolf Svenisson, qui l'attribua à Sæmund, sans autre raison que le grand savoir dont la tradition faisait honneur à ce prêtre. L'Edda en prose avait été découverte en 1628; pour celle-là le titre d'Edda est certain; il est certain aussi qu'elle est l'œuvre de Snorri Sturluson, mort en 1241. Mais tout ce qu'on croyait savoir de l'Edda poétique est, comme l'a montré Bugge, entaché d'erreurs. Voici pourquoi :

30. Les savants islandais du XVIIe siècle s'occupaient beaucoup des ouvrages de Snorri, auxquels son école avait donné le nom d'*Edda*, signifiant *poétique*. Or, dans l'Edda en prose, sont cités des fragments de poèmes que l'on retrouva en 1643, avec bien d'autres, dans le manuscrit 2365 de la bibliothèque de Copenhague. Alors on publia ces poèmes sous le titre d'*Edda Sæmundi*, en croyant qu'Edda signifiait l'*aïeule*. Il y a là un double malentendu, car une collection de poèmes n'est pas une poétique et l'attribution du recueil à Sæmund reste une hypothèse tout à fait gratuite.

31. Aucun des poèmes de l'Edda n'a été mis par écrit avant 1250; aucun ne paraît plus ancien que les environs de l'an 900. C'est la poésie des Vikings, non celle des anciens Germains. Et comme les Vikings avaient des relations de toute sorte avec la Grande-Bretagne et l'Irlande, il est naturel qu'on y trouve

des éléments empruntés à des civilisations voisines et même aux traditions classiques, conservées surtout dans les couvents irlandais.

32. Faut-il conclure de là, comme on a osé le faire, que l'étude de la mythologie germanique puisse faire abstraction de l'Edda? Certainement non; mais on doit user de prudence. Ce n'est pas le début de la mythologie germanique, ce n'en est pas non plus l'apogée : c'est de la mythologie scandinave, qui a revêtu sa forme actuelle sous l'influence de conceptions étrangères. On peut la comparer à l'art des Vikings, qui reste le produit le plus parfait des arts germaniques, malgré les motifs gréco-romains qu'on y a pu signaler. Sophus Bugge a montré que la plus grande partie de la littérature mythologique de l'Edda a été composée, par des poètes de cour norvégiens, dans les îles Britanniques, en particulier dans le nord-ouest de l'Angleterre, et que de là, par l'Écosse et les Hébrides, elle a passé en Islande, où elle a reçu des compléments.

33. Parmi les chants dont se compose l'Edda, les plus importants célèbrent la gloire et les exploits du dieu Odin. L'un de ces chants, la *Voluspa*, mis dans la bouche d'une prophétesse, renferme une véritable cosmogonie (1). « Au commencement était le chaos, entre la région du feu et celle des ténèbres, *Muspillheim* et *Niffleim*. Le givre qui sort du Niffleim est fécondé par les étincelles jaillies du Muspillheim et ainsi

(1) Heinrich, *Hist. de la litt. allemande*, t. I, p. 7 ss. (emprunts textuels). — *Voluspa* signifie « prophétie de la devineresse » (*volva*).

naît le géant *Ymir*, père des géants malfaisants. La gelée fondante donne naissance à une vache divine; elle lèche, pour se nourrir, la neige dans les creux des rochers et quatre fleuves de lait coulent de ses mamelles. Le premier jour, elle découvre sous la neige une chevelure, le second jour une tête, le troisième un corps : ce fut le dieu *Bure*. Les petits-fils de Bure sont *Odin*, *Vili* et *Vé*, les dieux de l'âge nouveau.

34. « Odin est un cavalier rapide comme l'éclair; il s'avance escorté de deux loups, précédé de deux corbeaux. Actif et bienfaisant, il attaque Ymir et le tue. Le cadavre dépecé du géant forme le monde; la terre est sa chair, la mer est son sang, les pierres sont ses os, la voûte du ciel est son crâne. Mais la victoire des dieux n'est pas complète. Un des fils d'Ymir, Bergelmer, a échappé. En même temps, les vers qui rongeaient la chair d'Ymir ont donné naissance à la race des nains cachés dans les cavernes, gardiens des trésors enfouis. Les dieux se décident à peupler la terre. Ils déracinent un frêne et un aulne. Du frêne et de l'aulne sort le premier couple humain.

35. « Satisfait de son œuvre, Odin se retire dans la sainte cité d'Asgard, où il règne avec les Ases ses enfants. Auprès de lui siègent Thor, le dieu du tonnerre, et Freyr, le dieu de l'abondance, qui forment avec lui une triade. D'autres dieux peuplent sa cour : Tyr, le dieu de la guerre; Manni, le dieu de la lune; Sunna, la déesse du soleil; Freya, la Vénus scandinave.

36. « Mais la race de Bergelmer s'est multipliée et les géants ont des intelligences à la cour d'Odin. Le dieu Loki conspire avec eux la perte des Ases. Il

faut que le plus vigilant des dieux, Heimdall, soit toujours debout sur l'arc-en-ciel, un clairon à la main, prêt à appeler les Ases au combat. Il ne dort pas plus qu'un oiseau et entend l'herbe croître dans les vallées.

37. « Sous le grand frêne Yggdrasill, dont le tronc forme l'axe du monde, habitent trois vierges, gardiennes des destins, les Nornes. Elles ont dit que la puissance des Ases est attachée à la vie de Balder, le plus beau des fils d'Odin. La mère du jeune dieu, Frigga, rassemble les quatre éléments et leur fait jurer d'épargner son fils. Une seule plante, le gui, a été oubliée et n'a pas pris part au serment. Le traître Loki la cueille et la place dans les mains d'un frère de Balder, Hoeder, qui est aveugle. Cependant les dieux réunis éprouvent l'invulnérabilité de Balder; Hoeder s'avance, frappe à son tour et Balder est tué. Il descend chez Héla, la sombre déesse de la mort. Les dieux tentent de le racheter, mais Héla veut pour rançon une larme de chaque créature. Les dieux, les hommes, les pierres elles-mêmes, tout a pleuré pour Balder, sauf une cruelle fille des géants qui ne veut pas donner une larme—et Héla garde sa proie.

38. « Les destins doivent donc s'accomplir. Les géants envahissent Asgard et massacrent les dieux. Un immense incendie dévore le monde et anéantit la race des hommes. Les géants triomphent : c'est la catastrophe que la prophétesse appelle le Crépuscule des Dieux (*Goetterdaemmerung*).

39. « Mais une puissance mystérieuse rétablit l'ordre. Une terre nouvelle sort du sein des flots, belle et ver-

doyante. Les dieux ressuscitent, et Balder avec eux. Ils se réunissent dans des banquets sans fin, où ils parlent de leurs combats et méditent les oracles du dieu suprême. » Ainsi tout finit ou tout continue pour le mieux.

40. Balder, dont la résurrection assure le bonheur du monde, fait penser à Jésus, mais peut être une conception indépendante; quant aux autres personnages, ce sont bien des guerriers marqués à la dure empreinte des Vikings. Odin lui-même, le père des sages conseils, est avant tout un dieu de la guerre. A sa suite marche une troupe de déesses belliqueuses, les Walkyries, dont la mission est de choisir les guerriers qui tombent dans les batailles et qui seront admis au banquet des dieux, dans le palais de la Walhalla. Mourir dans son lit est une honte pour un guerrier. Voilà des idées bien peu chrétiennes.

41. Cette mythologie scandinave a quelques points communs avec le fonds germanique que nous connaissons par des textes antérieurs. Des noms, d'abord : Odin, Tyr, Thor, Freya; peut-être aussi la conception d'Yggdrasill, qui ressemble à l'Irminsul des Saxons. Enfin, l'idée que le monde doit périr par le feu se retrouve dans la mythologie celtique; ce peut donc être un emprunt fait anciennement par les Germains aux Celtes. Le reste est isolé ou s'explique par des légendes chrétiennes, greffées sur le vieux tronc scandinave. Ainsi Loki ne rappelle pas seulement par son nom le Lucifer chrétien; Balder a probablement emprunté des traits à Jésus ; l'aveugle Hoeder s'est modelé sur le Longinus de la légende, soldat

aveugle qui perce le Christ de sa lance. L'histoire du gui fatal est celtique et britannique, non pas norvégienne, car il n'y a pas ou presque pas de gui en Norvège. Pourtant, c'est aller beaucoup trop loin que de voir, par exemple, dans la Voluspa tout entière, un écho de l'Apocalypse de saint Jean. Certains savants scandinaves du XIXe siècle ont cédé à une sorte de chauvinisme à rebours. Alors que leur pays peut se vanter d'une civilisation originale, des plus belles pierres polies, des plus belles épées de bronze, des incomparables décors de l'art des Vikings, ils ont cru devoir chercher dans le sud de l'Europe l'origine et comme les titres de noblesse de toutes les admirables manifestations du génie nordique. C'est pourtant bien assez que ce génie ait été étouffé par une religion mi-orientale, mi-romaine, dont il a gardé les éléments orientaux après s'être débarrassé, par la Réforme, des éléments romains. Laissons-lui l'honneur d'avoir donné au monde les conceptions eschyléennes de la Voluspa, auxquelles rien n'est comparable, avant Dante, dans tout le moyen âge occidental.

42. Des vieux poèmes germaniques recueillis par Charlemagne, pas une ligne n'est venue jusqu'à nous; mais il nous reste des compositions qui, bien que de rédaction postérieure, mettent en œuvre des éléments assez anciens. La première en date est le *Beowulf* anglo-saxon (Xe siècle), récit de la lutte entreprise par le héros gothique Beowulf contre le démon des eaux Grendel, qui a enlevé et dévoré 30 compagnons du roi de Danemark. Grendel est vaincu; puis Beowulf

attaque un dragon, gardien de trésors dans une caverne, et meurt d'une blessure reçue par lui en tuant le monstre. « Un souffle d'air frais et matinal » traverse ce poème d'une austère simplicité. Nous trouvons ensuite, au début du XIIIe siècle, les épopées proprement germaniques, mises en œuvre, mêlées d'éléments chrétiens, de six cycles épiques : celui de Siegfried, qui combat un dragon, délivre Grimhild et meurt à la fleur de l'âge; celui de Dietrich de Berne, qui est le roi des Goths Théodoric; celui d'Etzel, qui est le roi des Huns Attila; celui de Hettel, le roi des Hegelings, et de sa fille Gudrun; enfin, le cycle lombard du roi Rother. Les trois premiers cycles ont formé le poème des Nibelungen, le cinquième celui de Gudrun. Quant aux belles histoires de Parzival et de son fils Lohengrin, le chevalier du cygne, devenues si populaires grâce à Wagner, elles ne sont pas germaniques d'origine. La légende du saint Graal, centre du Parzival de Wolfram d'Eschenbach (XIIIe siècle), a été celtique d'abord, puis française; Wolfram indique lui-même, comme sa source, le provençal Guyot. Parzival est un chevalier français, Perceval; Lohengrin n'est pas autre chose que le chevalier *lorrain*. Quelque intérêt que ces légendes puissent offrir pour l'histoire des idées religieuses, elles ne nous arrêteront pas ici, non plus que les chansons de geste françaises et provençales dont elles sont l'écho.

III

Les Slaves.

1. Les Slaves baltiques, les Slaves du nord, les Polonais et les Russes occupent, à l'est de l'Europe, une immense étendue de territoire. Pas plus que les Germains et les Celtes, ils n'ont eu, dans l'antiquité, de religion unique, et leurs religions particulières nous sont d'autant plus mal connues que la littérature païenne des Slaves a péri. Nos meilleures informations sont dues aux prêtres qui les ont convertis depuis le IXe siècle; parmi les textes plus récents, il en est qui sont suspects de fraude.

2. Les folkloristes ont beaucoup travaillé sur ce domaine et ont ramassé de nombreux matériaux sur les contes, les rites superstitieux et la magie des Slaves. Cette dernière est encore très en honneur; l'influence des chamans mongols y est pour quelque chose. Dans ce qui suit, je ferai abstraction des cultes naturalistes et populaires, pour ne pas répéter ce que j'ai dit au sujet des Celtes et des Germains; je me contenterai d'indications rapides sur les dieux slaves et la manière dont on les a honorés et figurés.

3. Les mots signifiant dieu (*bog*), démon (*besu*), prière (*modliti*) et paradis (*raj*) sont communs à toutes les langues slaves. Le mot *bog* (persan *baga*, sanscrit *bhaga*) implique l'idée de richesse et de puissance; *besu* dérive de la racine *bi*, frapper: *modliti* est apparenté à

modla, qui signifie tantôt « prière », tantôt « idole ». Le prêtre, chez les Russes, est le « sacrificateur »; le magicien est « celui qui murmure des paroles », « celui qui fait des enchantements » ou « celui qui trace des signes » (comparez les runes scandinaves).

4. « Les Slaves, dit Procope, estiment qu'il y a un dieu producteur de la foudre et seul maître de l'univers; ils lui sacrifient des bœufs et toute espèce de victimes. Ils ne connaissent pas le Destin... Quand ils sont menacés de mort, ils promettent, s'ils échappent, d'offrir un sacrifice et pensent racheter ainsi leur vie. Ils adorent en outre les fleuves et les nymphes et d'autres divinités et font des divinations en leur sacrifiant. » Dans un traité conclu, en 945, entre les Slaves et les Grecs, le dieu suprême est appelé *Perunu* et le dieu des troupeaux *Volusu*. A Kieff, vers 980, il y avait une idole en bois de Perunu, avec tête d'argent et barbe d'or, tenant en main une pierre de foudre, entourée des idoles d'autres dieux; on leur offrait des sacrifices humains et l'on entretenait, en leur honneur, un feu perpétuel. Wladimir, converti au christianisme en 988, fit attacher la statue de Perunu à la queue d'un cheval et ordonna de la traîner dans le Dniéper.

5. Chez les Slaves baltiques, le nom du jeudi (*Jovis dies*) est *Perendan*, ce qui implique, pour le dieu du ciel et de la foudre, un nom analogue à Perunu. Faut-il identifier Perunu au dieu lithuanien de l'orage *Perkunas?* Cela est douteux; mais il reste que le dieu suprême des Slaves, mentionné par Procope, était un dieu foudroyant et frappeur (de *pera*, « je frappe »). Il avait pour arbre sacré le chêne, témoin un texte

galicien qui désigne un *chêne de Perkunu* comme limite d'un champ. Louis Léger a donné des raisons de croire que, chez les Russes, les Serbes et les Bulgares, saint Élie, qui apparaît comme le maître du tonnerre, de la pluie et de l'orage, a hérité de la légende de Perunu.

6. Helmold, prêtre de Lubeck vers 1150, dit que le dieu principal des Slaves est *Svantovit*, dont il décrit le temple et l'idole dans l'île de Rügen. D'après les détails qu'il donne sur le culte, Svantovit était un dieu-cheval. Suivant Helmold, le nom de Svantovit serait une corruption de saint Vit, patron de Corvey, dont Louis II, au IXe siècle, avait établi le culte à Rügen, avant le dernier retour offensif du paganisme slave. Cela est inadmissible, bien qu'on le répète souvent, à cause de certains noms de dieux slaves qui offrent un air de famille avec Svantovit, tels que Porevit, Rugievit et Herovit. Ce sont les moines qui ont prétendu reconnaître leur *sanctus Vitus* dans Svantovit, dont le nom paraît signifier « puissant oracle ».

7. Chez les Slaves baltiques, on mentionne des idoles à plusieurs têtes. Saxo (vers 1170) connaît à Rügen un dieu *Porenutius*, dont l'idole avait quatre visages, avec un cinquième sur la poitrine. Il décrit aussi l'idole de Svantovit dans le temple d'Arcona à Rügen, avec quatre cous et quatre têtes; elle tenait d'une main un arc, de l'autre une corne à boire que, chaque année, le prêtre remplissait de vin; d'après l'état de conservation du liquide, il prédisait les récoltes à venir. Près de l'idole on voyait un frein et une selle, destinés au cheval blanc du dieu, que le prêtre seul

pouvait monter. On croyait que le dieu montait ce coursier pour combattre les ennemis des Rugiens et qu'il s'en servait pendant la nuit, car on le trouvait souvent, au matin, recouvert de boue et de sueur. Ce cheval servait aussi d'animal d'augure, genre de divination qui se rencontre chez d'autres tribus slaves. Seul le prêtre pouvait entrer dans le sanctuaire; en le balayant, il devait retenir son haleine (comme les prêtres parsis). Il est également question d'un dieu triple dit *Triglav*, d'un *Rugievit* à sept visages, d'un *Porevit* à cinq têtes, etc. Triglav, à Stettin, possédait, comme Svantovit, un cheval sacré qui rendait des oracles; sa selle, conservée dans le temple, était d'or et d'argent.

8. Les musées conservent quelques grossières idoles représentant des dieux tenant des cornes; la plus intéressante est une grande pierre à quatre faces, découverte dans une rivière et transportée à Cracovie. Ces idoles sont à rapprocher des menhirs sculptés de l'Aveyron et, plus encore, des nombreuses figures dites *Kamennaia baba*, statues en pierre de femmes et d'hommes tenant une corne à boire, qui sont répandues dans toute la Russie méridionale.

9. *Volosu*, le dieu des troupeaux, identifié par le folklore russe à saint Blaise, s'appelle, en tchèque, *Veles* et désigne au xve siècle le démon. *Dazbogu*, qui avait une idole à Kieff, est un dieu solaire; son nom signifie « le dieu qui donne ». En serbe, *Dabog* est le démon.

10. Les Slaves balkaniques ont un dieu *Trojanu*, qui est certainement l'empereur Trajan. Les ruines

romaines des pays danubiens, attribuées par la tradition populaire à Trajan, passent pour être peuplées de démons comme toutes les ruines; un de ces démons prit le nom de l'empereur. Ce culte fut transmis aux Russes et quelques textes, du XIIe siècle au XVIe, associent le nom de *Trojanu* à celui de Perunu.

11. Helmold parle d'un dieu slave nommé *Zcernoboch* « le dieu noir ». Dans les festins, au dire du chroniqueur, les Slaves font circuler une coupe sur laquelle ils prononcent des paroles « au nom du dieu bon et du dieu méchant ». Le dieu *noir* devait avoir pour pendant un dieu blanc, *Bielbog*, dont le nom survit dans quelques noms de lieux. Il y a là une trace de dualisme et peut-être d'une influence persane.

12. Les nymphes dont parle Procope sont les *Vilas*, communes à tous les Slaves, à l'exception de ceux de la Baltique. Les Vilas, qui habitent les nuages, la terre et les eaux, sont de jolies filles qui passent leur temps à danser et à chasser. Parfois guérisseuses et secourables, elles sont souvent aussi malfaisantes, soulèvent des tempêtes, aveuglent ou noient ceux qui les surprennent nues, infligent, comme les nymphes grecques, des accès de délire. Leurs cheveux d'or renferment le principe de leur vie et celle à qui l'on arrache un cheveu meurt à l'instant. Il y a des légendes analogues dans l'antiquité classique : le cheveu d'or de Nisus, roi de Mégare, est traîtreusement arraché par sa fille Scylla (Ovide); pour que Didon puisse mourir sur le bûcher, il faut que Proserpine lui arrache un cheveu d'or (Virgile). Quelques récits laissent entrevoir la nature animale des Vilas, qu'on représente comme des serpents,

des poissons, des cygnes, ou parfois chevauchant des cerfs (en Bulgarie). Encore aujourd'hui, les Slaves du sud leur font des offrandes, lambeaux d'étoffes, fleurs et gâteaux.

13. Chez les Russes et les Bulgares, on trouve des Vilas nommées *Rusalkas*, nom qui a été rattaché au grec byzantin *Rousalia*, la fête des roses. Elles passent, dans certains pays, pour les âmes des jeunes filles mortes avant le mariage.

14. Les dieux domestiques jouent un grand rôle dans le folklore slave. En Russie, l'équivalent du *Lar familiaris* des Romains est un vieillard, appelé l'aïeul de la maison, qui se cache pendant le jour derrière le poêle et, la nuit, vient manger les mets qu'on a préparés pour lui. Ce génie est l'âme d'un ancêtre; on lui offre des invocations et des sacrifices et, quand un paysan déménage, il invite le *domovoj* à le suivre dans sa nouvelle demeure.

15. Nous avons vu qu'il y avait des temples chez les Slaves baltiques; il n'y en avait probablement pas en Russie, où l'on dressait des idoles sur les hauts lieux. Ce que les chroniqueurs chrétiens disent des sacrifices humains ne doit être accepté que sous réserves; en revanche, les sacrifices de bœufs, de chevaux et de moutons sont bien avérés. Les bois sacrés jouaient le même rôle qu'en Germanie; les arbres sacrés étaient surtout des chênes et des noyers. On rendait aussi un culte aux sources et aux montagnes; du moins est-il question d'une montagne sacrée en Silésie.

16. Le culte des morts est attesté par des milliers de sépultures païennes où les défunts sont entourés de

leurs objets familiers. Le mot *raj*, commun à tous les Slaves, a dû désigner l'autre monde avant d'être appliqué au Paradis chrétien. Les rites de l'inhumation et de l'incinération étaient également pratiqués; il arrivait que les veuves, comme les Hindoues, se brûlaient sur les bûchers de leurs maris. On célébrait des banquets en l'honneur des morts, qui étaient censés en manger les restes. Ces pratiques subsistent encore; à la fin du banquet on prononce une formule qui renvoie les « saints ancêtres » chez eux. Le démon des maladies est plus vorace encore que les défunts; ce sont de vrais festins que les malheureux *moujiks* russes, lors des dernières épidémies de choléra, préparaient à la tombée de la nuit pour le monstre, dans l'espoir qu'il les épargnerait après s'être gavé. Mourant de faim eux-mêmes, ils n'osaient pas toucher aux aliments destinés au redoutable mangeur d'hommes. On voit combien peu dix siècles de christianisme les ont éclairés.

BIBLIOGRAPHIE

1.—Holder, *Altkeltischer Sprachschatz*, 1896-1908 (capital); Renel, *Les religions de la Gaule*, 1907; Mac Culloch, *Celts*, dans l'*Encycl.* de Hastings; S. R., *Cultes et Mythes*, 4 vol., 1904-1912; *Bronzes figurés de la Gaule*, 1894; C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, 1907 et suiv.

3.—Art et magie : S. R., *Cultes*, t. I, p. 125.

4.—Rubrication des cadavres et affaire de saint Ambroise à Milan : S. R., *L'Anthropologie*, 1907, p. 718.

5.—Déchelette, *Manuel d'archéol. préhistorique et celtique*, t. I, 1908 (capital).

6.—Art plastique et druidisme : S. R., *Cultes*, t. I,, p. 146.

10.—Totémisme chez les Celtes : S. R., *Cultes*, t. I, p. 30.

11.—Tarvos Trigaranus : *Ibid.*, t. I, p. 233.—Autel de N.-D. de Paris : *Ibid.*, p. 234; de Trèves : *Ibid.*, p. 236, 237.

12.—Autel de Mavilly et Vesta : *Ibid.*, t. III, p. 191.

13.—Coq pythagoricien : *Ibid.*, t. I, p. 31.

14.—Tabou du butin : *Ibid.*, t. III, p. 223. Tabou guerrier des Celtes : *Ibid.*, t. III, p. 119.

15.—Teutatès, Esus, Taranis : *Ibid.*, t. I, p. 204.

17.—Dieu au maillet : *Ibid.*, t. I, p. 264; Sucellus : *Ibid.*, t. I, p. 217.

20.—Windisch, art. *Keltische Sprachen*, dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber.

22.—Mercure tricéphale : S. R., *Cultes*, t. III, p. 160.

27.—D'Arbois, *Les Druides*, 1906; S. R., *Rev. arch.*, 1913, II, p. 87

29.—*Orbis alius* des Druides : S. R., *Cultes*, t. I, p. 184.

31.—Vierges de Sena : *Ibid.*, t. I, p. 195.

33.—D'Arbois, *Cycle mythologique irlandais*, 1884; *Épopée celtique en Irlande*, 1902 (et d'autres ouvrages du même auteur sur les Celtes); Windisch, *Das Keltische Brittannien*, 1912.

II.—J. Grimm, *Deutsche Mythol.*, 4e éd., 3 vol., 1875-1878; E.-H. Meyer, *Germanische Mythol.*, 1891; Eug. Mogk, *Germ. Mythol.*, 1906 (même sujet, beaucoup plus détaillé, dans le *Grundriss der germ. Philol.* de Paul); A. Geffroy, *Rome et les Barbares*, 1874; Chantepie, *The Religion of the Teutons*, 1904.

9.—A. Dieterich, *Mutter Erde*, 1907.

14.—Reichel, *Vorhellenische Götterculte*, 1897 (cf. S. R., *Rev. crit.*, 1897, II, p. 389).

18.—Sorcières : Lea, *Hist. de l'Inquisition*, t. III, p. 492 sq.; Gummere, *Germanic Origins*, 1892, p. 143.

20.—Cheval tabou : S. R., *Cultes*, t. III, p. 129.

25.—La Toussaint a été fixée au 1er nov. en 835 (Saintyves, *Les Saints*, 1907, p. 83).

26.—Trad. de l'Edda par Bergmann, 1853; Vigfusson et J. Powell, *Corpus poeticum boreale*, 2 vol., 1883; Ol. Bray, *The elder Edda*, 1909; S. Bugge, *The home of the Eddic poems*, 1899; Craigie, *Rel. of ancient Scandinavia*, 1906; Pineau, *Vieux chants populaires scandinaves*, 1897, 1901 (cf. G. Paris, *J. des Sav.*, 1898, p. 385). — Sur les théories de S. Bugge, voir Bréal, *J. des Sav.*, 1889, p. 622; Duvau, *Ibid.*, 1899, p. 695; sur la mythologie figurée de l'Edda, le même, *Ibid.*, 1901, p. 575.

42.—Sur le Beowulf, Parzival, etc., voir Karpeles, *Allgemeine Geschichte der Litteratur*, t. II (1891), p. 129, 307, 316, 412; sur l'influence de la légende du saint Graal (1180-1220), voir Thurston, *Rev. du clergé*, déc. 1908, p. 556.

III.—L. Léger, *Mythologie slave*, 1901; Chantepie, *Manuel de l'hist. des relig.*, trad. fr., p. 669 sq.

CHAPITRE V

Chinois, Japonais, Mongols, Finnois, Africains, Océaniens, Américains.

SOMMAIRE.—I. *Tolérance des Chinois.—Rationalisme.—Les* King. *—Confucius et Laotsé.—Le taoïsme.—Le* feng-shui.—*Optimisme et pessimisme.*

II. *Peu de religion au Japon.—Le* shinto.—*Animaux sacrés.—Temples et rituel.—Croyance à la vie future.—Le buddhisme et la réaction shintoïste.—Tolérance des Japonais.*

III. *Le chamanisme mongol.—Doctrine dualiste.—Usage rituel du sang.—Les chants populaires finnois.*

IV. *Cafres et nègres.—Religion des Africains méridionaux.—Fétichisme des nègres.—Culte des ancêtres et sacrifices humains.—Totémisme en Afrique.*

V. *Tabous et totémisme en Océanie.—Rites d'initiation.—Cosmogonie polynésienne.—Rites et sociétés secrètes.—Le* mana.

VI. *Totémisme américain.—Le Grand Manitou.—Le Mexique : Toltèques et Aztèques.—Sacrifices humains.—Culte du Soleil au Pérou.—Totémisme et magie chez les Mexicains actuels.*

I

Les Chinois.

1. Il y a trois religions principales en Chine, sans compter le christianisme, l'islamisme et le judaïsme : ce sont le confucianisme, le taoïsme et le buddhisme.

Celui-ci est venu de l'Inde, où il n'existe plus qu'à Ceylan. Les Chinois n'aiment pas les missionnaires chrétiens, qui introduisent la zizanie parmi eux et ouvrent la porte aux « diables » étrangers; ils n'aiment pas non plus les musulmans, depuis leur révolte si longue à réprimer (1856-1872); mais, à l'ordinaire, ils sont tolérants, empruntant ce qui leur convient aux trois religions de l'Empire et s'abstenant de prosélytisme. Le confucianisme est surtout la religion des lettrés, le taoïsme et le buddhisme celles du bas peuple.

2. Le rationalisme chinois a effacé en grande partie les traces des religions primitives; mais il en subsiste dans les usages et les croyances populaires, profondément animistes, qui offrent une immense variété de faits religieux. Ces derniers, comme l'a montré J.-M. de Groot, ont exercé une influence considérable sur les religions savantes et les systèmes philosophiques de la Chine (1).

3. Antérieurs à Kong-tse ou Confucius (551 à 479 av. J.-C.), qui en publia deux, sont les livres sacrés dits *King*. Il y a, dans ces écrits, de la poésie, des règles d'étiquette, des faits historiques et même de la religion. Celle-ci consiste dans le culte du ciel et de la terre, du Grand Esprit et des esprits inférieurs; c'est un animisme tendant au monothéisme, dominé par l'idée sociale de l'harmonie entre le cours de la nature et la conduite des hommes. Lorsque la nature s'irrite, ce sont les hommes qui sont en faute; le gou-

(1) Voir *Année sociologique*, t. VI, p. 226.

vernement doit intervenir pour les amender. Aux esprits de la terre et du ciel répondent ceux des aïeux, toujours présents, dont le culte est le trait essentiel de la religion chinoise, bien que les idées sur leur mode de survivance restent assez vagues. L'Empereur seul offre le grand sacrifice au Ciel; mais tout le monde sacrifie aux ancêtres. Il n'y a pas de clergé, seulement des fonctionnaires préposés aux rites.

4. L'honnête Confucius fut mêlé à la vie politique de son temps. Ministre, puis exilé et persécuté, enfin rappelé dans sa patrie, il enseigna une doctrine moyenne, faite de règles d'étiquette et de sagesse pratique. Ce fut le moins mystique des législateurs religieux. Mais il attachait un grand prix à l'étude et c'est à lui qu'est due l'influence excessive prise en Chine par la classe des lettrés. On l'y adore comme le « roi sans trône », le « sage parfait »; on l'invoque et on lui offre des sacrifices. S'il a mis au premier rang des devoirs la piété filiale et les sentiments de famille, il n'a pas oublié ce que l'homme doit à son prochain. « Ne pas traiter les autres comme on ne voudrait pas l'être soi-même » est un précepte que Confucius n'a pas eu besoin d'emprunter à nos Livres Saints.

5. Plus âgé que Confucius, qu'il connut, Laotsé vécut loin des affaires. On a de lui un livre, le *Tao-té* (voie de la vertu), qui traite des devoirs et de la politique dans un style obscur. Le fond de sa doctrine est un panthéisme mystiqne ; sa morale est ascétique, presque chrétienne. *Tao* est la raison qui gouverne le monde et dont l'homme doit s'inspirer; à cet effet, la méditation importe plus que le savoir.

Laotsé condamne la violence, la guerre; il veut réduire au *minimum* l'intervention de l'État. « Paie le mal avec la justice et la bonté avec la bonté. » Ce précepte n'est pas emprunté non plus à nos Saints Livres.

6. La religion fondée sur le *Tao* est le *Taoïsme;* elle a bien dégénéré. Des influences buddhiques, un système compliqué de magie en ont altéré le caractère. La taoïsme a des exorcistes, des moines célibataires, un chef religieux qui est comme un pape (sans pouvoir temporel). Les rites sont plus archaïques que la doctrine, étant d'origine populaire. A la fête du printemps, on allume des feux, où les prêtres taoïstes, à moitié nus, jettent du riz et du sel, et qu'ils traversent nu-pieds en courant; c'est une survivance du culte solaire. L'eau est personnifiée par le roi des Dragons à qui l'on élève des temples sur les bords des lacs et des fleuves. Les morts doivent être assurés du repos dans la tombe, sans quoi ils molesteront les vivants. Des règles minutieuses président au choix des sépultures et des précautions infinies sont prises pour en empêcher la violation. Tout cela forme une science dite *feng-shui*, à laquelle les taoïstes dévots sont d'autant plus attachés qu'elle a mis longtemps obstacle aux travaux des ingénieurs européens.

7. A côté de ses législateurs religieux, la Chine eut des philosophes dont les uns prêchèrent l'amour du plaisir, les autres l'abstinence, tandis que d'autres encore s'occupaient de politique et de magie. Le grand philosophe de l'école de Confucius est Meng-tse dit Mencius (371-288 av. J.-C.), dont la doctrine, tout

optimiste, admet la bonté primitive de l'humaine nature; l'homme, pour être bon, n'a qu'à le rester. Il ne manqua pas de pessimistes pour le contredire, ni d'éclectiques pour concilier les deux opinions.

II

Les Japonais.

1. La population de l'archipel japonais comprend aujourd'hui des shintoïstes, des buddhistes et des chrétiens. Buddhistes et shintoïstes vivent en paix. On voit enterrer avec le cérémonial buddhique des Japonais qui ont présenté leurs enfants au temple shinto.

2. Ce peuple intelligent est, quoi qu'on ait dit, très peu religieux. Sa seule religion profonde, comme sa seule passion violente, est le patriotisme; c'est l'aboutissant du culte des ancêtres, car dans la patrie, comme on l'a dit souvent, il y a beaucoup plus de morts que de vifs.

3. Suivant un écrivain compétent, neuf Japonais instruits entre dix, interrogés sur la vieille religion nationale dite *Shinto* (la voie), répondent qu'elle consiste dans le culte des ancêtres. Historiquement, cela n'est pas exact. Bien que les livres sacrés du Shinto ne remontent pas au delà du VIIIe siècle de notre ère, ils attestent que le fond de la religion est animiste et naturaliste, avec des survivances de totémisme. Le Shinto énumère des myriades d'esprits ou de dieux,

parmi lesquels on distingue la déesse de la Terre nourricière, la *déesse* solaire, le *dieu* lunaire, le dieu du feu; le dieu du ciel, si important en Chine, est inconnu. Le soleil est féminin au Japon, tandis qu'il est mâle en Chine; cette différence est digne d'attention, quand on songe au rôle considérable des femmes dans l'ancien Japon: De vieux livres chinois l'appellent « le pays des reines »; il y eut des reines parmi les premiers *Mikados*.

4. Beaucoup d'animaux, comme le cheval albinos, le renard, le chien, le rat, le coq, sont restés les attributs de divinités. Celui de la déesse solaire est un oiseau; c'est d'elle que les *Mikados* croient descendre. On trouve aussi des arbres sacrés. Un autre élément essentiel du panthéon shinto sont les héros, les hommes qui ont été divinisés pour avoir mérité la reconnaissance publique. Ce sont là, si l'on peut dire, les *ancêtres de choix;* les ancêtres quelconques sont vénérés aussi, mais bien moins qu'en Chine, et sans gêne pour les vivants.

5. Les temples sont les demeures des divinités; elles y ont leur lit, leur oreiller. A côté des prêtres, il y a des prêtresses qui exécutent les pantomimes du culte; au Japon comme ailleurs, le théâtre laïc est sorti de là. Les prêtresses quittent le service des temples quand elles se marient.

6. Les pèlerinages aux grands sanctuaires sont recommandés; le *Mikado* en donne l'exemple. Les purifications—par le feu, le riz, le sel—les envoûtements et la divination sont en usage. Les offrandes sont des comestibles divers; on ne les brûle jamais.

Le culte du feu est attesté par les feux qu'on allume en novembre dans la cour des temples, par le renouvellement du feu sacré au début de l'année et par la coutume si générale du « passage par le feu », purification qui est devenue une ordalie.

7. Les cérémonies funéraires comportaient autrefois, dit-on, des sacrifices humains; on immolait les serviteurs et les chevaux des guerriers. Depuis le Ier siècle, serviteurs et chevaux ont été remplacés par des figurines d'argile; la même substitution s'est peut-être produite en Grèce, pays qui offre des analogies singulières avec le Japon. L'âme du mort est censée enfermée dans un coffret de bois; on l'invoque dans le culte domestique; mais la croyance à la survie des âmes est restée aussi imprécise qu'en Chine.

8. Depuis le VIe siècle de notre ère, le buddhisme a pénétré au Japon et s'est mêlé au Shinto. Au XVIIIe siècle, une réaction patriotique remit le « Shinto pur » en honneur; cette réaction n'a pas été sans effet sur la révolution politique de 1868, qui a rehaussé le pouvoir du Mikado, descendant de la déesse solaire, et chassé moines et rites buddhiques des sanctuaires shintos. Mais l'apaisement n'a pas tardé à se faire et le Japon, dédaignant les mauvais exemples de l'Europe, a trouvé l'union et la force dans la tolérance.

III

Les Mongols et les Finnois.

1. Les steppes du nord sont le domaine de la magie. Ceux des Mongols qui n'ont pas embrassé le buddhisme ou l'islamisme sont *chamanistes;* mais le chamanisme a subsisté à côté de ces religions supérieures ou les a pénétrées, notamment chez les Mandchous.

2. Les chamans sont des prêtres extatiques, choisis parmi les épileptiques ou ceux qui, par des exercices ou des drogues, savent se jeter dans le délire ou l'extase. Ils pratiquent toute espèce de sortilèges avec danse et musique, vendent des talismans, offrent des sacrifices et prétendent pouvoir conduire les âmes dans l'autre monde, qu'ils décrivent sous les plus sombres couleurs.

3. La doctrine de ces jongleurs est dualiste. L'univers est peuplé d'esprits; chaque homme en a deux, un bon et un mauvais. Dans le monde, les bons esprits sont ceux de l'air, les méchants ceux de la terre. C'est donc la terre qu'il faut surtout se concilier. Aux bons et aux mauvais génies on sacrifie des chevaux, qu'il faut manger sans en répandre le sang et sans briser leurs os, comme l'agneau pascal des juifs. Les âmes des aïeux résident au troisième ciel, en compagnie de sept dieux d'ordre inférieur.

4. Boire du sang en commun, boire le sang qu'on tire du bras d'un autre en lui offrant du sien, sont les rites sacrés des alliances. Ces rites sont très anciens

et se trouvent ailleurs que chez les Tartares; ils ont pour objet d'établir artificiellement ce que nous appelons, aujourd'hui encore, la « communauté du sang ».

5. Les Finnois, mélange d'Européens et de Mongols, ont une littérature épique, ou du moins deux recueils célèbres de chants populaires, le *Kanteletar*, publié en 1840, et le *Kalewala* (1849). Le *Kalewala*, tel que nous l'avons, n'est pas antérieur à Charlemagne. Il y est question du monde sorti d'un oiseau, d'une jeune fille mariée au vent. Le dieu du ciel, dieu tonnant à l'origine, s'appelle « le vieillard »; il y a des divinités de la terre, de l'eau, des forêts, du soleil. C'est un panthéon dans l'enfance, avec surabondance d'esprits et de génies. Le culte des ancêtres est moins en honneur que la magie. Un chêne immense, né d'un gland magique, a envahi le ciel; détruit par un esprit des eaux, un nain, il s'est écroulé en ébranlant le monde; ceux qui en ont recueilli les débris sont en possession des secrets de la magie. L'arme du héros du Kalewala est une harpe magique et l'épisode principal de cet embryon d'épopée est le rapt d'un objet magique, qui offre des analogies suspectes avec le saint Graal.

IV

Les Africains et les Océaniens.

Africains.—1. Dans la mesure où elle n'est pas musulmane ou chrétienne, l'Afrique comprend deux grandes divisions ethniques qui présentent des phé-

nomènes religieux fort différents : les Cafres, Hottentots et Boschimans au sud; les Nègres au centre, à l'est ou à l'ouest. Il y aurait d'ailleurs bien des distinctions à faire entre les nègres, appartenant les uns au groupe *Soudanais* (occidental), les autres au groupe *Bantu* (oriental) : mais je me contente ici de rapides indications.

2. La religion des Africains méridionaux paraît fort pauvre, faute peut-être d'avoir été assez étudiée. Les ancêtres des hommes sont réputés des arbres ou des animaux; c'est surtout sous forme animale que les morts se montrent aux vivants. Le culte des morts comporte des offrandes. La mort rend *tabou;* un *kraal* hottentot où s'est produit un décès doit être abandonné. Il y a des sorciers qui forment des confréries et sont en même temps devins et médecins. Le fétichisme n'existe pas. Diverses mutilations, portant sur les dents et d'autres parties du corps, marquent l'affiliation à la vie religieuse, qui est en même temps la vie politique des tribus.

3. Chez les nègres domine le fétichisme ou, comme on dit dans le bassin du Niger, le *jujuisme* (de *juju*, fétiche). Le fétiche est un objet matériel, travaillé ou non, en qui réside l'esprit ancestral, devenu l'esprit protecteur d'un groupe ou d'une tribu. Les croyances fétichistes sont tellement enracinées dans l'âme des nègres, qu'ils y adaptent même, en les matérialisant, les doctrines plus élevées qu'on leur enseigne, comme le christianisme et l'islamisme; cela se voit surtout aux États-Unis et aux Antilles. Le culte des fétiches a pour prêtres des magiciens ou *féticheurs*, qui sacri-

fient, rendent des oracles, instruisent les procès, jugent les querelles et les accusations de meurtre, font « la pluie et le beau temps », guérissent les malades; l'autorité des grands féticheurs est telle, qu'ils disposent de la vie et des biens des individus. Comme la maladie et la mort passent pour l'effet de maléfices, le féticheur est continuellement chargé de découvrir des coupables; les suspects sont soumis à l'épreuve du poison, *ordalie* dont il y a des exemples ailleurs encore, notamment en Inde. Bien entendu, le suspect peut aussi se justifier, et il se justifie plus facilement, en faisant un petit cadeau au féticheur. Les sociétés secrètes, très nombreuses parmi les nègres, ont leurs fétiches particuliers; le tatouage atteste la dépendance du fidèle à l'égard de son fétiche. Le culte des ancêtres comportait, chez les Dahoméens et les Achantis, d'horribles hécatombes humaines, offertes à l'esprit des chefs défunts. Dans la région du Bas-Niger, on dit que ces sacrifices sont encore fréquents et que les victimes, résignées à leur sort, se chargent des messages des vivants pour les défunts.

4. Les nègres *Bantus*, voisins des grands lacs, sont divisés en clans totémiques; les membres d'un clan ne peuvent ni tuer leur totem, ni épouser une fille de leur clan. Le totémisme se rencontre aussi dans l'Afrique orientale britannique et à Madagascar, avec un système de magie développé.

*
* *

Océaniens.—5. Dans l'Introduction du présent ouvrage, j'ai parlé suffisamment des tabous et du

totémisme qui se trouvent un peu partout en Océanie. Les tabous sont l'essence de la religion en Polynésie et en Mélanésie; un totémisme, comparable à celui des Indiens du nord de l'Amérique, mais présentant des caractères particuliers, a été étudié chez les Aruntas du centre de l'Australie. Ces noirs dessinent des animaux et les imitent dans leurs danses pour les attirer; ils mangent rituellement leur totem, dont ils s'abstiennent à l'ordinaire; ils croient que les âmes de leurs ancêtres résident dans des palettes en bois ornées qu'ils cachent avec soin au fond des forêts. Organisés en sociétés religieuses, ils imposent aux adultes des rites d'initiation compliqués et cruels, des mutilations sanglantes. Le jeune homme qu'on initie est censé mourir et renaître à une vie nouvelle. Les mariages sont soumis à des restrictions sévères, car personne ne peut épouser une fille de son sang, fût-elle sa cousine au vingtième degré. Une bonne partie de l'année se passe en cérémonies dont le but est d'assurer l'abondance du gibier. La misère et la superstition n'empêchent pas ces peuples de se croire heureux et d'aimer la vie.

6. En Polynésie et en Malaisie, là où l'on connaît la culture des céréales et les animaux domestiques, la religion a naturellement plus évolué. Les Polynésiens croient à un dieu créateur (1) et racontent des légendes sur l'origine du monde, pêché dans la mer ou sorti d'un œuf. Le dieu des Maoris (Nouvelle-Zélande) n'est pas seulement le pêcheur du monde, mais

(1) Cette croyance, mais sans culte afférent, se rencontre aussi sur le continent australien.

l'oiseau qui a dérobé le feu au soleil, le héros bienfaiteur. Au commencement de la saison des pluies, on célèbre à Java les noces du Ciel et de la Terre; à l'époque des semailles, les noces du Riz. Les âmes sont censées passer d'une île à l'autre; on leur offre des présents pour le voyage. L'idée du séjour souterrain des âmes, celle des esprits tutélaires des ancêtres, se rencontrent comme partout. Les sociétés secrètes sont florissantes en Polynésie; les mâles y sont admis à la suite d'un noviciat, de longues cérémonies avec danses, musique, représentations et scènes tirées de l'histoire des dieux. Le tatouage est la marque visible de l'alliance avec le dieu de la tribu; rare chez les femmes, il est obligatoire pour les hommes. Les dessins représentent souvent des animaux totem. La croyance à l'unité d'origine des animaux et des hommes se manifeste encore dans les récits de métamorphoses; à Bornéo, notamment, les hommes peuvent se transformer en tigres, devenir des *tigres-garous*.

7. Une idée presque philosophique, celle du *mana*, vient compléter, en Mélanésie et en Polynésie, la notion si répandue du *tabou*. Le *mana* est le principe de la magie; c'est la puissance latente dans une personne, dans une chose, même dans un mot du langage. Celui qui sait réveiller cette énergie et la faire servir à ses fins est un habile homme. En langage moderne, cela signifie qu'il y a partout des accumulations de forces et qu'il s'agit de les employer à nos besoins. Si le tabou est le principe de la morale et des convenances, le mana est celui des sciences appliquées. Respect au *tabou* et au *mana!*

V

Les indigènes de l'Amérique.

1. Garcilasso de la Vega, fils d'un compagnon de Pizarre et d'une Inca, constata le totémisme au Pérou dès le XVIe siècle; au commencement du XVIIIe siècle, le jésuite Lafitau le découvrit chez les Indiens de l'Amérique du Nord. La religion de ces derniers, ainsi que celle des Indiens du Mexique, a été étudiée de nos jours dans le plus grand détail par les ethnographes des États-Unis. Grâce à eux, nous connaissons à fond les cérémonies totémiques, les danses avec masques d'animaux, le culte des esprits. Si le *tabou* s'est conservé mieux qu'ailleurs en Polynésie, l'Amérique du Nord est le pays privilégié du totémisme. Tout lecteur de Cooper et d'Aymard sait que les tribus de Peaux-Rouges portent volontiers des noms d'animaux, que les chefs s'enorgueillissent de noms semblables et en arborent les insignes dans leur costume.

2. Le monde des esprits a lui-même un chef : c'est le *Grand Manitou*, incorporé d'ordinaire dans un animal. Le Grand Manitou a créé le monde au prix d'une lutte contre l'eau, idée analogue à celle des Babyloniens et qui a produit des mythes où les missionnaires ont cru reconnaître celui du déluge de Noé. Quant aux hommes, on admet volontiers qu'ils sont nés des arbres et qu'ils ont été élevés à une meilleure condition par des héros ou demi-dieux civilisateurs. Au

Pérou, une tradition les faisait sortir des pierres et des rochers; mais la conception du héros civilisateur se retrouve aussi là.

3. Avant la conquête espagnole, le Mexique et le Pérou étaient parvenus à une culture élevée. Les Mexicains avaient des temples, des pyramides, des tombeaux, des palais, un calendrier solaire et une écriture hiéroglyphique encore partiellement à déchiffrer. Bien qu'honorant aussi des dieux sous forme animale, oiseaux et serpents, ils en adoraient déjà sous forme humaine. Le dieu principal des Toltèques, héros civilisateur, était un ami des hommes, comme l'Osiris égyptien, qui leur enseigna à vivre en paix; puis il disparut, mais pour revenir un jour. Le dieu des Aztèques était une sorte de Mars, belliqueux et implacable, exigeant des victimes humaines. Sa religion, à la fois cruelle et ascétique, avait de quoi réjouir les Espagnols, d'autant que les couvents d'hommes et de femmes abondaient. Ce qui frappa surtout les conquérants fut une cérémonie analogue à leur communion. Au moment de la fête d'hiver, on fabriquait une image en pâte du dieu; puis il était mis à mort en effigie et la pâte distribuée aux assistants qui la mangeaient. On sacrifiait aussi de jeunes nobles, choisis un an à l'avance, c'est-à-dire qu'on les assimilait au dieu par des rites avant de les mettre à mort. L'idée de la dignité éminente de la victime, ainsi divinisée en vue du sacrifice, est très répandue dans les deux mondes; mais, aux yeux des Espagnols, ces ressemblances grossières avec le christianisme ne pouvaient s'expliquer que par une ruse du démon.

4. Le Pérou était moins avancé que le Mexique, parce qu'on y ignorait l'écriture; on correspondait à l'aide de *quipos*, cordelettes à nœuds de différentes couleurs. Cependant les Péruviens avaient fait des observations astronomiques; ils possédaient des calendriers solaire et lunaire. Le gouvernement était tout à fait théocratique. La tribu dominante, celle des Incas, exerçait à la fois le pouvoir religieux et politique; le temple du Soleil ne s'ouvrait qu'à eux. Ils se donnaient pour ancêtres un couple civilisateur d'enfants du Soleil, Manco Capac et Mama Oello. L'Inca régnant incarnait l'astre du jour; c'était le pape du royaume solaire. Des couvents recevaient des filles nobles, épouses du Soleil, qui, pareilles aux Vestales de Rome, se consacraient à son culte. Ce culte était moins cruel qu'au Mexique; on immolait surtout des lamas domestiques et des oiseaux de proie. Ce qui subsistait de totémisme, au XVIe siècle, était subordonné à la religion du Soleil.

5. Parmi les tribus encore à demi barbares du Mexique, de l'Amérique centrale, du Brésil, etc., les voyageurs, tant anciens que modernes, ont observé des usages et des croyances qui relèvent du totémisme et de la magie. Rien de plus curieux, pour ne citer qu'un exemple, que la magie de la prière chez les Indiens Huichols du Mexique : figurer les divinités est, à leurs yeux, un des moyens les plus efficaces de les prier ; on les prie rien qu'en parlant d'elles, en racontant leurs mythes; tout ex-voto déposé dans un temple est une prière, incorporée dans un objet matériel. Une autre tribu mexicaine, celle des Zuñis, a fourni

les exemples les plus frappants de totémisme compliqué de fétichisme, car le fétiche est l'intermédiaire, le médiateur entre le Zuñi et son dieu animal. Les Zuñis ont aussi une cosmogonie, un récit de la création du monde, et des initiations ou mystères compliqués qu'on a pu comparer à ceux des Grecs.

BIBLIOGRAPHIE

I, 1.—Giles, *Religions of ancient China*, 1905; J. de Groot, *The religious systems of China*, 1892 et suiv.; du même, *Religion in China*, 1912; Chavannes, *Le T'ai Chan*, 1910.

3.—Barth. S.-Hilaire, *Les livres sacrés de la Chine* (in *Journ. des Sav.*, 1894, p. 65, 509).

4 et suiv.—R. V. Douglas, *Confucianism and Taoism*, 1889; Abel Rémusat, *Lao-tseu*, 1820; Eitel, *Feng-shui*, 1873.

II.—Aston, *Shinto*, 1907: K. Florenz, *Die Religionen der Japaner* (in *Oriental. Religionen*, 1906, p. 194).

III.—W. Radloff, *Das Schamanentum*, 1885; W. Sieroszewski, *Du chamanisme* (in *Rev. hist. relig.*, 1902).

8.—Comparetti, *Der Kalewala*, 1892 (trad. fr. de Léouzon-Leduc, 1867); Krohn, art. *Finns* dans l'*Encycl.* de Hastings, 1913.

IV, 1.—W. Schneider, *Die Religion der afrik. Naturvölker*, 1891; J. Macdonald, *Religions and myth* (Afrique), 1893; art. *Africa* et *Bantus* dans l'*Encycl.* de Hastings, 1908-1909.

2.—G. Fritsch, *Die Eingeborenen Süd-Afrikas*, 1872.

3.—F. Schultze, *Der Fetishismus*, 1871; Mary Kingsley, *West-african studies*, 1899; A. Bros, *Le problème de la mort chez les non civilisés* (in *Rev. Clergé français*, 1er oct. 1908, p. 46)

4.—A. van Gennep, *Tabou et totémisme à Madagascar*, 1904.

5 et suiv.—A. Réville, *Relig. des peuples non civilisés*, 2 vol., 1883; J. Deniker, *Races et peuples*, 1900; A. Bros, *La relig. des peuples non civilisés*, 1907; Codrington, *The Melanesians*, 1891; Howitt, *The native tribes of S.-E. Australia*, 1904; Spencer and Gillen, *The native tribes of Central (and Northern) Australia*, 2 vol. 1899, 1904 (capital); C. Strehlow, *Aranda und Loritja-Stämme*, 1907 et suiv.; Grey, *Polynesian mythology*, 1855; A. van Gennep, *Mythes et légendes d'Australie*, 1906; W. Skeat, *Malay Magic*, 1900; M. Mauss, *Pouvoirs magiques dans les sociétés australiennes*, 1904; Durkheim, *Système totémique en Australie*, 1912.

7.—Sur le *mana*, voir Hubert et Mauss, *La magie* (in *Année sociol.*, t. VII, 1904); R. Marrett, *The threshold of religion*, 1911; Saintyves, *La force magique*, 1914.

V.—D. Brinton, *Myths of the new world*, 3e éd., 1896: *Religions of primitive peoples*, 1897; Dellenbaugh, *The North-Americans of yesterday*, 1901; F. Boas, *The Indians of British Columbia*, 1898 (et autres travaux du même); Beuchat, *Manuel d'archéologie américaine*, 1912.

2.—Winternitz, *Flutsagen des Alterthums und der Naturvölker*, 1901.

3.—A. Réville, *Les religions du Mexique et du Pérou*, 1885; L. Spence, *The mythol. of ancient Mexico and Peru*, 1907; Lehmann, *Mexican Research*, 1909; Hamy, *Croyances et pratiques des premiers Mexicains* (in *Conf. Guimet*, 1907, p. 43); G. Raynaud, *Les Panthéons de l'Amérique Centrale* (in *Études de critique*, 1896, p. 373).

5.—H. Cushing, *Zuñi Creation myths*, 1896; C. Lumholtz, *The Huichol Indians*, 1898, 1900; *Unknown Mexico*, 2 vol., 1903; Hubert et Mauss, *Mélanges d'histoire des religions*, 1909.

CHAPITRE VI

Les Musulmans.

SOMMAIRE.—*L'Arabie avant l'Islam.—Les* djinn.—*Allâh et Al-Lât.—Fétiches et sacrifices totémiques.—Chrétiens et juifs en Arabie.—Vie de Mahomet.—Institutions religieuses de l'Islam.—Fatalisme.—La « jeune Turquie ».—Le Koran.—Extension rapide de l'islamisme.—Tolérance des Musulmans.—Schisme des shiites.—Sectes shiites; le suffisme.—Sociétés secrètes; le* Mahdi.—*Tendances libérales.—La franc-maçonnerie en Turquie.—Le bâbisme en Perse.*

1. Les textes classiques et surtout les inscriptions nous apportent quelques lumières sur les populations pastorales de l'Arabie avant l'ère musulmane, Minéens, Nabatéens, Himyarites (ou Homérites). Ces derniers se convertirent en partie au judaïsme et se montrèrent hostiles au christianisme, qui grandit au IVe siècle dans le Yémen (Arabie Heureuse), avec l'appui des chrétiens d'Abyssinie.

2. La religion de l'Arabie avant Mahomet est un animisme polythéiste qui évolue vers le monothéisme sans effacer ses étapes antérieures. Les Arabes logeaient des esprits (*djinn*) dans des arbres, des pierres,

des images grossièrement taillées, le soleil, la lune, les astres; mais de tous ces dieux se dégageait l'idée d'un dieu par excellence qu'ils appelaient *Allâh* (*Al ilâh*) et dont ils faisaient le gardien de l'ordre moral. Trois déesses étaient adorées comme « filles d'Allâh » du temps de Mahomet; l'une d'elles, *Al-Lât* (la déesse), est déjà mentionnée par Hérodote (—450) sous le nom d'une Allâh femelle, *Alilat*.

3. Mahomet n'a pas fondé le monothéisme de l'Islam; il a simplement débarrassé Allah de ses compagnons et de ses compagnes, dont le crédit était déjà fort entamé par celui du dieu.

4. Il n'y avait pas de temples, mais des enceintes sacrées autour des fétiches et des images. Tous les êtres qui vivaient ou qui pénétraient même par hasard dans ces enceintes étaient *tabous*, devenaient propriété du dieu. Les sacrifices consistaient en offrandes de moutons et de chameaux. Saint Nil (ve siècle) nous a laissé le récit détaillé d'un sacrifice du chameau chez les Sarrasins, Arabes nomades de la presqu'île du Sinaï, qui a tous les caractères d'un sacrifice totémique de communion. Le sang et la chair de l'animal devaient être absorbés entièrement par les fidèles, à l'état cru, avant le lever du jour.

5. Les chrétiens étaient nombreux au nord-ouest de l'Arabie (Sinaï) et dans le Yémen; les juifs étaient répandus un peu partout. L'influence exercée par ces monothéistes fut pour quelque chose dans le discrédit des idoles et aussi—bien qu'il ait mal connu le christianisme et le judaïsme—dans la réforme de Mahomet. On dit qu'il eut souvent l'occasion, dans sa jeunesse,

de causer avec des juifs et des moines chrétiens, surtout au cours d'un voyage qui le conduisit à Bostra (Syrie). Il adopta même un esclave chrétien, Zaïd, le *Séide* du *Mahomet* de Voltaire, dont le nom est resté synonyme de dévouement fanatique. Mais un illettré, causant avec des demi-lettrés, ne peut guère apprendre d'eux que les éléments et les dehors de leur religion.

6. Outre le Koran, qui contient des allusions nombreuses aux événements de la vie de Mahomet, nous possédons plusieurs biographies détaillées du Prophète, écrites en arabe, dont la plus ancienne (vers 768) ne nous est connue que par un remaniement de 833. Le merveilleux, en particulier l'intervention des anges, les prédictions, etc., y tient déjà une grande place; c'est assez dire qu'il convient de s'en méfier.

7. Mahomet, ou mieux *Mohammed* (« le loué »), naquit à La Mecque, vers 571, d'une famille assez humble que l'on chercha plus tard à grandir. Pendant sa jeunesse, il fit des métiers divers, entre autres ceux de berger et de chamelier. Parvenu à la fortune par son mariage avec une veuve, plus âgée que lui de quinze ans, Khadîdja, il fut pris du désir de réformer les croyances en les simplifiant (612). La Mecque était une ville importante, où se tenait un grand marché annuel; une pierre volcanique, encastrée dans la *Ka'ba* (cube) dite « maison d'Allâh », était un centre de pèlerinages où la religion d'Allâh se développait. Mahomet entra bientôt en conflit avec la famille la plus noble de la cité, celle des Koreischites; après dix ans d'efforts, pendant lesquels il recruta peu de disciples, il renonça à soutenir une lutte inégale et partit pour Yatrib, qui

s'est depuis appelée Médine (la « ville » du Prophète). Il y avait là une communauté juive bien disposée pour la cause du monothéisme. Cette « fuite » de Mahomet est l'*Hégire*, commencement de l'ère musulmane (16 juillet 622). Mahomet avait alors 51 ans. C'était un homme éloquent, de belle apparence, mais sujet à des attaques d'épilepsie ou d'hystérie, qu'il savait, d'ailleurs, simuler en temps opportun. Son instruction littéraire était presque nulle.

8. De Médine, Mahomet dirigea des expéditions de pillage contre les marchands mecquois ; il osa même attaquer une caravane pendant le mois du grand marché, où les Bédouins obéissaient à la « trêve de Dieu ». Vainqueur au combat de Bedr (624), il fit cruellement massacrer des prisonniers. « Qui prendra soin de mes enfants? » demandait l'un d'eux. « Le feu de l'Enfer! » répondit l'énergumène (1). L'année d'après, la fortune le trahit; mais sa constance, secondée par les talents militaires de son meilleur lieutenant, Omar, ne se laissa pas rebuter par des échecs. En 629, il entra pacifiquement à La Mecque et y convertit même les plus acharnés de ses ennemis, contre lesquels il avait prêché la « guerre sainte », restée un des principes d'action de l'Islam. Partout il détruisit les idoles; s'il laissa subsister la Pierre Noire, c'est qu'il la mit en relation, par une fraude pieuse, avec un incident de l'histoire d'Abraham. Une attaque qu'il tenta contre les Byzantins, à la frontière

(1) Quatremère, *Journ. Asiat.*, n. s., t. XVI, p. 57 (d'après le *Kitab-Alagâni*; cf. C. de Perceval, *Hist. des Arabes*, t. III, p. 70.

syrienne, ne réussit pas; mais quand il mourut à Médine, le 8 juin 632, au retour d'un « dernier pèleri-rinage » à La Mecque, il était le maître de toute l'Arabie et respecté presque à l'égal d'un dieu.

9. Féroce contre les païens, c'est-à-dire contre les adorateurs des idoles, Mahomet montra un peu plus d'égards aux « détenteurs d'Écritures », Juifs, Chrétiens, Parsis et Mandéens. Il considérait Moïse et Jésus comme des prophètes, inspirés du même dieu que lui. Mais il s'était de bonne heure brouillé avec les juifs, qui l'accusaient, à Médine, de plagier la Bible en l'altérant; il les appelait « des ânes chargés de livres ». Au cours de sa guerre de brigand contre les Mecquois, Mahomet attaqua une tribu juive, passa tous les hommes au fil de l'épée et réduisit les femmes et les enfants en esclavage. Il n'épargna qu'une belle juive, qu'il garda dans sa maison, mais qui refusa dédaigneusement d'être sa femme.

10. Si les succès personnels de Mahomet s'expliquent par son énergie sans scrupule et son intelligence lucide, sinon cultivée, l'étonnante fortune de sa doctrine est due surtout à sa simplicité. Un dieu unique, celui des patriarches d'Israël, adoré sans images; l'âme immortelle, destinée, dans l'autre vie, à des peines ou à des récompenses sensibles, tels en sont les éléments. La création et la chute de l'homme sont racontées, avec quelques variantes, d'après la Bible. Très peu de ritualisme : un mois de jeûne quotidien (*Ramadân*), avec permission de faire bombance pendant la nuit; des ablutions; cinq prières par jour, le visage tourné vers La Mecque. Le Koran ne parle

pas de la circoncision, vieux rite arabe que les musulmans ont adopté. Très peu de prohibitions : celles du sang des animaux, de la viande de porc, des boissons fermentées, des jeux de hasard, des images. Pas de clergé, mais un directeur des prières communes (*imâm*) et un héraut qui annonce l'heure de la prière (*muezzin*). Comme on ne pouvait abandonner tout à fait la croyance aux *djinn*, Mahomet les subordonna aux anges de la tradition juive post-biblique, messagers de Dieu ou gardiens bienfaisants des individus. L'ange déchu, Satan, s'appela *Iblis* (du grec *diabolos*). Le réformateur ne fit pas violence aux mœurs des Arabes, dont il flatta les instincts pillards par la doctrine de la guerre sainte contre les Infidèles. S'il restreignit la polygamie, en ne permettant que quatre épouses légitimes, il donna lui-même l'exemple d'accommodements avec la loi en prenant neuf femmes après la mort de Khadîdja. La femme musulmane continua d'être à demi esclave, tenue de se voiler devant les étrangers, n'apprenant rien, ne participant presque pas au culte ; mais la facilité du divorce fut restreinte par l'obligation imposée au mari de constituer un douaire. Le reste de la morale est emprunté au judaïsme et au christianisme, y compris le principe, affiché plutôt qu'appliqué, de la fraternité humaine ; pourtant Mahomet, qui avait été pauvre lui-même, témoigna d'une sollicitude particulière pour les pauvres, en rendant l'aumône obligatoire comme les rites.

11. Le devoir par excellence est l'obéissance et la soumission à Dieu (*Islam*), qu'aucune religion n'a formulé avec autant de rigueur et qui engendra naturel-

lement le fatalisme. Frappé par le malheur, même le plus injuste en apparence, l'Arabe dit : « C'était écrit! » ou « Allah est grand! » Avec cette discipline, on fait des soldats héroïques, de bons travailleurs patients et résignés; mais fait-on des hommes de progrès? L'histoire répond.

12. Les «Jeunes Turcs », qui ont conquis le pouvoir politique en juillet 1908 et se sont montrés depuis les pires fanatiques, soutinrent que leurs doctrines, celles de la civilisation moderne, sont parfaitement compatibles avec le Koran. Mais ce n'est pas du Koran qu'ils les tiennent. La civilisation occidentale est la fille de la Renaissance du XVIe siècle, qui retrouva et remit en honneur la sagesse des Grecs. Toute victoire nouvelle de la civilisation étend le domaine moral de l'hellénisme et restreint celui des religions orientales. Celles-ci peuvent s'en accommoder, mais à la condition d'évoluer, comme l'ont fait le judaïsme et le christianisme, dans un sens opposé à celui des vieilles théocraties.

13. Le Koran (*El-Qur'an*, la lecture) se compose de 114 chapitres ou *surates* qui reproduisent, dans une langue devenue classique, les décisions du Prophète et ses discours. Du vivant de Mahomet, on les a mis en partie par écrit (il n'écrivait pas lui-même). L'édition définitive de ces fragments fut publiée en 650, sous le khalifat d'Othman. Depuis quelques années, des doutes graves se sont élevés sur l'authenticité du texte; on y soupçonne des remaniements tendancieux.

14. Au point de vue littéraire, le Koran est un pauvre livre. Déclamations, répétitions, banalités,

manque de logique et de suite dans les idées y frappent à chaque pas le lecteur non prévenu. Il est humiliant pour l'esprit humain que cette médiocre littérature ait été l'objet d'innombrables commentaires et que des millions d'hommes perdent encore leur temps à s'en imprégner.

*
* *

15. « Allâh est Dieu et Mahomet est son prophète! » Ce *credo* de l'Islam menaça de devenir celui du monde. Les successeurs de Mahomet (*Khalifes*, c'est-à-dire vicaires) conquirent, en moins d'un siècle, la Syrie, l'Égypte, la Babylonie, la Perse, le Turkestan, l'Espagne, les îles de l'Archipel, l'Afrique du nord, la Sicile, le midi de la France (Septimanie); ils firent trembler Constantinople et résistèrent aux assauts furieux des Croisades. Si l'Empire arabe se divisa dès le VIIIe siècle, la civilisation arabe, héritière des peuples vaincus, devint florissante à Bagdad et en Espagne; la religion, malgré les sectes, conserva toute sa vitalité expansive. Les Turcs Ottomans, originaires de l'Asie centrale, conquirent l'Asie Mineure et mirent fin, en 1453, par la prise de Constantinople, au dernier débris de l'Empire romain. Toute la péninsule des Balkans, presque toutes les îles, la Crimée, tombèrent aux mains de ces musulmans, qui conquirent encore la Syrie, l'Égypte, le Yémen, l'Afrique du nord au cours du XVIe siècle. Vers la même époque s'établit dans l'Inde le grand empire musulman des Mongols.

16. Le recul politique de l'Islam se manifesta

d'abord en Espagne, par la chute, longuement préparée, du royaume arabe de Grenade (1492); mais l'islamisme religieux n'a cessé de faire des progrès en Asie et en Afrique; il compte aujourd'hui plus de 200 millions d'adhérents, dont 60 millions dans l'Inde anglaise, et semble devoir se développer encore parmi les nègres d'Afrique, auxquels sa simplicité, son fatalisme et ses promesses de joies sensuelles conviennent beaucoup mieux que les raffinements théologiques et l'austérité morale du christianisme.

17. Partout où la victoire a porté l'Islam, les populations indigènes n'ont été ni massacrées ni converties de force; Arabes et Turcs se sont contentés de les pressurer. Encore, dans les premiers siècles de l'Hégire, les conquêtes n'auraient-elles pas été aussi rapides si le régime arabe n'avait été préférable à celui des Byzantins ou des Perses. (1) Malgré les menaces du Koran, les vaincus furent souvent traités avec indulgence, même avec égards. Quand Omar prit Jérusalem en 636, il assura aux habitants, chrétiens et juifs, le libre exercice de leur culte, la sécurité de leurs personnes et de leurs biens. Mais lorsque les Croisés prirent Jérusalem en 1099, ils massacrèrent tous les musulmans et brûlèrent vifs les juifs; 70 000 personnes, dit-on, furent ainsi exterminées en moins de huit jours pour attester la supériorité morale du christianisme.

18. Après la mort du khalife Othman (656), Ali, fils adoptif et gendre de Mahomet, fut exclu de la succes-

(1) En Syrie, l'invasion du VIIe siècle avait été préparée, dès l'époque romaine, par l'infiltration incessante de tribus arabes.

sion par les intrigues du gouverneur de Syrie. Ali fut tué en 661 et son fils Hoseïn fut massacré en 680; mais leurs partisans formèrent une secte (*shia*) qui devint celle des *shiites*. Les shiites, qui vénèrent Ali et Hoseïn presque autant que Mahomet, rejettent la tradition écrite relative au Prophète, dite *Sunna*, où les orthodoxes, dits *sunnites*, voient le complément naturel du Koran. Les shiites ne proscrivent pas avec la même rigueur l'usage du vin et la figuration des êtres vivants; les gens instruits, influencés par les idées perses et buddhiques, tendent vers un panthéisme aimable. Depuis 1499, l'islamisme shiite est la religion officielle de la Perse; il est également très répandu en Inde. Les shiites ne reconnaissent pas l'autorité du sheikh-ul-Islam de Constantinople, vicaire du Commandeur des Croyants ou Sultan de Turquie.

19. La secte shiite se divisa à son tour. Les Ismaïliens sont presque des libres penseurs; les Druses du Liban, que ne satisfont ni le Koran ni la Bible, vivent dans l'attente d'un nouveau prophète. L'Asie Mineure a été terrorisée, du XIe au XIIIe siècle, par les sectaires dits Haschischim, ainsi nommés parce qu'ils s'enivraient de *haschich* (chanvre), bandits sanguinaires qui ont donné à nos langues le mot d'*assassin*. La plus importante des sectes shiites est celle des mystiques dite *Suffi* (de l'arabe *sûf*, désignant la laine, à cause du costume de laine porté par les fidèles), dont l'inspiratrice fut une femme, Râbia (vers 700). Cette doctrine se développa au IXe siècle en Perse; on y fonda des couvents musulmans, ce dont Mahomet avait horreur, et l'ascétisme fit ainsi son entrée dans l'islamisme. Les Suffites

croient que les âmes sont une émanation de Dieu et que leur destinée est de se réunir à lui par l'amour. C'est de cet amour divin, singulièrement mêlé d'amour humain et de scepticisme, que s'inspirèrent les grands poètes persans qu'on lit encore, Omar Khayyâm et Hafiz.

20. Depuis le XIIe siècle, peut-être sous l'influence de l'Inde, l'islamisme a ses ascètes extatiques et charlatans, les derviches tourneurs, hurleurs, danseurs, mangeurs de verre, de scorpions et de serpents—illuminés ou simulateurs, qui forment des confréries et vivent d'impostures. Vers 1880, un derviche du Soudan égyptien, fondateur d'un État nègre, se proclama le *Mahdi* (« conduit par Allâh ») et souleva si bien le fanatisme, que l'Égypte perdit la Nubie et le haut Nil (1885). Il fallut la victoire des Anglais à Omdurman (1898) pour mettre fin à cette comédie tragique. Même aujourd'hui, les sociétés secrètes entretiennent une fermentation continuelle dans les couches inférieures de l'islamisme; une des plus actives, dans l'Afrique du nord, est celle des Sanussya (*Snoussi*), fondée par le sheikh Sanus (1813-1859).

21. Dans le sein de l'islamisme orthodoxe, les tendances libérales n'ont pas manqué; ainsi les *Motazilites* (séparatistes) ont fait souche de rationalistes et cherché à purifier la religion. Mais leur action resta confinée dans les écoles. Une tentative plus hardie pour ramener l'islamisme à sa simplicité première fut l'œuvre au XVIIIe siècle d'Abd ul Wahhâb, un Arabe du Nedjed, fondateur de la secte des Wahhabites. Elle réagit surtout contre le culte des tombeaux des saints

et des reliques, contre le luxe et la corruption des mœurs, même contre l'usage du tabac. Ces réformés entrèrent en lutte avec les Turcs vers 1800, s'emparèrent de La Mecque et de Médine, renversèrent la Pierre Noire et dévastèrent le tombeau de Mahomet. Le vice-roi d'Égypte, Méhemet-Ali, chargé par le Sultan de les soumettre, y réussit en 1818; mais les Wahhabites ont subsisté à l'état de secte, rigoureusement fidèles au Koran seul, et n'ont pas été sans influence sur les insurrections de l'Arabie, devenue à peu près indépendante de l'Empire turc.

22. La franc-maçonnerie européenne pénétra dans l'Empire au XIXe siècle. C'est surtout dans les *loges*, fréquentées par des médecins et des officiers turcs, que s'élabora la révolution pacifique et bienfaisante qui a mis fin au régime abominable du sultan Abd ul Hamid (1908).

23. Une réforme fut prêchée en Perse, depuis 1840, par un prétendu descendant du Prophète, qui se disait *Mahdi el Bâb* (*Porte* de la vérité). Il fut fusillé en 1850, mais sa propagande continua, en réaction contre l'ignorance et la corruption du clergé shiite (les *mollah*). Behâ-Allâh, disciple du Bâb, prêcha, sous le nom de *béhaïsme*, une religion de fraternité universelle, qui a trouvé des fidèles même aux États-Unis. Le bâbisme, quoique mystique et suffite, prit les allures d'un parti de réforme politique, recrutant ses adhérents parmi les opprimés et les pauvres, mais sachant aussi s'affilier de grands personnages. Le gouvernement répondit par des exécutions féroces, qui n'arrêtèrent pas le mouvement. La morale

des Bâbistes est très laïque, hostile à l'ascétisme; elle réclame la suppression de la polygamie et du voile, la restriction du divorce, l'admission des femmes aux cérémonies du culte. En somme, les Bâbistes sont des hommes de progrès, dans la mesure où peut l'être un musulman sans culture européenne, et l'on a lieu de croire qu'ils contribueront, avec les Béhâistes, à la régénération de la Perse shiite, qui se poursuit laborieusement sous nos yeux.

BIBLIOGRAPHIE

1.—Ameer Ali Syed, *Islam*, 1906; M. Hartmann, *Der Islam*, 1909; J. Goldziher, *Vorles. über den Islam*, 1910; R. Dozy, *Essai sur l'hist. de l'islamisme*, trad. fr., 1879.

2.—Dussaud, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, 1907; J. Welhausen, *Reste arabischen Heidentums*, 2e éd., 1897; Rob. Smith, *Kinship and marriage in early Arabia*, 2e éd., 1904; Th. Nöldeke, art. *Arabs*, dans l'*Encycl.* de Hastings, 1908.

7.—W. Muir, *Life of Mohammâd*, 4e éd., 1912; H. Grimme, *Mohammed*, 2 vol., 1895; Sprenger, *Mohammed*, 1907; Cl. Huart, *Histoire des Arabes*, 2 vol., 1912-1913; Casanova, *Mohammed et la fin du monde*, 1911.

10.—Houtsma, dans le *Manuel* de Chantepie, trad. fr., p. 252 sq.

13.—Savary, *Le Koran*, trad. de 1782, revisée (nouv. éd., 1883); Th. Nöldeke, *Geschichte des Qorans*, 1860.

15.—T. W. Arnold, *The preaching of Islam*, 1896; art. *Khalifen*, par A. Müller, dans l'*Encycl.* d'Ersch et Gruber (1884).

19.—S. de Sacy, *Exposé de la religion des Druses*, 1838; Dussaud, *Religion des Nosaïris*, 1900; Nicholson, *Origins and developpements of Sufism* (in *Journ. roy. Asiatic society*, 1906).

20.—J. Darmesteter, *Le Mahdi*, 1885.

23.—A. de Gobineau, *Les religions dans l'Asie Centrale*, 1865; E. G. Browne, *A year amongst the Persians* (le bâbisme), 1893; le même art. *Bâb*, dans l'*Encycl.* de Hastings, 1909; A. L. Nicolas, *Le Bâb*, 1908; E. D. Ross, *Babism*, 1902.

CHAPITRE VII

Hébreux, Israélites et Juifs.

SOMMAIRE.—*Hébreux, Israélites, Juifs.—Caractère mythique de leur histoire primitive.—Le canon biblique ; les traductions de la Bible.—Inspiration, concordisme.—Valeur morale de l'Ancien Testament.—Noms divins.—Création et péché originel.—Polythéisme et Jahvéisme.—Baal, Sebaoth, Teraphim.—Tabous.—Totems.—Magie.—Eschatologie.—Fêtes.—Le Pentateuque.—Les Prophètes.—Le messianisme.—Psaumes, Proverbes, Job.—La Restauration et la fin de l'indépendance juive.—Le judaïsme depuis la ruine du temple de Jérusalem.*

1. Les Hébreux apparaissent dans l'histoire comme des Bédouins nomades, adorateurs de génies ou esprits et de fétiches. Leur dieu suprême est le Jahveh fulgurant du Sinaï, qui les conduit à la conquête de Chanaan. Ils deviennent alors agriculteurs et adoptent en partie les religions des peuples vaincus; mais le sacerdoce tend à leur imposer le culte de son dieu exclusif. Il a pour auxiliaires, dans cette tâche, des prédicateurs ou *prophètes*, qui combattent les tendances polythéistes des rois et du peuple. Après la chute du royaume de Juda, le prophétisme l'emporte définitivement pendant la Captivité, et, lors du retour de

l'Exil, il fonde en Judée un régime théocratique. Mais le jahvéisme vainqueur est sourdement miné par le judaïsme gréco-alexandrin, qui s'inspire d'idées non pas nationales, mais universalistes, et par les survivances obscures des cultes populaires, mystiques et sacramentels. Cette double influence se manifeste dans la doctrine de saint Paul et se reflète dans toute l'histoire ultérieure du christianisme.

2. *Israël* (« Dieu combat »?) est le nom donné par Dieu à Jacob après l'épisode mythique de sa lutte corps à corps avec le patriarche (*Gen.*, 32, 28). Les douze tribus prirent le nom collectif d'*Israélites* (*Ex.*, 3, 16); plus tard, il désigna les tribus qui formèrent, après Salomon, le royaume du nord ou d'Israël. Ceux des Hébreux qui revinrent de Babylonie en Judée prirent le nom d'Israélites, bien qu'ils appartinssent surtout à la tribu de Juda.

3. *Juif* (*Jehoudi* en hébreu) est l'ethnique des habitants du royaume du sud ou de Juda. Après le retour de la Captivité, alors que l'ensemble du peuple s'appelait *Israélites*, les individus se disaient *Juifs;* leurs descendants ont continué à être désignés ainsi jusqu'à nos jours. Le nom de *Judée*, pour désigner le pays des juifs, est postérieur à l'Exil; au sens étroit, il signifie la région à l'ouest du Jourdain et au sud de Samarie.

4. Les *Hébreux* sont ou croient être les descendants d'Abraham; cette appellation devint synonyme d'*Israélite*, mais on dit la *langue hébraïque*, l'*hébreu*, et non pas l'*israélite* ou le *juif*. Étymologiquement, les *Hibri* sont les « gens d'au delà », les immigrants venus

de l'autre rive d'un fleuve, Euphrate ou Jourdain; ce nom leur fut donné par les indigènes de Chanaan, qui parlaient une langue voisine de l'hébreu.

5. L'histoire positive commence, pour les Israélites, avec la constitution de la monarchie (Saül, vers 1100). Tout ce qui précède,—déluge, dispersion des hommes, Abraham, Jacob, Joseph, captivité d'Égypte, Moïse, Josué, conquête du pays de Chanaan—est plus ou moins mythique; mais cette mythologie est entremêlée de traditions historiques et la part de celles-ci devient considérable à partir de la sortie des Hébreux d'Égypte.

6. La religion des Israélites avant Jésus-Christ nous est connue par le recueil de leur littérature religieuse, qui fait partie de la Bible et qu'on appelle, dans son ensemble, l'Ancien Testament. *Bible* est le grec *biblia*, « les livres » (par excellence), désignation qu'on trouve depuis le ve siècle après Jésus-Christ; en France, la Bible, au sens de Bible juive, est souvent opposée, par un abus de langage, au Nouveau Testament. La distinction entre l'Ancien et le Nouveau Testament, l'Ancienne et la Nouvelle Loi, est fondée sur un passage de saint Paul; mais le latin *testamentum*, dans Tertullien (vers 200), est une traduction incorrecte du grec *diathêkê*, qui signifie à la fois *testament* et *alliance*. Il s'agit, en réalité, des livres de l'« ancienne » et de la « nouvelle alliance »—entre la Divinité et le genre humain.

7. On appelle *canon* de l'Ancien Testament (du grec *kanôn*, règle), le recueil officiel des écrits qui le composent. Il y a plusieurs canons, qui diffèrent par le nombre et la nature des écrits reçus. Les juifs et

les protestants admettent moins de livres que les catholiques. Le canon juif comprend essentiellement ceux des livres réputés saints dont la synagogue, vers le Ier siècle avant notre ère, possédait le texte hébreu. Vers 150 avant Jésus-Christ, la plupart de ces livres avaient été traduits en grec, à l'usage des juifs d'Égypte qui ignoraient l'hébreu; cette traduction est dite des *Septante*, à cause d'une légende qui l'attribue à 70 ou à 72 traducteurs. C'est sous cette forme que les livres de l'Ancien Testament sont ordinairement cités dans les Évangiles. On trouve, dans les Septante, des livres que les juifs et les protestants rejettent comme apocryphes, c'est-à-dire non inspirés de Dieu, par exemple ceux de Tobie et de Judith. Le canon de l'Église romaine fondé sur la traduction de la Bible en latin, dite *Vulgate* (fixée vers 400 après J.-C.), est à peu près conforme à celui de la Bible grecque ou canon alexandrin, qui, d'ailleurs, manquait lui-même de précision; il admet Tobie, Judith, la Sagesse, l'Ecclésiastique, Baruch, les livres I et II des Macchabées (mais non les deux derniers). Le concile de Trente, en 1546, a défendu de révoquer en doute l'inspiration divine de ces écrits, sans définir ce qu'il entendait par là.

8. Nos plus anciens manuscrits de la Bible hébraïque ne sont pas antérieurs au Xe siècle après Jésus-Christ; mais le texte en avait été conservé avec soin dans les synagogues. Nous possédons des manuscrits beaucoup plus anciens des traductions grecques et latines. Parmi les traductions faites en d'autres langues, on peut citer la *Peschitto* (« version simple ») syriaque, peut-être

antérieure à l'ère chrétienne, et la version gothique due à l'évêque Ulfilas (IVe siècle), qui supprima les récits de beaucoup de guerres, trouvant que les Goths n'avaient pas besoin de pareils exemples. (1)

9. Les manuscrits de l'Ancien Testament, en hébreu et surtout dans les autres langues, présentent un nombre infini de petites variantes; mais, dans ses grandes lignes, le texte est assuré, partout où il n'était pas déjà profondément altéré vers—200. Les traducteurs grecs ont fait des contre-sens sur les passages difficiles du texte hébreu et saint Jérôme en a fait aussi dans la *Vulgate*, œuvre grandiose, malgré ses défauts, qui fut déclarée « authentique » par le concile de Trente et fait autorité dans l'Église romaine.

10. Du temps de Jésus-Christ, on distinguait, dans l'Ancien Testament, trois parties : la Loi, les Prophètes et les (autres) Écritures (2). La Loi comprenait les cinq livres attribués à Moïse (Genèse, Exode, Nombres, Lévitique, Deutéronome); parmi les œuvres des Prophètes, on comptait, outre celles des trois grands prophètes (Isaïe, Jérémie, Ezéchiel) et des douze petits prophètes, le livre de Josué, les livres de Samuel et ceux des Rois.

11. Les cinq premiers livres ou volumes (rouleaux) ont été appelés par les Grecs *Penté teuchê*, d'où *Pentateuque;* ils sont, en réalité, inséparables du livre de Josué, ce qui fait que les modernes parlent de l'*Hexateuque* (*hex*, six, et *teuchê*, volumes), comme de la première section de l'Ancien Testament.

(1) Philostorge, *Hist. Ecclés.*, II, 5.
(2) Plus exactement, les *hagiographes* (écrivains sacrés).

12. L'attribution des cinq premiers livres à Moïse lui-même, bien qu'il y soit question de sa propre mort, a été admise par les Israélites dès le ve siècle avant Jésus-Christ et a toujours été affirmée par la Synagogue. L'Église chrétienne en a fait autant et l'Église catholique maintient encore cette opinion, tout en admettant que « Moïse » a pu mettre en œuvre des documents antérieurs et même employer des « secrétaires ». Depuis le XVIIe siècle, les savants sérieux ont rejeté cette manière de voir; l'oratorien français Richard Simon, malmené à tort par Bossuet, fut un des premiers à donner des raisons d'y renoncer, bien qu'il n'ait pas osé lui-même aller si loin.

13. La synagogue juive et les différentes églises chrétiennes admettent en outre que l'Ancien Testament est un recueil « inspiré », d'autres disent « dicté par Dieu ». Les opinions varient sur la nature de cette inspiration; une doctrine modérée, rejetée par Rome en 1893, voudrait limiter l'inspiration à ce qui concerne « la foi et les mœurs », sans définir d'ailleurs ce qu'il faut entendre par ces deux termes. Reste la thèse orthodoxe à laquelle un théologien libéral répond : « Si Dieu lui-même a écrit la Bible, il faudrait le supposer menteur ou ignorant. » (1) Comme on a montré, dans l'Ancien Testament, une foule d'erreurs, de contradictions et d'absurdités manifestes, l'orthodoxie, pour sauver l'autorité du texte sacré, a inventé le *concordisme*, fausse science qui consiste à trouver, coûte que coûte, « un accord parfait entre les sciences modernes et les

(1) Loisy, *Quelques réflexions*, p. 228.

connaissances du peuple de Dieu. » (1) Ainsi l'on affirme que les *jours* de la création ne sont pas des jours mais des *périodes*, alors pourtant que le texte sacré note le matin et le soir de chaque jour. Ainsi encore, l'abbé Moigno découvrait, dans la IIe épître de saint Pierre, « la théorie moderne qui ramène la composition des corps à l'hydrogène ». La science indépendante n'oppose plus au concordisme que le dédain. D'autre part, il y a, dans l'Ancien Testament, de nombreux passages où Dieu est représenté d'une manière indigne de l'idée que se font de lui les Églises modernes, par exemple se promenant au frais, humant la fumée des sacrifices, montrant son dos à Moïse, ordonnant d'abominables massacres et punissant les chefs qui n'ont pas tué assez de monde. Pour justifier ces textes, l'orthodoxie a tantôt usé de sophismes, tantôt elle a prétendu que Dieu avait voulu parler aux hommes suivant les habitudes et les idées de leur temps. De pareils subterfuges sont la négation de la critique historique. Les textes où le Dieu d'Israël se montre différent de l'idéal auquel ce nom répond aujourd'hui ne doivent pas être atténués, mais pris à la lettre; ils sont, pour l'historien, d'un intérêt tout particulier, car ils lui permettent de prendre sur le vif l'évolution de l'idée de Dieu. La divinité est tout à fait inaccessible aux hommes; mais, aux différentes époques que la civilisation a traversées, l'humanité a fait la divinité à son image et l'évolution de cette image est une partie essentielle de l'histoire même de l'humanité.

(1) Houtin, *Question biblique au* XIXe *siècle*, p. 35.

14. L'Ancien Testament étant l'œuvre d'un grand nombre d'auteurs qui vécurent à des époques différentes et qui ont utilisé des documents plus anciens, il est puéril de vouloir porter sur cette collection un jugement d'ensemble, de l'exalter ou de la déprécier. Tout lecteur impartial conviendra que l'histoire de Joseph est charmante, que le livre de Job contient des passages sublimes, que les Prophètes et les Psaumes renferment quelques-unes des plus belles pages dont le génie humain puisse s'honorer. Qu'il y ait, dans le reste, beaucoup d'enflure orientale, de banalités, de fatras, que les récits manquent de précision et de logique, que le merveilleux soit tour à tour absurde et grotesque, cela non plus ne saurait faire doute à nos yeux. Mais si l'on compare la Bible juive à tout autre recueil de livres sacrés—indous, persans, arabes—on reconnaîtra qu'elle est plus lisible, plus instructive, moins infectée de mysticisme et de phraséologie vague, moins tyrannisée par les préjugés rituels, en un mot plus humaine et plus laïque. On peut dire que toutes les grandes idées de la civilisation moderne y sont en germe, et constater, l'histoire en mains, combien la civilisation moderne lui est redevable. La société anglo-saxonne, celle qui est sortie de la Révolution française dans l'Europe occidentale, sont des filles de la Bible. Salvador et Darmesteter ont pu soutenir, sans paradoxe, que les deux idées maîtresses de notre temps, celle de l'unité de forces et celle du progrès indéfini—non seulement du bien-être, mais de la bonté et de la justice— étaient déjà familières aux prophètes d'Israël, sous les formes, non encore laïcisées, de l'unité divine et de l'espérance

messianique. Si l'étude de l'histoire, surtout après le triomphe du christianisme, ne montre que trop les calamités et les ravages produits dans le monde par l'exclusivisme religieux, par ce fanatisme que Grecs et Romains n'ont pas connu et que le christianisme a hérité de la Bible juive, il faut mettre en balance les sentiments de la dignité humaine, de la solidarité, de la charité, de l'égalité des hommes devant Dieu que l'Ancien Testament a transmis au Nouveau et qu'ils contribuent tous deux à répandre encore. Ce « livre par excellence » a fait beaucoup de mal et beaucoup de bien; mais il faudrait condamner toute la civilisation des pays chrétiens, c'est-à-dire tenir un propos absurde, pour nier que la part du bien ne l'emporte. C'est la Bible, et non la philosophie un peu hautaine des Grecs, qui a été la première éducatrice de l'Europe, qui l'a préparée à s'imprégner d'hellénisme depuis la Renaissance et qui, en lui ouvrant des perspectives plus larges, l'a peu à peu mise en état de se passer d'elle.

*
* *

15. Le médecin français Astruc, au XVIIIe siècle, a reconnu le premier que les deux principales désignations de Dieu dans la Genèse, *Elohim* et *Jahveh*, ne sont pas employées arbitrairement. En mettant bout à bout les passages où Dieu est appelé Elohim et ceux où il est désigné sous l'autre nom, on obtient deux récits complètement distincts, que le rédacteur du Pentateuque, tel que nous le possédons, a juxtaposés plutôt que fondus. Cette seule découverte suffit à écarter

l'attribution de ces écrits à « Moïse », qui ne pouvait être un compilateur inintelligent, et la théorie de l'inspiration « divine » du texte biblique. Voici, à titre de spécimen, sur deux colonnes, le récit élohiste et le récit jéhoviste ou jahvéiste de la création; on verra que tout ce qui est relatif à la création d'Ève, au jardin d'Éden, à la faute d'Adam, n'existe que dans le texte jéhoviste. Ce texte ne paraît pas avoir joui d'un grand crédit parmi les anciens Hébreux, puisqu'il n'y a pas la moindre mention de la faute d'Adam dans les Prophètes, dans les Psaumes, dans les livres historiques, et qu'il n'en est même pas question dans les Évangiles, quoique saint Paul ait construit sur ce conte populaire toute la théorie de la rédemption de l'humanité par Jésus-Christ.

16. J'emprunte la traduction de François Lenormant; je supprime ou j'abrège quelques versets.

ÉLOHISTE	JÉHOVISTE
I, 1. Au commencement, Elohim créa les cieux et la terre. 2. La terre était un chaos; le souffle d'Elohim se mouvait sur les eaux. 3. Elohim dit : « Que la lumière soit ! » Et la lumière fut. 4. Et Elohim vit la lumière, qu'elle était bonne, et Elohim sépara la lumière d'avec les ténèbres. 5. Et Elohim nomma la lumière jour, et les ténèbres nuit; et il fut soir, et il fut matin; un jour. 6. Elohim dit : « Qu'il	II, 4. Au jour que Jahveh Elohim fit la terre et les cieux, 5. aucun arbuste n'était encore sur la terre, aucune herbe n'avait encore germé, parce que Jahveh Elohim n'avait pas encore fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait pas d'hommes pour cultiver le sol. 6. Mais une nuée s'éleva de la terre et arrosa le sol. 7. Et Jahveh Elohim forma l'homme de la poussière du sol et souffla dans ses narines le souffle de vie.

ÉLOHISTE

y ait un firmament entre les eaux ! »... 9. Elohim dit : « Que les eaux qui sont sous les cieux se rassemblent et que le sec apparaisse. »... 11. Et Elohim dit : « Que la terre produise la verdure, l'arbre fruitier portant le fruit suivant son espèce. »... 14. Elohim dit : « Qu'il y ait des luminaires dans le firmament pour diviser le jour d'avec la nuit... 20. Elohim dit : « Que les eaux fourmillent de vie et que les oiseaux volent sur la terre... » 21. Et Elohim créa les monstres marins et tous les êtres dont fourmillent les eaux, et tout oiseau ailé... 22. Et Elohim les bénit en disant : « Soyez féconds, multipliez et remplissez les eaux des mers, et que l'oiseau multiplie sur la terre! »... 24. Et Elohim dit : « Que la terre produise des êtres vivants suivant leurs espèces! »... 26. Elohim dit : « Faisons l'homme à notre image... » 27. Et Elohim créa l'homme à son image; mâle et femme il les créa. 28. Et Elohim les bénit et il leur dit : « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et l'assujettissez! » 29. Et

JÉHOVISTE

8. Et Jahveh Elohim planta un jardin dans Eden et y plaça l'homme qu'il avait formé. 9. Et Jahveh Elohim fit pousser du sol tout arbre agréable, et l'arbre de vie au milieu du jardin et aussi l'arbre de la science du bien et du mal... 15. Jahveh Elohim prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder. 16. Et Jahveh Elohim ordonna à l'homme en disant : « De tout arbre du jardin tu peux manger. 17. Mais de l'arbre de la science du bien et du mal tu ne mangeras pas, car au jour que tu en mangeras tu mourras de mort. » 18. Et Jahveh Elohim dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide qui lui corresponde. » 21. Alors Jahveh Elohim fit tomber un profond sommeil sur l'homme; il prit un de ses côtés et il en ferma la place avec de la chair. 22. Et Jahveh Elohim forma le côté, qu'il avait pris à l'homme, en femme, et il l'amena à l'homme... III, 1. Le serpent était rusé par-dessus tous les animaux des champs et il dit à la femme : « Elohim (1) a-t-il réellement

(1) La suite du récit prouve qu'il faut rétablir ici le nom complet, *Jahveh Elohim*. Cette observation s'applique encore à trois autres passages.

ÉLOHISTE

Elohim dit : « Voici, je vous donne toute herbe portant semence et tout arbre qui a un fruit... pour votre nourriture. »

II, 1. Et furent achevés les cieux et la terre et toute leur armée. 2. Et Elohim acheva au septième jour son œuvre; et au septième jour il se reposa. 4. Ceci est les généalogies des cieux et de la terre, lorsqu'ils furent créés (1).

JÉHOVISTE

dit : Vous ne mangerez d'aucun arbre du jardin? » 2. Et la femme dit au serpent : « Nous mangeons les fruits des arbres du jardin; 3. mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Elohim a dit « Vous n'en mangerez pas et n'y toucherez pas pour ne pas mourir. » 4. Et le serpent dit à la femme : « Vous n'en mourrez pas... 5. car Elohim sait qu'au jour où vous en mangerez vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Elohim, connaissant le bien et le mal. » 6. Et la femme... prit du fruit de l'arbre et en mangea, et elle en donna à son mari près d'elle, et il en mangea... 8. Et ils entendirent la voix de Jahveh Elohim, qui parcourait le jardin à la brise du soir... 11. Et il dit : « De l'arbre dont je t'avais défendu de manger, est-ce que tu en as mangé? » 12. Et l'homme dit : « La femme m'a donné du fruit de l'arbre, et j'ai mangé. » 13. Et Jahveh Elohim dit à la femme : « Pourquoi as-tu fait cela? » Et la femme dit : « Le serpent m'a séduite, et j'ai mangé. » 14. Jahveh Elohim dit au serpent : « Puisque tu as fait cela, tu es maudit...; tu marcheras sur ton ventre et

(1) Citation évidente d'un vieux livre perdu.

SUITE DU JÉHOVISTE

tu mangeras la poussière... 15. J'établirai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et sa race; celle-ci t'écrasera la tête et tu lui blesseras le talon. » (1) 16. A la femme il dit : « J'augmenterai la peine de la grossesse; tu enfanteras dans la douleur. » 17. Et à l'homme il dit : « Tu mangeras dans la peine tous les jours de ta vie. 19. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes au sol d'où tu as été pris; car tu es poussière et tu retourneras à la poussière »... 22. Et Jahveh Elohim dit : « Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous pour la connaissance du bien et du mal; mais maintenant qu'il n'étende pas sa main pour prendre de l'arbre de vie, manger et vivre éternellement. » 23. Et Jahveh Elohim l'expulsa du jardin de l'Eden pour qu'il cultivât le sol d'où il avait été pris.

17. Ainsi, de toute évidence, la création est racontée de deux manières différentes dans la Genèse. Mais il y a trace, dans l'Ancien Testament, d'une *troisième* légende, qui est apparentée à celle des Babyloniens, où Marduk crée le monde au prix d'une victoire sur les eaux de l'abîme, Tiamat. Quand le grand prêtre Joad dit, dans l'*Athalie* de Racine :

> Celui qui met un frein à la fureur des flots
> Sait aussi des méchants arrêter les complots...

il fait allusion à des passages bien connus de l'Écriture qui conservent le souvenir de la lutte de l'Éternel contre la mer. Ainsi, *Job*, 26, 11 : « Dieu ne revient pas de sa colère...; dans sa puissance il con-

(1) Cf. S. R., *Cultes*, t. II, p. 396.

traint la mer et dans sa sagesse il écrase Rahab; à son souffle le ciel s'éclaircit, sa main transperce le serpent fugitif. » Jérémie aussi (5, 22) représente la mer comme contenue et domptée par Jahveh. Cette idée d'une lutte du Créateur avec des forces hostiles était contraire à la thèse monothéiste et a disparu de nos deux rédactions de la Genèse; mais cela même prouve qu'elle était fort ancienne et qu'elle a longtemps conservé crédit.

18. Le nom *Elohim* est un pluriel (singulier *eloah*, « celui qu'on redoute? »), signifiant *les dieux*. Il suffit à prouver que les Hébreux furent, à l'origine, polythéistes, bien qu'on ait prétendu y reconnaître un « pluriel de majesté ». Du reste, dans la Genèse, Dieu aurait dit : « *Faisons* l'homme à notre image » (1, 26), et plus loin (3, 22) : « L'homme est devenu *comme l'un de nous*. » Il est par trop puéril de voir dans ces pluriels une allusion à la Trinité. Un autre nom très usité de la divinité est *El*, signifiant peut-être « le chef ». Le nom mystérieux de Dieu, que les Juifs évitent de prononcer, s'écrit par quatre consonnes (le *tétragramme* des Grecs), où l'on a inséré, par convention, les voyelles d'*Adonaï*, signifiant « le seigneur », ce qui donne le phonème *Jehowah* ou *Jehova*. L'idée que le nom véritable de Dieu est *tabou*, qu'il ne doit pas être prononcé, se retrouve chez beaucoup de peuples; elle s'explique tant par la crainte superstitieuse qu'inspire ce nom que par celle qu'il puisse être connu des ennemis et *évoqué* par eux. La connaissance d'un nom sacré donne prise sur l'être qu'il désigne; c'est un des principes de la magie.

19. On a lieu de croire que la véritable prononciation du tétragramme était *Jahwê*, avec *Jahu* comme forme secondaire. L'étymologie, très discutée, pourrait être la racine HWH « être ». (« Je suis celui qui est », dit Dieu à Moïse.) Mais on a remarqué que Jahveh s'est révélé à Moïse sur le Sinaï, qui est resté longtemps le centre de son culte; c'est donc peut-être un dieu local du Sinaï, dont le nom doit s'expliquer par une autre langue que l'hébreu.

20. Le nom divin *baal* (pluriel *baalim*) est réservé dans la Bible aux dieux des païens; mais comme il entre dans la composition de noms hébraïques comme *Meribaal*, fils de Jonathan, il est certain que les Hébreux ont, à une certaine époque, adoré des *baalim*, tout comme leurs voisins.

21. Une autre expression intéressante est celle de *Sebaoth*, substantif pluriel signifiant « les armées », que l'on ajoute à Jahveh ou à Elohim, d'où l'expression de « Dieu des armées » qui a passé de la Bible dans nos langues. S'agit-il du Dieu des Israélites combattants ou de celui des armées célestes (anges ou étoiles)? La question est litigieuse.

22. Les *Teraphim*, dont l'étymologie est inconnue, sont de petites idoles portatives qui semblent avoir constitué le laraire domestique des anciens Hébreux. Le roi David en possédait (I *Sam.*, 19, 13-16) et le prophète Osée, au VIIIe siècle, considère encore les *teraphim* comme indispensables au culte (3, 4). On les consultait dans la divination. Il y a là une des preuves les plus formelles de la persistance du polythéisme et du fétichisme dans le peuple d'Israël, dont

la prétention d'avoir débuté par le monothéisme spiritualiste ne résiste pas à l'examen.

*
* *

23. L'idée de *tabou*, commune à tous les primitifs, a laissé beaucoup de traces dans la Bible. L'arbre de la science du bien et du mal est *tabou;* Dieu défend d'en manger les fruits, sans dire pourquoi, et la sanction de cette défense est la mort. Si Adam, après avoir contrevenu à cette défense, ne meurt pas, c'est que le texte jéhoviste est une compilation d'autres textes plus anciens, dont l'un impliquait probablement la mort subite du premier homme. Les théologiens, à l'exemple des rabbins juifs depuis —200 environ, ont compris qu'Adam avait été créé immortel et que le châtiment de la défense violée avait consisté en ce que Dieu lui retira le privilège de la vie éternelle, tout en lui permettant de vivre jusqu'à l'âge de 930 ans. Mais il n'y a pas un mot de cela dans le texte de la Genèse. Si « la mort était entrée dans le monde par la faute d'Adam », comme le veut saint Paul, comment Adam nouveau-créé aurait-il compris la menace divine : « Ne mange pas de ce fruit, ou tu mourras »? Du reste, Adam n'est pas expulsé du Paradis pour avoir mangé le fruit défendu, mais parce que les dieux ont peur qu'il ne devienne tout à fait semblable à eux, en mangeant *aussi* du fruit de l'arbre de vie—un autre arbre magique. Si les dieux craignent qu'il ne devienne immortel, c'est donc qu'il n'avait pas été créé ainsi. Toute l'interprétation traditionnelle du récit

de la chute dans la Genèse repose sur des erreurs tendancieuses, entretenues à dessein pour donner une couleur philosophique à un conte puéril, blessant pour nos idées morales, dont saint Paul a fait le fondement dogmatique du christianisme.

24. Un autre objet *tabou* est l'arche d'alliance. C'était un coffre en bois, renfermant peut-être des fétiches, où était censée résider la force divine. J'en ai déjà parlé dans l'*Introduction* de cet ouvrage et me contente d'y renvoyer le lecteur (p. 5).

25. La législation et la morale du Pentateuque sont encore imprégnées de *tabous;* il est intéressant de voir les idées morales s'en dégager et voisiner encore avec eux. Le sabbat est à l'origine un jour *tabou*, c'est-à-dire néfaste; personne ne doit travailler ce jour-là, ni faire travailler son serviteur ou sa bête de somme, parce qu'ils risqueraient de se blesser ou de gâcher leur ouvrage. Mais, dans la Bible, cette notion grossière est en voie de transformation; l'idée du jour de repos apparaît, avec celle de la bonté, de la pitié pour la fatigue d'autrui. Dans le Décalogue, on trouve, au milieu d'interdictions, ce précepte positif : « Honore ton père et ta mère, afin que tu vives longtemps. » (*Ex.*, 20, 12). C'est la forme modifiée et comme retournée d'un *tabou* avec menace de mort : « Si tu frappes ton père ou ta mère, tu mourras. » Mais le *tabou* est devenu ainsi un commandement de moralité. On lit dans le Deutéronome (22) : « Tu ne laboureras point avec un bœuf et un âne attelés ensemble. » Touchante pitié pour les animaux, disent les prédicateurs; l'âne, qui est faible, ne doit pas être soumis

au même travail que le bœuf. Mais cette interprétation est absurde; il suffit de lire, dans le même chapitre, les préceptes voisins de celui-là : « Tu ne planteras pas ta vigne de diverses sortes de plantes, de peur que le tout ne soit mis à part comme impropre à l'usage » (c'est-à-dire *tabou;* il s'agit d'un *tabou de mélange*)... « Tu ne t'habilleras point d'un tissu mêlé de laine et de lin » (même *tabou*). Remarquez que toutes ces prescriptions sont édictées sur le même ton impératif; tout cela est nécessaire à la pureté, à l'intérêt présumé des fidèles, qui ne doivent pas contracter la souillure résultant d'un *tabou* violé. Nous touchons ici du doigt l'origine des codes de morale qui gouvernent encore aujourd'hui l'humanité. A l'origine de tous ces systèmes, il y a confusion entre les ordonnances que nous appelons *morales* et celles dont la superstition seule est responsable. Là où il y a confusion de choses diverses et diversement fondées en raison, il est inévitable qu'il se produise à la fois un classement et une sélection. C'est alors qu'intervient l'idée de l'utilité sociale, telle qu'on peut, à la longue, la contrôler par l'expérience : ce qui répond aux besoins réels de la société reste à l'état de loi; le résidu constitue l'arsenal de l'étiquette et des vaines superstitions.

26. Lorsqu'une tribu part en guerre, ses magiciens ou prêtres prononcent des imprécations terribles contre l'ennemi; après la victoire, l'ennemi, avec tout ce qui lui appartient, est devenu *tabou;* il faut tuer tout le monde, brûler ou détruire tout le butin. Ce *tabou des dépouilles* se constate chez les Hébreux comme chez d'autres peuples de l'antiquité : à Rome,

on accumulait sur un point du Capitole, sans y toucher, les boucliers ennemis, ce qui donna naissance à la légende de Tarpéia, écrasée sous les boucliers des Sabins pour avoir livré la citadelle. L'exemple le plus caractéristique dans la Bible est celui de la prise de Jéricho par Josué. Un cercle magique a été tracé autour de la ville; ses murs se sont écroulés aux sons magiques des trompettes. Bien que gueux et vagabonds, les Hébreux ne s'approprient pas le butin, ne réduisent pas les habitants en esclavage; sur l'ordre de leur Dieu, ils anéantissent tout, personnes et choses, et lorsque l'un d'eux, Akhan, est convaincu d'avoir gardé quelques tapis, on le brûle, lui et sa famille, avec sa tente, ses tapis et tout son avoir. Bientôt ces procédés de cannibales furent atténués par la cupidité et le bon sens; on épargna les objets de métal, mais, pour les purifier du *tabou* qui pesait sur eux, on les fit passer par le feu et l'eau.

27. Chez les Juifs comme chez les Polynésiens, le contact d'un cadavre rend *tabou;* au bout de sept jours, la personne impure lavait ses vêtements, se baignait et redevenait pure (*Nombres*, 19, 11, 14, 19, 22). Une jeune mère juive était *tabou* comme une jeune mère polynésienne (*Lévit.*, 12). Il y avait parmi les Israélites des hommes et des femmes dits *nazirs* ou *nazaréens* qui avaient fait à l'Éternel des vœux dont le détail est dans le livre des *Nombres* (chap. 6): *Nazir* signifie « séparé » ou « consacré »; c'est précisément la signification de *tabou*. Pour lever le vœu d'un nazaréen, on employait des cérémonies identiques à celles qu'on emploie pour effacer un *tabou* en Polynésie : le

nazaréen se rasait la tête à la porte du sanctuaire et le prêtre plaçait de la nourriture dans ses mains. Cela ne signifie pas que le code mosaïque ait été connu en Polynésie, mais que la conception universelle du *tabou* peut produire en pays divers les mêmes effets.

28. Le totémisme n'a pas laissé moins de traces chez les Hébreux que les tabous. L'idée même de l'alliance d'Israël avec Jahveh est une de celles que l'on retrouve partout dans le totémisme, où un clan, une tribu font alliance avec une espèce animale ou végétale. Les Hébreux s'abstiennent de tuer et de manger des animaux, comme le porc, dont les ancêtres (sangliers) avaient été les totems des leurs; ces animaux sont réputés à la fois *sacrés* et *impurs*, deux désignations trop précises qui, à l'origine, se réduisent à la notion du *tabou*, c'est-à-dire de l'*interdit*. Bien plus tard, on imagina que ces animaux interdits étaient malsains, ou qu'en les mangeant on pouvait contracter des vices de caractère. La loi mosaïque se contenta de formuler des interdictions déjà anciennes; les Juifs croyaient eux-mêmes que ces interdictions étaient antérieures au Déluge, puisque l'Éternel, lorsque Noé s'embarque dans l'arche, lui prescrit de prendre avec lui deux couples de chaque espèce impure et sept couples de chaque espèce pure, sans lui expliquer ce que signifient ces mots (*Gen.*, 7, 2). Une autre trace du caractère sacré des animaux dits impurs est la coutume clandestine stigmatisée par Isaïe (66, 17) : « L'Éternel punira ceux qui se sanctifient et se purifient au milieu des jardins, en mangeant de la chair de pourceau, des souris et des choses abominables. » Il y a là évidem-

ment la survivance d'un culte mystique, d'un de ces sacrifices périodiques de totems par lesquels l'homme croit se sanctifier en mangeant une viande sacrée, généralement soustraite à l'usage.

29. Je laisse de côté les noms d'hommes et de tribus où entrent des noms d'animaux, car on peut toujours soutenir qu'il s'agit de sobriquets; mais le culte du taureau et celui du serpent, chez les Hébreux, sont des survivances indubitables du totémisme. Il y a toute apparence que Jahveh a été longtemps figuré sous les traits d'un taureau. Des images portatives de taureaux, recouvertes d'or, furent dédiées par Jéroboam; le prophète Osée s'insurge contre le culte du taureau dans le royaume d'Israël (8, 5; 10, 5). Le fameux veau d'or des Israélites, objet de la colère de Moïse, n'a rien à voir avec le bœuf Apis, qui était vivant; c'est une idole totémique, comme on en rencontre dans le pays de Chanaan, où le taureau était le « symbole », c'est-à-dire l'incarnation d'un Baal. Bien que la loi mosaïque soit hostile à toute espèce d'idolâtrie, le culte du serpent fut pratiqué par Moïse lui-même, qui transforma en serpent sa baguette magique (*Ex.*, 7, 9-12) et fit un serpent d'airain pour guérir le peuple des morsures de serpents (*Nombres*, 21, 9). Un serpent d'airain, peut-être totem de la famille de David, était adoré dans le temple de Jérusalem et fut détruit seulement par Ezéchias vers —700 (II *Rois*, 18, 4).

30. La prophétesse *Débora*, dont le nom signifie *abeille*, était sans doute, comme les prêtresses de la Diane d'Éphèse dites *abeilles* (en grec, *melissai*), l'hiérodule d'un culte totémique de cet insecte. Samson, le

tueur de lions, était probablement un lion, dont la force réside dans l'opulente et fauve crinière; ce lion était identifié au soleil, comme en Babylonie, d'où l'analogie du nom de Samson avec celui du dieu solaire babylonien *Shamash*. On pourrait parler ici de l'éloquente ânesse de Balaam, à rapprocher de la tradition grecque qui faisait adorer par les Israélites—peut-être par ceux de Samarie—un dieu à tête d'âne, et du rôle joué par l'ânesse dans Zacharie (9,9), comme dans le récit de l'entrée de Jésus à Jérusalem. Dans celui du baptême, la colombe qui descend du ciel sur Jésus est encore un ancien totem syrien. J'ai parlé précédemment du poisson, totem syrien adopté par les juifs et par les premiers chrétiens (*Introd.*, p. 29). Bien entendu, il ne s'agit que de *survivances;* les juifs étaient totémistes sans le savoir. Comme tous les peuples, ils durent cesser d'être totémistes, au sens strict du mot, le jour où ils possédèrent des animaux domestiques; le culte totémique est généralement incompatible avec la possession du bétail.

31. Par réaction contre les peuples païens qui entouraient Israël et dont les pratiques le séduisaient sans cesse, le sacerdoce juif, dont l'Ancien Testament est l'œuvre, s'est montré hostile à toute magie, comme aussi à la croyance populaire en la survie des âmes, qui pouvait autoriser l'évocation des morts ou nécromancie. Cependant, cette stratégie de l'animisme est si naturelle à l'homme, que la Bible en renferme encore de nombreux exemples. Moïse et Aron sont des magiciens, qui rivalisent avec les magiciens de Pharaon (*Ex.*, 7, 11-20). Balaam est un magicien qui prononce

des incantations contre Israël, et passe ensuite au service de Jahveh (*Nombres*, 22 et suiv.; *Mich.*, 6, 5). Jacob use d'un procédé de magie sympathique pour faire naître des brebis tachetées (*Gen.*, 30, 39). La divination, qui est l'emploi de la magie pour découvrir la volonté des êtres spirituels, était pratiquée au moyen des *Urim* et des *Thummim*, où l'on a cru reconnaître des espèces de dés enfermés dans un coffret dit *éphod*.

« Tu ne laisseras pas vivre une magicienne », est-il écrit dans l'*Exode* (22, 18). Parole funeste, et dont les Églises chrétiennes se sont trop fidèlement inspirées! On y trouve à la fois l'affirmation de la magie comme une réalité, et la tendance, encore vivante de nos jours, à considérer la magie comme un apanage du sexe faible; les Églises et les tribunaux laïcs ont brûlé cent fois plus de sorcières que de sorciers.

*
* *

32. Depuis la centralisation du culte à Jérusalem (620), les grandes fêtes juives de *Mazzoth* (azymes), *Shabuoth* (les semaines ou la Pentecôte) et *Sukkoth* (les Tabernacles) furent rattachées, par un lien factice, à des événements de l'ancienne histoire des Hébreux, de l'Exode et de la vie d'Israël au désert. Antérieurement à cette époque, c'étaient des fêtes agraires, sans date fixe, marquant, la première, le commencement de la récolte de l'orge; la seconde, cinquante jours après—d'où le nom de *Cinquantième*, en grec *Pentekostê*—la fin de la moisson du blé; la troisième, les vendanges. C'étaient de vieilles fêtes chana-

néennes, que les Hébreux adoptèrent en s'établissant dans le pays de Chanaan. A la fête des Azymes, on mangeait pendant huit jours du pain sans levain, parce qu'il s'agissait d'une fête des prémices et qu'on n'avait pas encore la pâte fermentée de l'année nouvelle. A la fête de *Sukkoth*, l'usage persista de vivre, pendant une semaine, sous des cabanes de branchages; à Jérusalem, on les dressait sur les toits et dans les cours. Cette solennité comportait aussi des processions ou des danses, où les fidèles portaient des palmes et des rameaux fleuris comme les thyrses bachiques des Grecs; d'où l'erreur vénielle de Plutarque, qui assimile cette fête aux Bacchanales et attribue aux Hébreux le culte de Dionysos.

33. La fête des Azymes était primitivement distincte de la Pâque (*Pesach*), mais ne tarda pas à se confondre avec elle. La Pâque (« passage du dieu »?) était la fête des prémices des troupeaux; on y sacrifiait et l'on y mangeait à la hâte, en costume de voyage, un agneau ou un chevreau, dont les os n'avaient pas été brisés et qui devait être consommé entièrement. Le dieu était censé assister au repas et y prendre sa part, qui était le sang de l'animal dont on avait enduit la porte. Plus tard, on mit cette fête en relation avec la sortie d'Égypte : Dieu avait fait périr les premiers-nés des Égyptiens, mais avait laissé indemnes les maisons des Israélites, dont les portes étaient marquées du sang de l'agneau. On ajoutait que les Israélites, très pressés de fuir, avaient emporté leur pain à l'état de galettes et l'on expliquait ainsi que l'on mangeât, en même temps que l'agneau, du pain sans levain. Tout

cela n'est qu'invention sacerdotale. La Pâque, chez les Chananéens sédentaires, est l'oblation d'un chevreau au dieu local qui, étant le maître de toutes choses, a droit à un tribut. Plus anciennement, c'est le repas de communion dont le dieu prend sa part; plus anciennement encore—peut-être dans le clan de *Rachel*, ce nom signifiant « la Brebis »—c'est le repas totémique où l'agneau sacré est mangé pour renouveler et fortifier la sainteté du clan. Cette vieille idée a si bien traversé les siècles, qu'elle reparaît dans le christianisme : Jésus est l'agneau pascal, qui est sacrifié au moment de Pâque et dont les fidèles, dans l'Eucharistie, se partagent sans cesse la chair et le sang.

34. L'usage de répandre le sang sur la porte et sur le seuil reflète une superstition de sauvages; comme les démons sont avides de sang et accourent à son odeur, les fidèles n'ont rien à craindre de leur gloutonnerie qu'ils satisfont à l'entrée. Même dans le culte raffiné de Jahveh, le sang des animaux est interdit aux hommes: c'est la part du dieu.

35. A l'époque des Macchabées, on ajouta ou plutôt l'on adopta la fête de *Purim*, qui est censée célébrer la défaite d'Aman. Ce mot signifie « les sorts »; on rappelait qu'Aman avait consulté le sort, pour savoir quand il donnerait suite à ses projets sanguinaires contre les Juifs. C'est une explication fabriquée, et d'ailleurs inepte, pour rendre compte du nom de la fête. En réalité, ce nom n'est hébreu qu'en apparence; c'est probablement celui d'une fête assyrienne, *puhru*. Esther et Mordekaï (Mardochée) rappellent d'assez près les dieux babyloniens Istar et Marduk; on en a

conclu que le roman d'Esther était l'écho de quelque légende babylonienne. Mais cette légende n'a pas encore été retrouvée.

36. Parmi les autres fêtes juives, qui se règlent, comme les précédentes, sur le calendrier lunaire, on peut citer le 1er jour de l'année ou 1er du mois Tishri (*Rosh-ha-shanah*); le jour du Pardon (*Yom-ha-Kippurim*), avec jeûne et cessation absolue du travail, destiné au rachat des fautes, à l'effacement des souillures secrètes de l'année; l'Inauguration (*Hannukah*), en commémoration d'un événement du temps des Macchabées (I *Macch.*, 4, 59).

37. La plupart des fêtes juives étaient marquées par des réjouissances, des processions et des danses; elles attiraient parfois un grand concours de peuple, chaque famille venant offrir une victime au Temple et apporter des cadeaux aux prêtres. Les sacrifices les plus solennels sont ceux où la victime est brûlée (holocaustes); elle est alors tout entière pour Jahveh qui, dans les sacrifices ordinaires, doit se contenter du sang dont on arrose l'autel. Depuis la ruine du Temple, les juifs ont renoncé aux sacrifices sanglants, non par suite d'une réforme religieuse, mais simplement parce que la loi deutéronomique ne permet pas de célébrer de sacrifices ailleurs.

38. Chez les Arabes nomades, il n'y a d'autre clergé que les gardiens des temples et ceux qui rendent les oracles; le culte est accompli généralement par les chefs de famille. Il doit en avoir été de même chez les Hébreux, où le nom du prêtre (*kohen*) est identique à celui du devin en arabe (*kahin*). Les grands temples

avaient des *kohanim* à côté des *nebiim* (prophètes), qui passaient les uns et les autres pour inspirés. Le sacerdoce hébraïque commença donc par la divination. De bonne heure, on tendit à réserver les emplois de devins aux Lévites de la famille de Moïse, considérés comme les descendants d'une tribu de Lévi (*Gen.*, 29, 34), dont l'existence est d'ailleurs mal attestée. Les Lévites finirent par former une caste qui n'avait pas de territoire à elle, mais recevait une part des offrandes et exerçait sa juridiction dans 48 bourgs. Ils furent très puissants après le retour de l'Exil; mais, pour des raisons qui nous échappent, leur autorité déclina à tel point, qu'il n'en est presque plus question, dans le Nouveau Testament.

39. Les descendants d'Aron, à en croire les *Nombres* (16, 33), jouèrent un rôle prépondérant dans le sacerdoce biblique; les Aronides seuls pouvaient approcher de l'autel. La personnalité même d'Aron est probablement mythique; on a fait observer que *hâ ârôn* signifie l'arche sainte en hébreu.

*
* *

40. La partie historique du Pentateuque comprend des morceaux extrêmement anciens, quelques-uns vides de sens et sans relations avec le contexte (comme le chant de Lamech), beaucoup d'autres témoignant d'un état de civilisation très primitif (ensevelissement dans les cavernes, ignorance du cheval, etc.). Il en est de même du livre de Josué, où la férocité des mœurs est elle-même une trace irrécusable d'archaïsme (voir

notamment l'épisode de Jéricho). Supposer que tout cela fut écrit vers 500 avant Jésus-Christ et même après, est d'autant plus absurde, que les traces de l'utilisation de documents plus anciens et mal cousus ensemble sont partout visibles; parfois même, des documents antérieurs sont cités (*le livre des guerres de Jahveh*). Mais s'il s'agit de savoir quand le Pentateuque a été *publié* sous la forme où nous le possédons aujourd'hui, on a toute raison d'admettre que cette publication fut tardive, postérieure au retour de l'Exil. Déjà saint Jérôme semble dire que le Pentateuque peut être attribué à Moïse *ou à Esdras*, l'organisateur de l'État juif après le retour de la Captivité.

41. Pour la publication du Deutéronome, nous avons un texte important. Sous le règne de Josias, on prétendit avoir découvert dans le Temple un document très ancien, qui avait été perdu et qui fut promulgué solennellement. Ces histoires de « découvertes » de vieux manuscrits sont toujours suspectes; il est probable que ce texte (le Deutéronome) fut non pas exhumé, mais fabriqué à cette époque; Voltaire et Renan ont même pensé que Jérémie avait contribué à cette fraude. On trouve du moins, dans Jérémie, plusieurs allusions au Deutéronome, notamment au passage qui concerne la libération des esclaves et la mauvaise humeur que cette mesure excita parmi les riches. Quant aux autres prophètes, ils ne citent jamais la Loi écrite et l'on en peut conclure qu'ils ne la connaissaient pas. Il n'est pas moins certain que beaucoup d'épisodes de l'*histoire* racontée dans les livres des Juges et de Samuel sont en contradiction avec les lois dites

mosaïques, qui ne pouvaient faire autorité à cette époque. Nous avons déjà dit que les prophètes ignorent complètement les mythes de la Création et de la Chute et qu'ils font allusion à une autre légende de la Création, que la Genèse dite mosaïque n'a pas conservée (p. 260).

42. La date que donne le texte cité plus haut (II *Rois*, 22) pour la rédaction du Deutéronome, est la seule qui soit connue avec quelque certitude. Je ne puis entrer ici dans la discussion des hypothèses sur la date relative des autres *couches* du Pentateuque. Les critiques ne sont pas d'accord à ce sujet; mais on ne peut dire que leurs théories s'entre-détruisent, car ils sont du moins unanimes à nier l'homogénéité, l'origine mosaïque et la haute antiquité du Pentateuque. On admet généralement que le Lévitique est postérieur à l'Exil et à Ezéchiel; la théocratie, c'est-à-dire la domination du sacerdoce, y est plus accentuée que dans le Deutéronome et le point de vue est plutôt religieux que national. Bien entendu, cela ne signifie pas que l'ensemble de la législation dite mosaïque soit postérieure à l'Exil; telle qu'elle nous est parvenue, elle se fonde sur un très vieux coutumier dont beaucoup de dispositions, tout imprégnées de superstitions païennes, sont antérieures à l'époque présumée de Moïse et même à celle d'Hammurapi (2100).

43. Le livre de la Genèse (*Genesis kosmou*, naissance du monde, en grec) raconte les traditions mythiques des Hébreux, depuis la création du monde jusqu'à la mort de Joseph. Il y a, dans ces contes, de très jolies

pages, pleines de naïveté et de fraîcheur. L'idée dominante est celle de l'alliance intime de Dieu avec la postérité d'Abraham; Dieu ne demande pas aux fidèles un culte compliqué, mais l'obéissance et la foi, et il leur assure, en échange, la possession de la terre de Chanaan. Nous avons vu que l'on peut isoler au moins deux sources de cet ouvrage, l'élohiste et le jéhoviste, et cela non seulement dans le récit de la création, que nous avons pris pour exemple, mais dans toute la Genèse. On croit même aujourd'hui distinguer trois sources, nommées par les exégètes E, P (élohistes) et J (jéhoviste). Il est probable que E a été rédigé dans le royaume d'Israël et J dans celui de Juda, l'un et l'autre assez longtemps avant la ruine du premier (—721) et d'après des sources plus anciennes encore. Il y a quelques allusions à la soumission complète des Chananéens et à la conquête d'Edom, qui obligent de placer la rédaction après David (—1016). D'ailleurs, beaucoup de passages ont été insérés postérieurement et ajoutent encore aux difficultés de la critique.

44. Abraham, Jacob, Joseph peuvent avoir été des dieux de tribus plutôt que des personnages réels; mais il n'y a pas que des fictions dans leurs légendes. Abraham est placé par la Genèse à l'époque d'un roi Amraphel (*Gen.*, 14, 19), lequel pourrait être cet Hammurapi qui régna, vers 2000, sur la Babylonie unifiée et dont le code a été retrouvé de nos jours à Suse. Dans la légende de Joseph, il y a des traits authentiquement égyptiens, qui conviennent à l'époque des rois Hycsos, et l'histoire de Manéthon sur l'expulsion des lépreux d'Égypte, sous la conduite du

prêtre Osarsiph, peut bien se rapporter à l'Exode, comme le nom d'*Osarsiph* au nom biblique de Joseph. Mais, s'il y a quelques bribes d'histoire dans la Genèse, ce ne sont que des paillettes d'or sous une couche épaisse d'alluvions. Il faut une singulière naïveté pour admettre le détail de ces récits, comme pour ajouter foi aux légendes du déluge, de la dispersion des hommes par suite de la « confusion des langues », etc. La critique du XVIIIe siècle a déjà fait justice de ces illusions, qui n'ont reparu, à la honte du XIXe siècle, que pour retomber définitivement dans le discrédit.

45. Le livre de l'Exode (*Exodos Aiguptou*, « sortie d'Égypte ») raconte d'abord la multiplication de la famille de Jacob et l'avènement d'un Pharaon hostile aux Hébreux, qui ordonna de jeter au Nil les nouveau-nés. L'enfant Moïse, exposé sur le fleuve, fut sauvé par la fille du Pharaon et grandit à la cour royale. Puis, ayant tué un Égyptien qui maltraitait un Hébreu, il se réfugia au désert, où Dieu lui apparut dans un buisson ardent et lui donna mission de sauver son peuple, de l'établir dans la « terre promise » de Chanaan. En compagnie d'Aron, son frère, Moïse demanda au Pharaon la liberté des enfants d'Israël; mais il l'éblouit vainement par ses prestiges de magicien et se heurta à un refus tenace. Là-dessus, l'Éternel affligea l'Égypte de dix plaies, dont la dernière, la plus terrible, fut la mort subite de tous les premiers-nés; les Hébreux furent épargnés par l'ange exterminateur parce qu'ils avaient, sur l'ordre divin, célébré la Pâque. Enfin, les Israélites quittèrent l'Égypte, emportant la vaisselle

de leurs oppresseurs, et entrèrent au désert sous la direction d'une nuée et d'une colonne de feu. La magie de Moïse leur permit de passer la Mer Rouge à pied sec, tandis que le Pharaon qui les poursuivait fut englouti avec son armée. Au désert, les Israélites commencèrent à murmurer, malgré la manne qui tombait du ciel pour les nourrir et l'eau que Moïse fit jaillir du rocher d'Horeb en le frappant. Arrivé au Sinaï, Moïse y reçut les lois de Dieu, au milieu du tonnerre et des éclairs; il les communiqua aux Hébreux, réunis au pied de la montagne, qui s'engagèrent à leur obéir. Là se place (20-23) une première esquisse de la législation. La fin du livre comprend des détails minutieux sur l'érection du Tabernacle, sorte de sanctuaire ambulant au centre duquel était l'arche d'alliance; la description est interrompue par le récit de la révolte des Hébreux qui se prennent à adorer un veau d'or et que Moïse fait châtier durement par ses Lévites. Puis le prophète qui, dans sa colère, a brisé les premières tables de la loi, est appelé sur le Sinaï avec de nouvelles tables où Dieu inscrit une seconde fois le même texte et confirme son alliance avec Israël. Enfin le tabernacle est dressé; Aron et ses fils sont revêtus de la sacrificature héréditaire pour y officier.

46. On a supposé, dès 1834, que le pays d'où émigrèrent les Hébreux n'était pas *Misraim* (l'Égypte), mais *Musri*, une région de l'Arabie du nord. Toutefois, une stèle découverte en 1896 par Flinders Petrie semble établir que les Égyptiens, sous le régime de Menephthah (vers 1300), dévastèrent le territoire d'*Isiraal* et châtièrent plusieurs villes de Chanaan. Des noms

de tribus ressemblant à *Joseph-el* et à *Jacob-el* (*Isphal* et *Iakbal*) figurent sur les listes de Thoutmès III comme ayant vécu en Palestine. Ces Joséphites et ces Jacobites étaient des Bédouins qui peuvent avoir été poussés par la famine en Égypte, bien accueillis d'abord et puis expulsés.

47. L'existence de Moïse (*Mosé*, peut-être l'égyptien *mesu* « enfant ») n'est pas démontrée par les livres bibliques qui lui sont attribués à tort; nous n'avons pas davantage le droit de la nier. Elle est et reste simplement douteuse. Aucune religion n'est l'œuvre d'un homme; mais on ne peut guère concevoir l'essor d'une religion sans l'ascendant d'une volonté puissante, d'un génie comme Moïse, saint Paul, Mahomet. Moïse a pu être un adorateur de Jahveh, qui a fait triompher pour un temps le culte de son Dieu parmi les tribus soumises à son influence; il a pu être un homme d'État qui a groupé des tribus et les a enflammées de son enthousiasme. Quant aux détails de son histoire, ils sont mythiques. La légende de l'enfant abandonné sur les eaux se retrouve depuis la Germanie jusqu'au Japon, en passant par la Babylonie. Devant Pharaon, Moïse descend au rôle d'un vulgaire sorcier, armé d'une baguette magique, dont les exercices font sourire. Le passage de la mer à sec et la noyade de Pharaon sont des incidents romanesques, inconnus non seulement des textes égyptiens, mais des plus anciens prophètes d'Israël. La promulgation de la loi au Sinaï peut avoir un fond historique, si Jahveh était vraiment le dieu local de la montagne, le dieu du clan de Moïse (non un Dieu universel); mais qui, demande Wellhau-

sen, peut croire sérieusement que Jahveh a écrit de sa main les dix commandements sur la pierre? Et quels sont les *vrais* commandements, ceux d'*Exode*, 20, ou d'*Exode*, 34, textes qui offrent de notables différences? Si les Hébreux sont allés au Sinaï, c'est en pèlerinage, pour y sacrifier à Jahveh, non pour se faire dicter un code par lui. Enfin, le long séjour de quarante ans dans le désert semblait déjà peu croyable aux écrivains juifs, qui ont inventé, pour en atténuer l'invraisemblance, les histoires de la manne et des cailles tombées du ciel; ces inventions même témoignent que la tradition était fort ancienne. Quelques milliers de pasteurs hébreux (et non 600.000 hommes, comme le veut la Bible) ont pu errer pendant longtemps au désert avant de conquérir Chanaan; le chef religieux et politique de ces Bédouins était Moïse; c'est le *maximum* de ce que l'on peut retenir et affirmer.

48. Le troisième livre du Pentateuque a été appelé *Lévitique*, parce qu'on y trouve surtout la législation relative au clergé ou à la caste des lévites. Cette législation est très compliquée; elle prévoit une foule de particularités touchant les sacrifices, les purifications, etc., et insiste beaucoup sur les animaux, les actes et les états impurs, c'est-à-dire sur les *tabous* et sur les procédés magiques pour les lever. L'usage du sang est rigoureusement interdit; l'unité du sanctuaire est prescrite (17, 4); l'institution de l'année sabbatique (25, 1) et du jubilé cinquantenaire vient compléter celle du sabbat. La partie historique comprend l'érection du Tabernacle devant le Sinaï, la consécration d'Aron et de ses fils et l'oblation des premiers sacrifices.

49. Voici un spécimen des minuties que Dieu est censé avoir dictées à Moïse (14, 25) : « Le sacrificateur prendra du sang du sacrifice et en mettra sur le bout de l'oreille droite de celui qui se purifie, sur le pouce de la main droite et sur le gros orteil de son pied droit. Ensuite, le sacrificateur se versera de l'huile dans la paume de sa main gauche; puis, de l'huile qui sera dans sa main gauche, le sacrificateur fera aspersion avec le doigt de sa main droite, sept fois devant l'Éternel. »

50. Les sources du Lévitique sont en partie très anciennes; mais, dans l'état où ce livre nous est parvenu, il n'est pas antérieur à Ezéchiel, auquel il a même été attribué par quelques critiques à cause de nombreuses analogies de style.

51. Il y a, dans le livre des *Nombres*, deux dénombrements d'Israël, d'où le nom qu'il a reçu des Grecs (*Arithmoi*). Le reste comprend, dans un grand désordre, beaucoup de prescriptions religieuses et civiles. La partie historique insiste sur l'indocilité des Hébreux, qui leur attire des châtiments cruels et les fait condamner par Dieu à errer pendant quarante ans dans le désert, avant d'entrer dans la Terre promise; la génération sortie d'Égypte périra d'abord, y compris Moïse lui-même. Marie, sœur de Moïse, et Aron meurent avant lui. Un des épisodes les plus curieux est celui de Balaam, prophète dont l'ânesse paraît être le souvenir d'un culte de l'âne, considéré comme animal d'oracle. La tendance des *Nombres* est nettement sacerdotale; l'importance et les privilèges du sacerdoce y sont mis en pleine valeur.

Le cinquième livre du Pentateuque porte le nom de *Deutéronome*, signifiant en grec la seconde loi ou la récapitulation de la loi. Il contient les dernières injonctions de Moïse aux Hébreux avant le passage du Jourdain et le récit des derniers temps de sa vie. C'est la découverte de ce livre (ou d'une partie de ce livre) dans le Temple, qui fut le principe des réformes sous Josias (—622). Ce roi, éclairé par le nouveau texte, extirpa les religions étrangères et détruisit tous les autels et hauts lieux pour ne conserver que le sanctuaire de Jérusalem (II *Rois*, 22). Le Deutéronome a été fortement interpolé après l'Exil, dans l'intérêt de la caste sacerdotale. L'auteur n'a pas connu toute la législation dite mosaïque, mais bien le code primitif, *Ex.*, 21-23 (livre de l'Alliance). L'ouvrage se donne comme l'œuvre de Moïse (31, 9), mais l'évidence prouve qu'il est bien postérieur; il reflète une civilisation depuis longtemps sédentaire et l'existence d'institutions monarchiques (*D.*, 17, 14-20). Alors que l'unité du sanctuaire n'est prescrite qu'en passant dans le Lévitique, le Deutéronome y revient sans cesse; or, Jérusalem n'est pas un des lieux sacrés les plus anciens d'Israël; c'est celui des rois juifs et surtout de l'État juif restauré par Néhémie. La colonie juive d'Éléphantine en Égypte qui, vers l'an 500, au témoignage d'un papyrus récemment découvert, avait construit un temple sur le modèle de celui de Jérusalem, devait ignorer le Deutéronome. L'influence de ce livre dans la littérature est manifeste après Jérémie; elle n'apparaît pas dans les prophètes du VIIe siècle; d'où l'hypothèse de Voltaire et d'autres que le Deutéronome serait

l'œuvre de Jérémie lui-même (cela n'est pas vraisemblable) et aurait été écrit à Jérusalem (p. 275).

*
* *

53. Le prophète hébreu (*nabi*) n'est pas seulement un exalté, un guérisseur, un devin qui fait retrouver les objets perdus (I *Sam.*, 9, 9) : il est au service de la cause de Jahveh, du monothéisme intransigeant, contre l'idolâtrie que protègent parfois les rois; il se fait l'interprète de la conscience du peuple dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus pur. « Le prophétisme fut au milieu des Hébreux ce que le ministère évangélique est parmi les peuples chrétiens. » (1) Sans doute, il y eut beaucoup de charlatans, comme ces prophètes hurleurs qui descendaient des hauts lieux en compagnie, escortés de musiciens qui jouaient de différents instruments (I *Sam.*, 10, 5); mais il suffit d'avoir ouvert Isaïe, Jérémie ou Ezéchiel pour se convaincre que le prophète juif fut autre chose qu'un derviche. L'antiquité païenne ne nous a rien laissé de plus éloquent que ses appels à la justice, à l'égalité, à la pureté morale. Ce sont moins des prophètes que des apôtres et l'on peut dire que leur apostolat dure encore, tant les idées qu'ils ont lancées dans le monde y ont fructifié. « Dans la régénération religieuse de l'Europe, écrivait J. Darmesteter, le prophétisme est encore une des forces de l'avenir. »

54. Il est remarquable que les prophètes ne parlent pas des livres de la Loi, ni d'une législation d'origine divine, ni des contes de la Genèse, tels que le péché

(1) M. Nicolas, *Ancien Testament*, I, p. 339.

d'Adam. Cela seul implique la fausseté des théories modernes qui ont voulu abaisser les œuvres des grands prophètes jusqu'au IVe siècle et considèrent que les noms d'Isaïe, d'Ezéchiel, etc., ont été usurpés par des faussaires. Ces faussaires, d'ailleurs, n'auraient pas manqué de faire parler Élie ou Élisée, dont il est tant question dans les livres historiques de l'Ancien Testament. En réalité, l'enseignement supposé de Moïse se transmettait dans les *écoles* de prophètes avant l'époque où il fut publié par Esdras, et les prophètes nous apportent l'écho de l'interprétation plus morale que rituelle de la religion juive qui prévalait dans ces petites congrégations.

55. Les plus anciens prophètes, Élie et Élisée, avaient prêché en Israël et s'étaient mêlés à ses luttes intérieures. Durement traités par les rois, ils ne trouvèrent guère de successeurs, bien que les deux premiers prophètes dont nous possédions quelque chose, Amos et Osée, aient aussi prêché dans le royaume du nord. Depuis l'an 800 environ, le prophétisme fleurit surtout dans le royaume de Juda. La prédication, à cette époque, prit un caractère presque exclusivement moral, dirigé contre le formalisme et l'hypocrisie autant que contre l'idolâtrie et l'oppression. L'Éternel, dit Osée, préfère la miséricorde aux sacrifices (6, 6) ; il repousse, dit Amos, les oblations des méchants (6, 21-25). Michée et Isaïe s'expriment de même : « Otez de devant mes yeux la malice de vos actions, recherchez la droiture, protégez l'opprimé, secourez l'orphelin et la veuve; puis venez à moi, vos péchés seront remis. » (*Is.*, I, 11-18). Jérémie va plus loin

encore et semble proscrire les holocaustes et les sacrifices (7, 21-23). Ezéchiel prêche vraiment un « évangile anticipé », quand il fait dire à l'Éternel : « Convertissez-vous, détournez-vous de vos iniquités; faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau. Je ne prends point plaisir à la mort du méchant; je veux qu'il se détourne de la mauvaise voie et qu'il vive. » (*Ezéch.*, 18, 21-23.) Ainsi le formalisme, qui allait s'aggraver en Israël pendant les cinq derniers siècles avant Jésus-Christ, a été dénoncé par les prophètes, malgré le sacerdoce qui en vivait et qui suscitait même d'autres prophètes pour le défendre (*Jér.*, 7 et 17).

56. Isaïe prêchait en Juda, lorsque Samarie fut prise par les Assyriens (721) qui mirent fin au royaume d'Israël. Jusque-là il avait parlé « contre l'avidité du riche, contre l'iniquité du juge, contre le vide du culte ». Après la catastrophe, il salua avec enthousiasme le règne d'Ézéchias, qui semblait devoir réaliser les espérances du prophétisme en Juda. Il salua le roi comme un héros de Dieu, un prince de la paix; Ézéchias devint ainsi le Messie et ces textes ont passé pour annoncer le règne de Jésus (*Is.*, 9, 1; comparez *Mt.*, 4, 13-16). Isaïe prédit encore la ruine de l'Assyrie, la fin de la guerre et de la haine. Le loup allait habiter avec la brebis; le veau, le lion, le mouton paîtront ensemble et un petit enfant les conduira (11, 6). Malheureusement, Ézéchias mourut, laissant un enfant de douze ans, Manassé, dont la minorité et le long règne furent marqués par une réaction « libertine ». (1) Isaïe, suivant une légende tardive, fut réduit au silence par le bourreau.

(1) Darmesteter, *Prophètes*, p. 65.

57. Le recueil qui nous a été transmis sous le nom d'Isaïe (740-710 av. J. C.) comprend une portion considérable (c. 40-60) que la critique moderne a retirée à ce prophète pour l'attribuer à un auteur plus récent, le *second Isaïe*. Le *second Isaïe* parle aux juifs exilés en Babylonie; Jérusalem et les autres villes sont en ruines; mais le prophète annonce l'arrivée de Cyrus, qui prendra Babylone et délivrera les Juifs. Comme on ne peut voir là qu'une prophétie après l'événement, le second Isaïe ne peut être antérieur à 538. Vainement, la Commission biblique du Vatican a prononcé, en 1907, qu'il ne fallait pas distinguer deux Isaïe, que, par suite, Cyrus avait été nommé et ses actions prédites avant sa naissance :

> Dieu fit choix de Cyrus avant qu'il vît le jour (1).

L'orthodoxie même a relevé le caractère non pas historique, mais théologique de cette décision, manière ingénieuse d'en excuser l'absurdité; les exégètes libéraux se sont contentés de sourire. La cause est entendue depuis longtemps.

Le second Isaïe est peut-être le plus éloquent de tous les prophètes et « celui dont la voix a porté le plus loin ». Rien de plus sublime que le chant de triomphe dont il salue la clémence de Jahveh envers son peuple : « Cieux, réjouissez-vous, car l'Éternel a travaillé; vous, lieux bas de la terre, jetez des cris de reconnaissance, éclatez de joie, et vous, forêts, et tous les arbres, parce que l'Éternel a racheté Jacob et

(1) Racine, *Esther*.

s'est rendu glorieux en Israël » (44, 23). En plusieurs passages il est question du juste idéal, dit *serviteur de Jahveh*, dont les souffrances et la mort doivent hâter la victoire de Dieu. « Le programme du serviteur de Jahveh, dit l'abbé Loisy, est déjà presque celui de Jésus; il semble que son idée du royaume de Dieu soit purement spirituelle, toute préoccupation politique et nationale étant écartée. » Jérusalem relevée, l'œuvre du prophétisme était accomplie; on ne trouve plus, pendant la durée du second Temple, que trois petits prophètes, Aggée, Zacharie et Malachie.

58. « Jérémie, écrivait Darmesteter, passe généralement pour le prophète des *jérémiades;* il doit cette réputation à un petit recueil d'élégies sur la chute de Jérusalem, qui n'est pas de lui. Dans ses quarante années de prophétisme, il a prêché, il a agi, il a maudit, il a peu pleuré. » Jérémie est le premier prophète qui ait été prêtre; mais « en lui comme en Isaïe, c'est le prophète qui domine, c'est-à-dire le réformateur de la vie morale, de la vie sociale, de la vie politique ». Jérémie vit Jérusalem tomber aux mains de Nabuchodonozor et la fin du royaume de Juda (586). Il avait déconseillé la résistance à un ennemi de beaucoup plus fort; mais il prêcha l'espérance et la foi en l'avenir aux survivants exilés.

Ezechiel, prêtre comme Jérémie, fut déporté à Babylone; il y devint le grand prophète de l'Exil, reconstruisant par la pensée le temple de Jérusalem et rendant la vie aux ossements desséchés de son peuple (*Ezéch.*, 37).

59. A la différence des autres prophéties, celles qui

forment le livre de Daniel sont écrites partie en araméen, partie en hébreu. D'après le récit qui ouvre ce livre, Daniel aurait été mené captif à Babylone (604) et, élevé à la cour de Nabuchodonozor, aurait prédit au roi Balthazar sa ruine prochaine. C'est lui qui sauva Suzanne, injustement accusée par des vieillards, démasqua l'imposture des prêtres de Bel et sortit indemne de la fosse aux lions où le fit jeter Darius (1). Le livre attribué à Daniel est frauduleux. Loin de remonter aux environs de 550, il fait de claires allusions à des événements voisins de l'an 160 avant Jésus-Christ et ses prétendues prophéties, bien qu'acceptées par toute la théologie chrétienne, ne peuvent plus donner le change à personne. On s'étonne qu'il ait fallu attendre jusqu'à la fin du XVIIIe siècle pour que cette supercherie littéraire fût définitivement démasquée.

60. Un autre prophète, dont les auteurs chrétiens ont fait grand état, auquel Jésus s'est comparé lui-même et qui a été considéré comme sa « préfiguration », est Jonas, célèbre par son séjour dans le ventre d'un monstre marin et par sa révolte contre la clémence de l'Éternel. Ninive, menacée par les prophéties de Jonas, s'était amendée; l'Éternel lui pardonna et le prophète osa reprocher à Dieu sa mansuétude. Alors il s'endormit à l'ombre d'un arbre qu'un ver rongea pendant la nuit, et il reprocha de nouveau à Dieu d'avoir détruit cet arbre. « Comment, lui dit l'Éternel, tu voudrais que j'eusse épargné un arbre et je n'épargnerais pas Ninive, cette grande ville où

(1) L'histoire de Suzanne et celle des prêtres de Bel sont des additions grecques, postérieures à l'original araméen.

il y a plus de 120 000 créatures humaines qui ne savent pas discerner leur droite de leur gauche et, outre cela, une multitude de bêtes? » (*Jonas*, 4, 11). Cette courte composition, très singulière, figure à tort dans le recueil des petits prophètes. On a rapproché Jonas du dieu-poisson babylonien Oannès; on a expliqué son salut miraculeux par celui d'Israël, dévoré par le dragon assyrien et rendu au jour; enfin, on a fait valoir que le dernier épisode contenait une critique à l'endroit du nationalisme étroit et haineux des Israélites après le retour de l'Exil. Ce ne sont encore que les amorces d'une explication.

61. L'idée de l'avènement d'un Messie, c'est-à-dire d'un *oint* du Seigneur (en grec *christos*, de *chriein*, oindre), se constate déjà chez les grands prophètes et a exercé une influence décisive sur les destinées du christianisme. Longtemps on se figura que le Messie devait être un guerrier heureux, de la race de David, apparaissant en gloire pour rendre son lustre à Israël. Mais à côté de cette conception, que décourageait la marche de l'histoire, se fit jour celle d'un Messie humble et souffrant, du *serviteur de Jahveh*, dont l'avènement devait purifier Israël plutôt que l'exalter (1). Les textes dits *messianiques* qui, dans l'Ancien Testament, passent pour préfigurer Jésus, ont tous été ou mal compris, ou détournés volontairement de leur sens. Le plus célèbre est celui d'Isaïe (7, 14) qui prédit qu'une vierge enfantera Emmanuel; mais le mot *almah*, que les Septante ont rendu par *vierge*, signifie, en

(1) Il est question du *Messie humble* dans Zacharie, 9, 9; pour le *serviteur de Jahveh*, voir surtout Isaïe, 42 et 53.

hébreu, *jeune femme*, et il s'agit seulement, dans ce passage, de la prochaine naissance d'un fils du roi ou du prophète lui-même. Le contre-sens des Septante est une des origines de la légende relative à la naissance virginale de Jésus. Dès le IIe siècle, les Juifs s'en aperçurent et le signalèrent aux Grecs; mais l'Église a sciemment préféré mal comprendre ce passage et elle persévère depuis plus de quinze siècles dans cette évidente erreur.

*
* *

62. Il y a de nombreux morceaux de poésie épars dans la Bible, comme le chant de Lamech, le chant de victoire sur les Philistins, le cantique de Débora, « perle de la poésie patriotique d'Israël ». (1) Nous avons même un recueil de chants d'amour, le *Cantique des Cantiques*, attribué sans raison aucune au roi Salomon et où l'on a cherché toute sorte d'allégories pieuses qui n'y sont pas. Mais, sauf ces quelques fragments, la poésie laïque a péri; ce qui nous reste est de la poésie religieuse, trop riche en images, souvent incohérente, mais où le sentiment que nous appelons *moral* est profondément marqué. Ce sont les Psaumes, les Proverbes et le livre de Job. Les copistes grecs en ont traduit le texte en séparant les vers, ce que les Bibles ordinaires ne font pas. Quant aux règles de cette poésie hébraïque, elles sont encore matière à controverse; tout ce qu'on peut dire, c'est que l'assonance et

(1) Reuss, *La Bible*, t. VII, p. 5.

la rime n'y font pas défaut et que la fin des strophes est quelquefois indiquée par un refrain.

63. Les Psaumes (grec *psalmoi*, de *psallein*, chanter en s'accompagnant) forment un ensemble de 150 morceaux; c'était le livre des cantiques de la Synagogue. Cette littérature un peu monotone, où les idées d'humilité, de résignation, d'espérance en Dieu tiennent une grande place, a exercé une influence immense sur les civilisations et la pensée de l'Europe chrétienne. Les psaumes dits messianiques, considérés comme des prophéties ou des *préfigurations* de Jésus, ont beaucoup servi à constituer la légende du Christ crucifié (*Ps.* 22). Près de la moitié des psaumes sont attribués par les suscriptions au roi David, et la tradition, d'accord avec les premiers textes chrétiens (*Actes*, 4, 25; *Hébr.*, 4, 7), attribue tout le Psautier à ce prince. C'est là une erreur absolue. Le Psautier est un recueil qui s'est formé peu à peu, où il y a des redites, des doubles rédactions; rien ne prouve qu'il contienne une seule pièce antérieure à l'Exil, et plusieurs sont du temps des Macchabées ou même plus tardives. Il y est question de l'oppression d'Israël, de synagogues détruites, de l'introduction des symboles de l'idolâtrie dans le sanctuaire (*Ps.* 74). Ceux des psaumes où l'on a cru voir des allusions à l'histoire du roi David contredisent ce que nous savons de cette histoire ou les exigences de la vraisemblance historique, par exemple *Ps.* 51, où David est censé demander à Dieu qu'il rebâtisse les murs de Jérusalem! Le fait que la tradition faisait de David un poète-musicien (I *Sam.*, 16, 18) suffit à expliquer l'attribution d'hymnes anonymes à ce chef

de bandes devenu roi; mais cela ne fut possible que longtemps après son époque, alors que les caractères de sa rude physionomie s'étaient effacés.

64. Les *Lamentations* sont cinq petites pièces relatives à la prise de Jérusalem en 586. Faussement attribuées à Jérémie, elles ont été mises en français, sous ce nom, par Lefranc de Pompignan. D'où la célèbre épigramme de Voltaire :

Savez-vous pourquoi Jérémie
A tant pleuré pendant sa vie?
C'est qu'en prophète il prévoyait
Qu'un jour Lefranc le traduirait.

*
* *

65. Le livre des Proverbes se compose d'exhortations et de sentences morales, inspirées de l'expérience du monde et de la piété. Cette collection est due à plusieurs auteurs qui se sont répétés et imités entre eux. L'attribution à Salomon résulte d'un texte du premier livre des Rois (5, 12), suivant lequel ce sage prince prononça 3000 *mashal;* elle est contredite par le contenu même du recueil. Les Proverbes supposent un état de civilisation où il n'y a plus ni polythéisme, ni polygamie, ce qui convient seulement à la période de la Restauration. La personnification de la Sagesse (§ 8) est un trait tout à fait étranger aux écrits prophétiques et législatifs de l'Ancien Testament; elle laisse soupçonner une influence grecque.

66. Le livre de Job est un poème édifiant, avec des parties narratives en prose, qui a pour but de montrer

comment le juste doit savoir souffrir. Un homme riche et honoré, Job, est éprouvé par le Seigneur, qui permet à l'un de ses anges de lui enlever tous ses biens. Il se résigne et bénit Dieu. Le mauvais ange, dit l'Accusateur (en grec *diabolos*, d'où le nom du diable), insiste pour frapper Job dans son corps même, qui se couvre d'ulcères; sa femme blasphème, mais Job ne l'imite point. Ses amis viennent le voir et restent muets devant sa misère. Alors Job, perdant patience, se répand en plaintes et maudit le jour où il est né. Les amis répondent qu'un tel malheur doit avoir été mérité et lui adressent des reproches qui l'exaspèrent; un autre personnage intervient, pour blâmer à la fois Job et ses amis. Enfin, la voix de Jahveh se fait entendre dans l'orage et glorifie l'intelligence qui gouverne le monde. Job se repent de son mouvement de révolte et Dieu lui rend tous ses biens, qu'il conserve, avec la vie, pendant 140 ans.

67. L'importance attribuée à l'ange malveillant, qui discute avec Dieu, suffit à prouver que ce livre appartient à une époque tardive, postérieure à l'Exil, où l'idée persane de Satan (Ahriman) s'était introduite dans la pensée religieuse des juifs. D'autre part, le fond populaire de la légende est fort ancien, car, d'abord, il est question de Job « le juste » dans Ézéchiel (14, 14) et, en second lieu, Job n'invoque ni ne reçoit de consolations fondées sur la croyance à une autre vie. Un grossier contre-sens de la Vulgate (19, 25) a fait croire que Job parlait de sa propre résurrection et de l'attente du Messie; mais il n'y a, dans ce passage obscur, que l'attente d'une réparation ter-

restre. (1) Avec la conception des récompenses d'outre-tombe, qui est étrangère à la littérature juive canonique, l'ouvrage entier n'aurait pas d'objet. Il faut ajouter que le texte est très altéré et qu'il y a de graves interpolations.

***

68. Les Hébreux ne furent pas molestés pendant leur séjour forcé en Babylonie. Quand un édit de Cyrus (536) leur permit de retourner dans leur patrie, les tribus de Juda et de Benjamin se mirent seules en route; les descendants des autres se fondirent avec la population qui les entourait. Le nouvel Exode, auquel présidèrent Zorobabel, un descendant de David, et le grand-prêtre Josué, ne fut pas heureux; pourtant, la reconstruction du Temple recommença en 535, malgré les intrigues des Samaritains, qui dénonçaient aux rois de Perse l'ambition des Juifs. Il fallut, vers 458, l'ascendant religieux d'Esdras (Ezra), et, 13 ans plus tard, le tact politique de Néhémie, qui avait occupé de hautes fonctions à la cour de Perse, pour donner une organisation solide au peuple juif. Cette organisation fut essentiellement théocratique; la Judée fut gouvernée par un grand-prêtre, assisté, plus tard, d'un *Sanhédrin* ou Conseil. Le mosaïsme, jusque-là un idéal, devint, pour la première fois, une réalité. Plus de retours vers le polythéisme, plus de prophètes, mais des docteurs de la loi ou scribes, des écoles de

(1) Reuss, *La Bible*, t. VIII, p. 76.

théologie et, nouveauté essentielle, des oratoires ou synagogues, où les laïcs se réunissaient pour lire les livres saints et pour échanger des idées à leur sujet. C'est de la Synagogue, non du Temple, que devait sortir l'enseignement chrétien.

Les événements les plus importants de cette période furent la promulgation de la Loi par Esdras et le schisme des Samaritains, qui établirent au Garizim un sanctuaire rival de celui de Jérusalem. Plus tard, un autre sanctuaire fut construit en Égypte par Onias et considéré également comme schismatique (150). Après Alexandre, la Judée appartint pendant un siècle aux Ptolémées (320), puis aux Séleucides (189); Antiochus IV persécuta les Juifs, qui répondirent par une insurrection dont le chef, un des fils du prêtre Matathias, Judas Macchabée (*marteau?*), remporta quelques succès éclatants (167-160). La lutte dura longtemps, sous des pontifes dits *Asmonéens* (du nom du bisaïeul de Matathias), membres de la nombreuse famille dite des Macchabées; enfin, l'un d'eux, Siméon, prit le titre de prince des Juifs (142). Ses successeurs, Hyrcan, Aristobule, Alexandre Jannée, furent à la fois rois et grands-prêtres. Sous Hyrcan II, Jérusalem fut conquise par Pompée (63), et Hérode l'Iduméen, fils d'un ministre d'Hyrcan, se fit donner la couronne par le triumvir Antoine. Après sa mort, son royaume fut divisé en trois *tétrarchies* et partagé entre ses enfants, auxquels les procurateurs romains ne laissèrent que l'apparence du pouvoir. Les exactions des Romains provoquèrent une révolte générale (+ 66) qui se termina, sous Vespasien, par la prise et la destruction de Jérusalem (70); le

temple fut brûlé, les habitants massacrés ou vendus comme esclaves. Une nouvelle insurrection, dirigée par le faux Messie Barcochébas, ne fut pas plus heureuse. Béthar, la dernière forteresse juive, tomba aux mains des Romains et Hadrien fonda, sur les ruines de Jérusalem, la colonie d'Ælia Capitolina (136).

Alors s'acheva la dispersion du peuple juif. C'est cette dispersion que le sénateur romain Rutilius Namatianus, écrivant peu après la prise de Rome par Alaric (410), considérait comme la source de tous les maux de l'Empire; car chaque communauté juive abrita bientôt une communauté chrétienne naissante et marqua une étape dans la conquête du monde antique par le christianisme. « Plût au ciel, dit Rutilius, que la Judée n'eût jamais été soumise par les guerres de Pompée et les armes de Titus! Le mal déraciné étend d'autant plus sa contagion et la nation vaincue opprime ses vainqueurs. » Un peu plus haut, par une allusion évidente à un mot de saint Paul, il appelle le judaïsme la « racine de la folie » (*radix stultitiæ*). Titus déjà, au dire de Tacite, avait déclaré qu'il fallait détruire le temple de Jérusalem, parce que le christianisme était sorti du judaïsme et que, *la racine arrachée*, la tige périrait plus sûrement. (1) Titus n'a guère pu dire cela en 70; mais Tacite a pu le penser quarante ans plus tard.

*
* *

69. Pendant les cinq siècles qui s'écoulèrent entre le retour de la Captivité et l'ère chrétienne, le chris-

(1) Tacite, fragment dans Sulpice Sévère, *Chron.*, II, 50.

tianisme s'élabora dans le monde juif par le mélange de doctrines mosaïques, persanes et grecques. Le centre religieux était naturellement Jérusalem, où des tendances opposées et d'ailleurs confuses, qu'il est aujourd'hui difficile de définir, étaient représentées par les Saducéens (de la famille d'un prêtre nommé Sadok) et les Pharisiens (de *Peroushim*, « les séparés »?). Les Saducéens niaient la résurrection et les anges, que reconnaissaient les Pharisiens (*Actes*, 23, 8). Parmi les doctrines nouvelles du judaïsme d'alors, il en est qui semblent persanes, comme celles de l'Esprit du mal (Satan), des archanges et des anges; il en est d'helléniques, peut-être orphiques et platoniciennes, comme celles de l'ascétisme, des peines et des récompenses futures, du péché originel. L'invasion des idées helléniques était favorisée par l'existence de grandes colonies juives en Égypte (surtout à Alexandrie) et en Cyrénaïque. C'est pour ces Juifs, oublieux de leur langue, que l'Ancien Testament fut traduit en grec; ce sont eux qui imaginèrent d'expliquer par l'allégorie—à l'exemple des philosophes stoïciens—ce qu'il y avait de trop bizarre dans les légendes bibliques. Leurs idées nous sont connues par Philon, juif alexandrin contemporain de Jésus. En Palestine même, l'infiltration de l'hellénisme est bien attestée; des docteurs juifs prirent des noms grecs et parlèrent le grec. Dès le second siècle avant Jésus-Christ, il y eut en Palestine un « péril hellénique »; l'alliance entre Juifs et Grecs, prêchée par saint Paul, avait été préparée depuis longtemps.

70. Un ascétisme semblable à celui des Pythagoriciens inspirait les Esséniens de Palestine et les

Thérapeutes d'Égypte (1), qui vivaient en petites communautés laborieuses, n'avaient pas d'esclaves et mettaient leurs biens en commun. Ils pratiquaient une sorte de baptême, n'immolaient pas de victimes, tenaient en haute estime la chasteté et refusaient de jurer; c'est de leur sein que sortit saint Jean-Baptiste. Suivant Josèphe, ils croyaient que les âmes étaient attachées aux corps comme à une prison, que celles des bons allaient habiter les îles au delà de l'Océan, que les autres étaient livrées sous terre à des tourments éternels. Si Josèphe est bien informé à cet égard, l'origine hellénique de la secte ne peut faire de doute. Les Esséniens avaient aussi des doctrines secrètes qu'ils juraient de ne pas révéler; peut-être a-t-on eu raison d'y voir la source des absurdes spéculations de la Kabbale juive, que nous connaissons par les livres hébreux du moyen âge comme le *Zohar* (« livre de la splendeur »). La Kabbale est une doctrine magique et grossièrement panthéiste, où les valeurs numériques des lettres, les légions d'anges et de démons, les *émanations* de la lumière jouent un grand rôle; c'est une des pires aberrations de l'esprit humain.

71. Le livre de l'*Ecclésiaste* (en hébreu *Koheleth*, « le prédicateur »), qui se donne comme l'œuvre du roi Salomon, mais qui fut écrit vers 200 av. J.-C., déplore la surabondance des livres (12,12); malheureusement, il ne nous reste rien de toute cette littérature. L'Ecclésiaste enseigne que tout est vanité et en tire cette

(1) Si le nom de *Thérapeutes* (guérisseurs) est la traduction grecque de celui d'*Esséniens*, ce dernier peut dériver de l'hébreu *asah*, guérir.

conséquence épicurienne qu'il faut jouir de la vie. L'*Ecclésiastique*, ou la Sagesse de Jésus, fils de Sirach, est un recueil de petits discours pleins de bonnes intentions; l'auteur (vers 200) n'était pas ignorant des idées grecques. Le livre d'Esther (vers 150) est un conte édifiant qui atteste une certaine familiarité avec les choses de la Perse, mais présuppose, dans son état actuel, que l'Empire perse n'existe plus depuis longtemps. Le nom d'Israël ne s'y rencontre pas plus que celui de Dieu; l'esprit général en est matérialiste et grossier. A cette période appartiennent encore le livre de Daniel (voir p. 288), ceux des *Chroniques*, d'Esdras et de Néhémie, des Macchabées. La valeur historique des deux premiers livres des Macchabées est considérable, celle des deux derniers presque nulle. Le quatrième, qui est une homélie plutôt qu'une histoire, est remarquable par le développement des idées sur l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses futures. Le livre de Tobie (vers 150) est un roman comme celui d'Esther, imprégné d'idées persanes et où Ṣatan joue un rôle qui n'a rien de mosaïque. Enfin le livre dit de la *Sapience* de Salomon (vers 50) paraît, comme les trois derniers livres des Macchabées, avoir été écrit à Alexandrie, dans un milieu païen qui était hostile au judaïsme, et ne l'était pas seulement pour des motifs religieux.

72. Il faut encore dire quelques mots de trois compositions fort singulières. L'Apocalypse d'Esdras, appelée par la Vulgate le quatrième livre d'Esdras, fut écrite en Égypte après la ruine du Temple, sous Domitien. Ce sont des révélations et des visions

qu'Esdras aurait eues pendant la Captivité; le Messie y est prédit; il sera le fils de Dieu et vivra quatre siècles, après quoi viendra la Résurrection. De la même époque est le livre dit du Prophète Baruch, ami de Jérémie, qu'admirait tant La Fontaine; certains critiques le font pourtant remonter au IIIe et même au IVe siècle avant Jésus-Christ. Le livre d'Hénoch, perdu vers l'époque de Charlemagne, fut retrouvé en 1773 dans une traduction éthiopienne; c'est une sorte d'apocalypse attribuée au patriarche Hénoch, pleine de visions sur la chute des anges, la destinée des âmes après la mort, le Messie dit *Fils de l'homme* comme dans Daniel (7,13), désignation que se donne souvent Jésus dans les Évangiles. Ce livre se compose des fragments de cinq autres ouvrages, réunis de façon très arbitraire; le fond remonte à l'époque de la domination syrienne, entre 200 et 170 avant notre ère. On est loin de voir clair encore dans ces rêveries; comme dans celles portant le nom d'Esdras, on a cru y reconnaître des interpolations d'origine chrétienne.

73. Vers le début de notre ère, le plus grand docteur juif à Jérusalem était Hillel, né à Babylone, dont le petit-fils Gamaliel aurait été l'un des maîtres de saint Paul. Le peu que nous savons de la doctrine de Hillel respire la douceur et l'amour de l'humanité. A un païen qui lui demandait un résumé de sa religion, parce qu'il voulait se convertir au judaïsme, il répondit : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît, c'est toute la loi; le reste n'en est qu'un commentaire. » Voilà presque exactement la morale de Jésus (Mt., 22, 39; Mc., 12, 31; Lc., 10, 27).

Hillel insistait aussi sur l'idée que l'homme avait été fait à l'image de Dieu et en déduisait les devoirs de l'homme envers lui-même. Il dit ailleurs : « Mon âme est un hôte sur la terre, envers lequel je dois remplir les devoirs de la charité. » « Ne juge pas ton prochain jusqu'à ce que tu sois à sa place. » (cf. Mt., 7, 1). « Mon humilité est mon exaltation, mon exaltation est mon humilité. » « Là où il n'y a pas d'hommes, travaille à te montrer homme. » Comme Hillel était Pharisien, on a quelque peine à s'expliquer l'animosité de Jésus contre ceux de cette secte, dont les idées étaient si bien d'accord avec les siennes (Mc., 12, 26-34). Il faut que nos Évangiles aient été rédigés par des hommes qui, ignorant un état de choses antérieur, confondaient avec les Pharisiens étroits et rigoristes tous les docteurs de la loi. L'hostilité montrée par les Pharisiens au christianisme de l'école de saint Paul explique peut-être le rôle fâcheux qui leur est prêté dans le Nouveau Testament.

*
* *

74. Depuis qu'ils ont cessé d'être une nation, les juifs ont vécu parmi les nations, presque toujours persécutés ou honnis, mais constants dans leur foi. L'Église aurait pu les anéantir, comme les Ariens et les Manichéens; elle les conserva à titre de dépositaires de l'Ancienne Loi, de témoins de l'Évangile, et c'est même à Rome qu'ils furent le moins maltraités. Exclus de presque toutes les fonctions, de la plupart des professions, de l'agriculture, ils développèrent des qualités commerciales qui leur permirent de vivre.

mais contribuèrent à les rendre odieux, tant par les richesses qu'ils acquirent que par celles dont on leur attribua la possession. Leur grand titre d'honneur, c'est d'avoir, presque seuls en Europe jusqu'à la Réforme, maintenu l'idée de l'unité divine et refusé d'admettre le *credo* irrationnel de Nicée. Mais leurs doctrines particulières, ou plutôt les subtiles discussions de leurs docteurs sur la Loi, qui forment les Talmuds de Jérusalem (Ier-IVe siècle) et de Babylone (III-Ve siècle), ne constituent pas des enrichissements pour l'esprit humain. Si leur plus grand philosophe, Moïse Maïmonide de Cordoue (1135-1204), fut un libéral, presque un rationaliste, il fallut attendre le XVIIIe siècle pour que le véritable libéralisme religieux pénétrât en Israël; il y eut même un peu partout, depuis le XVIe siècle, une réaction obscurantiste. Aujourd'hui encore, la plupart des onze millions d'Israélites sont, à cet égard, plus arriérés que les chrétiens, parce qu'ils observent avec rigueur le sabbat et d'absurdes interdictions alimentaires. La religion juive n'est vraiment peu gênante que pour ceux qui se réclament d'elle sans la pratiquer. L'émancipation intérieure du judaïsme sera pour lui le plus pressant des devoirs dès que son émancipation politique et sociale, encore imparfaite, aura été complétée par l'opinion et les lois.

75. Dans l'Empire romain, les juifs, sauf de rares exceptions (1), n'avaient pas de droits politiques

(1) Saint Paul était citoyen romain; quelques juifs eurent même le rang de chevaliers.

et ils payaient un impôt spécial; à cela près, ils étaient libres, mais la propagande religieuse leur était interdite. Ils avaient fait un grand nombre de prosélytes dans les pays grecs depuis l'époque d'Alexandre, les uns convertis sans réserve, les autres admis seulement à certains rites (ceux qu'on appelait les *prosélytes de la porte*). Les empereurs chrétiens commencèrent à persécuter les juifs et à solliciter parmi eux des conversions. Dans les royaumes barbares d'Occident, ils vécurent en bon accord avec les populations, qui les considéraient un peu comme des magiciens. En Espagne, poussés par le clergé, les rois visigoths les réduisirent en servage (694), mais ils devinrent libres lors de la conquête arabe (711) et se distinguèrent alors dans la médecine et l'astronomie; ils traduisirent aussi des ouvrages grecs et arabes qu'ils rendirent ainsi accessibles à l'Occident. En France et en Allemagne, leur influence alarma Agobard, évêque de Lyon, qui écrivit contre eux des diatribes (820); des excès populaires se produisirent dès la fin du IXe siècle. Mais les vraies persécutions, atroces et sanglantes, ne commencent qu'avec les Croisades. Les premiers Croisés massacrèrent tous les juifs qu'ils rencontrèrent, les considérant comme des « déicides », et, à Jérusalem, en brûlèrent des milliers dans leurs synagogues. L'Angleterre les expulsa en masse (1290); puis ce fut le tour de la France (1306, 1395), de l'Espagne (1492), du Portugal (1407). Les juifs, chassés d'Espagne, s'établirent au Maroc et en Turquie, seul pays qui les ait accueillis avec bienveillance: ils y ont conservé la

langue espagnole, notamment à Salonique, où ils sont plus de 60 000 aujourd'hui. Les juifs de France se portèrent vers l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne. Toutes les cruautés à l'égard des juifs, meurtres, sévices, spoliations, ont été inspirées par le fanatisme du clergé et la cupidité des souverains en mal d'argent, comme Édouard Ier et Philippe-Auguste. Pour légitimer, en apparence, ces excès odieux, on reprit contre les juifs l'accusation lancée par certains païens contre les premiers chrétiens, de tuer des enfants pour mêler leur sang au pain azyme; ces accusations ineptes, dont pas une n'a été juridiquement établie, se sont renouvelées périodiquement jusqu'à nos jours. On prétendait aussi que les juifs profanaient les hosties, qu'ils ruinaient les chrétiens par l'usure, qu'ils étaient secrètement d'accord avec les Infidèles. Quand une épidémie éclatait, c'étaient les juifs qui avaient empoisonné les puits; ainsi la Peste noire (1348-1350) fit massacrer des milliers de juifs, depuis la Provence jusqu'en Autriche. C'était, toujours et partout, la « faute des juifs », bon prétexte à pillages et à tueries.

76. Là où les juifs furent tolérés, comme en Italie, en Pologne, dans une partie de l'Allemagne, on les parqua dans des quartiers spéciaux (*ghetto*, en Italie), avec défense d'en sortir après certaines heures, et on leur imposa un costume distinctif pour les empêcher d'avoir des rapports avec les chrétiens.

77. Toutes les lois contre les juifs furent plus ou moins appliquées. Les princes, quand ils avaient besoin d'argent, rappelaient les juifs moyennant finances; puis, quand ils croyaient que leur activité les

avait enrichis à nouveau, ils les chassaient pour confisquer leurs biens.

78. Ceux des juifs qui se convertissaient de gré ou qu'on convertissait de force ou par surprise, notamment en Espagne, tombaient, par le fait du baptême, sous la coupe de l'Inquisition. Alors, si les convertis observaient ou semblaient observer encore des rites judaïques, on les déclarait relaps et on les brûlait. Tel fut le sort d'innombrables malheureux appelés *nouveaux chrétiens* ou *marranes*, dont l'Inquisition d'Espagne fit de joyeuses flambées, après avoir chassé d'Espagne ceux qui refusaient de se convertir.

79. Ce n'est pas le lieu d'insister sur le martyrologe des juifs au moyen âge; mais peut-on oublier les héroïques victimes brûlées en 1288 à Troyes, celles des massacres de Londres et de Norwich (1190), de Spire, de Worms et de Francfort (1350)? En 1510 encore, dans la marche de Brandebourg, accusés d'avoir profané une hostie, quarante juifs montèrent ensemble sur un bûcher de Berlin.

80. Au XVIIe siècle, on ne les tue plus guère, si ce n'est comme *marranes* en Espagne, mais on les pille un peu partout; ils sont taillables et corvéables à merci, plus que les vilains. Cependant, les juifs parvinrent à une certaine prospérité en Hollande, en Angleterre et dans l'ouest de l'Allemagne. En pays musulman, il y avait beaucoup plus de tolérance, mais la sécurité des juifs était très précaire. Un faux prophète, Sabbataï Sévi, parut à Smyrne, se dit le Messie, fanatisa une partie des juifs de l'Empire ottoman et finit par se convertir à l'islamisme (1666)

81. L'ère de la tolérance fut ouverte par les rationalistes du XVIIIe siècle. Un juif de Berlin, Moïse Mendelssohn (1719-1786), y contribua en essayant de *moderniser* ses coreligionnaires, de les réconcilier avec la civilisation qui les entourait. Les premières mesures bienveillantes furent prises par l'empereur Joseph II (1781); mais la réforme décisive, l'émancipation légale, fut l'œuvre de l'Assemblée Nationale, exhortée à la tolérance par l'abbé Grégoire (1791). Les armes de Napoléon portèrent les idées libérales en Allemagne; elles reculèrent lors de la Restauration, notamment en Prusse, où, aujourd'hui encore, aucun juif ne peut être diplomate ni officier. Pourtant, l'impulsion était donnée et l'émancipation légale se poursuivit (Prusse, 1837; Italie, 1848; Autriche, 1867). La Constitution des États-Unis n'avait admis aucune distinction fondée sur la différence des cultes; ce pays est resté le grand asile des juifs, persécutés en Russie et en Roumanie. En Angleterre, l'émancipation complète date seulement de 1860, époque où le Parlement et la magistrature s'ouvrirent aux juifs. En Russie, où ils sont plus de 7 millions, les persécutions n'ont pas cessé, malgré les dispositions tolérantes d'Alexandre II (1855-1881). L'avènement d'Alexandre III fut marqué par des scènes de pillage à la suite desquelles le ministre Ignatieff fit promulguer les lois dites *provisoires* de mai 1882, qui aggravèrent la condition des juifs, déjà astreints à la résidence dans certaines provinces : on leur interdit d'habiter hors des villes (par conséquent, de se livrer à l'agriculture); on expulsa du pays ceux qui ne possédaient pas la

nationalité russe. Ces lois, appliquées surtout depuis 1891, ont motivé une énorme émigration. Mais la situation devint encore pire sous Nicolas II, conseillé, comme son père, par le procureur du Saint Synode, Pobedonoszew, que Mommsen a flétri du nom de « Torquemada ressuscité ». Avec la complicité tacite du gouvernement et la coopération active de la police, les juifs, suspects de tendances révolutionnaires, furent assommés en foule à Kichineff, à Odessa, à Kieff, dans 120 autres villes ou bourgades; des femmes et des enfants furent hachés en morceaux. L'Europe, qui avait laissé Abd ul Hamid massacrer, en pleine paix, 300 000 de ses sujets arméniens (1896), se contenta de ne pas applaudir à ces nouvelles tueries. Un homme de cœur, le comte Jean Tolstoï, ancien ministre de Nicolas II, a réclamé dans un livre, en 1907, l'égalité des juifs russes devant la loi, et cela dans l'intérêt même de la Russie, où les lois d'exception contre les juifs perpétuent la corruption et l'arbitraire. Ces lois d'exception n'ont disparu qu'avec l'autocratie (1917).

82. En Roumanie, la situation faite aux juifs était si cruelle que le Congrès de Berlin, en 1878, insista pour qu'ils reçussent les droits de citoyens. La Roumanie le promit, mais manqua de parole; elle imagina une procédure très lente, suivant laquelle chaque « naturalisation » doit être accordée par un double vote du Parlement. On naturalisa en bloc 800 Israélites qui avaient servi dans la guerre contre la Turquie et l'on refusa ce bénéfice à presque tous les autres (280 000), bien qu'ils soient soumis à l'obligation du service militaire. Considérer comme des étrangers des gens

que l'on incorpore dans l'armée, alors qu'ils ne peuvent se réclamer d'aucune autre patrie, est une monstruosité sans autre exemple dans le droit public.

83. Après l'émancipation des juifs dans l'Europe occidentale, leurs adversaires se sont placés, pour les combattre, en dehors du terrain religieux. Le chauvinisme allemand, surexcité par la guerre de 1870, lança l'anathème sur la « race sémitique », jugée inférieure à la « race germanique », comme si l'expression de *race*, appliquée à des sous-variétés de la race blanche, était scientifiquement défendable. Ce nouvel *antisémitisme*, affublé d'un masque patriotique, fut d'abord propagé à Berlin, avec la connivence de Bismarck, par le pasteur de cour Stœcker (1878) ; à Vienne, il a trouvé un représentant énergique en Lueger, clérical se disant socialiste chrétien, qui a prétendu défendre contre le juif le « petit homme » autrichien, commerçant ou ouvrier. D'Allemagne, le mouvement passa en France (vers 1883), où, favorisé par les jésuites et les assomptionistes, il réussit au delà de toute espérance pendant dix ans. L'Algérie, dont la population juive avait été naturalisée en bloc par le ministre juif Crémieux (novembre 1870), exécutant un projet d'ailleurs préparé sous l'Empire, connut un moment tous les excès de l'antisémitisme : des boutiques furent saccagées, des femmes fouettées ; il y eut même des assassinats. En France, l'affaire Dreyfus, après avoir démesurément accru le crédit du parti antisémite, ouvrit enfin les yeux des républicains sur le vrai but de cette propagande, dirigée contre une des idées maîtresses de la Révolution, celle de tolérance, et contre la

Révolution elle-même. Mais cette longue campagne, qui s'est poursuivie d'ailleurs après la réhabilitation du capitaine Dreyfus (1906), n'a pas été vaine; le préjugé a reparu dans toutes les classes de la société et il faut aujourd'hui à un juif, pour conquérir une situation quelconque, beaucoup plus de talents et d'efforts qu'à ses concitoyens d'autres confessions. (1)

84. La religion juive a évolué avec les milieux. Maïmonide formula un *credo* en 13 articles, comprenant l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps, qui est aussi loin du judaïsme biblique que le catholicisme du concile de Trente l'est des Évangiles. Chez les juifs instruits, un peu partout, le rationalisme domine, avec une certaine piété pour leurs ancêtres qui leur tient lieu de foi. Des synagogues libérales se sont fondées en Allemagne et même à Paris; en Galicie, en Pologne, en Palestine, l'orthodoxie est encore très puissante et se complique souvent de thaumaturgie. Cela est surtout vrai des 400 000 *Hassidim* ou dévots, dont le mysticisme fut, au XVIIIe siècle, une réaction contre le formalisme talmudique; ils constituent aujourd'hui, en Galicie, en Pologne, en Lithuanie, des communautés hostiles à l'esprit moderne, où le culte, bruyant et désordonné, prend l'apparence d'un délire religieux.

En revanche, la secte russe et turque des Karaïtes, fondée vers l'an 800, est étrangère à tout mysticisme, rejette le Talmud et s'en tient presque exclusivement à la Bible. Catherine II ayant assuré des privilèges aux

(1) *Grande Encyclopédie*, art. *Juifs*, à la fin.

Karaïtes russes, ils n'ont jamais été molestés; mais aucun juif ne peut se convertir au karaïsme.

85. Un des résultats des persécutions a été de donner une vie nouvelle à la vieille chimère du retour des juifs en Palestine, destinée à devenir un État juif de refuge; c'est le but que poursuivent les *Sionistes*. Une autre société, celle des *Territorialistes*, cherche seulement un territoire *quelconque* où les juifs persécutés puissent s'établir en masse et former un corps politique. Plus pratiques et moins ambitieuses, l'Alliance israélite universelle (1860) et d'autres sociétés analogues à Londres, à Berlin et à Vienne s'occupent du relèvement des juifs orientaux par la création d'écoles; une société anglaise, fondée par le riche financier Maurice de Hirsch, crée des colonies pour les persécutés dans la République Argentine, au Brésil et au Canada. L'émigration vers les États-Unis est devenue si considérable depuis 1881 que New-York est aujourd'hui, avec ses 1 400 000 Israélites, la véritable métropole du judaïsme.

86. Les juifs ne font pas de prosélytisme, mais on en fait beaucoup parmi eux. Ceux qui se convertissent au christianisme sont ou bien des mendiants astucieux, qui acceptent le baptême plusieurs fois plutôt qu'une, ou bien des jeunes gens pauvres, mais laborieux, que les lois restrictives empêchent de fréquenter les écoles et de gagner leur pain (surtout en Russie); ou enfin des riches qui, ne croyant à rien, achètent par le baptême le droit de se faire mal recevoir dans les salons. Leurs enfants sont généralement antisémites.

BIBLIOGRAPHIE

Les sources d'information les plus abondantes sont les encyclopédies et dictionnaires bibliques de Smith, Cheyne, Hastings, Vigouroux, l'*Encyclopédie de théologie protestante* de Hauck (3e éd., allem.) et la *Jewish Encyclopedia* (angl.). L'ouvrage de S. Munk, *La Palestine*, quoique vieux (1845), reste admirable et indispensable. Il y a un Dict. de la Bible illustré, en un seul vol., publié par Piercy en 1908 (anglais).—On peut se tenir au courant avec la *Revue biblique* et la *Revue des Études juives*.

E. Meyer, *Die Israeliten und ihre Nachbarstämme*, 1906; R. Kittel, *Gesch. des Volkes Israël*, 1912; Piepenbring, *Hist. du peuple d'Israël*, 1898; E. Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, 3 vol., 1887-1894; Wellhausen, *Prolegomena zur Geschichte Israëls*, 5e éd., 1904 (cf. Renan, *Journ. des Sav.*, 1886, p. 201); Robertson Smith, *The relig. of the Semites*, 3e éd., 1904; A. Loisy, *La religion d'Israël*, 1908; K. Budde, *Altisraelit. Religion*, 3e éd., 1912; E. Sellin, *Einleitung in das alte Testament*, 2 vol., 1910; C. Steuernagel, *même titre*, 1912.

6.—E. Reuss, *La Bible*, 17 vol. 1877-1881 (trad. avec introd. et commentaires; indispensable pour toute étude sérieuse); E. Kautzsch, *Die heiligen Schriften des A. T.*, 3e éd., 1908; *Die Apokryphen und Pseudepigraphen des A. T.*, 2 vol., 1900 (trad. allemandes de textes qu'on ne trouve pas traduits ailleurs); Nowack, *Hand-Commentar zum alten Testament*, 1901 et suiv.—Pour l'usage courant, une Bible protestante à 1 franc peut suffire; se méfier de la Bible de Lemaistre de Sacy.

7.—Loisy, *Histoire du canon de l'A. T.*, 1890.

8.—Art. *Bibelübersetzungen* (traductions de la Bible), dans Hauck.

12.—T. K. Cheyne, *Founders of old Testament criticism*, 1893; Margival, *R. Simon*, 1900; F. Stummer, *R. Simon*, 1912; Mangenot, *L'authenticité mosaique du Pentateuque*, 1907.

13.—Houtin, *La critique biblique au XIXe siècle*, 1902; *au XXe siècle*, 1906.

14.—Darmesteter, *Les Prophètes* (*Coup d'œil sur l'hist. du peuple juif*), 1892.

15.—Fr. Lenormant, *Les origines de l'histoire*, t. I, 2e éd., 1880.

17.—Gunkel, *Genesis*, 3e éd., 1910; Loisy, *Mythes babyloniens et Genèse*, 1901 (cf. S. R., *Cultes*, t. II, p. 387).

18.—Art. *Elohim*, *Jahve et Polytheismus*, dans Hauck.

22.—Art. *Teraphim*, dans Hauck.

23.—S. R., *Cultes*, t. I, p. 3; t. II, p. 32; t. III, p. 343.

25.—*Ibid.*, t. II, p. 443.

26.—*Ibid.*, t. III, p. 223.

27.—Frazer, art. *Taboo*, dans *l'Encyclop. Britannica*.

28.—S. R., *Cultes*, t. I, p. 15; t. II, p. 12.

30.—Culte de l'âne : *Ibid.*, t. I, p. 342 : culte du poisson, *Ibid.*, t. III, p. 43.

31.—W. Davies, *Magic, divination and demonology among the Hebrews*, 1898; Grüneisen, *Der Ahnenkultus und die Urreligion Israels*, 1900.

32.—Art. *Feasts*, dans Cheyne, et *Festivals*, dans *Jewish Encyclopedia*.

33.—Th. Reinach, *La fête de Pâque*, 1906.

35.—Art. *Purim*, dans Cheyne; Frazer, *Golden Bough*, 2e éd., t. III, p. 153.

38.—Art. *Priest*, dans Cheyne.

41.—Art. *Deuteronomy*, dans Cheyne; A. Pukko, *Das Deuter.*, 1910.

46.—Art. *Mizraim*, dans Cheyne.

47.—K. Budde, *Die Religion des Volkes Israel*, 1890.

49.—Art. *Amraphel*, dans *Jewish Encycl.*; *Jacob* et *Joseph*, dans Cheyne et Hastings.

52.—I. Lévi, *Le temple du dieu Jahou et la colonie d'Eléphantine* (in *Rev. études juives*, 1908, t. LIV et LVI); E. Meyer, *Papyrusfund von El.*, 1912; H. Anneler, *Juden von El.*, 1912.

53.—Rob Smith, *The prophets of Israel*, 1882; Darmesteter, *Les prophètes d'Israël*, 1892; E. Havet, *Modernité des prophètes*, 1891; Dujardin, *Notes sur le prophétisme* (in *Rev. des Idées*, 15 sept. 1907; p. 790 et suiv.); A. Causse, *Les prophètes d'Israël*, 1903.

57.—Condamin, *Le serviteur de Jahvé* (in *Revue biblique*, 1908, p. 162); art. *Servant of the Lord*, dans Cheyne.

59.—Art. *Daniel*, dans Cheyne et Hastings.

60.—Art. *Jonas*, dans Cheyne.

61.—M. Vernes, *Histoire des idées messianiques*, 1874; R. H. Charles, *Jewish Eschatology* (messianisme), 1899; I. Lœb, *Littérature des pauvres dans la Bible*, 1891; art. *Messias*, dans Hauck; Lagrange, *Le Messianisme chez les Juifs*, 1909; Hoonaker, *L'Ebed Jahvé* (*Rev. bibl.*, 1909, p. 497).

62.—P. Haupt, *Biblische Liebeslieder*, 1907; Huvelin, in *Études*, 1909, II, p. 70; P. Jouon, *Cantique des Cantiques*, 1909.

63.—Art. *Psalmen*, dans Hauck.

66.—B. Blake, *The book of Job*, 1911; K. Budde, *Das Buch Hiob*, 2e éd., 1913.

68 et suiv.—Cheyne, *Das religiöse Leben der Juden nach dem Exil*, 1899 (trad. augmentée de l'anglais); E. Sellin, *Jüdisches Gemeindewesen nach dem Exil*, 2 vol., 1901; E. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu*, 3e éd., 3 vol., 1901 (trad. angl.; ouvrage capital); J.-A. Montgomery, *The Samaritans*, 1907; Th. Reinach, *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme* (traduits et commentés), 1895.

69.—M. Nicolas, *Doctrines religieuses des Juifs*, 1860, et l'ouvrage cité de Schürer (68). Il existe une traduction anglaise de Philon (coll. Bohn).—A. Berthollet, *Daniel und die griechische Gefahr*, 1907.

70.—Art. *Essenier*, dans Hauck.—I. Lœb, art. *Cabale* dans la *Grande Encycl.* Il y a une traduction franç. du Zohar par J. de Pavly (1906 et suiv.; cf. *Rev. bibl.*, 1908, p. 588).

71.—Art. *Ecclesiastes, Esther, Esdras, Maccabees*, dans Cheyne. —E. Podechard, *L'Ecclésiaste*, 1912; Isr. Lévi, *L'Ecclésiastique*, 1901.

72.—H. Charles, *The Apocrypha of the O. T.*, 2 vol., 1913; *The book of Enoch*, 2e éd., 1913; W. Bousset, *Die jüdische Apokalyptik*, 1903; *Die Religion des Judentums im N. T. Zeitalter*, 1903. — F. Martin et autres, *Les apocryphes de l'A. T.*, 1905 et suiv.; Mangenot, *Le livre d'Hénoch* (*Rev. du clergé fr.*, 15 déc. 1907, p. 616); Vaganay, *Le IVe livre d'Esdras*, 1906; art. *Son of man* (fils de l'homme), dans Cheyne.

73.—Art. *Gamaliel* et *Hillel* dans *Jewish Encycl.*; Friedländer, *Synagoge und Kirche*, 1908.

74.—H. Graetz, *Gesch. der Juden*, 11 vol., 1861 (plus. éd.; tr. angl. et trad. fr. abrégée); Th. Reinach, *Histoire des Israélites*, 3e éd., 1903; I. Abrahams, *Jewish life in the middle ages*, 1896; S. R., *Émancipation intérieure du judaïsme* (in *Cultes*, t. II, p. 418); art. *Talmud* dans *Jewish Encycl.* et *Grande Encycl.*

75.—Th. Reinach, art. *Judæi*, dans Saglio; Strack, art. *Antisemitism*, dans Hastings, *Encycl. of Religion*, t. I (1908); Vacandard, *Études*, t. III, 1912 (question du prét. meurtre rituel).

76.—Art. *Rome* dans *Jewish Encycl.*

78.—E. N. Adler, *Auto de fe and Jew*, 1908.

81.—L. Allemand, *Les souffrances des Juifs en Russie*, 1907; L. Errera, *Les Juifs russes*, 2e éd., 1903 (trad. angl.). La source d'informations la plus sûre est le *Bulletin de l'Alliance israélite* (depuis 1861).

82.—Sincerus, *Les Juifs en Roumanie* (Londres), 1901.

83.—Anat. Leroy-Beaulieu, *Israël chez les nations*, 1893.—Sur la prétendue race juive : S. R., *Cultes*, t. III, p. 457.

84.—Cl. Montefiore, *Liberal Judaism*, 1903; Isr. Abrahams, *Judaism*, 1907; Bricout, *L'union libérale israélite* (in *Revue du clergé*, 1er nov. 1908); art. *Hassidim* et *Karaïtes*, dans *Jewish Encycl.*

85.—Art. *Alliance, Jewish Colonization, Zionism*, dans *Jewish Encycl.*

86.—Art. *Mission unter den Juden*, dans Hauck

CHAPITRE VIII

Les origines chrétiennes.

SOMMAIRE.—*Le canon du Nouveau Testament.—Traditions orthodoxes sur les Évangélistes.—Conclusions de la critique à ce sujet.—Date de nos Évangiles.—Les Évangiles synoptiques.—Témoignages de Papias.—Composition des Évangiles synoptiques.—Le quatrième Évangile.—Les Évangiles manquent d'autorité historique.—L'idée du Messie.—Silence des textes profanes.—Témoignage de Tacite.—Incertitudes sur la chronologie de la vie de Jésus.—Incertitudes sur sa mort.—Les Docètes.—Le Christ de saint Paul.—L'accomplissement prétendu des prophéties.—Valeur morale des Évangiles.—Théologie de saint Paul.—Évangiles apocryphes.—Paroles de Jésus.—Les Actes des apôtres.—Actes apocryphes.—Les Épîtres de Paul.—Chronologie de l'apostolat de Paul.—Les Épîtres catholiques.—L'épître de Jean et le verset des trois témoins.—L'Apocalypse de Jean.—L'Apocalypse de Pierre.—Lettres diverses.—Le Pasteur d'Hermas.—Le Symbole et la Doctrine des Apôtres.—Écrits pseudo-clémentins.—Simon le Magicien.—L'Antichrist.*

1. Toute histoire, à ses débuts, se pare de légendes; celle du christianisme ne fait pas exception. Les Églises veulent que les légendes du christianisme naissant soient de l'histoire pure; ce serait le plus surprenant des miracles.

2. Vingt-sept petits écrits grecs, tous dus à des

chrétiens, composent ce qu'on appelle le *canon* (1) du Nouveau Testament. Ce sont les quatre Évangiles (2) dits canoniques (Évangiles *suivant* Matthieu, Marc, Luc et Jean), les actes des Apôtres, vingt et une lettres attribuées à des apôtres (Paul, Pierre, Jean, Jacques, Jude) et l'Apocalypse attribuée à saint Jean.

3. Ce canon était à peu près constitué vers 350, après le concile de Nicée (325) et fut fixé pour l'Occident par saint Augustin en 397; il ne resta de doute que pour l'Apocalypse, encore suspecte en France au VIIIe siècle. Mais la première idée d'un *canon* remonte à 150 : c'est Marcion, réputé hérétique, qui forma alors la première collection de ce genre, comprenant Luc et des épîtres de Paul. Jusque-là, les citations de l' « Écriture », dans les œuvres des *Pères apostoliques* (ou anciens auteurs chrétiens orthodoxes), se rapportent presque exclusivement à l'Ancien Testament (3).

4. Entre 150 et 200 se place un catalogue latin mutilé, découvert à Milan par l'érudit Muratori (1672-1750); il énumère déjà les parties essentielles de notre canon, mais y ajoute l'Apocalypse de Pierre, retrouvée de nos jours en Égypte. Ce canon est probablement celui de l'Église de Rome au IIe siècle.

5. On pense que le canon définitif s'est formé de la réunion des écrits qui étaient lus dans la plupart des

(1) *Canon*, c'est-à-dire « règle ».

(2) *Évangile*, c'est-à-dire « bonne nouvelle ».

(3) « On peut assurer que ces écrivains (chrétiens de la première moitié du IIe siècle) ne connaissent pas nos Évangiles, ou, ce qui revient au même pour nous, qué, s'ils les ont connus, ils n'en parlent ni ne les citent jamais. » (Michel Nicolas, *Études sur la Bible*, t. II, p. 5.)

grandes Églises et considérés comme en accord avec les opinions moyennes de la chrétienté. D'un critérium scientifique, fondé sur l'origine et l'histoire de ces écrits, il ne pouvait pas alors être question. « S'il est vrai que l'Église ait usé d'une certaine critique dans le choix et l'acceptation des livres sacrés, cette critique n'était pas celle de l'historien moderne, mais un jugement inspiré par la foi et qui concernait la valeur de ces écrits au point de vue de la foi. » (1)

6. Matthieu ou Lévi était, suivant la tradition, un publicain ou fermier d'impôts qui s'attacha à Jésus. Marc aurait été le secrétaire de Pierre, qu'il suivit à Rome, et le fondateur de l'église d'Alexandrie. Un compagnon de saint Paul, Luc, médecin d'Antioche, écrivit, pour faire suite à son Évangile, les Actes des apôtres. Jean l'Évangéliste, fils de Zébédée, était un des douze apôtres, celui à qui Jésus, sur la croix, recommanda sa mère; après avoir vécu à Éphèse, il fut exilé à Patmos et c'est là que, très vieux, il aurait écrit l'Apocalypse.

Ainsi, s'il y avait quelque fondement dans la tradition, nous aurions les écrits de deux témoins de la vie de Jésus, Matthieu et Jean, et de deux amis intimes de Pierre et de Paul. Il importe peu que les Évangiles soient dits *selon* saint Matthieu, *selon* saint Luc; le prologue de l'Évangile de Luc montre assez que celui-ci se donne comme l'auteur, non comme l'inspirateur de son livre.

7. La tradition de l'Église n'est plus soutenable.

(1) Loisy, *Simples réflexions* (1908), p. 33.

Aucun Évangile n'est l'œuvre d'un témoin oculaire; il suffit de les lire pour s'en convaincre. A la vérité, quelques versets pourraient faire croire le contraire; aussi est-il nécessaire d'en parler ici. *Jean*, 19, 35 (un soldat a percé le flanc de Jésus d'un coup de lance) : « Et celui qui l'a vu en a rendu témoignage, et son témoignage est vrai, et lui sait qu'il dit la vérité, afin que vous aussi vous croyiez. » Cela signifie que le témoin invoqué est Jean, celui que le quatrième Évangile appelle « le disciple bien aimé » et qui, seul des Apôtres, aurait assisté à la Passion. Mais cette façon de s'exprimer ne convient évidemment pas à l'auteur du livre; c'est un appel au témoignage d'autrui; donc l'auteur de l'Évangile n'est pas un témoin. Le second passage se trouve à la fin du même Évangile, qui est d'ailleurs une addition ancienne au texte primitif. *Jean*, 21, 24 : « C'est le même disciple qui rend témoignage de ces choses et qui a écrit cela, et nous savons que son témoignage est véritable. Il y a encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites : si on les décrivait l'une après l'autre, je ne crois pas que le monde entier contînt les livres qu'on écrirait. » Ici, il est plus évident encore qu'un *rédacteur* atteste la véracité du *disciple;* mais « si ce disciple avait été, au su de tous, l'auteur de l'Évangile, on n'aurait pas eu besoin de le dire. » (1) Ces deux textes prouvent donc le contraire de ce qu'on leur fait signifier ordinairement et créent, par surcroît, une présomption de fraude pieuse à la charge du rédacteur définitif.

(1) Loisy, *Quatrième Évangile*, p. 250.

8. Dans le récit de l'arrestation de Jésus donné par Marc (14, 51-52), il est question de la fuite des disciples et d'un jeune homme qui suivait Jésus, ayant le corps couvert seulement d'un drap : « Et quelques jeunes gens l'ayant pris, il leur laissa le drap et s'enfuit nu de leurs mains. » On a cru longtemps que ce jeune homme était Marc lui-même et l'on a comparé ce passage à une signature d'artiste cachée dans le coin d'un tableau. Cela donnerait au récit de Marc une autorité immense, telle qu'aucun texte évangélique n'en possède. Mais la source de cet épisode est une prophétie d'Amos (2, 16) : « Au jour de la colère du Seigneur, *le plus courageux entre les plus braves s'enfuira tout nu.* » Voilà donc un détail, en apparence caractéristique, parce qu'il semble insignifiant, qui a été inséré dans le récit pour marquer, d'une façon puérile, l'accomplissement d'une prophétie. La même préoccupation a motivé l'insertion de nombreux épisodes dans nos Évangiles (p. 340). Quelle confiance avoir en des textes qui ont subi de pareilles altérations?

9. La conclusion de l'exégèse libérale, en cette délicate matière, a été formulée ainsi par M. l'abbé Loisy (1908) : « On fausse entièrement le caractère des plus anciens témoignages concernant l'origine des Évangiles, quand on les allègue comme certains, précis, traditionnels et historiques : ils sont, au contraire, hypothétiques, vagues, légendaires, tendancieux; ils laissent voir que, dans le temps où l'on se préoccupa d'opposer les Évangiles de l'Église au débordement des hérésies gnostiques, on n'avait sur leur prove-

nance que les renseignements les plus indécis. » (1)

10. Pourquoi seulement *quatre* Évangiles canoniques? « Parce que, dit saint Irénée (vers 170), il y a quatre points cardinaux. » On demande une meilleure raison. Il y avait un très grand nombre d'écrits dits Évangiles; l'Église a fini par en adopter quatre, dont elle a garanti l'inspiration et la véracité absolue, sans doute parce qu'ils étaient très répandus dans autant d'Églises très influentes, Matthieu à Jérusalem, Marc à Rome ou à Alexandrie, Luc à Antioche, Jean à Éphèse. Quand le canon a été constitué, ces Évangiles étaient trop connus pour qu'on pût en faire abstraction et en tirer un récit unique, au prix de la destruction des sources. Ce récit unique—ce qu'on appelle une *harmonie évangélique*—aurait beaucoup facilité la tâche de l'Église, embarrassée de quatre Évangiles soi-disant inspirés qui sont contradictoires et inconciliables. Si donc nous avons quatre Évangiles canoniques, alors que le canon était en formation dès 150, c'est que nos Évangiles sont sensiblement antérieurs à cette date, conséquence qui n'exclut pas, d'ailleurs, l'hypothèse de remaniements plus tardifs.

11. Il est possible de fixer approximativement la date de nos Évangiles *dans l'état où ils nous sont parvenus*. Matthieu fait prédire à Jésus la ruine de Jérusalem (24, 29-31), aussitôt suivie de l'apparition du Fils de l'Homme dans les nuées ; cela n'a pu être écrit que très peu de temps avant ou après la

(1) Loisy, *Quelques réflexions*, p. 127.

catastrophe de 70, alors qu'on pouvait encore croire à la prochaine venue du Christ en gloire, préparée par ce grand bouleversement. Dans Luc (21, 9-24), la seconde venue (dite *parousie*, présence) est reculée : « La fin ne sera pas, dit Jésus, tout aussitôt (après la ruine de Jérusalem) ; il faut encore que les temps des nations soient accomplis. » Nous sommes ici entre 80 et 100, plus près de cette dernière date. Le passage parallèle de Marc (13) est inutilisable, car Jésus y prédit les souffrances des apôtres et la propagation de l'Évangile parmi toutes les nations ; c'est une interpolation manifeste. Mais le fond de Marc ayant certainement été connu de Matthieu, nous pouvons le placer entre 60 et 70. Quant à l'Évangile de saint Jean, s'il est de la même main que l'Apocalypse, qui date de 93, on peut en mettre la rédaction vers la fin du 1er siècle ou peut-être au début du siècle suivant.

12. La diffusion de nos Évangiles dans les communautés chrétiennes a été lente. Sauf Papias (vers 120), qui parle d'un récit de Marc et d'un recueil de discours de Jésus, aucun écrivain chrétien de la première moitié du IIe siècle ne cite les Évangiles ni leurs auteurs présumés (p. 316). Saint Justin (vers 150) allègue, il est vrai, les *Mémoires des Apôtres*, mais les extraits qu'il en donne ne sont jamais textuellement conformes à nos Évangiles ; quelques-uns proviennent d'Évangiles non reconnus, dits *apocryphes*, et d'autres on ne sait d'où. L'enseignement de Jésus est encore à l'état confus, comprenant les « nombreux écrits » dont parle le préambule de Luc et une quantité plus considérable encore

(1) Voir Michel Nicolas, *Études*, II, p. 8.

de traditions orales, qui se transmettaient par la prédication. Il est probable que nos Évangiles prirent le crédit que la foi leur a conservé, lorsque l'Église se trouva en présence des sectes dites gnostiques, qui s'appuyaient sur des livres sinon moins historiques, du moins beaucoup plus extravagants.

13. Les trois Évangiles de Matthieu, de Marc et de Luc racontent *à peu près* les mêmes faits dans un ordre analogue; on peut les imprimer sur trois colonnes (1); cette comparaison ou *synopse* leur a fait donner le nom de *Synoptiques*. L'Évangile de Jean est rebelle à toute comparaison de ce genre et doit être étudié à part.

14. Ici se pose la question la plus difficile de l'exégèse. Les trois Synoptiques, quand ils racontent les mêmes faits, ne les rapportent pas avec les mêmes circonstances. Là où ils concordent, ce n'est pas d'une façon générale, mais souvent à la lettre, dans le détail de longues phrases. Ces documents ont donc une ou plusieurs sources communes. Mais cette source ne peut avoir été un Évangile perdu, plus détaillé que ceux que nous possédons, car alors il n'y aurait pas, d'un Évangile à l'autre, des lacunes et variantes graves dans le récit d'un même évènement. Il y a nécessairement plusieurs sources, qu'il s'agit de déterminer. A cet effet, nous avons deux témoignages importants: le préambule de Luc et des fragments de Papias, rapportés, vers 330, par l'évêque de Césarée, Eusèbe (l'ouvrage même de Papias est perdu).

(1) Voir notamment la bonne édition donnée par Chastand et Morel, *Concordance des Évangiles*, Neufchâtel, 1901.

15. Voici le début de Luc : « Beaucoup (d'auteurs) ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses dont la vérité a été connue parmi nous avec une entière certitude, selon que nous les ont apprises ceux qui les ont vues eux-mêmes dès le commencement et qui ont été les ministres de la parole, j'ai cru aussi, très excellent Théophile (*on ne sait qui c'est*) (1), que je devais te les écrire par ordre, après m'en être exactement informé dès leur origine, afin que tu reconnaisses la certitude des choses dont tu as été instruit. » Cela signifie qu'il existait, quand Luc écrivait, beaucoup de récits évangéliques fondés sur le témoignage des apôtres, mais que l'ordre de ces récits laissait à désirer. Luc est donc un rédacteur qui travaille sur des témoignages écrits. Si tout ce qu'il y a d'important dans Matthieu et dans Marc se trouvait dans Luc, on croirait qu'il a visé ces deux Évangiles; mais, bien au contraire, des faits essentiels, comme le Massacre des Innocents, la Fuite en Égypte, se trouvent dans Matthieu seul, et quelques autres seulement dans Marc, dont un huitième à peu près lui appartient en propre. Donc, Luc n'a connu ni *notre* Matthieu, ni *notre* Marc. Dès à présent, il appert que Luc n'est pas un témoin, et que *notre* Matthieu et *notre* Marc ne sont pas des témoignages, mais tout au plus fondés sur des témoignages que nous n'avons plus.

16. Passons maintenant aux textes de Papias, évêque d'Hiérapolis en Asie vers 120, qui avait connu des *presbytres* ou *anciens*, lesquels, croyait-on, avaient

(1) L'épithète que lui donne Luc, *kratiste*, a fait supposer que Théophile était un fonctionnaire romain converti.

connu les apôtres. « Un *ancien* disait ceci : Marc, devenu l'interprète de Pierre, a soigneusement écrit tout ce dont il se souvenait; cependant, il n'a pas écrit avec ordre ce qui a été dit ou fait par le Christ, car il n'avait pas entendu le Seigneur et ne l'avait pas suivi; mais plus tard il avait suivi Pierre, qui, selon le besoin, donnait des enseignements, mais sans exposer avec ordre les discours du Seigneur; en sorte que Marc n'a fait aucune faute en écrivant ainsi certaines choses de mémoire, car il avait soin de ne rien omettre de ce qu'il avait entendu et de n'y introduire aucune erreur... Matthieu avait écrit en langue hébraïque les oracles du Seigneur et chacun les interprétait comme il pouvait. »

Ces deux textes, malgré la médiocrité évidente de leur auteur, sont d'une haute importance. Ils prouvent d'abord que *le* Marc, visé par l'*ancien* qui renseigna Papias, n'est pas *notre* Marc, puisque cet Évangile ne manque pas d'ordre, mais seulement une des sources de *notre* Marc; puis, que *notre* Matthieu n'est pas le Matthieu primitif, qui se composait de discours de Jésus notés en araméen et de façon assez obscure. Il n'y a d'ailleurs aucun motif de mettre en doute la bonne foi de l'informateur de Papias.

17. L'étude comparative et détaillée des Synoptiques autorise, je crois, les propositions suivantes, sur lesquelles, d'ailleurs, l'accord des critiques n'est pas complet :

1° Les parties communes à Matthieu et à Luc, qui manquent dans Marc, proviennent d'une traduction grecque du recueil araméen des discours (en grec, *logia*), attribué à Matthieu. Ce recueil comprenait aussi quel-

ques parties narratives servant de lien aux discours, mais—chose singulière—il ne comprenait pas la Passion. On l'appelle Q (initiale du mot allemand *Quelle*, source).

2° *Notre* Marc, dont la conclusion (16, 9-20) est une addition de la fin du 1er siècle, qui manque aux plus anciens manuscrits, est un remaniement de deux textes antérieurs : le premier était peut-être en araméen et il n'est pas sûr qu'il racontât la Passion; le rédacteur du second, qui la racontait, a connu Q; celui de *notre* Marc a connu Matthieu et même Luc.

3° *Notre* Matthieu a pour base Q, recueil plusieurs fois élargi et remanié, surtout à l'aide de la seconde rédaction de Marc.

4° *Notre* Luc est peut-être la seconde édition, plus complète, due au même rédacteur que la première, d'un texte que Marcion possédait en 150. Les Pères de l'Église (Tertullien, Épiphane) ont accusé Marcion d'avoir mutilé le texte de Luc et ont spécifié les passages qu'il *retranchait;* en réalité, il semble avoir possédé le Luc primitif, rédigé d'après une édition remaniée de Q, un état ancien de Marc, peut-être aussi la Première aux Corinthiens de Paul et d'autres documents perdus. *Notre* Luc atteste la connaissance des *Antiquités* de Josèphe, publiées en 93, ou, du moins, d'une source de cet ouvrage. Il est à remarquer que des sections propres à Matthieu (par exemple 17, 24-7; 20, 1-16) ne se retrouvent pas dans Luc et qu'*aucun* discours de Matthieu n'est reproduit par Luc.

5° L'Église a toujours appelé *premier* Évangile celui de Matthieu et *deuxième* Évangile celui de Marc. En réalité, le fond de Marc est antérieur à *notre* Mat-

thieu, mais le fond de Matthieu peut être antérieur à *notre* Marc.

6° Le quatrième Évangile, dit de Jean, est l'œuvre d'un juif hellénisant, inspiré de Philon d'Alexandrie. C'est, dit-on, un théologien mystique, non un historien (1). Pourtant, à le lire sans parti-pris, on s'assure qu'il prétend écrire une histoire vraie et réfuter implicitement celle des Synoptiques, qu'il connaît et dont il ne fait point cas.

18. A ceux qu'inquiètent les différences des trois Synoptiques entre eux et de ces Évangiles avec celui de Jean, on répond d'ordinaire que les Évangiles « se complètent mutuellement ». Cela n'est pas vrai. Loin de se compléter, ils se contredisent, et, quand ils ne se contredisent pas, ils se répètent. Du moins le Christ de Marc est-il *compatible* avec celui de Matthieu et de Luc; mais celui de Jean est tout autre. « S'il est une chose évidente entre toutes, mais où le plus puissant des intérêts théologiques fait que l'on s'aveugle inconsciemment ou volontairement, c'est l'incompatibilité profonde, irréductible, du quatrième Évangile avec les Synoptiques. Si Jésus a parlé et agi comme on le voit agir et parler dans les trois premiers Évangiles, il n'a pas parlé et agi comme on le voit agir et parler dans le quatrième. » (2) Il suffit, pour s'en convaincre, de savoir lire et d'être de bonne foi.

19. En somme, nos Évangiles nous apprennent ce que différentes communautés chrétiennes croyaient savoir de Jésus entre 70 et 100 après l'ère chrétienne;

(1) Loisy, *Autour d'un petit livre*, p. 93.
(2) Loisy, *Quelques lettres* (1908), p. 130.

ils reflètent un travail légendaire et explicatif qui, pendant quarante ans au moins, s'était fait au sein des communautés. Jean n'ayant pas de valeur historique et Luc étant un ouvrage de troisième main, restent les sources de Marc et de Matthieu, en particulier Q et le fond de Marc. Ce qu'il peut y avoir de solide dans ces écrits dérive donc de deux sources perdues dont rien ne nous garantit l'autorité. Il est même certain que le fond de Marc ne peut pas remonter à Pierre, témoin oculaire, car ce qui concerne Pierre dans Marc est vague ou hostile. Quant aux discours de Q, il est évident que personne ne les avait recueillis par écrit sur le moment; en mettant les choses au mieux, on n'y peut voir que l'écho des paroles que les disciples du Seigneur rapportaient longtemps après sa mort et que des hommes plus habiles, influencés par la prédication de saint Paul, ont arrangées, complétées et mises par écrit. Parler de l'authenticité du *Sermon sur la Montagne* (où la *Montagne* elle-même n'est qu'une fiction, destinée à donner un pendant au Sinaï) n'est pas le fait d'un esprit initié aux procédés de la critique. Bien plus : il y a des paroles comme celles que Jésus prononce pendant le sommeil des apôtres (Mt., 26, 39; Mc., 14, 35; Lc., 22, 41), dont on peut affirmer qu'elles n'ont été recueillies ni entendues par personne. « S'il n'y avait pas l'autorité de l'Église, écrivait saint Augustin, je ne croirais pas à l'Évangile. » (1) La

(1) Saint Augustin, *Contre l'épître intitulée* « du Fondement », § 5 (éd. Vivès, t. XXV, p. 435) : « *Ego vero Evangelio non crederem, nisi me catholicæ ecclesiæ commoveret auctoritas... Ego me ad eos teneam quibus præcipientibus Evangelio credidi.* »

situation est restée la même, bien que la science l'ait singulièrement précisée : les Évangiles, abstraction faite de l'autorité de l'Église, sont des documents inutilisables pour l'histoire de la vie réelle de Jésus; ils peuvent et doivent seulement servir à nous apprendre ce que les Églises primitives ont cru de lui et l'origine de l'influence immense que ces opinions ont exercée sur le genre humain.

*
* *

20. La comparaison de nos Évangiles et la distinction des couches successives qui les ont formés prouvent que même la légende de Jésus, telle que l'enseigne l'Église, n'est pas appuyée dans toutes ses parties par les textes qu'elle allègue. La naissance miraculeuse n'est pas dans Marc; elle paraît volontairement ignorée de Jean, qui admet la doctrine philonienne de l'incarnation du Verbe « premier-né de Dieu, second Dieu, intermédiaire entre Dieu et les hommes » (1), en y ajoutant seulement—chose essentielle, d'ailleurs—l'identification du Verbe incarné au Messie. Dans Matthieu et dans Luc elle est racontée avec des détails contradictoires. Jésus lui-même n'en parle jamais et ses parents ne le comprennent pas lorsque, s'étant attardé dans le Temple, il l'appelle « la maison de mon père ». (Lc., 2, 50.) La meilleure preuve que l'idée de la naissance miraculeuse s'est introduite assez tard dans la tradition, c'est que Matthieu et Luc donnent deux généalogies, d'ailleurs inconciliables, qui ratta-

(1) Expressions de Philon.

chent Jésus, par Joseph, au roi David. Ces généalogies, et d'autres sans doute que nous n'avons plus, ont été fabriquées pour les Juifs quand on a voulu confirmer la croyance juive qui faisait du Messie un descendant de David; l'histoire de la naissance divine a été introduite à son tour, lorsqu'on s'est habitué à l'idée de la divinité de Jésus.

21. Les Évangiles parlent, avec une grande simplicité, des frères et des sœurs de Jésus. Jésus, au dire de Matthieu, était l'aîné (Mt., 1, 25). L'idée que ces frères et sœurs étaient des cousins, ou des enfants d'un premier mariage de Joseph, est une subtilité de théologiens. « C'est la croyance à la virginité de Marie qui a obligé les auteurs ecclésiastiques à expliquer, on pourrait dire à éliminer leur qualité. » (1)

22. L'idée que Jésus est le Messie et qu'il est Dieu est déjà formée dans le quatrième Évangile; mais, dans les trois premiers, elle est seulement en voie de formation. Le point essentiel de la prédication de Jésus, dans ces Évangiles, est l'annonce du règne de Dieu, dont l'avènement est prédit comme très prochain (Mt., 16, 28; Mc., 9, 1; Lc., 9, 27). Jésus s'appelle Fils de l'Homme, ce qui, en hébreu, est synonyme d'homme, et Fils de Dieu, ce qui signifie inspiré de Dieu. Il interdit à ses disciples de l'appeler Messie (Mt., 16, 20) et il reproche aux scribes d'enseigner que le Messie doit descendre de David (Mc., 12, 35), preuve que la filiation davidique n'est pas moins une addition à la légende que la filiation surnaturelle. Dans le

(1) Loisy, *Quelques lettres*, p. 155.

discours prêté à saint Pierre par les *Actes* (2, 22), Jésus est seulement un homme divin, que Dieu a ressuscité et qu'il a élevé à sa droite. Enfin, il n'y a pas trace que les juifs aient accusé Jésus de s'être dit Dieu. « C'est seulement dans l'Évangile de Jean que les discours et les miracles du Christ tendent à prouver sa mission surnaturelle, son origine céleste et sa divinité. Cette particularité sert à montrer le caractère théologique et non historique du quatrième Évangile. » (1)

23. Jésus n'a pas désigné Pierre comme le chef de son église, il n'a pas « institué la papauté ». Le passage de Matthieu (16, 18) : « Tu es Pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Église...; je te donnerai les clefs du royaume des cieux, etc. » est une évidente interpolation, faite à une époque où il y avait déjà une Église séparée de la Synagogue. Dans les passages parallèles de Marc (8, 27-32) et de Luc (9, 18-22), il n'y a pas un mot de la primauté de Pierre, fait que Marc, qu'on dit disciple de Pierre, n'aurait pu omettre s'il en avait eu connaissance. L'interpolation paraît postérieure à la rédaction de l'Évangile de Luc.

24. Jésus n'enseigne aucun dogme, ni rien qui ressemble aux sacrements de l'Église. Baptisé par saint Jean, il ne baptise lui-même personne. Les paroles fameuses : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang » n'appartiennent pas à la tradition primitive sur la dernière Cène. « Jésus a seulement présenté le pain et le vin à ses disciples, en leur disant qu'il ne mangerait

(1) Loisy, *Réflexions*, p. 69.

ni ne boirait plus avec eux que dans le royaume des cieux. » (1) La doctrine du péché et de la justification est également absente de l'enseignement de Jésus dans les Évangiles (2). L'idée de la rédemption ne paraît que dans des passages interpolés, sous l'influence de la prédication de saint Paul.

25. Les miracles que la tradition évangélique attribue à Jésus sont des exorcismes (expulsions de démons) ou des allégories (la multiplication des pains, la transformation d'eau en vin aux noces de Cana). Le miracle le plus complet, la résurrection de Lazare *qui sentait déjà*, est lui-même allégorique; d'ailleurs, il se lit seulement dans saint Jean. S'il y avait eu là un fait réel, même embelli et transformé par la tradition la plus ancienne, il serait inexplicable que les Synoptiques n'en eussent rien dit.

26. Le miracle de la résurrection de Jésus est raconté, par les Synoptiques, avec des variantes inconciliables. La découverte du tombeau vide est d'autant moins digne de foi que Jésus, s'il a été livré au supplice, a dû être jeté par les soldats romains dans la fosse commune. La fin de Marc (16, 9-20), est, comme nous l'avons vu (p. 325), une addition postérieure, qui manque dans les bons manuscrits. « La tradition suivie par le rédacteur du premier Évangile est celle du Marc authentique, d'après laquelle les apparitions principales ont eu lieu en Galilée, celles que Luc et Jean placent à Jérusalem, le jour de la résurrection, étant

(1) Loisy, *Réflexions*, p. 90.
(2) Loisy, *Évangile et Église*, p. 199.

simplement ignorées. » (1) L'abbé Loisy a pu dire que l'auteur du troisième Évangile a « escamoté » le témoignage de Marc (16, 7), corroboré par Matthieu, touchant les apparitions de Jésus en Galilée (2), afin de réunir les disciples le jour de la résurrection et les retenir à Jérusalem jusqu'à la Pentecôte. Même dans l'état remanié de nos textes, on peut s'assurer que la résurrection de Jésus, si elle fut admise par les premières communautés chrétiennes et par saint Paul, leur était connue à titre de croyance pieuse et non de fait historique.

27. Peut-on du moins tenter d'extraire des Évangiles les éléments d'une biographie de Jésus? Il est contraire à toute saine méthode de composer—comme l'a fait encore Renan—une vie de Jésus, en éliminant le merveilleux des Évangiles. On ne fait pas de l'histoire vraie avec des mythes, pas plus que du pain avec le pollen des fleurs. Le Jésus historique est proprement insaisissable, ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait pas existé, mais simplement que nous ne pouvons rien affirmer à son sujet, faute de témoignages remontant sans conteste à ceux qui l'ont vu et entendu.

*
* *

28. L'époque où se place l'enseignement de Jésus est une de celles que nous connaissons assez bien par les textes profanes; or, les auteurs contemporains sont

(1) Loisy, *Quelques lettres*, p. 226.
(2) *Ibid.*, p. 190.

muets sur lui. Josèphe, juif de nation, qui écrivit vers 80 et qui entre dans des détails sur l'histoire de la Palestine, ainsi que sur le procurateur romain Ponce Pilate, mentionne bien saint Jean-Baptiste, qui fut mis à mort sous Hérode Antipas, mais ignore la prédication de Jésus. Ce silence a paru si étonnant que, de bonne heure, on introduisit dans ses *Antiquités judaïques* (18, 3, 3) les phrases que voici, dont le caractère apocryphe est évident et où il est fort douteux qu'il y ait même quelques mots à conserver : « A cette époque parut Jésus, homme sage, s'il faut l'appeler homme. Car il accomplit des choses merveilleuses, fut le maître des hommes qui reçoivent avec plaisir la vérité, et il entraîna beaucoup de Juifs et aussi beaucoup d'Hellènes. Celui-là était le Christ. Sur la dénonciation des premiers de notre nation, Pilate le condamna à la croix; mais ceux qui l'avaient aimé au début ne cessèrent pas de le révérer; car il apparut, le troisième jour, ressuscité, comme l'avaient annoncé les divins prophètes, ainsi que mille autres merveilles à son sujet. Encore aujourd'hui subsiste la secte qui, d'après lui, a reçu le nom de Chrétiens. » Si le juif Josèphe avait écrit cela, il aurait été chrétien; et puisque, étant juif, il ne pouvait pas écrire ainsi, il devait, ou ne rien dire de Jésus, ou tenir sur lui des propos hostiles que les copistes n'auraient pas laissé subsister.

29. Un autre historien, Juste de Tibériade, qui avait écrit sur la même époque et dont Photius, au IXe siècle, lisait encore l'ouvrage, ne disait pas un mot de Jésus, ce que Photius attribuait à sa « malveillance ».

30. Nous possédons les œuvres considérables de Philon, juif d'Alexandrie, contemporain de Jésus et qui lui survécut; bien qu'il soit venu en Palestine, il n'a jamais entendu parler de Jésus, fait que le voisinage de Jérusalem et d'Alexandrie suffirait à rendre singulier.

31. Les quelques mots que le Talmud consacre à Jésus posent des problèmes insolubles. Il est dit, notamment, que Rabbi Joshua ben Perahyah s'enfuit à Alexandrie, avec son élève Jésus, pour échapper aux persécutions du roi juif Jannée (103-76 av. J. C.); à son retour, Jésus fonda une secte de juifs apostats. Il aurait donc existé des disciples de Jésus près d'un siècle *avant* l'ère chrétienne! Comment expliquer la naissance d'une pareille légende, si la prédication de Jésus, à l'époque qu'on lui assigne, avait laissé quelques souvenirs précis?

32. Suétone, parlant des événements de l'an 52, dit que Claude chassa de Rome les juifs, qui se révoltaient sans cesse à l'instigation de Christ (*impulsore Chresto*). Il peut s'agir d'un juif obscur nommé Chrestus; même s'il s'agit de Jésus, cette mention rapide ne nous apprend rien.

33. Le premier texte non chrétien sur Jésus est dans les *Annales* de Tacite (15, 44), à propos de la persécution dite de Néron. L'empereur « infligea de cruels supplices à des hommes haïs pour leurs crimes, que le vulgaire appelait chrétiens. Le Christ, qui leur donna son nom, avait été supplicié sous Tibère par le procurateur Ponce Pilate. Réprimée pour un temps, cette exécrable superstition refleurit non seulement en

Judée, où était l'origine du mal, mais à Rome, où viennent affluer tous les dérèglements et toutes les infamies. » L'authenticité de ces lignes a été contestée, mais à tort. Seulement, quand Tacite écrivait cela en 117, il y avait déjà des chrétiens dans tout l'Empire; les trois Évangiles synoptiques existaient, peut-être même le quatrième. Tacite a eu quelque connaissance d'une tradition sur la mort de Jésus; on ne peut pas dire que son témoignage la confirme.

34. Jésus aurait été crucifié sous Tibère, par ordre de Ponce Pilate, parce qu'il se prétendait roi des Juifs. Tibère était un souverain soupçonneux, qui voulait être renseigné sur tout ce qui se passait dans son Empire; par exemple, il fit procéder à une enquête parce que des navigateurs, passant le long des côtes de Grèce, avaient cru entendre crier que le *grand Pan* était mort. Ponce Pilate devait à Tibère un rapport sur la mort de Jésus, ne fût-ce que pour faire valoir sa propre vigilance. La preuve que ce rapport resta introuvable, c'est que les chrétiens, dès le début du IIe siècle, en ont fabriqué un, que nous possédons encore, que Justin et Tertullien croyaient authentique, et que les païens, au IVe siècle, en firent circuler un autre, qu'Eusèbe a lu et qui était également un faux.

35. Savons-nous quelque chose de positif sur la date de la naissance et de l'activité de Jésus? Matthieu le fait naître sous Hérode, c'est-à-dire, au plus tard, en — 4; Luc place sa naissance au moment d'un recensement qui eut lieu dix ans après, en 6. Le même Luc lui attribue une trentaine d'années en l'an 15 de Tibère, 29 de notre ère, époque à laquelle il place

le baptême de Jésus par saint Jean; mais il semble que Luc a tiré cette date d'un passage de Josèphe (qui parle de la mort de saint Jean à propos d'un événement de l'an 36), en admettant un intervalle de sept ans entre la prédication du Baptiste et l'incident en question. Luc fait durer un an et demi le ministère de Jésus, pour lequel Jean réclame trois ans et demi. Il raconte seul un épisode de l'enfance de Jésus (la controverse avec les docteurs), alors que les autres Évangiles ne savent rien sur cette période de sa vie. Jean fait dire par les juifs à Jésus qu'il n'a pas encore 50 ans, ce dont la primitive Église a conclu qu'il en avait près de 49; mais alors, s'il est né en — 4, il serait mort en 45, non pas sous Tibère, mais sous Claude, et, en effet, le faux rapport de Pilate, fabriqué par les chrétiens, est adressé à Claude. Si, d'autre part, Jésus est né l'année du recensement, en 6, et qu'il ait vécu 49 ans, il est mort en 55, c'est-à-dire sous Néron, et telle a été l'opinion de plusieurs chrétiens de Jérusalem, qui l'ont maintenue avec insistance. Enfin, Eusèbe mentionne un autre faux rapport de Pilate, défavorable à Jésus, qui le faisait mourir en 21, ce qui, dit Eusèbe, est impossible, parce que Pilate, suivant Josèphe, n'était pas procurateur à cette époque. Donc, le fait même de la condamnation de Jésus *sous Pilate* n'était pas avéré. Que Pilate, dans Luc, paraisse escorté d'Anne et de Caïphe, cela ne signifie qu'une chose, c'est que Luc connaissait Josèphe ou une de ses sources. En somme, moins d'un siècle après l'ère chrétienne, que l'on place conventionnellement quatre ans après la naissance de Jésus, personne ne savait

au juste ni quand il était né, ni quand il avait enseigné, ni quand il était mort.

36. Savait-on du moins comment Jésus était mort? Les récits du jugement et de la passion de Jésus dans les Évangiles inspirent d'abord confiance par leur précision; mais cette impression ne résiste pas à l'examen. D'abord, ces récits sont tendancieux; ils cherchent à disculper Pilate et à charger les juifs, ce qui se comprend à une époque où l'Église, tournant le dos à la Synagogue, faisait appel aux païens, mais ne peut répondre à la vérité historique. Le Pilate des Évangiles, qui se laisse conduire par la foule, lui donne le choix entre deux condamnés, Barabbas et Jésus, se lave les mains du sang qu'il va faire verser, etc., est un personnage romanesque qui n'a rien du vrai Pilate, le gouverneur « à la russe » que Josèphe et Philon nous ont fait connaître. En second lieu, la date de la mort de Jésus, veille de Pâque ou jour de Pâque, est inadmissible; cette fixation avait pour but évident de rappeler le sacrifice expiatoire de l'agneau pascal. On a remarqué aussi que les circonstances de la Passion ressemblent d'une manière suspecte à des rites usités fort antérieurement dans certaines fêtes. A celle dite des *Sacaea*, en Babylonie et en Perse, on promenait en triomphe un condamné habillé en roi; à la fin de la fête, il était dépouillé de ses beaux vêtements, flagellé, pendu ou crucifié. Nous savons par Philon que la populace d'Alexandrie, pour se moquer du roitelet juif Agrippa, traita en roi de comédie un fou nommé *Karabas*. Mais ce nom n'a de sens ni en araméen, ni en grec : faut-il

lire *Barabbas*, qui signifie, en araméen, « le fils du père »? Dans les Évangiles, nous voyons Jésus qualifié de roi des juifs, coiffé d'une couronne, vêtu d'un manteau d'écarlate; on lui met à la main un roseau en guise de sceptre (Mt., 27, 26-31); c'est le traitement infligé au Karabas de Philon. Mais alors que signifie l'histoire du séditieux Barabbas, du choix laissé à la populace entre Barabbas et Jésus? Il se trouve, par surcroît, qu'Origène, vers 250, lisait, dans un très ancien manuscrit de l'Évangile de Matthieu, que Barabbas s'appelait *Jésus Barabbas*. Ces rapprochements donneraient à penser que Jésus fut mis à mort, non *de préférence* à Barabbas, mais *en qualité* de Barabbas. Les Évangélistes n'auraient compris ni la cérémonie qu'ils racontaient, ni la nature des honneurs dérisoires rendus à Jésus. S'il y a, sous leurs récits, un fait historique, il y est si bien enveloppé de légendes, qu'il est devenu impossible de l'en dégager.

37. Une secte chrétienne très ancienne, celle des docètes (du grec *dokein*, paraître), prétendait que Jésus n'avait été qu'un simulacre, qu'il n'avait pris qu'une apparence de corps, alors, dit saint Jérôme, « que le sang de Jésus n'était pas encore sec en Judée ». C'est donc qu'il y eut des docètes dès le début, et cela est confirmé par l'existence d'une lettre, attribuée à saint Jean, qui est dirigée contre eux, ainsi que par le passage sur l'incrédulité de saint Thomas qui est inséré dans le quatrième Évangile (20, 24). Saint Thomas veut toucher les plaies de Jésus avant de croire à sa réalité et il est blâmé de

n'avoir pas cru avant de sentir. La critique moderne s'inspire volontiers de saint Thomas.

38. Saint Paul connaît seulement « Jésus crucifié ». Il dit avoir conversé avec ceux qui avaient vécu près de lui, comme saint Pierre et saint Jacques; mais, dans ses épîtres à des communautés lointaines, qui pourtant n'avaient pas encore d'Évangiles, il n'a jamais éprouvé le besoin d'entrer dans des détails sur la vie terrestre de Jésus. On peut dire néanmoins que les épîtres de saint Paul sont le meilleur témoignage historique que nous possédions sur Jésus, tant la qualité de tous les autres répond mal aux exigences de la critique. Si ces épîtres n'existaient pas, ou si elles n'étaient pas de saint Paul, ce qui a été affirmé, mais non démontré, il n'y aurait aucun paradoxe à révoquer en doute la réalité historique de Jésus (1).

39. Saint Ignace, évêque d'Antioche, écrivant vers l'an 110, dit que la naissance et la mort de Jésus ont été ignorées de Satan, prince de ce monde; il parle aussi de certaines gens qui lui auraient fait cette objection : « Ce que je ne trouve pas dans les archives, je ne le crois pas dans l'Évangile. » On s'est donné bien du mal pour comprendre de travers ces textes, assurément bien singuliers; mais il faut les accepter tels qu'ils sont dans les manuscrits et les interpréter de bonne foi. Il paraît bien en ressortir que l'évêque d'Antioche avait eu à lutter contre des contradicteurs inspirés du Diable qui, cherchant dans les archives publiques des témoignages sur la

(1) C'est ce qu'ont fait nombre de savants contemporains, qui parlent du *Mythe du Christ*. (Benj. Smith, Robertson, Drews, etc.)

naissance et la mort de Jésus, déclaraient n'en point découvrir. Ignace ne leur répond que par des phrases pieuses; après lui, dès la première moitié du IIe siècle, on fabriquera des faux pour les faire taire.

*
* *

40. Beaucoup d'événements de la vie de Jésus sont racontés dans les Évangiles avec la remarque que c'étaient les « accomplissements » de prophéties. Les textes visés sont, en général, ceux de la traduction *grecque* des Septante, dont les erreurs sont acceptées et parfois aggravées. Jésus est né d'une vierge, parce qu'Isaïe aurait dit qu'une *fille* enfanterait; dans le texte hébreu, il est question d'une *femme*, celle d'un prophète ou d'un roi des juifs. Jésus est de Nazareth, parce qu'un prophète aurait dit que le Messie serait appelé Nazaréen (Mt., 2, 23); Isaïe, qu'on allègue à ce propos, n'a rien dit de tel, mais a parlé d'un rejeton, en hébreu *natser*. Est-ce plutôt parce que le livre des Juges (13, 7) parle de Samson comme le *nazir* (saint) de Dieu? L'erreur ne serait pas moins grossière; d'ailleurs, le nom de la bourgade de Nazareth ne paraît dans aucun texte avant l'ère chrétienne et semble avoir été inventé pour les besoins de la prophétie mal comprise. Jésus naît à Bethléem parce que Michée (5, 2) annonçait que le Messie sortirait de Bethléem. Il est conduit en Égypte, parce que le Seigneur avait dit par Osée : « J'ai appelé mon fils hors d'Égypte », etc. Tous ces rapprochements, qui semblaient autrefois attester non seulement la véracité des récits évangéliques, mais le caractère divin des faits qu'ils relatent, fournissent aujourd'hui la preuve certaine de leur

fragilité. Mais il y a plus. Dans Isaïe (50, 6), le Juste est flagellé, couvert de crachats; plus loin (53, 5), il souffre et il est meurtri pour racheter les iniquités des hommes. Dans le Psaume 22, le Juste persécuté dit que ses ennemis tirent au sort ses vêtements : ce détail a pris place dans l'histoire de la Passion, où il a été introduit pour « vérifier » la prophétie. Mais le Juste dit aussi : « Ils m'ont percé aux mains et aux pieds », c'est-à-dire : « Ils m'ont mis en croix. » Si l'on ne veut pas user de deux poids et de deux mesures, il faut reconnaître que ce verset du Psaume *peut* être l'origine de la tradition qui fait crucifier Jésus. Que reste-t-il alors de toute l'histoire évangélique, depuis l'étable de Bethléem jusqu'au Golgotha?

41. Il reste le christianisme, c'est-à-dire non seulement « un grand établissement », mais l'élan spirituel le plus puissant qui ait transformé les âmes et continue à évoluer en elles. Cette influence est due, pour une part, à la beauté tantôt idyllique, tantôt tragique de la légende, mais plus encore à ce qu'on appelle la morale de l'Évangile, telle qu'elle se dégage des paraboles et des discours attribués au Sauveur. « L'esprit de l'Évangile, dit avec raison l'abbé Loisy (1), est la plus haute manifestation de la conscience humaine cherchant le bonheur dans la justice. » Assurément, la morale chrétienne n'est pas originale, pas plus qu'aucune morale religieuse ou laïque; elle est celle des écoles juives d'alors, d'un Hillel ou d'un Gamaliel; mais elle paraît, dans les Évangiles, dégagée de toute scolastique, de tout pédantisme ritualiste, robuste et

(1) Loisy, *Quelques lettres*, p. 71.

simplement vêtue comme il sied à une doctrine qui part pour la conquête du monde. C'est la morale de l'école sans l'école, purifiée et comme filtrée dans des âmes ardentes, avec tout le charme et toute la force de persuasion des conceptions populaires. Elle n'est pas *sociale*, elle néglige les devoirs de l'homme envers la cité, parce qu'elle tend à la perfection, à la pureté individuelle; mais elle prépare l'homme à mieux remplir ses devoirs sociaux en condamnant la haine et la violence, en enseignant la fraternité. Il est absurde de dire que cette morale est contre la nature : la bonté l'est aussi. Mais la morale chrétienne n'a été que la règle de conduite, d'ailleurs toujours mal observée, du christianisme; il était réservé à saint Paul de superposer à cette douce éthique l'âpre doctrine du péché originel, de la rédemption et de la grâce, qui suscitera dix-huit siècles de disputes stériles et pèse encore sur l'humanité comme un cauchemar.

***

42. Les Évangiles dits apocryphes se divisent en deux classes : les uns, dits dogmatiques, racontent, comme les Synoptiques, la vie entière de Jésus; les autres, dits légendaires, n'en traitent que des épisodes. Les premiers, que les Pères de l'Église du IIIe siècle citent souvent au même titre que les canoniques, ont été détruits sans doute intentionnellement, parce qu'ils appartenaient à des sectes dissidentes; mais on a retrouvé dans un tombeau d'Égypte (1886) une partie de l'Évangile dit de Pierre, comprenant la Passion et

la Résurrection. Cet Évangile est très probablement identique à celui des Égyptiens, que les Pères ont cité et dont ils ont conservé des extraits; il a dû être écrit en Égypte, peut-être à Babylone (le Vieux Caire). Nous avons aussi des fragments de l'Évangile selon les Hébreux, dont la perte est particulièrement regrettable, puisqu'il avait été écrit pour les communautés judéo-chrétiennes de Palestine. C'est là que se trouvait primitivement l'épisode de Jésus pardonnant à la femme adultère qui, depuis le IVe siècle, a été inséré dans l'Évangile de Jean (8, 3-11). Cet Évangile doit sans doute être distingué de celui des Ébionites (*Ebionim*, les pauvres), secte juive antérieure au christianisme où se développa une doctrine gnostique. Un contemporain de saint Jean, Cérinthe, dont nous ne savons malheureusement presque rien, était considéré comme l'auteur d'un Évangile; on lui attribua, dès l'antiquité, celui de saint Jean, qui serait une édition revisée du sien.

43. Les Évangiles légendaires que nous avons conservés sont des écrits gnostiques expurgés; on n'y a laissé que des inepties inoffensives pour le dogme, quoique singulièrement blessantes pour le goût. Dans l'Évangile de l'Enfance ou de Thomas, Jésus est un petit démon malicieux et vindicatif; les miracles des Évangiles apocryphes sont dignes des *Mille et une nuits*. La tolérance de l'Église pour ces récits eut pour effet qu'ils se répandirent beaucoup et furent traduits dans toutes les langues; la littérature et l'art s'en inspirèrent. Beaucoup de traits restés populaires de l'histoire évangélique n'ont d'autres garants que les

apocryphes : telles sont l'histoire de Joachim et d'Anne, parents de Marie, celle du mariage de la Vierge, de la naissance de Jésus dans une caverne, où il est adoré par un bœuf et par un âne, de la descente de Jésus aux Enfers (1), de la mort ou *dormition* de Marie.

44. En dehors de ces textes nous avons un recueil considérable de *paroles* (en grec *logia*) attribuées à Jésus, les unes rapportées par les auteurs des premiers siècles, les autres formant de petits recueils qu'on a découverts de nos jours en Égypte. Les paillettes d'or sont rares dans cette poussière d'Évangiles ; il y a même une très longue phrase de Jésus, conservée par Papias, c'est-à-dire par un très ancien auteur, qui n'est qu'une absurdité d'un bout à l'autre. Nos Évangélistes ont fait un choix heureux dans les apports confus de la tradition ; il faut lire les apocryphes pour les apprécier.

45. Les Actes des Apôtres sont l'œuvre du même rédacteur que notre troisième Évangile ; ils ont dû être écrits vers 95. C'est une compilation qui renferme des éléments précieux sur une partie des voyages de saint Paul, empruntés à un journal sans doute authentique de Luc ; ces éléments se distinguent du reste par l'emploi du mot *nous* dans la narration. Le reste est de valeur très inégale et ne peut être attribué à un disciple de Paul, dont les Épîtres et la doctrine propre y sont entièrement ignorées. Le souvenir de la rivalité de Pierre et de Paul y est effacé à dessein, dans

(1) Cette croyance, à laquelle fait allusion la première Épître de Pierre (3, 18), s'accrédita au IVe siècle.

un esprit de conciliation; en cela consiste l'originalité du rédacteur. Mais cette conciliation est œuvre de théologie, non d'histoire; le Paul des Épîtres est un tout autre homme que celui des Actes

46. Il nous reste toute une collection d'actes apocryphes des apôtres, comme Pierre, Paul, Thomas, Jean, André, Philippe. Ce sont des romans pleins de merveilleux, assez amusants d'ailleurs, et où parfois des détails précis attestent de bonnes connaissances géographiques et historiques. Ces textes nous sont parvenus en différentes langues, souvent remaniés dans des intérêts dogmatiques. L'Église permit de les lire comme les Évangiles apocryphes, mais à titre de curiosité seulement.

La plus jolie de ces histoires est celle de Thékla. D'une bonne famille d'Iconium, elle se convertit à la voix de saint Paul, se baptise elle-même, brave tous les périls et finit par prêcher le christianisme à Séleucie. Tertullien nous apprend (vers 200) que ce roman a été fabriqué par un *ancien* d'Asie Mineure qui, soupçonné de fraude, avoua avoir écrit tout cela « par amour de Paul ». (1) Cet aveu lui-même est suspect; on a voulu déconsidérer ainsi un petit livre dont le fonds est très ancien, mais où l'Église voyait avec scandale une jeune fille prêcher et baptiser.

*
* *

47. Le canon de l'Église admet 14 Épîtres de saint Paul : 1 aux Romains, 2 aux Corinthiens, 1 aux

(1) Tertullien, *De Bapt.*, 17.

Galates, aux Éphésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, 2 aux Thessaloniciens, 2 à Timothée, 1 à Tite, 1 à Philémon, 1 aux Hébreux. Une école de critique née vers 1885 en Hollande, nie en bloc l'authenticité de ces documents. Son argument principal est que les communautés auxquelles Paul est censé s'adresser témoignent d'une complexité, d'une intensité de vie chrétienne qui serait inadmissible à cette époque. Mais que savons-nous de l'histoire primitive de ces communautés? Tout ce qu'on peut accorder dès l'abord comme vraisemblable, c'est que les Épîtres de Paul ne nous sont pas toutes parvenues dans leur rédaction originale.

48. L'épître aux Hébreux a le caractère d'une dissertation théologique sur les rapports de la Loi et de l'Évangile. L'attribution à Paul n'est qu'une hypothèse. Tertullien donnait cet écrit à Barnabé, l'ami de Paul, et Origène avouait qu'on en ignorait l'auteur. Mais c'est une composition ancienne, probablement un peu antérieure à 70.

49. L'épître à Tite et les deux épîtres à Timothée sont généralement connues sous le nom de *Pastorales* parce qu'elles sont adressées à des pasteurs d'Églises. L'attribution des *Pastorales* à Paul est fortement contestée; mais l'esprit qui les anime est bien celui de l'apôtre; ce sont, en tous les cas, des documents émanés de son école, sinon de simples remaniements de lettres authentiques.

50. L'épître à Philémon est insignifiante. La seconde épître aux Thessaloniciens paraît remaniée. L'épître aux Colossiens ne peut être séparée de l'épître

aux Éphésiens. Cette dernière, à l'époque de Marcion (150), portait la suscription « aux Laodicéens », qui en furent sans doute les premiers destinataires. Il n'y a pas de motifs valables pour la contester. L'épître aux Philippiens implique un état d'organisation de l'Église que ne révèlent pas les écrits authentiques de saint Paul; elle a été suspectée par cette raison, mais probablement à tort.

51. Les quatre grandes Épîtres aux Romains, aux Corinthiens (I et II) et aux Galates sont les monuments les plus importants de la doctrine paulinienne, de ce qu'il appelle lui-même la « folie de la croix » (I *Cor.*, 1, 18), parce que les Grecs la qualifiaient ainsi (*ibid.*, 23). Ce sont des textes difficiles, d'un style rugueux, d'une composition capricieuse, à tel point qu'on se demande comment les destinataires ont pu les comprendre. Une fois, au milieu de conseils sur la manière de vivre purement, Paul s'élève très haut dans une page éloquente sur la charité (I *Cor.*, 13); par-ci, par-là, son génie atrabilaire lui suggère des observations de profonde psychologie, des trouvailles verbales dignes des plus grands écrivains. Mais, en général, la pensée de l'apôtre se voile au moment où nous essayons de la saisir; ce juif, bien qu'écrivant en grec, avait conservé des habitudes de rédaction tout orientales. Lire les Épîtres sans un commentaire—celui de Reuss, par exemple—c'est risquer de perdre sa peine et de s'égarer.

52. Une immense littérature s'est développée autour de ces Épîtres. Étudiées minutieusement, elles ont paru livrer le secret d'une évolution de la pensée de Paul, s'écartant progressivement du ju-

daïsme, subissant des influences grecques, non pas littéraires, mais populaires et mystiques. Paul enseigne que le péché et la mort sont entrés dans le monde par Adam (dont Jésus n'a rien dit) et que le Christ, par son sacrifice volontaire, a racheté les hommes. Jésus a été l'image visible du Dieu invisible; il est le fils de Dieu, quoique de naissance humaine (Paul ignore la filiation miraculeuse). La mort de Jésus a marqué celle du péché; la vie nouvelle, annoncée par la résurrection de Jésus, est le règne de la sainteté de Dieu. Quand les temps seront venus, les fidèles seront enlevés au ciel avec le Seigneur; c'est alors que les morts ressusciteront et seront jugés suivant leurs mérites. Pour gagner la vie céleste, le baptême et la foi en Jésus sont nécessaires; les œuvres prescrites par la Loi de Moïse ne suffisent pas, car « Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi ». Mais la foi n'est pas accessible à tout homme. Dieu choisit ses élus comme il lui plaît. C'est la doctrine de la prédestination par la grâce, que Paul, d'ailleurs, n'a pas très clairement exprimée (voir surtout *Rom.*, 9, 11 et 11, 5).

53. Depuis saint Paul, l'idée maîtresse du christianisme est celle du rachat de l'humanité, coupable d'une faute préhistorique, par le sacrifice volontaire d'un *surhomme*. Cette doctrine est fondée sur celle de l'expiation—un coupable doit souffrir pour expier sa faute—et sur celle de la substitution des victimes—un innocent peut valablement souffrir pour un coupable. —L'une et l'autre sont à la fois païennes et juives; elles appartiennent au vieux fonds des erreurs humaines. Mais Platon savait déjà que la peine infligée à un

coupable n'est pas ou ne doit pas être une vengeance : c'est un remède pénible qu'on lui impose, dans l'intérêt de la société et dans le sien. Vers la même époque, le droit athénien faisait prévaloir le principe que la peine doit être personnelle comme la faute. Ainsi saint Paul a fondé la théologie chrétienne sur deux idées archaïques qui étaient déjà condamnées, par les Athéniens éclairés, au IVe siècle avant notre ère, et que personne aujourd'hui n'oserait soutenir, bien que l'édifice qui repose sur elles soit encore debout.

54. Dans la pratique, Paul n'oublie pas qu'il s'adresse à des communautés juives qui comptent déjà beaucoup de païens baptisés. Les fidèles ne doivent pas se tenir à l'écart des païens, mais seulement de leurs sacrifices et de leurs actes impurs; ils peuvent renoncer aux scrupules alimentaires de la Loi. « Conduisez-vous de sorte que vous ne donniez aucun scandale ni aux Juifs, ni aux Grecs, ni à l'Église de Dieu. » (I *Cor.*, 10, 32.) La vertu qu'il prêche est, en somme, moyenne; il y a un opportunisme paulinien. Telle est sa théorie sur le mariage : il vaut mieux rester célibataire, mais celui qui se marie fait bien; une veuve même est autorisée à se remarier, car une union régulière est toujours préférable au désordre (I *Cor.*, 7, 27 et suiv.). Du reste, il ne faut pas oublier que la fin du monde est proche : on doit se conduire comme si elle était imminente (« le temps est court désormais », I *Cor.*, 7, 29). Les théologiens qui citent et commentent saint Paul, comme ceux qui commentent les Évangiles, perdent souvent de vue que ces documents ont été écrits par des hommes

pour qui la seconde venue du Christ (la *parousie*) et la catastrophe finale étaient une espérance ou une crainte de tous les jours. Si l'Église a construit sur de pareils fondements un édifice de durée, c'est que, par une nécessaire inconséquence, elle les a rapidement et complètement transformés.

55. La chronologie de la vie de Paul est très obscure; voici quelques dates vraisemblables :

36 (?). Conversion de Paul. Il se rend en Arabie.
39. Paul à Jérusalem. Il prêche en Syrie et en Cilicie.
49. Conférence à Jérusalem. Paul en Galatie et en Troade.
51. Paul en Macédoine.
53. Paul à Corinthe et en Achaïe.
54. Paul à Jérusalem, à Antioche, à Éphèse.
57. Paul en Macédoine, en Achaïe, à Philippes, à Jérusalem.
58-60. Paul emprisonné à Césarée.
61-63. Paul à Rome, où il est mis en prison.
64 (?) Mort de Paul à Rome.

56. Le groupe des lettres attribuées à saint Pierre, à saint Jean, à saint Jude et à saint Jacques s'appelle *Épîtres catholiques*, parce qu'elles sont destinées à l'universalité des fidèles. Aucune d'elles n'est authentique. La 1re de Pierre, datée de Babylone, est toute paulinienne d'esprit; elle a pu être fabriquée pour faire croire que Pierre avait vécu à Babylone (le vieux Caire) et que cette communauté était plus ancienne que celle d'Alexandrie, qui se réclamait de saint Marc.

L'auteur a dépassé son but et a contribué à accréditer la légende de la venue de saint Pierre à Rome, qui s'appelle *Babylone* dans l'Apocalypse. Il va de soi que cette désignation satirique, compréhensible dans une invective, serait absurde dans l'intitulé d'une lettre. La seconde épître de Pierre est également gréco-égyptienne, très voisine de l'Évangile apocryphe dit de Pierre. Les trois lettres dites de Jean sont probablement du même Jean que l'Évangile, mais non de l'apôtre; dans les deux dernières, l'auteur se qualifie lui-même d'*ancien* (presbytre). La lettre de Jude est une petite homélie contre les hérétiques, écrite en Égypte après l'an 100, dans le même ton que la seconde de Pierre; elle ne saurait être de son prétendu auteur, Jude, le frère de Jésus. L'épître de Jacques maintient la doctrine du salut par les œuvres, à l'encontre de la théorie de Paul; c'est pourquoi Luther l'a qualifiée dédaigneusement d'*épître de paille*. Saint Jérôme savait déjà qu'elle n'était pas du frère de Jésus.

57. Un de ces faux a été l'objet d'une interpolation postérieure, due peut-être à l'espagnol Priscillien (vers 380). Au chapitre v de la première épître de Jean on lit ceci : « Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et ces trois sont un. » Ces deux versets, s'ils étaient authentiques, affirmeraient le dogme de la Trinité dès le premier siècle, alors que les Évangiles, les Actes et saint Paul n'en savent rien. On a démontré sans conteste que ces versets sont interpolés, parce qu'ils manquent dans les meilleurs manuscrits, en particulier dans tous les manuscrits grecs jusqu'au xve siècle. L'Église

romaine refusa de s'incliner devant l'évidence : « Comment, disait-on, si ces versets sont interpolés, l'Esprit Saint, qui guide et dirige l'Église, a-t-il permis que pendant des siècles cette haute affirmation de la Trinité fût regardée comme authentique et insérée dans l'édition officielle des Livres Saints? » (1) La Congrégation du Saint-Office, le 13 janvier 1897, défendit, avec l'approbation de Léon XIII, de révoquer en doute l'authenticité du texte « des trois témoins célestes ». Elle a montré par là une ignorance voulue qui tombe sous le coup de la parole de Job (13, 7) : « Dieu n'a pas besoin de nos mensonges. »

58. L'Apocalypse ou Révélation de saint Jean aurait été écrite, suivant la tradition, dans l'île de Patmos, où Jean avait été relégué par Domitien. C'est une glorification de l'Agneau (Jésus) et une prédiction de la ruine de Rome, qualifiée de « grande Babylone, mère des abominations de la terre » (17, 5), « enivrée du sang des martyrs » (17, 6). Au bout de 1000 ans, après le triomphe de l'Église, les morts ressusciteront, Satan sera délivré de sa prison et Dieu fera descendre le feu du ciel; c'est là l'origine des croyances dites *millénaristes*, qui ont séduit de nombreux illuminés. L'Apocalypse ne peut être l'œuvre de l'apôtre Jean, mais il est possible qu'elle soit de la même main que le quatrième Évangile et les trois épîtres dites johanniques. Le rédacteur a du reste mis en œuvre des documents plus anciens. Le fond est une diatribe juive contre Néron, qui paraît désigné

(1) Voir Houtin, *Question biblique au XIXe siècle*, p. 220.

par le « chiffre de la Bête », 666, somme des lettres du nom de l'empereur, suivant leur valeur numérale en hébreu (13, 18); mais le remaniement chrétien a bien eu lieu sous Domitien—qu'on appelait le *Néron chauve*—en 93, car il y est question de la grande crise des vins résultant d'une mévente (6, 6) qui, d'après les textes païens, se place en 92.

59. L'auteur de la Révélation se dit Jean l'apôtre et s'adresse aux sept Églises d'Asie; comme il n'est pas l'apôtre Jean, qui mourut peut-être en Palestine vers 44, c'est un faussaire. Au milieu des folies qui remplissent ce livre, il y a quelques phrases sublimes qui ont conquis droit de cité dans toutes les littératures; mais l'ensemble est l'œuvre de plusieurs énergumènes. L'Église a fait quelque difficulté avant d'admettre cet écrit dans son canon; le nom seul de Jean l'y a décidée.

60. Depuis 1892, nous possédons une grande partie d'une Apocalypse attribuée à l'apôtre Pierre, découverte en Égypte, six ans plus tôt, avec l'Évangile dit de Pierre. C'est une vision des récompenses et des peines de l'autre monde, datant de l'an 100 environ et intéressante comme le premier essai d'*eschatologie* (science des choses dernières) dans le christianisme. Les sources en sont juives et grecques populaires; il y a des analogies frappantes avec les doctrines orphiques. L'auteur était un juif d'Égypte, hellénisant et assez instruit; cette Apocalypse doit être sortie de la même officine que les deux lettres de Pierre et son Évangile, qui sont aussi des faux gréco-égyptiens.

61. Quelques ouvrages, qui n'ont pas été inclus dans le canon, ont néanmoins exercé une trop grande

influence pour qu'il n'en soit pas question brièvement ici.

Ce sont d'abord des lettres. 1° Lettre attribuée à l'apôtre Barnabé, compagnon de Paul, très hostile aux juifs et postérieure à la ruine de Jérusalem; c'est encore un faux fabriqué en Égypte. 2° Première lettre de Clément, évêque de Rome, aux Corinthiens; c'est peut-être l'œuvre d'un juif hellénisé, affranchi du consul Flavius Clemens, qui était chrétien ou juif. Il est intéressant de trouver, dès cette époque (vers l'an 100), la preuve de l'influence morale exercée par l'Église de Rome sur une Église grecque. 3° Ce qu'on appelle la seconde lettre de Clément est une homélie d'un autre auteur. 4° Lettre de Polycarpe, évêque de Smyrne, disciple de Jean l'*ancien*, qui fut martyrisé à l'âge de 86 ans (155). Cette lettre est adressée aux Philippiens et paraît authentique. 5° Sept lettres fort instructives attribuées à Ignace, évêque d'Antioche, qui mourut martyr sous Trajan. Ignace les écrivit au cours de son voyage d'Antioche à Rome; il les adresse à des communautés qui lui ont fait bon accueil, les mettant en garde contre les schismes, le docétisme et le judaïsme; ces communautés sont gouvernées par des évêques. La mention de l'Évangile, dans le sens d'histoire de Jésus, paraît pour la première fois dans une de ces lettres (aux Smyrnéens). La fausseté des lettres d'Ignace a été affirmée, mais non prouvée; il n'est pas du tout impossible que l'épiscopat ait été organisé dès l'an 100 en pays grec.

62. Le *Pasteur d'Hermas* est un long ouvrage très ennuyeux que Clément d'Alexandrie et Origène consi-

déraient comme « inspiré ». Le pasteur, c'est l'ange gardien de l'auteur, qui a eu des visions et qui les révèle pour ramener les fidèles au bien. Hermas, né en Grèce, puis esclave à Rome, a été affranchi et y vit avec sa famille. Le *Pasteur* n'est probablement guère postérieur à l'an 100.

63. On croyait à Rome, au IIIe siècle, que les apôtres, après la Pentecôte, avaient rédigé en commun une profession de foi ou *symbole*, qui devait être récitée par tous les adultes auxquels on conférait le baptême. Cela est impossible; mais le plus ancien *symbole* de ce genre, connu en 150 de Justin, est un produit de l'Église de Rome avant l'an 100.

64. Nous possédons des fragments d'un ouvrage intitulé *Prédication* ou *Doctrine de Pierre*, soi-disant adressé par l'apôtre aux païens; c'est encore un faux gréco-romain de la fin du Ier siècle.

65. Une heureuse découverte (1883) nous a révélé la *Doctrine des Apôtres* ou *Didaché*, manuel de vie chrétienne, tant individuelle que sociale, document de premier ordre pour la connaissance des communautés primitives, de leur organisation et de leurs rites. Les apôtres n'ont naturellement rien à y voir; mais la *Didaché*, remaniement de vieux catéchismes, paraît avoir été rédigée en Syrie avant 150.

66. Un groupe important d'écrits—dits *pseudo-clémentins*, parce qu'ils ont été attribués faussement à Clément, évêque de Rome—comprend vingt homélies et un roman édifiant, intitulé *Les Reconnaissances*. La trame de ces compositions est presque la même. Clément, institué évêque de Rome par saint Pierre,

raconte à saint Jacques, chef de l'Église de Jérusalem, sa conversion au sortir de l'école des philosophes. Ayant appris que le fils de Dieu était né en Judée, il partit pour ce pays, rencontra Barnabé à Alexandrie, puis Pierre à Césarée; celui-ci le rendit témoin de sa dispute avec Simon le Magicien et l'initia à sa doctrine. Simon, vaincu, est poursuivi par Pierre et Clément, qui l'atteignent à Laodicée et recommencent à discuter avec lui. Enfin, Pierre part pour Antioche et y fonde une communauté. (1) Le titre de *Reconnaissances* est dû à un épisode du VIIe livre : Matidie, mère de Clément, a quitté Rome pour Athènes; elle y est retrouvée, avec ses fils, par son mari parti à sa recherche. Dans ce fatras, Paul n'est pas nommé une seule fois : c'est une œuvre nettement judéo-chrétienne. *Homélies* et *Reconnaissances* ont une source commune qui peut dater de 150 à 200; le remaniement a été fait au IIIe siècle.

67. Rien de plus mystérieux que ce Simon, le magicien de Samarie, qui paraît opposé à Pierre dans les *Actes* (8, 5-25) et dont Justin, la littérature clémentine et les Actes apocryphes font un personnage très important à Rome. Là, sous Claude ou sous Néron, il rivalise de puissance magique avec saint Pierre et finit par promettre de voler en l'air devant l'empereur; mais une prière de Pierre le prive de ses forces; il tombe et se casse le cou. Justin (150) prétend avoir vu son tombeau à Rome, dans l'île du Tibre, avec l'inscription : « A Simon le dieu saint. » Ceci montre l'ignorance et

(1) Voir Renan, *Origines*, t. VII, p. 77.

la légèreté de Justin : l'inscription en question a été retrouvée et porte une dédicace à *Semo Sancus*, vieux dieu romain qu'un rhéteur comme Justin devait connaître. Mais qui était ce Simon, dont le culte divin est attesté à Samarie? Un nouveau Messie, un concurrent de Jésus? La question reste ouverte. L'école de Tubingue, au XIXe siècle, a beaucoup insisté sur les traditions relatives à la rivalité de Pierre et de Simon; elle a pensé que Simon représentait saint Paul et en a conclu, avec quelque exagération, que la rivalité des deux apôtres était allée jusqu'à la haine la plus féroce. Il suffisait de la haine théologique, que les épîtres de Paul laissent assez voir. Non seulement le groupe des judaïsants de Jérusalem organisa contre lui une sorte de mission, mais on fit circuler sous son nom des lettres fausses (II *Thess.*, 2, 2). Aussi Paul qualifie-t-il ses adversaires de menteurs, de chiens, de suppôts du diable et de faussaires. Ces passages sont à noter à la fin d'un chapitre où, examinant les livres sacrés de l'Église, nous avons presque partout rencontré des faux.

68. J'aurais encore à traiter beaucoup de questions connexes aux précédentes, les premières Apologies adressées par des chrétiens aux empereurs païens, les Actes des martyrs, authentiques en très petit nombre, les « Constitutions » apostoliques; mais ce serait empiéter sur le domaine de l'histoire littéraire. Je terminerai par quelques mots sur l'Antéchrist (plus correctement *Antichrist*, c'est-à-dire l'ennemi opposé au Christ). Ce nom célèbre paraît tout d'abord dans les lettres de Jean, mais l'idée en est beaucoup plus ancienne, étant

celle du Tiamat babylonien opposé à Marduk. Au dragon du mythe primitif se substitua le principe du mal, qui doit livrer un combat terrible au principe du bien avant l'avènement du royaume de Dieu. Des traces de cette conception se trouvent dans Ézéchiel, dans Daniel, dans Baruch, dans l'Apocalypse. Il en est question dans la seconde Épître aux Thessaloniciens (2, 2-11) : « Le jour du Christ ne luira pas avant la venue de l'homme du péché, du fils de la perdition; c'est seulement après sa ruine que viendra le temps du Seigneur. » Le bien une fois personnifié dans le Christ, le mal se personnifia dans l'Antichrist. « Car plusieurs viendront en mon nom, dit Jésus, prétendant être le Christ, et ils séduiront beaucoup de gens. Vous entendrez des guerres et des bruits de guerres; prenez garde de ne pas vous troubler, car il faut que ces choses arrivent; mais ce ne sera pas encore la fin... Tout cela ne sera qu'un commencement de douleurs... Et plusieurs faux prophètes s'élèveront... et il y aura une grande affliction, telle que depuis le commencement du monde il n'y en a point eu... Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel; alors aussi toutes les tribus de la terre se lamenteront en se frappant la poitrine et elles verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande gloire. » (Mt., 24.)

69. Ces lignes terribles portèrent des fruits d'épouvante. De Néron jusqu'à M. Combes, il n'y a pas un adversaire de l'Église qui n'ait été assimilé à l'Antichrist, dont l'apparition inaugurera l'ère des catastrophes. Luther vit l'Antichrist dans le pape de

Rome; des millions d'Anglais l'ont reconnu en Napoléon. Nous avons déjà vu que, pour l'Apocalypse, la *bête* est Néron. Le bruit courut, après la mort de ce scélérat, qu'il avait fui chez les Parthes, d'où il reviendrait. Il y a peut-être une allusion à cela dans l'Apocalypse même et dans la Ire Épître de Jean (4, 3) : « Tout esprit qui ne confesse pas Jésus venu en chair n'est pas de Dieu; il est de l'Antichrist, dont vous avez ouï dire qu'il viendra et qui, dès à présent, est dans le monde. » Ici, l'Antichrist est déjà assimilé à l'hérésie. Dans les oracles sibyllins fabriqués par les juifs d'Alexandrie, le nom de l'Antichrist ne se trouve pas; mais l'Empire romain, objet d'une haine farouche, en tient lieu. La littérature populaire juive donne à cet ennemi de Dieu le nom de *Romulus* et fait de lui un géant affreux, né d'une vierge de pierre. Les chrétiens réservèrent généralement le nom d'Antichrist aux hérétiques et aux schismatiques; mais, au IVe siècle encore, l'opinion était répandue que la venue de l'Antichrist serait le réveil et le retour de Néron.

BIBLIOGRAPHIE

Le répertoire le plus sûr est la *Real-Encyclop. für protestantische Theologie* de Hauck (3e éd., 24 vol.), à laquelle on peut joindre les dictionnaires cités dans la bibliographie du chap. VII. Il y a des dictionnaires de biographie chrétienne (jusqu'à Charlemagne) par Smith, d'archéologie chrétienne par Martigny, Smith et Dom Cabrol (en cours de publication), un dictionnaire de théologie catholique par Vacant (en cours de publication), etc. Parmi les périodiques, je signale l'*Expositor*, la *Revue biblique* et la *Theologische Literaturzeitung* (bibliographique).

Renan, *Origines du christianisme*, 8 vol., 1863-1883 (avec bon

index); Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, t. I et II, 1906-1908; Guignebert, *Manuel d'hist. anc. du christianisme*. 1906; Wendland, *Die hellenistich-römische Kultur in ihren Beziehungen zu Judentum und Christentum*, 1907; Schweitzer, *Geschichte der Leben-Jesu-Forschung*, 1913.

2.—Loisy, *Hist. du canon du N. T.*, 1891; Th. Zahn, *Gesch. des N. T. Kanons*, 2e éd., 1904; J. Leipoldt, *même titre*, 2 vol., 1907-1908.

4.—Texte du *Fragmentum Muratorianum* (et de la plupart des autres documents de la primitive Église), dans Rauschen, *Florilegium patristicum*, fasc. III, 1905.

10.—M. Nicolas, *Études critiques sur la Bible*, t. II, 1864 (vieux, mais excellent).

12.—E. Preusschen, *Antilegomena*, 2e éd., 1905 (fragments d'Évangiles perdus et citations des Pères, avec trad. allemande).

13.—Ad. Jülicher, *Einleitung in das N. T.*, 6e éd., 1906 (trad. angl.); E. Renan, *Les Évangiles*, 1877; Loisy, *Les Évangiles synoptiques*, 2 vol., 1907; H. Lietzmann, *Handb. zum Neuen Test.*, 4 vol., 1912-1913; Wellhausen, *Einleitung in die 3 ersten Ev.*, 1905; Holtzmann, *Handcommentar zum N. T.*, 3e éd., 1901 et suiv.; Nicolardot, *Les procédés de rédaction des trois premiers Évangélistes*, 1908; A. Réville, *Jésus*, 2e éd., 1906; A. Loisy, *Jésus*, 1910; P. Wernle, *Quellen des Leben Jesu*, 1906; Schmiedel, art. *Gospels*, dans Cheyne.

16.—Preusschen, *op. cit.* (12), en grec et en allemand; Loisy, *Év. synopt.*, t. I (en français).

17.—L. Venard, *Les Ev. synoptiques* (in *Rev. du clergé*, 15 juillet 1908, p. 178).

17, 4e.—A. Harnack, *Lukas der Arzt*, 1906; Burkitt, *The Gospel history*, 1906 (rapports entre Luc et Josèphe; cf. Loisy, *Rev. crit.*, 1907, I, p. 243); P. C. Sense (pseudonyme de Lyons), *Origin of the third Gospel*, 1901 (restitution du Luc de Marcion).

17, 6e.—Loisy, *Le quatrième Évangile*, 1903; Wellhausen, *Das 4te Év.*, 1908; ouvrages de B. Bacon (1910), C. Clemen (1912), M. W. Bauer (1912) sur le même sujet.

20.—Saintyves, *Les Vierges mères et les naissances miraculeuses*, 1908.

22.—A. Causse, *L'Évolution du messianisme dans le christianisme*, 1908.

25.—Saintyves, *Le miracle et la critique historique*, 1907.

28.—Interpolations dans les traductions slaves de Josèphe : *Rev. crit.*, 1906, II, p. 447; J. Frey, *Probleme der Leidensgeschichte*, 1909.—Th. Reinach, *Josèphe sur Jésus* (in *Rev. des Études juives*, t. XXXV, 1897); Norden, *Neue Jahrb.*, 1913, p. 637.

29.—Photii *Bibliotheca*, éd. Bekker, cod. 33.

31.—H. Strack, *Jesus nach jüdischen Angaben*, 1910; W. Bauer *Das Leben Jesu*, 1909.

34.—Curiosité de Tibère : S. R., *Cultes*, t. III, p. 16.

35.—Chapman, in *Journ. of theological studies*, juillet et octobre 1907; cf. S. R., *Cultes*, t. III, p. 21.

36.—Roi supplicié : Frazer, *Golden Bough*,[2] t. III, p. 191 ; S. R., *Cultes*, t. I, p. 330.

38.—Voir Guignebert, *Le problème de Jésus*, 1914 (exposé de la critique radicale).

39.—S. R., *Cultes*, t. IV, p. 200.

40.—Strauss, *Vie de Jésus* (trad. Littré, 1840), a recueilli tous les passages crus prophétiques. Sur le Psaume 22 et la Passion, S. R., *Cultes*, t. II, p. 437; t. III, p. 20; t. IV, p. 188.

42.—E. Hennecke, *Handbuch zu den N. T. Apokryphen*, 1904; M. Lepin, *Évang. canoniques et Évang. apocryphes*, 1907; A. Robinson, *The Gospel according to Peter and the Revelation of Peter*, 1892 (cf. S. R., *Cultes*, t. III, p. 284); identité des Évangiles de Pierre et des Égyptiens : Volter, in *Zeitschrift für N. T. Wissenschaft*, 1905, p. 368 ; attribution du 4e Évangile à Cérinthe : P. C. Sense (Lyons), *The fourth Gospel*, 1899.

43.—Roberts, *Apocryphal Gospels and Revelations*, 1890 (trad. anglaise; il y a une trad. française des Apocryphes dans la collection Migne et une trad. all. par Hennecke) ; M. Nicolas, *Études sur les Évangiles apocryphes*, 1866.

44.—Griffinhoofe, *The unwritten Sayings of Christ*, 1903.

45.—A. Harnack, *Die Apostelgeschichte*, 2e éd., 1911 ; E. Preusschen, *Id.*, 1912; E. Jacquier, *Les Actes des apôtres*, 1908 ; V. Rose, *Les Actes des apôtres*, 1905; E. Norden, *Agnostos Theos*, 1913.

46.—Lipsius, *Die apokryphen Apostelgeschichten*, 3 vol., 1883-1890 (capital).—Actes d'André et de Mathias : S. R., *Cultes*, t. I, p. 395 ; J. Flamion, 1911. — Sur Thékla : *Cultes*, t. IV, p. 229. — L. Vouaux, *Actes de Paul*, 1913.

47.—W. Ramsay, *S. Paul*, 1895; A. Sabatier, *L'apôtre Paul*, 1896; C. Toussaint, *Épîtres de S. Paul*, 1910-1913; F. Prat, *La théol. de S. Paul*, 1909-1912 ; A. Schweitzer, *Gesch. der Paulusforschung*, 1911 ; R. Weiss, *Der Hebräerbrief*, 1910; H. Windisch, *id.*, 1913; H. Mayer, *Pastoralbriefe*, 1913; A. Deissmann, *Licht von Osten*, 1908 (style des épîtres rapproché des documents païens de la même époque). Influence présumée des mystères païens sur Paul : *Rev. d'hist. et de litt. relig.*, 1913, p. 1; 1914, p. 63; *Rev. du Clergé*, 1er avril 1913 ; Renan, *Etudes*, p. 58.

53.—Aug. Sabatier, *La doctrine de l'expiation et son évolution* (in *Études de théologie*, 1901, p. 1).—Sur l'idée grecque de la responsabilité (d'abord collective, puis individuelle) : Glotz, *La solidarité de la famille dans le droit criminel*, 1904.

55.—Nouvelles données : *Rev. du clergé*, 15 oct. 1913; *Rev. hist. litt. relig.*, 1913, p. 487.

56.—T. Calmes, *Épîtres catholiques*, 1905; Reuss, *La Bible*, t. XV. Sur la 1re de Pierre : S. R., *Rev. archéol.*, 1908, I, p. 150.

58. — Boll, *Aus der Offenbarung*, 1914, a mis en évidence les éléments astrologiques de l'Apocalypse.

59.— Indices sur la mort de S. Jean : Cheyne, art. *John*, p. 2509.
60.—S. R., *Cultes*, t. III, p. 284 et les éd. de Robinson, Lods, etc.
61.—Art. *Barnabas*, *Clemens*, *Polykarp*, *Ignatius*, dans Hauck; P. Haeufer, *Der Barnabasbrief*, 1911. Sur la hiérarchie primitive: J. Réville, *Orig. de l'épiscopat*, 1894; Batiffol, *Études d'histoire*, p. 223.
62.—A. Lelong, *Le Pasteur d'Hermas*, 1912.
63.—F. Kattenbusch, *Das apostol. Symbol.*, 2 vol., 1894-1900; Vacandard, *Le symbole des apôtres* (in *Études de critique*, 1906, p. 1 sq.).
65.—Krüger, *Altchristliche Literatur*, 1895, p. 38, 40; Massebieau, *L'enseignement des apôtres*, 1884.
66.—H. Waitz, *Die Pseudoklementinen*, 1904; art. *Clementinen*, dans Hauck.
67.—Art. *Simon der Magier*, dans Hauck.
68.—Apologies : Krüger, *Altchristl. Literatur*, 1895, p. 60 sq.; A. Puech, *Les Apologistes grecs*, 1912. — Actes des martyrs : Cabrol, art. *Actes*; Hauck, art. *Acta martyrum*; Dufourq, *Les « Gesta martyrum » romains*, 3 vol., 1900-1907.—Antichrist : Renan, *l'Antichrist*, 1873; art. *Antichrist*, dans Hauck et la *Jewish Encycl.* (Cf *Zeitsch. f. N. T. Wiss.*, 1901, p. 169).
69.—H. Preuss, *Die Vorstellungen vom Antichrist im späteren Mittelalter*, 1906.

CHAPITRE IX

Le Christianisme

DE SAINT PAUL A JUSTINIEN

SOMMAIRE.—*Premières communautés chrétiennes.—Prédication de saint Paul.—Particularisme et universalisme.—Les gnostiques.—Organisation des communautés.—Don des langues ou glossolalie.—Rôle des synagogues juives.—Persécutions des chrétiens à Rome.—La lettre de Pline à Trajan.—Motifs des persécutions.—Les martyrs.—Vertus chrétiennes.—Les hérésies; influence des hérétiques sur l'Église.—Concentration du pouvoir spirituel.—Le montanisme.—Persécutions de Décius et de Dioclétien.—Constantin et l'édit de tolérance.—Persécution des païens par les chrétiens.—Schisme des donatistes.—Monachisme chrétien.—Changements survenus dans l'Église.—Arius et Athanase; le dogme de la Trinité.—Le premier meurtre pour délit d'opinion: Priscillien.—Hérésie monophysite.—L'Église copte.—Saint Augustin et la doctrine du Purgatoire.—Saint Jérôme.—Saint Grégoire de Naziance.—Saint Basile.—Saint Jean Chrysostome.—Saint Ambroise.—Progrès du luxe dans l'Église.*

1. La secte juive qui se réclamait de Jésus se développa surtout dans deux petits groupes, l'un en Galilée, l'autre en Judée. C'est en Judée, à Jérusalem, que résidèrent les apôtres. En attendant le retour glorieux du Messie, on s'organisait en vue du Royaume des cieux. Il parut bientôt nécessaire de ne

pas laisser peser sur les mêmes hommes le double fardeau de la prédication et de la distribution des aumônes. Pour cette dernière tâche, on institua des diacres, parmi lesquels un judéo-chrétien nommé Étienne, qui fut accusé de blasphème par les juifs et lapidé; l'Église l'appelle le *protomartyr*. Cette exécution, qu'une persécution suivit, accentua l'opposition entre chrétiens et juifs; en accélérant la dispersion de ceux-là, elle favorisa leur propagande. Un des missionnaires les plus actifs, en Samarie, fut le diacre Philippe, qui convertit, dit-on, le majordome d'une princesse éthiopienne, ouvrant ainsi l'Abyssinie au christianisme.

2. Saul, né à Tarse, docteur juif et élève du pharisien Gamaliel, avait coopéré à la persécution. Il partit pour Damas, afin d'éveiller le zèle de la synagogue de cette ville. En chemin il eut une vision, et, dès lors, se rallia à la nouvelle secte. Après avoir prêché à Damas, Saul se retira pendant trois ans dans le Hauran. Rentré à Jérusalem, il y fut accueilli favorablement par les apôtres et se rendit à Antioche avec leur délégué Barnabé. Ce sont des juifs d'Antioche, convertis par Saul et Barnabé, qui prirent les premiers le nom de chrétiens. Cette ville grecque a joué, dans l'histoire primitive du christianisme, un rôle plus important que Jérusalem.

3. D'Antioche, Saul et Barnabé allèrent à Chypre, patrie de Barnabé. Saul y fut écouté avec sympathie par le proconsul romain, Sergius Paulus, et, pour en marquer sa reconnaissance, changea son nom en celui de Paul. Après Chypre ils visitèrent l'Asie Mineure; Paul prêcha à Antioche de Pisidie et à Lystra.

4. Fallait-il, pour entrer dans la nouvelle communauté, passer par la synagogue, subir la circoncision, se conformer à tous les rites juifs? Ces obligations étaient une gêne pour les païens. Malgré l'opposition de Pierre et des apôtres de Jérusalem, Paul les abolit, prêcha le salut pour tous, Grecs et Juifs, et rendit ainsi possible l'extension rapide du christianisme parmi les gentils. De là le nom d' « apôtre des gentils » (*gentiles*, païens) qui est resté à Paul et qui caractérise à merveille sa vocation.

5. Cette évolution du christianisme naissant fut laborieuse. La lutte entre le particularisme juif et l'universalisme chrétien fut celle de Pierre et de Paul, de Jérusalem et d'Antioche. Un premier colloque, tenu à Jérusalem, aboutit à un compromis qui fut violé presque aussitôt de part et d'autre. Paul poursuivit son apostolat universaliste en Asie Mineure, puis à Philippes de Macédoine, à Thessalonique, à Athènes, à Corinthe, d'où il revint par Éphèse à Antioche. L'évangélisation d'Éphèse avait été commencée par un juif alexandrin, Apollos; elle fit bientôt de tels progrès que les marchands de petits objets de piété, destinés au culte de l'Artémis éphésienne, s'en inquiétèrent et fomentèrent une émeute, prototype de beaucoup d'autres dont les chrétiens d'abord, puis les réformateurs du christianisme eurent à souffrir.

6. Paul revint à Jérusalem en 57. Un nouveau colloque, écho de dissensions persistantes, y eut lieu dans la maison de Jacques, cru frère de Jésus. Une émeute juive motiva l'intervention du gouverneur romain, qui fit conduire Paul à Césarée. Paul, qui était

citoyen romain, demanda d'être jugé à Rome; il y fut envoyé vers la fin de 59. Déjà, pour lui avoir écrit de Corinthe, il était en relation avec la petite communauté chrétienne de la capitale, fondée par des marchands juifs venus de Syrie. Les détails de son procès à Rome font défaut et le voyage qu'on lui attribue en Espagne ou en Grande-Bretagne est invraisemblable. On croit qu'il fut exécuté à Rome en 64.

7. Marc, cousin de Barnabé, avait accompagné Paul en Italie; après l'arrestation de Paul, il devint, dit-on, secrétaire de Pierre. Luc, médecin grec d'Antioche, fut aussi converti par Paul et travailla à propager sa doctrine. Quant à Pierre, dont les voyages sont du domaine de la légende, son séjour et son exécution à Rome restent très douteux; les textes anciens dont on s'autorise pour les affirmer sont peu significatifs et le silence de saint Paul est bien difficile à justifier. En tous les cas, la fondation de l'Église de Rome par Pierre assisté de Marc et le long « pontificat » de Pierre ne sont que des contes pour pèlerins illettrés.

8. Sur les autres apôtres on ne sait rien de précis et l'on débite quantité de fables. Jacques, resté le chef de l'Église de Jérusalem, juif pieux et hostile à Paul, mourut au cours d'une émeute. Matthieu serait allé en Arabie, André en Crimée, Thomas en Inde, Philippe en Syrie. Jean passa pour s'être établi à Éphèse et y avoir vécu longtemps, entouré de disciples dont l'un, le presbytre Jean, paraît être l'auteur du quatrième Évangile, de l'Apocalypse et des lettres attribuées à l'apôtre. L'histoire du séjour et de la mort de la Vierge Marie à Éphèse est une invention;

la découverte de sa prétendue maison à Éphèse est une illusion de la piété.

9. Nous avons vu un juif alexandrin, Apollos, annoncer le christianisme à Éphèse (p. 365). C'est au judaïsme alexandrin, imprégné de spéculations platoniciennes, que se rattachent les nombreux écrits de Philon, contemporain de Jésus, et aussi le quatrième Évangile. Les juifs hellénisants introduisirent dans le christianisme la conception du *Logos* ou *Verbe*, intermédiaire entre Dieu et l'homme, incorporé dans Jésus. Mais, avant de songer à Jésus, ils avaient déjà incorporé le Verbe dans une légion d'anges, d'êtres immatériels ou *Eons*, d'allégories; ils avaient combiné leur monothéisme traditionnel avec les croyances populaires, par suite animistes et polydémonistes, de la Syrie et de la Babylonie. Le jour où, dans ces combinaisons, le christianisme prit la place du judaïsme, vit éclore ce qu'on appelle le gnosticisme (de *gnosis*, connaissance des choses cachées). Le christianisme, en dehors de la Palestine, était, lui aussi, une secte gnostique et c'est pourquoi, dès l'antiquité, on voulut attribuer le quatrième Évangile au gnostique Cérinthe, contemporain de saint Jean à Éphèse. Mais le christianisme devait l'emporter sur les autres sectes gnostiques parce qu'il était plus raisonnable, plus simple, et se perdait moins dans des divagations. Préoccupé de bienfaisance, de pureté morale, foncièrement hostile aux formes déprimantes de l'ascétisme, il recruta de préférence ses adhérents parmi les hommes de bon sens et de bonne volonté, tandis que le gnosticisme s'adressait aux déséquilibrés et aux rêveurs. La victoire

finale de l'Église sur les gnostiques fut celle du mysticisme contenu sur le mysticisme intempérant.

*
* *

10. L'Église des environs de l'an 80 était une organisation peu compliquée. A côté des diacres, il y avait des diaconesses, généralement des veuves, qui s'occupaient de charité et de propagande parmi les femmes. Les assemblées, présidées par un ancien (*presbytre*, d'où *prêtre*) ou surveillant (en grec *episcopos*, d'où *évêque*), se tenaient dans des maisons privées, le samedi d'abord, puis le dimanche, jour de la résurrection du Seigneur. On y lisait l'Ancien Testament, les lettres des apôtres et les discours attribués à Jésus. Le baptême était surtout conféré à des adultes et comportait l'immersion totale. Les malades et les mourants étaient frottés d'huile sainte, dans le dessein d'éloigner les mauvais esprits, que le baptême avait pour but de noyer. Des *agapes* (repas d'amour) réunissaient les fidèles, qui célébraient en commun la Sainte Cène sous la double forme du pain et du vin; on l'appelait « action de grâce », en mémoire du sacrifice de Jésus; c'est l'*Eucharistie* (en grec *eucharistia*, « remerciement »).

11. Les premières églises comptèrent nécessairement, parmi leurs fidèles, des paresseux, des déclassés, des visionnaires. Beaucoup se croyaient doués de vertus prophétiques et troublaient les réunions par des accès de *glossolalie*, c'est-à-dire par des effusions de sons inarticulés. C'est ce don de « parler avec la langue »

que les apôtres étaient censés avoir reçu à la Pentecôte, par la grâce du Saint-Esprit; on joua plus tard sur le double sens du mot « langue », pour dire que les apôtres avaient eu en partage le don de parler les idiomes de tous les peuples chez qui ils devaient porter l'Évangile! De bonne heure, les manifestations de la glossolalie furent contenues; saint Paul l'interdit aux femmes, comme tout enseignement. Bien que le célibat ne fût encore imposé à personne, le christianisme exigeait la pureté des mœurs et avait peine à l'obtenir. D'autre part, des illuminés prêchaient l'ascétisme, le végétarisme, penchaient, plus ou moins ouvertement, vers le mysticisme gnostique; autant de périls que la fermeté et le bon sens des *anciens* ne suffisaient pas toujours à écarter.

12. La ruine de Jérusalem par les Romains (70) et la dispersion définitive des juifs dans l'Empire affaiblirent, parmi les chrétiens, l'espoir du prochain retour de Jésus en gloire, auquel se substitua celui de son règne spirituel. Les juifs dispersés fondèrent un peu partout des maisons de prières ou synagogues, avec des boucheries qui ne débitaient pas la viande des sacrifices païens, interdite aux chrétiens comme aux juifs; ce furent là autant de centres nouveaux de la propagande chrétienne, qui, bien que devenue hostile au judaïsme, ne pouvait recruter ses premiers adhérents qu'à l'entour des synagogues, où les paroles de Moïse et des prophètes trouvaient de l'écho.

13. La propagande chrétienne alarmait les intérêts de ceux qui vivaient du culte païen officiel et les innombrables charlatans qui exploitaient les cultes

étrangers; elle inquiétait aussi le gouvernement romain, qui se méfiait, à bon droit, des sociétés secrètes et voyait dans les chrétiens des juifs plus remuants que les autres. Lorsque Néron fut soupçonné d'avoir mis le feu à Rome, il rejeta cette accusation sur la tourbe des Orientaux qui parlaient sans cesse du jugement dernier et de la fin du monde par le feu. La police romaine procéda à des arrestations et à des exécutions en masse; juifs et chrétiens périrent dans les tourments; c'est ce qu'on appelle la *Première Persécution* (65). Elle n'arrêta pas la propagande chrétienne, servie déjà, dans les grandes familles, par des esclaves originaires de Syrie. Sous Domitien, le consul Flavius Clemens et sa femme, Domitilla, furent condamnés pour « athéisme »; ils étaient sans doute devenus chrétiens et leur « athéisme » consistait à nier les dieux romains. « Beaucoup d'autres, dit l'historien Dion, furent punis *pour athéisme et mœurs juives;* » et il nomme ensuite, parmi les victimes de Domitien, Acilius Glabrio, ancien consul. Le fait que le christianisme avait gagné les hautes classes de Rome avant l'an 100 est d'une importance capitale pour son développement ultérieur.

14. Pline le Jeune, légat de Bithynie en 112, écrivit à l'empereur Trajan pour lui demander quelle conduite il devait tenir envers les chrétiens. En cette occurrence, il était surtout l'interprète des doléances de marchands de bestiaux, car on n'achetait plus de victimes pour les sacrifices. « Il ne faut pas rechercher les chrétiens, répondit Trajan, mais si on les dénonce et qu'ils soient convaincus, il faut les punir. Si toute-

fois quelqu'un nie être chrétien et le prouve en suppliant nos dieux, qu'il obtienne son pardon. » Ces quelques lignes sont infiniment précieuses; elles furent la règle du gouvernement romain jusqu'à la grande persécution qui commença sous Décius. Le tableau que Pline fait des chrétiens est si fort à leur honneur qu'on a soupçonné, mais à tort, l'authenticité de sa lettre; malheureusement, l'unique manuscrit, d'après lequel on l'a publiée au commencement du XVIe siècle, a disparu l'on ne sait comment et des doutes sont possibles sur l'exactitude de l'édition.

15. L'attitude des fonctionnaires romains dépendit, en première ligne, de celle de leurs administrés, qui dénonçaient les chrétiens ou ne les dénonçaient pas, suivant qu'ils y avaient intérêt; en second lieu, de l'attitude des chrétiens eux-mêmes, plus ou moins intransigeants et hostiles au paganisme officiel; enfin, de la superstition volontiers féroce du bas peuple, qui attribuait toutes les calamités naturelles aux ennemis de ses dieux. Les bruits mensongers répandus contre les chrétiens, à cause du mystère dont ils entouraient certains actes de leur culte comme l'eucharistie, en particulier l'accusation de sacrifices humains, toujours si propre à ameuter les foules, ont été les motifs déterminants de certaines persécutions locales. La mieux connue se produisit à Lyon en 177. Il y avait là une petite communauté d'origine grecque, assez aisée, contre laquelle on colporta des calomnies odieuses. Des jeunes filles et des vieillards furent indignement torturés. « C'est vous qui êtes des anthropophages! » cria l'une des vic-

times aux juges. Contre ces accusations sans cesse renaissantes se constitua une littérature, grecque d'abord, puis latine, dont nous avons conservé plusieurs spécimens; le plus intéressant, rédigé vers 200 en Afrique par Tertullien, l'*Apologétique*, fut bientôt après traduit en grec.

16. Il y eut aussi une littérature hostile au christianisme; mais elle a péri presque tout entière. Pourtant on a pu reconstituer le *Discours véritable* du philosophe Celse (vers 170), d'après la longue réfutation qu'en a faite Origène, et une partie du traité de l'empereur Julien contre les chrétiens, grâce à la diatribe qu'il a inspirée à saint Cyrille († 444).

17. Les *dix* persécutions qu'allèguent les historiens du christianisme sont une fiction (1), et Dodwell, au XVIIe siècle, a déjà fait justice des légendes qui exagèrent le nombre des martyrs. On donna ce nom, qui signifie *témoin* en grec, à ceux qui professaient leur foi en dépit des souffrances. Le choix du terme paraît singulier, car le témoignage n'implique pas, à nos yeux, l'infliction d'une peine. Il n'en était pas ainsi chez les Grecs et les Romains, où le témoignage d'*un esclave* n'était valable que s'il avait été obtenu par la torture. Dans la langue des esclaves, *témoigner* et *souffrir* étaient donc synonymes, et l'emploi du mot « martyr » implique ainsi que la persécution intermittente porta principalement sur les gens de condition servile ou très humble, parmi lesquels se recrutaient surtout les chrétiens.

(1) Les persécutions, jusqu'à Décius, furent locales et surtout intermittentes; il y en eut beaucoup plus de dix.

18. Ainsi s'expliquent encore certains beaux caractères du christianisme avant Constantin. C'est une religion de petites gens, qui travaillent, qui peinent, qui s'aident entre eux. Une chrétienne, ensevelie dans les Catacombes de Rome, s'appelle, dans son épitaphe, « amie des pauvres et ouvrière ». Il y a là comme une affirmation de la dignité du travail qui, bien plus que la charité, était une nouveauté dans le monde antique. Le christianisme vainqueur oublia cela, mais pour s'en souvenir plus tard, lors de la réforme de ses ordres monastiques au VIe siècle.

*
* *

19. L'Église du IIe et du IIIe siècle eut moins à souffrir de la persécution que des hérésies. Nous avons déjà parlé du gnosticisme qui, à vrai dire, est antérieur au christianisme. Exaspérant les tendances antijuives de Paul, à l'encontre des chrétiens judaïsants dits Ébionites, certains docteurs gnostiques rompirent avec l'Ancien Testament et voulurent faire passser le Dieu d'Israël pour un démon, créateur, mais ennemi des hommes. Cette tendance se rattache au dualisme mazdéen qui influa fortement sur le gnosticisme. Si l'Église était entrée dans cette voie, sa ruine était certaine, car elle perdait l'appui de l'Ancien Testament et des prophéties qu'on s'accordait alors à y reconnaître. Elle lutta avec énergie contre les gnostiques, non pourtant sans leur faire des concessions et sans profiter de leur activité littéraire. Même les grands docteurs alexandrins, de 180 à 250, qui créèrent

l'exégèse et la théologie du christianisme, Clément et Origène, s'inspirèrent, non sans péril pour l'orthodoxie de leurs doctrines, des gnostiques qui les avaient précédés dans cette voie. C'est à Marcion, vers 150, que l'Église dut la première idée d'un *canon*, d'un recueil autorisé des écrits concernant la Nouvelle Loi. C'est pour répondre aux gnostiques qu'elle fut amenée à formuler ses dogmes, sa profession de foi (dite à tort *symbole des apôtres*), et sans doute aussi à publier l'édition définitive des quatre Évangiles dont elle affirma l'*inspiration*. Le christianisme actuel, dont la force de propagande n'est pas éteinte, s'est constitué pendant la longue épreuve que firent subir à l'Église les assauts du gnosticisme. Les œuvres des gnostiques nous sont surtout connues par les réfutations dont elles ont été l'objet. Dans ces écrits de polémique, la « haine théologique » joue un grand rôle et les gnostiques sont accusés de méfaits sans doute imaginaires; mais leurs doctrines étaient dangereuses pour la société comme pour les individus et l'Église a sagement agi en les écartant.

20. C'est également au cours de cette lutte que l'Église devint un gouvernement et que le pouvoir spirituel s'y concentra. L'évêque fut le chef de sa communauté et, Rome étant la capitale de l'Empire, l'Église romaine tendit naturellement à devenir l'impératrice des Églises. Cela ne se fit pas sans résistance. La conception répandue de la primauté originaire du siège à Rome, de la *papauté* fondée par saint Pierre et exercée par les évêques romains qui le suivirent, n'est pas confirmée par les textes, dont se dégage plutôt,

comme toujours, le spectacle d'une lente évolution.

21. Parmi les sectes du IIe siècle, une des plus intéressantes, qui n'eut rien de gnostique, fut le *montanisme*. Son fondateur, le Phrygien Montanus, prêtre converti de Cybèle, se mit à prophétiser en compagnie de deux femmes et recruta beaucoup d'adhérents, malgré la condamnation portée contre lui par les évêques du pays (172). Ce qu'il y avait de sérieux dans sa doctrine, à laquelle se rallia Tertullien vers la fin de sa vie et qui persista jusqu'au VIe siècle, c'est l'idée que l'ère des révélations divines n'était pas close, que la foi de l'Église admettait des compléments, que les femmes pouvaient recevoir des inspirations et les communiquer (contrairement à l'enseignement de saint Paul, qui se méfie d'elles et leur ordonne le silence). La discipline montaniste était rigoureuse, imposant deux nouvelles semaines d'abstinence, prohibant les secondes noces et la remise de certains péchés après le baptême. La polémique contre le montanisme inspira à l'Église une saine aversion pour le rigorisme affiché, qui s'associe trop souvent, dans la pratique, au relâchement. « Soyez sages avec sobriété », avait dit saint Paul.

22. Secondé, sous Commode, par la favorite impériale Marcia, protégé, sous la dynastie syrienne, par la dévotion des impératrices et l'éclectisme des empereurs, au point qu'Alexandre Sévère fit une place dans sa chapelle à Jésus, le christianisme dut compter, bientôt après, avec la brutalité d'empereurs militaires, qui lui reprochaient son aversion pour la carrière des armes et son refus persistant de s'associer au culte impérial.

L'empereur Décius (250) organisa une véritable persécution, qui fit de nombreux martyrs et beaucoup plus d'apostats dits *libellatiques*, gens auxquels on donnait un certificat ou *libellus*, pour avoir fait acte de fidélité au paganisme. Des évêques de Rome, de Jérusalem et d'Antioche furent mis à mort. Origène, le grand docteur chrétien d'Alexandrie, échappa avec peine aux bourreaux (249). Cyprien, évêque de Carthage, fut victime de la persécution qui avait recommencé sous Valérien (258). La situation des chrétiens s'améliora sous Gallien, qui leur rendit leurs temples; mais cette accalmie dura peu. Dioclétien suivit d'abord, avec une véritable rage, l'exemple de Décius (303); il ne tarda pas à reconnaître que ses efforts étaient inutiles. Découragé, il abdiqua; ses successeurs furent plus faibles, sinon plus tolérants.

23. Le christianisme était devenu une telle puissance dans l'Empire que l'ambitieux Constantin en rechercha l'appui; vainqueur de Maxence au pont Milvius, après avoir arboré un étendard en forme de croix (le *labarum*), il promulgua en 313 un édit de tolérance qui donna, en réalité, au christianisme une situation privilégiée. Constance fit ôter de la salle du Sénat la statue de la Victoire et commença, en Orient, à faire renverser les images des dieux. Après sa mort (361), une réaction païenne eut lieu sous Julien, réaction d'ailleurs sans violences, car Julien, le plus doux des hommes, se contenta d'écarter les chrétiens de l'enseignement. Il rendait d'ailleurs justice au christianisme et exhortait les païens à en imiter les institutions charitables. Sa mort prématurée (363) fut le signal de

l'effondrement du polythéisme; il ne lui resta guère d'adhérents que dans l'aristocratie, les grandes écoles et la population conservatrice des campagnes (1).

24. Théodose prohiba les sacrifices païens et, malgré les éloquentes protestations de Libanius, ordonna de fermer les temples (391). Le zèle des moines se donna carrière contre ces édifices, notamment en Égypte. Honorius, en 408, interdit aux païens les fonctions publiques; sous Théodose II, le fanatique Cyrille, dont l'Église a fait un saint, s'acharna contre la docte Hypatie, fille du mathématicien Théon, qui fut lapidée et déchirée par la populace dans les rues d'Alexandrie (415). Le christianisme vainqueur déclarait la guerre à la science; Justinien ne fit qu'un pas de plus dans cette voie lorsqu'il ordonna de fermer l'école d'Athènes (529). Le monde était mûr pour le moyen âge.

25. La fin des persécutions donna naissance, en Afrique, à un schisme original, celui des donatistes, l'un des premiers qui s'attaquèrent non à la doctrine, mais à la discipline de l'Église : ce fut un schisme avant d'être une hérésie. Les évêques qui avaient livré les Écritures Saintes pour être brûlées, ceux qui avaient reçu de ces derniers l'ordination, pouvaient-ils être considérés comme investis légitimement de leurs pouvoirs? Ne fallait-il pas baptiser à nouveau ceux qu'ils avaient baptisés? En d'autres termes, l'efficacité du ministère sacerdotal dépendait-elle du caractère personnel du ministre? Si l'Église avait répondu par l'affirmative, c'était sa ruine, car tout évêque aurait dû se justifier

(1) Pour Harnack, les *pagani* ne sont pas les « paysans » mais les « civils », par opposition aux soldats du Christ.

contre des accusations visant non seulement sa propre conduite, mais celle de l'évêque qui l'avait ordonné et toute la série de ses ancêtres spirituels. Le bon sens de l'Église, conforme à son intérêt, la préserva de cette erreur; mais cela ne satisfit pas les Africains, naturellement turbulents et souvent hostiles à leurs évêques. Un évêque de Carthage, Donatus, prit la tête du mouvement (313), qui attira bientôt non seulement les adversaires du clergé, mais les fermiers ruinés, les paysans opprimés, les vagabonds que l'on appelait *circoncellions*. Le donatisme prit le caractère d'une jacquerie. Les empereurs essayèrent d'abord d'apaiser le conflit par de bonnes paroles; puis ils recoururent aux moyens les plus violents. Donatus mourut en exil et ses partisans furent massacrés. L'agitation recommença sous Julien et s'étendit, au bout de trente ans, à la plus grande partie de l'Afrique romaine. Saint Augustin, en 393, engagea contre le donatisme une longue guerre de plume, qui fut interrompue, en 403, par un nouveau soulèvement des circoncellions. L'autorité de l'illustre évêque d'Hippone, secondée par des édits impériaux très sévères, eut enfin raison du schisme (418); pourtant, il reparut sous les Vandales et quelques groupes de donatistes subsistaient encore au moment de la conquête musulmane.

26. Au cours de la persécution de Décius, beaucoup de chrétiens d'Égypte s'étaient retirés au désert; ils y vivaient en ermites (d'*eremos*, désert). D'autres suivirent, qui s'organisèrent en communautés (cénobites, de *koinos bios*, vie commune). Ainsi débuta le monachisme chrétien, qui avait d'ailleurs des précé-

dents chez les juifs et les païens : les Esséniens du temps de Jésus et les Pythagoriciens de l'Italie méridionale vers 600 avaient vécu en véritables cénobites. A côté des couvents d'hommes, saint Pachôme ou Pachon (vers 340) en fonda pour des femmes qui furent appelées nonnes (*non nuptæ*, non mariées). L'institution monastique gagna l'Occident vers la fin du IVe siècle. Elle y prit d'ailleurs, en conformité avec le tempérament des peuples, un caractère moins contemplatif et plus pratique. Saint Benoît de Nursie (480-543) eut le mérite d'imposer aux cénobites, avec une discipline sévère, le travail manuel et la pauvreté; le couvent fondé par lui au mont Cassin est devenu le modèle des monastères bénédictins, où, suivant une formule célèbre, « celui qui travaille, prie ». La civilisation doit aux moines d'Occident le défrichement d'une partie de l'Europe et la conservation de la littérature latine, dont on copiait les textes dans les couvents. Si les habitudes de paresse et de luxe tendirent sans cesse à s'introduire dans les monastères, malgré des efforts multipliés pour leur réforme, ce fut là un effet de la faiblesse humaine dont on ne peut rendre responsable l'institution. Au cours des siècles elle a fait du mal, mais, surtout au début, beaucoup plus de bien.

*
* *

27. L'exemple des moines, joint à l'influence des doctrines manichéennes, gnostiques et montanistes, exalta la vieille idée populaire de la supériorité du célibat. Dès 305, le concile espagnol d'Elvire réclama

le célibat des prêtres. Cette doctrine ne triompha qu'au XIIe siècle, et aujourd'hui encore, dans l'Église romaine, le célibat ecclésiastique est une affaire de discipline, non de dogme. D'autres influences orientales, plus importantes encore, modifièrent, au IVe siècle, l'organisation de l'Église. A l'exemple de l'Empire, elle adopta une hiérarchie rigoureuse; les évêques des grandes villes devinrent des préfets, présidant les conciles ou assemblées du clergé de la province. Rome, Antioche et Alexandrie, la première surtout, furent désormais comme des capitales chrétiennes; dès la fin du IIe siècle, un évêque de Rome menaçait de mettre les églises d'Asie Mineure « en dehors de l'unité catholique » (c'est-à-dire *universelle*), parce qu'elles différaient d'avis avec lui sur la fixation de la date de Pâque. Les rites furent compliqués par des emprunts mal dissimulés au paganisme; le baptême comporta l'exorcisme des démons; le culte des martyrs, origine du culte des saints, prit la place du culte des héros grecs, parfois même jusqu'à leurs noms et à leurs légendes. La fête de Noël ou de la naissance de Jésus, dont la date n'est pas indiquée par les Évangiles, fut fixée au 25 décembre, jour prétendu de la naissance de Mithra, identifié au soleil. Enfin, l'Église oublia de plus en plus ses origines juives et changea le caractère des fêtes qu'elle était obligée de conserver. Pâque devint la fête de la résurrection du Christ et la date en fut fixée de façon à ne pas coïncider avec la Pâque juive; la Pentecôte qui, chez les juifs, commémorait le don de la Loi à Moïse, rappela désormais l'effusion du Saint-Esprit sur les apôtres. Bien qu'hostile à l'hellénisme

plus encore qu'au judaïsme, l'Église s'hellénisait par la force des choses, parce que, dès ses origines avec saint Paul, elle avait paru comme une secte grecque du judaïsme. Le transfert du siège de l'Empire à Constantinople, dans un milieu grec trop enclin aux subtilités théologiques, où retentissaient encore les disputes des sophistes, contribua beaucoup à cette nouvelle orientation.

28. Dès que le christianisme se sentit maître de l'Empire, il commença à persécuter non seulement les païens, mais les chrétiens dissidents. Les querelles du IIIe et du IVe siècle portèrent surtout sur les relations de Jésus avec Dieu : étaient-ils de même substance? Jésus était-il l'égal du Père? Quelle était la place du Saint-Esprit dans ce système? Un évêque d'Antioche, Paul de Samosate, que protégeait la savante Zénobie, reine de Palmyre, subordonna nettement Jésus à Dieu, fut condamné par un concile et déposé (270). Arius, prêtre d'Alexandrie (280-336), soutint une longue lutte contre saint Athanase, évêque de cette ville (328), parce qu'il maintenait la supériorité essentielle de Dieu sur Jésus. Cette doctrine, dite arienne, fut condamnée en 325 par le concile de Nicée, qui déclara Jésus « fils de Dieu, né de la substance du Père, consubstantiel avec lui, engendré et non né, éternel comme le Père et par conséquent immuable par nature ». Malgré cette lumineuse définition, à laquelle Constantin prêta l'appui de sa police—Arius fut exilé et ses livres jetés au feu—l'arianisme se propagea non seulement dans l'Empire, mais au dehors; presque tous les peuples barbares qui forcèrent les frontières au Ve siècle devinrent ariens,

sans doute parce qu'ils furent évangélisés par des Ariens, au temps où l'arianisme dominait dans l'Empire. Plusieurs empereurs romains du IVe siècle furent eux-mêmes favorables à l'arianisme, que combattit saint Ambroise, évêque de Milan. L'Église de Rome s'était prononcée de bonne heure contre l'arianisme; sous Théodose, elle remporta la victoire au concile de Constantinople (381), qui compléta l'œuvre du concile de Nicée en faisant du Saint-Esprit la troisième personne de la Trinité, égale au Père et au Fils. Ainsi fut créé comme un troisième Dieu, par l'évolution du *Logos* de Platon à travers Philon, le quatrième Évangile et la théologie sophistique des Alexandrins.

29. La doctrine trinitaire a été fixée par le symbole dit à tort d'Athanase, qui est peut-être l'œuvre de l'évêque africain Vigile (vers 490) : « Nous adorons un Dieu dans la Trinité, et la Trinité dans l'Unité, sans confondre les personnes ni diviser la substance... Toutefois, ils ne sont pas trois Éternels, mais un seul Éternel; ils ne sont pas trois Tout-Puissants, mais un Tout-Puissant. Ainsi, le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu, et cependant ils ne sont pas trois Dieux, mais un Dieu. Car si chacune de ces personnes, prise à part, est Dieu et Seigneur, la religion catholique défend de dire qu'il y a trois Dieux ou trois Seigneurs. Le Père n'est fait de personne; il n'est ni créé ni engendré. Le Fils est du Père seul : ni fait, ni créé, mais engendré. Le Saint-Esprit est du Père et du Fils : ni fait, ni créé, ni engendré, mais procédant. Dans cette Trinité les trois personnes sont co-éternelles et égales entre elles. » Voilà l'opinion qu'il faut pro-

fesser pour être catholique et non arien. Aujourd'hui, s'il n'y a plus d'ariens déclarés, c'est peut-être parce que tous les chrétiens sont ariens dans leur for intérieur. Cela est surtout vrai des réformés, chez qui l'idée de Dieu est restée vivante; car les catholiques invoquent plus volontiers Jésus, Marie et Joseph (JMJ, la « Trinité jésuitique ») et ne nomment plus le Père Éternel que par habitude. La vieille Trinité ne survit qu'à l'état de formule théologique.

30. Entre temps avait commencé la série des meurtres juridiques pour délit d'opinion. De 380 à 395, Théodose publia des édits menaçant de mort les hérésiarques; mais il était réservé à son co-régent Maxime, espagnol comme lui, de les appliquer pour la première fois. La victime fut Priscillien, évêque espagnol, que l'on accusait de manichéisme et que deux évêques espagnols dénoncèrent à l'empereur Maxime, alors à Trèves. Priscillien, condamné par un concile à Bordeaux, fut appelé à Trèves avec six de ses principaux partisans; ils y furent jugés et mis à mort (385). Saint Martin de Tours, brave homme, s'indigna, ainsi que saint Ambroise; mais, peu d'années après, saint Jérôme, irrité par Vigilance qui combattait le culte des reliques, déclara que les châtiments temporels sont utiles pour sauver les coupables de l'éternelle perdition. L'Église d'Afrique et saint Augustin firent appel au bras séculier contre les donatistes; enfin, en 447, le pape Léon Ier ne se contenta pas de justifier le crime de Maxime, mais affirma que si on laissait la vie aux suppôts d'une hérésie condamnable, c'en était fait des lois divines et humaines. L'Église,

adoptant cette monstrueuse doctrine, a fait verser des torrents de sang par les détenteurs du pouvoir séculier, jusqu'au jour où celui-ci, tardivement éclairé, a refusé de servir d'instrument à la fureur des haines théologiques.

31. La querelle arienne n'avait pas épuisé les difficultés que soulève l'incarnation de Jésus. Marie était-elle la *Mère de Dieu?* Non, dit Nestorius, patriarche de Constantinople; elle n'est que la *Mère du Christ.* En 431, au concile d'Éphèse, Cyrille fit déposer Nestorius; ses partisans fondèrent en Perse l'église nestorienne, qui subsiste encore. Autre question : y a-t-il en Jésus deux natures (divine et humaine), ou bien une seule? La seconde opinion, dite *monophysite*, soutenue par les moines égyptiens, fut soumise au concile d'Ephèse (449) ; cette fois, l'empereur Théodose II y envoya des troupes et les adversaires du monophysisme furent traités avec la dernière violence. Le patriarche de Constantinople mourut de ses blessures. Ce concile a gardé un nom dans l'histoire : le *brigandage d'Ephèse.* Un autre concile, en 451, se prononça contre le monophysisme, tout en maintenant que l'humanité de Jésus n'était pas absorbée par sa divinité. La lutte recommença sous Justinien, qui avait le goût de la théologie. Monophysite, comme sa digne épouse Théodora, il contraignit à la soumission le pape Vigile, mandé à Constantinople, et se fit donner raison par toute une série de conciles. Après sa mort, les monophysites eurent de nouveau le dessous; leur doctrine s'est pourtant perpétuée, notamment dans l'église d'Égypte dite *Copte* (par corruption d'*Aiguptios*

égyptien), qui a conservé, par suite de ce schisme, son indépendance religieuse.

*
* *

32. Nous avons déjà vu saint Augustin en lutte contre le donatisme d'Afrique et contre le manichéisme, auquel il avait d'abord adhéré lui-même. Une querelle non moins grave le mit aux prises avec la doctrine du moine breton Pélage, qui en voulait au péché originel. Comment, par la désobéissance du seul Adam, le genre humain avait-il été damné? Comment les effets de sa faute pèsent-ils encore sur des innocents? Augustin, déjà vieux, combattit ces objections de bon sens, en exagérant le paradoxe cruel de saint Paul. L'homme ne peut rien par sa volonté; il est frappé d'impuissance; la grâce de Dieu peut seule le sauver et ceux que Dieu ne choisit pas sont perdus sans ressource. La conclusion n'est pas le fatalisme, mais l'obligation impérieuse de la foi, des prières, de l'appel aux saints intercesseurs. Le concile d'Éphèse condamna Pélage (431), déjà condamné à Carthage en 412. Toutefois, sa doctrine atténuée survécut dans le semi-pélagianisme, notamment en Gaule, et Rome finit par adopter, dans la pratique, une doctrine conciliante, fondée sur des distinctions subtiles touchant l'efficacité de la grâce, sur l'égale nécessité de la foi et des œuvres dans la recherche individuelle du salut.

33. Saint Augustin avait admis, entre la félicité future et la damnation, un état intermédiaire et d'attente, celui de la purification des âmes par le feu. C'est la doctrine orphique et virgilienne du Purgatoire;

il n'y a pas un mot de cela dans les Évangiles. Mais comme le Jugement dernier, avec la répartition définitive des bons et des méchants en bienheureux et en réprouvés, était reculé dans un avenir très lointain, il fallait imaginer quelque chose pour préciser la condition des âmes au lendemain de la mort. A l'exemple des païens, qui les faisaient juger par Minos et ses assesseurs, on admit un jugement provisoire, suivi de la répartition des morts en deux classes, celle des bons, qui subissent l'épreuve du Purgatoire, et celle des méchants, qui vont tout droit en Enfer. L'Église avait pris l'habitude de prier pour ses morts, de réclamer, en leur faveur, l'intercession des saints; c'est donc que les morts avaient besoin des œuvres humaines et que leur sort n'était pas fixé à tout jamais. La doctrine du Purgatoire, dont la logique est indéniable, se constitua au VIe siècle et fut proclamée dogme de l'Église par le concile de Florence (1439); les chrétiens qui ne l'admettent pas (protestants et orthodoxes grecs) manquent évidemment de curiosité sur les choses de l'au-delà.

34. Saint Jérôme, né en Dalmatie, revisa, par ordre du pape Damase, les traductions latines des Écritures et employa son influence personnelle, qui était grande comme son talent, pour gagner à la vie monastique des dames de l'aristocratie romaine. « Tu es devenue la belle-mère de Dieu », écrivait-il à l'une d'elles, dont la fille venait de se faire nonne et, par suite, d'épouser Dieu. Établi à Bethléem avec ses pénitentes (385), il en fit un centre de monachisme et ne cessa de travailler, jusqu'à l'âge de 90 ans, à des commentaires

sur les livres saints. Ses relations avec saint Augustin furent correctes, mais empreintes, surtout à la fin, d'une certaine aigreur.

35. Un des adversaires de saint Jérôme fut un berger pyrénéen, Vigilance, qui, à la suite d'un voyage en Italie et dans la Terre Sainte, revint écœuré du christianisme officiel. Il protestait surtout contre le culte idolâtrique des images, legs du paganisme à l'Église, contraire à cette loi mosaïque que Jésus était venu « non pas abolir, mais accomplir ». En vain répondait-on que ces images formaient la Bible des illettrés, qu'elles étaient non pas l'objet, mais le stimulant du culte; l'expérience montrait que la majorité des fidèles confondaient (et confondent encore) le signe avec l'objet signifié. Vigilance n'était pas moins hostile au culte des reliques, devenu à la fois une honte pour l'Église et une source de revenus pour le clergé. L'ascétisme, les prières pour les morts, le célibat de plus en plus exigé des prêtres lui semblaient également contraires à la religion. Vivement attaqué par saint Jérôme, qui appelait contre lui les rigueurs des autorités civiles, Vigilance mourut obscur en 420; mais la semence de ses paroles courageuses ne se perdit point.

36. Deux Grecs, saint Grégoire de Nazianze et saint Basile, illustrèrent au IVe siècle l'Église d'Orient. C'étaient des lettrés, de mœurs douces et affables, dont l'éloquence un peu molle a encore du charme aujourd'hui. Basile, évêque de Césarée, donna d'admirables exemples de charité, fonda des hôpitaux et des asiles. Grégoire était le fils d'un évêque de Nazianze en Cappadoce qui, après son ordination, eut encore trois

enfants. Devenu patriarche de Constantinople, Grégoire se dégoûta des intrigues qui s'y tramaient; il alla finir ses jours dans son village, près de Nazianze. Comme on le sollicitait, au fond de sa retraite, d'assister à un nouveau concile : « Je n'ai jamais vu, répondit-il, une assemblée synodale produire du bien ou faire disparaître le mal. »

37. Saint Jean Chrysostome (« à la bouche d'or») fut un orateur disert, mais surtout, comme saint Augustin, un homme d'action. Né à Antioche (347), élève du païen Libanius, il prêcha pendant douze ans dans sa ville natale. L'empereur Arcadius l'appela au patriarcat de Byzance. Là, il engagea une lutte mémorable contre l'impératrice Eudoxie, dont il blâma publiquement le luxe et l'inconduite. Eudoxie fit condamner Chrysostome par un concile, mais une émeute populaire lui rendit sa place. Une fois de plus, il attaqua l'impératrice et la compara à Hérodiade. Là-dessus, nouveau concile, nouvelle émeute suivie d'incendie : Chrysostome est exilé à Cucuse dans le Taurus, puis dans le Pont, où il meurt misérablement à Comana.

38. Vers la même époque, l'évêque de Milan, saint Ambroise, ami de saint Augustin, combattait l'arianisme dans la personne de l'impératrice Justine, épouse de Maxime (386), refusait la communion à Théodose et obligeait l'empereur à faire pénitence, pour avoir ordonné un massacre à Thessalonique. Le glaive spirituel s'opposait au glaive temporel et annonçait la lutte du sacerdoce et de l'Empire qui devait remplir le moyen âge. Quels n'eussent pas été les bienfaits de l'Église si, à l'exemple de saint Ambroise, elle avait

usé de son pouvoir pour réprimer la violence des princes, au lieu d'y faire appel sans cesse et de la contraindre à servir ses intérêts!

39. Vigilance et Chrysostome étaient d'accord pour protester contre l'invasion du luxe dans la vie et les habitudes de l'Église. Ce fut là, en effet, un des résultats inévitables de son triomphe. Glorifiant, en théorie, l'humilité, elle se prit à aimer le faste et s'entoura des pompeux oripeaux du paganisme. Déjà s'élevaient partout de magnifiques basiliques, que devait éclipser la merveille de Sainte-Sophie à Constantinople. Les évêques et la plupart des moines vivaient dans l'opulence, enrichis par les dons de l'État et des fidèles. En même temps, le service divin perd sa simplicité; les églises, même en plein jour, sont inondées de la lumière des cierges; l'encens et l'eau lustrale sont empruntés aux cultes païens; les vêtements sacerdotaux deviennent magnifiques, les fêtes se multiplient. Mais ces changements, dont l'art profita, ne portèrent pas atteinte à la force d'expansion du christianisme; le monde barbare, après l'Empire d'Occident, se mit à son école, et Clovis, catholique au milieu de peuples ariens, fit triompher la cause de l'Église romaine en les subjuguant (496-511).

BIBLIOGRAPHIE

Outre les grandes histoires de l'Église (Neander, Rohrbacher) qui ont vieilli, et les trois premiers volumes de *l'Histoire ancienne de l'Église* de Duchesne (1906-1910), on peut consulter l'*Encycl.* de Hauck et le *Dict. of christian biography* de Smith et Wace. J'indique quelques manuels utiles : F. Naef, *Histoire de l'Église chré-*

tienne, 1892 (bon livre qui m'a servi); X. Funk, *Lehrbuch der Kirchengeschichte*, 5e éd., 1907 (trad. fr.); Kurtz, *Abriss der Kirchengeschichte*, 16e éd., 1906 (court et clair).

Wellhausen (et autres), *Die christliche Religion mit Einschluss der jüdischen*, 1906; A. Harnack, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, 4e éd., 1910 (tr. fr.; il y a un abrégé par l'auteur, 4e éd., 1906); L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 2e éd., 1898; O. Bardenhever, *Gesch. der altchristl. Literatur*, 1903; A. Harnack, *Die Ueberlieferung und der Bestand der altchristl. Literatur bis Eusebius*, 1899; *Die Chronologie der altchristl. Literatur*, 2 vol., 1897-1904; A. Denzinger, *Enchiridion symbolorum et definitionum*, 9e éd., 1900 (en latin); Labauche, *Leçons de théologie dogmatique*, 1908. Voir aussi la bibliogr. du chap. précédent.

2.—Renan, *S. Paul*, 1869. Voir le chap. précédent, § 47.

7.—Mort présumée de Pierre en Palestine : art. *Petrus*, dans Hauck, p. 201, 43.—Guignebert, *La primauté de Pierre*, 1909.

8.—Harnack, *Mission und Ausbreitung des Christentums*, 2e éd., 2 vol., 1906 (cf. Monceaux, *J. des Sav.*, 1904, p. 404).

9.—Bréhier, *Philon*, 1908; E. de Faye, *Introd. à l'étude du gnosticisme*, 1903.

10.—E. von Dobschütz, *Die urchristlichen Gemeinden*, 1902; A. Réville, *l'Eucharistie*, 1908; M. Goguel, *id.* (jusqu'à Justin), 1910; Batiffol, *L'agape* (in *Hist. et théologie*, p. 227); art. *Agape*, dans Cabrol.

11.—Glossolalie et prétendus dons prophétiques : art. *Spiritual gifts*, dans Cheyne.

12.—Harnack, *op. cit.* sous le n° 8.—Sur les synagogues nourrices du christianisme : S. R., *Cultes*, t. III, p. 449.

13.—Allard, *Hist. des persécutions pendant les trois premiers siècles*, 5 vol., 1894-1903; *Julien l'Apostat*, 3 vol., 1900-1903; *Le christianisme et l'Empire de Néron à Théodose*, 5e éd., 1903; *Dix leçons sur le martyre*, 1906; B. Aubé, *Hist. des persécutions*, 4 vol., 1875-1885; G. Boissier, *La fin du paganisme*, 2 vol., 1894; *L'incendie de Rome et la première persécution* (in *Journ. des Sav.*, 1902, p. 158); E. Chénon, *Les rapports de l'Église et de l'État du Ier au XXe siècle*, 2e éd., 1913 (précis commode); A. Harnack, *Der Vorwurf des Atheismus*, 1905; Le Blant, *Les persécuteurs et les martyrs*, 1893; Leclercq, *Les Martyrs*, 1902 et suiv.; Ramsay, *The church in the Roman Empire*, 6e éd., 1900.

14.—Art. *Trajanus*, dans le *Dict. of christian biography*.—Mévente des bestiaux en Bithynie : S. R., *Cultes*, t. I, p. 395 (d'après Ramsay).

15-17.—Bouché-Leclercq, *L'intolérance religieuse et la politique*, 1911 (Rome et les chrétiens); art. *Accusations*, dans le *Dict.* de Cabrol.—Communauté juive et martyrs de Lyon : S. R., *Cultes*, t. III, p. 449.—Celse et son *Discours véritable;* Aubé, *Hist. des Persec.*, t. II, p. 118; A. Dide, *La fin des religions*, p. 162.—Sur le livre perdu de Julien, voir l'ouvrage d'Allard cité plus haut, § 13.

18.—Allard, *Les esclaves chrétiens*, 1876.

19.—Art. *Gnostizismus, Marcion* et *Apostolisches Symbolum*, dans Hauck; E. Buonaiuto, *Lo gnosticismo*, 1907; E. de Faye, *Clément d'Alexandrie*, 1898; *Gnostiques* et *gnosticisme*, 1913; J. Denis, *Philosophie d'Origène*, 1884 (cf. *Journ. des Sav.*, 1884, p. 177).

20. — Art. *Verfassung (urchristliche)*, dans Hauck.

21. — Labriolle, *Le Montanisme*, 1915.

22. — Faillis et libellatiques: Aubé, *L'Église et L'État*, 1885 p. 109; Foucart, *J. des Sav.*, avril 1908; art. *Decius* et *Diocletianus*, dans *Dict. of christian biography*.

23.—Boissier, *La fin du paganisme*, 2 vol., 1891.

24.—Chastel, *Hist. de la destruction du paganisme*, 1850; V. Schultze, *Gesch. des Untergangs des Heidentums*, 2 vol., 1887-1892; art. *Cyrillus* et *Hypatia*, dans *Dict. of christian biography*.

25.—Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, 4 vol., 1901-1912; H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, 2 vol., 1904.—Sur Augustin : Alfaric, *Rev. hist. litt. rel.*, 1914, p. 1.—Art. *Afrique*, dans Cabrol, et *Donatismus*, dans Hauck.

26.—A. Harnack, *Das Mönchtum*, 1901.

27.—Lea, *History of sacerdotal celibacy*, 3e éd., t. I, 1907; H. Delehaye, *Origine du culte des martyrs*, 1912; Saintyves, *Les saints successeurs des dieux*, 1908; E. Lucius, *Anfaenge des Heiligen-Kults*, 1905: Th. Reinach, *La fête de Pâque*, 1906; A. Meyer, *Entstehung des Weihnachtsfestes*, 1911.

28.—A. Dupin, *Le dogme de la Trinité*, 1907; A. Réville, *La christologie de Paul de Samosate* (in *Études de critique*, 1896, p. 189); *Athanase et Arius* (Bruxelles), 1904; art. *Arianismus*, *Nicaenisches Konzil*, *Trinitaet*, dans Hauck.

29.—Art. *Athanasium*, dans Hauck.

30.—Art. *Priscillianus*, dans Hauck; Ch. Babut, *Priscillien*, 1909.

31.—Art. *Nestorius*, dans Hauck; R. Duval, *L'Église nestorienne* (in *J. des Sav.*, 1904, p. 109); art. *Monophysiten*, dans Hauck; Diehl, *Justinien*, 1901; art. *Koptische Kirche*, dans Hauck (t. XII, p. 801).

32.—E. Vacandard, *S. Bernard*, nouv. éd., 1904; art. *Pelagius* et *Semipelagianismus*, dans Hauck.

33.—Art. *Fegfeuer* (purgatoire), dans Hauck.—Prières pour les morts : S. R., *Cultes*, t. 1, p. 313.

34.—Am. Thierry, *S. Jérôme*, 1867.

35-36.—Art. *Vigilantius*, dans *Dict. of christ. biogr.*; A. Réville, *Vigilance*, 1902; art. *Gregorius* et *Basilius*, ibid.

37.—Am. Thierry, *S. Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie*, 1872; Puech, *S. J. Chrysostome*, 1891.

38.—R. Thamin, *S. Ambroise*, 1895.

CHAPITRE X

Le Christianisme

DE JUSTINIEN A CHARLES-QUINT

SOMMAIRE.—*Services rendus par l'Église à la société du moyen âge.—Conversion des peuples païens.—Charlemagne ouvre l'ère des conversions violentes.—Pèlerinages : les Croisades.—Constitution du pouvoir temporel des papes.—Fausses décrétales.—Exactions du Saint-Siège.—L'excommunication.—La simonie.—Querelles des empereurs et des papes : Grégoire VII, l'empereur à Canossa.—Les papes et l'Angleterre.—Innocent III.—L'empereur Frédéric II.—Le grand schisme d'Occident.—Décadence de la papauté au XVe siècle.*

Les ordres monastiques.—Franciscains et dominicains.—Hospitaliers et Templiers.

Le culte de la Vierge.—L'Immaculée Conception.—Le culte des saints et la Légende Dorée.—La Messe.—L'Eucharistie.—La fête du Saint-Sacrement.—La confession et le trafic des indulgences.—Les Jubilés.—Le célibat des prêtres.

L'Église et les hérésies.—Briseurs d'images ou iconoclastes.—Les Cathares ou Albigeois.—Dévastation du midi de la France.—Les Vaudois.

Anselme de Cantorbéry et Abélard; la scolastique.—R. Bacon et saint Thomas d'Aquin.—L'Imitation de Jésus-Christ.—L'humanisme : Reuchlin et Erasme.—Wycleff et Jean Huss.—Jérôme Savonarole.

Organisation de l'Inquisition.—Crimes de l'Inquisition.—La torture et les bûchers.—Persécution des prétendues sorcières.

Les Églises chrétiennes détachées de Rome ; l'Église dite orthodoxe.

1. La société du moyen âge doit beaucoup à l'Église. Le nier, c'est faire un miracle de sa durée.

2. D'abord, l'Église a répandu l'Évangile. Non qu'elle l'ait pratiqué, ni qu'elle en ait prescrit la lecture. Mais elle en avait les principes à la bouche; c'était une semence d'humanité, un frein à la barbarie. Elle s'inspira d'ailleurs de l'Évangile dans ses œuvres charitables, que Julien déjà proposait en exemple aux païens. Sans doute, sa charité ne fut pas toujours bien entendue. Elle donna beaucoup et mal, encouragea la mendicité. Mais elle multiplia, tant en Orient qu'en Occident, les hôpitaux, les orphelinats, les asiles. Quand on songe qu'il fallut une loi de l'empereur Claude pour empêcher les maîtres d'abandonner leurs esclaves malades, de les jeter sur les chemins sans aliments, on s'assure que l'Église, même préoccupée du salut des âmes et non du devoir social, fut plus humaine que le paganisme lettré.

3. L'Église a encore donné ou imposé à l'Europe les formes extérieures du christianisme. C'est une religion relativement simple, sans trop de fêtes, sans interdictions alimentaires; elle n'exige pas beaucoup de ses fidèles; elle convient à des peuples laborieux. Cette activité, d'ailleurs, l'Église en fit généralement un devoir, même aux moines; le christianisme n'est pas, ou ne fut qu'exceptionnellement, une religion de parasites et de paresseux.

4. Si l'Église du Christ eut sans cesse recours à la violence et fit verser plus de sang que toutes les ambitions séculières, elle affirma du moins la supériorité de l'esprit sur la force brutale, à une époque où la

force n'était pas au service du droit. Les évêques furent les protecteurs, capricieux sans doute, mais écoutés, des opprimés et des faibles. L'Église donna des leçons de clémence aux rois. Depuis le xe siècle, elle établit les trêves ou paix de Dieu, pour interrompre les guerres privées; elle ne fut ni la première ni la seule à le faire, mais il faut lui savoir gré d'avoir repris cette vieille tradition, à un moment où l'on tuait et où l'on pillait partout.

5. Sans avoir le dessein de conserver les chefs-d'œuvre de la littérature antique, elle en fit copier beaucoup dans ses monastères, comme elle sauva des monuments de l'art dans ses trésors d'églises. Son culte exigeait la magnificence; les artistes travaillèrent pour sa gloire et pour la joie de nos yeux.

6. Enfin, à une époque où la société se divisait en castes, où il y avait des nobles, des vilains et des serfs, elle maintint le principe de l'égalité des hommes devant Dieu. L'Église fut le refuge des capacités. Elle mit à sa tête, au-dessus des rois, le fils d'un ouvrier, le fils d'un mendiant. Pour devenir évêque, cardinal ou pape, il ne fut pas nécessaire d'être noble. Monarchique au sommet, l'Église fut démocratique à la base; elle ne fut jamais aristocratique. Nul n'a mieux reconnu cela que Voltaire : « L'Église romaine a toujours eu cet avantage de pouvoir donner au mérite ce qu'ailleurs on donne à la naissance; et on peut même remarquer que parmi les papes ceux qui ont montré le plus de hauteur (Grégoire VII, Adrien IV) sont ceux qui naquirent dans la condition la plus vile. Aujourd'hui, en Allemagne, il y a des couvents où l'on ne reçoit que

des nobles. L'esprit de Rome a plus de grandeur et moins de vanité. »

*
* *

7. La formation de l'Empire arabe, prodigieusement rapide, porta le premier coup à la puissance de l'Église; pour la première fois, le christianisme recula, en Syrie, en Asie Mineure, dans l'Afrique du nord, en Espagne (710). Dans ce dernier pays seulement, il se forma bientôt des centres de résistance qui prirent le dessus au XVe siècle. Mais les princes chrétiens ne sollicitèrent jamais l'aide d'une croisade; cela est remarquable et prouve qu'on savait, même en Espagne, comment se conduisaient les troupes de Croisés.

8. Impuissante contre l'islamisme, l'Église réussit partout ailleurs dans sa grande œuvre de conversion des gentils. Ses meilleurs missionnaires furent les moines de l'Irlande, évangélisée par saint Patrice (450) et que l'on appelait « l'île des saints »; ce fut la première milice de l'Église dans l'Europe occidentale. Après les Francs baptisés par saint Rémy (496), elle christianisa les Anglo-Saxons par le moine romain Augustin (596), puis les Germains par l'anglo-saxon Winfrid, dit saint Boniface, qui finit par être assassiné en Frise (689-755). Plusieurs conversions éclatantes furent dues à des princesses, comme la Clotilde de Clovis; Voltaire a pu dire que la moitié de l'Europe doit aux femmes son christianisme. La conversion de Wladimir (988) fut préparée par celle de la duchesse russe Olga, sa grand'mère, qui était venue à Constantinople (957). Dès 868, le patriarche de Constantinople

avait obtenu la création d'une église à Kieff. Les mercenaires russes de la garde impériale, devenus chrétiens à Constantinople, travaillaient, de retour dans leurs foyers, à l'évangélisation de la Russie.

9. Les moines byzantins Cyrille et Méthode baptisèrent un chef bulgare en 863; le premier traduisit la Bible en langue slave, usant d'un alphabet dérivé du grec qu'il avait créé à cet effet. Après la Bulgarie, Méthode évangélisa la Bohême, d'où le christianisme gagna la Pologne et la Hongrie (vers l'an 1000). Au IXe siècle, l'Église convertit les Normands et les Danois d'Angleterre, puis ceux du Danemark et de la Suède. L'influence du christianisme s'étendit au loin vers l'orient : les Nestoriens de Perse envoyèrent des missionnaires de l'Évangile dans l'Asie Centrale et jusqu'en Chine (vers 600). Au XIIIe siècle, Rome reprit pour son compte la propagande des Nestoriens; une église fut fondée à Pékin, mais bientôt détruite, et les Mongols, d'abord favorables aux chrétiens, se convertirent en partie à l'islamisme. Dans cette réaction, les églises nestoriennes furent emportées.

10. Jusqu'à la fin du VIIIe siècle, les victoires spirituelles de l'Église n'avaient pas coûté de sang. L'ère des conversions violentes commença avec Charlemagne qui donna à choisir aux Saxons entre la mort et le baptême (772-782) et en massacra d'un coup plus de 4000. Les évêques institués par lui eurent à connaître des actes d'idolâtrie et à les châtier comme des crimes, ce furent les ancêtres des inquisiteurs. Après l'an 1000, les conversions par la force deviennent la règle. Les Vendes de la Poméranie sont contraints par les

ducs de Pologne au baptême; le pape Honorius ordonne une croisade contre les Prussiens, auxquels les Chevaliers teutoniques font une guerre d'extermination (1236-1283). Les Chevaliers Porte-glaive traitèrent de même la Livonie et la Courlande (1202-1230). Il fallut pourtant attendre la fin du XIVe siècle pour la conversion complète des Lithuaniens.

*
* *

11. La pratique des pèlerinages aux pays de la Bible est antérieure même au triomphe du christianisme : c'est ainsi qu'Hélène, mère de Constantin, avait été à Jérusalem, où l'on s'arrangea pour lui faire découvrir « la vraie croix ». La conquête de la Syrie par les musulmans rendit ces pèlerinages plus périlleux; les pèlerins revenaient en racontant avec émotion le triste état de la Palestine et les avanies qu'y subissaient les chrétiens. « Dans les extrêmes misères du moyen âge, dit Michelet, les hommes conservaient des larmes pour les misères de Jérusalem. » La papauté, d'accord avec le monde féodal, dont la guerre était la raison d'être, organisa alors vers la Terre Sainte ces grands pèlerinages armés qui sont les croisades (1096-1291). Si elles coûtèrent des millions de vies, épuisèrent les ressources de l'Europe chrétienne, surexcitèrent le fanatisme, exaltèrent jusqu'à la folie le culte des reliques et des saints, provoquèrent l'abus et le commerce des indulgences, elles eurent l'avantage de contenir la marée montante de l'islamisme, de renouer des relations régulières avec l'Orient et d'intro-

duire par contact, dans la chevalerie occidentale, des idées un peu plus libérales que celles de la barbarie franque. Même les désastres des croisades ne furent pas inutiles, en éveillant dans les foules un germe de scepticisme sur l'efficacité de la protection divine et sur l'infaillibilité des conseils venus de Rome. Enfin, « la liberté, naturelle aux hommes , renaquit du besoin d'argent où étaient les princes. » (1)

12. En général, les Croisés, « malgré leur sainte entreprise, se conduisaient en voleurs de grands chemin. » (2) La première cohue, partie en 1095, celle que les Turcs détruisirent à Nicée, brûla, tua et pilla tout sur son passage. L'armée commandée par Godefroy de Bouillon massacra toute la population de Jérusalem (1098). La quatrième croisade fut détournée par l'astuce des Vénitiens vers Constantinople, et la prise de cette ville, abominablement ravagée, où l'église même de Sainte-Sophie fut le théâtre d'orgies sanglantes et sacrilèges, reste une tache sombre sur l'histoire du christianisme occidental (1204). « Ce fut la première fois que la ville de Constantinople fut prise et saccagée par des étrangers, et elle le fut par des chrétiens qui avaient fait vœu de ne combattre que des infidèles. » (3) L'histoire n'éprouve quelque soulagement qu'au récit des malheureuses croisades de saint Louis vers l'Égypte et Tunis, où ce roi, médiocre chef d'armée, montra du moins de touchantes vertus de chrétien.

(1) Voltaire.
(2) *Id.*
(3) *Id.*

13. Les instigateurs des croisades furent toujours les papes, servis par les moines. Déjà Grégoire VII, en 1074, avait médité de reconquérir l'Anatolie, tombée aux mains des Turcs Seldjoucides. C'est le pape Urbain II qui paraît au concile de Clermont (1094), à côté d'un moine picard, Pierre l'Ermite, promettant les indulgences de l'Église à ceux qui iraient combattre les infidèles. La seconde croisade est prêchée par Eugène III et Bernard, abbé de Clairvaux; la quatrième par Innocent III et Foulques de Neuilly. Même la folle croisade des Enfants (1212) fut encouragée par l'enthousiasme d'Innocent III. La papauté trouvait naturellement son intérêt à paraître ainsi la puissance suprême qui mettait en mouvement toutes les forces militaires de l'Europe; dès qu'un seigneur avait pris la croix, il appartenait à l'Église, le vœu de croisade étant irrévocable sans le consentement du pape (depuis le XIIIe siècle, il en relève contre argent comptant). Les légats pontificaux sont, auprès des armées d'alors, les délégués de la théocratie qui se consolide et menace d'absorber toute la société civile. D'autre part, l'Église s'enrichit de la misère de tous; pour se procurer l'argent nécessaire, seigneurs et vassaux étaient réduits à vendre leurs terres, que l'Église achetait à vil prix. Ainsi Godefroy de Bouillon, duc de Brabant, vendit sa terre de Bouillon au chapitre de Liége et Stenay à l'évêque de Verdun (1). Au XIIe siècle, les papes accordèrent aux princes des décimes sur les revenus des églises; mais, depuis le concile de Latran

(1) Voltaire.

(1215), ils réclamèrent tout cet argent pour eux comme directeurs des croisades, et créèrent ainsi un impôt qui fut perçu dans toute la chrétienté à leur profit.

14. La dernière ville chrétienne de Syrie, Saint-Jean-d'Acre, fut reprise par les Musulmans en 1291. Rhodes résista jusqu'au début du XVIe siècle. Ce fut le zèle des Hongrois et des Slaves, récemment convertis au christianisme, non pas les forces toujours divisées de l'Europe, qui arrêtèrent les Turcs sur la route de l'Europe centrale et de Vienne. En somme, les croisades échouèrent; le but politique de la papauté ne fut pas atteint. La condition des chrétiens et des pèlerins en Terre Sainte fut un peu améliorée par divers traités; mais le royaume chrétien de Jérusalem ne vécut que 88 ans et l'Empire latin de Constantinople ne fut pas moins éphémère. Quand les Paléologues le renversèrent (1261), ils eurent à compter non seulement avec l'ambition musulmane, mais avec la haine religieuse des Occidentaux. La perte de l'Empire grec pour le christianisme (1453), désastre pour la civilisation européenne tout entière, fut la défaite finale, on dirait presque la conclusion logique des croisades.

*
* *

15. La ruine de l'Empire d'Occident (476) avait plongé Rome dans la misère. Son évêque (le pape) et les curés des paroisses (les cardinaux) pliaient sous les charges écrasantes que leur dignité et leurs devoirs charitables leur imposaient. L'Église de Rome reçut à cet effet de grandes donations de terres, même

en dehors de l'Italie. Au VIIe siècle, le malheur des temps la priva de presque toutes ses possessions. Celles du voisinage de Rome constituèrent le patrimoine de saint Pierre, dit plus tard *province romaine* et *duché romain*. Enfin, pour prix de son alliance avec Pépin le Bref contre les Lombards, la papauté obtint la garantie de ses biens-fonds. Charlemagne y ajouta quelque chose. Mais on a tort d'attribuer à Pépin la fondation du pouvoir temporel des papes. Ce furent d'abord ses lieutenants, ses administrateurs; au IXe siècle seulement, leurs droits de suzerains s'affirmèrent, à la faveur de la décadence du royaume franc, du désordre qui régnait en Italie et surtout d'un document faux, que le pape Hadrien avait fait valoir à Charlemagne. C'est la prétendue *donation* de toute l'Italie, faite par Constantin au pape Sylvestre, document dont la fausseté insigne ne fut reconnue qu'à la Renaissance, alors qu'il avait déjà produit tous les effets que l'on en pouvait attendre.

16. Les décisions des papes, dites *canons* ou *décrétales*, furent réunies vers 630; on attribua ce recueil à l'évêque de Séville, Isidore. A cette première collection s'en ajouta, vers 850, une autre, donnée aussi sous le nom d'Isidore, qui est une série de faux impudents, favorables aux prétentions de la papauté et des évêques, à l'encontre des conciles, des synodes et du pouvoir civil. C'est « la plus hardie et la plus grandiose falsification qui ait trompé le monde pendant des siècles. » (1) Le faussaire, probablement un évêque, paraît avoir

(1) Voltaire.

habité le diocèse de Tours. Forts de cette arme, les papes n'eurent plus aucune compétition à redouter dans le domaine spirituel et se trouvèrent d'autant plus encouragés à empiéter sur le temporel. Les fausses décrétales ont été citées comme des autorités depuis 852 et plusieurs d'entre elles figurent encore dans les recueils autorisés de droit canon. La preuve de la fausseté n'a été faite définitivement qu'en 1628, par le pasteur français Blondel, dont Rome mit l'ouvrage à l'index. *Jamais* encore la papauté n'a reconnu qu'elle s'était, pendant mille ans, servi de faux documents à son profit.

17. Jusqu'à Jules II, le domaine territorial des papes, usurpé par quantité de princes, ne produisait presque rien. Leurs revenus consistaient dans les dons de l'Église universelle, dans les décimes que consentait parfois le clergé, dans les dispenses et les taxes. Le besoin continuel d'argent fut une des causes des plus graves abus du Saint-Siège, extorsions, ventes d'indulgences, annates (redevances des bénéficiaires nouvellement élus). Jean XXII institua la taxe apostolique des péchés; par une malheureuse imitation du droit pénal germanique, qui admettait les compensations pécuniaires, il évalua le meurtre, le larcin, pis encore, « et les hommes, assez méchants pour commettre ces péchés, furent assez sots pour les payer. » (1) « Le livre de ces taxes a été imprimé plusieurs fois depuis le XVe siècle et a mis au jour des infamies plus ridicules et plus odieuses tout ensemble que

(1) Voltaire.

tout ce qu'on raconte de l'insolente fourberie des prêtres de l'antiquité. » (1)

18. Un roi anglo-saxon fonda un collège ecclésiastique à Rome; pour l'entretenir, il imposa à ses sujets le *denier de saint Pierre* (725). Le premier document certain à ce sujet est une lettre de Léon III Grégoire VII s'autorisa de cet usage pour considérer l'Angleterre comme la vassale du Saint-Siège. Après l'Angleterre, d'autres pays du nord furent soumis à cette taxe et la payèrent plus ou moins régulièrement jusqu'à la Réforme. La France et l'Espagne résistèrent. La collecte du denier de saint Pierre, établie de nouveau en 1860, n'a que le nom de commun avec l'ancienne institution; elle rapportait encore à Léon XIII plus de deux millions par an, après en avoir rapporté bien davantage à Pie IX.

19. L'arme redoutable entre toutes aux mains de l'Église était l'excommunication, qui privait l'excommunié des sacrements et lui enlevait toute autorité légale. Dans le cas d'excommunication majeure, il était interdit; personne ne pouvait lui parler, le servir, sans contracter la souillure, sans devenir *anathème* lui-même. Quand un prince était excommunié, tout service religieux était suspendu dans ses États : c'était la grève de Dieu. Alors les foules crédules s'affolaient et exerçaient une pression sur leurs chefs politiques pour les amener à résipiscence. C'est grâce à l'arme de l'excommunication que les papes du moyen âge purent « donner » à leurs protégés, au détriment des

(1) Voltaire.

souverains légitimes, l'Empire, le Portugal, la Hongrie, le Danemark, l'Angleterre, l'Aragon, la Sicile, enfin la France, que Boniface VIII, après avoir excommunié Philippe le Bel, « donna » à l'empereur Albert d'Autriche par une bulle : « Nous vous donnons, par la plénitude de notre puissance, le royaume de France, qui appartient de droit aux empereurs d'Occident. » On sait comment Philippe le Bel répondit (1303).

20. Les papes établirent partout la langue latine dans le service divin et visèrent à manifester la suprématie de Rome en imposant l'usage de la liturgie romaine. Dès l'an 400, le service en latin paraît l'avoir emporté à Rome sur le service grec, qui était le plus ancien; le *kyrie eleison* (1) de la liturgie latine en est un reste.

*
* *

21. La papauté passa, au IXe et au Xe siècle, par une période de honteux désordres. La Rome de Jean X était un cloaque où les pontifes donnaient l'exemple des pires dérèglements. Les fonctions sacerdotales étaient à vendre; c'est ce qu'on appelait la *simonie*, d'après l'histoire de Simon le Magicien dans les *Actes* (8, 18). Cette plaie de l'Église resta béante jusqu'au XIIIe siècle, malgré les honnêtes efforts de Grégoire VII. L'empereur Henri III intervint, fit déposer trois papes qui se lançaient des anathèmes et éleva à leur place un évêque de Bamberg, Clément. Ce fut le premier pape nommé par l'empereur; mais les em-

(1) En grec : « Seigneur, aie pitié! »

pereurs devaient bientôt se repentir de s'être mêlés des affaires des papes. Rome, à son tour, voulut leur donner des lois, pour se dispenser de recevoir les leurs.

22. « Le fondement de toute l'histoire du moyen âge est toujours que les papes se croient seigneurs suzerains de tous les États, en vertu de ce qu'ils prétendent avoir succédé seuls à Jésus-Christ; et les empereurs allemands, de leur côté, feignaient de penser que les royaumes de l'Europe n'étaient que les démembrements de leur empire, parce qu'ils prétendaient avoir succédé aux Césars. » (1) La doctrine de la suzeraineté universelle des papes ne fut jamais affirmée avec plus d'autorité que par Hildebrand, dit Grégoire VII, dont la légende fait le fils d'un charpentier. C'était un homme inquiet, entreprenant, qui savait mêler quelquefois l'artifice à l'ardeur de son zèle pour les prétentions de l'Église (2). Non seulement il voulut émanciper la papauté de la tutelle de l'Empire et être le seul maître du choix et de l'investiture des évêques, mais il osa excommunier l'empereur Henri IV qui résistait, qui l'avait fait déposer lui-même par le concile de Worms (1076). « Tout le monde romain trembla, dit un chroniqueur du temps, lorsque le peuple apprit l'excommunication de son roi. »—« Cherchez, dit Voltaire, d'où viennent tant d'humiliations d'un côté, tant d'audace de l'autre; vous en verrez l'unique origine dans la populace; c'est elle qui donne le mouvement à la superstition. » Il fallut que l'empereur vînt s'humilier devant

(1) Voltaire.
(2) *Id.*

le pape, à Canossa, après l'avoir attendu, dit-on, les pieds dans la neige (1077). « Grégoire VII se croyant alors, non sans vraisemblance, le maître des couronnes de la terre, écrivit dans plusieurs lettres que son devoir était d'abaisser les rois. » (1) La querelle reprit de plus belle après cette réconciliation boiteuse. Rome, assiégée par l'empereur, fut délivrée par le Normand Robert Guiscard; mais le pape dut fuir et mourut misérablement à Salerne (1085). Il avait été le directeur et l'ami de Mathilde, comtesse de Toscane, qui, après la mort de Grégoire, laissa ses grandes possessions territoriales à la papauté.

23. L'entente entre l'Empire et le Saint-Siège—entre Gibelins et Guelfes—fut longue à établir et cette lutte fit couler beaucoup de sang. Elle se termina par un concordat (1122). « Le vrai fond de la querelle était que les papes et les Romains ne voulaient point d'empereurs à Rome; et le prétexte, qu'on voulait rendre sacré, était que les papes, dépositaires des droits de l'Église, ne pouvaient souffrir que des princes profanes investissent les évêques par la crosse et l'anneau. Il était bien clair que les évêques, sujets des princes et enrichis par eux, devaient un hommage des terres qu'ils tenaient de leurs bienfaits. Les empereurs et les rois ne prétendaient pas donner le Saint-Esprit, mais ils voulaient l'hommage du temporel qu'ils avaient donné. La forme d'une crosse et d'un anneau étaient des accessoires à la question principale. Mais il arriva ce qui arrive presque toujours dans les

(1) Voltaire.

disputes : on négligea le fond et on se battit pour une cérémonie indifférente. » (1)

24. La papauté ne se montra pas moins agressive envers le roi d'Angleterre Henri II. Celui-ci ayant fait assassiner l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, qui conspirait contre lui, le pape l'excommunia et l'obligea d'acheter la paix par des concessions énormes. Pieds nus, le roi dut recevoir la discipline sur la tombe du prélat assassiné. A ce même Henri II le pape Adrien IV écrivait : « On ne doute pas, et vous le savez, que l'Irlande et toutes les îles qui ont reçu la foi appartiennent à l'église de Rome; si vous voulez entrer dans cette île pour en chasser les vices, y faire observer les lois et faire payer le denier de saint Pierre pour chaque maison, nous vous l'accordons avec plaisir. »

25. Au treizième concile de Lyon, les ambassadeurs d'Angleterre disaient à Innocent IV : « Vous tirez par un Italien plus de 60 000 marcs du royaume d'Angleterre; vous nous avez en dernier lieu envoyé un légat qui a donné tous les bénéfices aux Italiens. Il extorque de tous les religieux des taxes excessives et il excommunie quiconque se plaint de ses vexations. » Le pape ne répondit pas et procéda à l'excommunication de Frédéric II. En 1255, Alexandre IV fit prêcher en Angleterre une croisade contre Manfred de Naples et le nonce y alla lever des décimes. « Mathieu Paris rapporte que le nonce leva 50 000 livres sterling en Angleterre. A voir les Anglais d'aujourd'hui, on ne croirait pas que leurs ancêtres aient pu être si imbéciles. » (2)

(1) Voltaire.
(2) *Id.*

26. Grégoire VII trouva un digne successeur en Innocent III. Fils d'un gentilhomme d'Anagni, « il bâtit enfin l'édifice de la puissance temporelle, dont ses prédécesseurs avaient amassé les matériaux pendant 400 ans... Les pontifes de Rome commencèrent à être rois en effet et la religion les rendait, suivant les occurrences, les maîtres des rois. » (1) Innocent III entreprit d'abord de soustraire l'Italie à l'influence allemande, puis de soumettre l'Europe entière à la sienne. En 1199, il excommunia Philippe-Auguste pour avoir répudié Ingeburge; en 1210, il excommunia Othon IV; en 1213, il excommunia Jean sans Terre. Un moment, il sembla le maître incontesté de la chrétienté. Innocent prêcha la quatrième croisade, qui fit tomber l'Empire grec aux mains des catholiques (1204); il déchaîna les fureurs de la croisade albigeoise (1207) et obtint du quatrième concile de Latran des lois terribles contre les hérétiques et les juifs (1215). Son successeur, Honorius III, assura à la papauté le concours d'une redoutable armée de moines, les Dominicains.

27. La mort d'Innocent III (1216) marque un tournant dans l'histoire de la papauté. Désormais, sa puissance temporelle tend à décliner par la résistance des autorités séculières. Le chancelier de Frédéric II, Pierre des Vignes, affirma dans un livre les droits de l'État; l'empereur lui-même répondit à une excommunication en assiégeant Rome. Frédéric II, qui fit des lois atroces contre l'hérésie, était, en réalité, un libre penseur. « Nous avons des preuves, écrit Grégoire IX en 1239,

(1) Voltaire.

qu'il dit publiquement que l'univers a été trompé par trois imposteurs, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. Mais il place Jésus-Christ au-dessous des autres, car il dit qu'ils ont vécu pleins de gloire et que l'autre n'a été qu'un homme de la lie du peuple qui prêchait à ses pareils. » Soixante ans après, Philippe le Bel, poursuivant la condamnation posthume de Boniface VIII, faisait affirmer par quatorze témoins que le pape avait tenu ce propos : « Que de bien nous a fait cette fable du Christ! » Calomnie ou non, c'était déjà beaucoup, dans la voie de l'émancipation intellectuelle, que de pareils blasphèmes pussent être attribués par un pape à un empereur et par un roi à un pape.

28. Après la ruine des Hohenstaufen, les Habsbourg se montrèrent peu disposés à subir la tutelle des papes. L'Angleterre fut d'abord plus docile. Jean sans Terre, mis en interdit, dut se soumettre, lorsqu'Innocent III eut donné son royaume à Philippe Auguste. Mais, en France, saint Louis fut le véritable fondateur de cette doctrine de l'indépendance royale et nationale, suggérée par les légistes du Midi, qui s'est appelée depuis le *gallicanisme* (pourtant, la *Pragmatique* qu'on lui a attribuée est un faux) (1). Philippe le Bel, s'étant pris de querelle avec Boniface VIII, qui déclarait que toute créature devait obéissance à l'évêque de Rome, se moqua de l'excommunication comme de la mise en interdit et fit insulter et arrêter le pape dans son palais d'Anagni (1303).

(1) Faux dû à un jurisconsulte du XVe siècle, donné comme un acte royal de l'an 1268.—*Pragmatique* est un mot tiré du grec, synonyme d'*ordonnance réglant les affaires* (religieuses).

29. Le *grand schisme d'Occident* prit naissance en 1378, à la suite de la dispute de deux compétiteurs à la papauté. Urbain VI s'établit à Rome et Clément VII à Avignon, où un pape français, Clément V, le complice du meurtre juridique des Templiers, avait résidé dès 1305, sous la protection hautaine de Philippe le Bel. Pendant soixante ans, il y eut dans l'Église deux papes et quelquefois trois. Pour mettre fin à ce scandale, les cardinaux convoquèrent les deux conciles de Pise et de Constance. Le premier (1409) élut un pape contre les deux papes, mais n'aboutit pas. Le concile de Constance (1414) se termina par la déposition de deux papes et l'élection de Martin V (1417). « Le concile déclara qu'il était au-dessus du pape; cette vérité était bien claire, puisqu'il lui faisait son procès; mais un concile passe, la papauté reste et l'autorité lui demeure. » (1) L'unité ne fut toutefois rétablie qu'en 1429, par la renonciation de Clément VIII. Enfin, le concile de Bâle (1431), qui élut un antipape contre Eugène IV (1440) et fut dissous par lui, essaya en vain d'obtenir des réformes profondes dans l'Église; la papauté, protégée cette fois par l'Empire, maintint ses prétentions et, fortifiée par la fin du schisme, ne consentit que des réformes insuffisantes.

30. A la fin du xve siècle, la papauté tomba très bas avec Alexandre VI Borgia, homme de goût, ami des arts, mais dont les débauches scandalisèrent même son temps. Jules II, qui lui succéda, était un vieillard énergique, bâtonnant son entourage, plus occupé de

(1) Voltaire.

politique et de guerre que de l'Église. Enfin, le grand pape de la Renaissance, Léon X, bon compagnon, entouré d'artistes et de lettrés, s'abandonna à la douceur de vivre. « Querelles de moines! » s'écria-t-il, quand on lui annonça les premiers éclats de Luther. Rome était alors si païenne, si amoureuse de l'antiquité et de la beauté plastique, que, sans la surprise brutale de la Réforme, elle aurait peut-être conduit elle-même le monde cultivé vers l'état où on le vit au XVIIIe siècle. Le cardinal Bembo, l'ami intime de Léon X, refusait de lire les Épîtres de saint Paul, de peur, disait-il, de gâter son latin cicéronien. Le réveil de l'Église fut terrible et l'on put juger, dans la seconde partie du XVIe siècle, de la force énorme qu'elle recélait encore, malgré ses apparences de sénilité et de corruption.

*
* *

31. Avec ses privilèges et son indépendance relative, la vie monastique attirait les meilleurs chrétiens. L'ordre de Cluny se fonda en France au Xe siècle, celui des camaldules en Italie au XIe. Ces ordres possédèrent bientôt de grands biens, donnés ou légués par les fidèles; la conséquence de cet enrichissement fut la corruption des moines. Pour réagir, on créa des ordres avec des règles très strictes, celui des chartreux au XIe siècle, fondé par saint Bruno, celui des Pauvres du Christ à la fin du même siècle, celui de Cîteaux (cisterciens), auquel appartint et qu'illustra saint Bernard (1091-1153). D'autres ordres, ceux des prémontrés (1120) et des carmes (1105), continuèrent à absorber, par une

sélection à rebours, l'élite de la population qu'ils vouaient à la stérilité. Il en est qui rendirent d'éclatants services, comme celui des mathurins, fondé par un docteur de l'Université de Paris, Jean de Matha, et encouragé par Innocent III : il avait pour objet le rachat des esclaves chrétiens tombés aux mains des Turcs. Mais la littérature du moyen âge montre assez l'impopularité des moines et des nonnes, les soupçons injurieux dont la morale des couvents était l'objet. Les témoignages de la littérature laïque sont confirmés par les écrivains ecclésiastiques qui ne cessent de réclamer la réforme des monastères et en donnent éloquemment les raisons.

32. La réputation de tous les ordres fut effacée par celle des moines *mendiants*, franciscains ou cordeliers et dominicains. « Les ordres mendiants constituent une innovation saisissante dans la vieille conception monastique. Le monachisme était essentiellement l'effort égoïste de l'individu pour assurer son propre salut, en répudiant tous les devoirs et toutes les responsabilités de la vie. Il est vrai qu'à une certaine époque les moines avaient bien mérité du monde en sortant de leurs retraites et en portant, dans des régions encore barbares, la civilisation et le christianisme. Tels furent saint Colomban, saint Gall, saint Willibrord et leurs compagnons. Mais cette époque était déjà loin et le monachisme était tombé, depuis des siècles, dans un état bien pire encore que son égoïsme primitif. Les mendiants parurent dans le christianisme comme une révélation. Il y avait donc des hommes prêts à abandonner tout ce qui faisait la douceur de la vie pour

imiter les Apôtres, pour faire gratuitement ce que l'Église ne faisait pas au prix de mille privilèges et d'immenses richesses. Errant à pied à travers l'Europe, sous des soleils ardents ou des vents glacés, repoussant les aumônes en monnaie, mais recevant avec reconnaissance la plus grossière nourriture, ne songeant pas au lendemain, mais incessamment préoccupés d'arracher des âmes à Satan, tel est l'aspect sous lequel les premiers dominicains et franciscains s'offrirent aux yeux des hommes qui avaient été habitués à ne voir dans le moine qu'un être mondain, avide et sensuel. » (1)

33. L'ordre franciscain, créé par François d'Assise (1182-1226), non sans quelque résistance de la papauté, dut d'abord son prestige aux vertus de son fondateur. Ce doux mystique, élevé au milieu des cathares qui dominaient dans Assise, interdit à ses disciples non seulement la propriété individuelle, mais la propriété collective; il mourut à temps et fut canonisé en hâte deux ans après. Bientôt l'Inquisition s'en prit aux frères, dits franciscains *spirituels* ou *fraticelli*, qui se réclamaient trop fidèlement de la doctrine de leur maître, reproche sanglant à la cupidité de l'Église de Rome; elle en fit brûler beaucoup au XVe siècle (1426-1449).

34. La courte existence de saint François laissa dans l'esprit du moyen âge une empreinte profonde; on peut dire que le christianisme lui dut une vie nouvelle, parce que les fidèles avaient trouvé au milieu

(1) Lea, *Hist. de l'Inquisition*, t. I, p. 301 sq.

d'eux, et non dans les brumes de l'histoire, un homme qu'ils pouvaient admirer et même adorer. « Jamais, dit Voltaire, les égarements de l'esprit n'ont été poussés plus loin que dans le *Livre des conformités de François avec le Christ*, écrit de son temps, augmenté depuis. On regarde dans ce livre le Christ comme précurseur de François. C'est là qu'on trouve l'histoire de la femme de neige que François fit de ses mains; celle d'un loup enragé qu'il guérit miraculeusement et auquel il fit promettre de ne plus manger de moutons; celle d'un médecin qu'il fit mourir par ses prières, pour avoir le plaisir de le ressusciter par de nouvelles prières. On attribuait à François une multitude prodigieuse de miracles. C'en était un grand, en effet, qu'avait opéré ce fondateur d'un si grand ordre, de l'avoir multiplié au point que de son vivant, à un chapitre général qui se tint près d'Assise, il se trouva cinq mille de ses moines. » Notre temps comprend saint François mieux que ne le comprenait Voltaire; il voit en lui moins le faiseur de miracles que l'ami des humbles, l'époux mystique de Dame Pauvreté, le cœur battant à l'unisson de la nature ; mais il oublie que la source de ce christianisme nouveau doit être cherchée dans le catharisme ambiant, non dans le catholicisme.

35. Saint François avait eu l'idée d'agréger des laïcs à son ordre; ce tiers-ordre devint une institution puissante dont s'inspirèrent, au XVIe siècle, les jésuites. Sainte Claire d'Assise, amie de saint François, fonda l'ordre des femmes dites *clarisses* (1224), dont la règle fut fixée par le saint lui-même. Ainsi l'armée franciscaine se recruta dans la société chrétienne

tout entière, hommes et femmes, religieux et laïcs.

36. Les dominicains, plus pratiques que les franciscains, bien qu'également voués à la pauvreté, furent institués en 1216 par l'Espagnol Dominique de Guzman (1170-1221). On les appela, par un calembour, les « chiens du Seigneur », *Domini canes*. Ils formèrent en effet, une milice de prédicateurs et d'inquisiteurs, dits aussi frères prêcheurs et (en France) jacobins, avec affiliés laïcs, qui mirent un fanatisme inexorable, une obéissance sans bornes au service des intérêts de la papauté. Franciscains et dominicains ne tardèrent pas à se jalouser et leurs querelles introduisirent un nouvel élément de désordre dans ces temps troublés.

37. L'esprit mystique de la Toscane poussa une autre fleur, au XIVe siècle, avec Catherine de Sienne (1347-1380), qui appartenait au tiers-ordre de saint Dominique. Elle se flagellait trois fois par jour, une fois pour ses péchés, une autre fois pour ceux des vivants et une troisième fois pour ceux des morts. Fiancée en extase à Jésus, elle crut recevoir de lui l'anneau nuptial; elle crut aussi boire du lait du sein de Marie. Son rôle politique fut considérable et, dans sa charité pour les malades, dans son désir de faire régner la paix parmi les hommes, elle montra plus de bon sens qu'on n'en peut attendre des mystiques. Envoyée au pape Grégoire XI, Limousin, pour l'engager à quitter Avignon et à revenir à Rome, elle y réussit avec l'aide d'une visionnaire suédoise, sainte Brigitte, à laquelle un ange dicta plusieurs lettres pour le pontife (1376). Raymond de Capoue, confesseur de Catherine, avait vu la plupart de ses miracles. « J'ai été témoin, dit-il

qu'elle fut transformée en homme, avec une petite barbe au menton, et cette figure, en laquelle elle fut subitement changée, était celle de Jésus-Christ même. » Voilà un témoin digne de créance. Mais sous la puérilité de cette légende, comme sous celle de saint François *stigmatisé* (c'est-à-dire portant aux mains les blessures des clous de la croix), on reconnaît l'idée générale de l'assimilation surnaturelle des fidèles à leur dieu, qui appartient au plus ancien fonds religieux de l'humanité. Catherine, canonisée en 1461, fut une des saintes les plus populaires de la Renaissance italienne, qui célébra ses extases et ses miracles par cent chefs-d'œuvre.

38. Le XIe et le XIIe siècle virent naître des ordres à la fois religieux et militaires. D'abord consacrés au service des blessés, ils se vouèrent, depuis 1118, à la guerre contre les infidèles. Tels furent les hospitaliers (ou chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem), les templiers, les chevaliers teutoniques, les chevaliers Porte-Glaive, ceux de Saint-Jacques de Calatrava et d'Alcantara en Espagne. Leur but commun fut de combattre, et, accessoirement, de convertir les infidèles et les hérétiques; ils étaient, pour ainsi dire, à l'état perpétuel de croisade et leur activité représente bien l'esprit de prosélytisme par la violence qui avait remplacé, depuis l'an 1000, le prosélytisme par la persuasion. Templiers et hospitaliers étaient d'ailleurs sans cesse en lutte; « dans un combat de ces moines militaires, il ne resta aucun templier en vie. » (1)

(1) Voltaire.

Les templiers ne faisaient pas seulement la guerre, mais la banque; ils étaient devenus riches, quoique moins que les hospitaliers. Leurs biens tentèrent les princes et les papes. On les accusa de rites secrets, d'idolâtrie, de pratiques infâmes. Philippe le Bel, aidé par le pape Clément V, qui résista d'abord, fit arrêter en 1307 tous les templiers de France. Il les fit interroger par ses agents, qui usèrent de la torture pour extorquer des aveux, et les livra ensuite à l'Inquisition, dont il se servit comme d'un instrument docile. Les templiers avaient confessé mille turpitudes; mais, en dehors de France, là où la torture ne fut pas appliquée, ils protestèrent de leur innocence et, en France même, on observa ceci : deux templiers de *commanderies* différentes, torturés et interrogés par le même juge, avouent les mêmes crimes, tandis que deux templiers de la même commanderie, torturés par des juges différents, avouent des crimes différents. La fraude est donc évidente; les confessions ont été extorquées et dictées. Il n'y a pas l'ombre d'une preuve que les templiers aient emprunté des rites idolâtriques ou des pratiques immorales aux Orientaux avec lesquels ils étaient en contact. Du reste, au dernier moment, ceux qui purent le faire rétractèrent leurs aveux; sur quoi on les déclara relaps et on les brûla vifs (1310). Le Grand-Maître Jacques de Molay, qui avait avoué sous la menace de la torture, se rétracta quatre ans après et périt sur le bûcher (1314). La persécution s'étendit aux autres pays de l'Europe : même en Angleterre, à la demande expresse du pape, on employa la torture, qui a toujours répugné à l'esprit libre de ce pays.

L'ordre aboli (1312), les princes confisquèrent ses biens et en donnèrent une partie à d'autres ordres; la papauté réclama et reçut de riches dépouilles. Cette affaire est une des plus odieuses d'une triste période de l'histoire qu'admirent encore des ignorants et des fanatiques. Mais si la responsabilité du pape y est grande, celle de Philippe le Bel est plus lourde encore; le pape, « faible et domestiqué », fut le complice et non l'instigateur du roi. Philippe le Bel ne procéda pas avec moins de cruauté et de cynisme pour se débarrasser des juifs et des lépreux.

*
* *

39. Le dogme de l'incarnation de Jésus-Christ était une pierre d'achoppement pour les intelligences. On crut se tirer d'embarras, dès le IVe siècle, par la théorie de l'*adoption*. Dieu avait *adopté* Jésus lors du baptême du Jourdain. Cette théorie, voisine de l'arianisme, fut soutenue surtout en Espagne du temps de Charlemagne, condamnée par le concile de Ratisbonne (792) et réfutée par Alcuin (799). On en trouve cependant des traces dans l'enseignement d'Abélard.

40. Des tentatives vaines ont été faites pour attribuer au christianisme du IVe siècle le culte de la Vierge Marie. C'est du Ve au VIe siècle seulement, en Orient, que la *mariolâtrie* se dessine; on enseigne que Marie a été portée au ciel par des anges, et l'empereur Maurice institue en son honneur la fête de l'*Assomption* (582), qui fut plus tard adoptée en Occident (vers 750). Depuis le XIIe siècle, en France surtout, Marie est adorée comme mère de Dieu, presque comme déesse.

C'est à cette époque que des documents, fabriqués au XVe siècle, placent un singulier miracle : la maison (*casa*) de la Vierge à Nazareth aurait été transportée par des anges en Dalmatie (1291) et de là à Lorette, où elle devint le centre d'un pèlerinage fructueux qui attire, aujourd'hui encore, plus de cent mille fidèles. Pour que rien ne manque à ces rites païens, beaucoup de pèlerins se font tatouer les bras d'une figure bleue de la Vierge de Lorette. Bien d'autres sanctuaires, qui subsistent encore, ont dû leur fondation et leur prospérité à la mariolâtrie. Deux éléments principaux ont contribué à la formation de ce culte : l'estime où était tenu le célibat, et la nécessité d'un idéal féminin dans le panthéon chrétien. L'amour inassouvi des religieux y trouva son aliment, comme la galanterie romanesque des chevaliers. Marie devint l'intermédiaire par excellence entre l'humanité souffrante et le Christ glorifié, qui lui céda de plus en plus son rôle d'intercesseur pour être sollicité par elle à son tour.

41. Mais Marie a-t-elle été infectée, à sa naissance, par le péché originel? Si oui, comment ne l'a-t-elle pas transmis à Jésus? On se tira de là, au XIIe siècle, par l'hypothèse de la conception immaculée de Marie, qui signifie, non ce qu'en pense le grand public, mais qu'au moment où l'âme de Marie s'incorpora, une grâce particulière la préserva de la contagion du péché. Cette doctrine fut soutenue par Duns Scot contre saint Thomas, par les franciscains contre les dominicains, par les jésuites contre les jansénistes; elle devint article de foi, dans l'Église romaine, en 1854. L'Église grecque, quoique mariolâtre, ne l'a pas

admise; quant aux églises réformées, sauf le ritualisme anglais, elles ont le culte marial en horreur.

42. Pour combattre la nouvelle opinion, les dominicains de Berne, au début du XVIe siècle, choisirent un jeune homme faible d'esprit, apprenti tailleur, et firent apparaître à ses yeux Marie elle-même, qui protesta contre la conception immaculée. La fraude fut découverte et quatre dominicains jetés au feu (1509). Auparavant, les dominicains s'étaient servis de sainte Catherine de Sienne, à laquelle la Vierge révéla qu'elle était née dans le péché; mais, à la même époque (1375), les franciscains eurent une sainte à eux, Brigitte, à qui la Vierge révélait, avec non moins d'assurance, qu'elle était née sans péché.

43. Il fallait mettre des bornes au culte des saints et l'Église se réserva de les désigner (Xe siècle). Depuis le XIIe siècle, la papauté seule a le droit de béatifier ou de canoniser certains personnages, à la suite d'un procès en règle où l'on entend l'*avocat du diable*. Cet avocat n'a pas empêché de canoniser des inquisiteurs, des scélérats homicides comme l'Italien Pierre Martyr, de Vérone († 1365) et l'Espagnol Pedro Arbues († 1485), ce dernier élevé au rang des saints sous Pie IX, par une sorte de défi à toutes les idées modernes. L'Église romaine honore d'ailleurs quantité de saints et de saintes, comme saint René, sainte Philomène, sainte Reine, sainte Couronne, dont le tort est de n'avoir jamais existé.

44. Pour alimenter la piété populaire, qui réclamait des histoires merveilleuses, un moine, Jacques de Voragine, publia en 1298 la *Légende Dorée*, dont

l'influence sur la littérature et l'art dure encore. C'est toute une mythologie chrétienne, empruntée aux sources les plus suspectes, tour à tour charmante et irritante, suivant qu'on la lit en dilettante sceptique ou en croyant respectueux de la foi. Si la première opinion tend à prévaloir aujourd'hui, il est aisé d'en deviner la raison.

45. En pays catholique, on dit encore qu'un homme remplit ses devoirs religieux lorsqu'il « va à la messe ». Le nom de *messe* vient peut-être de la formule finale de la liturgie du sacrifice, au cours de laquelle le pain et le vin sont consacrés et absorbés par le prêtre : *ite missa est.* Toutefois, cette explication est douteuse; *missa* peut être un mot latin populaire signifiant « fonction ». Dès la fin du Ier siècle, nous trouvons à Rome une cérémonie religieuse qui accompagne l'offrande du pain et du vin : c'est l'origine de la messe moderne.

46. Si l'on examine, dans l'ordre chronologique, les textes relatifs à la sainte Cène, il semble bien que ce repas eut d'abord pour objet de commémorer le dernier repas du Christ, par le partage du pain et du vin entre les fidèles; qu'avec le temps seulement, le repas en commun ayant disparu, l'absorption du pain et du vin prit un caractère magique, au point qu'on supposa le corps et le sang de Jésus présents dans l'hostie et dans la coupe. Telle est la thèse protestante. Mais depuis qu'on sait à quel point la théophagie fait partie des rites plus ou moins secrets d'une foule de religions non chrétiennes, il devient difficile de nier que, dès l'époque de saint Paul

et dans sa pensée, la Cène n'ait tendu à revêtir ce caractère, dissimulé d'ailleurs aux non-croyants par une certaine discrétion imposée à ce sujet (la *discipline de l'arcane*, comme dans les mystères du paganisme). Le dogme de la présence corporelle fut nettement formulé par Radbert, moine de Corbie (844), mais il existait depuis longtemps à l'état de croyance. Bérenger de Tours, qui attaqua cette conception matérialiste, dut se rétracter en 1059 et, vingt ans après, un concile de Rome adoptait le dogme de la *transsubstantiation*.

47. On discutait à Paris, vers 1150, pour savoir si le pain était changé en corps du Christ, dès le prononcé des paroles de consécration : « Ceci est mon corps », ou s'il fallait attendre que la transformation du vin ait été effectuée. C'est pour affirmer la première opinion qu'il fut enjoint, vers 1200, aux prêtres parisiens d'élever l'hostie à la vue de tous après avoir prononcé la formule. Cet usage se généralisa au XIIIe siècle.

48. A la même époque, pour éviter des accidents qui devenaient scandaleux, notamment l'effusion du vin consacré hors du calice, on retira la coupe au peuple et les fidèles n'eurent plus droit qu'à l'hostie, le prêtre buvant le vin au nom de tous. Ceux qui persistèrent à réclamer le calice furent dits *calixtins* et traités avec rigueur en Bohême, où ils se rattachèrent à l'hérésie de Jean Huss.

49. L'Eucharistie donna lieu à une fête nouvelle. « Il n'y a guère dans l'Église de cérémonie plus noble, plus pompeuse, plus capable d'inspirer la piété aux peuples que la fête du Saint-Sacrement. L'antiquité n'en eut guère dont l'appareil fût plus auguste. Ce-

pendant, qui fut la cause de cet établissement? Une religieuse de Liège, nonne de Moncornillon, qui s'imaginait voir toutes les nuits un trou à la lune. Elle eut ensuite une révélation qui lui apprit que la lune signifiait l'Église et le trou une fête qui manquait. Un moine, nommé Jean, composa avec elle l'office du Saint-Sacrement; la fête s'en établit à Liége et Urbain IV l'adopta pour toute l'Église (1264). » (1) Cette fête a été longtemps une source de troubles. A Paris, au XVIe siècle, la populace catholique forçait à coups de pierre et de bâton les protestants à tendre leurs maisons, à s'agenouiller dans les rues. Un des crimes qui ont conduit le chevalier de La Barre sur l'échafaud, en 1766, était d'avoir passé, un jour de pluie, le chapeau sur la tête, à quelques pas d'une de ces processions (2).

50. La tendance de l'Église, après l'an 1000, est de dominer au spirituel comme au temporel; le clergé doit penser et agir pour tous. Défense est faite aux laïcs de lire les livres saints (1229). « C'était insulter au genre humain que d'oser lui dire : Nous voulons que vous ayez une croyance et nous ne voulons pas que vous lisiez le livre sur lequel cette croyance est fondée. » (3) Les prières devinrent des exercices presque mécaniques, appuyés, depuis le XIIe siècle, peut-être à l'exemple des musulmans, de l'usage du chapelet et du rosaire; on récite des centaines, des milliers d'*Ave Maria* en punition de la moindre faute. Exclue ainsi de la vie religieuse, qui est celle de la

(1) Voltaire.
(2) *Id.*
(3) *Id.*

pensée encore naïve, la foule attachait d'autant plus d'importance aux pratiques rituelles auxquelles elle était admise et même contrainte à participer. Là-dessus aussi l'Église légiféra; elle décida, au XIIe siècle, à la suite de Pierre Lombard, qu'il y avait sept sacrements, ni plus ni moins, le Baptême, la Cène, le Mariage, la Confirmation, l'Ordination, la Pénitence et l'Extrême-Onction. Inutile de dire que cette doctrine n'est pas et ne peut pas être fondée sur l'Évangile.

51. « Confessez-vous les uns les autres, » est-il écrit dans l'épître attribuée à saint Jacques. La primitive Église avait pratiqué les confessions publiques, dont les inconvénients étaient évidents. L'Église victorieuse vit dans la confession un puissant moyen d'action sur les âmes et substitua à la confession publique la confession particulière faite à un prêtre. La confession d'un péché comportait une pénitence, le plus souvent une bonne œuvre ou un don aux églises. Mais l'Église, trésorière des mérites infinis de Jésus et des saints, pouvait tirer parti de ce trésor inépuisable, pour exempter le pénitent de tout ou d'une partie de la sanction que ses actes eussent méritée dans l'autre vie. Ainsi la confession mena, par une pente rapide, au trafic des peines du Purgatoire et des indulgences ecclésiastiques, qui fut une des causes déterminantes de la Réforme.

52. La confession personnelle, *auriculaire*, une fois au moins par an, fut rendue obligatoire sous Innocent III en 1215. Le prêtre seul peut confesser; même l'abbesse du plus grand couvent de femmes ne jouit pas de ce droit, singulière injure faite par l'Église au sexe qui a donné une mère au Sauveur.

53. « Il ne faut pas omettre l'usage, qui commença à s'introduire dans le XIe siècle, de racheter par les aumônes et les prières des vivants les peines des morts, de délivrer leurs âmes du Purgatoire, et l'établissement d'une fête solennelle consacrée à cette piété. Le cardinal Pierre Damien rapporte qu'un pèlerin, revenant de Jérusalem, fut jeté dans une île où il trouva un bon ermite, lequel lui apprit que cette île était habitée par des diables; que son voisinage était tout couvert de flammes, dans lesquelles les diables plongeaient les âmes des trépassés; que ces mêmes diables ne cessaient de crier et de hurler contre saint Odilon, abbé de Cluny, leur ennemi mortel. « Les prières de saint Odilon, di-« saient-ils, et celles de ses moines, nous enlèvent toujours « quelque âme. » Ce rapport ayant été fait à Odilon, il institua dans son couvent de Cluny la fête des morts. L'Église adopta bientôt cette solennité. Si on s'en était tenu là, ce n'eût été qu'une dévotion; mais bientôt elle dégénéra en abus; les moines mendiants, surtout, se firent payer pour tirer les âmes du Purgatoire; ils ne parlèrent que d'apparitions de trépassés, d'âmes plaintives qui venaient demander du secours, de morts subites et de châtiments éternels de ceux qui en avaient refusé. Le brigandage succéda à la piété crédule et ce fut une des raisons qui fit perdre à l'Église romaine la moitié de l'Europe. » (1)

54. Le trafic des indulgences devint surtout éhonté depuis l'institution des *jubilés* par Boniface VIII (1300). Bientôt, pour permettre à tous les hommes de parti

(1) Voltaire.

ciper aux grâces que l'Église promettait en retour d'un pèlerinage à Rome, on institua des jubilés tous les vingt-cinq ans. En même temps, des moines allaient vendre des indulgences au loin, tantôt plénières, tantôt partielles. Un franciscain disait que le pape, s'il le voulait, pouvait vider d'un coup tout le Purgatoire; pourquoi donc hésitait-il à le faire? Ce franciscain était un fâcheux, mais sa thèse était logique; la Sorbonne le condamna pour ces deux raisons.

55. Le mariage des prêtres avait déjà été prohibé en Occident au IVe siècle; Grégoire VII essaya de le faire interdire par le pouvoir séculier. Malgré les efforts de l'Église, la discipline du célibat ecclésiastique ne triompha qu'au XIIIe siècle; encore a-t-on admis, dans l'Amérique du Sud, par exemple, des accommodements avec la rigueur de cette loi. Le célibat ne rendit pas les prêtres meilleurs; s'il accrut leur puissance, il les exposa à des railleries et à des rancunes; ce fut un des arguments des réformateurs.

*
* *

56. Lorsqu'on examine l'attitude de l'Église envers les hérésies, on ne peut s'empêcher d'abord d'admirer. Toujours elle a su tenir le juste milieu entre le mysticisme et le rationalisme. Obligée, par son origine, d'imposer au monde un certain nombre de croyances indémontrables, elle ne permet ni qu'on en retranche, ni qu'on en ajoute; le dogme est une province qu'elle administre seule et où les intrus sont traités en ennemis. Ce bon sens de l'Église ne fut, en somme, que

l'entente de ses intérêts temporels. Mystiques et incroyants ont également la prétention de se passer d'elle, de ses images, de ses reliques, de sa magie; ce sont de mauvais contribuables. Or, l'Église est une grande administration fort chère; il lui faut beaucoup d'argent. Je défie qu'on trouve une seule opinion *persécutée* par l'Église du moyen âge dont l'adoption n'aurait eu pour conséquence une diminution de ses revenus. Aussi Voltaire n'aurait-il pas dû écrire : « Dans toutes les disputes qui ont animé les chrétiens les uns contre les autres, Rome s'est toujours décidée pour l'opinion qui soumettait le plus l'esprit humain et qui anéantissait le plus le raisonnement. » L'Église ne fut pas si tyrannique pour le plaisir de l'être, mais parce qu'elle avait ses finances à ménager.

57. Toutes les fois que son autorité et ses intérêts n'étaient pas en jeu, l'Église se montrait tolérante; les hommes pouvaient s'amuser, même aux dépens de la décence du culte, pourvu qu'ils ne prétendissent point s'en passer. « Ce que la religion a de plus auguste était défiguré en Occident par les coutumes les plus ridicules. La Fête des Fous, celle de l'Ane étaient établies dans la plupart des églises. On créait aux jours solennels un évêque des fous; on faisait entrer dans la nef un âne en chape et en bonnet carré. L'âne était révéré en mémoire de celui qui porta Jésus-Christ. A la fin de la messe, le prêtre se mettait à braire trois fois de toutes ses forces et le peuple répondait par les mêmes cris. Des danses dans l'Église, des farces inconvenantes étaient les cérémonies de ces fêtes, dont l'usage extravagant dura environ sept siècles dans plusieurs

diocèses... Rome ne pouvait condamner ces coutumes barbares, aussi bien que le duel et les épreuves. Il y eut toujours dans les rites de l'Église romaine plus de décence, plus de gravité qu'ailleurs : on sentait qu'en tout cette Église, quand elle était libre et bien gouvernée, était faite pour donner des leçons aux autres. » (1)

58. Les *iconoclastes* ou briseurs d'images sont des chrétiens d'Orient qui, au VIIIe siècle, tentèrent de faire disparaître des églises les statues qu'on y vénérait comme des idoles. Bien des causes ont été assignées à ce mouvement : le souvenir de la législation biblique, si hostile à l'idolâtrie, la crainte des sarcasmes des musulmans. La vraie raison paraît avoir été l'hostilité à l'égard des moines, qu'enrichissait la fabrication des images et qui portaient ombrage au pouvoir civil. Léon l'Isaurien fut un iconoclaste violent; son fils Constantin Copronyme obtint la condamnation des images par un concile (754). Mais l'impératrice Irène, femme du successeur de Constantin, Léon IV, se laissa gagner par les moines et, devenue régente, fit rétablir les images par un nouveau concile (786). On ne devait pas les adorer, mais on pouvait les baiser, se prosterner devant elles, brûler à leurs pieds des cierges et de l'encens. Charlemagne ou plutôt Alcuin, directeur de l'École du Palais, qui avait des tendances iconoclastes, protesta contre le culte, sinon contre l'existence des images en Occident, et deux conciles francs lui donnèrent raison; mais le

(1) Voltaire.

courant païen était trop fort dans l'Église et secondé par trop d'intérêts matériels. Les partisans des images eurent gain de cause en Europe jusqu'à la Réforme.

59. « Un hérétique, dit Bossuet, est celui qui a une opinion » (*hairesis*, en grec « choix »). Aux siècles les plus sombres du moyen âge, peu d'hommes eurent assez d'esprit pour penser par eux-mêmes. Gottschalk, moine de Fulda, exagéra encore l'augustinisme et la doctrine de la prédestination; deux synodes le condamnèrent et on le mit en prison (849). Les autres hérésies de ces temps ne méritent pas d'être rapportées ici. C'est après l'an 1000 seulement qu'elles deviennent intéressantes.

60. Les grandes hérésies du XIIe et du XIIIe siècle peuvent se diviser en deux classes. Il y a les révoltes des honnêtes gens qui rêvent de la pureté des temps apostoliques et veulent réformer profondément ou même supprimer la hiérarchie : ce sont les hérésies *antisacerdotales*, celles que l'Église poursuivra avec le plus de rigueur, parce qu'elles menacent son organisation et ses biens. Il y a aussi les hérésies dogmatiques, affiliées au manichéisme oriental, qui aboutissent à la doctrine de l'ascétisme; l'Église, qui est un gouvernement, qui veut vivre et faire vivre, ne les tolérera pas davantage.

61. Arnaud de Brescia, élève d'Abélard, fit campagne en Italie, en Suisse et en France contre la richesse et la corruption du clergé. Il gagna par son éloquence les Romains, qui établirent un simulacre de République. L'empereur Frédéric Ier, appelé à l'aide

par le pape, assiégea Rome et s'en empara par la trahison de la noblesse. Arnaud fut étranglé et brûlé (1155).

62. Une secte manichéenne orientale, celle des pauliciens (se réclamant non de l'apôtre Paul, mais de Paul de Samosate), s'était répandue en Bulgarie et de là, remontant la vallée du Danube, vers l'Italie et la France. Ses adeptes s'appelaient les *Cathares*, c'est-à-dire les *purs*; le nom de cathares fut corrompu en celui de *patarins*, et donna, en allemand, celui des hérétiques en général, *Ketzer*. Ils enseignaient que le dieu de l'Ancien Testament était le diable, que Jésus était le bon Dieu, et qu'il fallait combattre le diable sous la forme de la sensualité. Une élite, les *Parfaits*, s'astreignait au célibat; tous renonçaient à manger de la viande, les poissons exceptés. Il n'y avait pas de baptême, mais une imposition des mains, dite *consolation*, qui équivalait à l'initiation; les fidèles se confessaient entre eux. Les mœurs des cathares étaient pures et douces; on y reconnaît des influences buddhiques. Dans le midi de la France, où la civilisation était relativement avancée, ils firent de nombreuses recrues; il y eut à Toulouse et à Albi deux évêchés cathares, d'où le nom d'*Albigeois* qu'on leur donna.

63. L'Église déclara à ces sectaires inoffensifs une guerre implacable. Comme saint Bernard ne réussit pas à les convaincre de leurs erreurs, le pape Innocent III, en 1208, prêcha contre eux une croisade. Raymond VI, comte de Toulouse, dut se croiser lui-même contre ses sujets. Il vit ses terres envahies par 300 000 aventuriers qui, durant vingt ans, tuèrent, brûlèrent et pillèrent

sous la direction des légats du pape (1209-1229) (1). Des villes florissantes, Béziers, Carcassonne, furent traitées comme l'avait été Byzance par les Croisés. Au siège de Lavaur « on fit prisonniers quatre-vingts chevaliers avec le seigneur de cette ville, que l'on condamna tous à être pendus; mais les fourches patibulaires s'étant rompues, on abandonna ces captifs aux Croisés qui les massacrèrent. On jeta dans un puits la sœur du seigneur de Lavaur et on brûla autour du puits trois cents habitants qui ne voulurent pas renoncer à leurs opinions (1211). » (2) A côté de milliers de malheureux qui périrent par le glaive et dans les flammes, combien pourrirent jusqu'à la mort dans des geôles obscures! L'Inquisition, organisée en 1232 pour anéantir les restes de l'hérésie albigeoise, alluma partout des bûchers et acheva la ruine du pays. La civilisation provençale reçut un tel coup, qu'il faudra trois siècles au Midi pour s'en relever. On cherche encore, à Béziers et à Carcassonne, des monuments expiatoires à la mémoire des martyrs albigeois. L'Église, seule inspiratrice de tant de violences, a trouvé, même de nos jours, des écrivains complaisants pour la glorifier.

64. Depuis le IXe siècle, où Claude, évêque de Turin, combattit les pratiques païennes et le culte des images, il se forma, dans le Piémont, une école d'honnêtes pasteurs que préoccupait la réforme de l'Église. Vers 1100, nous trouvons Pierre de Brueys, brûlé en 1124, qui prétendit faire de la Bible seule la règle de la

(1) Lea, *Histoire de l'Inquisition*, t. I, p. 153-203.
(2) Voltaire.

foi et du culte. Après lui, un Lombard, nommé Henri, prêcha à Lausanne, en Bourgogne, au Mans; il fut condamné en 1148. Enfin un riche Lyonnais, Pierre Valdo, ayant lu et admiré la Bible, la fit traduire en langue vulgaire, distribua ses biens au peuple et fonda une église de pauvres, les *Pauvres de Lyon* ou *Humiliés*. Bien entendu, ces pauvres furent persécutés. Les débris de leur Église se retirèrent dans les vallées des Alpes et y formèrent l'Église vaudoise, dont les principes sont très analogues à ceux de la Réforme. Comme les réformés, les Vaudois s'appliquaient à répandre les Saintes Écritures, dont Innocent III avait interdit la lecture aux fidèles.

65. La persécution contre les Vaudois reprit sous Clément VII, pape d'Avignon. L'Inquisition en fit brûler des centaines à Grenoble et dans le Dauphiné. Un légat du pape, vers la fin du xve siècle, entreprit d'exterminer les Vaudois et conduisit contre eux une croisade féroce; il enfuma des bandes entières dans les cavernes où elles avaient cherché refuge. Ceux des vallées du Piémont échappèrent au même traitement, par la protection d'un duc de Savoie. En 1663 et en 1686, à l'instigation de Louis XIV, d'odieuses persécutions recommencèrent et des vallées entières furent dépeuplées; les bourreaux étaient des mercenaires irlandais, soudoyés par le duc de Savoie pour cette besogne. Les survivants trouvèrent asile en Suisse et en Allemagne. De là, quelques centaines de braves, sous la conduite du pasteur Henri Arnaud, entreprirent de reconquérir leur patrie. Ils étaient sur le point de succomber, lorsque le duc de Sa-

voie, alors en guerre avec la France, se réconcilia avec eux et les chargea de la défense de leurs vallées. Un édit de tolérance, obtenu en 1694, leur permit dès lors de vivre en paix.

66. D'autres hérésies, qui prirent moins d'extension, furent également réprimées par l'Église. Nicolas de Bâle, fondateur des *Amis de Dieu*, fut brûlé vif par l'Inquisition en 1383. Les Flagellants, d'abord encouragés à leurs ineptes pratiques de pénitence, eurent bientôt le sort de tous les mystiques qui ne se soumettaient pas entièrement à l'Église. Nous avons vu que l'Inquisition sévit contre les franciscains dits spirituels; elle poursuivit aussi les béguins et les béguines des Flandres, dont les associations, d'un caractère plutôt laïque, tendaient à se passer de la hiérarchie.

67. A l'exception des Vaudois, les sectes que l'Église persécuta manquaient de bon sens et de mesure; même les Albigeois, avec leur ascétisme outré, seraient devenus, à la longue, un danger pour la société civile. Mais il ne paraît pas que l'Église, dans sa lutte contre les sectaires, se soit inspirée de considérations aussi sages; les historiens, qui les font valoir pour la justifier, ne sont pas tous de bonne foi. L'Église a lutté pour son autorité, pour ses privilèges, pour ses richesses, et elle l'a fait avec une férocité sans exemple, d'autant plus coupable qu'elle prétendait s'inspirer de l'Évangile, d'une religion de douceur et d'humilité.

*
* *

68. Pendant la seconde moitié du XIIe siècle, Paris fut le centre des études théologiques. Innocent III et

Jean de Salisbury, l'un Italien, l'autre Anglais, y vinrent s'instruire. La pensée spéculative avait été réveillée dans les écoles, des la fin du XIe siècle, par l'influence des œuvres d'Aristote, traduites en arabe puis en latin. Ainsi naquit la philosophie dite *scolastique*, sorte d'aristotélisme chrétien. Parmi ses docteurs, qui cherchèrent à fonder sur la métaphysique et la logique l'autorité du christianisme, il y eut des hommes de grand talent comme saint Anselme, archevêque de Cantorbéry (1033-1109). Non seulement il imagina la preuve dite *ontologique* de l'existence de Dieu, dont le sophisme n'a été mis en pleine lumière que par Kant (je conçois Dieu comme parfait; étant parfait, il doit exister, puisque la réalité est un attribut de la perfection), mais il formula, avec l'approbation de l'Église, la théorie ingénieuse de la *satisfaction*. L'homme a péché envers Dieu, il a accumulé une infinité de fautes; pour faire contrepoids à une telle masse de dettes, toutes les œuvres humaines sont insuffisantes : d'où la nécessité du sacrifice de Dieu fait homme, de l'Incarnation et de la Rédemption. L'exemple d'Anselme enseignait à chercher des arguments pour la foi dans la raison, et non plus seulement dans les opinions des Pères de l'Église; à cet égard, on peut dire qu'il ouvrit la porte au rationalisme. Ses progrès furent encore secondés par la longue querelle des nominalistes, qui niaient l'existence réelle des idées générales; des réalistes, qui l'affirmaient (comme Anselme), et des conceptualistes (comme Abélard) qui n'affirmaient que la réalité des conceptions. Cette discussion, qui nous semble oiseuse depuis Kant, eut, elle

aussi, pour effet de soustraire les hommes instruits à la tyrannie des opinions toutes faites, de les engager à chercher la vérité en dehors de la tradition, enfin de leur apprendre à raisonner librement. « Tu peux disputer, disait saint Bernard, pourvu que ta foi soit inébranlable. » La philosophie était donc, à ses yeux, la servante de la foi; mais c'est une servante qui, dès ses débuts, prit quelquefois les allures d'une maîtresse. L'Église s'en aperçut et la scolastique lui créa bientôt beaucoup d'ennuis.

69. Le savant et subtil Abélard (1079-1143), qu'entourèrent, tant à Paris qu'en Champagne, des centaines de disciples, transformait les sacrements en symboles et niait le pouvoir des indulgences. Condamné par un concile (1121), combattu par saint Bernard, il finit ses jours, presque captif, dans le cloître de Cluny. Albert le Grand, dominicain, s'occupa surtout de sciences et, tout en se faisant la réputation d'un sorcier, tourna les esprits vers l'étude des corps (1205-1280). Mais le plus grand, le plus original des savants du moyen âge fut le moine Roger Bacon, qui passa quatorze ans en prison, sous l'inculpation de magie. Sa magie consistait à chercher et à pénétrer les secrets de la nature (1214-1294). A la même époque, le catholicisme du moyen âge trouva son expression la plus complète dans la vaste *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin. Ce dominicain italien, mort à 49 ans en 1274, fut, dans son genre, un homme de génie; malgré les apparences rébarbatives et toutes scolastiques de sa *Somme*, il y fit preuve d'un esprit presque libéral. La papauté actuelle recommande l'étude de ses

œuvres comme la source de toute saine théologie.

70. Les franciscains opposèrent à Thomas un des leurs, Duns Scot († 1308), qui serait complètement oublié sans le souvenir de la longue rivalité des *scotistes* et des *thomistes*. Non moins délaissés sont les écrits des mystiques, saint Bonaventure, Eckart, Tauler, que l'Église tient d'ailleurs en suspicion. Mais on lit encore avec émotion le chef-d'œuvre du mysticisme de ces tristes temps, l'*Imitation de Jésus-Christ*, attribuée parfois à Jean Gerson, docteur à Paris, en réalité du chanoine Thomas a Kempis de Deventer († 1471). Dégoûtée du monde et même de l'Église, l'âme se tourne tout entière vers Dieu et trouve la béatitude dans l'isolement.

*
* *

71. Aux premiers souffles de la Renaissance des lettres, favorisée par l'exode des savants grecs de Byzance, qui apportèrent à l'Europe les œuvres de Platon, et surtout par la découverte de l'imprimerie, des tendances nouvelles se font jour dans le monde de la pensée. En Italie, les *humanistes* inclinent vers une sorte de panthéisme païen; en Allemagne, ils abordent avec passion l'étude directe des textes, grecs et hébreux, et donnent naissance à la critique historique. Jean Reuchlin, de Bâle (1455-1522), fut un hébraïsant de grand mérite et sauva les livres juifs du moyen âge, que voulaient brûler les inquisiteurs de Cologne. Érasme de Rotterdam, le prince des érudits de son temps, s'établit à Bâle en 1521 et en fit un centre

de lumières. Dans son latin élégant, dont l'ironie fait songer à Voltaire, il se moque des superstitions, des abus et de l'ignorance des moines. Il publia pour la première fois le texte grec du Nouveau Testament, avec une traduction latine vraiment exacte, et recommanda, comme l'œuvre pieuse par excellence, la science scripturaire. L'étude philologique des textes sacrés, qui devait à la longue ruiner les prétentions de l'Église, reconnaît pour ses glorieux initiateurs Érasme et Reuchlin.

72. Plus encore que ces savants pleins d'esprit, deux hommes d'action, Jean Wycleff et Jean Huss, ont mérité d'être appelés les Réformateurs avant la Réforme. Wycleff, né en Angleterre (1320), forma un puissant parti contre la tyrannie et l'avidité des ordres monastiques, les empiétements de la Cour de Rome, bientôt aussi contre les croyances idolâtriques qu'elle propageait. « Ce que les Vaudois enseignaient en secret, il l'enseignait en public et, à peu de chose près, sa doctrine était celle des protestants qui parurent plus d'un siècle après lui. » (1) En 1380, il traduisit la Bible en langue vulgaire et prit par là un grand ascendant sur les foules. Mais ses opinions avancées inquiétèrent les nobles, qui l'obligèrent à quitter sa chaire d'Oxford et à se retirer dans une petite paroisse où il mourut (1384). Ses disciples, qu'on appela *Lollards* ou « marmotteurs », furent persécutés après sa mort.

73. Jean Huss, né en Bohême (1373), recteur de

(1) Voltaire.

l'Université de Prague, entreprit aussi, de concert avec son ami Jérôme, qui avait lu les livres de Wycleff, une guerre de plume contre la papauté au nom de la Bible. Banni de l'Université, errant, mais toujours écouté, il fut cité par l'empereur Sigismond devant le concile de Constance. Il s'y rendit muni d'un sauf-conduit en règle, dont l'autorité fut outrageusement méconnue par les dominicains. Malgré les protestations des députés de Bohême, on le retint en prison pendant six mois; puis il fut traduit devant le concile et sommé de rétracter ses opinions. Sur son refus, on le brûla; il supporta son supplice en héros. Peu après on brûla aussi Jérôme de Prague. Sigismond s'était conduit comme un lâche et les Pères du concile comme des scélérats. Il y eut une explosion d'indignation en Bohême, où s'était déjà formée la secte des *Calixtins*, qui réclamaient la communion sous les deux espèces (calice et hostie). Calixtins et Hussites étaient d'accord pour exiger la réforme du clergé et des abus. La montagne du Tabor devint leur forteresse, d'où ils bravèrent les armées de Sigismond et répondirent aux massacres de Hussites par des massacres de moines. Le concile de Bâle rétablit enfin la paix; mais des communautés hussites subsistèrent en Bohême et en Moravie. Les religieux dits *frères moraves*, qui se sont distingués comme missionnaires, se recrutèrent parmi les débris des Hussites (1457). Reconstitués après des persécutions en 1722, les Moraves se fixèrent à Hernhut en Lusace; ce sont les *quakers* de l'Allemagne. Les Hernhutiens ont exercé une grande influence sur le méthodisme anglais au XVIIIe siècle. Ils ont fait

des recrues jusqu'en Amérique et sont au nombre de plus de 100 000 aujourd'hui.

74. Même en Italie, aux portes de Rome, l'esprit militant de la réforme souffla en tempête. L'éloquence du moine dominicain Savonarole, surtout dirigée contre l'immoralité et le luxe, souleva à Florence un enthousiasme extraordinaire. On fit des feux de joie avec des tableaux, des livres, des parures de femmes. Mais bientôt cette secte d'enragés (*arrabiati*) eut à compter avec la malveillance des Médicis et de ceux que le luxe et la dépravation faisaient vivre. Florence n'était pas mûre pour un Calvin; pourtant, elle supporta Savonarole pendant huit ans. La fuite des Médicis et l'invasion de Charles VIII en Italie parurent d'abord confirmer ses prophéties; mais, le roi parti, Rome excommunia Savonarole et le pape Alexandre VI Borgia résolut d'en finir avec lui. Comme Alexandre VI était un débauché, Savonarole l'attaqua ouvertement et eut la folie de vouloir prouver sa propre innocence en subissant l'épreuve du feu. Au dernier moment, le dominicain hésita; alors les franciscains, ses ennemis jurés, prirent l'offensive et Savonarole, condamné par l'Inquisition comme hérétique, expia ses ardeurs réformatrices sur le bûcher (1498).

Voici en quels termes Voltaire termine le récit de cette histoire : « Vous regardez en pitié toutes ces scènes d'absurdité et d'horreur; vous ne trouvez rien de pareil ni chez les Romains, ni chez les Grecs, ni chez les Barbares. C'est le fruit de la plus infâme superstition qui ait jamais abruti les hommes... Mais vous savez qu'il

n'y a pas longtemps que nous sommes sortis de ces ténèbres et que tout n'est pas encore éclairci. »

*
* *

75. La répression des délits d'opinion, considérés comme des crimes envers Dieu, appartint d'abord aux évêques, servis par les prêtres séculiers. Mais les progrès de l'hérésie albigeoise convainquirent le Saint-Siège qu'il fallait une organisation spéciale, dépendant uniquement de lui, pour combattre des périls aussi menaçants. Les évêques étaient trop occupés, trop indulgents, trop accessibles à des considérations d'intérêt local. De 1215 à 1229, du quatrième concile de Latran au synode de Toulouse, l'Inquisition naissante chercha sa voie. En 1232, Grégoire IX institua les tribunaux d'inquisition contre la « perversité hérétitique » (*hæretica pravitas*) et les confia aux dominicains. Le mot est emprunté à la langue juridique de Rome : l'inquisition est une enquête, qui, motivée par des dénonciations ou de simples soupçons, a pour objet de mettre les suspects en demeure de prouver l'orthodoxie de leurs croyances. Les tribunaux de l'Inquisition pouvaient condamner à la prison, au fouet, à de lointains pèlerinages, au port d'insignes infamants, qui empêchaient les malheureux de gagner leur vie; mais ils ne pouvaient condamner à mort, à cause du principe « l'Église a horreur du sang » qui interdit, par exemple, à un prêtre de procéder à une opération chirurgicale. C'est pour se conformer à ce principe qu'un évêque de Beauvais, sous Philippe-Auguste, se servait

d'une massue pour assommer ses ennemis et non d'une lance, « disant qu'il serait irrégulier s'il versait le sang humain. » (1) Mais l'Inquisition trouva un biais pour être sanguinaire sans « irrégularité ». Quand elle jugeait qu'un accusé méritait la mort, elle lui déclarait que l'Église ne pouvait plus rien pour lui, qu'il était retranché de l'Église et abandonné au bras séculier, c'est-à-dire aux magistrats civils. Ceux-ci avaient ordre de le brûler vif; s'ils hésitaient, l'Église les menaçait d'excommunication. Elle joignait ainsi l'hypocrisie à la cruauté. Cela n'a pas empêché, au XIXe siècle, des sophistes, comme Joseph de Maistre, d'affirmer que l'Église n'a jamais versé le sang; elle se contentait d'obliger le pouvoir civil à le répandre! Non seulement la papauté est responsable de l'Inquisition, mais elle a encouragé et excité ses fureurs; l'horrible peine du feu a été formellement prescrite par elle (1231) et des indulgences ont été promises à ceux qui apporteraient des fagots pour les bûchers. Comme une bonne vieille, à Constance, en disposait un sur le bûcher de Jean Huss : « O sainte simplicité! » dit en souriant le martyr.

76. Quelque effroyables que soient les supplices infligés par l'Inquisition—et la détention à vie dans des geôles infectes était peut-être plus cruelle que le bûcher—sa procédure fut plus abominable encore. L'accusé, le plus souvent un pauvre diable illettré, ne pouvait avoir d'avocat, car cet avocat aurait été accusé de « faire obstacle » à l'Inquisition et, par suite, poursuivi et ruiné à son tour. Il ne savait pas ce dont on

(1) Voltaire.

l'accusait, ne connaissait pas les noms des témoins à charge, ni leurs divers témoignages. On lui posait des questions captieuses, on lui tendait des pièges, on l'amenait à s'accuser lui-même; s'il résistait, on lui appliquait la torture, qu'il n'était pas permis de *renouveler*, mais qu'on prétendait *continuer*, même après un long intervalle, quand elle n'avait pas produit l'effet voulu. Nous possédons des manuels à l'usage des inquisiteurs, avec des canevas d'interrogatoires; ce sont des monuments d'astuce et de fourberie. Le but principal de la torture était d'obliger l'accusé à dénoncer ses complices ou ceux qui partageaient ses erreurs; on conçoit combien d'innocents ont dû être traînés devant ces tribunaux qui, pour comble d'infamie, profitaient des confiscations de biens qu'ils prononçaient et en faisaient profiter le Saint-Siège. On pouvait intenter un procès pour hérésie à un homme mort depuis quarante ans et, s'il était jugé coupable, faire déterrer et brûler son corps, dépouiller tous ses héritiers de leurs biens, réduire sa famille à la misère et au désespoir. Tel fut le régime que l'Inquisition dominicaine établit dans le midi de la France et qu'elle étendit, quand elle le put, aux autres pays de la chrétienté.

77. Nous parlons ici de l'Inquisition du moyen âge, dite *pontificale* parce qu'elle dépendait du Saint-Siège, et nous nous occuperons plus loin de l'Inquisition *royale* d'Espagne, la seule que connaisse un peu le grand public. La première a été la plus atroce et la plus impitoyable. Elle fit brûler par milliers des Albigeois, des Vaudois, des franciscains, des hussites, des

sorcières; elle se mit bassement au service des autorités politiques pour satisfaire leurs cupidités et leurs vengeances, comme lorsqu'elle fit brûler les templiers innocents, Jeanne d'Arc innocente; elle porta partout la désolation et la terreur, jusqu'à ce que les rois, dégoûtés de ses procédés autoritaires, lui eussent peu à peu interdit l'accès de leurs États. On se demande comment de pareilles horreurs ont pu être supportées, par une partie de l'Europe, pendant des siècles. Cela s'explique par l'idée que l'Église avait enracinée profondément au cœur des populations : l'hérésie, crime contre Dieu, était le plus grand des crimes et exposait une ville, une province, une nation à la colère céleste, à la peste, à la famine, aux inondations, si elle n'était pas immédiatement et impitoyablement réprimée. L'hérétique devait être traité comme un pestiféré, ou plutôt comme les vêtements d'un pestiféré qu'on jette au feu sans scrupule. D'autre part, le spectacle de ces exécutions solennelles, de ces carnages auxquels on accourait comme à des fêtes, endurcissait les cœurs, réveillait les instincts ataviques de férocité et rendait la populace indifférente au spectacle des souffrances d'autrui. A vrai dire, ce n'est pas la durée de l'institution inquisitoriale qui surprend, mais le fait qu'il ait été possible d'y mettre fin.

78. Sauf en Espagne, où elle commença à fleurir vers cette époque, l'Inquisition était fort discréditée au début du XVIe siècle; c'est une des raisons du succès relatif de la Réforme. S'ils s'étaient trouvés en présence des inquisiteurs tout-puissants du XIIIe siècle, les Réformés auraient eu le même sort que les Albigeois.

79. Satan est partout, au moyen âge, à la fois comme dieu du mal et comme distributeur des richesses terrestres. Ce n'est pas l'Église qui a créé cette croyance, pas plus que l'opinion suivant laquelle certaines femmes, ayant fait un pacte avec le diable, se rendaient au sabbat sur des montures grotesques et y acquéraient des pouvoirs redoutables de maléfice. Il y a, dans ces superstitions tenaces, un vieux fonds païen et germanique. Mais l'Église, mieux instruite, n'aurait pas dû les partager. Non seulement elle les partagea, mais ses théologiens en firent un système et, se fondant sur un verset de l'Exode : « Tu ne laisseras pas vivre une magicienne », elle organisa, avec l'aide de l'Inquisition, la chasse aux sorcières, excitant le pouvoir civil à l'imiter. Dénoncées par des commérages, soumises à d'affreuses tortures, des malheureuses avouaient qu'elles avaient été au sabbat et racontaient des orgies imaginaires. On les brûlait en foule; les supplices échauffaient les imaginations et déliaient les langues. « Tous les inquisiteurs qui reçurent mandat d'étouffer la sorcellerie furent d'actifs missionnaires qui contribuèrent à la répandre. Les esprits se familiarisaient avec l'idée que les sorcières entouraient les hommes de leurs embûches et que la moindre infortune, le moindre accident résultaient de leur malignité. En quelque lieu que passât un inquisiteur, il se voyait accablé de dénonciations, accusant quiconque pouvait être présumé coupable, depuis les jeunes gens jusqu'aux vieilles femmes. L'épidémie reçut une impulsion formidable de la bulle *Summis desiderantes*, lancée par Innocent VIII le 5 décembre 1484. Le pape y constate

avec douleur que tous les territoires germaniques sont remplis d'hommes et de femmes exerçant contre les fidèles le pouvoir malfaisant attribué à la sorcellerie; il en décrit les effets avec une terrifiante abondance de détails... Contester la réalité de la sorcellerie, c'était donc mettre en doute l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ. » (1)

Sous le sceptique Léon X, l'ami de Bembo et de Raphaël, des centaines de sorcières furent brûlées dans les vallées lombardes et vénitiennes. Mais ce fut surtout en Allemagne que la rage des inquisiteurs dominicains amoncela les victimes. Deux d'entre eux publièrent un livre stupide, *Le marteau des sorcières*, indiquant les signes auxquels on pouvait reconnaître ces femmes et les moyens de leur extorquer des aveux. Tout le XVIe et tout le XVIIe siècle sont remplis d'exécutions de sorcières; on évalue à 100 000 le nombre des Allemandes jetées au feu. S'il est vrai que les tribunaux civils se montrèrent, en cette matière, plus crédules et plus barbares encore que les tribunaux ecclésiastiques, s'il est vrai que les protestants furent tout aussi acharnés que les catholiques—même en Amérique, en plein XVIIIe siècle—il n'en reste pas moins avéré que l'Église romaine, en donnant une consécration officielle aux poursuites pour sorcellerie, en déléguant ses inquisiteurs pour la réprimer, porte devant l'histoire la responsabilité d'une frénésie meurtrière, dont la raison reste confondue et humiliée. (2)

(1) Lea, *Histoire de l'Inquisition*, t. III, p. 540.

(2) La plus célèbre affaire de possession au XVIIe siècle fut celle d'Urbain Grandier. Ce curé fut accusé d'avoir ensorcelé les

*
* *

80. Un seul grand schisme réussit avant la Réforme : ce fut celui de l'Empire d'Orient.

Byzance étant devenue, depuis Théodose, la « nouvelle Rome », il était naturel qu'elle affirmât d'abord sa suprématie à l'égard des autres églises orientales, en particulier de celle d'Alexandrie. Vers 500, l'évêque de Constantinople reçut de l'empereur le titre de patriarche œcuménique, c'est-à-dire de patriarche de l'Empire (non de l'*univers*, comme on affecta de le croire à Rome). L'Église d'Occident rendit service à l'Église d'Orient dans l'affaire des images, où le septième et dernier concile avant le schisme, celui de Nicée, mit fin à la querelle des Iconoclastes (787). Mais bientôt les prétentions de Rome à gouverner la chrétienté furent jugées intolérables à Constantinople. Dès le IXe siècle, le patriarche Photios s'élevait contre les innovations de l'Église romaine; la lutte s'envenima par suite du désaccord sur la *procession* du Saint-Esprit. Le Saint-Esprit procède-t-il à la fois du Père et du Fils? Il procède du Père seulement, disaient les Orientaux. C'est la querelle dite du *Filioque*. On

Ursulines de Loudun, en jetant une branche de laurier au milieu de leur couvent. Poursuivi avec un acharnement atroce par le conseiller Laubardemont, créature de Richelieu, il fut reconnu coupable de magie noire et brûlé vif (1634). Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette histoire, c'est que le cardinal de Richelieu, qui inspira toute la procédure, paraît avoir cru de bonne foi qu'un curé pouvait ensorceler des religieuses. Cinquante ans après, Bossuet ne parle jamais de sorcellerie.

n'arriva pas à s'entendre; mais les causes de l'inimitié étaient plus profondes et d'ordre politique. Le divorce, qui dure encore, fut consommé au milieu du XIe siècle par les anathèmes mutuels du pape et du patriarche. Seuls les Maronites du Liban et une fraction des Arméniens sont restés fidèles à l'obéissance romaine.

81. Les tentatives de réunion ne manquèrent pas. On crut avoir abouti en 1439, au concile de Florence, où les Byzantins, menacés par les Turcs, firent toutes les concessions qu'on voulut; mais le peuple, qui se souvenait des horreurs commises par les Latins en 1204, refusa de ratifier l'accord. Constantinople tomba aux mains des infidèles, envoyés de Dieu pour châtier les hérétiques. La dernière tentative est due à Léon XIII (juillet 1894), qui adressa une lettre très conciliante au patriarche de Constantinople; celui-ci répondit non sans violence (août 1895), rappelant toutes les innovations de l'Église romaine, le Saint-Esprit procédant du Fils, le Purgatoire, l'Immaculée Conception, l'Infaillibilité pontificale. On en resta là. D'autres différences portent sur le rituel du baptême, où les Grecs pratiquent l'immersion totale, comme dans la primitive Église, et sur l'Eucharistie, où ils donnent aux fidèles du pain *levé* (et non *azyme*), avec du vin (et non tout sec).

82. L'Église orientale, qui se dit orthodoxe ou grecque, comprend 150 millions de fidèles; elle est elle-même subdivisée en quinze églises ayant chacune leur chef et leur hiérarchie. Le patriarche de Constantinople est un grand personnage, mais sans autorité

réelle; il est brouillé depuis longtemps avec les églises de Bulgarie et de Roumanie. L'Église russe n'est pas gouvernée par le tsar, mais par le Saint-Synode, dont le tsar nomme le procurateur. Les prêtres de l'Église grecque se marient, mais ne se remarient pas. Les évêques sont pris parmi les moines qui ne se marient point. Les nonnes sont peu considérées et vivent à l'écart du monde. Par la pompe de ses cérémonies et ses emprunts au paganisme, notamment par le culte des images, l'encens, les cierges, l'orthodoxie est plus voisine du catholicisme que les Églises de la Réforme, qui coquetèrent pourtant avec elle à la fin du XVIe siècle et dont l'une, l'Église anglicane, continue ce petit jeu. Le paysan ou *moujik* russe est resté plus païen que chrétien; sa véritable religion est du domaine du folklore. L'Hellène est profondément sceptique, mais tient à son Église comme à la sauvegarde de sa nationalité. C'est à l'ombre de son Église, a-t-on dit, que la Grèce a attendu, pendant près de quatre siècles, le réveil de son indépendance. Cela est vrai; l'Église a soutenu la Grèce esclave, comme le lait soutient l'enfant au maillot. Il n'en résulte pas que l'adolescent doive continuer à se nourrir de lait. Si les Hellènes d'aujourd'hui sont inférieurs à leurs glorieux ancêtres, comme l'étaient déjà les Grecs byzantins du moyen âge, c'est en grande partie à leur Église que cette infériorité paraît imputable. Ils y voient, dès leur première jeunesse, d'horribles coloriages appelés icônes; ils y entendent des voix traînantes et nasillardes; ils y apprennent des histoires de saints qui sont un défi à la raison. Les Grecs modernes ne sont pas artistes,

ils chantent faux et ils n'ont pas encore donné au monde un homme de génie.

83. Par suite de leurs longues luttes contre les Mongols, les Musulmans, les Latins, les Églises orientales sont restées conservatrices et nationalistes. Pour le peuple, le culte est plus important que les croyances. Le service divin se fait dans les langues nationales, mais sous des formes archaïques que le peuple n'entend plus. Les livres saints jouent un grand rôle dans le culte, mais on les traduit peu en langue vulgaire; au mois de mars 1903, la publication d'une traduction des Évangiles a suscité une émeute dans Athènes. Les fêtes ne coïncident pas avec celles des catholiques romains, parce que l'Église grecque a conservé le calendrier julien, en retard de 13 jours sur le nôtre. Il n'y a pas de procès en canonisation pour les saints, qui pullulent et dont les images font des miracles. Les pèlerinages, vers Jérusalem surtout, sont très en honneur et le culte des reliques est aussi florissant que dans l'Église romaine. Le clergé et les moines sont peu considérés : « Tu n'es bon à rien, dit une chanson grecque; deviens *pappas!* » De ces Églises formalistes et vieillottes, aucune renaissance proprement religieuse n'est à prévoir.

BIBLIOGRAPHIE.

La source la plus abondante est la *Real-Encyklopadie* de Hauck; on peut aussi recourir à la vieille et bonne *Biographie universelle* de Michaud, à la *Grande Encyclopédie* et au *Dictionary of*

national biography.— Phil. Schaff, *History of the Christian church*. t. V, 1908 (de Grégoire VII à Boniface VIII).

1.—P. Viollet, *Histoire des institutions politiques de la France*, 3 vol., 1890 (sur le rôle bienfaisant de l'Eglise, t. I, p. 380).

2.—Art. *Armenpflege* (charité), dans Hauck.

4.—La trêve de Dieu se trouve chez les Germains, les Arabes et d'autres peuples. Voir l'art. *Gottesfriede*, dans Hauck. — Sémichon, *La paix de Dieu*, 2e éd., 1869.

5.—Em. Mâle, *L'art religieux du XIIIe siècle*, 1902.

8.—Articles *Augustinus*, *Bonifatius* (*Winfrid*), *Gregorius*, *Keltische Kirche*, *Russland*, dans Hauck; Dom Cabrol, *L'Angleterre chrétienne avant les Normands*, 1908.

9.—Art. *Cyrillus und Methodius*, *Tschechen* (Bohêmes), *Anglikanische Kirche*, *Mongolen*, *Nestorianer*, dans Hauck.—J. Labourt, *Le christianisme dans l'Empire perse*, 1904.

10.—Art. *Sachsen*, *Wenden*, *Albert von Riga* (Livonie), dans Hauck.

11.—Art. *Kreuzauffindung*, dans Hauck. Eusèbe, contemporain, ne sait rien de cette histoire.—A. Luchaire, *Le culte des reliques* (in *Revue de Paris*, juillet 1900).

13.—Art. *Legaten*, dans Hauck.

15.—Lea, *Rise of the temporal power* (in *Studies*, Philad., 1883, p. 1 sq.) ; Duchesne, *Les premiers temps de l'Etat pontifical*, 1904. — Th. Hodgkin, *Italy and her invaders*, t. VII, 1899, p. 135; art. *Konstantinische Schenkung*, dans Hauck.

16.—Lea, *Studies*, 1883, p. 46 (fausses décrétales); art. *Kanonen- und Dekreten-sammlungen* et *Pseudoisidor*, dans Hauck ; P. Fournier, *Etude sur les fausses décrétales*, 1907 (conclut pour le diocèse de Tours, au lieu de Reims ou de Metz).

17.—Lea, *Auricular confession and indulgences*, 3 vol., 1896.

18.—Art. *Peterspfennig* (denier de S. Pierre), dans Hauck.

19.—Lea, *Studies*, 1883, p. 235 (étude sur l'excommunication).

20.—Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 1899; art. *Liturgie*, dans Hauck.

21.—Art. *Simonie*, dans Hauck.

22.—On trouvera l'indication des sources dans F.-X. Funk, *Lehrbuch der Kirchengeschichte*, 5e éd., p. 281 ; Villemain, *Grégoire VII*, 1873, est un livre très lisible. Voir aussi l'art. *Gregorius VII*, dans Hauck, avec longue bibliographie.

24.—Art. *Becket*, dans Hauck.

26.—A. Luchaire, *Innocent III*, 4 vol., 1904-1908.

27.—Frédéric II, les hérétiques et la libre pensée : Lea, *Hist. de l'Inquis.*, t. I, p. 221 ; t. II, p. 333; t. III, p. 560.—Ch. V. Langlois, *Philippe le Bel et Boniface VIII* (in Lavisse, *Histoire de France*, III, 2, 1901).

29.—N. Valois, *Histoire du grand schisme d'Occident*, 4 vol., 1896-1902 ; *Le pape et le concile*, 1909; G. Mollat. *Les papes d'Avignon*, 1912.—Sur le concile de Bâle : Valois. *Journ. des Sav.*, 1905, p. 345.

30.—Burckhardt, *Cultur der Renaissance*, 5e éd., 1896.

31.—O. Zœckler, *Askese und Mœnchtum* (Occident), 2e éd., 1897; Montalembert, *Les moines d'Occident*, 2 vol., 1860; Vacandard, *Saint Bernard*, 2 vol., 1895 (abrégé en 1904).—Voir aux noms des différents ordres religieux, dans Hauck.

33. — P. Sabatier, *Vie de S. François*, 1894; S. R., *Rev. hist.*, 1920, I, p. 173. — Persécution des *fraticelli* : Lea, *Hist. de l'Inquis.*, t. II, p. 283; t. III, p. 175.

36.—Dominicains : Lea, *Hist. de l'Inq.*, t. I, p. 252 sq.

37.—Gebhart, *Sainte Catherine de Sienne* (in *Rev. des Deux-Mondes*, 1890, t. XCV, p. 133; réimpr. dans *L'Italie mystique*).—Art. *Stigmatisation*, dans Hauck.

38.—Templiers : Lea, *Hist. de l'Inquis.*, t. III, p. 238 ; H. Finke, *Papstum und Templerorden*, 1907 (cf. Langlois, *J. des Sav.*, 1908, p. 417); S. R., *Cultes*, t. IV, p. 252.

39.—Art. *Adoptianismus*. dans Hauck; Conybeare, *Key of truth*, 1898, p. 87 sq.

40.—G. Herzog, *La Sainte Vierge dans l'histoire*, 1908.— Sainte Case de Lorette : U. Chevalier, *N.-D. de Lorette*, 1906 (cf. Delaborde, *J. des Sav.*, 1907, p. 367; *Rev. arch.*, 1906, II, p. 460).

41.—Art. *Maria*, dans Hauck; Vacandard, *Rev. du Clergé*, 1er avril 1910.—Lea, *Hist. de l'Inquis.*, t. III, p. 596.

43.—H. Delehaye, *Les légendes hagiographiques*, 1905; P. Saintyves, *Les saints successeurs des dieux*, 1907; Boudinhon, *Procès de béatification et de canonisation*, 1905.—Pedro Arbues : Lea, *Inq. of Spain*, t. I, p. 252.—Pierre Martyr : Lea, *Hist. de l'Inquis.*, t. II, p. 211.

44.—T. de Wyzewa, *La Légende Dorée* (notice et traduction lisible), 1902.

45.—Art. *Messe*, dans Hauck.

46.—Art. *Transsubstantiation*, dans Hauck; A. Boudinhon, *Les origines de l'élévation* (in *Revue du clergé*, juin-juillet 1908, p. 535, 158).—Discipline de l'arcane : Batiffol, *Études d'hist.*, p. 1 sq.; art. *Arcani disciplina*, dans Hastings, *Encycl.*, t. I.

48.—Lea, *Hist. de l'Inquis.*, t. II, p. 471.

49.—Art. *Fronleichnamsfest* (*festum corporis Christi*), dans Hauck.

50.—Prohibition de lire et de traduire la Bible : Lea, *Hist. de l'Inq.*, t. I, p. 131, 324; t. III, p. 612, 613 ; art. *Gebet, Rosenkranz* (rosaire) et *Sakrament*, dans Hauck.

51.—Lea, *Auricular confession and indulgences*, 3 vol., 1896; A. Boudinhon, *Hist. de la pénitence*, 1897 (critique de Lea); Batiffol, *Les origines de la pénitence* (in *Etudes d'hist.*, p. 43).

52.—Sur la femme et le christianisme, voir une note de Lejay, *Rev. crit.*, 1908, I, p. 78.

53.—*Allerseelentag* (*commemoratio fidelium defunctorum*), dans Hauck; Frazer, *Adonis*, p. 316; Saintyves, *Les Saints*, p. 83.

54.—Art. *Indulgenzen*, dans Hauck.

55.—Lea, *History of sacerdotal celibacy*, 3e éd., 1907.

56.—J. Havet, *L'hérésie et le bras séculier jusqu'au XIIIe siècle* (réimp. dans ses *Œuvres*, t. II, 1896); H. Ch. Lea, *Hist. de l'Inquis. au moyen âge*, 1900-1902 (trad. franç. augmentée). — « Rome évaluait toute proposition de réforme dans des termes d'argent et de domination; n'en a-t-il pas toujours été ainsi? » (Tyrrell, jésuite, *Rev. moderniste*, 1910, p. 64).

57.—Art. *Narrenfest* (fête des fous), dans Hauck.

58.—L. Bréhier, *La querelle des images*, 1904.

59 et suiv.—On trouvera tous les détails dans l'ouvrage de Lea (§ 56), qui est pourvu d'un bon index.

62.—Pauliciens, inspirés de *Paulek*, le « petit Paul » (de Samosate): Conybeare, *Key of truth*, 1898, p. cv sq.—Albigeois : A. Luchaire, *Innocent III et la croisade des Albigeois*, 1905 (*cf. Journ. des Sav.*, 1905, p. 528; 1908, p. 17); J. Guiraud, *Quest. d'archéol. et d'histoire*, 1906.

63.—L'inquisition glorifiée : *Rev. arch.*, 1907, II, p. 184 ; *Rev. crit.*, 1907, I, p. 211 ; S. R., *Cultes*, t. IV, p. 323.

64.—Lea, *Hist. de l'Inquis.*, t. I, p. 77.

65.—Art. *Waldenser* (Vaudois), dans Hauck.

66.—Flagellants : Lea, *Hist. de l'Inquis.*, t. I, p. 272 ; t. II, p. 383.

67.—Voir la préface de Frédéricq à la trad. franç. de Lea, *Hist. de l'Inquisition*, t. I.

68.—B. Hauréau, *Histoire de la philosophie scolastique*, 1872; K. Werner, *Die Scholastik*, 4 vol., 1881-1887 ; M. Grabmann, *Gesch. der scholast. Methode*, 2 vol., 1909; Prantl, *Gesch. der Logik im Abendlande*, 4 vol. 1855-1870 ; Ch. de Rémusat, *S. Anselme*, 2e éd., 1868 ; Vacandard, *Abélard et S. Bernard*, 1881 ; V. Cousin, *Introd. aux œuvres d'Abélard*, 1836.

Il y a une longue bibliogr. dans Hauck, art. *Scholastik*.

69.—R. Bacon : *Journ. des Sav.*, 1905, p. 262.—Vaughan, *S. Thomas of Aquin*, 2 vol., 1871, et l'art *Thomas von Aquin*, dans Hauck.

70.—Preger, *Gesch. der deutschen Mystik im Mittelalter*, 3 vol., 1879-1893.—Sur l'*Imitation*, voir l'art. *Thomas a Kempis*, dans Hauck (t. XIX, p. 719) et Vacandard, *Rev. du Clergé*, déc. 1908, p. 633.

71.—J. Burckhardt, *Die Kultur der Renaissance*, 5e éd., 2 vol. 1896; art. *Erasmus* et *Reuchlin* dans Hauck.

72.—Wycleff : Lea, *Hist. de l'Inq.*, t. II, p. 438.—Huss : *Ibid.*, t. II, p. 444.—Lollards : *Ibid.*, t. II, p. 350; J. Gairdner, *Lollardy*, 1908.

73.—Frères Moraves et Hernhutiens : art. *Brüder* (*böhmische*) et *Zinzendorf* (restaurateur des Hernhutiens), dans Hauck.

74.—Savonarole : Lea, *Hist. de l'Inq.*, t. III, p. 209.

75.—Art. *Inquisition*, dans Hauck.—Sur le scrupule du sang : Lea, *Hist. de l'Inquis.*, t. I, p. 534, 537, 552.

76.—Torture : Lea, *Superstition and Force* (Philad.), 1892, (p. 429 sq.)

79.—Une trad. allemande du *Malleus maleficarum* a paru en 1906, 3 vol. (sources de ce livre : *Rev. crit.*, 1905, II, p. 358); J. Hansen, *Zauberwahn, Inquisition und Hexenprozesse*, 1900; Hoensbroech, *Das Papstum, Inquisition, Hexenwahn*, 1901.—Voir aussi l'art. *Hexen*, dans Hauck, et Lea, *Hist. de l'Inquis.*, t. III, p. 458. Le livre de Michelet, *La Sorcière*, est sans valeur historique.

80.—Art. *Orientalische Kirche*, dans Hauck; Pargoire, *l'Église byzantine de 527 à 847*, 1905; Pisani, *A travers l'Orient*, 1897; A. Giraud, *Rev. du Clergé*, 15 févr. 1910, p. 551.

81.—Art. *Ferrara-Florenz*, dans Hauck.—Sur l'encyclique de Léon XIII et la réponse injurieuse du patriarche, *Rev. anglo-romaine*, 1895, p. 108 sq.—Coquetterie des anglicans avec l'Église grecque : *Rev. du Clergé français*, mars 1908, p. 550.

CHAPITRE XI

Le Christianisme

DE LUTHER A L'ENCYCLOPÉDIE

SOMMAIRE.—*Causes de la Réforme.—Martin Luther.—Diète de Worms.—Les anabaptistes et la guerre des paysans.—Zwingli.—Calvin à Genève.—Michel Servet.—Henri VIII et l'Église anglicane.—Marie Tudor.—Élizabeth.—La Réforme en France. Massacre des Vaudois.*

La Contre-réformation.—Nouvelle politique du catholicisme.—Le concile de Trente.—Progrès du catholicisme.—Les jésuites.—Sectes protestantes.—Philippe II et Guillaume le Taciturne.

Charles Ier et la Révolution d'Angleterre.—Jacques II et Guillaume d'Orange.—Persécutions en Irlande.—Les « Pères pèlerins ».—Les quakers.

Guerre de Trente Ans.—Le piétisme allemand.—Socin.

La France sous les derniers Valois.—Massacre de la Saint-Barthélemy.—L'Edit de Nantes.—La Révocation de l'Édit de Nantes.—Les dragonnades.—Les Camisards.—Responsabilité de l'Église romaine.—Premières idées de tolérance.—Nouveaux ordres religieux.—Les libertés de l'Église gallicane : la régale.—Les quatre articles de 1682.—Le jansénisme : Port-Royal.—La Constitution Unigenitus.

Le quiétisme : Fénelon et Bossuet.

L'Inquisition en Espagne : Torquemada.—Expulsion des Juifs et des Mores.—Conquête et christianisation de l'Amérique.

Condamnation de Giordano Bruno.—Rétractation imposée à Galilée par l'Inquisition.

1. Si la Réforme était l'effet d'une seule cause, elle n'aurait pas réussi même à moitié. Son succès relatif

s'explique par le nombre de ses causes, religieuses, politiques et sociales.

2. La cause religieuse est la corruption du catholicisme, qui, lorsque Luther vint à Rome (1511), lui parut comme une caricature du christianisme. Paganisé par ses rites et par ses trafics d'indulgences, il avait, par surcroît, perdu le contact salutaire des Écritures. La Réforme voulut l'y ramener; elle y ramena du moins ses adhérents.

3. La cause politique est l'impatience de la domination spirituelle de Rome, de son immixtion dans les choses temporelles; c'est aussi la nécessité de résister aux empereurs, qui se disaient empereurs romains et « marchaient à grands pas au pouvoir despotique. » (1) On remarque que les succès définitifs de la Réforme ont été obtenus dans des pays où l'influence romaine, du Ier au IVe siècle, n'avait pas profondément pénétré. A cet égard, la Réforme n'est que la continuation du mouvement national qui avait soustrait à l'obédience de Rome les anciennes provinces de l'Empire d'Orient; ce fut une réaction du germanisme contre le romanisme.

4. Les causes sociales et économiques sont nombreuses. Les princes et les paysans convoitaient les grands biens de l'Église; les chevaliers « sans avoir »— *conti di Allemagna poveri*, écrivait le légat du pape— étaient jaloux des riches abbés. Le peuple ne voulait pas être pressuré par les moines et les prêtres. Le clergé séculier s'insurgeait contre les exactions de la curie romaine et la concurrence des ordres monastiques.

(1) Voltaire.

Ces abus étaient déjà anciens; mais l'invention de l'imprimerie (1447), en répandant le goût de la lecture, invitait à penser et permettait à chacun de parler pour tous.

5. On ne passe pas sans transition lente du despotisme à la liberté. Là même où elle l'emporta, la Réforme adopta les principes autoritaires du catholicisme; au lieu de la libre foi individuelle, elle ne produisit qu'un catholicisme atténué. Le germe de la liberté religieuse était en elle, mais ne se développa et ne porta ses fruits qu'après deux siècles, grâce à la brèche pratiquée par Luther dans le vieil édifice romain. Là où la Réforme échoua, les habitudes furent plus fortes que le désir d'un affranchissement même partiel. En présence des théologiens de Wittenberg et de Genève, intransigeants dans leurs prétentions dogmatiques, beaucoup reconnurent « qu'ils n'avaient que le choix de leurs chaînes et crurent qu'il valait mieux garder celles que la naissance leur avait données. » (1) D'autre part, un Charles-Quint, un François Ier s'alarmèrent des atteintes qu'une révolution aussi profonde portait au principe d'autorité. Monarchistes de leur métier, comme le dira plus tard Joseph II, ils combattirent un mouvement qui menaçait l'autocratie et dont l'aboutissement naturel était le régime démocratique. On vit même Luther, lors de la révolte des paysans, prendre peur et reculer devant les conséquences sociales de ses doctrines. L'Europe, façonnée par dix siècles de catholicisme, était d'autant moins

(1) Voltaire.

mûre pour la liberté que la critique des Écritures n'existait pas encore : l'œuvre de Luther devait être complétée par celle d'un pieux catholique de France, Richard Simon.

*
* *

6. La cause occasionnelle de la Réforme fut une vente forcenée d'indulgences, concédée aux dominicains allemands, sous prétexte d'une guerre contre les Turcs, en réalité pour la construction de Saint-Pierre de Rome. On a dit, dès le XVIe siècle, mais on n'a pas établi, que les augustiniens avaient envié ce privilège aux dominicains. Un moine augustinien, Martin Luther, né à Eisleben en 1483, afficha sur la cathédrale de Wittenberg, à l'approche du marchand d'indulgences Tetzel, quatre-vingt-quinze propositions contre les abus de ce commerce (31 octobre 1517). Elles se répandirent en Allemagne comme une traînée de poudre; Luther avait écrit ce que des milliers de fidèles pensaient tout bas. Une guerre de plume commença entre le dominicain et l'augustinien; d'autres s'y mêlèrent et l'envenimèrent. Léon X, ennuyé de cette « querelle de moines », négocia d'abord, puis lança l'anathème. Luther le traitait fort mal dans son livre *De la captivité de Babylone* (oct. 1520), où il fulminait contre les messes privées et contre la transsubstantiation, « mot qui ne se trouve pas dans les Écritures ». Le désaccord le plus grave portait sur la communion. « Luther retenait une partie du mystère et rejetait l'autre. Il avoue que le corps de Jésus-Christ est dans les espèces consacrées,

mais il y est, dit-il, comme le feu est dans le fer enflammé; le fer et le feu subsistent ensemble. C'est ce qu'on appela *impanation, invination, consubstantiation.* Aussi, tandis que ceux qu'on appelait papistes mangeaient Dieu sans pain, les Luthériens mangeaient du pain et Dieu; les Calvinistes vinrent bientôt après, qui mangèrent le pain et ne mangèrent point Dieu. » (1)

7. Pour que la scission fût complète, Luther fit brûler la bulle d'excommunication de Léon X sur la place publique de Wittenberg (décembre 1520) et injuria copieusement le Saint Père : « Petit pape, petit papelin, écrivait-il, vous êtes un âne, un ânon. » Ces façons de parler amusaient la grossièreté allemande. « Luther, avec les bassesses d'un style barbare, triomphait dans son pays de toute la politesse romaine. » (2)

8. « Il demanda que les vœux monastiques fussent abolis, parce qu'ils ne sont pas d'institution primitive; que les prêtres pussent être mariés, parce que plusieurs apôtres l'étaient; qu'on communiât avec du vin, parce que Jésus avait dit : *Buvez-en tous;* qu'on ne vénérât point les images, parce que Jésus n'avait pas eu d'image; enfin, il n'était d'accord avec l'Église romaine que sur la Trinité, le Baptême, l'Incarnation, la Résurrection. » (3) Luther, sous l'influence de saint Augustin, patron de son ordre, nia également le libre arbitre que ses sectateurs ont admis plus tard, et affirma, au scandale de la Faculté de Paris, que l'étude d'Aristote était inutile pour l'intelligence des Écritures. Réa-

(1) Voltaire.
(2) *Id.*
(3) *Id.*

gissant contre la doctrine romaine du salut par les œuvres, d'où dérivaient les abus des indulgences, il proclama que la foi seule était efficace et qu'elle était le fruit de la grâce. C'était rejeter comme superflu tout ce qui faisait vivre l'Église, tout ce qui assurait sa richesse et son pouvoir.

9. Charles-Quint, empereur depuis février 1519, convoqua le réformateur à la diète de Worms (janvier 1521). Il y parut, avec un sauf-conduit qu'on respecta, entouré des sympathies populaires, protégé par Frédéric le Sage et les chevaliers allemands. Devant la diète, il allégua sa conscience et refusa de se rétracter. L'empereur le mit au ban de l'Empire; mais la sentence ne put être exécutée. Frédéric le Sage, électeur de Saxe, acquis aux idées nouvelles, fit enlever Luther pendant la nuit et le cacha dans la forteresse saxonne de la Wartburg, où il vécut sous le nom de « Junker Georg » (le chevalier Georges). C'est dans ce « Patmos », comme il disait, qu'il commença la traduction allemande de la Bible; cette admirable version devint le meilleur instrument de la Réforme.

10. « Le vieux Frédéric souhaitait l'extirpation de l'Église romaine. Luther crut qu'il était temps d'abolir la messe privée. Il feignit que le diable lui était apparu et lui avait reproché de dire la messe et de consacrer. Le diable lui prouva, dit-il, que c'était une idolâtrie. Luther, dans le récit de cette fiction, assura que le diable avait raison et qu'il fallait l'en croire. La messe fut abolie dans la ville de Wittenberg et bientôt après dans le reste de la Saxe. On abattit les images. Les moines et les religieux sortaient de leurs cloitres

et, peu d'années après, Luther épousa une religieuse nommée Catherine de Bora (1525) »(1). C'est pourquoi l'on dit, quand un prêtre quitte l'Église romaine pour se marier, qu'il « sort par la porte de Luther ».

11. Après avoir consulté le diable pour abolir la messe, Luther restreignit ou abolit l'usage des exorcismes destinés à tenir le diable à l'écart. « On a remarqué depuis, dans tous les pays où l'on cessa d'exorciser, que le nombre énorme de possessions et de sortilèges diminua beaucoup. » (2)

12. Luther fut secondé dans son œuvre par un doux et aimable savant, Mélanchthon; il fut plus gêné que secondé par le fanatique Carlstadt, qui déclarait le mariage des prêtres non seulement permis, mais obligatoire, et, dans sa haine du culte catholique, houspillait les moines et détruisait les œuvres d'art. En 1522, Luther quitta sa retraite studieuse, pour aller combattre, à Wittenberg même, le parti violent des *sacramentaires*, sectateurs de Carlstadt, qu'on désignait sous ce nom parce qu'ils ne voulaient plus reconnaître qu'un seul sacrement, le Baptême. Luther les traita de « suppôts de Satan » et les obligea à quitter la ville.

13. Le Danemark et la Suède, où les archevêques d'Upsal exerçaient un pouvoir tyrannique, se rallièrent également à la Réforme. « Luther se voyait l'apôtre du nord et jouissait en paix de sa gloire. Dès l'an 1525, les États de Saxe, de Brunswick, de Hesse, les villes de Strasbourg et de Francfort embrassèrent sa doctrine...

(1) Voltaire.
(2) *Id.*

Cet antipape imita le pape, en autorisant Philippe, landgrave de Hesse, qui lui en demanda la permission, à épouser une seconde femme du vivant de la première. Cela fut accordé par un petit synode réuni à Wittenberg. Il est vrai que Grégoire II, par une décrétale de 726, avait admis, en certains cas, qu'un homme épousât une seconde femme; mais les temps et les circonstances n'étaient plus les mêmes... Ce que, depuis Grégoire, jamais n'avaient osé les papes, dont Luther attaquait le pouvoir excessif, il le fit n'ayant aucun pouvoir. Sa dispense fut secrète; mais le temps révèle tous les secrets de cette nature. » (1)

*
* *

14. Une nouvelle poussée de fanatisme vint troubler ces « scandales paisibles ». Deux enthousiastes saxons, se prétendant inspirés, voulurent qu'on rebaptisât les enfants, parce que Jésus avait été baptisé étant adulte. Ils fondèrent la secte violente des anabaptistes, qui prêchait une sorte de guerre sainte contre romains et luthériens. Cette secte, entraînant les paysans ignares, qui souffraient de l'oppression la plus monstrueuse qui fut jamais, donna naissance à une jacquerie. « Ils développèrent cette vérité dangereuse que les hommes sont nés égaux et que, si les papes avaient traité les princes en sujets, les seigneurs traitaient les paysans en bêtes... Ils réclamaient les droits

(1) Voltaire. Cf., sur la décrétale de Grégoire II, Bossuet, éd. Gaume, t. VII, p. 540.

du genre humain; mais ils les soutinrent en bêtes féroces. » (1)

15. Soulevés depuis la Saxe jusqu'à la Lorraine (1525), les paysans, après avoir commis d'horribles excès, furent exterminés par les troupes régulières. On évalue à 150 000 le nombre des victimes. Luther ne leur témoigna aucune sympathie; alarmé pour l'ordre social, le doctrinaire tourna le dos aux énergumènes qui se réclamaient de lui.

La seconde diète de Spire (1529), ayant tenté une réaction catholique, quatorze villes et plusieurs princes protestèrent, ce qui fit donner aux adversaires de Rome le nom de *protestants*. Les luthériens présentèrent à Augsbourg leur confession de foi, à laquelle adhérait le tiers de l'Allemagne, et les princes de ce parti se liguèrent contre Charles-Quint autant que contre Rome (1530).

16. Cependant, des paysans anabaptistes s'étaient emparés de Munster, dont ils chassèrent l'évêque (1536). « Ils voulurent d'abord rétablir la théocratie des juifs et être gouvernés par Dieu seul; mais un garçon tailleur nommé Jean de Leyde assura que Dieu lui était apparu et l'avait nommé roi; il le dit et le fit croire. » (2) Jean, monarque et prophète, polygame à la façon des rois d'Israël, fut couronné en grande pompe et envoya des apôtres en Allemagne. Pris les armes à la main, il fut, sur l'ordre de l'évêque de Munster, torturé avec des tenailles ardentes; tous les anabap-

(1) Voltaire.
(2) *Id.*

tistes qu'on trouva en Westphalie et dans les Pays-Bas furent noyés, étranglés ou brûlés. Pourtant, la secte subsista, mais désormais pacifique, confondue avec les *unitaires*, c'est-à-dire avec ceux « qui ne reconnaissent qu'un seul Dieu et qui, en révérant le Christ, vivent sans beaucoup de dogme et sans aucune dispute... Les anabaptistes commencèrent par la barbarie et ont fini par la douceur et la sagesse. » (1)

17. Les embarras de Charles-Quint, menacé par les Turcs, l'avaient empêché de prendre parti violemment contre la Réforme. Après la diète d'Augsbourg (1530), les luthériens se constituèrent en union à Smalkalde (1532) et Charles-Quint conclut avec eux un accord qui dura douze ans (1534).

18. Luther mort (1546), l'empereur, rassuré du côté de la Turquie et de la France, somma les protestants de dissoudre leur ligue et, sur leur refus, les écrasa à Mühlberg (1547). Cette victoire ne termina pas la guerre. Enfin, en 1552, la paix de Passau concéda aux protestants la liberté religieuse. Peu de temps après, Charles-Quint, découragé comme Dioclétien, abdiqua pour se retirer au monastère de Yuste, laissant l'empire à son frère Ferdinand et l'Espagne à son fils Philippe II.

*
* *

19. En même temps que l'Allemagne, la Suisse avait pris feu. « Zwingli, curé de Zurich, alla plus loin

(1) Voltaire.

encore que Luther; il n'admit point que Dieu entrât dans le pain et le vin. » (1) Le sénat de Zurich lui donna raison, Berne suivit Zurich (1528) et bientôt Œcolampade fit triompher la Réforme à Bâle. Mais Lucerne et quatre autres cantons, restés attachés à Rome, commencèrent la guerre; Zwingli fut vaincu et tué à Keppel (1531); les catholiques firent écarteler son corps et le jetèrent au feu. « La religion de Zwingli s'appela depuis le calvinisme. Calvin lui donna son nom, comme Améric Vespuce donna le sien au monde nouveau découvert par Colomb. » (2)

20. Les magistrats de Genève, suivant l'exemple de Zurich et de Berne, se livrèrent à un long examen des doctrines en conflit et finirent par proscrire le papisme; l'évêque dut fuir. Les Génevois, alliés avec Fribourg et Berne contre le duc de Savoie (1536), s'étaient appelés *eidgenossen* (alliés par le serment), d'où l'on a fait peut-être *huguenots*. Leur réforme eut un caractère de sévérité morale, d'austérité même. Elle trouva une sorte de pape en Calvin, né à Noyon en 1509, homme de mœurs irréprochables, aussi dur que Luther était violent, d'ailleurs bon écrivain, comme en témoigne l'*Institution chrétienne* (1536), et puissant par l'âpreté de sa conviction. Les jeux, les spectacles furent défendus. « Genève, pendant plus de cent ans, n'a pas souffert chez elle un instrument de musique. » La confession publique fut remise en honneur. Calvin « établit les synodes, les consistoires, les diacres; il régla la

(1) Voltaire.
(2) *Id.*

forme des prières et des prêches; il institua même une juridiction consistoriale avec droit d'excommunication. » La Réforme avait sans doute raison de fermer les couvents; mais Calvin tendait à les rétablir sous forme laïque et même à transformer en couvent tout un canton.

21. Un médecin espagnol, Michel Servet, qui avait entrevu la circulation du sang avant Harvey et s'était distingué par son courage dans une épidémie à Vienne (Dauphiné), avait, de Lyon, écrit à Calvin sur la Trinité. Ils différaient d'avis là-dessus; ils discutèrent, puis se brouillèrent. L'ouvrage que préparait Servet parut sans nom d'auteur et fut dénoncé à l'Inquisition de Lyon par un familier de Calvin; pour appuyer ses dires, celui-ci envoya à Lyon des lettres de Servet que Calvin lui livra. « Quel rôle pour un apôtre! Servet, qui savait qu'en France on brûlait sans miséricorde tout novateur, s'enfuit tandis qu'on lui faisait son procès. Il passe malheureusement par Genève; Calvin le sait, le dénonce. » Pourtant, Calvin n'était pas le monstre d'intolérance qu'on a dit. Il écrivait, peu de temps avant le procès de Servet : « En cas que quelqu'un soit hétérodoxe, nous ne croyons pas que ce soit une raison pour rejeter cet homme; nous devons le supporter sans le chasser de l'Église et sans l'exposer à aucune censure comme un hérétique. » Servet fut jugé par le Conseil de Genève, corps élu, indépendant de Calvin; le réquisitoire fut même rédigé par un membre du parti anticalviniste. Le 26 août 1553, Calvin écrivait à son ami Farel, qui avait tenté d'obtenir la rétracta-

tion de Servet : « J'espère qu'il sera condamné, mais je désire que l'atrocité de la peine lui soit remise. » Et le 26 octobre : « Demain il sera conduit au supplice; nous nous sommes efforcés de changer son genre de mort, mais en vain. » Le Conseil avait en effet décidé, le 25 octobre, que Servet serait brûlé vif à Champel. Il supporta sa peine avec une stoïque résignation. Le 1er novembre 1903, les calvinistes de Genève ont élevé un monument à la mémoire du savant martyr. Ce crime génevois doit être jugé comme ceux de la Terreur; ce fut un fruit de l'éducation intolérante donnée par l'Église romaine à l'Europe.

22. Voltaire remarque que certaines lettres de Luther ne respirent pas un esprit plus pacifique que celles de Calvin; mais les protestants répondent « qu'ils croient suivre les dogmes de la primitive Église, qu'ils ne canonisent point les passions de Luther et de Calvin ». Et Voltaire ajoute : « Cette raison est sage. L'esprit de philosophie a enfin émoussé les glaives. Faut-il qu'on ait éprouvé plus de deux cents ans de frénésie pour arriver à ces jours de repos! » Quand Voltaire écrivait cela, les jours de frénésies nouvelles n'étaient pas loin.

*
* *

23. Tous les éléments de la Réforme existaient en Angleterre depuis Wycleff; il fallut le caprice d'un prince pour les amener à maturité.

24. « On sait que l'Angleterre se sépara du pape parce que le roi Henri VIII fut amoureux. Ce que

n'avaient pu ni le denier de Saint-Pierre, ni les ventes des indulgences, ni cinq cents années d'exactions toujours combattues par les lois des parlements et par les murmures des peuples, un amour passager l'exécuta, ou du moins en fut la cause. » Henri VIII, marié à Catherine d'Aragon, voulait épouser Anne Boleyn; Clément VII refusa de déclarer nul son mariage avec Catherine, qui était la propre tante de Charles-Quint. Henri le fit casser par Cranmer, archevêque de Cantorbéry. Excommunié, il se déclara chef suprême de l'Église; le Parlement abolit l'autorité du pape. Le roi, ayant besoin d'argent, confisqua les biens des moines et montra, en spoliant les riches abbayes, le plus impudent cynisme. Pape lui-même, à sa façon et à son profit, il se garda de se déclarer luthérien. « L'invocation des saints ne fut pas abolie, mais restreinte. Il fit lire l'Écriture en langue anglaise, mais il ne voulut pas qu'on allât plus avant. Ce fut un crime capital de croire au pape; c'en fut un d'être protestant. » L'archi-grand chancelier Morus et l'évêque Fisher, qui refusaient de reconnaître la suprématie d'Henri VIII, furent condamnés à mort par le Parlement. Henri fut un scélérat complet, à la façon du XVIe siècle, mais ce fut un roi. Après sa mort, il y eut en Angleterre des luthériens, des zwingliens et même des anabaptistes, « pères de ces quakers pacifiques dont la religion a été tant tournée en ridicule et dont on a été forcé de respecter les mœurs... Se croyant chrétiens et ne se piquant nullement de philosophie, ils n'étaient réellement que des déistes, car ils ne reconnaissaient Jésus que comme un homme à qui Dieu avait daigné

donner des lumières plus pures qu'à ses contemporains. Le peuple les appelait anabaptistes, parce qu'ils ne reconnaissaient pas la validité du baptême des enfants et voulaient qu'on baptisât les adultes, même s'ils avaient déjà été baptisés ». (1)

25. Marie Tudor, fille de Henri VIII et femme de Philippe II, était passionnément catholique. Sous son règne, on brûla trois cents protestants, entre autres l'archevêque Cranmer. Élizabeth, qui succéda à la « sanglante » Marie, était protestante (1558-1603). « Le Parlement fut protestant; la nation entière le devint et l'est encore. Alors la religion fut fixée, la liturgie fut établie. La hiérarchie romaine, conservée avec bien moins de cérémonies que chez les catholiques, et un peu plus que chez les luthériens; la confession permise et non ordonnée; la créance que Dieu est dans l'eucharistie sans transsubstantiation : c'est en général ce qui constitue la religion anglicane. » (2) Sous le court règne d'Édouard VI, fils de Henri VIII (1547-1553), on avait promulgué une confession de foi en 42 articles et publié un livre officiel de prières (*Prayer-book*); Élizabeth retint 39 articles sur 42 dans l'*Acte d'uniformité*, qui imposa le *credo* (1562); le livre de prières, proscrit sous Marie Tudor, fut remis en honneur et devint la base du culte anglican.

26. Élizabeth, comme son père Henri VIII, ne fut pas cruelle par fanatisme. Si elle fit pendre plusieurs moines et décapiter Marie Stuart (1587),

(1) Voltaire.
(2) *Id.*

c'est à la politique qu'il faut attribuer ces rigueurs. Le pape Pie V, en excommuniant Élizabeth pendant que Marie était en prison, ne fit que rendre la reine d'Angleterre plus implacable. L'Écosse fut agitée par la guerre que se firent protestants et catholiques. Un prédicateur, John Knox, qui s'était jadis réfugié auprès de Calvin (1554), propagea le calvinisme en Écosse et l'y fit triompher après la fuite de la reine Marie, dont il réclamait la tête dès 1570. L'Irlande resta attachée à l'Église romaine, bravant les efforts d'Élizabeth, qui se montra tyrannique en imposant des prêtres anglicans aux paroisses. Cette malheureuse île fut plus maltraitée encore dans la suite et n'en resta pas moins fidèle à sa religion, parce qu'elle ne voulait pas et ne veut pas encore accepter celle de ses vainqueurs.

*
* *

27. François Ier avait conclu en 1516, avec Léon X, un concordat qui laissait au roi la nomination des bénéfices et au pape le revenu de la première année, ce qui parut encore excessif au Parlement et à l'Université. La sœur du roi, Marguerite d'Alençon, depuis reine de Navarre, favorisa la propagande de Jacques Lefèvre d'Etaples (né en 1435), en faveur de doctrines augustiniennes qui ressemblaient à celles de Luther; parmi les élèves de Lefèvre fut Guillaume Farel, plus tard l'ami de Calvin, qui prêcha la Réforme à Neuchâtel et appela Calvin à Genève. Calvin lui-même ne put rester en France; c'est à Bâle qu'il publia d'abord l'*Institution chrétienne*. Malgré l'influence de Mar-

guerite, les réformés furent horriblement persécutés en France. Jean le Clerc fut tenaillé, pour avoir parlé contre les images et contre les reliques; une vingtaine de réformés furent brûlés vifs. Pendant ce temps, François Ier se liguait avec les protestants d'Allemagne et même avec les Turcs contre Charles-Quint! Profondément indifférent en matière religieuse, il laissait faire les moines et les Parlements. La fin du règne fut marquée par un crime sans nom. Le Parlement de Provence décréta la peine du feu contre 19 Vaudois du bourg de Mérindol qui s'étaient rattachés à la Réforme; François Ier leur pardonna, à condition qu'ils abjureraient. Sur leur refus, le premier président du Parlement, d'Oppède, fit venir des troupes, qui brûlèrent et tuèrent tout. « Il ne restait dans le bourg fermé de Cabrières que 60 hommes et 30 femmes; ils se rendent, sous la promesse qu'on épargnera leur vie; mais, à peine rendus, on les massacre. Quelques femmes, réfugiées dans une église voisine, en sont tirées par l'ordre d'Oppède; il les enferme dans une grange, à laquelle il fait mettre le feu. On compta vingt-deux bourgs mis en cendres. François Ier en eut horreur; l'arrêt dont il avait permis l'exécution portait seulement la mort de 19 hérétiques; d'Oppède et Guérin, avocat général, firent massacrer des milliers d'habitants. » (1) En mourant, le roi recommanda à son fils de faire justice de cette barbarie; le Parlement de Paris, saisi, condamna Guérin à mort, mais acquitta d'Oppède, qui était le plus coupable des deux.

(1) Voltaire.

28. « Ces exécutions n'empêchaient pas le progrès du calvinisme. On brûlait d'un côté, et on chantait de l'autre en riant les Psaumes de Marot, selon le génie toujours léger et quelquefois très cruel de la nation française. Toute la cour de Marguerite était calviniste; la moitié de celle du roi l'était. Ce qui avait commencé par le peuple avait passé aux grands; il y avait dans le Parlement de Paris plus d'un membre attaché à la Réforme. » (1) Henri II fit arrêter cinq conseillers, entre autres Anne du Bourg, qui fut pendu et brûlé sous François II.

Dans la noblesse française, le succès de la Réforme ne fut pas seulement l'effet de la Renaissance et des clartés qu'elle répandait sur les esprits; voyant les chevaliers allemands enrichis des dépouilles des abbayes, ceux de France se promettaient pareille aubaine. Aussi, dans les guerres de religion qui ensanglantèrent la seconde partie du XVIe siècle, l'instinct de rapine et de pillage était aussi vif des deux côtés. A cette époque néfaste, d'honnêtes gens comme le chancelier de l'Hôpital et l'amiral de Coligny sont de très rares et admirables exceptions.

***

29. Ce qu'on appelle la Contre-Réformation est la réforme de l'Église romaine sous la menace de la Réforme protestante. C'est, à certains égards, une « infiltration protestante » dans le romanisme, non

(1) Voltaire.

pas assurément dans les dogmes et dans les rites, mais dans la discipline du clergé. Non seulement les papes devinrent, pour la plupart, des hommes respectables, dont la seule faiblesse fut de donner des charges lucratives à leurs neveux (*nipoti*, d'où le mot *népotisme*); mais les prêtres et les moines furent mieux surveillés, leurs devoirs mieux définis; on cessa de vendre publiquement des indulgences et l'on rendit obligatoire, dans la confession, l'édicule appelé confessionnal, qui obviait au péril de certaines conversations.

30. Instruite par de douloureuses épreuves, l'Église, sans cesser de conseiller la violence aux pouvoirs civils, chercha de gagner ou de regagner les âmes par des moyens plus doux. Elle fut admirablement secondée dans cette tâche par les jésuites qui s'emparèrent peu à peu de l'éducation de la jeunesse et, par la confession, de la conscience des grands. Des sociétés de laïcs, plus ou moins affiliées aux jésuites, se formèrent un peu partout, pour travailler « à la plus grande gloire de Dieu ». Des publications récentes nous ont fait connaître l'une d'elles, qui exerça en France, de 1627 à 1666, une action puissante et mystérieuse : c'est la *Confrérie du Saint-Sacrement*, que l'on appelait la *Cabale des dévots*. (1) Le secret dont elle entoura ses œuvres charitables s'explique par le but essentiel de son activité : un espionnage savamment organisé dont l'objet était d'atteindre, dans leur considération ou dans leurs biens, les incroyants et les hére-

(1) C'est peut-être contre cette cabale, devenue suspecte au pouvoir, que Molière écrivit le *Tartufe*, représenté à Versailles par ordre de Louis XIV (1664).

tiques. Priver ceux-ci de leurs emplois ou de leur clientèle, les réduire à la misère, fut le but poursuivi partout où il n'était plus loisible de les brûler.

31. Alors que le protestantisme, dominé par l'esprit de saint Paul et de saint Augustin, rétrécissait à plaisir la voie du salut et effrayait le pécheur de son péché, le catholicisme jésuitique adoptait une politique plus habile : il rendait la religion presque aimable et indulgente pour la faiblesse humaine. Certes, il n'inventa pas la casuistique, c'est-à-dire la doctrine des cas de conscience, des conflits de devoirs, que l'antiquité grecque a déjà connue et dont il y a de beaux exemples dans le *Traité des Devoirs* de Cicéron ; mais il développa cette science nécessaire qui distingue les nuances des actes comme celles des pensées et, pour les juger, s'enquiert avant tout de leurs motifs. Jamais les jésuites n'enseignèrent crûment que la fin justifie les moyens, mais ils se préoccupèrent, avec toute justice, de l'intention. Ces jésuites tant vilipendés par les jansénistes, ces auteurs de traités de théologie morale, comme Sanchez et Suarez, furent, à leur façon, de profonds psychologues, des moralistes libéraux et libérateurs, auxquels la postérité devrait une vive gratitude si, comme tous les jésuites, ils n'avaient usé de la liberté elle-même dans un esprit de domination, s'ils n'avaient allégé les chaînes du genre humain que pour le mieux asservir.

32. La nouvelle orientation de l'Église fut fixée par le concile de Trente, qui dura, avec des interruptions assez longues, pendant dix-sept ans (1546-1563). Dès le début, le primat de Portugal dit plaisamment : « Les

très illustres cardinaux doivent être très illustrement réformés. » La nécessité d'une forte discipline était universellement reconnue; mais cette nécessité n'était pas la seule. Le concile de Trente fit beaucoup de théologie scolastique; il codifia le catholicisme. On y définit le péché originel; on décréta la perpétuité du lien de mariage; on prononça anathème contre ceux qui rejetaient l'invocation des saints, repoussaient le culte des reliques, niaient le Purgatoire, la validité des indulgences. « Les théologiens qui n'avaient pas voix délibérative expliquèrent les dogmes; les prélats prononcèrent, les légats du pape les dirigèrent; ils apaisèrent les murmures, adoucirent les aigreurs, éludèrent tout ce qui pouvait blesser la cour de Rome et furent toujours les maîtres. » (1)

33. Grâce à la Contre-Réformation et aux jésuites, l'Église regagna, en Europe, une partie du terrain qu'elle avait perdu, l'Allemagne du sud, la France, quelques cantons suisses, la Savoie, la Pologne. L'Inquisition, établie dans toute l'Italie depuis 1542, y étouffa presque complètement le protestantisme; il en fut de même en Espagne. La propagande des jésuites de Pologne s'étendit à la Lithuanie et à l'ouest de la Russie. Le catholicisme conquit l'Amérique, plusieurs villes de l'Inde, et reprit pied au Japon et en Chine; cet essor vers l'Extrême-Orient fut dû surtout au zèle du jésuite François Xavier (1542-1552). Mais si les jésuites conservèrent leur crédit à Pékin, grâce à des concessions à la religion nationale qui firent sus-

(1) Voltaire.

pecter la leur, ils furent chassés du Japon et le christianisme y fut proscrit (1637), dès que le peuple intelligent de ces îles comprit qu'on en voulait à sa liberté.

*
* *

34. Dans la guerre contre la Réforme, les jésuites ont joué un rôle aussi considérable que les dominicains dans la guerre moins périlleuse contre l'hérésie albigeoise. Jusqu'à nos jours, mêlés à toutes les luttes politiques et religieuses, ils ont suscité des admirations et des haines également passionnées. L'histoire ne peut d'ailleurs parler d'eux que sous réserve, car personne ne sait au juste où sont les archives de l'ordre et aucun laïc indépendant n'a encore été admis à les explorer.

35. Le fondateur de cette illustre compagnie fut Ignace de Loyola, gentilhomme de Guipuscoa (1491-1556). Blessé au siège de Pampelune, il se tourna vers le mysticisme, à la suite d'une lecture de la *Vie des Saints*. Après un pèlerinage en Orient, il vint, à 33 ans, étudier à Salamanque, puis à Paris. Là il forma un petit groupe qui se voua d'abord à la prédication. Paul III promulgua, en 1540, la bulle d'institution des jésuites dont le quatrième vœu comportait l'obéissance absolue au pape. Loyola rédigea ou plutôt compila un ouvrage, *Exercices spirituels*, où il traça le programme de la société en représentant Dieu comme un général dont les jésuites étaient les officiers. L'ancien soldat qu'était Ignace sut imprimer à son ordre ces principes de discipline, cette allure militaire qui ont été pour beaucoup

dans son succès. Peut-être s'inspira-t-il à cet égard, dans une certaine mesure, des confréries religieuses et militaires de l'Islam, qu'avaient déjà imitées, au moyen âge, les ordres des hospitaliers et des templiers.

36. Loyola trouva deux auxiliaires énergiques, Lainez et Salmeron; après lui, la Société ne manqua jamais d'hommes de talent. « On les a vus depuis gouverner plusieurs cours de l'Europe, se faire un grand nom par l'éducation qu'ils ont donnée à la jeunesse (entre autres à Voltaire), aller réformer les sciences à la Chine, rendre pour un temps le Japon chrétien et donner des lois aux peuples du Paraguay. A l'époque de leur expulsion du Portugal, ils étaient environ 18 000 dans le monde, tous soumis à un général perpétuel et absolu, liés tous ensemble uniquement par l'obéissance qu'ils vouent à un seul... Cet ordre eut beaucoup de peine à s'établir en France. Il naquit, il s'éleva dans la maison d'Autriche, alors ennemie de la France, et fut protégé par elle. Les jésuites, du temps de la Ligue, étaient les pensionnaires de Philippe II. Les autres religieux, qui entrèrent tous dans cette faction, excepté les bénédictins et les chartreux, n'attisaient le feu qu'en France : les jésuites le soufflaient de Rome, de Madrid, de Bruxelles, au milieu de Paris. » (1)

*
* *

37. En face de l'Église romaine, centralisée pour la lutte, les Églises de la Réforme présentent le spectacle

(1) Voltaire.

du morcellement. Étroitement unies au pouvoir civil, elles sont nationales, non pas universelles, et si l'Église romaine tend à dominer les autorités séculières, elles s'en font trop volontiers les instruments. Un autre caractère qui leur est commun est la part considérable faite à l'élément laïc, qui n'est pas séparé des pasteurs par le mariage. En Angleterre et dans les pays scandinaves, on garda une hiérarchie analogue à celle des catholiques : ce sont des pays *à évêques* ou *épiscopaliens*. Les calvinistes de Suisse, de France, de Hollande, d'Écosse, préférèrent le *système synodal* ou *presbytérien*, ainsi nommé parce que les synodes ou conseils d'anciens (*presbyteroi*, en grec), à l'imitation de la primitive Église, ont la direction des affaires spirituelles. Les luthériens, à défaut d'évêques, eurent des surintendants. Enfin, en Angleterre surtout, des sectes dites *indépendantes* ou *congrégationalistes* n'admettaient aucune hiérarchie et se gouvernaient elles-mêmes. Quant au culte, les Églises de la Réforme s'accordèrent à bannir les images, les reliques, l'invocation des saints; mais les détails varièrent avec la rigueur des principes. L'Église anglicane resta fort voisine du catholicisme; sous le nom d'*Église haute*, elle s'en est encore rapprochée au XIXe siècle. L'Église luthérienne fit une grande place à la musique et au chant; les églises calvinistes n'admirent pas plus la musique instrumentale que les images et tolérèrent seulement les psaumes et les cantiques. Partout les langues nationales remplacèrent le latin dans la liturgie et l'importance de la prédication l'emporta sur celle des actes magiques ou rituels.

*
* *

38. L'esprit de l'Inquisition fut comme incarné en Philippe II. Devant un crucifix, il jura d'exterminer les quelques protestants d'Espagne et les fit brûler sous les fenêtres de son palais. Apprenant qu'il y avait des hérétiques dans une vallée du Piémont, il écrivit au gouverneur de Milan : *Tous au gibet.* On parlait de réformateurs en Calabre; Philippe ordonna qu'on les passât au fil de l'épée et qu'on en réservât 60, dont 30 pour la corde et 30 pour le feu. On ne s'étonne pas que ce monstre laborieux ait employé un bourreau comme le duc d'Albe pour soumettre les Pays-Bas protestants où il avait établi l'Inquisition (1565).

39. « Guillaume le Taciturne n'avait ni troupes, ni argent pour résister à un monarque tel que Philippe II. Les persécutions lui en donnèrent. Le nouveau tribunal établi à Bruxelles jeta les peuples dans le désespoir. Les comtes d'Egmont et de Horn, avec 18 gentilshommes, ont la tête tranchée; leur sang fut le premier ciment de la République des Provinces-Unies. » (1) Quand le duc d'Albe fut enfin rappelé, il se vantait d'avoir fait exécuter 18 000 personnes. Fureurs inutiles! L'Union d'Utrecht vit naître, dans les sept provinces unies, la liberté politique de la Hollande (1579). Mais la liberté religieuse est le fruit d'une longue éducation et la Réforme hollandaise fut loin

(1) Voltaire.

d'être toujours libérale; elle aussi porte devant l'histoire la tache de meurtres pour des délits d'opinion.

40. Calvin avait soutenu avec intransigeance la théorie augustinienne de la prédestination, qui fait de Dieu soit le bienfaiteur, soit l'ennemi capricieux des individus. Cette doctrine, conséquence logique de prémisses qui froissent la raison, fut combattue par Harmensen, dit Arminius, pasteur de Leyde (1603), contre un calviniste exalté nommé Gomar. Comme les arminiens étaient libéraux en politique, ils eurent pour adversaire le stathouder Maurice de Nassau; au synode de Dordrecht (1618), ils furent injuriés, maltraités et condamnés. L'un d'eux, le vieux patriote Barnevelt, eut la tête tranchée; pasteurs et professeurs arminiens furent destitués et beaucoup cherchèrent un refuge au Schleswig, d'où ils revinrent en 1625, lorsque la mort de Maurice rendit quelque crédit aux idées de tolérance. Il faut ajouter, à l'éloge de la Hollande, que le culte catholique n'y fut ni proscrit ni persécuté.

41. Les catholiques n'avaient pas renoncé à reconquérir l'Angleterre, même après la dispersion de l'*invincible armada* de Philippe II. Le successeur d'Élizabeth, Jacques Ier, fils de Marie Stuart, fut poussé par le parti protestant dans la voie de la persécution; on en donna comme prétexte la *conspiration des poudres*, destinée à faire sauter le Palais du Parlement et attribuée à l'instigation des jésuites (1605). Leur complicité n'a pas été bien établie; le jésuite Garnet, exécuté pour ce fait, était probablement innocent. Charles Ier, fils de Jacques Ier, avait

épousé Henriette, fille de Henri IV et catholique. On lui reprocha de favoriser le *ritualisme*, c'est-à-dire les cérémonies de l'Église anglicane qui la rapprochaient du catholicisme; il y était surtout poussé par Laud, évêque de Londres, puis archevêque de Cantorbéry. Charles eut l'imprudence de vouloir imposer cette liturgie à l'Écosse presbytérienne, qui se révolta. En lutte d'abord, puis en guerre avec son Parlement, il finit par être arrêté, jugé et décapité (1649). Dans le Parlement dominait l'esprit écossais et puritain, forme austère et sectaire du protestantisme; ces hommes de bon sens s'étaient enivrés du vin de la Bible et se croyaient des prophètes d'Israël parce qu'ils les citaient. Leur chef, Olivier Cromwell, vainqueur de Charles Ier à Marston Moor (1644) et à Naseby (1645), avait passé des *presbytériens* aux *indépendants*, c'est-à-dire à une forme religieuse démocratique, avec pleine autonomie des communautés locales (1640); devenu lord-protecteur (1653), il donna à l'Église d'Angleterre la forme presbytérienne, atténuée par une large tolérance qui pourtant ne s'étendait pas aux catholiques.

Charles II, rétabli par le général Monk après la mort de Cromwell, revint aux formes anglicanes et essaya, à son tour, de les imposer. Il s'agissait surtout d'obliger tous les ecclésiastiques à recevoir l'ordination épiscopale ; des milliers d'entre eux préférèrent la misère à cette apparence de concession au catholicisme. En réalité, Charles II, prince débauché à la solde de la France, cherchait à rétablir l'ancienne religion. Son frère Jac-

ques II, qui lui succéda, jeta le masque et fit emprisonner sept évêques anglicans qui refusaient de se prêter à un rapprochement avec Rome. Les évêques furent acquittés et l'impopularité du roi alla croissant jusqu'à ce que son gendre, Guillaume d'Orange, stathouder de Hollande, lui arracha la couronne avec le concours du Parlement (1689). Dès lors, la politique anglaise eut pour devise la guerre au papisme : *No popery!* Cette cause devint encore plus chère à la nation par suite de l'aide que prêta Louis XIV aux tentatives de restauration de Jacques II.

42. L'Irlande s'était soulevée en 1641; les catholiques y massacrèrent des milliers de protestants, mais furent châtiés avec une cruauté égale par Cromwell (1650). Un second soulèvement eut lieu en faveur de Jacques II (1690). Après la défaite des insurgés, l'oppression de l'Irlande catholique devint atroce; pourtant, on a remarqué que l'Angleterre ne s'est jamais conduite envers ses sujets catholiques comme Louis XIV envers les protestants de France. On leur rendit la vie insupportable, mais on ne décréta pas la peine de mort contre leurs prêtres, ni celle des galères contre ceux qui voulaient quitter leur pays.

43. Sous Jacques Ier, alors que presbytériens et indépendants refusaient d'accepter la liturgie anglicane, quelques-uns de ces *puritains* austères, que l'on appela *pères pèlerins*, s'embarquèrent pour l'Amérique du nord sur un navire nommé *The Mayflower* (septembre 1620). Ils prirent terre au Massachusetts et y fondèrent des colonies qui donnèrent asile à des protestants français persécutés. Aux États-Unis,

aujourd'hui encore, c'est un titre de noblesse pour un citoyen de pouvoir compter parmi ses ancêtres un des *pilgrim fathers* de la *Mayflower*.

44. L'Angleterre réformée n'a jamais manqué de réformateurs. L'un d'eux, George Fox, fondateur de la *Société des Amis*, fut emprisonné sous Charles II. Il enseignait que l'esprit divin agit directement sur les âmes individuelles et leur communique parfois une sorte de tremblement convulsif. On abusa de ce point de la doctrine pour qualifier les *Amis* de *quakers*, c'est-à-dire de *trembleurs*, alors que leur culte est remarquablement affranchi de simagrées. Les *quakers* sont d'honnêtes gens, qui ne connaissent ni sacrements, ni rites, dont la vie est simple jusqu'à l'austérité, qui refusent de jurer, de jouer, de porter les armes, de danser, de boire des liqueurs fortes; c'est seulement dans leurs réunions religieuses que paraît leur exaltation, d'ailleurs inoffensive, lorsqu'au milieu d'un profond silence l'un d'eux commence à vaticiner au nom de l'Esprit. Le plus intelligent des *Amis*, W. Penn, fils d'un amiral, était créancier du gouvernement de Charles II, qui s'acquitta par un don de terres en Amérique. Penn, en 1681, s'y rendit avec ses fidèles; la florissante Pensylvanie a conservé son nom et Philadelphie vénère sa mémoire. Les *Amis* n'ont pas cessé d'exercer une certaine influence en Angleterre et aux États-Unis, où ils ont coopéré efficacement au mouvement d'opinion qui a conduit à l'abolition de l'esclavage.

*
* *

45. Un des premiers effets de la réaction catholique fut la Guerre de Trente Ans, qui ruina l'Allemagne pour deux siècles et où la France catholique de Richelieu, jointe à la Suède réformée de Gustave-Adolphe et aux Pays-Bas, soutint et sauva, contre la maison d'Autriche, les princes allemands de la Réforme. Le résultat de cette effroyable effusion de sang fut à peu près nul. Catholiques et protestants conservèrent leurs positions; seule la France y gagna par l'affaiblissement de l'Empire; le traité de Westphalie (1648) fit d'elle la première puissance de l'Europe. De part et d'autre, des cruautés affreuses furent commises, mais les généraux catholiques se montrèrent de beaucoup les plus sauvages; il y a peu d'actes de barbarie aussi dégoûtants que l'incendie et le sac de Magdebourg par Tilly. Non seulement les jésuites, conseillers de l'empereur Ferdinand II, avaient allumé la guerre, mais, après tant de ravages, le pape refusa de reconnaître la paix de 1648. En 1631, Urbain VIII félicitait Ferdinand II de la destruction de Magdebourg et exprimait l'espoir que d'autres villes rebelles partageraient bientôt le même sort!

46. Les luthériens d'Allemagne eurent un réformateur en Philippe-Jacob Spener, né en Alsace (1635-1705), qui, choqué du caractère extérieur et formaliste de la religion, fonda les *réunions de piété*, d'où le nom de *piétistes* qui fut donné à ses adhérents. C'est à Berlin surtout qu'il trouva crédit et que la

haute bourgeoisie reçut son empreinte pour la conserver jusqu'au milieu du XIXe siècle. Un *piétiste* n'est pas théologien; ses préoccupations sont tournées vers la pratique de la vie chrétienne. Par là, il se rapproche des rationalistes et des simples déistes; mais il s'éloigne d'eux par ses allures de supériorité et une certaine prétention à l'ascétisme. Mouvement religieux à l'origine, le piétisme devint une attitude et, par surcroît, une attitude agaçante. Du reste, la tendance représentée par les écrits et la prédication de Spener a évolué très diversement dans les divers pays d'Allemagne, à tel point qu'il n'est pas scientifique de parler du piétisme en général, mais seulement des piétistes suivant les temps et les lieux.

47. Vers la fin du XVIe siècle, la Pologne semblait presque perdue pour l'Église romaine; la noblesse était luthérienne ou calviniste; il y avait plus de 2 000 communautés de la Réforme. Alors se produisit un événement singulier. Deux Siennois, Lélius Socin et son neveu Fauste, enseignaient en Suisse la doctrine dite *unitaire*, sorte de déisme hostile au dogme de la Trinité et plus encore à celui du salut par la foi. Fauste fonda l'Église socinienne en Pologne, où jésuites et réformés s'entendirent pour la combattre. Les sociniens durent se réfugier en Transylvanie et les réformés de Pologne, affaiblis par cette lutte et cette perte, furent bientôt réduits eux-mêmes à l'impuissance. L'Église romaine en profita pour regagner le terrain perdu.

*
* *

48. Malgré les violences commises sous Henri II et auxquelles commençait à s'associer la populace, travaillée et nourrie par les moines, le protestantisme français était très puissant lorsque François II monta sur le trône ; c'était un enfant maladif et sans volonté, que la faction des Guise dominait. La lutte entre les deux confessions prit alors un caractère politique ; les huguenots reconnaissaient pour chef le prince Louis de Condé, les catholiques le duc de Guise. Pour soustraire le jeune roi à l'influence du duc François de Guise et de son frère le cardinal de Lorraine, quelques protestants organisèrent la conjuration d'Amboise qui échoua et fut suivie de nombreuses exécutions. Au début du règne de Charles IX, sous la régence de Catherine de Médicis, les États demandèrent la liberté des cultes (1561) ; il en résulta un colloque de théologiens tenu à Poissy, inutile comme tous les colloques religieux, où la Réforme fut défendue par Théodore de Bèze, élève de Calvin et plus tard son successeur à Genève.

En 1562, l'édit de janvier fit aux protestants une concession importante, la liberté d'avoir « des prêches » dans les villes. Mais, presque aussitôt, François de Guise attaqua un groupe de réformés qui célébraient leur culte près de Vassy ; des femmes et des enfants furent lâchement massacrés. Il s'ensuivit une guerre civile qui dura, avec quelques accalmies, pendant huit

ans et qui se termina, grâce à l'influence de l'amiral de Coligny, par un traité favorable à la liberté des cultes, signé à Saint-Germain.

Comme Charles IX et son frère Henri ne devaient pas, croyait-on, avoir d'enfants, le trône de France menaçait de passer au protestant Henri de Bourbon, roi de Navarre, fiancé à la sœur de Charles. Il y avait là pour Rome une perspective alarmante, car, l'Angleterre perdue, elle devait tenir d'autant plus à garder la France. Pie V écrivit à Charles IX, dès le 28 mars 1569 : « Poursuivez et abattez tout ce qui vous reste d'ennemis. Si vous n'arrachez les dernières racines du mal, elles repousseront comme elles l'ont fait déjà tant de fois. » C'était prêcher la politique d'extermination, suivie jadis contre l'hérésie albigeoise; elle mena tout droit à la Saint-Barthélemy.

49. Catherine de Médicis et Charles IX préparèrent le guet-apens. On choisit le moment où tous les chefs protestants étaient à Paris, à cause du mariage du roi de Navarre. Dans la nuit du 24 août 1572, veille de la Saint-Barthélemy, la populace, avertie par le tocsin, se rua sur les huguenots et procéda à un massacre qui dura plusieurs jours. L'amiral de Coligny, « qui ne respirait que le bien de l'État », fut la première victime. Dix mille hommes furent égorgés à Paris et les mêmes horreurs se renouvelèrent dans les provinces, malgré les résistances isolées de quelques commandants de places qui voulaient bien être des soldats, mais non des bourreaux. Henri de Navarre abjura pour sauver sa vie et se plongea pendant quatre ans dans de honteux plaisirs; il molesta même, le plus

qu'il put, ses anciens coreligionnaires ; puis, un beau jour, il s'enfuit et se rallia de nouveau à la Réforme.

« On avait égorgé 30 000 de leurs frères en pleine paix; il en restait environ deux millions pour faire la guerre. » (1) Après la mort de Charles IX, survenue peu après, son frère Henri III, craignant l'ambition du duc de Guise, se rapprocha d'abord des protestants et désavoua publiquement la Saint-Barthélemy. Henri de Guise, secondé par Philippe II et encouragé par le pape, créa alors la Sainte Ligue, dont le but était d'exterminer les réformés et d'empêcher la couronne de France de passer à un roi protestant. On semblait préférer la fille de Philippe II à Henri de Navarre, avec l'espoir de substituer aux Valois la maison de Lorraine. La Ligue se recrutait dans la canaille ignorante, conduite, fanatisée et payée par les moines; c'était l'armée du désordre et du crime au service de l'Église. Henri III, être faible et abject, après s'être déclaré par peur le chef de la Ligue, finit, sous l'empire du même sentiment, par s'allier avec le roi de Navarre et vint avec lui assiéger Paris (1589); un dominicain, Jacques Clément, l'assassina. Henri IV était dès lors le roi légitime; mais il savait que la majorité catholique du pays ne l'acceptait pas et que ses succès répétés n'y changeaient rien. Il abjura de nouveau, fit « le saut périlleux », dans la conviction que « Paris vaut bien une messe » et obtint, surtout à prix d'argent, la soumission des ligueurs (1593).

50. En mémoire de la Saint-Barthélemy, le pape

(1) Voltaire. Le chiffre de deux millions paraît trop fort.

Grégoire XIII, successeur de Pie V, avait fait frapper une médaille avec la légende : *Ugonotorum strages* (le carnage des huguenots) et commandé à Vasari des fresques représentant le massacre, qui déshonorent encore les murs d'une salle du Vatican. Vainement a-t-on tenté de dégager la responsabilité du pape et de son légat dans ce crime inexpiable. L'Église trouvait tout naturel qu'on en finît avec les huguenots comme avec les sectaires du moyen âge, par le meurtre collectif. On a déjà vu les conseils de Pie V à Charles IX. Pendant le massacre, le 24 août, le nonce Salviati écrivait à Grégoire XIII : « Je me réjouis du fond des entrailles, avec Sa Sainteté, de ce que le roi et la reine mère ont pu exterminer ces races empoisonnées, avec tant de prudence et dans un moment si opportun où les rebelles étaient enfermés à clef dans leur cage. » Grégoire XIII célébra une cérémonie religieuse « pour la très heureuse nouvelle de la destruction de la secte huguenote ». Il envoya à la cour de France le légat Orsini qui, passant par Lyon, octroya publiquement des indulgences à tous les massacreurs. Enfin, il offrit la rose d'or, destinée à récompenser le zèle le plus ardent pour l'Église, au roi assassin de ses sujets, à Charles IX.

51. L'Édit de Nantes (1598), confirmation atténuée de traités antérieurs, donna pour quelque temps à la France la paix religieuse. Cet édit « perpétuel et irrévocable » autorisait l'exercice du culte réformé, l'enseignement de la théologie protestante et, par l'institution des « chambres mi-parties », assurait aux huguenots une égale justice. Plusieurs villes dites

de sûreté, entre autres La Rochelle, qui devint une « Genève française », furent attribuées aux protestants. C'était renouveler une faute déjà commise lors de l'édit de Saint-Germain, car on instituait ainsi, au profit de la Réforme, un État dans l'État.

*
* *

52. Après l'assassinat de Henri IV par un ancien moine visionnaire, Ravaillac, « instrument aveugle de l'esprit du temps » (1), la situation des protestants de France resta favorable pendant la première partie de la minorité de Louis XIII. Mais Richelieu, quoique allié des princes protestants contre la maison d'Autriche, était trop soucieux de la grandeur et de l'unité nationale pour tolérer l'institution des « villes de sûreté ». La Rochelle, défendue héroïquement par son maire Guiton, dut céder à la famine (1628). L'Édit de Nantes fut confirmé par l'Édit de Nîmes (1629); mais les villes de sûreté furent enlevées aux protestants.

53. Dès lors, ce n'est plus la politique, mais le fanatisme et la cupidité qui entrent en jeu. L'Église, exploitant et attisant des rivalités d'intérêts ou de commerce, ne cessa de réclamer du pouvoir royal le retrait des concessions faites aux protestants; elle eut surtout pour appuis, dans cette campagne, le chancelier Le Tellier et son fils Louvois. L'Édit de Nantes ne fut

(1) Voltaire.

jamais accepté par le clergé catholique et son histoire est celle de sa révocation. (1)

L'oratorien Richard Simon écrivait : « Si le cardinal de Richelieu ne fût pas mort si tôt, il y a longtemps que nous n'aurions plus de huguenots dans le royaume. » La royauté avait besoin des subsides gracieux du clergé; chaque fois qu'il en accorda, ce fut pour réclamer des mesures contre les protestants. « Où sont, disait, devant Louis XIV enfant, l'orateur de l'assemblée du clergé en 1651, où sont les lois qui bannissent les hérétiques du commerce des hommes? » « Nous souhaiterions au moins, dit un autre orateur, que si votre autorité ne peut étouffer ce mal tout d'un coup, elle le rendît languissant et le fît périr peu à peu par le retranchement et la diminution de ses forces. » Tel était le programme, qui fut fidèlement exécuté. Successivement on exclut les avocats protestants des tribunaux (1664), les notaires des études (1682); on interdit aux protestants toute sorte de métiers, ceux d'apothicaires, de chirurgiens, de sages-femmes; aucun d'eux ne put exercer d'emploi public. On s'en prit ensuite aux temples qu'on démolit, aux pasteurs qu'on chassa, aux enfants même, à qui les maîtres d'école réformés avaient seulement le droit d'enseigner à lire et qui, dès l'âge de sept ans, pouvaient se convertir malgré leurs parents (1684.) L'existence des protestants était devenue intolérable. Beaucoup de riches et de nobles apostasièrent, afin d'obtenir des emplois de

(1) Puaux, *Les précurseurs français de la tolérance*. Paris, 1881, p. 2.

cour; des milliers d'indigents furent gagnés par l'or de Pellisson, calviniste converti, qui avait le ministère secret des largesses; beaucoup plus de pauvres et de savants s'exilèrent, formant, en Hollande surtout, les *communautés du Refuge*, d'où l'on apprit au monde la vérité sur le gouvernement de Louis XIV et où se précisa, sous le fouet des persécutions, la notion de la tolérance religieuse.

54. On paraît avoir fait croire à Louis XIV que la plupart des protestants étaient convertis ou avaient quitté la France; alors il révoqua l'Édit de Nantes, devenu inutile, « pour effacer la mémoire des troubles » (18 octobre 1685). Les temples protestants durent être tous démolis, l'exercice du culte supprimé, les écoles fermées, les pasteurs bannis sous peine de mort. Mais les protestants *laïcs* ne devaient pas quitter la France sous peine des galères; on leur permettait d'y vivre, à la condition de n'y pratiquer aucun culte; leurs enfants, n'étant inscrits sur aucun registre paroissial, étaient tous réputés illégitimes. La famille était atteinte comme la conscience.

55. Ceux des protestants qui purent déjouer ou corrompre la police royale passèrent la frontière (cinquante mille familles en trois ans), apportant leur activité, leur industrie et ce qui restait de leurs richesses à la Hollande, à la Prusse, à l'Angleterre, à la Suisse. Pour dompter ceux qui demeurèrent, on imagina de leur imposer des dragons comme garnisaires (1685.) Ces soldats se conduisaient comme des bourreaux ivres, pendant, enfumant, fouettant hommes et femmes, les traînant à demi morts aux églises, « où leur

simple présence forcée, écrit le pasteur Claude en 1686, était comptée pour une abjuration ». Les maisons étaient rasées, les arbres coupés, les femmes et les enfants jetés dans des cloîtres. Même les morts n'étaient pas épargnés; comme au temps de l'Inquisition du Languedoc, on faisait le procès aux cadavres de ceux qui étaient morts sans confession; on traînait les corps sur la claie et on les jetait à la voirie. « A Caen, comme dans plusieurs autres villes, on put voir des parents infortunés suivant, en habits de deuil, le corps de leur enfant traîné sur la claie d'infamie et mis en pièces par les élèves des jésuites. ».(1) Les réformés exhalaient des plaintes déchirantes, mais ne se révoltaient pas. « Faut-il qu'on fasse tant d'efforts, disait Jurieu, pour nous arracher ce cœur français que Dieu et la naissance nous ont donné? » (2)

56. Enfin, après dix-sept ans de persécutions atroces, l'insurrection éclata (1702). Privés de leurs pasteurs, les protestants des Cévennes se réunissaient *au désert*, célébrant leur culte dans les solitudes des montagnes. Toute réunion surprise était traitée avec une rigueur effroyable, à l'instigation d'un protégé de Mme de Maintenon, l'intendant Lamoignon de Bâville. Exaspérés, en proie à un délire mystique, les malheureux qu'on appela *Camisards* se révoltèrent et, pendant deux ans, sous la conduite de Cavalier et de Roland, tinrent tête à trois maréchaux de France, dont Villars. Guerre inexpiable, où les vaincus

(1) F. Puaux, *Précurseurs de la tolérance*, p. 23 (d'après Legendre, *Vie de Du Bosc*, p. 150).

(2) *Ibid.*, p. 31.

étaient passés par les armes ou envoyés aux galères, où le glaive et la bestialité des soldats n'épargnaient ni l'âge ni le sexe. Ces souvenirs sont encore vivants dans les Cévennes; ils devraient l'être partout. Mais, pendant toute la durée du XIXe siècle, l'enseignement officiel, sévèrement contrôlé par l'Église romaine, a jeté un voile sur ces crimes comme sur tant d'autres, auxquels les manuels d'histoire donnaient à peine quelques lignes, alors que plusieurs générations ont appris dans ces livres à s'apitoyer sur les victimes de la Terreur.

57. Partout et toujours, dans cette longue série d'attentats au droit, quand le roi ou le ministre proscrit, quand le soldat frappe, c'est l'Église romaine, implacable, qui dirige leur plume ou leur bras. La preuve doit en être faite pour répondre aux mensonges des apologistes, prétendant, par exemple, que le pape avait désapprouvé la Révocation. Louis XIV s'écriait après le désastre de Ramillies : « Dieu a-t-il donc oublié tout ce que j'ai fait pour lui? » Comme Dieu n'avait point parlé directement à Louis XIV, le roi reconnaissait ainsi, de façon formelle, avoir suivi les conseils de son clergé, de ses confesseurs jésuites, seuls interprètes de Dieu auprès de lui. En janvier 1685, l'ambassadeur de France à Rome transmit à Versailles ces mots d'Innocent XI sur Louis XIV : « Vraiment, nous louons le roi qui détruit un si grand nombre d'hérétiques et qui veut exterminer entièrement cette misérable secte dans le royaume. » Le 8 mai 1685, d'Estrées écrit au roi : « Le pape loua non seulement les soins et la continuelle application de V. M. pour l'extirpation de l'hérésie, *mais aussi les moyens dont elle*

s'était servie, gagnant les uns avec la douceur, éloignant les autres des charges, des gouvernements, des emplois, imprimant de la crainte à ceux qui ne pouvaient être réduits autrement. » L'Édit révoqué, le pape déclare à l'ambassadeur « qu'il n'y a rien de plus grand et qu'il ne se trouverait pas d'exemple d'une telle action ». Il décida aussi « qu'il fallait donner des témoignages publics de sa joie et de sa satisfaction avec tout l'éclat possible. » Le 28 avril 1686, sur l'ordre d'Innocent XI, la Révocation fut célébrée par le don d'indulgences plénières à ceux qui visitaient Saint-Louis des Français à Rome; Saint-Pierre et le Vatican furent illuminés. Le P. Coronelli a publié une relation de ces fêtes sous le titre significatif : « Rome triomphante à l'occasion de l'extirpation de l'hérésie, par un édit donné à Fontainebleau, le mois d'octobre 1685. » Le jésuite Sémery prononça un discours où l'on apprend que le pape Innocent XI avait demandé au cardinal d'Estrées d'user de tout son pouvoir auprès de Louis XIV « afin qu'il détruisît la contagion et la peste du calvinisme ». Enfin, rappelons qu'Innocent XI, le 13 novembre 1685, adressa un bref à Louis XIV, où il déclara que la Révocation « était la plus belle chose que S. M. eût jamais faite, la plus propre pour éterniser sa mémoire et lui attirer les plus rares bénédictions du ciel ».

58. Si Dieu oublia ce que Louis XIV avait fait pour lui, il se trouva aussi quelques catholiques, lors des désastres militaires et économiques qui suivirent la Révocation, pour prêcher, mais bien tardivement, la tolérance. Ainsi Fénelon disait à son royal élève, le

duc de Bourgogne : « Sur toutes choses, ne forcez jamais vos sujets à changer de religion; nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté du cœur. La force ne peut jamais persuader les hommes; elle ne fait que des hypocrites. Accordez à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion. » (1) Il y a, dans ces belles lignes, le remords d'une conscience que des malheurs tout récents ont éclairée. Mais Fénelon lui-même était alors un persécuté. Quant à son grand rival, Bossuet, il disputa contre les ministres protestants, exposa, dans un magnifique langage, les variations de leurs églises, mais n'eut pas, que nous sachions, une parole de pitié pour leurs souffrances. Bien plus, il glorifia la Révocation : « Vous avez, dit-il à Louis XIV, affermi la foi; vous avez exterminé les hérétiques; c'est le digne ouvrage de votre règne. » Ce qui est vrai de Bossuet l'est de presque tous ses contemporains. L'Église, quand sa gloire est en jeu, endurcit les cœurs. « La destruction de l'hérésie est notre unique affaire », s'écriait, le 2 juillet 1685, un évêque de Valence, Daniel de Cosnac.

*
* *

59. Louis XIV, qui faillit extirper de France le protestantisme, eut le mérite d'introduire, suivant

(1) Fénelon, *Œuvres*, éd. Gaume, t. VII, p. 162.

l'expression de Voltaire, « la règle et la décence » dans la religion catholique. Sous Louis XIII, le désordre était encore grand. « Presque tous les bénéfices étaient possédés par des laïcs, qui les faisaient desservir par de pauvres prêtres à qui l'on donnait des gages. Tous les princes du sang possédaient de riches abbayes. Plus d'un bien de l'Église était regardé comme un bien de famille. On stipulait une abbaye pour la dot d'une fille et un colonel remontait son régiment avec le revenu d'un prieuré. Les ecclésiastiques de cour portaient souvent l'épée et parmi les duels qui désolaient la France, on en comptait beaucoup où des gens d'Église avaient part. » (1) Ces abus cessèrent, du moins en grande partie, et le clergé de France devint, ce qu'il est resté jusqu'à nos jours, le plus respecté et le plus respectable de l'Europe.

60. Les ordres religieux qui se fondèrent en France au XVIIe siècle eurent presque tous un caractère pratique et charitable. Le cardinal de Bérulle y établit l'Oratoire, association de prêtres enseignants, d'après le modèle créé en Italie par Philippe de Néri. Les bénédictins de Saint-Maur s'illustrèrent par d'admirables travaux d'érudition. J.-B. de la Salle créa les Frères des Écoles chrétiennes (1680). Saint Vincent de Paul, apôtre remuant, d'un zèle inlassable, fonda les missionnaires lazaristes et inspira l'association des Sœurs de charité, qui se consacrent au soulagement des pauvres et des malades sans être retenues par des vœux perpétuels (1634). Le monde entier a rendu

(1) Voltaire.

hommage aux vertus de ces filles, dont les cornettes ont mieux servi la religion que bien des tiares. Parmi les ordres contemplatifs, un seul devint célèbre : c'est celui de la Trappe, créé en 1671 par un libertin pénitent, Armand de Rancé.

*
* *

61. Les « libertés de l'Église gallicane » ne concernent pas la conscience des fidèles, mais surtout l'autorité royale et les intérêts du fisc. Il ne s'agissait pas, en effet, de liberté religieuse, mais d'abord du droit, dit *régale*, auquel prétendaient les rois de percevoir les revenus des évêchés et des monastères vacants, de pourvoir aux bénéfices d'un diocèse pendant la vacance du siège. Ce droit avait été exercé, disait-on, par les deux premières dynasties françaises; méconnu plus tard au profit des évêques, il fut revendiqué énergiquement par Louis XIV (1673). Certains évêques s'insurgèrent; le pape protesta. Une assemblée du clergé, convoquée en 1682, adopta, en guise de représailles contre Rome, les décisions suivantes : 1° Dieu n'a donné à Pierre ni à ses successeurs aucune puissance sur les choses temporelles; 2° L'Église gallicane approuve le concile de Constance, qui déclare les conciles généraux supérieurs au pape dans le spirituel; 3° Les règles, usages et pratiques reçus dans le royaume et dans l'Église gallicane doivent demeurer inébranlables; 4° Les décisions du pape, en matière de foi, ne sont sûres qu'après que l'Église les a adoptées (1).

(1) Voltaire.

Ces propositions, approuvées par les tribunaux et les facultés de théologie, parurent à bon droit si intolérables à Innocent XI, qu'il refusa désormais des bulles aux évêques et abbés nommés par le roi; à sa mort, en 1689, il y avait 29 diocèses en France dépourvus d'évêques. Les successeurs d'Innocent XI ne furent pas moins intransigeants que lui. Louis XIV, harcelé par les jésuites, finit par permettre aux évêques d'écrire à Rome pour regretter les décisions de l'assemblée; lui-même écrivit au pape dans ce sens. Innocent XII se contenta de ces excuses. Plus tard, le cardinal de Fleury fit désavouer en partie les *quatre articles* par une assemblée du clergé et la lutte s'assoupit sans que le vif du débat eût été tranché. On s'en tira par des expédients dont le détail n'importe pas ici.

*
* *

62. Depuis les fabliaux du XIVe siècle jusqu'à l'Encyclopédie, à travers Rabelais, Montaigne, Molière et Bayle, court une veine de pensée libre, hostile au dogme chrétien, aux affirmations sans preuves, à l'intolérance des papes et des prêtres. Cette pensée libre, dans l'intimité, va jusqu'à l'athéisme; on s'en doutait bien au XVIIe siècle, témoin le P. Mersenne disant, sous Louis XIII, qu'il y avait 40000 athées dans Paris. Parmi les forces qui contirent celle-là, le clergé et la monarchie sont naturellement au premier rang; mais il y en eut deux autres qui, bien que condamnées par l'Église, l'ont servie en réprimant ce qu'on appelait alors le libertinage.

L'une est la Réforme protestante, qui fut une renaissance de l'esprit religieux; l'autre fut le jansénisme, dont un jésuite disait que c'était « un calvinisme barbouillé ».

63. La querelle fameuse des jésuites et des jansénistes en France répondit à la querelle hollandaise des arminiens et des gomaristes. Cornélius Jansen, évêque d'Ypres, avait écrit un gros ouvrage sur saint Augustin, en trois volumes in-folio qui parurent après sa mort et trouvèrent en France quelques lecteurs. Dans ce livre, Jansen épousait les opinions de saint Augustin sur la grâce, réduisant à presque rien, comme Calvin, la part de la volonté humaine dans l'œuvre du salut. Les jésuites, gens pratiques et de bon sens, ne pouvaient admettre cette doctrine, non pas qu'elle soit théologiquement fausse, mais parce qu'elle tendait, comme le calvinisme, au mépris des œuvres dont profitaient l'Église et, il faut l'ajouter, la société tout entière. En revanche, ceux qu'on appela en France les *jansénistes*, groupés autour de l'abbaye de Port-Royal—Duvergier, abbé de Saint-Cyran, les Arnauld, Nicole, Pascal—épousèrent le jansénisme en haine des jésuites dont quelques-uns, comme les Arnauld, étaient les ennemis personnels pour d'autres motifs. Ils prirent prétexte d'une divergence d'opinions sur une question sans issue pour discréditer leurs adversaires. Ces derniers, soutenus par Rome, puissants par la confession et par leurs richesses, finirent par avoir le dessus; un siècle entier fut agité de ces dissensions. Les détails de cette longue controverse sont ridicules; on aurait tort de s'en charger la mémoire.

Mais les hommes qui combattirent ainsi la religion facile des jésuites, et les saintes femmes qui se joignirent à eux, comme la mère Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal, imposent encore par l'intensité de leur vie morale, la gravité de leur pensée, leur courage tranquille. « Ces Messieurs de Port-Royal » sont de grandes figures de doctrinaires qui dominent la bassesse et la corruption de leur temps.

64. Les jésuites obtinrent à Rome, en 1641, la condamnation du livre de Jansénius. La faculté de théologie de Paris y dénonça cinq propositions. Ces propositions étaient extraites du livre quant au sens, mais non quant au texte; de là une interminable querelle : les cinq propositions sont-elles ou ne sont-elles pas dans Jansénius? Innocent X condamna à son tour les cinq propositions, mais sans citer les pages d'où elles étaient tirées. Arnauld, écrivain fécond et pur, reprit la lutte : les propositions étaient dans saint Augustin; c'est donc ce grand Père de l'Église qu'on condamnait. Là-dessus, Arnauld avait raison. « Les jansénistes affirmaient que leur système, la céleste doctrine de saint Augustin, était la véritable tradition de l'Église. Ils n'avaient pas tout à fait tort; mais leur erreur était de vouloir imposer saint Augustin à une Église qui l'avait en partie abandonné. » (1) La Sorbonne exclut Arnauld en 1654, mais ne le fit pas taire. Persécuté, il eut d'autant plus d'amis. Les évêques de France voulurent obliger même les religieuses de Port-Royal de souscrire à la

(1) Loisy, *Quelques lettres*, p. 175.

condamnation des cinq propositions; elles refusèrent. On allait prendre des mesures rigoureuses, quand la nièce de Pascal, pensionnaire de Port-Royal, fut guérie d'une fistule lacrymale, en baisant une épine de la couronne de Jésus-Christ. Les jésuites nièrent le miracle; mais Racine et Pascal y crurent, ce dernier au point d'y voir la preuve que les cinq propositions étaient vraies! La campagne contre les jésuites se déchaîna, à la faveur de la crédulité mise en émoi. « On tentait toutes les voies de les rendre odieux. Pascal fit plus, il les rendit ridicules. Les *Lettres Provinciales*, qui paraissaient alors, étaient un modèle d'éloquence et de plaisanterie. Les meilleures comédies de Molière n'ont pas plus de sel que les premières *Provinciales;* Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières. » (1) Sans doute; mais, à y regarder de près, ce que Pascal dénonce chez les jésuites, exception faite pour quelques écarts de plume, c'est le *modernisme* moral, l'esprit préféré à la lettre, le progrès.

65. Clément X, Italien subtil, rétablit un semblant de paix; le jansénisme, que protégeait la duchesse de Longueville, sœur du grand Condé, en profita pour s'étendre encore. Le roi et les jésuites reprirent la guerre. Arnauld dut s'exiler; il mourut très âgé à Bruxelles (1694.) Une nouvelle bulle de Clément XI (1705) fut soumise à la signature des religieuses de Port-Royal; sur leur refus, on les dispersa de nouveau. Bien plus, en 1709, le lieutenant de police fit démolir leur maison; en 1711, on osa déterrer les corps qui

(1) Voltaire.

étaient dans le cimetière de l'église. Le vieux Boileau lui-même en frémit; il termina ainsi sa belle épitaphe du « grand Arnauld », dont la dépouille, inhumée en Belgique, était soustraite à la vengeance des jésuites:

> Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
> N'aurait jamais laissé ses cendres en repos,
> Si Dieu lui-même, ici, de son ouaille sainte
> A ces loups dévorants n'avait caché les os. (1)

66. Un oratorien, le P. Quesnel, ami et compagnon d'Arnauld, avait écrit un livre de piété qui fut d'abord approuvé par Clément XI; ce livre était dédié au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, prélat honnête et détesté des jésuites. Ceux-ci, devenus tout-puissants depuis que le P. de La Chaise dirigeait la conscience de Louis XIV, dénoncèrent Quesnel qui se retira à Amsterdam où il mourut. La condamnation du livre de Quesnel, entaché de jansénisme, fut demandée à Rome et obtenue du même pape qui en avait autrefois dit du bien. Après la mort du P. de La Chaise, le confesseur jésuite du roi fut Le Tellier, méchant homme qui voulait la perte du cardinal de Noailles. Il arriva à ses fins grâce à la faiblesse de Louis XIV, qui sollicita du pape la fameuse constitution *Unigenitus* (1713). Cette bulle condamnait 101 propositions plus ou moins jansénistes de Quesnel, la plupart complètement inoffensives. Le cardinal de Noailles ne l'accepta point et réclama auprès du pape; le roi défendit au cardinal de paraître à la cour. Le

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. V, p. 476.

Tellier était tout-puissant et les prisons se remplissaient de jansénistes. La mort du roi empêcha seule que l'on fît déposer le cardinal. Comme il était très populaire, le Régent fit de lui le président du « Conseil de conscience » et exila Le Tellier. Mais l'affaire de la bulle n'était pas finie. « L'Église de France resta divisée en deux camps, les *acceptans* et les *refusans*. Les *acceptans* étaient les 100 évêques qui avaient adhéré sous Louis XIV, avec les jésuites et les capucins. Les *refusans* étaient 15 évêques et toute la nation. » (1)

67. Enfin, grâce à l'amabilité sceptique du duc d'Orléans, qui voulait la paix, et à l'adresse de l'archevêque Dubois, depuis cardinal, la bulle fut enregistrée et le cardinal de Noailles se rétracta (1720). Mais le jansénisme n'avait pas désarmé. Un diacre nommé Pâris, mort en odeur de sainteté, avait été enterré au cimetière de Saint-Médard. Les jansénistes publièrent que des miracles s'opéraient sur sa tombe, qu'on y ressentait des secousses et des convulsions qui guérissaient les sourds, les aveugles, les estropiés. « Ces prodiges étaient même juridiquement attestés par une foule de témoins qui les avaient presque vus, parce qu'ils étaient venus dans l'espérance de les voir. » Comme le cimetière était envahi nuit et jour par la foule des malades et des badauds, on le ferma et l'on mit des gardes à la porte. Un plaisant y écrivit ces vers :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

(1) Voltaire.

68. Il y eut des jansénistes en France pendant tout le XVIIIe siècle, surtout dans les parlements. Quand, en 1752, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, prétendit refuser l'absolution à ceux qui n'avaient pas souscrit à la bulle *Unigenitus*, les parlements s'élevèrent contre cette folle prétention et il fallut l'intervention du pape pour empêcher que la querelle des parlements et de l'archevêque ne devînt celle des parlements et de la monarchie.

69. On connait encore des jansénistes à Paris et en Hollande; ce sont des gens paisibles, de bonnes mœurs et qui ne font pas de miracles.

*
* *

70. L'affaire du quiétisme ne fut pas moins grave, parce qu'elle mit aux prises Bossuet et Fénelon. Cette extravagance était d'origine espagnole. Sainte Thérèse, protégée de Philippe II, avait échappé, grâce à ce puissant appui, aux rigueurs de l'Inquisition d'Espagne, qui était mal disposée pour les mystiques; mais l'Espagnol Molinos, qui vint enseigner à Rome la doctrine de la *contemplation parfaite*, de la communication directe avec Dieu, sans l'entremise du prêtre, fut condamné par l'Inquisition en 1685 et mourut en prison. Une jeune veuve bien faite, Mme Guyon, voulut être la sainte Thérèse de France. Dirigée par un barnabite nommé La Combe, elle réussit à faire des adeptes à Paris, entre autres Mme de Maintenon et les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers. Fénelon, alors précepteur des enfants de France, se

mit à aimer Dieu en compagnie de Mme Guyon. « Il était étrange qu'il fût séduit par une femme à révélations, à prophéties et à galimatias, qui suffoquait de la grâce intérieure, qu'on était obligé de délacer et qui se vidait (à ce qu'elle disait) de la surabondance de la grâce pour en faire enfler le corps de l'élu assis auprès d'elle. » (1) Comme Mme Guyon répandait ses illusions dans Saint-Cyr, Mme de Maintenon, avertie par les évêques, se détacha d'elle et lui interdit l'entrée de la maison. Fénelon conseilla à Mme Guyon de soumettre ses écrits à Bossuet, évêque de Meaux. Celui-ci les condamna et la dame promit de ne plus dogmatiser. Entre temps, Fénelon devint archevêque de Cambrai (1695). Malgré sa promesse, Mme Guyon ne se taisait point; le roi la fit alors enfermer à Vincennes. Bossuet exigea que Fénelon s'associât à la condamnation de Mme Guyon; Fénelon refusa et publia les *Maximes des Saints*, ouvrage entaché de quiétisme. Bossuet haïssait les quiétistes et n'aimait plus Fénelon. Il écrivit contre son ancien ami et tous les deux soumirent leurs ouvrages à Innocent XII. Le pape hésita longtemps; enfin, pressé par Louis XIV et Bossuet, il se décida à condamner Fénelon (1699). L'évêque se soumit noblement et monta en chaire à Cambrai pour désavouer son propre livre. Depuis, il vécut à Cambrai, occupé de bonnes œuvres, dans une retraite que Voltaire appelle « philosophique et honorable ». Son *Télémaque*, qu'on lit encore, suffit à le classer parmi les esprits chimériques; ce n'est pas sans

(1) Voltaire.

raison qu'on a vu en lui un ancêtre intellectuel de Jean-Jacques Rousseau.

71. Mme Guyon mourut obscure en 1717, après quinze ans de retraite près de Blois. L'âge et la solitude calmèrent les nerfs de cette honnête femme détraquée « qui avait épousé Jésus-Christ dans une de ses extases et qui, depuis ce temps-là, ne priait plus les saints, disant que la maîtresse de la maison ne devait pas s'adresser aux domestiques. » (1)

***

72. En Espagne, à la suite de longues guerres, la suprématie politique avait été reconquise par les chrétiens (1492). La population s'y divisait en trois groupes, les chrétiens, les musulmans ou Mores et les juifs, les premiers surtout guerriers, les seconds agriculteurs, les autres savants et commerçants. Ces gens ne demandaient qu'à vivre en paix et entretenaient de bons rapports; l'Église, dès le XIe siècle, travailla à les envenimer. Elle ne réussit que trop bien à fanatiser l'Espagne. L'Inquisition, cette fois soumise légalement au pouvoir royal, qu'elle menaça pourtant d'usurper, fut instituée en 1480 et se mit à molester et à brûler ceux des musulmans et des juifs, convertis de force depuis le XIVe siècle, que l'on soupçonnait de pratiquer secrètement leurs anciens rites, ce qui constituait le crime de *relapse*. Les infidèles, en tant qu'infidèles, échappaient à l'Inquisition; mais il suffisait qu'un

(1) Voltaire.

homme eût été baptisé, fût-ce par violence ou par surprise, pour que l'Inquisition se crût des droits sur sa conscience et sur son corps. Comme le moindre délit de relapse (consistant, par exemple, à s'abstenir de viande de porc) était puni de la confiscation des biens, partagés entre l'Inquisition et la Couronne, la cupidité des princes se joignit au fanatisme des moines pour faire de l'Espagne un enfer, éclairé par la seule lueur des bûchers.

73. Le premier grand inquisiteur, confesseur du roi, le dominicain Torquemada, reçut les félicitations du pape; à lui seul, il avait fait brûler 6000 victimes. On appelait ces cérémonies infâmes des « actes de foi », *autos de fé;* les rois y assistaient, tête nue, sur un siège moins élevé que celui du grand inquisiteur. Un long drame de scélératesse commença; toute activité scientifique fut bientôt étouffée et le moyen âge se prolongea en Espagne jusqu'à nos jours. « C'est de là que le silence est devenu le caractère de cette nation, née avec toute la vivacité que donne un climat chaud et fertile. » (1) Mais les persécutions les plus violentes ne suffisaient pas; on crut ou l'on fit semblant de croire qu'on assurait l'unité nationale par l'expulsion en masse des juifs (1492) et des Mores (1609). Des centaines de milliers de malheureux prirent le chemin de l'exil; des dizaines de milliers moururent en route. L'Espagne fut privée de ses meilleurs travailleurs, de ses commerçants les plus avisés, de ses médecins les plus habiles. La pa-

(1) Voltaire.

pauté trouva ces rigueurs toutes naturelles et, si elle chercha parfois querelle à l'Inquisition d'Espagne, devenue toute-puissante, c'est parce que celle-ci ne respectait pas assez ses droits et l'intérêt de ses finances, non parce qu'elle faisait griller ou fouetter trop de mécréants.

74. Discréditée dans la péninsule au XVIIIe siècle, bien qu'encore redoutable et malfaisante dans les colonies espagnoles et portugaises, l'Inquisition fut supprimée par Napoléon lors de son entrée à Madrid (décembre 1808). Elle fut rétablie sous la Restauration et chercha à mordre encore; mais, même en Espagne, l'ère des autodafés était close. En 1834, la reine Christine abolit définitivement l'Inquisition; elle avait tué, en Espagne seulement, au moins 100 000 personnes, en avait expulsé 1 500 000 autres et avait ruiné la civilisation de ce beau pays.

*
* *

75. Au moment même où la prise de Grenade assurait le triomphe du christianisme en Espagne, un Génois découvrait et ouvrait au christianisme un monde nouveau. Les conquérants espagnols et portugais de l'Amérique se conduisirent en bandits. Des populations entières, confiantes et pacifiques, furent exterminées. Celles qu'on convertit de force végétèrent dans l'ignorance et dans un état voisin de la servitude, souvent plus cruel encore. L'Inquisition s'installa partout et fit régner la terreur. Elle ne fut pas moins meurtrière aux Indes orientales, en parti-

culier à Goa. A Rome, elle se montra plus prudente, avertie par une sédition populaire à la mort de Paul IV. Cependant, le 17 février 1600, elle faisait brûler vif à Rome le philosophe Giordano Bruno, ennemi d'Aristote et partisan de Copernic, qui avait été livré au Saint-Office romain par l'Inquisition de Venise.

76. L'Inquisition romaine se rendit aussi ridicule qu'odieuse par les deux procès faits à Galilée. Dès 1616, l'opinion de Copernic sur le mouvement de la terre, reprise et démontrée par Galilée, fut dénoncée par les dominicains comme contraire à l'histoire de Josué qui, dans la Bible, arrête le soleil. L'Inquisition déclara qu'elle était « non seulement hérétique dans la foi, mais absurde dans la philosophie ». Galilée s'inclina, mais n'en continua pas moins ses recherches. Son grand ouvrage, le *Dialogue*, parut en 1632, avec le permis d'imprimer de l'Inquisition de Florence. Très prudent dans la forme, il constituait, dans le fond, une démonstration nouvelle du système de Copernic; le défenseur du système opposé parlait doctement, mais comme un imbécile, nuance qui avait échappé au bon inquisiteur florentin. Urbain VIII déféra le *Dialogue* à une commission et Galilée, alors malade et âgé de près de 70 ans, dut revenir de Florence à Rome pour comparaître devant l'Inquisition. Dans une séance de la Congrégation du Saint-Office (16 juin 1633), le pape décida de lui faire subir un interrogatoire « même avec menace de la torture ». Galilée était un savant de génie, non un héros; condamné à la prison, il se rétracta humblement et à genoux. Le mot célèbre : « Et pourtant elle tourne! » lui a été

attribué, par un homme d'esprit, 130 ans après (en 1761). Bien entendu, le système de Galilée fut universellement admis au XVIIIe siècle; mais c'est seulement le 11 septembre 1822 que la Congrégation de l'Inquisition déclara licite l'impression des livres enseignant le mouvement de la terre, décision qui fut approuvée le 25 septembre par le pape Pie VII. « Certes, pour une erreur commise, il ne convient pas de tenir éternellement en suspicion la prudence bien connue des Congrégations romaines. Mais, malgré tout, les « gens de peu de foi » dont parle l'Évangile—et ils sont nombreux—craignent encore instinctivement que ce qui est arrivé une fois ne se renouvelle. Et cette frayeur, cette tentation de doute, qu'on le veuille ou non, est une conséquence lointaine et durable de la condamnation de Galilée. » (1) Ainsi parle un honnête apologiste; il a raison; mais les « gens de peu de foi » ont-ils tort?

BIBLIOGRAPHIE

L. Ranke, *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*, 6 vol., 1867-1868; L. Pastor, *Geschichte der Päpste*, 1899-1907 et trad française ; Ward, Prothero et autres, *Cambridge modern history*, t. III, 1905; Imbart de la Tour, *Les origines de la Réforme* (1476-1520), 1905; Lavisse et autres, *Hist. de France*, t. V-VI, 1904-1905 (la Réforme en France).

6.—Art. *Luther* et *Staupitz*, dans Hauck; H. Grisar, *Luther*, 3 vol., 1911 (hostile).

11.—Art. *Exorcismus*, dans Hauck.

12.—Art. *Karlstadt* et *Melanchton*, dans Hauck

13.—J. Martin, *G. Vasa et la Réforme en Suède*, 1906.

14-16.—Art. *Anabaptisten*, *Augsburger Bekentniss* et *Bauernkrieg*, dans Hauck.

18.—Art. *Augsburger Religionsfriede*, dans Hauck.

19-21.—Art. *Zwingli* et *Calvin*, dans Hauck; A. Bossert, *Calvin*, 1906; P. Paulssen, *J. Calvin*, 1909. Dès 1544, Séb. Castellion

(1) Vacandard, *Études de critique*, 1906, p. 386.

déclare qu'il ne faut pas condamner les hérétiques, mais « les attirer par vraie piété et justice ». Cf. *Rev. crit.*, 1914, I, p. 212.

24-25.—G.-G. Perry, *A history of the English church*, 3 vol., 1851-1864; Gasquet, *Edward VI and the Book of common prayer*, 1890; H.-N. Birt, *The Elizabethan religious settlement*, 1908 (cathol.); art. *Anglikanische Kirche* et *Cranmer*, dans Hauck.

26.—Skelton, *Mary Stuart*, 1893; art. *Knox*, dans Hauck; Hassencamp, *Gesch. Irlands*, 1886.

27.—Aguesse, *Hist. de l'établissement du protestantisme en France*, 2 vol., 1891; F. Buisson, *Séb. Castellion*, 2 vol., 1893; art. *Waldenser* (Vaudois), dans Hauck; J. Thomas, *Le Concordat de 1516*, 1910.

29.—M. Philippson, *La Contre-révolution religieuse au XVIe siècle*, 1884; L. Ranke, *Die röm. Päpste im 16. und 17. Jahrhundert*, 9e éd., 1889; Ugo Balzani, *Rome sous Sixte-Quint* (in *Cambridge modern history*, t. III, 1905).—Sur le confessionnal : Lea, *Inquis. of Spain*, t. IV, p. 96.

30.—R. Allier, *La cabale des Dévots* (1627-1666), 1902 (cf. Rébelliau, *Rev. des Deux Mondes*, 1903.)

31.—Voir les préfaces de H. Michel, Brunetière, etc., aux éditions classiques des *Provinciales*.—Art. *Kasuistik*, dans Hauck.—Lejay, *Le rôle théologique de saint Césaire d'Arles*, 1906.

32.—Art. *Trienter Konzil*, dans Hauck.

33.—Reconquête de la Pologne : art. *Hosius* et *Polen*, dans Hauck. —Inquisition dans l'Amérique espagnole : Lea, *The Inquis. in the Spanish dependencies*, 1908.—Missions en Inde, au Japon et en Chine : Funck, *Kirchengeschichte*, p. 500.

34.—Art. *Jesuitenorden*, dans Hauck; A. Michel, *Les Jésuites*, 1879; Peyrat, *La Compagnie de Jésus* (in *Histoire et religion*, p. 86 sq.); Bœhmer, *Les Jésuites*, trad. Monod, 1910 (cf. *Rev. crit.*, 1910, I, p. 253). —Travaux récents : *Études* (des jésuites), 20 déc. 1908, p. 827.

36.—Pfotenhauer, *Die Missionen der Jesuiten in Paraguay*, 3 vol., 1891-1893.

38-39.—Forneron, *Histoire de Philippe II*, 4 vol., 1880-1882; Namèche, *Philippe II et les Pays-Bas*, 4 vol., 1886.

40.—Art. *Arminius* et *Remonstranten*, dans Hauck.

41-42.—Outre les grandes histoires d'Angleterre (Hume, Gardiner, Green), voir Th. Firth, *Oliver Cromwell*, 1900; R. Gardiner, *The Gunpowder Plot*, 1897; Peyrat, *La révolution et la restauration anglaises* (in *Histoire et religion*, p. 207).

43.—Walker, *A history of the Congregational churches in the United States*, 1894; art. *Kongregationalisten*, dans Hauck (p. 684).

44.—Cunningham, *The Quakers*, 1868; art. *Quaker*, dans Hauck.

45 —Art. *Urban VIII*, dans Hauck. Le bref du pape à Ferdinand II a été publié en 1884.

46.—Art. *Pietismus* et *Spener*, dans Hauck; A. Ritschl, *Gesch. des Pietismus*, 3 vol., 1880-1886.

47.—Art. *Hosius*, *Polen* et *Socin*, dans Hauck.

48.—Lavisse et autres, *Hist. de France*, t. V et VI; art. *Coligny*,

dans la *France Protestante* et dans Hauck; A. Maury, *La Saint-Barthélemy* (in *Journ. des Sav.*, 1880, p. 154); Vacandard, *Les papes et la Saint-Barthélemy* (in *Études*, 1906, p. 217.)

50.—La médaille, dont un exemplaire est à la Bibliothèque Nationale, a été gravée dans les *Numismata romanorum pontificum* de Bonanni (t. I, p. 323.) Au droit, portrait de Grégoire XIII; au revers, ange exterminateur frappant les Huguenots. Légende : *Ugonotorum strages*, 1572. Les peintures de Vasari sont décrites dans Lafenestre et Fichtenberger, *Le Vatican*, p. 136 (Salle royale. L'amiral Coligny, blessé d'un coup d'arquebuse, est transporté dans sa demeure; assassinat de l'amiral, de son gendre Téligny et de ses serviteurs; le roi Charles IX témoigne sa joie.) « Ainsi, écrivait Stendhal, il existe encore en Europe un lieu où l'assassinat est publiquement honoré. »

51.—Peyrat, *Henri IV* (in *Histoire et religion*, p. 374, mémoire savant et original) — Art. *Nîmes*, dans Hauck.

53-58.—F. Puaux, *Les précurseurs français de la tolérance*, 1884.—Lavisse et autres, *Histoire de France*, t. VII, 1905 et suiv. (Louis XIV).—P. Gachon, *Préliminaires de la Révocation en Languedoc*, 1899.—Rébelliau, *Bossuet, historien du protestantisme*, 1891; Crouslé, *Bossuet et le protestantisme*, 1901; *Fénelon et Bossuet*, 2 vol., 1894-1895; Peyrat, *Bossuet* (in *Histoire et religion*, p. 1-44).

55.—Ordres du ministre Louvois : « Qu'on laisse faire le plus de désordre qu'il se pourra... qu'on fasse vivre le soldat fort licencieusement. » (1685) « Faire fort peu de prisonniers, mais en mettre beaucoup sur le carreau, n'épargner pas plus les femmes que les hommes. » (1687).

59.—Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, éd. annotée par E. Bourgeois, 1898.

60-61.—Langénieux et Baudrillart, *La France chrétienne dans l'histoire*, 1896; Gérin, *Louis XIV et le S. Siège*, 2 vol., 1894.—Caractère pratique des ordres au XVIIe siècle : R. Allier, *La Cabale des Dévots*, 1902, p. 17.—Sur Rancé : Sainte-Beuve, *Derniers portraits*, p. 414; sur S. Vincent de Paul : E. de Broglie, *Saint Vincent de Paul*, 5e éd., 1899.

62.—Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 6 vol., 1840-1862; Fuzet, *Les jansénistes au XVIIe siècle*, 1876; A. Gazier, *Une suite à l'histoire de Port-Royal*, 1908; A. Hallays, *Le pèlerinage de Port-Royal*, 1909; Strowski, *Le sentiment religieux en France au XVIIe siècle* (S. François de Sales, Pascal, etc.), 3 vol. 1906-8; Séché, *Les derniers jansénistes*, 2 vol., 1891.—Sur les libres-penseurs en France au XVIIe siècle : F. T. Perrens, *Les libertins*, 1887.—Brunetière, *La philosophie de Molière* (in *Etudes critiques*, 4e série).

63-69 —A. Le Roy, *Le gallicanisme et la bulle Unigenitus*, 1892. —J. Turmel, *Histoire de la théologie positive du concile de Trente au concile du Vatican*, 1906 (savant et lucide).

68.—Napoléon, apprenant qu'il y avait des jansénistes dans le

Lyonnais en 1803, les fit pourchasser et même emprisonner, n'aimant pas, écrivait-il, « les fous tenant à la secte des convulsionnaires. » (*Rev. d'hist. de Lyon*, 1905, p. 431).

70.—E. de Broglie, *Fénelon à Cambrai*, 1884.

71.—C. T. Upham, *Mme Guyon*, 1905; M. Masson, *Fénelon et Mme Guyon*, 1907 (cf. *Edinburgh Review*, avril 1908).—Sur Fénelon : Sainte-Beuve, *Lundis*, t. II, p. 5, et t. X, p. 16; J. Lemaître, *Fénelon*, 1910; A. Delplanque, *Fénelon et la doctrine de l'amour pur*, 1907.—J. Paquier, *Le quiétisme* (*Revue du clergé*, août 1909, p. 257).

72-74.—Lea, *History of the Inquisition in Spain*, 4 vol., 1906-1907 (résumé par S. R., *Cultes*, t. III, p. 472, et à part, Bruxelles, 1908).—L'Inquisition et les Juifs : S. R., *Cultes*, t. II, p. 401; E. Adler, *Auto de fé and Jew*, 1908; art. *Inquisition*, dans *Jewish Encyclop.*; Lea, *The Moriscos in Spain*, 1901 (cf. Morel-Fatio, *Rev. Hist. Relig.*, 1902, t. XLV, p. 113, plaidoyer pour l'Inquisition).

75.—Lea, *The Inquis. in the Spanish dependencies*, 1908.—Bartholomès, *G. Bruno*, 2 vol., 1847.

76.—Vacandard, *Galilée* (in *Etudes*, 1906, p. 292).

CHAPITRE XII

Le Christianisme

DE L'ENCYCLOPÉDIE A LA CONDAMNATION DU MODERNISME

SOMMAIRE.—*Du XVIe au XXe siècle : affranchissement de la pensée et réaction.—Persistance du sentiment religieux en France au XVIIIe siècle.—L'Encyclopédie.—Les philosophes.—Hostilité de Voltaire au christianisme.—« Écrasons l'infâme ».—Calas.—Expulsion des jésuites de Portugal et de France; suppression de l'ordre.—La sécularisation des biens du clergé par l'Assemblée Nationale.—La Constitution civile du clergé.—L'abolition du culte sous la Convention. — La déesse Raison. — Les Théophilanthropes.*

Les Réveils *dans les pays protestants et les sectes.—Les sectes en Écosse.—Les baptistes.—Les méthodistes.—Darbystes et Irvingiens.—Christian scientists.—British Israelites.—Le tractarianisme, le puseyisme et le ritualisme.—Les unitaires.*

Liberté des cultes aux États-Unis.—Les Mormons.

Joseph II et la réaction catholique en Autriche.—Le protestantisme en Autriche.—Les sectes en Russie; persécution des Polonais et des Uniates.—Mme de Krüdener.

Renaissance catholique sous le Directoire.—Le Concordat et ses suites.—Réaction commencée par Pie VII, continuée par Pie IX.—Le Syllabus et le Concile du Vatican.—Fin du pouvoir temporel.—La réaction dans la littérature en France : Chateaubriand, Bonald, J. de Maistre et leurs successeurs.—Le catholicisme libéral : Lamennais, Lacordaire, Montalembert.—La réaction politique en France : la Terreur blanche, la Congrégation, la loi du sacrilège.—Indifférence religieuse.—La

liberté d'enseignement et la loi Falloux.—Les affaires religieuses sous Napoléon III.—Les réactions cléricales après 1871.—Le boulangisme.—L'antisémitisme.—L'affaire Dreyfus.—La séparation de l'Église et de l'État.—Le protestantisme français.—La Suisse : guerre du Sonderbund.—Les jésuites depuis 1814; leur influence en France et dans le monde catholique.—Les vieux catholiques allemands.—H. Loyson.—Politique de Léon XIII.—Pie X.—Le Sacré-Cœur, la Salette, Lourdes.—L'Église et le mysticisme.—Les médiums.—Condamnation du spiritisme.—Les néo-buddhistes.—Les Francs-Maçons.—L'Église et le socialisme.

La philosophie religieuse : Schleiermacher, Vinet.— Le catholicisme évolutionniste : l'américanisme, le modernisme.—Les Missions étrangères.—L'Église et l'esclavage.—L'Église et la société polie.—Conclusion.

1. Le XVIe siècle avait vu grandir l'esprit critique et briser la toute-puissance de Rome en Europe. Le XVIIe siècle fut presque partout une période de réaction au profit du principe d'autorité. Le XVIIIe siècle reprit l'œuvre du XVIe siècle et émancipa l'esprit humain. On y vit philosopher des rois et régner des philosophes. L'ordre des jésuites fut aboli par la papauté elle-même. L'Inquisition devint ridicule et se cacha pour mourir. La liberté de la pensée, stimulée par la science en progrès, fit, dans les classes éclairées, des conquêtes définitives. Malheureusement, on ne songea pas assez que cette élite affranchie était peu nombreuse; faute d'un enseignement laïc, la grande majorité des hommes restaient ignorants et superstitieux. La Révolution française appela au pouvoir et à l'influence des classes qui n'y étaient pas préparées. Il en résulta, tant en France qu'ailleurs, la réaction du XIXe siècle, ici catholique, là calviniste ou piétiste, ailleurs grecque orthodoxe. C'est la France qui eut l'honneur, au début du XXe siècle, de renouer en Eu-

rope une tradition glorieuse, en essayant de laïciser la société par la séparation des Églises et de l'État.

***

2. La France du XVIIIe siècle n'est pas tout entière dans les salons de Paris et de Versailles, à la cour de Frédéric le Grand ou de Voltaire. Le pays resta profondément catholique, avec une nuance de jansénisme dans les hautes classes, surtout de robe. Il y eut, à Versailles, des cardinaux athées et, un peu partout, des abbés frivoles et incrédules; mais le clergé, la robe et le tiers état de France comptèrent même alors une foule de gens austères, catholiques sans autre inquiétude que de leur salut, et une foule bien plus grande encore de pauvres d'esprit en qui la religion du moyen âge survivait. Ces derniers formaient la réserve de la nation. Quand cette réserve donna, les idées du moyen âge reparurent à la surface et suscitèrent une réaction religieuse qui dure encore.

3. L'Encyclopédie commença à paraître en 1751. Voltaire, tranquille aux Délices, puis à Ferney, en fut l'âme, mais Diderot, le plus universel des lettrés, en resta vingt ans la cheville ouvrière, malgré les rigueurs du Parlement et les menaces du clergé. Le manifeste de l'Encyclopédie est l'admirable préface qu'écrivit d'Alembert sur la classification de nos connaissances. Les articles de théologie, écrits par des prêtres libéraux, sont d'un ton irréprochable, bien qu'assez hostiles aux prétentions de la papauté. Mais les tendances irréligieuses du recueil se font jour dans les

articles de philosophie, dus, pour une bonne part, à Diderot, qui était matérialiste et athée.

4. Les philosophes du XVIIIe siècle ne furent pas tous d'honnêtes gens. D'Alembert est le meilleur et le plus probe; Voltaire est un bouffon, peu délicat en matière d'argent, flagorneur des grands et dédaigneux de la « canaille »; Montesquieu a des petitesses de robin provincial et s'aime trop dans ses écrits; Diderot est un bohême sans tenue et sans mœurs; Rousseau, devenu l'ennemi des philosophes par jalousie, l'est encore plus, par orgueil, de la raison. Mais ces hommes ont tous une qualité admirable : l'amour du genre humain. Ils veulent être utiles encore plus que briller. Leur activité d'esprit se propose un but pratique, celui de détruire les préjugés et d'améliorer le sort des hommes. Il leur sera donc beaucoup pardonné.

5. Pour connaître le véritable esprit qui animait les Encyclopédistes, il faut lire la correspondance de Voltaire avec d'Alembert. Celui-ci doit être prudent, car il demeure à Paris, membre de l'Académie des Sciences dès l'âge de 23 ans, vivant de sa plume : « La crainte des fagots, écrit-il à Voltaire, est rafraîchissante. » (31 juillet 1762). Mais Voltaire est millionnaire; il est gentilhomme de la chambre du roi; il règne à Ferney et un peu dans toutes les capitales; sans cesse il excite à la guerre ceux qui recevront les mauvais coups à sa place. Ses lettres donnent la mesure d'une sorte d'exaltation antichrétienne que d'Alembert ne combat pas dans ses réponses, parce qu'il la partage. Voltaire écrit : « C'est un bon arbre, disent les scélérats dévots, qui a produit de mauvais

fruits; mais puisqu'il en a tant produit, ne mérite-t-il pas qu'on le jette au feu? Chauffez-vous-en donc, tant que vous pourrez, vous et vos amis. » (28 novembre 1762). Évidemment, c'est du christianisme qu'il est question ici, non du fanatisme. « Encore un peu de temps et je ne sais si tous ces livres seront nécessaires et si le genre humain n'aura pas assez d'esprit pour comprendre par lui-même que trois ne font pas un et qu'un pain n'est pas Dieu. Les ennemis de la raison font dans ce moment assez sotte figure. » (31 mars 1762) « Je vois d'ici les jansénistes mourant l'année prochaine de leur belle mort, après avoir fait périr, cette année-ci, les jésuites de mort violente, la tolérance s'établir, les protestants rappelés, les prêtres mariés, la confession abolie et le fanatisme écrasé sans qu'on s'en aperçoive. » (4 mai 1762) « Il s'élève bien des partis fanatiques contre la raison, mais elle triomphera, au moins chez les honnêtes gens; la canaille n'est pas faite pour elle. » (4 février 1757) « Il ne s'agit pas d'empêcher nos laquais d'aller à la messe ou au prêche; il s'agit d'arracher les pères de famille à la tyrannie des imposteurs. » (6 décembre 1757).

6. Ces citations pourraient être multipliées presque à l'infini. On voit combien l'on atténue le rôle de Voltaire en faisant de lui l'apôtre de la tolérance, mot qui implique une condescendance de la vérité pour l'erreur. Voltaire demande la tolérance dans les lois, parce que c'est déjà un progrès à l'époque où Calas et le chevalier de la Barre mouraient victimes de l'intolérance religieuse; mais son ambition va beaucoup

plus loin : il rêve d'abolir, fût-ce par la violence, les religions positives, considérées comme des impostures, du moins dans les classes aisées et éclairées qui l'intéressent seules. Dans sa haine du fanatisme, il devient lui-même intolérant.

7. Beaucoup de lettres de Voltaire se terminent par ces mots abrégés : *Ecr. l'inf.* (Écrasons l'infâme.) La comparaison des textes ne laisse pas de doute que l'*infâme*, aux yeux de Voltaire, ce n'est pas seulement la superstition et le fanatisme, mais le christianisme. Malgré tout, Voltaire est ou se dit déiste; mais le Dieu de Voltaire est un soutien de l'édifice social; c'est un Dieu-gendarme, comme celui des bourgeois « bien pensants » du XIXe siècle, qu'il faut enseigner à « la canaille », sans se tourmenter de l'aimer ou de lui plaire. Il y a plus d'honnêteté et de franchise dans l'athéisme, d'ailleurs assez plat, de Diderot ou même du baron d'Holbach. Quant au Dieu de Rousseau, c'est surtout un thème à déclamations. Mais ce Dieu de Rousseau, qui s'identifie tour à tour aux bienfaits de la nature et à la rigueur des lois morales, est encore tout imprégné de l'esprit biblique; s'il n'est plus chrétien, il pourra le redevenir. Le déisme éloquent et sentimental de Rousseau conduit au catholicisme éloquent et sentimental de Chateaubriand. Le calviniste Jean-Jacques prépare ainsi les voies à la réaction catholique du XIXe siècle, après avoir corrompu la Révolution par ses sophismes. Car c'est en son nom qu'elle se fit, et se fit mal; Voltaire, qu'on ne lut guère de 1789 à 1815, l'aurait plus sagement inspirée.

*
* *

8. La Révocation de l'Édit de Nantes ne fut jamais rapportée par l'ancien régime. En 1762 encore, un pasteur fut condamné à mort pour avoir prêché. Deux ans seulement avant la Révolution, en 1787, les protestants purent de nouveau avoir un état civil et leurs enfants ne furent plus considérés comme nés hors mariage. La philosophie ne fut pas étrangère à ce résultat. Elle avait pris, par la bouche de Voltaire, la défense de la mémoire de Calas, protestant roué à Toulouse en 1762 pour avoir, disait-on, tué son fils qui voulait abjurer le calvinisme. En réalité, ce jeune homme s'était tué lui-même. Voltaire réclama la réhabilitation de l'innocent et fut secondé, dans cette tâche honorable, par la haute société comme par les « intellectuels » de son temps. Il réussit à souhait en 1765, trois ans après le crime. Dix ans seront nécessaires, plus d'un siècle après, pour la réhabilitation d'Alfred Dreyfus.

9. Si, depuis le milieu du XVIe siècle, les jésuites s'étaient montrés oppresseurs, agitateurs et cupides, il faut bien dire que l'abolition de l'ordre, au XVIIIe siècle, fut obtenue par de basses intrigues et des calomnies. Devenus commerçants, à l'exemple des templiers d'autrefois, les jésuites étaient très riches; une partie du trafic de l'Amérique du sud et de l'Inde était entre leurs mains. Leur opulence éveilla d'abord les convoitises de Sébastien Pombal, premier ministre et comme vice-roi du Portugal. Il les accusa de conspirer contre

l'État (1757), confisqua leurs biens et fit brûler vif l'un d'eux, le vieux visionnaire Malagrida, dont l'Inquisition docile instruisit le procès.

10. En France, la faillite d'une maison de commerce qui agissait pour le compte des jésuites ayant ruiné beaucoup de familles, le Parlement vit là une bonne occasion de satisfaire ses rancunes jansénistes. Fort de l'appui de Choiseul et de Mme de Pompadour, qu'un confesseur jésuite du roi avait offensée, il procéda à une enquête sur l'ordre et en obtint la suppression, que le pape Clément XIII n'était pas disposé à ratifier (1764). Mais bientôt, à l'exemple de la France, l'Espagne prit des mesures contre les jésuites, devenus suspects à la royauté et à l'Inquisition. Un nouveau pape, Clément XIV, se résigna à l'inévitable et, déclarant que l'ordre des jésuites ne répondait plus aux nécessités du temps, il le supprima en 1773.

11. Voltaire accueillit des jésuites fugitifs à Ferney. Élève des jésuites lui-même, il avait conservé de bons sentiments pour ses maîtres et en fit étalage à sa manière. Mais il souilla sa plume par d'infâmes plaisanteries sur le pauvre Malagrida, victime innocente de la tyrannie de Pombal.

*
* *

12. Pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, les philosophes avaient souvent réclamé la sécularisation, c'est-à-dire le retour à la nation des biens du clergé, évalués à plusieurs milliards. L'Assemblée Nationale la décréta (2 novembre 1789), non sans remplacer le capital

acquis à la nation par une dotation annuelle, qui fut l'origine du budget des cultes. Le 12 juillet 1790, les législateurs allèrent plus loin en imposant au clergé la Constitution civile, inspirée des idées les plus radicales du gallicanisme. Cette constitution méconnaissait absolument l'autorité du pape, en lui enlevant le droit d'instituer les évêques et en rendant électives toutes les fonctions du clergé. Ainsi fut dénoncé le Concordat de 1516. L'Assemblée exigea des ecclésiastiques le serment à la constitution civile; Pie VI le défendit (mars-avril 1791) et il y eut dès lors des prêtres *assermentés* ou *jureurs*, tandis que la plupart restaient *insermentés* ou *réfractaires*. Ces derniers célébrèrent le culte en secret, dans des granges, hors des édifices réservés aux prêtres jureurs; bien que moins molestés que les protestants après la Révocation, ils furent cependant persécutés comme eux. Tant il est vrai qu'à l'école de la persécution on ne peut apprendre la tolérance.

13. La Convention, sans proscrire formellement le culte, en laissa entraver l'exercice par des violences populaires. L'abbé Grégoire, évêque assermenté, qui avait poursuivi avec un noble courage l'émancipation des juifs et l'abolition de l'esclavage dans les colonies, protesta vainement au nom de la liberté. L'évêque assermenté de Paris déposa ses insignes à la barre de la Convention et parut ainsi abjurer le christianisme. Des fanatiques à rebours, qui ne pouvaient se passer d'un culte, instituèrent à Paris celui de la déesse Raison (10 novembre 1793). Une actrice de l'Opéra figura la déesse nouvelle et fut reçue en grande pompe à la

Convention, qui alla chanter avec le peuple, au temple de la Raison, l'hymne de liberté. Ces bouffonneries furent imitées dans d'autres sections de Paris, où les temples de la Raison se multiplièrent. Robespierre, imprégné du déisme de Rousseau et de son intolérance, fit décréter par la Convention, comme par un concile, l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme; les termes du décret furent inscrits sur les temples de la Raison (mai 1794).

14. Bientôt apparut la secte des *Théophilanthropes*, « amis de Dieu et des hommes », qui prétendaient remplacer toutes les religions par une croyance fondée sur la morale seule. Protégés par La Revellière-Lépeaux, membre du Directoire, ils disposaient, en 1797, de dix-huit églises à Paris. Le culte était célébré par les fidèles à tour de rôle; il consistait en sermons de morale et en cantiques chantés en français. Les théophilanthropes firent quelques progrès à Paris; mais, comme ils étaient suspects de jacobinisme, les Consuls leur retirèrent les églises (oct. 1801) et la secte disparut après une existence un peu ridicule de cinq ans.

*
* *

15. Les progrès de la libre pensée, du matérialisme et de l'athéisme au XVIIIe siècle ont suscité, dans les pays protestants, des réactions dites *réveils*, généralement caractérisées par le mysticisme et une interprétation fantaisiste des livres saints. Ces mouvements se sont surtout produits en Angleterre et aux États-Unis, où ils ont continué au XIXe siècle; mais l'Alle-

magne, la Suisse et la Hollande en ont connu de semblables, surtout après la réaction politique de 1815. En Angleterre et en Amérique, les réveils religieux se sont manifestés par la création de sectes nouvelles, auxquelles les luttes des partis, l'empiétement du temporel sur le spirituel ont également fourni des occasions.

16. Alors que le système presbytérien comporte l'élection du clergé par les fidèles, un *droit de patronage*, c'est-à-dire de nomination du clergé paroissial par la Couronne et les seigneurs, existait abusivement en Écosse et fut confirmé en 1712 par un acte du Parlement britannique. Il en résulta (1733) une première scission, due à l'influence du pasteur Ebenezer Erskine de Stirling, et la constitution des *Presbytériens réformés*. En 1847, les communautés réformées, qui s'étaient beaucoup accrues, prirent le nom d'*Église presbytérienne unie*, pour se distinguer de l'*Église d'État*. Dans le sein de cette Église même une scission donna naissance à l'*Église libre d'Écosse* (1843). En 1874, le Parlement abolit enfin les droits de patronage et, en 1900, l'Église libre et l'Église presbytérienne se fondirent sous la dénomination d'*Église libre unie;* mais une minorité, hostile à cette fusion, revendiqua tous les biens de l'*Église libre* et souleva ainsi de nouvelles difficultés. Les Églises d'Écosse ont en commun un *credo* dit *confession de Westminster* (1647), atténué, dans sa rigueur calviniste, par les *actes déclaratoires* de 1879 et de 1892.

17. Des sectes baptistes, qu'on a rattachées à tort au christianisme de la Bretagne romaine, paraissent en Angleterre au début du XVIIe siècle. Comme les

mennonites, disciples du Hollandais Simons Menno († 1559), qui s'appellent aussi *anabaptistes*, les *baptistes* condamnaient à l'origine le baptême des enfants, le serment et le service militaire. Leur rite distinctif est l'immersion totale dans le baptême, que reçoivent seulement les adultes. Le poète Milton a été revendiqué par cette secte, ainsi que Bunyan, l'auteur du célèbre « *Voyage du Pèlerin* » (*Pilgrim's progress*), qui fut emprisonné pendant dix ans sous Charles II (1). Depuis 1689, les baptistes ont joui de la tolérance et se sont répandus en Allemagne, aux États-Unis et ailleurs. L'Angleterre en compte 350 000, les États-Unis près de quatre millions; ils entretiennent des missions importantes, surtout en Afrique et en Asie. Les baptistes n'ont pas d'évêques, mais des *anciens* élus par les communautés, des *docteurs* chargés de la prédication et des *serviteurs* ou *diacres*. De toutes les sectes chrétiennes, c'est peut-être la seule où un chrétien de l'an 100 ne se sentirait pas trop dépaysé.

18. Plus de trente millions de protestants se disent aujourd'hui *méthodistes*. Cette secte puissante fut fondée en Angleterre, vers 1740, par un homme éloquent et énergique, le puritain John Wesley († 1791), son frère Charles et son ami Whitefield († 1770), qui prêcha plus de 18.000 sermons. Ils se proposèrent d'abord pour seul but d'évangéliser ou de *réveiller*

(1) Milton était un « *irregular and defective baptist* »; comme Bunyan et beaucoup d'autres esprits religieux de son temps, il appartint plutôt au groupe indépendant des *non-conformistes*, ni presbytériens, ni anglicans. Voir R. Hofmann, art. *Baptisten*, dans Hauck, p. 387.

l'Église anglicane par la lecture de la Bible, la régularité des observances et la purification de la vie morale. Le nom de *méthodistes*, qui se rencontre dès 1639 (1), désignait les prédicateurs qui enseignaient une *méthode* pour arriver au bonheur par la vertu. Tout en cultivant surtout la prédication, aussi permise aux laïcs, les méthodistes provoquaient la création de sociétés religieuses, qui devinrent des centres de propagande. Le méthodisme offre quelques analogies avec le piétisme allemand; mais, à la différence de celui-ci, il s'adresse surtout aux grandes masses populaires qu'il veut élever religieusement et moralement. Un certain charlatanisme convulsionnaire a fait du tort aux grandes réunions méthodistes; mais ce sont de puissants instruments d'évangélisation et de conversion. Les missions méthodistes s'étendent à toutes les parties du monde et, très libéralement soutenues, y multiplient leurs bienfaits.

19. Le méthodisme, depuis 1797, s'est divisé en sectes, les *wesleyens*, les *chrétiens bibliques*, etc., qui ne diffèrent que par des nuances d'opinion. La rupture avec l'Église anglicane, que Wesley voulait éviter, s'accomplit progressivement vers la fin du XVIIIe siècle. Les méthodistes forment aujourd'hui une Église dissidente, qui se gouverne elle-même par une *Conférence* et possède une hiérarchie composée de clercs et de laïcs.

20. Introduit à New-York en 1768, le méthodisme fut bientôt propagé en Amérique par le missionnaire

(1) Hauck, art. *Methodisten*, p. 755.

Whitefield. Cette propagande attira la majorité des nègres, qui constituèrent des communautés indépendantes. C'est l'honneur des méthodistes américains d'avoir protesté, dès 1784, contre l'esclavage des noirs. Plus encore qu'en Angleterre, les sectes méthodistes se sont multipliées aux États-Unis, mais leurs principes essentiels sont restés les mêmes partout: ce sont des églises « de réveil et de mission ». Les missions méthodistes des États-Unis disposent de sept millions de francs par an et d'un capital immobilier estimé à plus de vingt-cinq millions.

21. La sécheresse et le formalisme de l'Église anglicane, au début du XIXe siècle, provoquèrent encore le schisme des *frères de Plymouth*, auquel se rallia le pasteur anglican John Darby (1831). La secte des *darbystes* fut plutôt une association de *frères*, parce que l'Esprit saint est « le principe essentiel d'unité ». Cela ouvre la voie au prophétisme sans mandat et à tous les abus de l'individualisme religieux. Les *darbystes* ou *frères de Plymouth* se sont répandus et divisés en sectes, tant dans l'Europe occidentale que dans l'Amérique du nord.

22. Darby, vers 1826, s'était trouvé en contact avec les disciples d'Édouard Irving († 1834), pasteur écossais qui annonçait la fin du monde et la nouvelle venue du Christ en gloire. En 1832, après toutes sortes de folies, il fonda une Église et, pour contenir l'enthousiasme prophétique des fidèles, y institua une hiérarchie inspirée de saint Paul, qui eut seule la permission de déraisonner. Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette mystification, c'est que les effets en furent

durables. Il y a 7 à 8000 Irvingiens dans l'Empire britannique, 25000 en Prusse et en Bavière, beaucoup d'autres en Hollande et même à Java; s'ils ont renoncé à la mise en scène tapageuse des fondateurs de la secte, ils cultivent encore le prophétisme et attendent avec une joyeuse confiance la venue prochaine du Seigneur.

23. Les États-Unis et l'Angleterre comptent plus de 100000 adeptes d'une secte fondée par Mary Eddy à Boston vers 1880 et qui s'intitule « la Science chrétienne ». Propagée surtout par des femmes enthousiastes, cette doctrine a la prétention de guérir toutes les maladies sans autres remèdes que la méditation et la suggestion. La suggestion n'est pas hypnotique : c'est simplement l'affirmation, répétée jusqu'à produire la conviction, que toute maladie est imaginaire. On trouve aussi des *Christian scientists* en France et en Allemagne; ils ont déjà été poursuivis pour exercice illégal de la médecine. Les *Christian scientists* se défendent d'être des occultistes ou même des mystiques; mais le fait qu'ils attribuent une efficacité pratique à leurs formules curatives oblige de leur faire une place, qu'ils ne sollicitent point, dans l'histoire moderne de la magie.

24. L'idée que des Israélites fugitifs auraient colonisé très anciennement l'Amérique est une illusion antérieure au mormonisme. Il existe encore, en Angleterre et aux États-Unis, des sectes assez nombreuses qui prétendent reconnaître, dans les Anglo-Saxons, les descendants des 10 tribus perdues d'Israël, celles qui ne revinrent pas en Judée après la captivité de Babylone; on retrace même leur itinéraire, qui les aurait

conduits par le *Danube* au *Danemark* (pays de la tribu de *Dan*)! Dieu a promis à Israël qu'il régnerait sur les nations; Dieu ne peut mentir; or, les Anglo-Saxons sont le peuple le plus puissant du monde; donc, les Anglo-Saxons sont les descendants d'Israël. J'ai entendu moi-même, à Brighton, prêcher en plein air cette doctrine par un homme d'aspect vénérable qui paraissait croire ce qu'il débitait.

*
* *

25. L'Église officielle anglicane, ayant pour chef le roi, était calviniste par l'esprit, romaine par la forme. S'écartant de Rome en matière dogmatique, elle avait conservé ou du moins imité sa hiérarchie. Son *credo* sont les 39 articles de foi promulgués par Élizabeth. Au commencement du XIXe siècle, elle avait tous les défauts d'une administration riche et puissante, où le formalisme dominait, où la correction extérieure étouffait les élans de la piété. Les autres sectes protestantes, presbytériennes, méthodistes, baptistes, formaient le groupe des *non-conformistes* ou *dissidents;* la tradition calviniste n'y était pas altérée par des emprunts à la hiérarchie catholique.

26. En 1661 et en 1673, par crainte du catholicisme et par aversion pour les dissidents, on avait imposé à tous les fonctionnaires publics un témoignage confirmé par le serment, ou *test*, excluant la croyance à la transsubstantiation et l'affiliation au *covenant* écossais, ce pacte conclu en 1588 et renouvelé en 1637 pour la défense du presbytérianisme national contre

l'anglicanisme et le papisme. Le *test* resta en vigueur jusqu'en 1828, époque où le Parlement l'abolit, accordant ainsi l'accès des fonctions publiques tant aux catholiques qu'aux non-anglicans.

27. Les dissidents, qui comprenaient une grande partie de la bourgeoisie et des classes ouvrières, n'étaient pas moins hostiles aux papistes qu'à l'Église établie. Celle-ci, privée du rempart que le *test* avait créé en sa faveur, se sentait à juste titre menacée. Un de ses centres intellectuels était l'Université d'Oxford, où le christianisme était, comme on le disait, haut et sec (*high and dry*). C'est là que prit naissance le mouvement de réforme *oxonien* ou *tractarien;* ce dernier nom rappelle la publication de 90 *tracts* ou brochures, qui, de 1833 à 1841, partirent d'Oxford pour se répandre dans toute l'Angleterre.

28. Parmi les auteurs de ces *tracts*, les plus notables étaient Newman (1801-1890) et Pusey (1800-1882). Ils se proposaient d'insuffler une vie nouvelle à l'Église anglicane en éliminant les éléments calvinistes et en la ramenant au christianisme d'avant la Réforme, épuré de ses erreurs. C'est ici qu'intervinrent l'influence de Schleiermacher, que Pusey avait connu, et celle de la renaissance romantique, avec son admiration sans critique du moyen âge, dont l'Angleterre s'était grisée, depuis 1814, à la lecture des romans de Walter Scott.

29. Il fut bientôt apparent que Newman, cherchant, comme il disait, une *voie moyenne* entre l'anglicanisme et le romanisme, inclinait fortement vers celui-ci. L'évêque d'Oxford condamna le 90e *tract* et

nterdit d'en continuer la série (1841). Newman se ut, et, quatre ans après, se convertit au catholicisme (1845). Recteur de l'Université catholique de Dublin (1851-58), il fut nommé cardinal par Léon XIII en 1879 et mourut en 1890 dans une maison religieuse fondée par lui. Pusey, qui ne voulut pas aller jusqu'au papisme, devint le chef d'une nouvelle secte qui, tout en prétendant rester fidèle à l'Église nationale, rêva, jusqu'au concile du Vatican, d'une réconciliation avec Rome. Personnellement, il s'est toujours montré hostile à l'adoption des cérémonies médiévales dans le culte; mais ses disciples, emportés par le mouvement qui se produisit à cette époque dans l'art, furent beaucoup moins sages : le *puseyisme* dégénéra en *ritualisme* (vers 1850). Cette secte, constituant l'extrême droite de l'anglicanisme (*high church*), emprunte à Rome les croix, les cierges, l'encens, les ornements sacerdotaux, et lui fait aussi d'importantes concessions dogmatiques, admettant la présence réelle, la confession auriculaire, le culte de la Vierge. Grégoire XVI avait dit des tractariens : « Ce sont des papistes sans pape, des catholiques sans unité et des protestants sans liberté. » Cela fut encore plus vrai des ritualistes.

30. Anglicans orthodoxes et dissidents s'unirent contre les nouvelles tendances; la populace de Londres saccagea une église ritualiste (1860). Le sentiment national avait été froissé lorsque Pie IX, en 1850, dota l'Angleterre d'une hiérarchie romaine, nomma le vicaire apostolique Wiseman cardinal et archevêque de Westminster. Le cri de *No popery!* (pas de papisme!) retentit comme aux jours de la reine Anne. Contre

l'Union de l'Église anglaise (*English Church Union*), formée par les ritualistes (1860), se constitua la *Church Association* (1865), pour combattre la romanisation du culte. Le Parlement et les tribunaux intervinrent à plusieurs reprises en faveur de l'anglicanisme, mais sans arrêter le développement du ritualisme, qui ne reconnaît pas à l'État le droit de s'immiscer dans les affaires religieuses et réclame, d'accord avec les dissidents, le *disestablishment*, c'est-à-dire la séparation de l'État et de l'Église. Ce qui continue à l'écarter de Rome—malgré les tentatives de rapprochement renouvelées par Léon XIII (1896)—c'est l'opposition des ritualistes à la primauté et à l'infaillibilité d'un évêque romain. D'ailleurs, depuis 1900, le conflit intérieur s'est apaisé, non que les ritualistes aient modifié leurs pratiques, mais parce que la haute Église anglicane s'est rapprochée d'eux au point de les absorber.

31. Les ritualistes n'ont pas seulement des écoles, des hôpitaux, des missions; à l'exemple de l'Église romaine, ils ont fondé des congrégations, comme celles de la Sainte-Croix (1853), du Saint-Sacrement (1862), et même des congrégations de sœurs de charité (*sisters of mercy*), dont la première idée est due à Pusey. Ces sœurs sont aujourd'hui établies à demeure dans plusieurs hôpitaux londoniens.

32. Le bon sens anglais a vite reconnu que le ritualisme est un catholicisme déguisé. Beaucoup de tractariens et de ritualistes, à l'exemple de Newman et de Manning (depuis cardinaux l'un et l'autre), ont passé au romanisme. Le romanisme est le ritualisme *intégral*. Au début, il a surtout fait des recrues dans les

hautes classes, que l'amour de l'art et le dilettantisme religieux éloignaient de la sévérité calviniste du rituel; mais bientôt, grâce à l'organisation de bonnes œuvres, où ses mérites sont appréciés de tous, il a conquis une clientèle dans les milieux ouvriers et nécessiteux.

33. Le passage au catholicisme d'un savant comme Newman, formé dans le milieu anglican d'Oxford, eut de graves conséquences pour la religion qu'il embrassait. Un de ses ouvrages, l'*Essai sur le développement de la doctrine chrétienne* (1845), introduisit, jusque dans les cercles catholiques lettrés, l'idée de l'évolution des dogmes, du progrès religieux; il fut ainsi, sans le vouloir, un des pères du *modernisme*. Jusqu'en 1854, en effet, le dogme catholique était réputé immuable; saint Vincent de Lérins avait donné pour formule au catholicisme : « Ce qui a été cru par tous, partout et toujours »; Bossuet avait fait contraster, avec les variations des Églises de la Réforme, le caractère stable et défini de celle de Rome. Mais en 1854, sans convoquer un concile, Pie IX promulgua le dogme de l'Immaculée Conception, qui n'avait été jusque-là qu'une opinion libre. C'était rompre avec la tradition, affirmer, suivant les idées de Newman, l'évolution dogmatique de l'Église. Où s'arrêter dans cette voie? Le dogme de l'infaillibilité, promulgué en 1870, donnait la réponse : on s'arrêtera là où il plaira au pape. Cette solution, qui satisfaisait Newman, ne vaut que sur le terrain dogmatique : celui de l'histoire reste libre. L'idée de l'évolution des dogmes, de la nécessité de rechercher leur genèse et leur développement ouvrait la porte aux libres travaux d'exégèse, jusqu'alors

presque inabordables aux catholiques. C'est par cette porte que l'abbé Loisy a passé.

34. Le XIXe siècle a vu se développer, en Angleterre et aux États-Unis, la secte chrétienne et rationaliste des Unitaires. Dès le XVIe siècle, on brûla des gens en Angleterre parce qu'ils professaient les principes de l'arianisme et niaient la Trinité. Les adhérents de cette doctrine se fondirent au XVIIe siècle avec les sociniens, puis, au siècle suivant, avec les déistes. Théophile Lindsay († 1808) et Joseph Priestley, le grand chimiste († 1804), furent les prophètes de l'unitarisme britannique; ce dernier, obligé de fuir l'Angleterre (1794), parce qu'on l'accusait de sympathie pour la Révolution française, introduisit l'unitarisme en Pensylvanie. C'est surtout à Boston, l'Athènes américaine, que le christianisme ainsi épuré trouva un terrain favorable; le pasteur Channing, si justement célèbre pour avoir combattu l'esclavage (1835) et soutenu partout les droits de la justice et de la raison, se rallia à l'unitarisme dès 1819, bien qu'il fût opposé à la création d'une Église nouvelle. « Une Église établie, disait-il, est le tombeau de l'intelligence. » Après Channing, le poète et moraliste Ralph Emerson (de Boston) propagea cette « religion des intellectuels », christianisme sans dogme et sans autres temples que les cœurs. En Angleterre, il a surtout été représenté par James Martineau († 1900), auteur d'ouvrages devenus classiques sur la doctrine unitaire, qui se rattache par ses tendances panthéistes à Spinoza et pourrait se fondre, sans difficultés dogmatiques, avec le judaïsme libéral de nos jours.

35. Les États-Unis sont le premier grand pays qui ait réalisé complètement la séparation de l'État et des Églises, laissant le champ ouvert, en toute liberté, à la concurrence des religions. Il en est résulté un certain avantage pour le catholicisme, qui a pour principe la centralisation des pouvoirs, sur le protestantisme, qui se morcelle naturellement en sectes; mais, entre les nombreuses sectes protestantes, la sélection fera son œuvre et une religion sans théologie exigeante, avec des préoccupations morales et sociales au premier rang, finira par prévaloir là comme ailleurs. Pour l'instant, les 15 millions de catholiques américains forment un groupement plus nombreux que n'importe laquelle des sectes protestantes du même pays.

36. Le spiritisme, qui est une véritable religion, est né aux États-Unis; c'est là aussi que s'est produit un des plus curieux phénomènes du XIXe siècle, le *mormonisme*. Le mormonisme est une de ces épidémies religieuses, qualifiées de *revivals* ou *réveils*, auxquelles les peuples anglo-saxons semblent plus exposés que les autres à cause de la lecture directe et souvent faite en commun des livres saints. Un colporteur visionnaire, Joseph Smith, exposa à des gens crédules, en 1830, une révélation qui rattachait les Américains à la famille du patriarche Joseph et annonçait la prochaine apparition d'un Messie. Cette révélation lui avait été apportée par un ange, gravée en caractères égyptiens sur des plaques d'or. La fourberie trouva crédit malgré sa grossièreté et la secte nouvelle, après plusieurs déplacements, fonda, dans l'Illinois, un établissement pourvu d'un grand temple (1841) : ce fut

l'*Église des Saints des derniers jours*. On les appela aussi *mormons*, parce qu'un des prétendus descendants de Joseph, émigrés vers 600 avant Jésus-Christ en Amérique, se serait nommé *Mormon* et aurait rédigé le livre saint de la secte, traduction des prétendues tablettes d'or. Ce livre saint est un plagiat maladroit de la Bible et d'un roman publié en 1812, où il n'y a ni originalité ni talent; mais l'enthousiasme religieux ne raisonne point. Formant une république agricole et industrielle, bientôt peuplée par des émigrants de tous pays, les mormons se laissèrent docilement guider par leur « prophète » qui, voulant restaurer les mœurs patriarcales, autorisa la polygamie (1843). Cela scandalisa la populace de l'Illinois, qui fit emprisonner Smith, puis le mit à mort (1844). Alors, sous la conduite du disciple favori de Smith, le charpentier Brigham Young, les mormons émigrèrent vers le grand lac Salé (Utah) et y fondèrent une cité nouvelle (1847). Lorsque Young mourut à son tour, en 1877, il laissa 17 femmes, 56 enfants et une fortune de 10 millions de francs. En 1901, le chef des mormons était Joseph F. Smith, neveu du prophète; on estimait le nombre des mormons à 300 000, plus environ 15 000 dispersés en Europe. Leur culte n'admet que le baptême des adultes par immersion complète; à l'exemple de quelques sectes chrétiennes primitives, ils baptisent « pour les morts »; Franklin et Lincoln ont été sauvés ainsi des feux de l'Enfer.

37. Comme le Congrès des États-Unis interdit la polygamie sur tuot le territoire de l'Union et institua de ce chef des poursuites (1884), les mormons renon-

cèrent en 1890 à ce legs des patriarches d'Israël; les 2 000 missionnaires qu'ils entretiennent n'ont trouvé que meilleur accueil depuis cette réforme. L'histoire du mormonisme, qui n'est pas finie, est celle d'une tromperie initiale dont quelques organisateurs énergiques, servis par des dupes de bonne volonté, ont su tirer, dans l'intérêt de tous, un grand parti.

*
* *

38. Frédéric II et Catherine II furent des souverains philosophes au point de plaisanter des choses saintes avec Voltaire, Diderot et d'autres, mais pas au point d'affaiblir dans leurs États ce christianisme qu'ils méprisaient intérieurement. Joseph II, empereur d'Allemagne, bien que d'une intelligence médiocre, fut le vrai philosophe couronné de son temps, parce qu'il voulut faire passer dans la loi les idées laïques dont son esprit était imbu. A partir de 1781, il établit la tolérance dans l'Empire, ferma presque tous les couvents, dont il confisqua les biens, défendit la publication des brefs du pape sans son aveu, ainsi que les appels à Rome qui entretenaient l'indiscipline du clergé. On le compara à Julien l'Apostat et il devint très impopulaire, malgré les réformes utiles dont il honora son règne. La Révolution française l'effraya; quand il mourut, en 1790, il pouvait prévoir que les coups de la philosophie atteindraient bientôt les trônes. Pourtant, l'Autriche ne désavoua Joseph II qu'en 1855. A cette époque, un concordat (dénoncé en 1870) fut conclu avec Pie IX. rendant au clergé ses prérogatives

et déclarant abolies toutes les lois contraires à l'enseignement de l'Église. Celle-ci reprenait la surveillance des écoles, des mariages, de la littérature; ce fut un des derniers triomphes de la théocratie en Europe.

39. Le protestantisme, au XVIIIe siècle, n'était pas plus licite en Autriche qu'en France. Le pays de Salzbourg, dépendant d'un prince évêque depuis 1278, chassa les protestants en 1731, après leur avoir infligé des avanies qui motivèrent les réclamations du roi de Prusse. Les exilés gagnèrent la Hollande et l'Amérique du Nord, terres toujours hospitalières. Le XIXe siècle réalisa, du moins en principe, la tolérance religieuse. Depuis 1890 environ, le protestantisme a même conquis un peu de terrain en Autriche : un mouvement ayant pour devise *Los von Rom* (« hors de Rome! ») a détaché quelques milliers de familles du catholicisme, mais a été étouffé à prix d'or.

40. La réforme des livres liturgiques russes par le patriarche Nicon (1605-1681) donna naissance au schisme des *raskolniks*, conservateurs fanatiques qu'on appelle « vieux-croyants » et qui sont encore au nombre de plusieurs millions en Russie. Parmi les hérétiques russes, il y a des mystiques exaltés, les *skopzis* (1770), qui se proposent non pas l'amélioration, mais l'extinction de l'espèce humaine. Il y a aussi des rationalistes, comme les *doukhobors*, qui rejettent le cérémonial et le culte des images. Le christianisme orthodoxe étant religion d'État, tous les sectaires sont plus ou moins persécutés.

41. Nous avons déjà parlé du sort des Israélites. Les Polonais catholiques et les Ruthènes unis à l'Église

romaine (bien que pratiquant le rite oriental) n'ont pas eu moins à souffrir. Si les martyrs de la Pologne ont été immolés à la politique plus qu'au fanatisme, les uniates n'ont été poursuivis que parce qu'ils refusaient d'entrer dans l'Église d'État. « Ils ont connu toutes les épreuves, les supplices, l'exil, la Sibérie. Ils étaient 8 millions au XVIIe siècle; au début du XIXe ils n'étaient plus que 800 000; aujourd'hui (1897) 100 000 Ruthènes de Russie gémissent... Les autres ont disparu : l'exil, la prison, la mort et l'apostasie se sont partagé les restes de cette Église. » (1)

42. Un curieux épisode de la réaction de 1815 est le rôle joué auprès d'Alexandre Ier par la baronne de Krüdener, qui, après une jeunesse très dissipée, était devenue mystique à 40 ans. Belle encore, se croyant inspirée, elle prit un tel ascendant sur le souverain piétiste, qu'il accepta d'elle (et du mesmérien Bergasse) l'idée baroque de la *Sainte-Alliance*, conclue le 26 septembre 1815, au nom de la Sainte-Trinité, entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Alexandre finit par la trouver indiscrète et se brouilla avec elle. Mais elle continua à courir le monde, prêchant, faisant l'aumône, attirant des gens aussi détraqués qu'elle dans son sillage. Les *missions* auxquelles ses amis s'employaient sont comme une première idée de l'*Armée du salut*. Elle termina son existence aventureuse en Crimée (1824). Dans une de ses dernières lettres elle écrivait : « Bien souvent j'ai pris pour la voix de Dieu ce qui n'était que le fruit de mon

(1) Pisani, *A travers l'Orient*, p. 177.

imagination et de mon orgueil. » Elle aurait pu s'en aviser un peu plus tôt.

*
* *

43. L'époque du Directoire vit une renaissance du catholicisme, sous le régime de la séparation de l'Église et de l'État. Dès 1796, le culte public avait été rétabli dans plus de 30 000 paroisses. La société parisienne reprenait le chemin des églises, les ecclésiastiques leur costume; cinq cents prêtres furent ordonnés en une seule année. Mme de Staël, Lafayette et beaucoup d'esprits modérés auraient voulu qu'on ne changeât rien à cet état de choses, favorable à la libre concurrence des opinions. Mais le premier Consul avait besoin du pape et croyait pouvoir, en l'intimidant, s'assurer le concours de l'Église romaine, transformer évêques et prêtres en gendarmes, sans soumettre de nouveau la France aux exigences du Saint-Siège. Il se décida à conclure avec Pie VII un nouveau concordat, remplaçant celui de 1516 que l'Assemblée Nationale avait déchiré.

44. Tout concordat entre un pape et un souverain a pour but essentiel d'assurer à celui-ci la nomination des évêques, qui deviennent des instruments du pouvoir, et au premier le droit d'*institution canonique*, permettant d'écarter les candidats indignes, ou ceux dont Rome a lieu de se méfier. Le Parlement, favorable à l'ancienne coutume gallicane de l'élection des évêques par les chapitres des églises, avait longtemps résisté au concordat conclu en 1516 entre Léon X et François Ier.

La monarchie française, qui devait elle-même à la papauté son investiture spirituelle, fut sans cesse préoccupée de réduire au *minimum* les droits de l'Église romaine sur l'Église de France, non parce qu'elle voulait cette église indépendante, mais parce qu'elle prétendait la tenir en main et par des motifs de fiscalité. Bonaparte, en cela comme en d'autres choses, reprit simplement les traditions de la monarchie.

45. Après des négociations difficiles, mais rapides, où Bonaparte ne recula ni devant des menaces de violence ni devant des tentatives de fraude, le concordat fut signé en 1801 et promulgué en avril 1802. Le catholicisme était reconnu, non comme la religion de l'État, mais comme celle « de la grande majorité des citoyens français ». Les membres du clergé étaient salariés par l'État et les évêques nommés par lui, sous réserve de l'investiture pontificale. Usant d'un subterfuge, Bonaparte promulgua, le 8 avril 1802, en même temps que la loi du concordat, certains articles dits *organiques*, formant un code de police religieuse. Ces articles concernaient, entre autres, l'organisation du culte protestant; le culte israélite ne fut reconnu et réglé que par une loi de 1808. Mais les articles essentiels avaient pour objet de paralyser, dans l'Église de France, toute intervention directe de la cour de Rome. Pie VII, qui n'avait été informé de rien à l'avance, protesta (1803). « Les articles organiques, disait encore Montalembert en 1844, sont pour nous une violation du concordat; ils n'ont jamais été reconnus par l'Église. » On a prétendu le contraire; c'est, à la vérité, une question de

nuances; le fait certain, c'est que Pie VII, bien que contraint par Bonaparte de venir le couronner empereur à Paris, se crut joué et en marqua du ressentiment. Il refusa l'investiture aux nouveaux évêques et répondit aux brutalités de Napoléon en l'excommuniant (1809). Privé, depuis 1808, de ses États, il resta le prisonnier de l'empereur à Savone d'abord, puis à Fontainebleau; là, en 1813, Napoléon lui arracha presque de force un nouveau concordat dont la valeur n'a jamais été reconnue. Le pape s'engageait à résider désormais en Avignon! Bientôt après, Pie VII désavoua ce traité et les Alliés, vainqueurs en 1814, lui rendirent les États pontificaux. Si Pie VII était mort à ce moment, il eût laissé la réputation d'un héros et d'un saint, car il avait supporté, avec une admirable constance, les traitements injurieux et injustes de Napoléon. Malheureusement pour sa mémoire, il vécut assez pour déchaîner la réaction.

46. La restauration définitive du pouvoir temporel des papes en 1815 marqua le début d'une longue période de mauvais gouvernement. Dans leurs États mêmes, que leurs agents pressuraient, où la misère engendrait le brigandage, les papes durent compter avec une opposition toujours croissante; en Italie, les aspirations vers l'unité menaçaient le principe même de leur pouvoir; en Europe, les idées libérales, survivant à la faillite de l'Encyclopédie, étaient des ennemies d'autant plus difficiles à contenir que les bûchers, les verges et les donjons n'étaient plus au service du bras spirituel.

47. Pie VII rétablit l'ordre des jésuites (août 1814), qui avait d'ailleurs subsisté en Prusse et en Pologne, malgré la condamnation portée par Clément XIV. Les jésuites devinrent désormais, avec leurs richesses, leur intelligence, leur influence sur la jeunesse et sur les femmes, les plus puissants auxiliaires du Saint-Siège. Le pape condamna les francs-maçons et les *carbonari*, membres d'une société secrète qui se proposait la délivrance de l'Italie, imprima une nouvelle activité à la Congrégation de l'Index, réglementa les traductions de la Bible en langue vulgaire, combattit, en Espagne et en Portugal, l'évolution libérale que l'intervention de la France devait étouffer. Ses successeurs ne furent guère mieux inspirés. Mais les grandes difficultés et les périls suprêmes étaient réservés à Pie IX Mastaï (1846-1878). Au début, il se montra disposé à accorder les réformes que le triste état économique de ses États rendait urgentes. Mais, après une émeute qui l'obligea de se réfugier à Gaëte (novembre 1848), son attitude changea complètement. La République française déclara la guerre à la République romaine; Rome fut prise et Pie IX rétabli dans son pouvoir (avril 1850). Il en abusa tyranniquement. De 1850 à 1855, plus de 90 condamnations à mort furent prononcées à Rome pour des motifs politiques; à Bologne, de 1849 à 1856, il y eut 276 exécutions. Le gouvernement fut longtemps exercé par un ministre indigne, le cardinal Antonelli, qui scandalisa l'Europe en faisant régner à Rome la terreur. Un enfant juif de Bologne, Mortara, baptisé par une servante, fut enlevé de force à ses parents; malgré les énergiques

réclamations de Napoléon III, soutenu par l'Angleterre et par toute l'opinion libérale, Pie IX le garda dans un couvent (1858). Quatre ans auparavant, il avait proclamé le dogme de l'Immaculée Conception. En 1864, à la suite d'une Encyclique, il publia ou laissa publier ce qu'on appelle le *Syllabus*, c'est-à-dire un sommaire des opinions condamnées par lui dans différentes bulles et allocutions antérieures. Toutes les propositions condamnées sont de celles qu'un homme de bon sens et même un chrétien libéral approuverait sans hésitation. C'était comme un défi à l'Europe laïque, à la science, à l'idée même du progrès. Napoléon III en interdit la publication officielle en France. Il aurait voulu abandonner à son sort le gouvernement de Pie IX, dont les États avaient été fort diminués en 1860 au profit du nouveau royaume d'Italie; des influences funestes l'arrêtèrent dans cette voie. Depuis 1850, une garnison française occupait Rome, protégeant le régime oppresseur d'Antonelli; elle fut retirée en 1864 sur les instances du gouvernement italien. Mais Garibaldi ayant attaqué les États de l'Église en 1867, une division débarqua, remporta en novembre la triste victoire de Mentana et, derechef, occupa Rome jusqu'en 1870.

48. Les jésuites avaient eu l'idée d'un nouveau concile, destiné à ériger en dogme la croyance à l'infaillibilité pontificale. Il s'agit, bien entendu, de l'infaillibilité du pape proclamant en chaire (*ex cathedra*) une proposition d'ordre religieux; mais, même ainsi restreinte, l'infaillibilité blessait la raison non moins que la tradition. L'*ultramontanisme* qui la prônait

était, aux yeux de Lacordaire, « la plus grande insolence qui se soit encore autorisée du nom de Jésus-Christ ». Il en résultait, d'abord, contrairement à l'opinion générale, que l'autorité dogmatique du Saint-Père l'emportait sur celle des conciles; c'était ensuite nier des vérités historiques, comme l'hérésie du pape Honorius Ier, condamnée par un concile œcuménique en 681 et par toute la série de ses successeurs. Des évêques éclairés, tant en France et en Allemagne qu'en Autriche, étaient hostiles à l'infaillibilité. Pourtant, forts de l'appui des masses fanatisées, les jésuites eurent le dessus et le nouveau dogme fut proclamé le 18 juillet 1870, la veille de la déclaration de guerre de la France à la Prusse. A ce moment, Napoléon III pouvait encore sauver sa couronne et s'assurer la coopération militaire de Victor-Emmanuel, en abandonnant Rome à l'Italie; la coterie cléricale des Tuileries l'en empêcha. Mais il avait fallu rappeler de Rome les troupes françaises; les Italiens y entrèrent le 20 septembre par la brèche, après un bombardement de quelques heures, et mirent fin au pouvoir temporel des papes. Pie IX n'accepta pas la loi dite *des garanties*, qui lui laissait, avec d'autres privilèges, la quasi souveraineté du Vatican et du Latran. Jusqu'à sa mort (1878), il ne cessa de protester contre l'usurpation italienne ; ses successeurs, Léon XIII et Pie X, en ont fait autant. Cependant le gouvernement italien usa de la plus grande déférence envers les papes et son autorité s'arrêta respectueusement au seuil des palais pontificaux. Cela n'empêcha pas les curés de parler du « prisonnier du

Vatican » et de décrire aux paysannes émues « la paille humide du cachot du pape ».

*
* *

49. Dès la fin du XVIIIe siècle, la réaction catholique se manifesta en France dans le domaine des idées. La Harpe, protégé et adulateur de Voltaire, chanta la palinodie après la Terreur et se posa en adversaire des philosophes. Un noble breton, bien plus doué que La Harpe, Chateaubriand, publia, en 1802, le *Génie du Christianisme*, ouvrage brillant et superficiel, qui annonçait le romantisme et obtint un succès extraordinaire. Le catholicisme de Chateaubriand était plutôt esthétique et sentimental; celui de Bonald, exposé aussi en 1802, fut nettement théologique et même théocratique. Un émigré savoyard, Joseph de Maistre, allait plus loin encore dans la haine des principes de la Révolution, dans l'exaltation de la papauté du moyen âge, dans la négation impudente ou l'apologie des fautes de l'Église. Cet énergumène de talent fut le fondateur de l'école dite *ultramontaine*, parce qu'elle cherche ses inspirations à Rome, « au delà des monts ». Pendant tout le XIXe siècle, ses publicistes, dont le plus savant et le plus aimable fut Frédéric Ozanam (1813-1853), fondateur de la *Société de S. Vincent de Paul*, le plus bruyant et le plus violent, Louis Veuillot (1813-1883), se firent les porte-paroles de l'orthodoxie jésuitique contre les tendances gallicanes d'une partie du clergé français et les tendances libérales de l'opinion. La plupart des membres actuels du parti royaliste dit l'*Action française*, quoique personnellement incrédules et en convenant, se rattachent à Joseph de Maistre

et à Veuillot. Un des caractères les plus affligeants de la polémique ultramontaine est sa grossièreté; une fois enrégimentés dans ce parti, les laïcs même cultivés adoptent le vocabulaire des moines ligueurs, mentent et injurient à plaisir. Victor Hugo, en 1850, flagellait ainsi Veuillot et son organe l'*Univers:*

Regardez : le voilà! Son journal frénétique
Plaît aux dévots et semble écrit par des bandits.
Il fait des fausses clés dans l'arrière-boutique
Pour la porte du Paradis...

C'est ainsi qu'outrageant gloires, vertus, génies,
Charmant par tant d'horreurs quelques niais fougueux,
Il vit tranquillement dans les ignominies,
Simple jésuite et triple gueux.

50. Bien au-dessus de ces hommes, dont la plume est trempée de fiel, se placent les catholiques libéraux, qui essaient de réconcilier avec le catholicisme non seulement les principes de 1789, mais des aspirations plus récentes vers la fraternité et la justice sociale. Le premier organe de ce parti en France fut le journal *l'Avenir* (1830), que rédigèrent l'abbé de Lamennais (1782-1854), le Père Lacordaire (1802-1861) et Montalembert (1810-1870). L'*Avenir*, où l'Église était exhortée à entrer dans la voie démocratique, fut dénoncé comme subversif à Grégoire XVI; Lamennais, qui se soumit en 1832, publia peu après les *Paroles d'un croyant*, où il aggrava ce qu'on appelait ses erreurs et qu'un évêque traita « d'apocalypse du démon. » Le pape l'excommunia; il passa au parti révolutionnaire. Lacordaire s'était soumis sans réserve en 1832; il employa dès lors son grand talent à la prédi-

cation et fit refleurir en France l'ordre des dominicains, où il était entré en 1840. Le comte de Montalembert, également docile aux censures de l'Église, se tourna vers la politique; il défendit avec éclat les nationalités opprimées, la Pologne et l'Irlande, mais aussi, surtout depuis 1848, les idées hostiles à la démocratie, dont le flot montant l'épouvantait. Des hommes comme le duc Victor de Broglie et les Cochin (Augustin et Denys) ont suivi, jusqu'à notre temps, une voie analogue, à mi-côte entre l'ultramontanisme et le libéralisme aristocratique.

51. La démocratie catholique a été surtout représentée en Italie par le prêtre Murri, en France par la société laïque du *Sillon*, fondée par Marc Sangnier. Le *Sillon*, à cause de son indépendance et de ses tendances qu'on dit franciscaines, a été censuré à Rome (août 1910); quant à Murri, Pie X lui ordonna d'abord de se taire, puis l'excommunia (mars 1909).

52. La réaction politique qui suivit les Cent-Jours fut marquée, dans le midi de la France, par des violences sanguinaires dirigées contre les protestants et les libéraux; c'est ce qu'on appelle la *Terreur blanche*. A Paris, malgré la modération personnelle de Louis XVIII, qui était voltairien, la Chambre dite *introuvable* parut vouloir ramener la France au moyen âge; il fallut que le ministre Richelieu la fît dissoudre par le roi (septembre 1816). Une société de prêtres et de laïcs, la *Congrégation*, fondée sous le Directoire en 1801, prit alors une importance considérable dans la politique; c'était le parti du comte d'Artois, du vicomte de Montmorency, du prince Jules de Polignac. Elle

s'opposait de toutes ses forces aux idées libérales, surtout en matière d'enseignement, et, dans son souci exclusif « du trône et de l'autel », imposa à Louis XVIII la honteuse expédition d'Espagne, qui replongea ce malheureux pays dans le despotisme. Sous Charles X, la Congrégation fut assez puissante pour faire passer la *loi du sacrilège* (1825), qui, entre autres rigueurs, assimilait la profanation d'une hostie au parricide; il faut dire qu'elle ne fut jamais appliquée.

53. Les extravagances de la Congrégation ne doivent pourtant pas donner le change; il y avait là plus de politique que de fanatisme religieux. Ces revenants du XVIIIe siècle préféraient le trône à l'autel et les faveurs que le trône leur assurait au trône lui-même. Pendant que siégeait la Chambre *introuvable*, Lamennais écrivait son *Essai sur l'indifférence*, où il reprochait justement à la haute société d'alors ne ne pas croire, de mettre le temporel en première ligne. Il suffit de lire les *Mémoires* de la comtesse de Boigne pour se convaincre que l'aristocratie de ce temps-là considérait surtout la religion comme une garantie de l'ordre social dont elle profitait.

54. Louis-Philippe, qui avait dépossédé la monarchie légitime, se soucia beaucoup plus du trône que de l'autel. L'Université, fondée par Napoléon, possédait le monopole de l'enseignement; elle le conservait avec un soin jaloux et les tentatives faites à cette époque en faveur de ce qu'on appelait « la liberté de l'enseignement », c'est-à-dire l'enseignement des jésuites, ne réussirent pas. Il n'en fut pas de même après la Révolution de 1848, où le clergé, par haine

des Orléans, avait fait cause commune avec les républicains, et surtout après les sanglantes journées de juin, qui effrayèrent la bourgeoisie conservatrice. « Allons nous jeter aux pieds des évêques! » s'écriait Victor Cousin. Les jésuites revinrent aussitôt en France. Louis Bonaparte, élu à la Présidence de la République en décembre, avait besoin du clergé pour l'usurpation qu'il méditait. Il lui donna un premier gage par l'expédition de Rome, qui restaura le gouvernement de Pie IX. Mais ce que les jésuites voulaient avant tout, c'était remettre la main sur l'enseignement secondaire. Ils y réussirent en 1850, grâce à la complaisance intéressée de Louis Bonaparte et à l'habileté sans scrupules d'un apologiste de l'Inquisition, le comte de Falloux. Désormais, la jeunesse française fut divisée en deux camps, dont l'un, de plus en plus nombreux, à cause de l'envie qu'ont les bourgeois de se frotter aux nobles, grandissait dans la haine du libéralisme, dans le culte d'un passé d'intolérance et d'oppression. Il fallut vingt ans pour que ce régime produisît ses fruits; c'est la troisième République, longtemps captive du « parti noir », qui en a goûté toute l'amertume.

55. Les prétentions de l'Église romaine, de sa nature insatiable, furent une des causes de la faiblesse du second Empire. Napoléon III, très libéral, mais marié à une Espagnole dévote, craignant ses cardinaux, ses évêques et ses jésuites plus que l'opposition réduite au silence, fut obligé d'intervenir sans cesse dans les affaires de Rome, de soutenir, contre le patriotisme italien, la cause de Pie IX et enfin d'y sacrifier son

trône et la France. A l'intérieur, son ministre le plus libéral et celui qu'il aima le plus, Victor Duruy, dut défendre pied à pied l'enseignement universitaire contre les calomnies et les chicanes des cléricaux. Napoléon III était captif de son passé; comme l'Église avait chanté le *Te Deum* après le crime du 2 décembre, il devait se taire et supporter ses empiétements.

56. Les désastres de la guerre causèrent une réaction religieuse et politique. La France de 1871, surtout après la brutale répression de la Commune, se débattit dans l'étreinte du cléricalisme. En attendant qu'on pût rétablir la royauté et rendre au pape son pouvoir temporel, fût-ce au prix d'une nouvelle guerre, le clergé développa son enseignement à tous les degrés et fonda les universités catholiques. Deux réactions, que déjoua le suffrage universel, celles du 24 mai 1873 et du 16 mai 1877, furent l'œuvre mal dissimulée du parti clérical, qui avait trouvé un protecteur discret mais sûr dans le maréchal de Mac-Mahon, président de la République après Thiers. Sous le troisième président, Jules Grévy, le parti républicain devint la majorité, et, comprenant enfin d'où venait le péril, obtint la dissolution des congrégations non autorisées par la loi (1880). Cette dissolution fut une comédie, dont les détails nous échappent encore. Peu d'années après, les écoles des jésuites étaient plus nombreuses et plus florissantes; c'est là, surtout à l'école dite *de la rue des Postes*, que l'on préparait les futurs officiers de terre et de mer. Les congrégations soutinrent le général Boulanger dans sa tentative de dictature (1887) et se jetèrent imprudemment

dans le mouvement antisémitique, antiprotestant et antilibéral qui se dessinait depuis 1885. Le pape Léon XIII conseilla aux catholiques de se rallier à la République (1891); leurs chefs obéirent sans enthousiasme, mais préparèrent une République cléricale.

57. La condamnation pour trahison d'un officier israélite, le capitaine Alfred Dreyfus, fut le triomphe des antisémites (décembre 1894). Malheureusement pour eux, Dreyfus était innocent : il avait été chargé des crimes d'un ancien officier pontifical, passé au service de la France, le commandant Esterhazy. Quand Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, eut acquis la conviction de l'innocence de Dreyfus, alors détenu à l'île du Diable (Guyane), il se forma un parti pour demander la revision de son procès. La pièce unique qui l'avait fait condamner était une lettre, faussement attribuée à Dreyfus, où les savants paléographes du monde entier reconnurent sans hésiter l'écriture d'Esterhazy, dès qu'on put leur en soumettre des spécimens (1897). L'évidence était absolue : tout pouvait être réglé en quinze jours. On y mit près de dix ans. Esterhazy, malgré les preuves formelles de sa félonie, fut acquitté avec éclat; le colonel Picquart, qui avait su l'innocence de Dreyfus avant Scheurer et l'affirmait hautement, fut jeté en prison; les apôtres de la justice furent accusés de former un « syndicat de trahison » et toute l'Église, prêtres et moines, sauf quelques exceptions honorables, mit son influence au service de l'injustice, affola le pays de calomnies et de mensonges. Dans ce concert se distinguèrent les assomptionistes, dont le journal, *La Croix*, rivalisait

avec l'organe attitré des antisémites pour prêcher une nouvelle Saint-Barthélemy. Le chef de l'État-major de l'armée, le général de Boisdeffre, était dirigé par le plus influent des jésuites, le P. Du Lac; les jésuites avaient en mains le recrutement, l'avancement des officiers; tout officier républicain et libéral était mal noté; le président de la République, Félix Faure, était le captif des cléricaux; ils avaient des créatures et des complices dans toutes les administrations. Une vraie terreur pesa pendant deux ans sur la France, Les « intellectuels » luttèrent pour l'honneur du pays, sous une pluie d'outrages, aux applaudissements de presque toute l'Europe. Leur succès final, bien modeste d'ailleurs, fut dû au concours des socialistes qui, d'abord indifférents à cette querelle de bourgeois, comprirent qu'ils seraient les premières victimes de la réaction. Condamné une seconde fois à Rennes (1899), puis gracié par le nouveau président de la République Loubet, Dreyfus ne reprit son grade qu'en 1906, à la suite d'une enquête qui permit à la Cour de Cassation de casser le jugement de Rennes. Picquart, nommé général, devint peu après ministre de la guerre; mais comme les Chambres avaient voté une amnistie en 1900, aucun des coupables ne fut poursuivi.

58. Waldeck-Rousseau, président du Conseil en 1899, avait été vivement ému, comme tout le pays républicain, par les scènes de désordre qui marquèrent, au début de cette année, l'élection du président Loubet. Il résolut d'en finir avec ceux qu'il appelait « les moines ligueurs et les moines d'affaires »; par suite de diverses circonstances, la rigueur de ses projets primitifs fut

même accrue. Émile Combes, qui lui succéda comme président du Conseil, n'était pas homme à se contenter d'apparences. Cette fois, la dispersion des congrégations non autorisées fut plus sérieuse; peut-être eût-il fallu excepter de cette mesure certaines congrégations inoffensives ou même utiles. Le Parlement vota ensuite la séparation des Églises et de l'État (1905), qui mit fin au concordat de 1801. Mais on n'a pas abrogé la loi Falloux de 1850, sans doute parce que trop d'intérêts respectables sont encore attachés à son maintien.

59. Au sein du protestantisme français, les deux tendances, obscurantiste et libérale, ont été représentées par les Facultés rivales de Montauban et de Strasbourg; celle-ci, après 1871, fut transférée à Paris. Un triste épisode de cette lutte se place en 1864. Coquerel, pasteur à Paris, adhérent à l'Union protestante libérale, fut révoqué par le Conseil presbytéral, à l'instigation de l'ancien ministre Guizot. Cet historien, qui prétendait croire aux miracles, fit réunir en 1872 un synode général où fut arrêtée une confession de foi obligatoire. Le protestantisme orthodoxe, caricature du romanisme, a encore semé la zizanie au synode d'Orléans, en 1906, avec sa prétention d'imposer un *credo* aux membres actifs des associations cultuelles protestantes, constituées après la séparation des Églises et de l'État (1905).

*
* *

60. La Suisse, au début du XVIIIe siècle, avait traversé une nouvelle guerre civile, qui se termina par la

victoire des réformés (1712), sans pourtant que la proportion numérique des catholiques et des protestants éprouvât de modification sensible; mais, en Suisse comme ailleurs, les cantons réformés étaient les plus laborieux et les plus riches. Le rappel des jésuites à Fribourg (1818) fut l'origine d'agitations et d'intrigues qui émurent les cantons catholiques. La Diète helvétique, pour y mettre un terme, supprima les couvents; sur quoi les cantons catholiques formèrent une ligue (*Sonderbund*) qui prépara ouvertement la guerre civile. Le général Dufour, à la tête de 30 000 hommes, prévint cette calamité par son énergie et s'empara de Fribourg, que les jésuites quittèrent. Toutefois, on ne put éviter une rencontre sanglante où les catholiques furent vaincus; le *Sonderbund* fut dissous et les cantons dissidents firent leur soumission. La nouvelle constitution suisse de septembre 1848, tout en proclamant la liberté d'association et celle des cultes, interdit l'accès du territoire confédéré aux jésuites. Ils revinrent pourtant, à partir de 1858, dans les cantons catholiques; si l'Université de Fribourg appartient en titre aux dominicains, c'est la théologie des jésuites qu'on y enseigne.

61. Le catholicisme du XIXe siècle, comme on l'a vu, est dominé par le pape et les jésuites, toujours étroitement unis « pour la plus grande gloire de Dieu ». Des 20 000 jésuites frappés par la sentence de Clément XIV, la plupart, favorisés secrètement par Pie VI, se réfugièrent dans les confréries du Cœur-de-Jésus, puis dans celle des Pères de la Foi ou Paccanaristes, fondée par le

Père Paccanari en 1797 (1). La Russie fut le seul pays où ils subsistèrent sans se cacher; Catherine II, qui avait besoin d'eux en Pologne, leur permit même de s'adjoindre des jésuites étrangers. Le pape Pie VII rétablit officiellement l'ordre à Rome (1801) et en Sicile (1804). Le 7 août 1814, il restaura l'ordre tout entier; mais les jésuites ne furent reçus d'abord qu'en Espagne, à Naples, en Sardaigne et à Modène; même l'Autriche et la France n'en voulurent pas.

62. En 1820, les jésuites furent bannis de Russie, où leur prosélytisme alarmait l'orthodoxie grecque. Léon XII les dédommagea de cet échec en leur confiant le Collège Romain (1824) et, par suite, l'éducation de tout le clergé; en 1836, Grégoire XVI leur remit également la direction du collège de la Propagande et les réjouit par la canonisation d'Alphonse de Liguori (1839), un des théologiens favoris du jésuitisme. Le général des jésuites, résidant à Fiésole ou à Rome, s'appela, dans le langage populaire, le *pape noir*.

63. En Espagne, les jésuites furent le soutien du despotisme jusqu'à leur bannissement en 1834 par la régente Marie-Christine; ils y sont d'ailleurs rentrés peu après. En Autriche, ils s'installèrent en 1838 et y dominent encore tout l'enseignement. Ils sont aussi redevenus puissants en Belgique, depuis la révolution, plus cléricale que libérale, de 1830; mais, dans

(1) Napoléon à Fouché (17 déc. 1807) : « Je ne veux pas de Pères de la Foi, encore moins qu'ils se mêlent de l'instruction publique, pour empoisonner la jeunesse par leurs ridicules principes ultramontains. » (Lecestre, *Lettres inédites de Napoléon*, t. I, p. 129.)

ce pays, malgré la multiplication prodigieuse des couvents, le clergé séculier est resté assez fort pour faire contrepoids à l'influence des congrégations.

64. Louis XVIII ne voulut pas admettre les jésuites; toutefois, par une ordonnance du 5 octobre 1814, il laissa la direction des petits séminaires aux évêques, qui prirent des jésuites comme professeurs. Bientôt leurs collèges de Saint-Acheul et de Montrouge, ainsi qu'une société de propagande formée par eux à Lyon, donnèrent des inquiétudes au pouvoir et provoquèrent l'ordonnance de 1828. Les collèges furent fermés. La Révolution de 1830 expulsa de nouveau les jésuites, non sans quelques violences populaires. Suivant leur habitude, ils revinrent à petit bruit et recommencèrent à faire parler d'eux en 1838; l'éloquence d'un des leurs, le Père de Ravignan, contribua à leur rendre un crédit dont Eugène Sue dénonça le péril dans un roman célèbre, *Le Juif errant.* En 1845, un procès fournit la preuve que les jésuites étaient très nombreux en France, malgré la loi qui les menaçait de prison. La Chambre des Pairs s'émut et Guizot, alors ministre, prit contre eux quelques mesures illusoires; la deuxième République devait bientôt les dédommager.

65. Malgré la défaite de leur parti en Suisse, les jésuites profitèrent des révolutions de 1848; ils devinrent les directeurs de la politique réactionnaire de Pie IX; ils prirent ou reprirent une influence prépondérante en Prusse et en Autriche; ils mirent la main sur l'enseignement en France (1850). Les événements de 1870-1871 leur furent défavorables en Prusse, où la loi de 1872 leur interdit la résidence; mais, dans tous les pays

catholiques, l'alliance intime de la papauté, de l'épiscopat et du jésuitisme, unis pour réprimer la pensée libre, fit des jésuites les vrais maîtres des fidèles, tandis que les pays anglo-saxons s'ouvraient de nouveau à leur propagande. Aux État-Unis et en Angleterre, les jésuites, aujourd'hui nombreux et très actifs, constituent une puissance dont l'opinion publique commence par moments à s'inquiéter.

66. Une des grandes forces de la compagnie de Jésus, en dehors de son admirable recrutement, c'est qu'il n'existe plus aucune rivalité entre elle et les autres ordres religieux. La réconciliation entre dominicains et jésuites est faite depuis longtemps. Assomptionistes, rédemptoristes ou liguoristes ne sont que des instruments, parfois des prête-noms des jésuites. Ne s'occupant d'aucune œuvre charitable, n'ayant que des œuvres payantes et bien payantes, notamment des écoles pour les classes aisées, les jésuites sont plus riches à eux seuls que tous les autres ordres et s'assurent ainsi, quand il le faut, des concours dans la société civile. Presque toute la presse catholique des deux mondes leur est soumise et ils ont des affiliés même dans la presse libérale. A côté de la bureaucratie, qu'ils ont d'ailleurs pénétrée depuis longtemps, les jésuites sont encore, malgré les mesures prises contre eux en France, le pouvoir le mieux organisé de ce pays.

*
* *

67. Le concile du Vatican se termina par le triomphe des jésuites. Après la proclamation de l'infaillibilité (18 juillet 1870), malgré l'opposition ou

l'absence voulue de nombreux évêques, Pie IX usa de représailles envers les évêques allemands dissidents; abandonnés de leurs gouvernements, d'ailleurs tout occupés de la guerre, ils se soumirent. Le savant chanoine Dœllinger (1799-1890) organisa alors à Munich la résistance des Vieux-Catholiques (avril 1871), qui se constituèrent en associations cultuelles; ils choisirent pour évêque Reinkens, professeur de théologie à Breslau (1873), qui fut consacré par un évêque janséniste de Hollande. Les Vieux-Catholiques furent reconnus par plusieurs États allemands et pénétrèrent en Suisse; mais la célébration du culte dans les églises catholiques orthodoxes souleva de graves difficultés, qu'accrut encore le revirement de l'Allemagne dans le sens de la politique de Léon XIII, après l'échec de la tentative de Bismarck pour abaisser le catholicisme (*Kulturkampf*, 1872-1879). Il n'y a plus assez de religion, dans l'Europe occidentale, pour qu'on puisse y créer une religion nouvelle; les Vieux-Catholiques subsistent, mais en petit nombre et péniblement. Le successeur de Reinkens, l'évêque Weber (1896), ne fut reconnu que par la Prusse, la Hesse et le grand-duché de Bade; il y eut aussi un évêque vieux-catholique à Berne, Herzog.

68. Les évêques opposants français, comme Darboy et Dupanloup, s'étaient soumis en 1870; d'autres préoccupations plus cruelles pesaient alors sur les esprits. Un ancien carme déchaussé, Hyacinthe Loyson, après de grands succès de chaire, avait été l'objet de plusieurs censures en 1869 pour le libéralisme de ses opinions. Il alla trouver Dœllinger à Munich en 1871 et essaya de

créer en France une église analogue à l'anglicane. Loyson, qui s'est marié en 1872, est resté, jusque dans un âge très avancé (1912), le serviteur de la sincérité et de la justice, ces consolatrices des théologiens écœurés; mais sa tentative de schisme a encore moins réussi que celle des Vieux-Catholiques allemands.

69. Léon XIII (1878-1903) fut un habile diplomate et montra que le prestige du Saint-Siège n'avait fait que gagner à l'abolition du pouvoir où il compromettait sa dignité spirituelle. Ses succès aux États-Unis, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie même, appartiennent plutôt à l'histoire politique; il me suffit d'y faire allusion ici. Non seulement le *Kulturkampf*, engagé par Bismarck contre le catholicisme, se termina par la victoire de Léon XIII, mais le parti catholique allemand, appelé le *centre*, devint le pivot de la politique de l'Empire. En France, le pape prescrivit aux catholiques le *ralliement*, qui mit un grand nombre des postes les plus élevés de l'État aux mains de cléricaux se disant républicains; le succès de ce « mouvement tournant » fut tel que, sans l'affaire Dreyfus, où Léon XIII laissa l'Église de France s'engager dans une impasse, la France serait devenue une république cléricale. Au point de vue religieux, Léon XIII ne favorisa pas le *modernisme*, mais se garda d'adopter à son égard une attitude belliqueuse. Son successeur Pie X (1903-1914) fut le contraire d'un politique habile; c'était un honnête curé. Bossuet disait du pape Innocent XI: « Une bonne intention avec peu de lumières, c'est un grand mal dans de si hautes places. » Conseillé par des cardinaux espagnols intransigeants et d'ailleurs mal

informés, il condamna brutalement les modernistes, tant en France et en Italie qu'en Allemagne; il refusa les offres conciliantes du gouvernement français, prohiba la fondation des associations cultuelles catholiques et causa ainsi la ruine partielle de l'Église de France qui, désormais séparée de l'État (1905), ne trouve qu'à grand'peine les ressources suffisantes pour subsister. Au fond de cette crise, dont la gravité peut encore s'accroître, on distingue nettement, comme cause déterminante, la vieille haine des congrégations internationales pour le clergé gallican. Les souffrances de celui-ci touchent peu les moines, qui ont su mettre en sûreté leurs biens et conservent toute leur influence sur les fidèles. Si les évêques français ne marchent pas avec le pape, il les déposera pour les remplacer par des *réguliers*. Aussi, depuis 1905, une terreur muette pèse sur l'Église de France, non du fait du gouvernement laïc, mais du fait du pape. Pie X y a fait régner une discipline plus que militaire, par la menace d'enlever leur gagne-pain aux récalcitrants, par l'organisation d'un espionnage qui transforme les modérés eux-mêmes en suspects. La France catholique, à la fois sceptique et superstitieuse, s'incline devant l'autorité du pontife romain, et la France libérale, ne tenant qu'à la célébration des rites, quand elle tient encore à quelque chose, se désintéresse du gouvernement de l'Église comme de sa théologie.

***

70. L'influence de la compagnie de Jésus ne s'est pas seulement exercée sur le dogme, sur la politique,

sur la vie sociale; elle a pénétré et corrompu toutes les manifestations religieuses du catholicisme. Les aberrations sentimentales ou puériles du culte de la Vierge et des saints (par exemple de saint Antoine de Padoue, qui fait retrouver les objets perdus), l'exploitation des reliques, des amulettes, des sources miraculeuses se sont établies ou développées sous son patronage. On disait déjà avec raison au XVIe siècle :

O vos qui cum Jesu itis,
Ne eatis cum Jesuitis!

« O vous qui marchez avec Jésus, ne marchez pas avec les Jésuites! »

71. Le culte de saint Joseph, ignoré du moyen âge et de la Renaissance, grandit sous l'influence jésuitique au XIXe siècle. Pie IX éleva saint Joseph au rang de patron de l'Église catholique, au-dessus des apôtres Pierre et Paul (1870) et cette décision fut confirmée par Léon XIII (1889). A la conception théologique de la Trinité chrétienne, les jésuites ont substitué ou ajouté celle qui s'exprime par la formule JMJ, c'est-à-dire *Jésus, Marie, Joseph.* Dieu est trop haut et le Saint-Esprit trop immatériel; ce qu'il faut au peuple, ce sont des idoles blanches, avec de l'or, du rose et du bleu. Le mépris aristocratique de la plèbe des fidèles est un des sentiments directeurs des jésuites, qui l'ont en commun avec leur élève Voltaire.

72. Les jésuites ont institué le culte du Sacré-Cœur de Jésus, auprès duquel celui du Cœur très Pur de Marie ne tient encore qu'un rang secondaire. Une fille mystique, Marguerite ou Marie Alacoque, eut la vision

du cœur sanglant de Jésus-Christ (1675) ; elle lui donna le sien et reçut celui de Jésus en échange. Son confesseur jésuite, le P. La Colombière, exploita les dires de cette folle et fonda un nouveau culte de *latrie* que Rome commença par condamner énergiquement. Mais des confréries spéciales répandaient le *cordicocolisme* sous la protection des jésuites, en dépit des attaques des jansénistes, surtout en France, en Allemagne et en Pologne. Pie VI s'inclina devant l'idolâtrie des fidèles et autorisa le culte. Pie IX fit mieux : il institua, pour toute l'Église, la fête du Sacré-Cœur (1856) et prononça la béatification de Marie Alacoque (1864). Alors que l'Église avait d'abord insisté sur le caractère symbolique du cœur, le matérialisme mystique des jésuites, d'accord avec l'esprit du XIXe siècle, proposa l'adoration du *cœur réel* du Sauveur; cette conception de primitifs a obtenu l'approbation de Pie IX. Les images peintes du Sacré-Cœur ont pénétré dans toutes les églises. L'Assemblée Nationale de 1871 déclara d'utilité publique la construction, à Montmartre, d'une basilique sous le vocable du Sacré-Cœur; commencée en 1875, elle domine aujourd'hui Paris de sa masse blanche. Elle y restera comme un monument de la théologie jésuitique et de la crédulité sans bornes de l'esprit humain.

73. La facilité des communications au XIXe siècle a multiplié les pèlerinages et amené des foules croissantes au pied des autels privilégiés, des reliques des saints, au bord des piscines miraculeuses. L'exploitation commerciale de la foi est allée de pair avec l'exaltation mystique qu'on a cherché, par tous les

moyens, à stimuler. Ceux qui voudront être édifiés à cet égard liront le *Dossier des Pèlerinages* de Paul Parfait. De tous les ordres religieux qui ont encouragé ces pratiques, celui des jésuites est au premier rang; les congrégations savantes et paisibles, telles que celles des bénédictins et des oratoriens, se sont tenues significativement à l'écart. En France, la fureur des pèlerinages s'est surtout développée sous la troisième République; un journal spécial, le *Pèlerin*, tiré à des centaines de milliers d'exemplaires, entretient le zèle des ignorants par des récits de miracles, et la société riche, voltairienne au début du XVIIIe siècle, jésuitique à l'aurore du XXe, adopte ces formes basses de la dévotion par crainte des conséquences politiques et sociales de la liberté.

74. Une bigote, Mlle de la Merlière, s'avisa, dit-on, en 1846, de se costumer en jaune, avec un chapeau en pain de sucre, et d' « apparaître » sur la montagne de La Salette (Isère) à deux petits bergers, en se révélant à eux comme la Sainte Vierge. Bien qu'un procès ultérieur ait démasqué la fraude, contre laquelle le cardinal archevêque de Lyon avait protesté tout de suite, l'enquête canonique aboutit, en 1847, à la proclamation du miracle par l'évêque de Grenoble. Une congrégation se fonda pour l'exploiter; on fit et l'on fait encore des pèlerinages à La Salette, où l'eau d'une source s'est montrée féconde en guérisons.

75. « Trois ans environ après le jour où, par un acte solennel du pape Pie IX, la Sainte Vierge Marie était déclarée exempte de la tache originelle, dans une petite ville des Pyrénées françaises elle apparaissait elle-même

à une humble enfant du peuple et, interrogée sur son nom, elle répondait : *Je suis l'Immaculée Conception.* C'était la définition du ciel après celle de la terre. Une doctrine venait d'être enseignée au monde par l'Église : Dieu y mettait sa signature. » (1) Bernadette Soubirous, la petite fille à qui la Vierge Marie déclara qu'elle s'appelait *du nom d'un dogme*, ce qui évidemment n'avait pas le sens commun (2), *vit* plusieurs fois la Sainte Vierge, de février à juillet 1858; puis elle vécut vingt ans encore, recueillie par les religieuses « en qualité de malade indigente », mais « sans que le céleste spectacle frappât de nouveau ses yeux éblouis et charmés ».

L'autorité ecclésiastique ne laissa pas échapper un si beau miracle. Elle y fut d'ailleurs poussée par la crédulité populaire, qui fit de la grotte un but de pèlerinages. Bientôt, le bruit trouva créance que l'eau de la source guérissait toutes les maladies et le commerce religieux s'en mêla. La grotte devint un sanctuaire au-dessus duquel on construisit une église grandiose; la petite ville se couvrit d'hôtels et de pensions; des centaines de milliers de

(1) G. Bertrin, *Histoire critique* (sic) *des événements de Lourdes*, nouv. éd.., Paris, 1908.

(2) L'erreur s'explique par une confusion née de la légende inscrite sous une image de sainteté. Les images coloriées de la Vierge, avec la légende *L'Immaculée Conception*, se répandirent surtout depuis 1852, date de l'acquisition pour le Louvre, au prix énorme de 615 000 francs, du célèbre tableau de Murillo qui est connu sous ce nom. Quelque chose d'analogue se produisit autrefois à Athènes (*Actes*, 17, 18), lorsque les philosophes crurent que saint Paul y annonçait une divinité étrangère, *Anastasis* (la Résurrection), devenue *Sainte-Anastasie*.

pèlerins y accoururent et un grand nombre de guérisons miraculeuses furent constatées au sortir de la piscine. On en constatait aussi, il y a vingt siècles, au sortir des dortoirs d'Esculape à Épidaure et à Cos; savoir si elles sont dues à la suggestion ou aux qualités radio-actives de l'eau, est une question non point religieuse, mais scientifique. Les « Pères de la grotte » sont devenus puissamment riches et le gouvernement ménage leur industrie, pour ne pas ruiner la ville de Lourdes. La consécration officielle du culte fut donnée par Léon XIII, qui plaça dans les jardins du Vatican un modèle de la grotte et de l'église. Mais le concile de Trente ayant décidé, dans sa 25e session, que les miracles nouveaux seraient reconnus et approuvés par les évêques avant d'être publiés, les cas de guérison sont toujours soumis à l'Église. Le 14 juin 1908, la *Semaine religieuse* de Paris a publié une ordonnance de l'archevêque de Paris, Mgr Amette, portant que cinq guérisons de jeunes filles, opérées à Lourdes de 1891 à 1899, et étudiées avec le plus grand soin par des commissaires, devaient être attribuées à une intervention spéciale de Dieu, obtenue par l'intercession de la Très Sainte Vierge, et considérées comme « des faits miraculeux ». (1)

76. Ceux que la dévotion conduit à Lourdes ne cherchent pas à faire leur salut dans l'autre monde, se préparer une éternité bienheureuse; leurs préoccupations les plus pressantes sont toutes matérielles,

(1) De 1905 à octobre 1908, une vingtaine d'ordonnances épiscopales de ce genre ont été promulguées; il y a toujours un certain nombre de « guérisons » soumises à des études canoniques.

toutes terrestres; ils demandent la longévité et la santé. L'Église du XVIe siècle vendait des indulgences du Purgatoire; elle en abusa et la marchandise s'avilit. Au XXe siècle, à Lourdes et ailleurs, elle ne prétend plus dispenser du Purgatoire, mais en reculer l'échéance; elle oppose à la médecine laïque la médecine sacerdotale et revient ainsi, qu'elle le sache ou non, aux errements du matérialisme païen.

*
* *

77. Le mysticisme, c'est-à-dire la prétention de communiquer avec Dieu dans l'extase, est une illusion chronique du cœur humain. L'Église a béatifié ou canonisé quelques mystiques; elle en a fait taire bien davantage. L'Inquisition d'Espagne se montra, à cet égard, très raisonnable : elle traita les mystiques en imposteurs plus qu'en possédés. Un des bienfaits du christianisme organisé en Églises a été de canaliser le mysticisme et les superstitions auxquelles il donne lieu; partout où la religion officielle s'est affaiblie, la magie privée et le charlatanisme ont pris le dessus. C'est ce qu'on observa notamment en France vers la fin du XVIIIe siècle, lorque des illuminés et des fourbes comme le comte de Saint Germain († 1784), Cagliostro († 1795), Saint-Martin († 1803), Mesmer († 1815), acquirent une étonnante influence dans la société qui lisait Voltaire. Un des maîtres du mysticisme moderne fut le savant Suédois Swedenborg (1688-1772), théosophe et visionnaire, mais ni charlatan ni thaumaturge, dont les disciples subsistent encore.— Tout le monde a entendu parler des tables tour-

nantes, des esprits frappeurs, des évocations de morts qui se montrent à l'état de fantômes, dictent des réponses ou des révélations à des *médiums*. Ces *médiums*, dont plusieurs sont devenus célèbres de nos jours comme l'anglais Daniel Dunglas Home, sous le second Empire, qui dupa le grand physicien Crookes, Eusapia Paladino et bien d'autres, sont des charlatans qui usent de fraudes raffinées et refusent d'opérer en plein jour devant des Académies; mais le progrès de la science, en particulier de l'étude des phénomènes nerveux, a mis en lumière des faits physiologiques ou psychologiques qui, au XVIIIe siècle et même plus tard, devaient nécessairement passer pour miraculeux. Ainsi, des personnes nerveuses peuvent être plongées dans le sommeil hypnotique et, dans cet état, recevoir des ordres qu'elles exécutent à l'état de veille. Il est probable aussi que des personnes ainsi disposées peuvent obéir à des suggestions faites à distance. La puissance de suggestion de quelques hommes est incontestable et a déjà produit bien des guérisons qui ressemblent à celles obtenues au cours de pèlerinages ou par le contact de reliques. Les faits de *télépathie*, c'est-à-dire de sensation à distance (comme la vision brusque, parfois confirmée par l'événement, de la mort d'un ami) ne sont pas encore scientifiquement établis, mais ne semblent pas, après tout, plus extraordinaires que les expériences de télégraphie sans fil.

78. Le terrain conquis par la science est toujours perdu pour la religion dogmatique. Toutefois, certains auteurs ont voulu faire servir à la gloire de

celle-ci les phénomènes encore très obscurs qui rentrent dans le domaine général du *spiritisme*, parce qu'on les attribue à l'intervention des esprits. L'Église romaine s'y est sagement opposée. Elle n'admet de merveilleux que sous son contrôle. Tout le reste est l'œuvre du Diable, ou celle de la fourberie humaine. La magie, qu'elle soit blanche ou noire, ne peut être l'auxiliaire de la religion.

79. Lorsque les spirites dogmatisent, ils ont la tendance de mêler les religions existantes pour s'élever à des formes qu'ils croient supérieures. Le plus frappant exemple de ce syncrétisme puéril a été fourni par la secte dite *théosophique* ou *occultiste*, fondée vers 1875 à New-York par le colonel Olcott et Hélène Blavatsky. Cette secte prétend réunir en un corps le buddhisme et le christianisme, mais se compose généralement de gens pour qui les livres buddhiques sont lettre close. Les théosophes sont des gens de bonne volonté qui pourraient aussi bien se réclamer du franciscanisme.

80. A côté des maçons groupés en corporations et sédentaires, il y avait, au moyen âge, des *francs-maçons*, qui voyageaient de ville en ville; ils constituèrent, dit-on, une confrérie ayant son centre à Strasbourg. Ces associations subsistèrent en Angleterre plus longtemps qu'ailleurs et le grand incendie de Londres (1666), qui obligea de reconstruire la ville, en accrut l'activité. Après l'achèvement de Saint-Paul (1717), les quatre derniers groupes de maçons formèrent à Londres une *grande loge*, destinée non plus à l'exercice d'un métier, mais à l'amélioration de la condition matérielle et morale des hommes. A côté et au-

dessus des temples en pierre, il s'agissait de construire le temple spirituel de l'humanité. Dès la fin du XVIe siècle, des hommes qui n'étaient pas maçons avaient été admis dans ces conventicules, modifiant ainsi le caractère primitif de l'institution. Ce qu'on en conserva, avec un soin jaloux et pédantesque, fut la distinction des maîtres, des compagnons et des apprentis, l'exclusion des personnes étrangères et le serment de ne pas divulguer ce qui se passait dans les loges. La *constitution* des francs-maçons est l'œuvre du prédicateur James Anderson; par elle les maçons s'obligeaient à respecter les mœurs, l'humanité et la patrie; chacun pouvait continuer à pratiquer sa religion, mais ils devaient avoir en commun les principes religieux de tous les hommes, le surplus n'étant qu'opinions individuelles. La religion de la franc-maçonnerie anglaise est donc un déisme humanitaire, qui trouva et trouve encore en Grande-Bretagne beaucoup d'adhérents.

81. Quelques nobles anglais fondèrent, en 1725, la première loge à Paris; malgré l'interdiction prononcée par Louis XV (1737), elle fit de nombreuses recrues. En 1733, il y eut des loges à Florence et à Boston, en 1737 à Hambourg. Cette loge de Hambourg admit le prince héritier de Prusse, plus tard Frédéric le Grand. Devenu roi, il fonda une loge à Berlin et en devint le grand-maître. Depuis cette époque, tous les rois de Prusse, jusqu'à Frédéric III, ont présidé cette loge; Guillaume II a refusé, mais a désigné, pour le remplacer, le prince Frédéric-Léopold de Prusse. Au cours du XVIIIe siècle, la franc-maçonnerie s'établit dans presque

tous les pays d'Europe et dans l'Amérique du Nord. Le catholicisme ne pouvait naturellement pas admettre une société à tendances religieuses où l'on prétendait se passer de lui; le pape condamna la maçonnerie dès 1738. Un édit du cardinal secrétaire d'État, du 14 janvier 1739, prononça la peine de *mort* non seulement contre les francs-maçons, mais contre ceux qui essaieraient de se faire recevoir dans l'ordre ou qui lui loueraient un local. (1) La papauté n'a cessé de renouveler ces prohibitions : Léon XIII le fit avec une solennité particulière dans son encyclique du 20 avril 1884.

82. Peu de temps après, un Français qui avait écrit des brochures ordurières contre l'Église, sous le pseudonyme de Léo Taxil, déclara se convertir au catholicisme et vouloir révéler les secrets de la maçonnerie. Il était informé, disait-il, par une demoiselle américaine, Diana Vaughan, qui était initiée à tous les détails du culte satanique des loges. Taxil publia des livres insensés, pleins d'horreurs et de divagations empruntées aux vieux procès de sorcellerie; ils eurent, dans le public catholique, un énorme succès. Le cardinal Parocchi envoya à miss Vaughan la bénédiction pontificale. En 1896, un congrès international antimaçonnique se tint à Trente. Comme les dires de Léo Taxil y furent mis en suspicion, le fourbe aima mieux se découvrir lui-même. Il convoqua une grande réunion à Paris et là, au grand scandale des prêtres et cléricaux assemblés, déclara que la satanique Diana

(1) Lea, *Inquis. of Spain*, t. IV, p. 299.

Vaughan n'avait jamais existé et qu'il se moquait depuis dix ans de l'Église romaine (19 avril 1897). Les rieurs ne furent pas du côté des jésuites et de leurs amis, protecteurs ou dupes de Léo Taxil.

83. La franc-maçonnerie a été compliquée et pervertie, au XVIIIe siècle, par toutes sortes de simagrées et d'impostures. On créa des grades supérieurs, ceux des Templiers, des Rose-Croix et de la maçonnerie égyptienne, avec la folle prétention de faire remonter ces ordres aux chevaliers du Temple, aux Rose-Croix du moyen âge et à l'enseignement mystique des prêtres égyptiens. L'ordre égyptien ou copte fut fondé par le chevalier Joseph Balsamo († 1795), se disant comte de Cagliostro. Le spiritisme, la recherche de la pierre philosophale et mille autres chimères vinrent s'ajouter au déisme maçonnique et à ses principes de philanthropie tolérante. Heureusement, la plupart des loges se sont tenues à l'écart de ces folies.

84. La maçonnerie anglaise s'est séparée de la maçonnerie française en 1877, lorsque celle-ci a déclaré que la croyance en Dieu n'était pas obligatoire. En Angleterre, en Écosse, dans l'Allemagne du Nord, les loges maçonniques sont restées de simples foyers de philosophie humanitaire; en France, elles ont joué, dès l'époque de la Révolution, un certain rôle politique, d'ailleurs fort exagéré par leurs adversaires. En 1903, un ministre de la guerre libre-penseur, le général André, eut l'imprudence de faire demander aux loges provinciales des renseignements sur les opinions des officiers; ce système de délation fut dénoncé aux cléricaux par un employé infidèle du Grand-Orient de Paris et il

en résulta le scandale dit des *fiches*, où l'on vit qu'il est plus facile de combattre le cléricalisme que de rompre avec les procédés où il se complaît.

*
* *

85. La même manie, d'ailleurs fort explicable, d'imiter le catholicisme alors même qu'on prétend s'émanciper de lui, se constate, pendant toute la durée du XIXe siècle, dans les sectes rationalistes à tendances pratiques, qui ont prétendu améliorer le sort des hommes et réformer leur esprit. Si le fondateur du saint-simonisme, le comte de Saint-Simon, ne fut qu'un prophète, ses disciples, Bazard et Enfantin, se conduisirent comme des pontifes ou des bonzes. Auguste Comte, le fondateur du positivisme, exposa, dans son *Système de politique positive*, un projet de société qui ressemble à s'y méprendre au régime conventuel imposé par les jésuites au Paraguay. Il n'est pas jusqu'au culte de la Vierge et des saints dont il n'ait voulu doter le positivisme; seulement, la Vierge d'Auguste Comte était son amie Clotilde de Vaux, sa « sainte Clotilde », et ses saints étaient des hommes illustres ou jugés tels par lui, dont la nomenclature bouffonne remplit le calendrier positiviste. Comte a été fort loué, de nos jours, par quelques écrivains cléricaux; ils ont reconnu en lui un frère lai. Le fond du fouriérisme (Fourier, † 1837) est également d'inspiration catholique et médiévale; son *phalanstère* ressemble fort à un monastère. Même le socialisme des disciples de Karl Marx se ressent des mêmes habi-

tudes d'esprit, fruit d'un long apprentissage de la servitude; les socialistes actuels ont des pontifes, des conciles qui excommunient, des *credo* qu'ils prétendent imposer, une discipline aussi tyrannique que celle des jésuites. Il y a parmi eux des gens qui se disent révolutionnaires pour débiter des paradoxes vieux de vingt siècles. Ainsi la folie antimilitariste, nommée *hervéisme* du nom du professeur qui l'a prêchée en France, n'est—avec l'aggravation d'une menace de guerre civile—que la doctrine mystique de non-résistance, d'horreur pour tout autre service que celui de Dieu, dont le philosophe Celse, au IIe siècle, faisait un reproche aux chrétiens, quand il les exhortait à s'unir aux païens pour défendre contre les barbares l'Empire menacé. (1)

86. L'Église romaine, qui ne peut s'aliéner les classes bourgeoises, n'a pas encore songé à s'allier au socialisme; mais elle a tenu à prouver sa sollicitude aux classes ouvrières. Léon XIII leur a même consacré une encyclique « sur la condition des ouvriers », où il indique comme remède au mal social « la juste rétribution », sans dire comment on la peut fixer. Toutefois, tant en France qu'en Autriche, les catholiques se disant socialistes ne sont pas rares, et, étant donné le goût de la stratégie cléricale pour les « mouvements tournants », on a quelque droit de se méfier des socia-

(1) « Nous autres chrétiens, répond Origène (*c. Celse*, VIII, 73), nous combattons plus que les autres pour l'empereur; *il est vrai que nous ne le suivons pas en campagne, même quand il nous l'ordonne*, mais nous formons pour lui l'armée de la piété et le secondons par nos prières. » Cela ne suffisait pas à Décius.

listes prompts à la *surenchère*, dont les extravagances peuvent être suggérées par le parti qui les combat ouvertement.

En pays protestants, les doctrines socialistes ont trouvé de nombreux adhérents même dans le clergé. « Le christianisme est la religion dont le socialisme est la pratique », disait un pasteur au congrès *Pan-anglican* de Londres (1908). La même doctrine a été enseignée par l'*Avant-Garde*, organe de pasteurs français qui adhèrent au socialisme modéré. Il y a là un nouvel exemple de la vieille illusion anti-historique du concordisme, consistant à mettre d'accord, par une exégèse tendancieuse, les conceptions mystiques d'il y a deux mille ans avec les idées de réformes réalistes et pratiques qui ont germé dans nos sociétés industrielles. (1)

*
* *

87. En face du piétisme allemand, dont l'influence est même sensible dans l'œuvre de Kant, avait grandi, surtout à Berlin, la libre pensée voltairienne. La réaction ne fut pas piétiste, mais poétique et savante. Schleiermacher (1768-1834) traça une voie nouvelle à la Réforme, celle du romantisme religieux, où le sen-

(1) « Il n'y a pas d'erreur plus ridicule que celle de présenter Jésus comme un apôtre du socialisme. Le conseil de dépouillement volontaire, dans la prédication évangélique, répond à l'idée de la prochaine Parousie, ou réapparition en gloire; il est purement mystique, ou plutôt à la fois mystique et utilitaire, sans aucune portée économique ou sociale. » (Dide [ancien pasteur], *La fin des religions*, p. 130.)

timent l'emporte sur le dogme et se concilie avec l'étude critique de l'histoire. « La religion, disait-il, doit flotter autour de la vie humaine comme une douce et agréable mélodie, comme un pressentiment vague mais bienfaisant d'une vie de rêves où l'âme humaine sait trouver sa félicité. » C'était, à la fois, exalter la religion et la rendre inoffensive pour la science, en lui assignant un domaine à part. Schleiermacher, traducteur de Platon, admirateur de Spinoza et de Kant, encouragea l'exégèse critique du Nouveau-Testament. Son élève Neander, juif converti (1789-1850), édifia, sur des bases solides, l'histoire du christianisme primitif. Mais la grande école de l'exégèse allemande, celle de Tubingue, se constitua surtout sous l'influence de la « doctrine du développement » due à Hegel, qui introduisit dans la science, avant Darwin, l'idée de l'évolution. Ce que j'en pourrais dire ici serait insuffisant et par suite obscur; mais il est bon de savoir que la liberté scientifique de la critique allemande fut surtout l'effet de l'enseignement de deux philosophes, Schleiermacher et Hegel.

88. Un des plus nobles penseurs du XIXe siècle, Alexandre Vinet (d'Ouchy, 1797-1847), occupe, dans le protestantisme français, une situation comparable à celle de Schleiermacher en Allemagne. « Moins réformateur qu'initiateur religieux », il combattit toutes les formes de l'intolérance officielle, réclama l'indépendance des Églises à l'égard des États et prêcha un Christ pacifique, réconcilié avec la civilisation moderne, toujours vivant dans la conscience de l'humanité. Cet idéal a été partagé par beaucoup d'esprits d'élite.

On peut cependant leur demander de quel Christ ils parlent. Est-ce de celui de saint Marc ou de saint Jean? Il faut choisir, car ils sont historiquement inconciliables. Le Christ tel qu'il a pu exister et enseigner nous est inaccessible; nous n'avons devant nous d'autre réalité concrète que le christianisme, qui s'est divisé en sectes hostiles. N'est-il donc pas plus simple de chercher une loi morale dans nos consciences, dépositaires de toutes les expériences, de tous les enseignements du passé, y compris ceux du christianisme?

*
* *

89. Les théologiens appellent *américanisme* un catholicisme très large, qui fut propagé surtout aux États-Unis par le Père Isaac Hecker, de l'ordre des paulistes († 1888). La papauté a toujours été indulgente pour le catholicisme des deux Amériques, à condition qu'il ne prétendît pas en sortir. L'américanisme, dont l'archevêque Ireland (de Saint-Paul, Minnesota) passait pour être l'adepte, commença, vers 1890, à pénétrer en Europe, avec la prétention bien américaine de faire prédominer les œuvres sur la foi. Léon XIII y coupa court par une lettre adressée au cardinal Gibbons de Baltimore, qui entraîna la soumission sans réserves d'Ireland (1899.) Un fait à noter est que le livre d'un religieux, le P. Zahm, publié aux États-Unis en 1896, qui avait pour but de concilier le darwinisme et la Genèse, valut à l'auteur les félicitations de Léon XIII, mais dut être « retiré de la circulation » dès qu'il eut été traduit en italien (1899).

A la tendance pratique de l'américanisme répond le *pragmatisme* du psychologue américain W. James. « Les doctrines, dit-il, ne sont pas des solutions de problèmes, mais des principes d'action. » Il faut donc les juger d'après leurs fruits, en raison de leur efficacité morale. Cette conception, appliquée au dogmatisme religieux, peut autoriser le sophisme des « erreurs bienfaisantes » et le mépris de la critique historique qui les combat.

90. Les dernières années du XIXe siècle ont vu grandir, en France surtout, un mouvement catholique gros de conséquences que l'on appelle d'ordinaire le *modernisme*. Par ses vues générales, il se rattache à Newman et à sa doctrine du développement; mais le modernisme est plus et mieux qu'une philosophie religieuse. C'est la pénétration du catholicisme orthodoxe par la critique. A ce titre, il est bien français, car il peut se réclamer de Richard Simon, le vrai fondateur, avec Spinoza, de l'exégèse critique des Livres Saints. Suspecte en France, cette science passa en Allemagne et y fleurit, depuis le milieu du XVIIIe siècle, dans les Universités protestantes. L'ouvrage le plus connu, mais non le plus lisible qu'elle ait produit, est la célèbre *Vie de Jésus* de David Strauss, traduite en français par Littré. Un protestant alsacien, Édouard Reuss, savant de premier ordre, et un pasteur de Nîmes, professeur à Montauban, Michel Nicolas, firent effort pour accréditer ces études en France; mais le grand public et les séminaires catholiques y restèrent fermés, malgré le bruit fait autour de la *Vie de Jésus* d'Ernest Renan, dont l'enseignement au Collège de France fut suspendu

parce qu'il contestait la divinité du Christ (1862). Dans les séminaires, l'enseignement demeura très arriéré et se complut aux niaiseries du *concordisme*. Chose curieuse, ce n'est pas du monde laïc, mais de l'Église elle-même que vint la réforme. L'Institut catholique de Paris avait été fondé en 1875 et l'abbé Duchesne, tout jeune encore, chargé d'y enseigner l'histoire religieuse. Duchesne, prudent et discret, écrivant de préférence sur des sujets où les opinions sont libres, n'en donna pas moins à ses élèves l'exemple et le goût d'une sévère méthode scientifique. Il l'appliqua d'ailleurs lui-même, non sans soulever d'âpres colères, à réfuter d'absurdes légendes sur les origines apostoliques des églises de France qui semblaient déjà puériles au pieux Tillemont (1637-1698), mais avaient retrouvé crédit à la faveur de l'abaissement des études et de la foi naïve des hagiographes.

91. Un des élèves de Duchesne, l'abbé Loisy (né en 1857), hébraïsant et assyriologue, débuta avec éclat et fut bientôt chargé lui-même du cours d'exégèse à l'Institut catholique. Vers 1890, ce jeune abbé était l'espoir de l'Église de France; le plus bel avenir semblait lui être assuré. Mais les orthodoxes, surtout les jésuites, démêlèrent bientôt, dans ses leçons et ses écrits, ce qu'ils appelèrent des « infiltrations protestantes » (1892). Le recteur de l'Institut catholique, Mgr d'Hulst, ayant publié dans le *Correspondant* un article de théologie libérale, où il proposait qu'on renonçât à l'*inerrance* de l'Ancien Testament, en matière scientifique et historique, pour fortifier d'autant la défense des Évangiles, cet article, d'ailleurs mé-

diocre, fut attribué à l'influence de Loisy. Il n'y était pour rien, mais Mgr d'Hulst avait cru s'inspirer de ses idées. Léon XIII répondit par une encyclique sur les études bibliques (dite *Providentissimus*), où l'inerrance des Livres Saints était affirmée à nouveau, suivant la doctrine du concile de Trente, mais atténuée avec de tels scrupules de langage, qu'on put continuer à en penser ce qu'on voulait (1893). Ce pape était patient et prudent; il savait que Loisy était très écouté dans le clergé français et reculait devant un éclat. Loisy, bien que sans cesse dénoncé par des moines et des chanoines, put publier en 1902 l'*Évangile et l'Église*, exposé de sa doctrine en réponse à l'*Essence du christianisme* de Harnack, théologien protestant de Berlin; puis, en 1903, son commentaire du IVe Évangile, dont il nia le caractère historique. A la même époque, l'enfant terrible du clergé, l'abbé Houtin, racontait avec grâce et non sans malice l'histoire des études bibliques en France. Un jésuite anglais, Tyrrell, un jésuite allemand, le P. Hummelauer, et plusieurs professeurs catholiques manifestaient des tendances inquiétantes pour l'exégèse orthodoxe des Livres Saints. Pie X, après quelques hésitations, crut devoir sévir; il publia coup sur coup, en 1907, un décret de l'Inquisition (*Lamentabili*) et une encyclique (*Pascendi*) qui visaient le modernisme au cœur. Loisy, dont les livres avaient déjà été mis à l'index, fut frappé d'excommunication majeure; Tyrrell, privé des sacrements, resta et mourut sur le seuil de l'Église; Hummelauer se tut.

92. « Le pape a parlé, le modernisme a vécu »,

écrivait naïvement Paul Bourget. Quelle pire injure aux milliers de prêtres instruits et probes du clergé catholique, qui ne peuvent cependant pas changer d'opinion comme on change de soutane, ou, à l'exemple des *snobs* que M. Bourget connaît si bien, souscrire d'un cœur léger au *credo* de la maison où l'on dîne! Le modernisme condamné, Rome exigea des prêtres le *serment antimoderniste;* il n'y eut plus de modernistes avoués dans l'Église, mais le modernisme y fut partout. C'est un mouvement irrépressible, parce qu'il se fonde sur la science catholique. L'orthodoxie a pu longtemps se défendre contre les libelles des laïcs et l'érudition agressive des protestants; l'originalité et le péril du modernisme, c'est qu'il est né dans l'Église même, aux pieds des autels (1), qu'il est le produit du savoir de clercs, lesquels, en étudiant les textes, sont arrivés à des conclusions plus radicales encore que les protestants et les historiens libéraux.

93. La thèse acceptée de l'Église romaine, c'est que l'autorité des Livres Saints est garantie par l'Église et que l'autorité de l'Église est fondée sur celle des Livres Saints. N'y a-t-il pas là cercle vicieux? Le protestantisme crut pouvoir se contenter de l'autorité des Livres Saints, démontrée par la lecture même de ces livres. Mais le modernisme, ou, pour être plus

(1) « Les modernistes sont profondément catholiques et on peut dire qu'ils sont plus catholiques que le pape, car, si lui se croit le droit de les excommunier, eux ne se sentent pas capables de vivre sans lui. S'il n'est pas prêt à les comprendre, ils l'attendront, et c'est ce besoin de communion qui caractérise avec tant de puissance l'effort des novateurs. » (P. Sabatier, *Le Protestant*, 14 nov. 1908.)

exact, la *gauche* moderniste constate que ni l'existence de Dieu, ni la mission rédemptrice, ni la divinité et les miracles de Jésus, ni un seul dogme, ni un seul sacrement, ne peuvent être fondés sur la base historique des Écritures, qui est trop fragile. On reste en présence d'un grand fait qui, lui, est historique : c'est l'Église, inspirée des Écritures, à l'ombre de laquelle des centaines de millions d'âmes ont vécu, qui est la réalisation des Écritures à travers les âges, quelle que soit d'ailleurs l'autorité historique de celles-ci. L'Église a pu promulguer des dogmes, qui ont évolué comme elle, mais non pas des vérités historiques, qui relèvent de la critique seule. Donc, tout l'édifice est sans fondement ontologique : c'est pourtant un édifice, l'un des plus magnifiques qui soient au monde, et cela suffit à qui veut s'y abriter. Ainsi élargi, il peut recevoir non seulement des protestants et des juifs, mais tous les hommes de bonne volonté. L'évolution du temple chrétien en fait une maison de refuge pour toute l'humanité. Telles sont, du moins, les conséquences que l'on peut tirer de la thèse du modernisme; il est évident que l'Église romaine ne saurait les accepter et non moins certain que son orthodoxie étroite est condamnée à sombrer tôt ou tard dans le discrédit.

94. L'Église n'a pas seulement à compter avec le modernisme érudit, mais avec des tendances philosophiques parallèles. Grégoire XVI, en 1834, condamna la thèse dite *fidéiste* d'un abbé strasbourgeois, Bautain, suivant laquelle la raison est impuissante à établir des vérités dont il faut demander le bienfait à la foi traditionnelle. Cette doctrine était renou-

velée de Pascal ; on la trouve aussi chez Bonald et Lamennais. Rome maintient qu'il ne peut y avoir désaccord entre la foi et la raison, que l'emploi de la raison, don de Dieu, *précède* l'acte de foi. Malgré la condamnation réitérée par le concile du Vatican (1870), le fidéisme a fait de nombreuses recrues dans le monde catholique, surtout en France, où Brunetière, Blondel, Laberthonnière, Le Roy s'en sont montrés plus ou moins imbus. Dans son principe et dans ses conséquences, il touche au modernisme, au pragmatisme et au symbolisme des Alexandrins du IIIe siècle. On a même pu dire que le modernisme de Loisy était la forme historique du fidéisme, comme le catholicisme de Brunetière en était la forme sociale. Le fidéisme avait sa raison d'être lorsque la critique historique n'était pas née ; aujourd'hui qu'elle est devenue une science positive, tout système qui en fait abstraction s'expose au soupçon d'en faire fi.

*
* *

95. Jusqu'au début du XVIIIe siècle, les missionnaires de l'Évangile ont surtout été des catholiques; depuis cette époque, les sectes protestantes, en particulier celles de l'Angleterre et des États-Unis, ont exercé une activité plus grande encore. C'est par dizaines de millions qu'il faut compter aujourd'hui les sommes que catholiques et protestants dépensent, dans les pays non chrétiens, pour construire et entretenir des églises, des noviciats, des écoles, des hôpi-

taux, pour répandre des Bibles et des catéchismes en toutes langues. Cet argent n'est pas toujours bien dépensé. On ne louera jamais trop le courage et l'abnégation de certains missionnaires, d'un Huc, d'un Livingstone, qui ont servi à la fois la cause de la civilisation et celle de la science; des milliers de héros obscurs sont tombés ainsi au champ d'honneur, victimes de maladies et souvent de cruels supplices. Mais trop souvent aussi le zèle indiscret des missionnaires, leur immixtion dans les affaires intérieures des États, leurs rivalités nationales et confessionnelles ont jeté la déconsidération sur leurs travaux. En Chine, notamment, ils sont responsables de la haine qu'éveillent les étrangers, par la protection qu'ils accordent aux convertis, les pires éléments de la population.

96. Le centre des missions catholiques est la congrégation romaine de la Propagande (*De propagandâ fide*); l'œuvre la plus importante est la Société de Saint-Xavier à Lyon, qui dispose d'un budget annuel de 7 millions. Une société française, dite de la *Sainte-Enfance* (1843), a dépensé près de 80 millions en un demi-siècle, pour assurer le baptême des enfants païens en danger de mort; c'est la Chine surtout qui a bénéficié de cette prodigalité vraiment puérile. Les missions protestantes, anglaises et américaines, dépensent chaque année près de 60 millions de francs; l'Allemagne protestante contribue pour 6 millions à la même œuvre, la France et la Suisse ensemble pour un million. L'Église russe a des missionnaires en Sibérie; le buddhisme en envoie dans tout l'Extrême-Orient et l'islamisme surtout chez les nègres païens

d'Afrique, où ses progrès ont été très rapides depuis cinquante ans.

97. Pour convertir les « païens de l'intérieur », c'est-à-dire les malfaiteurs, les ignorants et les incrédules, les Églises ont aussi organisé des missions, à l'exemple de Jésus en Israël. Ce fut une des idées favorites de saint Vincent de Paul. Au XIXe siècle, le glaive temporel étant émoussé, ces missions sont devenues civilisatrices et charitables, surtout dans les pays protestants où font défaut les ordres religieux qui s'acquittent ailleurs de la même tâche. L'Allemagne vénère le nom du pasteur de Bodelschwingh (1831-1910), qui a créé un grand nombre d'œuvres pour les malades, de colonies de travail, de refuges, d'habitations ouvrières. Mais rien n'égale, à cet égard, l'activité de l'*Armée du Salut*, fondée à Londres par le Rév. William Booth en 1872 (le titre ne date que de 1878). Cette œuvre, dont l'organisation est toute militaire et qui ne craint pas la réclame, même tapageuse, a rendu d'immenses services tant en Angleterre qu'au dehors. « Le général » et « la maréchale » Booth ont été des figures populaires dans le monde entier. Pour se procurer les ressources nécessaires à son action charitable si étendue, l'Armée du Salut est devenue fabricante, commerçante, agricole; elle s'occupe de banque et d'assurances, étend partout son influence et ses relations. Issue du méthodisme, elle a répudié les querelles théologiques pour concentrer ses efforts sur la moralisation des basses classes; l'esprit qui l'inspire aujourd'hui est surtout philanthropique. Quelques

critiques lui ont reproché des tendances socialistes, d'autres son abus de la publicité et des boniments de foire; mais le bien qu'elle a fait et fait encore dans les bouges de Londres et de New-York suffit à lui assurer la reconnaissance et le respect.

*
* *

98. Est-ce au progrès des mœurs, est-ce à l'influence du christianisme qu'il faut attribuer l'abolition de l'esclavage, cette plaie de l'antiquité dont avait hérité le XIXe siècle? Sans doute les deux influences se sont exercées parallèlement; mais il ne faut pas oublier, pour être juste, que le Deutéronome (15, 14; 23, 16) témoigne déjà d'une touchante sollicitude pour les esclaves, que les Esséniens et les Thérapeutes juifs, seuls dans le monde antique, n'en avaient pas et que l'Église primitive considéra les esclaves comme des frères— *spiritu fratres, religione conservi*, comme dit Lactance à l'imitation de Sénèque. (1) Elle facilita les affranchissements et les compta au nombre des œuvres pieuses. Si elle ne chercha même pas à faire disparaître l'esclavage, si elle eut elle-même des esclaves au moyen âge, elle fit de grands efforts pour racheter les esclaves chrétiens des musulmans et, lorsque la conquête de l'Amérique y eut introduit l'esclavage des nègres, s'attacha à améliorer leur condition. « Le principe chrétien, écrit avec raison Viollet, atteint lentement l'esclavage au cœur. »

(1) Lactance, *Inst.*, V, 15, 3 (écrit vers 300.)

99. Au XIIe siècle, l'esclavage tendit à disparaître dans le nord-ouest de l'Europe; mais le servage y subsista jusqu'au XVIIIe siècle. Au midi et à l'est, par suite du contact avec l'Islam, l'esclavage se maintint beaucoup plus longtemps; les Croisés eurent même comme esclaves des chrétiens grecs. La renaissance du droit romain, le respect d'Aristote—qui considérait l'esclavage comme de droit naturel—furent des obstacles à la réforme que les moines d'Orient avaient préparée dès le Ve siècle. On vit des esclaves sarrasins à la cour de Rome au XVe siècle et Paul III, en 1548, confirma encore aux laïcs et aux clercs le droit d'en posséder. L'importation d'esclaves nègres au Portugal commença en 1442; en 1454, ce commerce fut sanctionné par Nicolas V. Dans le Nouveau Monde, Espagnols et Portugais réduisirent les indigènes à un état pire que l'esclavage; comme ils mouraient en foule par suite du travail forcé dans les mines, le dominicain Bartolomé de Las Casas, pour les sauver, conseilla d'importer des nègres. On suivit son conseil et, à la fin de sa vie, il s'en repentit, comprenant, mais trop tard, que les nègres étaient des hommes comme les Indiens. La traite des nègres devint un métier très fructueux, entraînant, tant en Afrique qu'en Amérique, d'horribles brutalités. Dès 1790, il y avait 200 000 nègres en Virginie. La rivalité économique entre le nord et le sud des États-Unis actuels fut pour quelque chose dans la campagne abolitionniste, qui débuta dans le nord; mais les *quakers* de Pensylvanie, qui condamnèrent le commerce des nègres dès 1696 obéissaient à des motifs religieux.

En 1776 encore, la Chambre des Communes repoussa une motion de David Hartley « que le commerce des esclaves était contraire aux lois de Dieu et aux droits de l'homme ». Sans se décourager, les *quakers* anglais formèrent en 1783 une association anti-esclavagiste; d'autres prirent naissance en Amérique. Il était réservé à Wilberforce (1759-1833), membre de la Chambre des Communes, de faire abolir la traite par l'Angleterre (1807), à l'exemple du Danemark, qui avait pris les devants en 1792. En France, la Convention proclama l'affranchissement des esclaves (1794), mesure qui fut rapportée sous le Consulat (1802). L'esclavage n'a disparu des colonies anglaises qu'en 1833, des colonies françaises qu'en 1848. Il a fallu une longue guerre (1860-1865) pour qu'il fût supprimé aux États-Unis. La sagesse de Dom Pedro, depuis 1871, en a délivré progressivement le Brésil; enfin, un prélat français, Lavigerie, s'est employé avec beaucoup d'ardeur à combattre, en Afrique, la traite qui a encore pour objet de pourvoir les musulmans d'esclaves nègres. Le congrès anti-esclavagiste de Bruxelles (1889) a pris des mesures, d'ailleurs peu efficaces, à cet égard. On regrette d'ajouter que certaines formes d'esclavage, notamment le travail forcé des noirs, sont encore pratiquées dans les colonies européennes d'Afrique et que les *coolies* chinois sont souvent traités comme des esclaves là où ils sont employés dans les mines ou à des travaux publics. Dans cette longue lutte contre une coutume exécrable, la part du clergé catholique a été bien plus faible que celle du clergé protestant.

*
* *

100. La société du XVIIIe siècle n'avait pas reconnu, du moins en général, que les religions et même les superstitions sont des forces conservatrices. La Révolution française lui ouvrit les yeux. La société ne devint pas religieuse, mais fit semblant de l'être; elle voulut que les femmes, les enfants, les pauvres fussent disciplinés et assouplis par la foi. C'est cette hypocrisie que Léon Tolstoï dénonçait encore, au jour de son jubilé (juillet 1908) : « l'infâme mensonge d'une religion à laquelle nous ne croyons pas nous-mêmes, mais que nous imposons à toute force aux autres ». Ce mensonge a rempli le XIXe siècle et lui survit. L'Université, de sa nature libérale, fut longtemps obligée d'y rendre hommage, notamment dans l'enseignement de la philosophie dite spiritualiste, christianisme sans dogmes, mais non pas sans préjugés théologiques. Sainte-Beuve remarquait plaisamment que Victor Cousin, alors que les évêques parlaient des *Saintes Écritures*, parlait, lui, des *très Saintes Écritures*. C'est surtout le « monde », la « société », qui, servie par la maladie bourgeoise du *snobisme*, a contraint ses membres ou ses recrues soit à l'adhésion au mensonge conventionnel, soit au silence. Pendant tout le règne de Victoria, l'Angleterre donna l'exemple de cette insincérité; la libre pensée y fut considérée comme *disreputable*. Mais nulle part la puissance tyrannique des classes dites supérieures, coalisées pour l'étouffement de la vérité au profit d'une faction cléricale, ne s'est manifestée plus douloureusement qu'en France, à l'époque de l'affaire Dreyfus, lorsque la

revision d'un procès où le bon droit avait pour lui l'évidence, combattue par les jésuites et presque tout le clergé à leurs ordres, eut divisé la France en deux camps. Nul ne put appartenir à la « société » et y conserver sa place s'il ne fermait volontairement les yeux, s'il ne prenait le parti de Basile contre la justice. Même dans le monde lettré, on déplora de lamentables faiblesses, qu'aucune conviction religieuse n'excusait. L'Esaü de la Bible avait vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles; le Trissotin de la fin du siècle abdiquait son droit de juger pour des truffes.

101. Avec toutes ces nuances de l'hypocrisie, tous les liens honorables de la tradition et de l'habitude, il est impossible d'apprécier, fût-ce au prix de longues recherches, le degré de crédit que les religions conservent sur les âmes. Comment distinguer de ceux qui pratiquent sans croire ceux qui croient encore même sans pratiquer? Comment dénombrer ceux qui ont renoncé tant à la foi qu'aux pratiques? Mais un fait général, déjà sensible vers le milieu du XIXe siècle, devient sans cesse plus évident de nos jours. A l'époque de Voltaire, la libre pensée n'éclaire que les sommets; elle ne descend pas dans les profondeurs. Au XIXe siècle, les gens de loisir se disent croyants sans l'être; les travailleurs, du moins dans les villes, cessent de l'être et osent le dire. Le monde ouvrier échappe presque partout à l'autorité des Églises; les paysans eux-mêmes s'en émancipent. Ainsi se vérifie l'apostrophe de Musset à Voltaire :

> Ton siècle était, dit-on, trop jeune pour te lire :
> Le nôtre doit te plaire, et tes hommes sont nés...

Mais comme la libre pensée, sans un savoir solide qui l'étaye, n'est qu'un dogmatisme à rebours, laissant le champ ouvert à d'autres entreprises sur la raison, un des devoirs les plus pressants du XXe siècle est de fortifier la raison par l'étude, en vue de l'exercice calme et réfléchi de la pensée libre.

102. L'enseignement religieux, qui subsiste presque partout en Europe, a été supprimé dans les écoles françaises, ces « écoles sans Dieu », comme les appellent leurs détracteurs. Mais, d'autre part, au nom de la *neutralité scolaire*, on a fait un devoir strict aux maîtres de ne jamais parler religion à leurs élèves. Ce silence se conçoit à l'école primaire, où l'esprit des enfants est trop peu cultivé pour recevoir une culture scientifique. Mais les adolescents, les élèves des collèges et des lycées, ne savent rien du Pentateuque, des Prophètes, des Évangiles, de l'origine et de l'évolution des dogmes, sinon les erreurs historiques apprises au catéchisme ou les inepties à peine préférables que débitent les libres penseurs d'estaminet. En pays protestants, on connaît un peu mieux les textes bibliques, mais on les lit d'ordinaire sans les comprendre et la critique en est réservée aux seuls savants. Ainsi entendue, la neutralité scolaire est à la fois un manquement aux devoirs de l'État qui enseigne et une abdication au profit de ceux qui propagent l'erreur. Non seulement en France, mais dans le monde entier, le salut de l'humanité pensante doit être cherché dans l'enseignement, et s'il est un devoir que l'enseignement secondaire et post-scolaire ait à remplir, c'est d'apprendre aux adolescents, aux futurs pères de famille, en quoi con-

sistent les religions, quand et comme quoi elles ont répondu à un besoin universel, quels services indéniables elles ont rendus, mais aussi ce que les générations passées ont souffert de l'ignorance et du fanatisme, sur quelles fraudes littéraires s'est établie, au moyen âge, la domination de l'Église, enfin quelles perspectives consolantes ouvrent à l'esprit humain le règne de la raison et l'affranchissement de la pensée.

J'ai voulu contribuer par ce petit livre à l'enseignement d'une science si nécessaire. Ceux qui l'auront lu ne seront pas désarmés devant la vieille et lourde artillerie de l'apologétique et quand, d'autre part, M. Homais prétendra les éclairer au nom de Voltaire, ils sauront répondre que la science du XIXe siècle leur a révélé, sur l'essence des religions et leur histoire, des vérités que Voltaire ignorait encore.

BIBLIOGRAPHIE

Mêmes indications générales que pour le chapitre X.

1.—A. Lorand, *L'État et les Églises* (textes constitutionnels réglant leurs rapports dans les différents pays), Brux., 1904.

2.—Voir S. R., *Cultes*, t. II, p. xv sq.

3-4.—En général, voir Lanson, *Hist. de la litt. française*, 1894. —Sur Voltaire : Lanson, *Voltaire*, 1906; Nourrisson, *Voltaire et le voltairianisme*, 1896.

7.—Peyrat, *La Révolution*, 1866.

8.—R. Allier, *Voltaire et Calas*, 1898.

10.—A. Theiner, *Geschichte des Pontifikats Klemens XIV*, 2 vol., 1852.

12.—E. Chénon, *Hist. des rapports de l'Église et de l'État*, 2e éd., 1913; Pisani, *La Constitution civile du clergé* (in *Revue du Clergé*, 1er juin 1908); *L'Église de Paris et la Révol.*, 1908; P. de la Gorce, *Hist. religieuse de la Révolution*, 1909; Champion, *Séparation de l'Église et de l'État en 1791*, 1903; Aulard, *La Révolution et les congrégations*, 1903.

13.—Aulard, *Le culte de la Raison et de l'Être Suprême*, 1892.

14.—A. Mathiez, *La théophilanthropie*, 1904.

16.—Art. *Schottland*, dans Hauck.

17.—J.-C. Carlisle, *Story of the English Baptists*, 1906; art. *Bunyan* et *Menno*, dans Hauck; *Rev. du Clergé*, mai 1910.

18-20.—A. Workman, *Methodism*, 1912; art. *Methodismus* et *Wesley*, dans Hauck; H. Bargy, *La religion aux États-Unis*, 1902.

21-22.—E.-E. Miller, *History of Irvingism*, 2 vol., 1878; art. *Darby* et *Irving*, dans Hauck.

23.—A. Mayor, *M. Eddy et la Science chrétienne*, 1912 (Neuchatel); M. Geiger, dans *Süd-deutsche Monatshefte*, juin 1909.

24.—Art. *Anglo-Israelites*, dans l'*Encycl. of Religion* de Hastings.

26.—Art. *Testakte*, dans Hauck; Amherst, *History of catholic Emancipation*, 2 vol., 1886; *Rev. du Clergé*, 1er fév. 1914.

27-34.—Art. *Ritualismus*, *Traktarianismus*, *Newman*, *Pusey*, dans Hauck; P. Thureau-Dangin, *La Renaissance cathol. en Angleterre au XIXe siècle* (1865-1892), 1906; Ch. Sarolea, *Cardinal Newman*, 1906.—G. Planque, *Chez les Anglicans* (in *Revue du Clergé*, mars 1908, p. 542); F. de Pressensé, *Le cardinal Manning*, 1897; A. Galton, *The message and position of the Church of England*, 1899.

34. — E. Renan, *Études d'hist. relig.*, p. 357.

35.—Art. *Nordamerika*, dans Hauck.

36-37.—E. Meyer, *Die Mormonen*, 1912; Burton, *Tour du Monde*, 1862, t. II, p. 353 (avec fac-similé des tablettes.)

38.—K. Ritter, *Kaiser Joseph II*, 1867; H. Franz, *Reformen Joseph II*, 1909.

39.—Art. *Œsterreich*, dans Hauck.

40-41.—K. Grass, *Die russischen Sekten*, t. I, 1907; t. II, 1909; Pisani, *A travers l'Orient*, 1897.

42.—Art. *Krüdener*, dans Hauck.

43.—Peyrat, *Le Directoire* (in *Hist. et relig.*, p. 153).

44-45.—Matthieu, *Le Concordat*, 1909 (cf. Rambaud, *Journ. des Sav.*, 1904, p. 96); Welschinger, *Le pape et l'empereur*, 1905; D'Haussonville, *l'Église romaine et l'Empire*, 3e éd., 5 vol., 1870; Debidour, *Hist. des rapports de l'Église et de l'État* (1789-1870), 1898; Baunard, *Un siècle de l'Église de France* (1800-1900), 1901; Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon, la religion*, 1907.

46.—Brosch, *Geschichte des Kirchenstaats*, t. II, 1881; Ranke, *Die röm. Päpste*, t. III, 1874; Stillman, *The union of Italy*, 1898.

47-48.—Biographies de Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI et Pie IX, dans Hauck.—Art. *Mortara case*, dans la *Jewish Encycl.* et Veuillot, *Mélanges*, 2e sér., t. V. —Sur le Syllabus : Ollivier, *L'Empire libéral*, t. VII, 1902: Ch. Beck, *Le Syllabus, texte et commentaire* (Brux.), 1905; P. Viollet, *L'infaillibilité et le Syllabus*, 1904.—Hauck, art. *Empfängniss* (Immaculée Conception) et *Vatikanisches Konzil*.—Prince Jérôme Napoléon, *Les alliances de l'Empire* (in *Revue des Deux Mondes* 1er avril 1878).

49.—J. de Maistre (Ste-Beuve, *Portr. litt.*, t. II, p. 379, et *Lundis*,

t. IV, p. 150).—Bonald (*Lundis*, t. IV, p. 328).—Veuillot (*Nouveaux Lundis*, t. I, p. 42).—Sur l'*Action française* et l'athéisme catholique d'une partie de ses adeptes : D. Parodi, *Pages Libres*. 30 mai et 6 juin 1908.—Les vers cités de V. Hugo sont dans les *Châtiments*.

50.—Ch. Boulard, *Lamennais*, 1905.—Lacordaire (Ste-Beuve, *Lundis*, t. I, p. 208, et *Nouv. Lundis*, t. IV, p. 392).—Montalembert (*Lundis*, t. I, p. 74; Peyrat, *Hist. et relig.*, 1858, p. 86). On trouvera d'amples bibliographies aux articles de Hauck.

51.—Marc Sangnier, *Cléricalisme et démocratie* (au *Sillon*), 1907. —Condamnation du *Sillon* par des évêques: *Rev. du clergé*, mars 1909, p. 614.—Sur le *Sillon* : *Pages Libres*, 24 avril 1909.

52-53.—E. Daudet, *La Terreur blanche*, 1887; G. de Grandmaison, *La Congrégation* (1801-1830), 1889: A. Bardoux, *Le comte de Montlosier et le gallicanisme*, 1891.

54.—Thureau-Dangin, *L'Église et l'État sous la monarchie de Juillet*, 1880; Colani, *Le parti catholique sous la monarchie de Juillet* (in *Études de critique*, p. 137; H. Michel, *La loi Falloux*, 1905.

55.—Voir les histoires du Second Empire par Taxile Delord et P. de la Gorce.—E. Bourgeois et E. Clermont, *Rome et Napoléon III*, 1907.

56.—A. Debidour, *L'Église catholique et l'État sous la troisième République*, 2 vol., 1906-9.—P. Cloché, *Le seize mai* (in *Pages Libres*, 10 oct. 1908.)

57-59.—J. Reinach, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, 7 vol., 1901-1911 ; T.R., art. *Dreyfus* dans la *Jewish Encycl.*—L. Chaine, *Les cathol. français et leurs difficultés actuelles*, 1903 (aveux d'un catholique lyonnais sur le rôle de l'Église pendant la crise); Anat. France, *Le parti noir* (Brux.), 1905 ; Fred. Conybeare, *Roman catholicism*, 1901 ; P. Sabatier, *Séparation des Églises et de l'État*, 1905; Russacq, *Après la Séparation* (in *Pages Libres*, 28 sept. 1907); Eth. Taunton, *The Holy See and France* (in *Nineteenth Century*, mars 1906, p. 495); Briand, *La Separation*, 1909.—C. Coignet, *Le protestantisme français au XIXe siècle*, 1908; T. Bricout, *Les Églises réformées de France* (in *Rev. du clergé*, janv.-févr. 1908, p. 156, 268).

60.—Wœste, *Histoire du Kulturkampf en Suisse*, 1887.

61-66.—Art. *Jesuitenorden*, dans Hauck.

67-70.—Art. *Altcatholicismus*, *Dœllinger* et *Ultramontanismus*, dans Hauck; J. F. Schulte, *Dœllinger*, 3 vol., 1901.—Sur le *Kulturkampf* : G. Goyau, *L'Allem. relig.*, *le Catholicisme*, 1898-1912; Herscher, *Rev. du Clergé*, 1er juillet 1913.—A. Houtin, *La question biblique au XXe siècle*, 1906; *La crise du clergé*, 1907.

70-76.—P. Parfait, *L'arsenal de la dévotion*, 9e éd., 1879; *Le dossier des pèlerinages*, 4e éd., 1879; *La foire aux reliques*, 1879; Colani, *Essais*, p. 123; G. Téry, *Les cordicoles*, 1902; art. *Herz Jesu*, dans Hauck.

77-79.—Lea, *Inquis. of Spain*, t. IV, p. 2 sq.; R. P. Rolfi, *La magie moderne*, 1902; D. P. Abbott, *Behind the scenes with the*

mediums, 1908; E. Podmore, *The naturalisation of the supernatural*, 1908; Thulié, *Phénomènes mystiques* (in *Rev. mensuelle d'anthrop.*, oct. 1908); L. Wintrebert, *L'occultisme* (in *Revue du Clergé*, 1er août 1908, p. 327); cf. l'art. *Magik*, dans Hauck.—Sur le néo-buddhisme : Barth, *Rev. Hist. Relig.*, 1902, t. XLV, p. 346. — E. Caro, *Saint Martin*, 1862. — E. Bersot, *Mesmer*, 1853. — G. Ballet, *Swedenborg*, 1902.— E. Seillière, *Rev. crit.*, 1915, II, p. 321.

80.—Rob. Freke Gould, *Concise history of freemasonry*, 1887. —Vauthier, *Rev. Univ. de Brux.*, nov. 1908, p. 134.—Art. *Freimaurer*, dans Hauck.

82.—Lea, *Léo Taxil*, *Diana Vaughan et l'Église romaine*, 1901.

85.—G. Weil, *L'École Saint-Simonienne*, 1896; Lévy-Bruhl, *Philos. d'Auguste Comte*, 1899; G. Dumas, *Psychologie de deux Messies positivistes* (Saint-Simon et Comte), 1905; cf. sur le mysticisme de Comte, S. R., *Cultes*, t. I, p. 456; calendrier positiviste : Morley, *Critical Miscellanies*, t. IV, 1908.—H. Bourgin, *Fourier*, 1907; Sageret, *Paradis laïques*, 1908.—Sur les idées antimilitaristes des premiers chrétiens : Harnack, *Militia Christi*, 1905.

87.—Schleiermacher, *Reden über Religion*, 1800.—A. Otto, *Fr. Schleiermacher*, 1899; art. *Schleiermacher*, dans Hauck; A. Neander, *General history of the christian religion and church*, éd. angl., 1853 (coll. Bohn); art. *Neander*, dans Hauck; Hegel, *Vorlesungen uber die Philosophie der Religion*, 1832.—Voir aussi l'art. *Tübinger Schule* (école de Tubingue), dans Hauck.

88.—Edm. Scherer, *Alex. Vinet*, 1853.

89.—Houtin, *L'américanisme*, 1903; S. R., *Cultes*, t. III, p. 510; —Marcel Hébert, *Le pragmatisme*, 1908.—L. Stein, *Philosophische Strömungen*, 1908, p. 37 et s. (le pragmatisme).

90.—Guignebert, *Modernisme et tradition catholique*, 1907; A. Houtin, *La crise du clergé*, 1907; *La question biblique au XXe siècle*, 1906; *La q. bibl. au XIXe siècle*, 1902; *L'apostolicité des Églises de France*, 3e éd., 1903; *Hist. du modernisme*, 1913. —Évolution en théologie : S. R., *Cultes*, t. I, p. 410; Bricout, *Le développement du dogme* (in *Revue du Clergé*, 15 avril 1908, p. 150). —Ouvrages de l'abbé Loisy : *L'Évangile et l'Église*, 1902 (en réponse à Harnack, *Das Wesen des Christentums*, 1900); *Autour d'un petit livre*, 1903; *Quelques lettres* et *Simples réflexions*, 1908; *Choses passées*, 1913.

Sur Strauss, Reuss et M. Nicolas, voir les art. de *l'Encycl.* de Hauck et Th. Ziegler, *Strauss*, 2 vol., 1908.—Sur Nicolas, voir aussi E. Stapfer, dans *Études de théologie*, 1901, p. 153.—Sur Renan: Séailles, *Ernest Renan*, 2e éd., 1895, et *Rev. arch.*, 1892, II, p. 351. —Sur le décret *Lamentabili*, voir *Pages Libres*, 10 août 1907.

91.—Modernisme en Angleterre et en Allemagne : *Rev. du Clergé*, mars 1909, p. 541, 698.—Tyrell est mort en juillet 1909 (M. Petre, *Life of G. Tyrell*, 1912).

94.—M. Hébert, *L'évolution de la foi catholique*, 1905, p. 132 et s.

95-96.—Art. *Mission*, dans Hauck ; J.-B. Piolet, *Les missions catholiques*, 6 vol., 1902 ; Louvety, *Les miss. cathol. au XIXe siècle*, 1898 ; R. Allier, *Les troubles en Chine et les Missions*, 1901 : J. Feillet, *Maristes et Canaques* (Brux.), 1906.

97.—M. Goyau, *L'Allemagne religieuse, le protestantisme*, 1898 ; *Le catholicisme*, 4 vol., 1905-1912.—Art. *Heilsarmee* (armée du Salut), dans Hauck.

98.—Lea, *The church and slavery* (in *Studies in Church history*, p. 524).—Zadoc Kahn, *L'Esclavage selon la Bible et le Talmud*, 1867.—Art. *Slavery*, dans *Encycl. Brit.* ; art. *Sklaverei und Christentum*, dans Hauck.

99-100.—Voir les *Études* de Colani, pleines de réflexions judicieuses sur ces questions (notamment les essais sur la Bible et sur le parti catholique à l'époque de Louis-Philippe).

101.—Voir mon art. sur le réveil religieux en France. *Rev. sud-américaine*, mai 1914.

102.—Voir, sur la neutralité scolaire, G. Lanson, *Revue Bleue*, vril-mai 1905, et un article d'Aulard (*Le Matin*, 14 sept. 1908).

INDEX ALPHABÉTIQUE

N. B. — Les chiffres **gras**, *dans une série de chiffres, renvoient au passage principal.*

Abd ul Hamid, 246, 308.
Abd ul Wahhâb, 245.
Abeilles, 136, 268.
Abélard, 418, 429, 434, **435**.
Abeona, 142.
Ablutions, 239.
Abnoba, 167.
Abolition de l'esclavage, 586. Voir *Esclavage*.
Abraham, 277.
Abstractions de la mythol. romaine, 143.
Abyssinie, 235, 364.
Acceptans (évêques), 503.
Accomplissement des prophéties, 340.
Accusations fausses, 153, 371, 374, 430.
Achantis, 227.
Açoka, 71, 81, 85.
Acrocorinthe, 131.
Acte d'uniformité, 468.
Actes des apôtres, 344; apocryphes, 345, 356.
Actes des martyrs, 357.
Actéon, 123.
Action française (*L'*), 546.
Adam, 5, **257**, 263, 285, 348, 385.
Adam de Brême, 198.
Adon, 58.
Adonaï, 261.
Adonibal, 60.
Adonis, 51, 60, 61, 120.
Adoption de Jésus, 418.
Adrien. Voir *Hadrien*.
Aegir, 195.
Aelia Capitolina, 297.
Aeshma, démon, 96.
Aetoi, 125.
Affranchis à Rome, 156.
Affranchissements d'esclaves, 586.
Africains, 225.
Afrique (Missions islamiques), 585.
Agapes, 368.
Aggée, 288.
Aglibol, 63.
Agneau, 272, 352, pascal, 337.
Agni, 76.
Agobard, 304.
Agrariens, 134.
Ahi, 76.
Ahriman, 95, 96, 101, 294.
Ahura Mazda, 93, 95, 96, 99.
Aigle, 22, 49, 53, 59, 119, **125**, 145.
Akbar, 90.
Akhan, 266.
Alacoque (Marie), 562, 563.
Alaric, 297.
Albe la Longue, 141, 149.
Albe (duc d'), 478.
Albert le Grand, 435.
Albi, 430.
Albigeois, 430, 433, 442.
Alchimie, 36.
Alcis, 193.
Alcuin, 418, 428.
Alembert (d'), 516, 517.
Alésia, 173.
Alexandre le Grand, 70, 92, 133.
Alexandre Jannée, 296.
Alexandre Sévère, 155, 375.
Alexandre II, empereur, 306.
Alexandre III, empereur, 306.
Alexandre IV, pape, 407.
Alexandre VI, pape, 410, 439.
Alexandrie, 41, 42, 298, 300, 350, 377, 381, 446.
Alexis Comnène, 107.
Algérie, 309.
Ali, 243.
Alilat, 236.
Allâh, 236.
Al-Lât, 236.
Allatu, 52, 55.
Allégorie, 298, 367.
Alliance israélite universelle, 311.

Allobroges, 172.
Almon, 192.
Alphabet slave, 396.
Aman, 272.
Amboise (Conjuration d'), 485.
Ambroise (saint), 168, 382, 383, **388**.
Ame, 43 (Voir *Animisme*, *Vie future*); âmes errantes, 195.
Amendes, 94, 97.
Aménophis IV, 41.
Américanisme, 577.
Amérique, 230, 508.
Ameshas Spentas, 95.
Amette (Mgr), 566.
Amis (Société des), 482.
Amis de Dieu, 433.
Ammien Marcellin, 179.
Ammon, 41.
Amorgos, 112.
Amos, 285, 319.
Amour divin, 245.
Amraphel, 277.
Amritsar, 90.
Amulettes, 562.
Anabaptistes, 461, 463, 467, 525.
Anahîtâ, 97, 98.
Anaïtis, 97.
Anastasis, 565.
Anatomie, 54.
Anaxagore, 133.
Anciles, 151.
Anderson (James), 570.
André (saint), 366.
André, général, 572.
Ane (fête de l'), 427.
Anesse de Balaam, 25, 269, 282.
Anges, 240, 294, 298, 301, 367; ange gardien, 43, 94.
Angleterre, 396. Voir *Réforme*, *Ritualisme*.
Anglicane (église), 468, 477, 529, 531.
Anglo-Saxons, 197, 395.
Angra Mainyu, 95.
Aniconiques (Dieux), 114.
Animaux d'augure, 145, 170, 197, 212, 282; domestiques, 75, 228; sacrés, **20**, 59, 169, 195.
Animisme, **8**, 34, 41, 42, 50, 71, 94, 117, 142.
Annates, 402.
Anne (Annas), 336.
Anne (sainte), 344.
Anne Boleyn, 467.
Anne du Bourg, 471.
Anneau brisé, 146.
Année sabbatique, 281.
Anselme (saint), 434.
Anthropomorphisme, 116.
Anthropophagie, 7, 46, 122.
Antichrist, 357, 358.
Antimilitarisme, 574.
Antioche de Pisidie, 364; de Syrie, 364.
Antiochus IV, 296.
Antisémitisme, 309, 553.
Antoine, triumvir, 296.
Antoine de Padoue, 562.
Antonelli, cardinal, 543, 544.
Antre prophétique, 137.
Anu, 52.
Anubis, 42.
Aphrodite, 59, 60, 114, 119, 133, 148.
Apis, 45.
Apocalypse de l'Edda, 207; d'Esdras, 300; d'Hénoch, 301; de saint Jean, 152, 351, **352**, 358, 366; de saint Mathieu, 358; de saint Pierre, 316, 353.
Apocryphes chrétiens, 343. Voir *Actes* et *Evangiles*.
Apocryphes juifs, 251.
Apolline (sainte), 131.
Apollon, 100, 117, 120, 125, 136, 153, 167, 169, 173, 174, 175, 198; archaïque, 80; médecin, 175; Sauroctone, 120.
Apollonius de Tyane, 155, 156.
Apollos, 365, 367.
Apologétique de Tertullien, 372.
Apologies chrétiennes, 357, 372.
Apôtres, 363; des gentils, 365.
Apparitions de Jésus en Galilée, 332.
Arabes, 92, 395.
Arabie, 235, 246, 279, 366.
Arbois (H. d'), 181.
Arbre de la science, 263; de la vie, 263.
Arbres sacrés, 189, 195 210, 214, 222.
Arbues (Pedro), 420.
Arc-en-ciel, 205.
Arcadie, 141.
Arcadiens, 121, 197, 388.
Archanges, 95, 298.
Arche d'alliance, 5, 264, 279; de Noé, 51.
Arcona, 211.
Ardennes, 169.
Arduinna, 167.
Arès, 120, 148.
Argentine (République), 311.
Arianisme, 381, 382, 388.
Arimanius, 101.
Arion, 121.
Arius, 164, 381.
Aristarque de Samos, 56.
Aristobule, 296.

Aristophane, 134.
Aristote, 434, 458, 587.
Armada, 479.
Armée du Salut, 539, 585.
Arméniens, 308, 447.
Arminiens, 499.
Arminius, 479.
Arnaud de Brescia, 429.
Arnaud (Henri), 432.
Arnauld (Angélique), 500.
Arnauld (Antoine), 499-502.
Aron, 269, 274, 278, 279, 281, 282.
Arrabiati, 439.
Arsacides, 92.
Art du jaïnisme, 80.
Artaxerxès Mnémon, 98.
Artémis, 59, 114, 119, 124, 136, 147, 148, 186; éphésienne, 365; ourse, 123.
Articles de 1682, 497.
Articles organiques de 1802, 541.
Artio, 24, 169.
Artogenos, 168.
Aruntas, 228.
Aruspices, 150, 154.
Aruspicine, 140.
Arvales, 144, 151.
Arvernes, 172.
Aryas, aryens, 67, 68.
Ascalon, 64.
Ascétisme, 73, 80, 83, 85, 298, 369, 387, 429, 433, 484; libérateur, 72.
Ases, 204, 205.
Asgard, 204, 205.
Ashera, 58.
Ashtar, 64.
Ashtoret, 58.
Ashur, 49.
Asie Centrale, 396.
Asklépios, 59, 137, 153. Voir *Esculape*.
Asmodée, 96.
Asmonéens, 296.
Assemblée du clergé de 1651, 490; de 1682, 497.
Assemblée nationale de 1789, 521; de 1871, 563.
Assermentés (prêtres), 522.
Associations cultuelles, 554, 561.
Assomption, 418.
Assomptionistes, 309, 552, 558.
Assyrie, 49.
Astarté, 58, 59, 60, 114.
Astrologie, 36, 55, 56, 155, 157.
Astronomie, 55.
Astruc, 256.
Asuras, 69, 92.
Asvins, 77.
Atergatis, 63, 64.
Athanaric, 198.
Athanase (saint), 381, 382.
Atharvans, 75.
Atharvavéda, 75.
Athéisme, 370, 498.
Athéna, 113, 119.
Athènes, 139, 449.
Athravans, 94.
Attila, 208.
Attis, 154, 176.
Augsbourg, 462; diète d' — 463.
Augures, 147, 150.
Auguste, 155, 156.
Augustin, moine, 395.
Augustin (saint), 102, 105, 106, 142, 316, 327, **378**, 383, 385, 387, 458, 473, 499, 500.
Augustiniens, 457.
Augustinisme, 429.
Augustus, 176.
Aulne, 204.
Aumône obligatoire, 240.
Aurélien, 57.
Aurore, 77.
Australie, 228.
Australiens, 31, 117.
Autels à cornes, 115.
Autos de fé, 507.
Autriche, 537, 538, 556, 574.
Autun, 180.
Avant-Garde (*L'*), journal, 575.
Avatar, 88.
Ave Maria, 423.
Avesta, 94.
Aveyron, 165.
Avignon, 410, 542.
Aztèques, 231.
Azymes, 270, 271, 447.

Baal, 58, 59, 261, 268; Libanon, 59; Sidon, 59; Zebub, 59.
Baalat, 58.
Baalim, 64, 262.
Baber, 71.
Bâbisme, 246, 247.
Babouin, 183.
Babylone, 151, 350, 351, 352; le Vieux Caire, 350.
Babylonie, 49.
Bacchanales, 153.
Bacon (François), 33.
Bacon (Roger), 435.
Bactriane, 71.
Baduhenna, 193.
Bagdad, 107, 242.
Baguette magique, 95, 280.
Bain de la déesse, 191.
Bait-el, 58.
Bakkhoi, 123.
Bakkhos, 123.

Balaam, 269, 282.
Balance (Zodiaque), 56.
Balder, 205, 206.
Bâle (Concile de), 410; la Réforme à —, 464.
Balsamo (Joseph), 572.
Balthazar, 289.
Bantus, 226, 227.
Baptême, 30, 62, 101, 102, 105, 107, 129, 299, 330, 348, 368, 380, 424, 447; des enfants, 468, 525; pour les morts, 536.
Baptistes, 524, 525.
Barabbas, 338.
Barcochébas, 297.
Bardes, 179.
Baresmân, 95, 97, 99.
Barlaam, 85.
Barnabé, 346, 354, 356, 364.
Barnevelt, 479.
Barque de Charon, 149; de Manu, 74; solaire, 48.
Barre (chevalier de La), 518.
Baruch, 301, 358.
Barzaz-Breiz, 182.
Basile (saint), 387.
Bassareus, 124.
Bassarides, 124.
Bassianus, 155.
Bataves, 194.
Bâtons de commandement, 163.
Bautain (abbé), 582.
Bayadères, 89.
Bayle, 498.
Bazard, 573.
Beaumont (Chr. de), 504.
Beauvilliers (de), 504.
Becket (Thomas), 407.
Bède, 197.
Béguines, 433.
Béhaïsme, 246.
Bêl, 50, 51, 60, 280.
Belenus, 60, 175.
Belgique, 556.
Bélier, 41.
Bellona, 153.
Bélos, 60, 176.
Belzebub, 59.
Bembo (cardinal), 411.
Bénarès, 81, 82, 89.
Bénédictins, 379, 476, 496, 564.
Bengale, 90.
Benoît de Nursie, 379.
Bensozia, 186.
Beowulf, 207.
Bérenger de Tours, 422.
Bergaigne, 77.
Bergasse, 539.
Bergelmeer, 204.
Bergier, abbé, 11.
Berlin, centre de piétisme, 483.
Bernard (saint), 399, 411, 430, 435.
Berne, 23, 169, 420, 464.
Bérose, 50.
Bertrin, abbé, 565.
Bérulle, 496.
Bethar, 297.
Bethléem, 340, 386.
Bétyle, 58, 165.
Bèze (Théod. de), 485.
Béziers, 431.
Bhakti, 89.
Bible, **250**, 255; des illettrés, 387; gothique, 252; grecque, 251; hébraïque, 251; latine, 251; syriaque, 251.
Biche, 119, 124.
Bielbog, 213.
Birmanie, 86.
Bismarck, 309, 559.
Bithynie, 134.
Blaise (saint), 212.
Blavatsky (Hélène), 569.
Blond (type), 68.
Blondel, pasteur, 402.
Blondel, philosophe, 583.
Bodelschwingh, pasteur, 585.
Bœuf, 95, 138. Voir *Taureau* et *Vache*.
Bogomiles, 107.
Bohême, 396, 437, 438.
Boigne (comtesse de), 549.
Boileau, 502.
Bois sacrés, 144, 197, 198, 214. Voir *Arbres*.
Boisdeffre (général de), 553.
Boissons fermentées, 240.
Bologne, 543.
Bombay, 96.
Bonald (A. de), 546, 583.
Bonaparte (Louis), 550.
Bonaparte (Napoléon), 541, 542.
Bonaventure (saint), 436.
Boniface (saint), 190, 196, 395.
Boniface VIII, 404, 409, 425.
Booth (W.), 585.
Borgia, 410.
Bormo, 167, 175.
Bornéo, 229.
Borvo, 167, 173, 175.
Boschimans, 226.
Bossuet, 253, 429, 446, 495, 504, 505, 533.
Boston, 528, 534, 570.
Bouc, 45, 139.
Boucheries juives, 369.
Boucliers gaulois, 169; sacrés, 151.
Bouillon (God. de), 398.
Bouillon (terre de), 399.
Boulanger (général), 551.
Bouphonies, 138.
Bourget (P.), 581.
Brahma, 74, 76, 78, 88.
Brahmanas, 70, 78.
Brahmanes, 72, 75, 78, 82, 83, 85, 88, 156.

Brahmanisme, 79.
Brandebourg, 306.
Brandons (fête des), 185.
Brannovices, 168.
Bras séculier, 441.
Brebis, 152, 272.
Bregenz, 198.
Brennus, 165.
Brésil, 232, 311, 587.
Bretons insulaires, 145, 170.
Brigandage d'Éphèse, 384.
Brigitte (sainte), 415, 420.
Briseurs d'images, 428.
Brosses (de), 16.
Bruit de l'airain, 139.
Brunetière (F.), 583.
Bruno (Giordano), 509.
Bruno (saint), 411.
Brunswick, 460.
Bruxelles (Congrès de), 588; (tribunal de), 478.
Brynjolf-Svenisson, 202.
Bûchers, 183, 306.
Bûcheron, 171, 181.
Buddha Sakyamuni, 70, 80-84, 86.
Buddhisme, **80**, 122. 217, 223, 569, 534; et christianisme, 84.
Budget des cultes, 522.
Bugge (S.), 202, 203.
Buisson ardent, 278.
Bulgares, 211, 396.
Bulgarie, 430, 448.
Bundehesh, 93.
Bunyan, 525.
Burchard de Worms, 185, 186.
Bure (dieu scandinave), 204.
Butin tabou, 146, 170, 265.
Buxenus, 168.
Byblos, 58, 60.
Byzantins, 448.
Cabale des dévots, 472.
Cabane de branchages (rite juif), 271.
Cabrières, 470.
Caelus, 101.
Caën, 492.
Cafres, 226.
Cagliostro, 567, 572.
Cailles, 281.
Caïphe, 336.
Calabre, 478.
Calas, 518, 520.
Calcutta, 90.
Calendrier, 55, 232; julien, 449; mexicain, 231; positiviste, 573; romain, 146.
Calice, 422.
Caligula, 155.
Calixtins, 422, 438.
Calvin, 464, 469.
Calvinisme, 464, 469.
Calvinistes, 477.
Camaldules, 411.
Cambyse, 92, 94.
Camisards, 492.
Cana (noces de), 331.
Canada, 311.
Canon de l'Ancien Testament, 250; du Nouveau —, 316, 374.
Canossa, 406.
Cantique des Cantiques, 291.
Capitole, 146.
Cappadoce, 153.
Caracalla, 175.
Carbonari, 543.
Carcassonne, 431.
Cardinaux, 400.
Carie, 114.
Carlstadt, 460.
Carmes, 411.
Carthage, 58, 61, 378.
Cassin (mont), 379.
Castellion (S.), 511.
Castes, 75, 78, 82, 83, 91, 94.
Castor, 23, 193.
Castors, 196.
Casuistique, 473.
Catacombes, VIII, 115, 373.
Catéchismes, 355.
Cathares, 107, 430.
Catherine d'Aragon, 467.
Catherine de Bora, 460.
Catherine de Médicis, 485, 486.
Catherine de Sienne, 415, 420.
Catherine II, 310, 537, 556.
Caton l'ancien, 147.
Cattes, 188.
Cavalier (Jean), 492.
Célibat religieux, 102, 135, 349, 369, 387, 419; ecclésiastique, 426, 430.
Celse, 372, 574.
Celtes, 162.
Cène (sainte), 368, 421, 424. Voir *Communion*.
Cénobites, 378.
Centaures, 113.
Centre (en Allemagne), 560.
Cépion, 170.
Céraunies, 190.
Céréales, 25, 228.
Cerf, 123, 124, 168, 169.
Cérinthe, 343, 367.
Cernunnos, 169.
César (Jules), 174, 184.
Césarée, 387.
Cévennes, 492, 493.
Ceylan, 80, 85, 86, 89.
Chaldéens, 56.
Chamans, 209, 224.
Chambre de feu, 98; chambres mi-parties, 488.
Chameau, 236.
Champel, 466.

Champs-Élysées, 119. Voir *Vie Future*.
Chanaan, 250, 268, 271, 278, 279.
Chananéens, 58.
Channing, 534.
Chantepie de la Saussaye, IX.
Chants arvales, 141; — saliens, 141.
Chaos, 51, 62.
Chapelet, 423.
Char de la divinité, 191, 192; du soleil, 125; de Vishnu, 89.
Charité, 347, 373, 376, 393.
Charlemagne, 199, 396, 401.
Charles-Quint, 456, 459, 462, 463.
Charles II, 480.
Charles VIII, 439.
Charles IX, 485, 486, 488.
Charles X, 548, 549.
Charon, 119, 149, 172.
Chartreux, 411, 476.
Chasse sauvage, 188.
Chasseresse nocturne, 185.
Chat, 44, 45, 183, 195.
Chateaubriand, 12, 519, 546.
Chênes, 117, 136, 146, 167, 190, 210, 214, 225; bénits, 183.
Cheval, 77, 93, 94, 117, 121, 125, 144, 146, 167, 168, 170, 185, 195, 196, 197, 211, 212, 223, 224, 274; cheval d'augure, 195; cheval blanc, 211; cheval sacré, 212.
Chevaliers de Saint-Jean, 416; Porte-glaive, 397, 416; teutoniques, 397, 416.
Cheveux, 99, 100; d'or, 213.
Chèvre, 138; tête de —, 181.
Chevreuse (duchesse de), 504.
Chien, 27, 74, 87, 94, 95, 101, 124, 137, 182, 196, 197, 222.
Chiffre de la bête, 353.
Chine, 86, 115, 396, 476, 584.
Chinois (religions des), 217.
Choiseul (duc de), 521.
Choléra, 89, 215.
Chouette, 113, 119.
Chrestus, 334.
Chrétiens bibliques, 526; de saint Jean, 107.
Christian Science, 528.
Christine (reine), 508.
Christos, 290.
Chroniques (livre des), 300.
Chronologie de Jésus. 335; de saint Paul, 350; indoue, 71.
Chrysostome. Voir *Jean*.
Church association, 532.
Chypre, 60, 114, 116, 364.
Cicéron, 130, 179, 473.
Ciel, 57, 76.
Cierges, 389.
Cigogne, 115, 196.
Cipayes, 71.
Circoncellions, 378.
Circoncision, 62, 240, 365.
Cisterciens, 411.
Citeaux, 411.
Claire d'Assise (sainte), 414.
Clairvaux, 399.
Clarisses, 414.
Claude (empereur), 334, 336, 393.
Claude de Turin, 431.
Clef du ciel, 101.
Clémence personnifiée, 118.
Clemens (Flavius), 354, 370.
Clément, évêque de Rome, 354, 355.
Clément d'Alexandrie, 85, 354, **374**.
Clément V, 410, 417.
Clément VII, 410, 432, 467.
Clément VIII, 410.
Clément X, 501.
Clément XI, 501, 502.
Clément XIII, 521.
Clément XIV, 521.
Clément (Jacques), 487.
Clergé, 54, 94, 105, 135, 496.
Clermont (Concile de), 399.
Clermont-Ganneau, 130.
Cloches, 87, 89.
Clochers, 139, 170.
Clotilde (sainte), 189, 395. Voir *Vaux*.
Clovis, 198, 389.
Cluny (ordre de), 411, 425, 435.
Cnossos, 114, 141, 148.
Cochin (Denys), 548.
Code d'Hammurabi, 49; de Manu, 79.
Cœur de Jésus, 555.
Coligny (amiral de), 486.
Collèges de prêtres, 150; funéraires, 151; romain, 556.
Colonnes d'Athelstane, 199; de Roland, 199; de Thor, 199.

Colloque de Jérusalem, 365; de Poissy, 485.
Colomban (saint), 198.
Colombe, 25, 50, 59, 63, 114, 119, 136, 269.
Colonne de feu, 279; mycénienne, 114.
Comana, 153, 388.
Combes (Emile), 554.
Comédie, 139.
Commission biblique du Vatican, 287.
Commode, 102, 155, 375.
Communautés buddhiques, 85. Voir *Couvents*.
Communion, **26**, 34, 60, 102, 105, 107, 123, 126, 127, 197, 231, 272, 330, 457.
Comte (Auguste), 573.
Conceptualistes, 434.
Conchobar, 181.
Conciles, 380; de Constantinople, 382; d'Éphèse, 384, 385; de Florence, 386; de Nicée, 316, 382; de Trente, 251, 252; du Vatican, 558, 583.
Concordats, 406, 469, 540, 541.
Concorde personnifiée, 118, 176.
Concordisme, 253, 254, 579.
Concurrence des religions, 535.
Condé (Louis de), 485.
Confession, 97, 98; auriculaire, 424; publique, 424, 464.
Confessionnal, 472.
Confirmation, 424.
Confiscations prononcées par l'Inquisition, 442.
Conflit du bien et du mal, 95.
Confrérie du Saint-Sacrement, 472; — militaires, 476; romaines, 151.
Confucianisme, 217, 218.
Confucius, 218, 219.
Congrégation (la), 548, 549.
Congrégations (les), 554.
Congrégationalistes, 477.
Congrès de Berlin (1878), 308.
Consecratio, 146.
Conseil de conscience, 503.
Conseil des dieux, 140, 148.
Consolation (cathare), 105, 430.
Conspiration des poudres, 479.
Constance (Concile de), 410, 438, 497.
Constance (empereur), 376.
Constantin (empereur), 114, 150, 158, 376, 381.
Constantin Copronyme (empereur), 428.
Constantinople, 398, 447.
Constitutions apostoliques, 357.
Constitution civile du clergé, 522.
Consubstantiation, 458.
Contemplation parfaite, 504.
Contre-Réformation, 471.
Convention Nationale, 522.
Conversion des gentils, 395; par la force, 396.
Coolies, 588.
Copernic, 56.
Copte (église), 384.
Coq, 170, 197, 222.
Coquerel (A.), 554.
Corbeau, 101, 181, 196, 204.
Cordeliers, 412.
Cordicolisme, 563.
Corinthe, 138, 139.
Corinthiens, 347.
Corne à boire, 212.
Cornes (dieux à), 169.
Corneille (oiseau), 196.
Coronelli (le P.), 494.
Corporations à Rome, 151.
Corvey, 211.
Cosmogonies, 74, 178, 233, 260.
Cosnac (D. de), 495.
Cotytto, 132.
Courlande, 397.
Couronne (sainte), 420.
Cousin (Victor), 550, 589.
Couteau de sacrifice, 138.
Couvents, 231, 232.
Covenant, 529.
Cracovie, 212.
Crânes trépanés, 164.
Cranmer (Th.), 467, 468.
Cratère mystique, 101.
Création du monde, 48, 50, 62, 72, 74, 257, **260**, 276.
Credo de Maïmonide, 310.
Crémation, 55, 73, 149, 215.
Crémieux (Ad.), 309.
Crépuscule des dieux, 205.
Crète, 64, 112-114, 123.
Creuzer (Fr.), 12.
Crimée, 366.
Crions, 183.
Crocodile, 45.

Croisades, 242, 304, 397; albigeoise, 408, 431; des enfants, 399.
Croisés, 243, 395.
Croiset (M.), 134.
Croix équilatérale, 114; gammée, 114, 171; la vraie —, 397.
Croix (*La*), journal, 552.
Cromlech, 164.
Cromwell (Th.), 480, 481.
Crookes, 568.
Crosse et anneau, 406.
Crucifixion, 341.
Cuba, 142.
Cûchulainn, 181, 182.
Cucuse, 388.
Culann, 182.
Culte des ancêtres, 219, 221, 225, 227; des eaux, 167, 194, 214; des empereurs, 155, 375; du feu, 223; de la hache, 165; des héros, 380; des martyrs, 380; des morts, 30; de Rome et d'Auguste, 176; des saints, 380, 420; des sources, 195; du trône, 192; de la Vierge, 418; cultes égyptiens à Rome, 155; étrangers à Rome, 154; étrangers en Grèce, 132; orientaux, 133, 153.
Cumes, 141.
Cumont (Fr.), 57, 158.
Cybèle, 114, 153, 154, 191, 192.
Cyclopes, 88.
Cygne, 22, 120, 208, 214.
Cylindres babyloniens, 113.
Cyprien (saint), 376.
Cyrénaïque, 298.
Cyrille (saint), 372, 377, 384, 396.
Cyrus, 92, 93, 287, 295.
Cyuvari, 189.

Daêvas, 99.
Dagon, 64.
Dahoméens, 227.
Dalmatie, 419.
Damas, 364.
Damase (pape), 386.
Dame Pauvreté, 414.
Damien (Pierre), 425.
Damona, 173.
Danaé, 128.
Danaïdes, 131.
Danaüs, 131.
Danemark, 396, 460, 588.
Daniel, 289, 300, 301, 358.
Danois, 197, 396.
Danses, 228.
Daphné, 117, 120.
Darbogu, 212.
Darboy, évêque, 559.
Darby (John), 527.
Darbystes, 527.
Darius, 92, 93, 289.
Darmesteter (J.), 255, 284.
Darwin, 576.
Darwinisme, 577.
Dasyus, 68.
Date des Évangiles, 320. Voir *Chronologie*.
Dauphin, 119, 121.
David, 262, 268, 292, 329.
Dea Dia, 151.
Debora, 268, 291.
Décalogue, 7, 264.
Décapitation des cadavres, 163.
Décemvirs des sacrifices, 150.
Décimes de l'Église, 402.
Décius, 376, 378.
Décrétales (fausses), 401.
Dédale, 141.
Dédoublement, 102.
Déesses-mères, 173, 193.
Déesse nue, 113.
Déesse Rome, 157.
Déesse Syrienne, 63, 64.
Deiotarus, 168.
Déistes, 534.
Delphes, 136, 139.
Déluge, 50, 51, 53, 72, 74.
Déméter, 52, 121, 129, 148.
Démocratie catholique, 548.
Démons, 94; à tête d'animaux, 113. Voir *Satan*.
Denier de Saint-Pierre, 403, 407, 467.
Denis (saint), 130.
Denys d'Halicarnasse, 144.
Dépeçage des corps, 47.
Derceto, 63.
Derviches, 245, 284.
Descente aux Enfers d'Ishtar, 50; de Jésus, 344; d'Orphée, 122.
Désert (prédication au), 492.
Désir personnifié, 74.
Deutéronome, 264, **275**, 276, 283, 586.
Dévas, 69, 92, 95.
Devins, 136, 273.
Dhiban, 64.
Diable, 106, 294, 459, 569.
Diacres, 364, 368.
Diaconesses, 368.
Diane, 59, 148, 169, 185, 186; d'Éphèse, 268. Voir *Artémis*.
Di Consentes, 148.

Didaché, 355.
Dide (A.), 575.
Diderot, 516, 517, 519.
Didon, reine, 213.
Dietrich de Berne, 208.
Dieu bûcheron, 171; des armées, 262; esprit des esprits, 10; infernal, 172; idée de —, 254.
Dignité du travail, 373.
Dimanche, 368.
Dioclétien, 106, 376.
Diodore de Sicile, 44, 61.
Diogène Laërce, 173.
Diomède, héros, 141.
Dionysies, 139.
Dionysos, 88, 117, 120, 124, 138, 139, 153, 271; Zagreus, 47.
Dioscures, 77, 120, 152, 193.
Directoire, 540.
Disciple bien aimé, 318.
Discipline de l'arcane, 422.
Discours de Jésus, 324, 327.
Discours véritable de Celse, 372.
Disestablishment, 532.
Dispater, 149, 172.
Dispersion des juifs, 297.
Disque solaire, 41.
Dissidents anglais, 529.
Dissolution des congrégations, 551.
Dive, 167.
Divination, 54, 136, 210, 261, 274.
Divitiac, 179.
Divonne, 167.
Divorce, 240.
Dix commandements, 281.
Djinn, 235, 240.
Docètes, 338.
Docétisme, 354.
Doctrine des Apôtres, 355.
Dodone, 136.
Dodwell, 372.
Doellinger, 559.
Dogmatisme à rebours, 591.
Doliché, 64. Voir *Zeus*.
Dolmens, 73, 164; troués, 164.
Domestication des animaux, 25.
Dominicains, 408, **415**, 420, 438, 440, 457, 548, 555.
Dominique de Gusman, 415.
Domitien, 300, 352, 353, 370.
Domovoj, 214.
Don des langues, 369.
Donation de Constantin, 401.
Donar, 187, 189.
Donatistes, 377, 383.
Donatus, 378.
Donn, 181.
Donon, 166.
Dordrecht, 479.
Doriens, 115.
Dormition de Marie, 344.
Double (en Égypte), 43.
Doukhobors, 538.
Douze Dieux, 148, 169.
Douze Tables, 147.
Dragon, 51, 106, 195, 220.
Dragonnades, 491.
Dreyfus (Alfred), 309. **552**, 553, 560, 589.
Druides, 135, 166, 168, 170, 172, 173, **176-180**, 182, 197.
Druidesses, 179.
Druj, 95, 97.
Druses, 244.
Dualisme, 95, 104, 213, 224, 373.
Dubois (cardinal), 503.
Duché romain, 401.
Dubog, 212.
Duchesne (abbé), 579.
Dufour (général), 555.
Du Lac (jésuite), 553.
Duns Scot, 419, 436.
Dupanloup, évêque, 559.
Durgâ, 88.
Duruy (Victor), 551.
Duvergier, 499.
Dyaus pitar, 69, 74, 76.

Ea, 50.
Eabani, 52, 53.
Eaque, 119.
Eau bénite, 87; de mer, 139; d'une source vive, 122; lustrale, 389; thermale, 175.
Ébionites, 343, 373.
Éburons, 168.
Ecclésiaste, 299.
Ecclésiastique, 300.
Eckart, 436.
Éclectisme, 155, 375.
Éclipses, 139.
École d'Athènes, 133, 377.
Écosse, 469, 480, 524.
« Écrasons l'infâme », 519.
Eddas, 184, 199, 201-203.
Eddy (Mary), 528.
Éden, 257.
Édit de janvier, 485; de Nantes, 488; de Nîmes, 489; de tolérance (ou de Milan), 376.
Edom, 277.
Edouard Ier, 305.
Edouard VI, 468.
Égalité des hommes devant Dieu, 394.

Égéenne (époque), 115.
Église (bienfaits de l'), 393; — des environs de l'an 80, 368; anglicane, 448; haute, 477; libre d'Écosse, 524; orientale, 447, 449; presbytérienne unie, 524; russe, 448.
Egmont (comte d'), 478.
Égypte, 116, 340, 353, 377.
Égyptiens, 39; évangile des —, 343.
Eidgenossen, 464.
Eisleben, 457.
Ekron, 59.
El, 58, 261.
Elagabal, 64, 155.
Elamites, 52.
Elbruz, 94.
Éléphantine, 283.
Éleusinies, 139.
Éleusis, 129, 130, 135, 140.
Elfes, 194.
Élie, 285.
Élie (saint), 211.
Élisée, 285.
Élizabeth (reine), 468.
Elohim, 256.
Élohiste, 257, 277.
Émanations, 299.
Émancipation de l'esprit humain, 32, 516; du judaïsme, 303.
Embaumement, 47.
Emerson (R.-W.), 534.
Emèse, 64, 155.
Emmanuel (Messie), 290.
Empereurs militaires, 375.
Empire latin de Constantinople, 400.
Encens, 389.
Enchantements, 137.
Encyclopédie du XVIIIe siècle, 516.
Enée, 141, 144, 148.
Énéide, 157.
Enfants en bas âge, 149.
Enfantin (P.), 573.
Enfer, 44, 52, 57, 73, 87, 89, 98, 118, 131, 139.
Engidu, 52.
English Church Union, 532.
Ennéades, 40.
Enseignes gauloises, 168; romaines, 145.
Enseignement, 376, 550, 591.
Envoûtement, 163, 222.
Éons, 367.
Épervier, 41.
Éphèse, 136, 366.
Ephod, 270.
Épidaure, 137.
Épidémies, 305.
Épileptiques, 224.
Épi moissonné en silence, 140.
Épine (miracle de l'), 501.
Épiphane, 325.
Épiscopaliens (pays), 477.
Épithètes, 132, 175.
Épîtres catholiques, 350; de paille, 351; de saint Paul, 346, 357; aux Colossiens, 346; aux Corinthiens, 347; aux Éphésiens, 346; aux Galates, 347; aux Hébreux, 346; à Philémon, 346; aux Philippiens, 347; aux Romains, 347; aux Thessaloniciens, 346, 358; à Timothée, 346; à Tite, 346.
Épiscopat, 354.
Episcopos, 368.
Epona, 156, 167, 175.
Épopée irlandaise, 181.
Épreuve du feu, 439.
Erasme (D.), 436.
Ermanaric, 199.
Ermensul, 199.
Ermites, 378.
Ermite (Pierre l'), 399.
Erskine (Eb.), 524.
Eschatologie, 353. Voir *Enfer*, *Vie future*.
Esclavage, 482, 522, 527, 534, **586-588**.
Esclaves, 133, 156, 275, 299; chrétiens, 412; juifs, 586; malades, 393.
Esculape, 153, 566. Voir *Asklépios*.
Esdras, 275, 285, 295, 296.
Eshmun, 59.
Espagne, 506, 507, 556.
Esprit de la récolte, 127; des champs, 196. Voir *Animisme*.
Esquimaux, 7.
Esséniens, 84, **299**, 586.
Esterhazy (commandant), 552.
Esther, 272, 300.
Estrées (d'), 493.
Esus, 171.
États-Unis, 307, 311, 535, 588.
Étienne (saint), 364.
Étiquette (règles d'), 31.
Étoiles, 57; du matin et du soir, 50, 59, 77.
Être suprême, 523.
Étrurie, Étrusques, 140, 151.
Etzel, 208.
Eucharistie, 368, 421, 422, 447, 457.
Eudoxie (impératrice), 388.
Eugène III, 399.
Eugène IV, 410.
Euménides, 186.
Euphémisme, 185.

Eusèbe de Césarée, 322, 336.
Evandre, 141.
Évangiles, 374, 393; apocryphes, 25, 342; canoniques, 320; dans le sens de *Vie de Jésus*, 354; de Pierre, 342.
Ève, 257.
Évêques, 374, 380, 394, 396.
Évolution (idée de l'), 576; des dogmes, 533.
Excommunication, 403, 465.
Exécration, 147.
Exercices spirituels, 475.
Exode, 278.
Exorcismes, 54, 380, 460.
Expiation, 127, 348.
Exposition des cadavres, 98.
Expulsion des juifs d'Espagne, 304; des juifs et des Mores, 507.
Extase, 73.
Extrême-onction, 98, 424.
Ezéchias, 268, 286.
Ezéchiel, 282, 286, 288, 294, 358.

Fabii, 145.
Fable animale, 24; origine des fables, 18.
Fabliaux, 498.
Falloux (comte de), 550, 554.
Fanatici, 153.
Fanatisme, 153, 256.
Faon, 123, 124.
Farel, 465, 469.
Farfadets, 183.
Farine sacrée, 127, 151.
Farinus, 142.
Fastes, 146; fastes et néfastes (jours), 55.
Fatæ, 173.
Fatalisme, 158, 241.
Faucon, 41, 48.
Faunus, 148, 151.
Faure (Félix), 553.
Faussaires, 357. Voir *Actes*, *Décrétales*, *Epîtres*.
Féciaux, 144.
Fées, 173, 183, 193.
Femme adultère dans l'Évangile, 343; femmes chrétiennes, 375; confession interdite, 424; conversion des païens par les —, 395; — dans l'ancien Japon, 222.
Fénelon, 494, 504, 505.
Feng-shui, 220.
Fénians, 181.
Ferdinand II, 483.
Feries latines, 144.
Ferney, 517, 521.
Festins religieux, 26.
Fête des fous, 427; des morts, 425; grecques, 139; juives, 270, 273; romaines, 146.
Fétiches, **16**, 21, 143, 226, 236, 264.
Fétichisme, 16, 226, 233, 262.
Feu, 76, 98, 125, 143; follet, 183; nouveau, 185; sacré, 101, 220, 222, 223; invention du — 33; peine du—, 441.
Feuerbach, 3.
Fève, 27, 144, 145.
Fiches (affaire des), 573.
Fidéisme, 582.
Figuier, 144.
Filioque, 446.
Fils de Dieu, 329; de l'homme, 301, 329.
Fin du monde, 104, 349. Voir *Eschatologie*.
Fingal, 181.
Finn mac Cumail, 181.
Finnois, 225.
Firdoûsi, 93.
Fisher (évêque), 467.
Flagellants, 433.
Flagellations, 97, 415.
Flamen dialis, 146.
Flamines, 150, 151.
Flaminica, 146.
Fleury (cardinal de), 498.
Fleuves (culte des), 167.
Flinders Petrie, 279.
Florence, 439, 570; concile de—, 447.
Foie de mouton, 54, 151.
Fomoré, 181.
Fontenelle, 17.
Forêts sacrées, 167, 188, 195. Voir *Arbres*, *Bois*.
Forgerons, 194.
Fortune, 63, 143.
Foudre, 125, 165, 170, 190, 210.
Foulques de Neuilly, 399.
Fourier (Ch.), 573.
Fourmis, 97, 121.
Fox (George), 482.
France (Anatole), 103.
Francs, 395.
Francfort, 306, 460.
Franciscains, 412, 415, 420, 439, 442; spirituels, 413.
Franc-maçonnerie, 246, 543, **569**, 570, 572.
François Ier, 456, 469, 470.
François II, 471, 485.
François d'Assise (saint), 413, 414.
François de Sales (saint), 512.

François-Xavier (saint), 474, 584.
Fraticelli, 413.
Fraude pieuse, 345.
Fravashis, 94.
Frédéric Ier, 195.
Frédéric II, empereur, 407, 408.
Frédéric II, roi de Prusse, 537.
Frédéric le Sage, 459.
Frêne, 199, 204, 205.
Frères mithriastes, 102; moraves, 438; prêcheurs, 415; des écoles chrétiennes, 496; frères et sœurs de Jésus, 329.
Freya, 187, 193, 198, 204.
Freyr, 204.
Fribourg (Suisse), 555.
Fricco, 198.
Frigga, 205.
Frontons, 125.
Fuite en Égypte, 323.
Fulda, 429.
Fumée, 139.

Gad, 63.
Galates, 162, 347.
Galien, 376.
Galilée, 363, 509.
Gall (saint), 198, 412.
Galles (pays de), 173.
Gallicanisme, 409, 496.
Gamaliel, 301, 341, 364.
Gange, 71, 89.
Garanties (loi des), 545.
Garcilasso de la Vega, 230.
Garde byzantine, 396.
Gargantua, 183.
Garibaldi, 544.
Garizim, 296.
Gâteaux sacrés, 158.
Gâthâs, 93.
Gaulois, 162.
Gautama, **80-82**, 84, 85.
Gayomart, 96.
Gaza, 64.
Gê, 117.
Geais, 196.
Géants, 194, 197, 201, 204, 205; sacrifié, 74.
Geismar, 190.
Généalogies de Jésus, 328.
Genèse, 260, 261, 276, 284, 577.
Genève, 464-466.
Génies, 142; des empereurs, 142.
Génisse, 45, 113; blanches, 191. Voir *Vaches*.
Gentes, 151.
Germains, 395.
Gerson (Jean), 436.
Gervais (saint), 164.
Ghetto, 305.
Gibbons (cardinal), 577.
Gibelins, 406.
Gibil, 50.
Gilgamesh, 52.
Ginzâ, 107.
Glabrio (Acilius), 370.
Glaive spirituel, 388.
Glossolalie, 369.
Gnomes, 183.
Gnose, gnostiques, 107, 108, 343, 345, **367**, 373, 374.
Goa, 509.
Gomar, 479.
Gomaristes, 499.
Gottschalk, 429.
Gozbert, 186.
Grâce, 348, 385, 499.
Grande Mère Asiatique, 153.
Grandier (Urbain), 445.
Grannus, 175.
Grecs, 111; Grecs modernes, 448.
Grégoire II, 461.
Grégoire III, 196.
Grégoire VII, 394, 399, 403-406, 426.
Grégoire IX, 408, 440.
Grégoire XI, 415.
Grégoire XIII, 488.
Grégoire XVI, 531, 547, 556, 582.
Grégoire de Nazianze (saint), 387.
Grégoire de Tours, 198.
Grégoire (abbé), 307.
Grenade, 243.
Grendel, 207.
Grenoble, 432.
Grenouille, 97.
Grévy (Jules), 551.
Grimhild, 208.
Grimm, 197.
Groot (J. M. de), 218.
Grote, 135.
Grue, 181.
Gudrun, 208.
Guèbres, 96.
Guelfes, 406.
Guérisons miraculeuses, 137, 566.
Guerre de Trente Ans, 483.
Guerre Sainte (islamique), 238, 240.
Gui, 95, 167, 178, 205, 207.
Guillaume II (empereur), 49, 570.
Guillaume d'Orange, 481.
Guillaume le Taciturne, 478.
Guiscard, 406.
Guise (François de), 485.
Guise (Henri de), 487.
Guiton, 489.
Guizot (Fr.), 554, 557.
Gutuater, 179.
Guyau (M. J.), 3.
Guyon (Mme), 504-506.
Guyot, poète, 208.
Gyndanès, 93.

Habsbourg, 409.
Haches doubles, 114; néolithiques, 165, 190.
Hadad, 63.
Hadrien (empereur), 297.
Hadrien IV (pape), 394, 401, 407.
Hambourg, 570.
Hammurapi, 49, 277.
Hannibal, 60.
Hannucah, 273.
Hanuman, 89.
Haoma, 69, 94, 98.
Harald-Harfagri, 200.
Harmensen, 479.
Harmonie évangélique, 320.
Harnack, 580.
Harpe magique, 225.
Harpocrate, 42.
Hartley (D.), 588.
Haschischim, 244.
Hassidim, 310.
Hauran, 364.
Hébreux, 248; évangile des —, 343.
Hecker (Issac), 577.
Hegel, 576.
Hegelings, 208.
Hégire, 238.
Heimdall, 205.
Hel, 200.
Héla, 205.
Hélène, reine, 23; impératrice, 397.
Héliopolis, 64.
Hellènes, 111, 448.
Hellénisme, 241.
Helmold, 211.
Hengist, 197.
Hénoch, 301.
Henri II, roi d'Angleterre, 407.
Henri II, roi de France, 471, 485.
Henri III (empereur), 404.
Henri III, roi de France, 487.
Henri IV, empereur, 405.
Henri IV, roi de France, 486, 487, 489.
Henri VIII, roi d'Angleterre, 466, 467.
Henri le Lombard, 432.
Henriette de France, 480.
Héra, 113, 124, 138.
Héraklès, 59, 88, 121.
Hercule, 186, 189, 198; celtique, 172.
Heresbourg, 199.
Hérésiarques, 383.
Hérésies, 359, 373, 426, 429, 440, 443.
Hérétiques, 408, 429.
Hermas, 355.
Hermès psychopompe, 119, 188.
Hermopolis, 48.
Hermundures, 188.
Hernhut, 438.
Hérode l'Iduméen, 296.
Hérodiade, 186, 388.
Héros, 57, 118, 122, 222; civilisateur, 122, 141, 230, 231; souffrant, 47.
Herovit, 211.
Herzog, évêque, 559.
Hervéisme, 574.
Hésiode, 112.
Hesse, 460.
Hestia, 148.
Hêtre, 168.
Hettel, 208.
Hexateuque, 252.
Hibou, 195.
Hibri, 250.
Hiérapolis, 63.
Hiérarchie, 380.
Hiérogamie, 129.
Hiérophante, 140.
High Church, 531.
Hildebrand, 405.
Hillel, 301, 302, 341.
Himyarites, 235.
Hippocrate, 138.
Hippocrène, 117, 167.
Hippolyte, 124, 125.
Hippone, 378.
Hippophagie, 196.
Hirpi. 144.
Hirsch (M. de), 311.
Hittites, 92.
Hiuen-Tsang, 71, 86.
Hobbes, 6.
Hoeder, 205, 206.
Hohenstaufen, 409.
Holbach (d'), 35, 519.
Holda (Holde), 185.
Hollande, 478, 504.
Holle, 185, 186.
Holocauste, 138, 273, 286.
Homais, 592.
Home (Douglas), 568.
Homère, 112, 115, 116, 132, 135.
Homérites, 235.
Hommes-médecins, 121.
Hongrie, 396.
Honorius (empereur), 377.
Honorius Ier (pape), 545.
Honorius III, 408.
Hôpital (chancelier de l'), 471.
Hôpitaux, 393.
Horace, 156.
Horeb, 279.
Horn, 478.
Horsa, 197.
Horus, 41, 42, 47, 48.
Hoseïn, 244.
Hospitaliers, 416, 417, 476.
Hostie, 305, 422. Voir *Communion*, *Eucharistie*.
Hottentots, 226.
Houtin, abbé, 580.
Huc, missionnaire, 584.
Hugo (V.), 547.

Huguenots, 464.
Huichols, 232.
Huile sainte, 368.
Hulst (Mgr d'), 579, 580.
Humanistes, 436.
Hume, 8.
Humiliés, 432.
Hummelauer, jésuite, 580.
Huns, 46, 71, 208.
Huss (Jean), 422, 437, 441.
Hussites, 438, 442.
Hygiène, 27, 95.
Hymnes, 54, 93.
Hypatie, 377.
Hypertrophie de l'instinct social, 22.
Hypogée, 43.
Hypocrisie, 589.
Hyrcan, 296.

Ialou, 43.
Ibis, 45.
Iblis, 240.
Ichtys, 29.
Icônes, 448.
Iconium, 345.
Iconoclastes, 428, 446.
Iconologique (mythologie), 130.
Ida, 153.
Idées morales, 264.
Idolâtrie, 396.
Idoles, 35, 198, 212, 238, 262.
Ignace (saint), 339, 354.
Ignace de Loyola, 475, 476.
Ignatieff, 306.
Iguvium ou Eugubium, 141.
Ilât, 58.
Iles des Bienheureux ou Fortunées, 52, 55, 119.
Ile des Saints, 395.
Images (affaire des), 428, 446; prohibition, 166, 387, 431, 458, 459, 477.
Imâm, 240.
Imitation de Jésus-Christ, 436.
Immaculée Conception, 419, 544, 565.
Immersion totale, 368, 447, 525.
Impératrices syriennes, 64, 155, 375.
Imposteurs (les trois), 409.
Imprimerie, 436, 456.
Impureté rituelle, 96, 97.
Incantations, 54, 84, 121.
Incarnation de Jésus, 418, 434; permanente de buddhas, 87.
Incas, 230, 232.
Incubation, 137.
Inde, 115, 366, 474.
Indépendants, 477, 480.
Index (congrégation de l'), 543.
Indifférence religieuse, 549.
Indo-Européens, 68.
Indouisme, 87.
Indous, 67.
Indra, 69, 76, 77, 92.
Indulgences, 397, 402, 424-426, 435, 441, **457**, 467, 472, 474, 488, 494.
Inerrance de la Bible, 579, 580.
Infaillibilité du pape, 544, 558.
Infâme (l'), suivant Voltaire, 519.
Ingeburge, 408.
Inguvium, 141.
Inhumation, 73, 115, 149, 215.
Initiation, 101, 105, 130, 140, 228, 233.
Innocent III, 399, **408**, 409, 424, 430, 433.
Innocent IV, 407.
Innocent VIII, 194, 444.
Innocent X, 500.
Innocent XI, 494, 498, 560.
Innocent XII, 498, 505.
Inquisiteurs, 396.
Inquisition, 107, 306, 413, 417, 431, **440**, 441, 444, 474, 478, 504, **506-510**, 576, 580.
Insermentés (prêtres), 522.
Inspiration, 251, 253.
Instinct social, 20, 72.
Institution chrétienne, 464, 469.
Intellectuels, 553.
Intention, 473.
Intercession, 46.
Interdictions alimentaires, **27**, 45, 170, 240, 267, 303.
Interdit, 267.
Internat, 171.
Introduction de cultes nouveaux, 153.
Invocation des saints, 474, 477.
Ionie, 80.
Iran, 92.
Iraniens, 67.
Ireland, archevêque, 577.
Irène, impératrice, 427.
Irlande, 170, 177, 179, 180, 395, 407, 469, 481.
Irminsul, 199, 206.
Iroquois, 74.
Irrégularité, 441.
Irving (Ed.), 527.
Irvingiens, 528.
Isaïe, 267, 285, **286**, 288, 340; second Isaïe, 287.
Ishtar, 50, **52**, 53, 58, 61. 292.

Isidore de Séville, 401,
Isis, 42, **45**, 47, 52, 154, 174, 190, 193.
Islam, 91, **240**, 242, 476.
Islamisme, 396.
Islande, 200, 203.
Islandais, 196.
Ismaïliens, 244.
Israël, 249.
Israélites, 249. Voir *Juifs*.
Isthmiques, 139.

Jacob, 249, 270, 277.
Jacob-el, 280.
Jacobins, 415.
Jacques (saint), 350, 356, 366.
Jacques Ier, 479, 481.
Jacques II, 481.
Jagannath, 89.
Jahu, 261.
Jahveh, 64, 248, 256, **262**, 268, 281.
Jaïnisme, 80.
James (W.), 578.
Jannée, 334.
Jansénisme, **499**, 501, 502, 504, 516, 522.
Jansénius (Cornélius Jansen), 499, 500.
Janus, 148.
Japon, 474, 475, 476.
Japonais, 221.
Jardins d'Adonis, 60.
Jarhibol, 63.
Jâtakas, 84.
Java, 229.
Jean-Baptiste (saint), 107, 108, 299, 336.
Jean Chrysostome (saint), 388, 389.
Jean l'Évangéliste (saint), **317**, 318, 326, 338, 350, 352, 353, 359, 366.
Jean X, 404.
Jean XXII, 402.
Jean (presbytre), 366.
Jean sans Terre, 408, 409.
Jeanne d'Arc, 443.
Jéhova, 261.
Jéhoviste, 257, 277.
Jérémiades, 288.
Jérémie, 275, 283, 285, **288**, 293.
Jéricho, 266.
Jéroboam, 268.
Jérôme (saint), 252, 275, 351, 383, **386**, 387.
Jérôme de Prague, 438.
Jérusalem, 243, 296, 304, 398, 449; royaume chrétien de —, 400.
Jésuites, 309, 468, 472, **474-476**, 484, 492, 493, **498-502**, 520, 521, **543-545**, 549-551, 553, **555-558**, **562-564**, 573.
Jésus, 105, 317, 329, 340.
Jésus-Barabas, 338.
Jésus identifié au poisson, 29.
Jeûnes, 102, 105.
Jeunes Turcs, 241.
Joachim (saint), 344.
Job, 255, 293, 294.
Jonas, 64, 289.
Josaphat, 85.
Joseph, 255, 277.
Joseph (saint), 562.
Joseph II, 307, 456, 537.
Josèphe, 299, 325, 333, 336.
Joseph-el, 280.
Joshua ben Perahyah, 334.
Josias, 275, 283.
Josué, 266, 274, 509.
Josué, grand-prêtre, 295.
Joubarbe, 190.
Jourdain, 108.
Jours de la création, 254; de la semaine, 56, 187; des morts, 200
Jubilés, 281, 425, 426.
Judaïsants, 357.
Judas Macchabée, **296**.
Jude (saint), 350.
Judée, 249, 363.
Judith, 251.
Jugements de Dieu, 167; dernier, 386; des âmes, 44, 98, 119.
Juifs, 28, 29, 249, 408, 418, 522; à Rome, 302; convertis, 311 hellénisants, 152; rou mains, 308; russes, 307.
Juju, 226.
Jules II, 410.
Julien, empereur, 57, 102, 158, 372, 376, 378.
Jullian (C.), 174.
Juno, 142.
Junon, 147.
Jupiter, 22, 69, 147, 148, 171, 174, 175, 190; Capitolin, 147.
Jurieu, 492.
Juste de Tibériade, 333.
Juste persécuté, 341.
Justification, 331.
Justin (saint), 321, 333, 355, 356.
Justine, impératrice, 388.
Justinien, 106, 133, 377, 384.
Juvénal, 149, 154.

Ka, 43.
Ka'ba, 237.
Kabbale, 299.
Kabir, 90.
Kâli, 88.
Kamennaia baba, 212.
Kandjour, 87.
Kanishka, 71, 86.
Kant (Emm.), 3, 404, 575.

Kanteletar, 225.
Kapila, 79.
Kapil avastu, 81.
Karabas, 337.
Karaïtes, 310.
Karman, 73.
Kaskmir, 86.
Kemosch, 64.
Kempis (Thomas a), 436.
Kenningar, 201.
Keppel, 464.
Kernuz, 165.
Keshab Chander Sen, 91.
Ketzer, 430.
Khadîdja, 237, 240.
Khalifes, 242.
Khrajstas, 99.
Kichineff, 308.
Kieff, 210, 212, 308, 396.
Kilian, 186.
King (les), 218.
Knox (John), 469.
Koheleth, 299.
Kohen, 273.
Koran, 241.
Koreïschites, 237.
Krishna, 88.
Kronos, 101.
Krüdener (Mme de), 539.
Kshatriyas, 75.
Kulturkampf, 559, 560.
Kyffhaueser, 195.
Kyklos tês genéséôs, 72.
Kyrie eleison, 404.

La Barre, 423, 518.
Labarum, 114, 376.
Laberthonnière, 583.
Labranda, 114.
Labrys, 114.
Labyrinthe, 114.
La Chaise (jésuite), 502.
La Colombière (jésuite), 563
La Combe (barnabite), 504.
Lacordaire (dominicain), 545, 547.
Lactance, 586.
Lafitau, 230.
La Fontaine, 301.
La Harpe, 546.
Lahore, 90.
Laïcisation progressive, 32.
Laies, 60, 127.
Lainez, jésuite, 476.
Lakhsmî, 89.
Lamaïsme, 86.
Lamartine, 9.
Lamas (bipèdes), 87.
Lamas (quadrupèdes), 232.
Lamaseries, 87.
Lamech, 274, 291.
La Mecque, 238, 239.
Lamennais, 547, 549, 583.
Lamentations, 126, 293.
Lamoignon de Bâville, 492.
Lance, 143, 144.
Landgrave de Hesse, 461.
Lang (A.), 17.
Laodicéens, 347.
Laotsé, 219, 220.
Lares, 142.
La Révellière-Lépeaux, 523.
Larme, 205.
La Rochelle, 489.
Larves, 143.
Las Casas (B. de), 587.
Latin liturgique, 477.
Latran (Concile de), 399, 408.
Laubardemont, 446.
Laud (évêque), 480.
Laurier, 120.
Lausanne, 432.
Lavaur, 431.
Lavigerie (cardinal), 588.
Lavinium, 141.
Lazare, 331.
Lazaristes, 496.
Le Clerc (Jean), 470.
Lectisternia, 148.
Léda, 22, 120.
Lefèvre (Jacques), 469.
Lefranc de Pompignan, VII, 293.
Légats, 399, 407, 431, 432.
Légende Dorée, 420.
Léger (Louis), 211.
Lemuralia, 145.
Lémures, 143, 145.
Lenormant (Fr.), 257.
Léon Ier, 383.
Léon III, 403.
Léon IV, 427.
Léon X, 411, 445, 457, 469.
Léon XII, 556.
Léon XIII, 403, 447, 532, 545, 559, **560**, 562, 566, 571, 574, 577.
Léon l'Isaurien, 428.
Lépreux, 277, 418.
Le Roy, 583.
Le Tellier (chancelier), 489.
Le Tellier (jésuite), 502, 503.
Lettrés chinois, 219.
Lettres Provinciales, 501.
Lévi, 274.
Lévites, 274, 279.
Lévitique, 276, 281, 282.
Leyde (Jean de), 462.
Lézards, 120.
Lhâssa, 87.
Liban, 59, 447.
Libanius, 106, 377, 388.
Libellatiques, 376.
Libellus, 376.
Libertés gallicanes, 417; religieuse, 456.
Libertinage, 498.
Libre arbitre, 458.

Libre pensée, 589.
Lied, 201.
Lièvre, 170, 196.
Ligue (sainte), 476, 487.
Liguori (Alph. de), 556.
Liguoristes, 558.
Limbes, 119.
Lindsay (Théophile), 534.
Lion, 50, 52, 53, 56, 59, 121, 269.
Lionne, 114.
Lit de plumes, 186.
Lithuanie, 397, 474.
Lithuanien, 210.
Littré, 578.
Liturgie romaine, 404.
Livingstone, 584.
Livonie, 397.
Livre de l'Alliance, 283.
Livre de prières anglais, 468.
Livre des Conformités, 414.
Livre des guerres de Jahveh, 275.
Livre des morts, 43, 123.
Livres saints (lecture interdite), 423.
Livres sybillins, 152.
Logia, 324, 344.
Logos, 367, 382.
Lohengrin, 208.
Lois de mai 1882, 307.
Lois de Manu, 70.
Loi du sacrilège, 549.
Loisy (A.), 253, 288, 317-320, 326, 329-332, 341, 500, 534, **579**, 580.
ki, 200, 204.
Lollards, 437.
Lombard (Pierre), 424.
Lombards, 401.
Longinus, 206.
Longueville (duchesse de), 501.
Lorette, 419.
Lorraine (cardinal de), 485.
Los von Rom, 538.
Lotus du monde, 89.
Loubet (E.), 553.
Loudun, 446.
Louis (saint), 398, 409.
Louis XIII, 489.
Louis XIV, 432, 481, 491, 493, 497, 498.
Louis-Philippe, 549.
Loup, 120, 144, 145, 149, 172, 195, 196, 204.
Loup-cervier, 147.
Loup-garou, 183, 195.
Lourdes, 134, 565, 566, 567.
Louvois, 489; ses ordres barbares, 512.
Loyalisme, 157, 176.
Loyola. 475, 476.
Loyson (H.), 559, 560.
Luc (saint), 317, **325**, 344, 366; préambule de—, 323.
Lucain, 171.
Lucerne, 464.
Lucien de Samosate, 63, 172.
Lucie (sainte), 131.
Lucifer, 206.
Lucrèce, 149.
Lueger, 309.
Lug, 180, 181.
Lugdunum, 168, 180.
Lugoves, 180.
Lumbini, 82.
Lune, 50, 77, 184, 185, 236.
Luperques, 147, 151.
Luther, 351, 411, **455-458**, 460-463, 466.
Luthériens, 462, 477.
Luxe dans l'Église, 38.
Lydie, 121.
Lyon, 176, 557, 583.
Lyon (concile de), 407.
Lystra, 364.
Mab, 181.
Mabinogion, 182.
Macchabées, 273, 300.
Mac-Mahon (maréchal de), 551.
Macpherson, 181.
Madagascar, 227.
Madianites, 7.
Magdebourg, 483.
Mages, 92, 94.
Magiciens, 210, 226.
Magie, **32**, 34, 44, 46, 72, 75, 87, 94, 128, 147, 158, 163, 182, 209, 224, 225, 229, 232, 269, 270, 435, 569; sympathique, 147.
Mahâbhârata, 88.
Mahâvîra, 80.
Mahdi, 245.
Mahomet, 13, 236-239, 241.
Maigre (régime), 29.
Maillet, 149, 172.
Maïmonide (Moïse), 303, 310.
Maintenon (Mme de), 492, 504, 505.
Maison de la Vierge, 419.
Maistre (J. de), 441, 546.
Malaisie, 228.
Malakbel, 63.
Mallei joviales, 190.
Malachie, 288.
Malagrida (jésuite), 521.
Mama-Oello, 232.
Mammouth, 162.
Mana, 229.
Manassé, 286.
Manco Capac, 232.
Manda, 107.
Mandchous, 224.
Mandéens, 107, 108
Mânes, 143.
Manéthon, 277.
Manfred de Naples, 407.
Mani, 104.
Manichée, 104.

Manichéens, 105, 106.
Manichéisme, 103, 383, 429.
Manilius, 157.
Manitou (Grand), 230.
Manne céleste, 279, 281.
Mannequins, 127, 147, 183.
Mannhardt, 127.
Manni, 204.
Manning (cardinal), 532.
Manu, 74, 79.
Manuels des inquisiteurs, 442.
Maoris, 228.
Maponus, 175.
Marc (saint), 317, 324, 325, 331, 366; le jeune homme de—, 319.
Marchands de bestiaux, 370.
Marcia, 375.
Marcion, 106, 316, 325, 347, 374.
Mardochée, 272.
Marduk, 49, 51, 260, 292, 358.
Marguerite de Navarre, 469, 471.
Mariage, 228, 424, 477; de la Vierge, 344; des prêtres, 426. Voir *Célibat.*
Marie (sœur de Moïse), 282.
Marie (la sainte Vierge), 366, 384. Voir *Immaculée.*
Marie-Christine, 556.
Mariolâtrie, 418.
Marna, 64.
Maroc, 304.
Maronites, 447.
Marot (psaumes de), 471.
Marranes, 306.
Mars, 144, 147, 148, 151, 168, 170, 173, 174, 175, 184, 186-188, 198, 231, étrusque, 149.
Marteau, 189, 190.
Marteau des Sorcières, 194, 445.
Martin de Tours (saint), 383.
Martin V, 410.
Martineau (James), 534.
Martyrs, 372.
Martyr (Pierre), 420.
Maruts, 77.
Marx (Karl), 573.
Mascarade, 63, 123, 129, 200.
Mashal, 293.
Massachusetts, 481.
Massacres bibliques, 7; des Innocents, 323.
Massue, 189.
Matathias, 296.
Matha (J. de), 412.
Mathilde, comtesse de Toscane, 406.
Mathurins, 412.
Matidie, 356.
Matres, 173.
Matronae, 173.
Matthieu (saint), 317, 324, 325, 366.
Maurice de Nassau, 479.
Maurice (empereur), 418.
Mauvais jours, 28.
Mavilly, 148.
Maxence, 376.
Maxime (empereur), 383, 388.
Maximes des Saints, 505.
Mâyâ, 79.
Mayflower, 481.
Mazzoth, 270.
Medb, 181.
Médecine, 35, 54, 138, 147.
Mèdes, 92.
Médiateur, 101.
Médicis (les), 439.
Médine, 238.
Médiums, 568.
Mégasthène, 71, 88.
Méla, 179.
Mélanchthon, 460.
Mélanésie, 228, 229.
Melek, 58.
Melek-Kart, 59.
Melissai, 268.
Melkart, 59.
Mélos, 112.
Mémoires des Apôtres, 321.
Memphis, 45.
Ménades, 123.
Mencius, 220.
Mendelssohn, 307.
Mendès, 45.
Mendiants (moines), 412.
Mendicité, 393.
Menephtah, 279.
Meng-tse, 220.
Menhirs, 58, 164, 212; anthropoïdes, 165.
Menno (Simons), 525.
Mennonites, 525.
Mentana, 544.
Mer Rouge, 279.
Mercure, 149, 169, 173-175, 186, 188, 199; Mercure Auguste, 176; Dumias, 176.
Mère de Dieu, 384.
Mère des Dieux, 191, 192.
Mère du Christ, 384.
Mérindol, 470.
Merlière (Mlle de la), 564.
Mersenne (le P.), 498.
Mésa, 64.
Mesched, 244.
Mesmer, 567.
Messe, 421, 457, 459.
Messianisme, 256.
Messie, 96, 286, 290, 294, 301, 306, **329**, 340.
Met, 201.
Métamorphoses, 22, 120, 182, 229.
Métaphysique, 14.

Métempsychose, 72, 121, 150, 178, 182.
Méthode, moine, 396.
Méthodisme, 438, 525.
Méthodistes, 525, 526.
Meurtre rituel, 305.
Mévente des bestiaux, 134, 370; des vins, 353.
Mexique, 230-232.
Michée, 285, 340.
Michelet (J.), 397.
Miel, 101.
Migration des âmes, 72, 79, 80, 84, 87.
Mikados, 222, 223.
Milan, 163, 382, 388.
Milkat, 58.
Millénaristes, 352.
Milton, 525.
Minerve, 140, 144, 147, 148, 174, 175.
Minéens, 235.
Minoenne (époque), 115, 151.
Minos, 119.
Minotaure, 113.
Mioellnir, 189.
Miracles évangéliques, 331; de Lourdes, 566; de saint Médard 503
Misraïm, 279.
Missionnaires, 156, 218, 588-585.
Mithra, 69, 92, 97, 100, 101, 154, 155, 176, 380.
Mithraïsme, 101, 102.
Moab, 64.
Modernisme, 533, 560, **578**, 581, 582, 583; moral, 501.
Moigno (abbé), 254.
Moines, 411; d'Occident, 379; mendiants, 82, 83.
Moïse, 28, 49, 53, 106, 253, 257, 268, 269, 278-280, 283.
Molay (J. de), 417.
Molière, 472, 498.
Molinos, 504, 505.
Mollah, 246.
Moloch, 58.
Momies, 43.
Mommsen (Th.), 308.
Monachisme, 378, 386.
Moncornillon, 423.
Mongols, 224, 242, 396.
Monk (général), 480.
Monolâtrie, 64.
Monophysites, 384.
Monothéisme, 40, 64, 263, 284.
Montagnes (culte des), 166, 194, 214.
Montaigne (M.), 498.
Montalembert (comte de), 541, 547, 548.
Montanisme, 375.
Montanus, 375.
Montesquieu, 517.
Montmartre, 563.
Montmorency (vicomte de), 548.
Montrouge, 557.
Morale, 265; évangélique, 341; chrétienne, 342.
Moravie, 438.
Mores, 507.
Mordekaï, 272.
Mormonisme, 535.
Mormons, 536.
Mort apparente, 130.
Morts condamnés, 442, 492.
Mortillet (G. de), 13, 34.
Mortara, 543.
Morus (Th.), 467.
Motazilites, 245.
Mouche, 59; des cadavres, 97.
Moulins à prières, 87.
Moutons, 236.
Muehlberg, 463.
Mueller (Max), 3, 91.
Muezzin, 240.
Multiplication des pains, 331.
Munster, 462.
Muratori, 316.
Murillo, 565.
Murri (abbé), 548.
Musique, 464, 477.
Muspilheim, 203.
Musri, 279.
Musset (A. de), 590.
Musulmans, 218.
Mutilations, 226, 228.
Mycènes, 112-115, 192.
Mycénienne (époque), 115, 132.
Myrmidons, 121.
Mystères, 122, 127, 129, 140, 233; bardiques, 182; dramatiques, 139; grecs, 139.
Mysticisme, 89, 368, 567.
Mystiques, 436.
Mythes solaires, 30.
Mythologie, 2.

Nabatéens, 235.
Nabi, 284.
Nabuchodonozor, 288, 289.
Nains, 183, 194, 204, 225.
Naissance de Jésus, 291, 328, 344.
Nânak, 90.
Nantes (Édit de), 488, 489, 491.
Nantosvelta, 173.
Napoléon Ier, 307, 508, 542.
Napoléon III, 544, 545, 550.
Nâsatyas, 92.
Nâsôrâje, 107.
Natser, 340.
Navarre (reine de), 469.
Nazaréens, 266, 340.
Nazaréniens, 107, 108.

Nazareth, 107, 108, 340, 419.
Nazianze, 387.
Nazir, 107, 266, 340.
Néander, 576.
Nebiim, 274.
Nécromancie, 269.
Néfastes (jours), 146, 264.
Nègres, 226, 527, 587.
Nehalennia, 191.
Néhémie, 295, 300.
Némée, 139.
Néméennes, 139.
Nemetona, 173.
Némi, 144.
Néo-platonisme, 158.
Nepal, 82, 86.
Népotisme, 472.
Neptune, 176.
Nergal, 50.
Néri (Phil. de), 496.
Néron, 334, 336, 352, 359, 370.
Nerthus, 192, 193.
Nestorius, 384.
Nestoriens, 396.
Neufchâtel, 469.
Neutralité scolaire, 591.
Newman (cardinal), 530-533, 578.
New-York, 311.
Nibelungen, 208.
Nicolas II (empereur), 308.
Nicolas V, pape, 587.
Nicolas de Bâle, 433.
Nicolas (Michel), 316, 321, 578.
Nicole, 499.
Nicon, 536.
Niflheim, 203.
Nil, 42.
Nil (saint), 236.
Nîmes (édit de), 489.
Ninib, 50.
Niobé, 120.
Nirvâna, 83.
Nisus, 213.
Nixes, 195.
Noailles (cardinal de), 502.
Noces du Ciel et de la Terre, 229.
Nodon, 180.
Noé, 267.
Noël, 380.
Nombres, 282.
Nom sacré ou secret, 5, 146, 175.
Nominalistes, 434.
Non-conformistes, 525, 529.
Nonnes, 379.
No popery, 481, 531.
Norique, 175.
Normands, 197, 396.
Nornes, 205.
Norroise (mythologie), 184.
Norvège, 196, 200.
Norwich, 306.
Nouveau Testament (texte grec du), 437.
Nouvelle-Zélande, 228.
Noyer, 214.
Nuadu, 180.
Nudité rituelle, 52, 128.
Numa, 145, 151.
Nymphes, 210, 213.

Oannès, 50, 64, 75, 290.
Obole, 119.
Océan, 48.
Océaniens, 227.
Occultisme, 35, 569.
Odessa, 308.
Odilon (saint), 425.
Odin, **187**, 188, 197, 199, 201, 203, 204.
Œcolampade, 464.
Œuf, 62, 228; de serpent, 178; d'or, 74.
Œuvres d'art produisant des mythes, 130.
Oghamique (écriture), 172.
Ogmé, 172.
Ogmios, 172.
Ogre, 149.
Oie, 137, 144, 170.
Oignon, 144.
Oiseau, 43, 118, 119, 196, 222, 228, 231.
Olaf Tryggvason, 200.
Olcott (colonel), 569.
Olga, grande duchesse, 395.
Olympie, 139.
Olympiques, 139.
Omar, 238, 243.
Ombriens, 141.
Omdurman, 245.
Omophagie, 124.
Omphale, 190.
Ongles, 99, 100.
Onias, 296.
Ontologique (preuve dite), 434.
Opfer, 198.
Ophiogènes, 121.
Oppède, 470.
Opportunisme paulinien, 349.
Oracles grecs, 118, 136; sibyllins, 152, 359.
Orange, 169.
Oratoire, 496.
Oratoriens, 564.
Orcus, 149.
Ordalies, 167, 223, 227.
Ordination, 135, 424; épiscopale, 480.
Oreiller, 222.
Orelli (C. von), IX.
Origène, 338, 346, 354, 372, **374**, 376, 574.
Orissa, 89.
Orléans (Synode d'), 554.
Ormazd, 93, 95, 101.
Orphée, VII, 121, 122, 124, 155.
Orphelinats, 393,

Orphiques, 27.
Orphisme, 121, 122, 353.
Orsini (légat), 488.
Osarsiph, 278.
Osée, 262, 268, 285, 340.
Osiris, **41**, 44-48, 52, 154.
Ossian, 181.
Otam, 23.
Othman, 241, 243.
Othon IV, 408.
Ourania, 59.
Ouranos, 117.
Ours, 23, 25, 121, 195, 196.
Ourse, 123, 169.
Oursins, 178.
Ovide, 142, 149, 156.
Oxford, 437, 530.
Ozanam (Fréd.), 546.

Paccanari (le P.), 556.
Paccanaristes, 555.
Pachôme ou Pachon, 379.
Pacte avec le diable, 444.
Pagani, 377.
Païens, 377; de l'intérieur, 585.
Pain sacré, 98, 101, 107.
Paix, 118.
Paladino (Eusapia), 568.
Paléologues, 400.
Palettes en bois, 228.
Palestine, 397.
Palibothra, 71, 88.
Palladium, 144.
Pallas, 144.
Palmyre, 63, 381.
Pan (le grand), 61, 335.
Panathénées, 139.
Panthéisme, 79, 244, 436; solaire, 157.
Panthéon romain, 147.
Paon, 122.
Papauté, 330, 374.
Pape, évêque de Rome, 400.
Pape *noir*, 556.
Papias, 321-323, 344.
Papillon, 118.
Pâque, **271**, 272, 278, 337, 380.
Paraboles, 105.
Paradis, 98, 215, 263.
Paraguay, 476, 573.
Paratonnerre, 125.
Parfait (Paul), 564.
Parfaits, 430.
Pâris, diacre, 503.
Parlements, 504.
Parnasse, 117.
Parocchi (cardinal), 571.
Parousie, 321.
Parsis, 96, 212.
Parthes, 92.
Particularisme juif, 365.
Pârvatî, 88.
Parzival, 208.
Pascal (Blaise), **499**, 501, 583.
Pascendi (encyclique), 580.
Passage par le feu, 61, 223.
Passau (paix de), 463.
Passion, 325, 337.
Pasteur d'Hermas, 354.
Pastorales, 346.
Patarins, 430.
Patmos, 352.
Patna, 71.
Patriarche de Constantinople, 446, 447.
Patrice (saint), 395.
Patriotisme, 221.
Patronage (droit de), 524.
Paul (saint), 134, 249, 250, 257, 264, 301, 303, 339, **345**, 375, 385, 411, 421, 473; chronol., 350; épîtres, 345; mort de Paul, 366.
Paul de Samosate, 381, 430.
Paul III, 475, 587.
Paul IV, 509.
Paul (saint Vincent de), 496, 546, 585.
Pauliciens, 107, 430.
Pauvres de Lyon, 432.
Pauvres du Christ, 411.
Paysans (guerre des), 461.
Pays-Bas, 478.
Peaux d'animaux, 123, 137.
Peaux-Rouges, 74, 230.
Péché, 77, 122, 298, 331, 348, 385, 419.
Pêcheur du monde (dieu), 228.
Pedro, empereur, 588.
Pégase, 117.
Peines personnelles, 349.
Pékin, 396, 474.
Pélage, 385.
Pèlerinages, 89, 397, 426 449, 563.
Pellisson, 491.
Pénates, 142, 143.
Pendjab, 70.
Pénitence, 77, 94, 97 424.
Pénitentiels (livres), 184
Penn (W.), 482.
Pensée libre, 498.
Pensylvanie, 482.
Pentateuque, 252, 256, 274, 276, **277**.
Pentecôte, **270**, 332, 355, 369, 380.
Penthée, 123, 124.
Pépin le Bref, 401.
Perceval, 208.
Perendan, 210.
Pères apostoliques, 316.
Pères de la Foi, 555, 556
Pères pèlerins, 481.
Périgord, 152.
Perkunas, 210.
Pérou, 230-232.
Perse, 92. 244. 396

Persécutions contre les chrétiens, 370-372, 376, 381.
Perséphone, 124.
Personnifications, 118, 143.
Perunu, 210.
Pesach, 271.
Peschito, 251.
Pesée des âmes, 98.
Pessinonte, 153.
Peste, 76, 77, 305.
Petit-Morin, 165.
Phaéthon, 125, 132.
Phalanstère, 573.
Pharaon, 46, 269, 278, 279.
Pharisiens, 298, 302.
Phèdre (reine), 124, 125.
Phénicie, 114, 141.
Phéniciens, 57.
Phigalie, 121.
Philadelphie, 482.
Philippe (apôtre), 366.
Philippe (diacre), 364.
Philippe-Auguste, 305, 408, 409.
Philippe le Bel, 404, 409, 410, 417, 418.
Philippe de Hesse, 461.
Philippe II, 463, 468, 476, **478**, 479, 487, 504,
Philippes (Macédoine), 365.
Philistins, 58.
Philomène (sainte), 420.
Philon, 298, 326, 328, 334, 337, 367, 382.
Philosophes, 517.
Philostrate, 156.
Photius, 333, 446.
Phrygie, 121.
Phryné, 132.
Picquart (général), 552, 553.
Pie V, 469, 486.
Pie VI, 563.
Pie VII, 541-543, 556.
Pie IX, 403, 420, 531, 533, **543**, 544, 545, 550, 557, 559, 562, 563.
Pie X, 548, 560.
Piémont, 431, 432, 478.
Pierres de foudre, 190.
Pierre noire d'Emèse, 155; de La Mecque, 238, 246.
Pierre (saint), 330, 350, 356, 366; évangile de —, 342; mort de —, 366; prédication de —, 355.
Pierre de Brueys, 431.
Piétisme allemand, 483, 484, 575.
Pilate, 334-337.
Pilgrim fathers, 482.
Piliers sacrés, 114, 199.
Piscines miraculeuses, 563.
Pise (Concile de), 410.
Pitris, 73.
Pindare, 130.
Pizarre, 230.
Planètes, 56.
Plante de vie, 53.
Platon, 122, 348.
Pline le jeune, 370.
Plis des doigts, 165.
Plotin, 158.
Pluie, 33, 64, 77, 128, 131, 147, 195; d'or, 128.
Plutarque, 158, 195, 271.
Pluton, 101, 149, 188.
Plymouth (frères de), 527.
Pobedonoszew, 308.
Poésie hébraïque, 291.
Poisson, **29**, 50, 56, 63, 64, 74, 105, 214, 269, 430.
Poissy (colloque de), 485
Polignac (J. de), 548.
Pollux, 23, 193.
Pologne, 396, 474, 484.
Polonais, 209; catholiques, 538.
Polycarpe (saint), 354.
Polygamie, 240, 536.
Polynésie, 228, 229, 266.
Polythéisme, 262.
Pombal (Séb.), 520.
Pompadour (Mme de), 521.
Pompée, 296.
Pondichéry, 71.
Pons Sublicius, 150.
Pontifes, 150.
Porc, **27**, 45, 60, 63, 127, 144, 152, 240, 267.
Porcher des dieux, 182.
Porcii, 145.
Porenutius, 211.
Porevit, 211, 212.
Porphyre, 158.
Porte de Luther, 460.
Port-Royal, 499, 500; religieuses de —, 500, 501.
Portugal, 476, 520.
Poseidon, 59, 119; *hippios*, 197.
Postes (école de la rue des), 551.
Poteaux équarris, 58, 63.
Poule, 145, 170.
Poulets sacrés, 145.
Poulpiquets, 183.
Pouvoir temporel des papes, 401, 545.
Pragmatique, 409.
Pragmatisme, 578, 583.
Prague, 438.
Praxitèle, 133.
Prayer-book, 468.
Prédestination, 348, 429, 479.
Prédication de Pierre, 355.
Préfiguration, 289, 290, 292.
Prémices, 61, 271.

Prémontrés, 411.
Presbytérien (système), 477.
Presbytériens, 480; réformés, 524.
Presbytres, 323, 351, 368.
Prêtres, 31, 46, 53, 63, 75, 92, 94, 134, 135, 136, 154, 197, 198, 273; orientaux à Rome, 154.
Prêtresses, 135, 136, 222.
Prière, 77, 105, 232, 239, 423; pour les morts, 386, 387, 425.
Priestley (Joseph), 534.
Primauté de Pierre, 330.
Prince de la Paix, 286.
Priscillien, 351, 383.
Prise de nom, 123, 129.
Prise de voile, 130.
Prithivî, 74, 76.
Procédure inquisitoriale, 441.
Procès en canonisation, 449; fictif, 138.
Procession du Saint-Esprit, 446.
Procope (historien), 210.
Profanatio, 146.
Promenades divines, 190.
Prométhée, 125.
Promulgation de la Loi, 296.
Propagande, 556, 584.
Properce, 156.
Prophètes, 248, 255, 284.
Prophétesses de Sena, 179.
Prophétie, 373.
Propositions (les cinq), 500, 501.
Propriété individuelle, 413.
Prosélytes de la Porte, 304.
Proserpine, 52, 213.
Protais (saint), 164.
Protestants, 462, 520; d'Espagne, 478; de France, 554.
Protestantisme, doctrine sur les Écritures, 581.
Protomartyr, 364.
Proverbes, 293.
Providentissimus (encyclique), 580.
Provinces-Unies, 478.
Prusse (conversion de la), 396, 397.
Psaumes, 255, **292**; psaume XXII, 341; ps. de pénitence, 54.
Pseudo-clémentins (écrits), 355.
Psyché, 118.
Ptéria, Ptérium, 91.
Puhru, 272.
Purânas, 70, 88.
Purgatoire, 87, 119, 385, 424, 425, 426, 474.
Purifications, 94, 96, 97, 139.
Purim, 272.
Puritains, 481.
Pusey, 530, 531, 532.
Puseyisme, 531.
Puy-de-Dôme, 166, 176.
Pyramides, 43.
Pythagore, 81, 84, 121, 122, 135, 141.
Pythagoriciens, 27, 72, 145, 166, 298, 379.
Pythie, 136.
Pythiques, 139.

Q (document appelé), 325.
Quakers, 438, 467, 482, 587.
Quesnel (le P.), 502.
Quiétisme, 504.
Quindécemvirs, 150.
Quinet (Edgar), 35.
Quipos, 232.
Quirinus, 147.

Râ, 41, 48.
Rabelais, 183, 498.
Râbia, 244.
Race, 309.
Rachat de l'humanité, 348.
Rachel, 272.
Radbert, 422.
Rahab, 261.
Raison (déesse), 522.
Ralliement, 552, 560.
Râma, 89.
Ramadân, 239.
Râmâyana, 88.
Rammohun Roy, 90.
Rancé (A. de), 497.
Rapport de Pilate, 335.
Raskolniks, 538.
Rat, 46, 222.
Rationalisme, 434.
Ratisbonne (Concile de), 418.
Râvana, 89.
Ravaillac, 489.
Ravignan (P. de), 557.
Raymond de Capoue, 415.
Raymond VI, 430.
Réaction catholique, 35, 540, 543.
Réalistes, 434.
Recensement de Quirinus, 335.
Reconnaissances, 355.
Rédemption, 331, 434.
Rédemptoristes, 558.
Réforme, 454-456 et s.
Refuge (communautés du), 491.
Refusans (prêtres), 503.
Régale, 497.
Règne de Dieu, 329.
Reichel (W.), 192.
Reims, 169.

Reine (sainte), 420.
Reine de mai, 192.
Reinkens (évêque), 559.
Relapse, 506.
Religion (définition de la), 3.
Religion (étymologie du mot), 2.
Religion et mythologie, 1.
Reliques, 82, 85, 246, 397, 449, 477, 562.
Remus, 144.
Rémy (saint), 395.
Renaissance (métempsychose), 73, 122, 130.
Renaissance des lettres, 436.
Renaissances religieuses, 34. Voir *Réveils*.
Renan (E.), 27, 332, 578.
Renard, 53, 121, 124, 222.
René (saint), 420.
Renne, 162.
Repas sacré, 197.
Répondants, 43.
Résurrection, 42, 122, 126, 139, 294, 298, 301; de Jésus, 331, 348.
Reuchlin (J.), 436.
Réunions de piété, 483.
Reuss (E.), 347, 578.
Réveils, 523, 524, 535.
Révélation, 11.
Revenants, 47, 73, 196.
Révocation de l'Edit de Nantes, 494, 495.
Révolution anglaise, 480; française, 34, 515.
Rhadamante, 119.
Rhenogenos, 167.
Rhin, 167.
Rhodes, 125, 400.
Richelieu (cardinal de), 446, 483, 489, 490; (duc de), 548.
Riesengebirge, 194.
Rigorisme affecté, 375.
Rig-Véda, 75, 78.
Rishis, 75, 77.
Rites, 46, 112; cruels, 62; de la moisson, 127, 129.
Ritualisme brahmanique, 80; romain, 150; anglican 480, 531.
Ritualistes anglicans, 532.
Riz, 220, 222, 229.
Robertson Smith, 28, 128.
Robespierre, 523.
Roche tarpéienne, 146.
Roi des juifs, 338; des sacrifices, 150.
Roland (camisard), 492.
Romantisme, 530.
Rome, nom secret, 146.
Romulus, 53, 144, 172, 359.
Rosaire, 87, 423.
Rose-croix, 572.
Rose d'or, 488.
Rosh-ha-shanah, 273.
Rosmerta, 173.
Rother, 208.
Roue, 171; enflammée, 185.
Rouelle, 171.
Roumanie, 308, 448.
Rousalia, 214.
Rousseau (J.-J.), 14, 20, 31, 506, 517, 519.
Rouvre, 168.
Royaume des cieux, 363.
Rubrication des cadavres, 163.
Rudiobus, 168.
Rudolf de Fulda, 199.
Rudra, 77, 88.
Ruebezahl, 194.
Rügen, 211.
Rugievit, 211, 212.
Runes, 201, 210.
Rusalkas, 214.
Russes, 209, 211, 395.
Russie, 538, 556.
Ruthènes, 538.
Rutilius Namatianus, 297.

Sabatier (P.), 581.
Sabazios, 133, 154.
Sabbat, 28, 55, 185, 264, 444.
Sabbataï Sévi, 306.
Sabiens baptistes, 107.
Sacaea, 337.
Sacer, 145.
Sacerdoce (rôle du), 31.
Sacerdoce et Empire, 405.
Sacramentaires, 460.
Sacrati, 101.
Sacré-Cœur, 562.
Sacrements, 101, 330, **424**, 435.
Sacrifice, **26**, 47, 51, 53, 77, 78, 115, 123, 125, 129, 134, 138, 144, 151, 152, 154, 178, 210, 273, 281, 286, 377; au Ciel, 219; sacrifice-don, 127, 128; du dieu, 123; du taureau, 102; humain, 61, 77, 177, 186, 195, 210, 214, 223, 277, 231; totémique, 128; védique, 76; volontaire, 348.
Sadock, 298.
Saducéens, 298.
Saemund, 201, 202,
Sagas, 184, 202.
Sagesse de Dieu, 300; personnifiée, 293.
Saints ancêtres, 215; intercesseurs, 385; jaïnistes, 80.
Saint-Acheul, 557.

Saint-Barthélemy, XI, 486, 487.
Saint-Bernard (mont), 166.
Saint-Cyr, 505.
Saint-Cyran, 499.
Saint-Esprit, 381, 382.
Saint-Germain (traité de), 486.
Saint-Germain (comte de), 567.
Saint Graal, 208, 225.
Saint-Jacques de Calatrava, 416.
Saint-Jean-d'Acre, 400.
Saint-Jean (fêtes de la), 171, 183.
Saint-Martin, 567.
Saint-Maur, 496.
Saint-Médard, 503.
Saint-Pierre de Rome, 457.
Saint-Sacrement (fête du), 422.
Saint-Simon (comte de), 573.
Saint-Synode, 448.
Sainte-Alliance, 539.
Sainte-Beuve, 589.
Sainte-Enfance, 584.
Sainte-Sophie, 389, 398.
Salette (la), 564.
Saliens, 151.
Salisbury (J. de), 434.
Salle (J.-B. de la), 496.
Salmeron, jésuite, 476.
Salomon, 291, 293, 299, 300.
Salonique, 305.
Salut personnifié, 143.
Salut par les œuvres, 351, 459.
Salvador, 255.
Salzbourg, 538.
Salviati (nonce), 488.
Samarie, 269, 286, 357, 364.
Samaritains, 295, 296.
Samnites, 144.
Samole, 168.
Samsára, 72.
Samson, 269, 340.
Sanchez (jésuite), 473.
Sang, 271-273, 281; bu en commun, 224; du taureau sacré, 101; horreur du —, 6, 440.
Sanglier, 59-61, 74, 120, 145, 168, 169, 196; à trois cornes, 169; enseigne, 195.
Sangnier (Marc), 548.
Sanhédrin, 295.
Sankara, 79.
Sanscrit, 68.
Sanussya, 245.
Sapience, 300.
Sapor Ier, 104.
Sarcophages, 43.
Sargon Ier, 53.
Sarrebourg, 172.
Sassanides, 92.
Satan, 106, 240, 294, 298, 300, 352, 444.
Sati, 74.
Satisfaction (théorie de la), 434.
Saül, 250. Voir *Paul*.
Sauvage cru libre, 31.
Savonarole, 439.
Saxe, 460.
Saxo, 211.
Saxons, 198, 199, 396.
Scaldes, 200-202.
Scandale, 349.
Scarabée, 48.
Scheurer-Kestner, 552.
Schisme d'Occident, 410; d'Orient, 446.
Schleiermacher, 2, 530, 575, 576.
Schleswig, 479.
Science chrétienne, 528.
Science des religions, 36.
Scolastique, 434, 435.
Scotistes, 436.
Scribes, 295.
Scrupules, 4, 20.
Scylla, 213.
Scythes, 92.
Sebaoth, 262.
Secondes noces, 375.
Seconde venue du Christ, 350.
Sécularisation, 521.
Séide, 237.
Sel, 139, 151, 220, 222.
Sélande, 185, 197.
Seldjoucides, 399.
Sélection des tabous, 31, 265.
Séleucides, 92.
Séleucie, 345.
Séleucus de Babylone, 56.
Séleucus Nicator, 88.
Sémery (jésuite), 494.
Sémipélagianisme, 385
Semnons, 188, 189.
Semo Sancus, 357.
Séparation de l'Église et de l'État, 554.
Sept Églises d'Asie, 353.
Septante, 251.
Septime Sévère, 155.
Sérapeum, 42.
Sérapis, 41, 42, 154.
Serbes, 211.
Sergius Paulus, 364.
Serment, 525.
Sermon sur la montagne, 327.
Serpe d'or, 168.
Serpent, 53, 76, 88, 94, 97, 101, 114, 118, 121, 137, 165, 178, 195, 196, 201, 213, 268; à tête de bélier, 169; de la Genèse, 24.
Servage, 587.
Servet (Michel), 465, 466.
Service militaire, 525.
Serviteur de Jahveh, 288, 290.

Servius (grammairien), 142.
Set, 46.
Shabbatum, 56.
Shabuoth, 270.
Shah-Nameh, 93.
Shamash, 49-52, 269.
Sheikh-ul-Islam, 244.
Shiites, 244.
Shinto, 221, 223.
Siam, 86.
Sibérie, 584.
Sibylles, 152.
Sicile, 141.
Sidon, 58, 59.
Siegfried, 208.
Sigfusson, 201.
Sigismond (empereur), 418.
Sikhs, 90.
Silex, 144.
Sillon, 548.
Silvain, 144, 172.
Silvia, 144.
Siméon, 296.
Simon le Magicien, 356.
Simon (Richard), 253, 457, 490, 578.
Simonie, 404.
Simulacres, 129; de sacrifices, 177.
Sin, 70.
Sinaï, 236, 261, 279, 281, 327.
Singe, 87, 89.
Sionistes, 311.
Sipyle, 121.
Sirach, 300.
Sirènes, 113.
Sirona, 173.
Sisters of mercy, 532.
Sistre, 42.
Sisyphe, 131.
Sîtâ, 89.
Six-Arbres, 168.
Skopzi, 538.
Slaves, 209.
Smalkalde, 463.
Smerdis, 92.
Smith (Joseph), 535.
Snobisme, 550, 581, 589.
Snorri Sturluson, 201, 202.
Snoussi, 245.
Socialisme chrétien, 309, 574.
Sociétés religieuses et secrètes, 227-229, 245.
Socin (F. et L.), 484.
Sociniens, 534.
Socrate, 133.
Sœurs de charité, 496, 532.
Soleil, 48, 50, 56, 57, 76, 101, 102, 125, 158, 171, 184, 185, 232, 236.
Solstices, 185.
Sôma, 69, 76, 94.
Somme théologique, 435.
Sommeil des apôtres, 327.
Sonderbund, 555.
Sorbonne, 426.
Sorcellerie, 87.
Sorcières, 186, 194, 197, 270, **443-445**.
Sortilèges, 137.
Soubirous (Bernadette), 565.
Soudanais, 223.
Sources, 52, 167, 267.
Spener (Ph. J.), 483, 484.
Spinoza (B.), 116, 534, 578.
Spire, 306, 462.
Spiritisme, 34, 35, 535, 569.
Srâddha, 73.
Sraosha, 95, 96, 98.
Statue de la Victoire, 376.
Stenay, 399.
Stigmates, 416.
Stilicon, 152.
Stoecker, pasteur, 309.
Strasbourg, 460.
Stratégie de l'animisme, 32.
Strauss (David), 578.
Stuart (Mary), 468.
Stûpas, 85.
Styx, 119.
Suarez (jésuite), 473.
Substitution, 223, 348.
Sucellus, 172, 273.
Sûdras, 76.
Sue (Eugène), 557.
Suède, 396, 460.
Suédois, 197.
Suétone, 334.
Suèves, 188, 189, 190.
Suffi, 244.
Suffrage universel, 35.
Suggestion, 137, 568.
Suicide, 83.
Suisse, 463, 554.
Sukkoth, 270, 271.
Summis desiderantes (bulle), 444.
Sunna, 244.
Sunnites, 244.
Suovetaurilia, 152.
Superstitions, 30, 31.
Supplices éternels, 131. Voir *Enfer*.
Surenchère suspecte, 575.
Surintendants, 477.
Survivances, 183, 269.
Suspension à l'air, 139.
Sûtras, 70.
Suzanne, 289.
Svantovit, 211.
Svastika, 114, 115.
Svedenborg, 567.
Sycomore, 42.
Syllabus de Pie IX, 544.
Sylphes, 183.
Sylvestre, 401.
Symbole, 355; des apôtres, 374.
Symbolisme, 12, 583.

Synagogue, 296, 369.
Synodal (système), 477.
Synopse, 322.
Synoptiques, 322.
Syrie, 63, 366.

Tabac prohibé, 246.
Tabernacles, 270, 279, 281.
Tables d'Iguvium, 141; d'offrandes, 115; tournantes, 568.
Tabor, 438.
Tabou, 4, **6**, 25, 27, 31, 34, 55, 94, 95, 145, 146, 170, 226, 228, 261, 263, 264, 266, 281; des dépouilles, 265; de majesté, 170; de mélange, 265.
Tacite, 145, 184, 186, 195, 297, 334.
Tagès, 141.
Taint, 59.
Talmud, 301, 303, 310, 334.
Tamerlan, 71.
Tandjour, 87.
Tanfana, 193.
Tanit, 59.
Tantra, 85.
Taoïsme, 217, 218, 220.
Tao-té, 219.
Tapas, 73.
Tara, 180.
Taranis, 171.
Tarn, 165.
Tarpeia, 146, 266.
Tarquin Ier, 147.
Tarquin II, 152.
Tartares, 225.
Tartufe, 472.
Tarvisium, 168.
Tatouage, 227, 229.
Tauler, 436.
Taureau, 41, 45, 47, 50, 52, 56, 59, 63, 88, 94, 101, 117, 120, 124, 138, 144, 152, 167, 168, 181, 182, 195, 196, 268; à trois cornes, 169; aux trois grues, 169.
Taurisci, 168.
Taurobole, 154.
Taxe des péchés, 402.
Taxil (Léo), 571.
Tel-el-Amarna, 58.
Télémaque, 505.
Télépathie, 568.
Témoins célestes, 352.
Témoins dissimulés, 442.
Temples, 63, 194, 198, 214, 295.
Templiers, 410, 416, **417**, 443, 476, 572.
Templum, 147.
Temps infini, 101, 117.
Tenctères, 188.
Ténédos, 138.
Téraphim, 262.
Terre Mère, 76, 112, 117, 149, 189.
Terreur blanche, 548.
Terreur rouge, 466.
Territorialistes, 311.
Tertullien, 101, 103, 157, 325, 335, 345, 346, 372, 375.
Test, 529.
Testament (ancien), 250; (nouveau), 315.
Tétrarchies, 296.
Tetzel, dominicain, 457.
Teutatès, 171.
Thamuz, 51, 52, 61.
Thaumaturgie, 35.
Théâtre, 139, 222.
Thékla, 345.
Théodora, impératrice, 384.
Théodoric, 208.
Théodose Ier, 377, 383, 388.
Théodose II, 377.
Théologie morale, 473.
Théon, 377.
Théophagie, 26, 421.
Théophanies, 120.
Théophilanthropes, 523.
Théophile, 323.
Théophores (noms), 60.
Théosophie, 569.
Thérapeutes, 299, 586.
Thérèse (sainte), 504.
Thésée, 124, 125.
Thessalonique, 365, 388.
Thiases, 132.
Thingsus, 187.
Thomas (saint), 338, 366, 419; évangile de —, 343.
Thomas d'Aquin (saint), 435.
Thomistes, 436.
Thor, 187, **189**, 190, 198, 204.
Thot, 48.
Thraces, 122.
Thummim, 270.
Tiamat, 51, 260, 358.
Tibère, 61, 155, 334, 335.
Tibet, 86, 87.
Tibre, 147.
Tiers-ordre, 414.
Tigre, 229.
Tillemont (Le Nain de), 579.
Tilly, 483.
Timagène, 179.
Titans, 47, 122, 124, 125.
Tite-Live, 144, 156.
Titus, 297.
Tiu, 187.
Tobie, 251, 300.
Tolérance, 133, 223, 307, 491, **518**, 522, 595.
Tolstoï (comte Jean), 308.
Tolstoï (comte Léon), 589.
Toltèques, 231.

Tombeau de Jésus trouvé vide, 331.
Tonnerre, 171.
Torquemada, dominicain, 507.
Tortue, 74.
Torture, 417, 442, 444, 509.
Totems et totémisme, **20**, 29, 41, 44, 50, 59, 71, 72, 86, 94, 119, 120, 123, 136, 139, 145, 196, 227, 229, 230, 232, 233, 267, 268.
Toulouse, 170, 430.
Tours du silence, 96.
Toutiorix, 175.
Tractariens, 530.
Traets, 530.
Traductions des Écritures, 386, 437, 459, 543.
Tragédie, 139.
Trajan, 212, 354, 370.
Transsubstantiation, **421**, 422, 457, 468.
Transylvanie, 484.
Trappe (La), 497.
Travail manuel, 379.
Trembleurs, 482.
Trente (Concile de), 473.
Trépied, 137.
Trésors d'églises, 394.
Trèves, 169.
Trêve de Dieu, 191, 238, 394.
Triade, 40, 50, 173, 204; capitoline, 147.
Tribus perdues d'Israël, 528.
Triglav, 212.
Trimourti, 88.
Trinité, 50, 88, 351, **382**, 465, 484, 562; celtique, 171; indoue, 88; jésuitique, 383.
Trissotin, 590.
Tritons, 121.
Troie, 112-114, 144.
Trojanu, 212.
Trolls, 194.
Trône d'esprits, 117; de Pélops, 192.
Trou d'une pierre, 183.
Troyes, 306.
Tubingue (école de) 357, 576.
Tudor (Mary), 468.
Turcs, 242; jeunes Turcs, 241.
Turkestan, 104, 106.
Turquie, 304.
Tutela, 176.
Tylor, 3.
Tympans, 139.
Typhon, 46.
Tyr, 58-59; dieu, 187, 204.
Tyrrell, 580.

Ugonotorum strages, 488.
Ulphilas, 252.
Ultramontanisme, 546.
Uniates, 539.
Unigenitus (bulle), 502, 504.
Unitaires, 463, 484, 534.
Unité de sanctuaire, 283.
Unité divine, 255.
Unité primitive, 74.
Universalisme chrétien, 365.
Universités catholiques, 551, 579; de France, 549; de Paris, 433.
Upanishads, 70, 78.
Upsal, 198, 460.
Urbain IV, 423.
Urbain VI, 410.
Urbain VIII, 483, 509.
Urim, 270.
Ursulines, 446.
Uruk, 52, 53.
Ushas, 77.
Usure, 305.
Utah, 536.
Utnapishtim, 51, 53, 55.
Utrecht (union d'), 478.

Vache, 27, 72, 94, 204. Voir *Génisse*.
Vaisyas, 76.
Valdo (Pierre), 432.
Valérien, empereur, 376.
Vampire, 163. Voir *Revenant*.
Vandales, 106.
Varron, 142, 147.
Varuna, 76, 92.
Vasari, 488.
Vases troués, 131.
Vassy, 485.
Vaudois, **432**, 433, 437, 442, 470.
Vaughan (Diana), 571.
Vautour, 195.
Vaux (Clotilde de), 573.
Vé, dieu scandinave, 204.
Veau d'or, 268, 279,
Vedânta, 79.
Védas, 70, 73, 75, 77, 91.
Végétarisme, 369.
Veles, 212.
Velléda, 194.
Vendes, 396.
Vendidad, 93.
Vendredi, 28.
Vent, 77, 187, 195; des morts, 200.
Ventilation, 139.
Vénus, 148, 176, 187, 193, 204; barbue, 62.
Verbe créateur, 48, 328, 367.
Vespasien, 180, 296.
Vesta, 143, 148, 149.
Vestales, 143, 144, 150, 232.
Veuillot (L.), 546, 547.
Veuves, 74, 215.

Viande crue, 124.
Victoria, reine, 71, 589.
Vie future, 43, 55, 62, 73, 98, 118, 130, 149, 269, 298, 299. Voir *Purgatoire*.
Vierge (culte de la), 531, 573; de Lorette, 419.
Vieux-catholiques, 559.
Vieux-perse, 68.
Vigilance, 383, 387, 389.
Vigile, évêque, 382.
Vigile, pape, 384.
Vigne, 146.
Vignes (Pierre des), 408.
Vikings, 201, 202, 203, 206, 207.
Vilas, 213, 214.
Vili, 204.
Villars (maréchal de), 492.
Villemarqué (H. de la), 182.
Villes de sûreté, 489.
Vincent de Lérins, 533.
Vincent de Paul, 496, 585.
Vinet (Alex.), 576.
Viollet (P.), 586.
Virdomar, 167.
Vigile, 122, 141, 156.
Virginité de Marie, 329.
Virgo cœlestis, 59.
Vishnu, 74, 76, 88, 89.
Vit (saint), 211.
Vœu de croisade, 399.
Vogt (Karl), 34.
Voile, 98, 130.
Voix « juste », 48.
Volosu, 210. 212.
Voltaire, IX, 13, 20, 34, 35, 100, 116, 275, 293, 394, 395, 405, 414, 427, 439, 466, **516**, **521**, 562, 590, 592.
Voluspa, 203, 207.
Voragine (J. de), 420.
Vritra, 76.
Vulcain, 171, 184.
Vulgate, 251, 252.

Wahhabites, 245, 246.
Waldeck-Rousseau, 553.
Waldgebirge, 193.
Walhalla, 206.
Walkyries, 206.
Wartburg, 459.
Weber, évêque, 559.
Wesley (John), 525.
Wesleyens, 526.
Westminster (confession de), 524.
Westphalie (traité de), 483.
Whitefield, 525, 527.
Widekind, 198.
Wieland, 195.
Wilberforce, 588.
Willibrord (saint), 412.
Winfrid, 395.
Wiseman (cardinal), 531.
Wittenberg, 457, 458, 460.
Wladimir, 210, 395.
Wodan, 198.
Wolfram d'Eschenbach, 208.
Worms (Concile), 405; diète, 459; massacre, 306.
Wycleff (J.), 437, 466.

Xavier (saint Fr.), 5

Yama, 73.
Yatrib, 237.
Yavanas, 80.
Yémen, 235.
Yggdrasill, 195, 1 205, 206.
Ymir, géant, 204.
Yogi, 85.
Yom-ha-Kippurim, 2
Young (Brigham), 5
Ypres, 499.

Zacharie (pape), 196.
Zacharie (prophète), 28
Zagreus, 122, 124.
Zahm (le P.), 577.
Zaïd, 237.
Zarathustra, 93, 99.
Zcernoboch, 213.
Zendavesta, 92, 93.
Zénobie, 381.
Zénodore, 176.
Zeus, 59, 114, 117, 119, 120, 124, 128, 136; Dolichenos, 154; Krétagénès, 64; Pat 69.
Zinzendorf (comte d 452.
Ziu, 189.
Zohar, 299.
Zola (E.), 134.
Zoroastre, 93, 96, 100.
Zorobabel, 295.
Zunis, 232.
Zurich, 463, 464.
Zwingli (U.), 463.

COULOMMIERS

Imprimerie E. Dessaint — 10-21.

University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
405 Hilgard Avenue, Los Angeles, CA 90024-1388
Return this material to the library
from which it was borrowed.

REC'D LD-URL
QL JAN 13 1997
DEC 20 1996

QL APR 07 1997
REC'D LD-URL

MAR 07 1999

Form L

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 046 611 0

Un